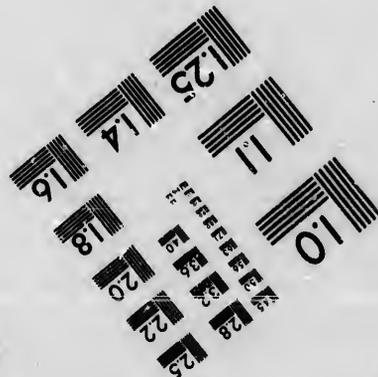
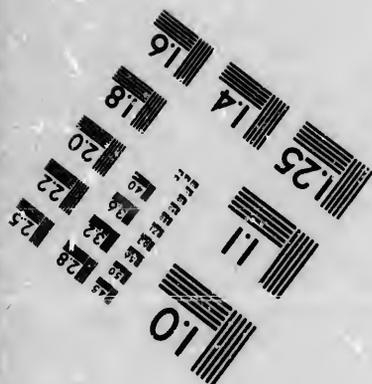
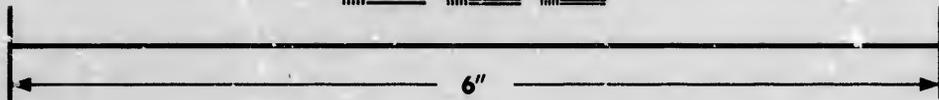
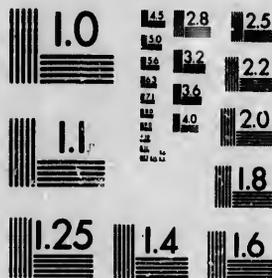


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Il y a des plis dans le milieu des pages. Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

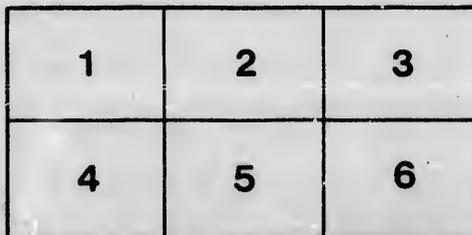
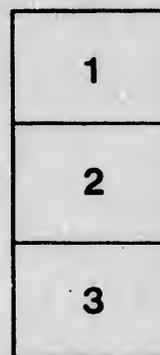
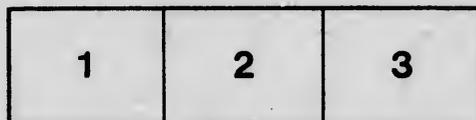
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

détails
du
modifier
r une
image

errata
to

pelure,
n à

distorsion.



32X

55

LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME.

TOME SECOND.

THE GREAT

CHARTER

CO

HISTORICAL

AND ANTIQUARIAN

TOM SECOND

243

LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
cu
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME



DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS.
DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

Par M. l'Abbé ***.

Nouvelle Edition , corrigée & augmentée.

TOME SECOND.

*Séminaire des
Étrangers de Québec*
*Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
rue de l'Université,
Québec 4, Q.*

A. PARIS,

Cheez { GUEFFIER , Imprimeur-Libraire , au
bas de la rue de la Harpe.
MOUTARD , Imprimeur - Libraire
la REINE , de MADAME , & de Mad.
la Comtesse d'ARTOIS , rue des Ma-
thurins , Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation , & Privilège du Roi.

LES 212 623

CHRISTIANITY

HISTORICAL

BY CHRISTIANITY

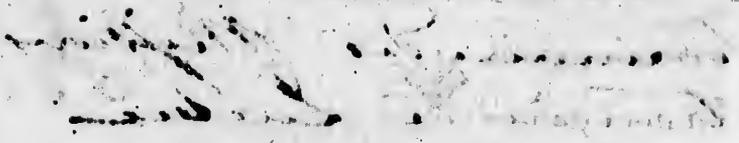
MISSIONARY SOCIETY

OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

NEW YORK: 1850

TOM SECOND



THE

MISSIONARY SOCIETY

OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

NEW YORK: 1850

PRINTED BY

W. B. ALLEN

100 NASSAU ST. N.Y.

N
ten
ca



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME,
DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES
PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

CINQUIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

*État politique de l'Empire & des Nations
barbares pendant le cours du cinquième* **SIÈCLE.** *V.*
siècle.

Nous avons déjà crayonné le caractère personnel & le gouvernement d'Arcade & d'Honoré, qui commencèrent

Tome II.

A

à régner séparément sur les deux moitiés de l'Empire dans les dernières années du siècle précédent. Le premier de ces Princes mourut en 408, à l'âge de 31 ans, dont il en avoit régné 14 depuis la mort de Théodose. Le second prolongea sa carrière jusqu'en 423, étant mort âgé de 39 ans, après en avoir régné 28.

Arcadius eut pour successeur dans l'Empire d'Orient, son fils Théodose II, connu sous le nom de Théodose le Jeune. Il l'avoit eu de l'Impératrice Eudoxie, Française d'origine, & fille du Comte Banton, célèbre Général des armées Romaines, sous Théodose le Grand. Ce jeune Prince fut comme son père, indolent, voluptueux, inappliqué; mais il eut le bonheur de trouver dans Anthème, Préfet d'Orient, un Ministre sage, intelligent dans les affaires, infatigable, attentif à tout, dont la prudence & la fidélité mirent l'Etat à couvert de toute insulte du côté des barbares, & de toute agitation de la part des ambitieux. Cet excellent Ministre fut bien secondé par la Princesse Pulchérie, sœur de Théodose, qui dans un âge tendre, réunissoit la prudence des

politiques les plus consommés, aux vertus chrétiennes qui l'ont fait compter parmi les Saints. Elle connoissoit le caractère négligent, l'incapacité & les autres défauts de son frère; elle n'entreprit pas de les corriger. Il étoit trop plongé dans la mollesse & les voluptés, pour espérer d'y réussir; mais elle prévint ou répara les fautes que sa nonchalance & sa foiblesse lui faisoient commettre, en se mettant à la tête du Gouvernement, sous le titre d'Auguste, qu'il lui avoit donné. Avec ce double appui d'un Ministre laborieux & zélé, d'une sœur habile & vertueuse, Théodose eut des succès contre les barbares, qui n'osèrent franchir les barrières placées pour arrêter leur invasion; contre les Perses qui furent repoussés & qui demandèrent la paix; & contre les rebelles qui, à la mort d'Honorius, voulurent s'emparer de l'Occident. Si sa vie s'écoula sans gloire pour lui, son règne au moins ne fut point marqué par les revers & les pertes qui affligèrent l'Empire sous ses successeurs.

L'Occident gouverné par l'Impératrice Placidie, sœur d'Honorius, pendant la minorité de son fils Valentinien III,

V. S I È C L E.
 étoit en proie aux jalousies des Grands & aux ravages des barbares. Deux hommes nés avec tous les talens propres à défendre leur patrie & à l'illustrer, la plongèrent dans les plus affreux malheurs. Aëtius, qui étoit le boulevard de l'Empire dans les Gaules, contre les efforts des Francs & des Bourguignons, voulut perdre le Comte Boniface, qui commandoit en Afrique avec autant de bonheur que de gloire. Il employa auprès de Placidie la perfidie & l'impôture, armes des lâches, indignes d'un Général à qui on ne peut refuser le titre de grand homme. Deux rivaux si puissans ne pouvoient s'armer l'un contre l'autre, sans entraîner les Officiers & les troupes dans leur querelle. Heureux encore s'ils n'eussent pas cherché à se procurer d'autres défenseurs! Mais Boniface de son côté appella les Vandales, qu'on ne put ensuite chasser de l'Afrique; Aëtius du sien se fortifia du secours des Goths, & laissa, pour mieux assurer sa vengeance, les Francs & les Bourguignons pénétrer dans les Gaules, les Alains attaquer l'Armorique, & les Pictes s'établir dans la Grande-Bretagne; tandis que les Huns, conduits par Attila,

ravageoient l'Orient de l'Europe, & se frayoyent une route vers l'Italie. Ainsi les Provinces Romaines étoient livrées aux Nations barbares, par ceux-là même à qui des Souverains sans mérite & sans talens, confioient les forces de l'Etat. Les maux de l'Occident parvinrent à un tel point, que les peuples se réfugioient par troupes dans les Provinces qui formoient l'Empire d'Orient, & qu'il fallut faire des Loix pour arrêter ces transfigrations, funestes au Prince qu'on abandonnoit, & onéreuses à celui chez qui on alloit chercher un asyle. Les calamités ne firent qu'augmenter sous les Princes qui vinrent après Valentinien III, mort en 455. Maxime, Avitus, Majorin, Sévère, Anthémus, Olybrius, Glycérius, Julius-Népos, semblèrent n'avoir été revêtus de la pourpre que pour mettre leur impéritie, leurs foiblesses & leurs vices dans un plus grand jour. Les ravages, les dévastations, les meurtres, les incendies, tous les crimes & tous les malheurs à la fois, désolèrent la Germanie, les Gaules, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique, jusqu'au règne passager de Romulus-Augustus, qui ne monta sur le Trône des Césars, que

V.
S I È C L E. pour montrer à l'univers, combien il étoit indigne de porter le nom du fondateur de Rome, & du créateur de la puissance impériale. Il fut dépossédé par Odoacre, Roi des Erules, qui prit le titre de Roi d'Italie en 476, & qui lui assigna de quoi vivre dans l'abondance, en simple particulier, fortune plus convenable à son peu de talens, que le rang suprême d'où il étoit tombé.

Rome avoit été prise & saccagée par Alaric, reprise & livrée de nouveau au pillage par Genséric; enfin reprise encore & ravagée par Odoacre; & cette Ville qui avoit englouti l'or de toutes les Nations, se vit réduite à la misère la plus extrême. Ainsi le sang des Martyrs dont elle s'étoit enivrée, fut vengé. La colère de Dieu étoit si marquée dans ces événemens funestes, qu'on ne pouvoit la méconnoître; mais de peur qu'on ne s'y méprît, il arma les élémens, & multiplia les fléaux, qu'on ne pouvoit attribuer à la malice des hommes, ni au cours ordinaire de la nature. Il y eut des inondations qui ravagèrent les campagnes, des tremblemens de terre qui renversèrent les Villes, & des incendies spontanées qui consumèrent ce que les se-

couffes avoient épargné; des sécheresses, des famines & des mortalités, qui mirent le comble aux autres maux, dont tout l'Occident étoit la proie. V.
SIÈCLE.

Alors cette partie de l'univers changea de face. Il s'éleva de nouvelles Puissances en Europe, dont les différentes portions envahies, démembrées, obéirent à de nouveaux Maîtres. L'Espagne fut conquise par les Goths; les Anglo-Saxons s'établirent dans la Grande-Bretagne, appelée de leur nom Angleterre; les Allemands s'emparèrent de la Germanie & s'unirent avec les anciens habitans; les François formèrent un établissement durable dans les Gaules, qu'ils avoient subjuguées; les Hérules, les Ostrogoths & les Lombards dominèrent successivement en Italie, & donnèrent naissance aux petits Etats qui la partagèrent dans la suite. Tous ces Conquérans sortis du Nord comme des essaims innombrables, étoient féroces, ignorans, sans lettres; méprisoient les Sciences, & ne connoissoient d'autre art que celui de fabriquer des armes. Ils détruisirent tous les monumens de la magnificence Romaine, les Théâtres, les Arcs-de-triomphe, les Tombeaux, tous

les chefs-d'œuvre d'Architecture, de
 V. Peinture, de Sculpture qui n'ont point
 S I È C L E. de prix aux yeux de l'ignorance & de
 la barbarie.

Si nous jettons de nouveaux les yeux
 sur l'Orient, nous n'y verrons pas des
 spectacles si affligeans, mais nous ne
 retrouverons pas non plus la dignité,
 la grandeur, le courage, & la prudence
 des Constantin & des Théodose, dans
 les Souverains qui montèrent sur le
 Trône impérial après Marcien : c'est
 le seul d'entr'eux qui se soit montré
 digne de son rang. Pulchérie le choisit
 entre tous les Grands de l'Empire pour
 lui offrir la pourpre & sa main. Cette
 Princesse, si versée dans l'art du Gou-
 vernement, n'en connoissoit pas de
 plus capable de soutenir le poids de
 l'Etat, & de repousser les Nations bel-
 liqueuses, qui faisoient effort de toute
 part pour l'ébranler. Malheureusement
 son règne ne fut que de six ans. Léon I,
 qui lui succéda, n'étoit pas absolument
 sans bonnes qualités. Il fut sans repro-
 ches du côté des mœurs; il arrêta les
 progrès des barbares & remporta sur
 eux quelques victoires par ses Généraux;
 mais son ignorance, son avarice & ses

emportemens ne le rendoient pas propre à soulager les infortunes de ses sujets. Léon II, son petit-fils, qu'il adopta, n'étoit qu'un enfant, & mourut sans avoir pu faire ni bien ni mal. Zénon, père & tuteur de celui-ci, se plaça lui-même sur le Trône dont il avoit déjà toute la puissance. Il n'en fit usage que pour le malheur des peuples, & se rendit odieux à tout le monde par ses vices. Basilisque, encore plus indigne que lui du pouvoir suprême qu'il avoit usurpé, ne s'en servit que pour persécuter les défenseurs de la foi, piller les peuples déjà épuisés, & faire périr tous ceux dont le mérite lui donnoit quelque ombrage. Enfin, Anastase I, qui ferma la marche des Maîtres de l'Orient pendant ce siècle, & qui ne mourut que la 18^e. année du suivant, ne s'occupa presque, pendant un règne de vingt-sept ans, que des querelles de Religion dont l'Eglise étoit agitée. C'étoit le défaut commun de presque tous les Princes qui régnèrent à Constantinople, dans les tems que nous examinons, & dans ceux qui suivirent. Indifférens aux maux de l'Etat, ils donnoient toute leur attention aux affaires de l'Eglise. Plus jaloux de

V. **SIÈCLE.** jouer un rôle parmi les Théologiens, que de remplir les devoirs d'Empereur, ils s'occupoient à rédiger des formules, à dresser des Loix en faveur des orthodoxes ou des hérétiques, tandis que les barbares sacageoient les frontières, & portoient la terreur jusqu'au centre des Provinces, qui se trouvoient exposées à leurs ravages.

A R T I C L E II.

État du Polythéisme & des Sectes philosophiques : leur influence sur les Sciences & les Mœurs.

LE Polythéisme, attaqué tout à la fois par la raison & par l'autorité, faisoit de vains efforts pour se soutenir. Il avoit contre lui une Religion soutenue par les miracles, par les vertus éminentes d'un grand nombre de saints Evêques, par des Ecrivains savans & polis, le zèle des Souverains, & la multitude. Mais il conservoit encore beaucoup de partisans dans l'Empire & sur-tout à Rome, à Antioche, à Alexandrie, & dans plusieurs autres grandes Villes où régnoient

le luxe, le goût des spectacles & des
 plaisirs. Il en avoit sur-tout parmi les
 Grands issus des anciennes familles Ro-
 maines, parmi les Philosophes qui con-
 sacroient leurs talens à sa défense
 parmi le peuple qui attribuoit ses
 heurs à la cessation des sacrifices & à la
 colère des Dieux.

L'état d'attaque & de défense où se
 trouvoient réciproquement les sectateurs
 de l'idolâtrie à l'égard des Chrétiens,
 & ceux-ci à l'égard des protecteurs du
 Polythéisme, obligeoit les esprits à
 tourner leur application du côté d'une
 métaphysique subtile & abstraite. On se
 servoit de part & d'autre des principes
 du Pythagorisme & du Platonisme; les
 Payens pour justifier le système de leur
 mythologie par des allégories & des mo-
 ralités capables d'en couvrir le ridicule;
 & les Chrétiens pour combattre le Pa-
 ganisme, en indiquant des rapports en-
 tre les idées philosophiques de Pytha-
 gore & de Platon, & les Mystères qui
 font la base du Christianisme dans sa
 partie spéculative. Avec un pareil but,
 la philosophie devoit nécessairement de-
 venir toute théologique, & les sectes
 dogmatiques se changer en autant de

logiens, que
 pereur, ils
 ormulés, à
 des ortho-
 dis que les
 antières, &
 centre des
 exposées à

I.
 Sectes phi-
 ce sur les

t à la fois
 faisoit de
 Il avoit
 ue par les
 ntes d'un
 ues, par
 le zèle
 Mais il
 partisans
 ome, à
 ans plu-
 gnoient



V. SOCIÉTÉS religieuses : c'est ce qu'on vit dans les Ecoles célèbres de Rome, d'Athènes, d'Alexandrie, de Constantinople. Tous ceux qui s'y étoient formés, & qui unissoient la philosophie avec le Polythéisme, n'étoient occupés qu'à ramasser de tous côtés dans les Auteurs Payens, dans les Poètes sur-tout & dans leurs scholastes, les matériaux du système de Religion qu'ils vouloient opposer à celle des Chrétiens. Entièrement livrés à ces recherches, ils négligeoient les sciences exactes & les connoissances de l'ordre naturel. La Physique ne fut presque pas cultivée, quoiqu'il y eût à Constantinople un Professeur public chargé d'approfondir & d'étudier les secrets de la nature. La Morale ne fut pas cultivée avec plus d'ardeur ; & si elle n'avoit pas une liaison nécessaire avec les opinions qui composent tout système religieux, quel qu'il soit, on l'auroit entièrement abandonnée.

Il arriva de-là que l'érudition, l'étude des grands modèles en tout genre, l'estime de l'Antiquité, & les Ouvrages consacrés à l'immortalité qu'elle a produits, tombèrent peu-à-peu dans l'oubli. On se fit un goût de figures & d'allé-

gories, qui détournoit du simple, du naturel, & par conséquent du vrai beau. On ne louoit que ce qui paroissoit nouveau, recherché, dans les explications qu'on s'efforçoit de donner aux anciennes fictions; & ceux qui avoient plus de subtilité dans le raisonnement, plus de talens pour décomposer les fables poétiques, qui proposoient les interprétations les plus fines & les plus extraordinaires, passoient pour les meilleurs philosophes. Dès que les imaginations eurent pris cette tournure, & que les hommes de Lettres n'eurent plus d'autre objet que de trouver des mystères & des sens cachés dans les Ecrivains mythologiques & dans les Philosophes, l'activité de l'esprit ne se porta plus que vers cet unique but. Le goût de la belle Littérature & de la vraie Philosophie se perdit insensiblement. Il ne paroissoit plus que des poésies sèches, de vaines déclamations & de froids panégyriques; point d'ouvrages de génie & de sentiment; il y avoit encore de l'esprit, mais il n'y avoit plus dans les arts qui dépendent de l'imagination & qui supposent l'étude des règles, ni élévation, ni sublime, ni inventions

heureuses, ni marche suivie, ni graces
 V. naturelles.

S I È C L E. Ce ton si différent de celui des beaux siècles, se fait sur-tout remarquer dans les productions qui virent le jour vers la fin de celui-ci. La décadence du goût & l'affoiblissement du génie, déjà sensibles dans les ouvrages de Claudien & de Prudence au quatrième siècle, le sont encore plus dans les Ecrits de S. Prosper, de Sydoine-Apollinaire, & des autres qui parurent vers le déclin du cinquième, quoique ces Ecrivains ne fussent pas sans talens & sans culture. C'est une tache imprimée aux ouvrages mêmes des Pères, sans en excepter S. Jérôme, S. Pierre Chrysologue, Ruffin, Théodoret, Salvien, ni même S. Léon & S. Augustin, quoique le premier soit l'orateur le plus élégant, & le second le génie le plus profond, qui aient paru en Occident, dans les tems dont nous parlons. Otez S. Jean Chrysofôme parmi les Grecs, & Sulpicé Sévère parmi les Latins, on ne trouve personne qui ait su penser avec noblesse, disposer avec ordre, écrire avec agrément. C'est donc avec raison que par rapport à la Philosophie, aux Lettres & aux Arts, on a regardé le

cinquième siècle comme le passage des ~~siècles~~
 tems de lumières, de goût & de vérité, V.
 aux tems de ténèbres, de barbarie & de ~~siècles~~
 dépravation.

Les mœurs chez les Nations, comme
 chez les particuliers, suivent ordinaire-
 ment la marche des esprits, si l'on peut
 ainsi parler, & reçoivent l'empreinte du
 caractère dominant. C'est encore ce qu'on
 a lieu d'observer dans le période où nous
 sommes arrivés. Les ames étoient sans
 énergie, les courages avoient perdu leur
 ressort, & ces Romains, si fameux autre-
 fois par l'élévation des sentimens, la
 patience dans les revers, la magnani-
 mité, ne connoissoient plus ni l'héroïf-
 me, ni l'amour de la patrie, qui sont
 le germe des grandes entreprises & des
 actions généreuses. La flatterie tenoit
 lieu de tout mérite auprès des Souverains,
 plongés dans la mollesse, & gouvernés
 par des eunuques. Il suffisoit d'encenser
 les passions des Maîtres & des favoris,
 pour s'élever aux honneurs & acquérir
 des richesses. A quoi servent les vertus
 & les talens, quand l'adulation, les éloges
 prodigués à des hommes méprisables,
 & les complaisances basses ou criminel-
 les, frayent la route de la fortune? Le

~~_____~~
 V. mérite se cache, parce qu'il ne fait pas
 ramper, & qu'il craint de s'avilir. Nous
 S I È C L E. avons vu que la plupart des Princes qui
 règnèrent dans ce siècle, ne furent pas
 dignes de le trouver, ou ne furent pas
 le mettre à sa place.

Voyons présentement quels furent les
 destins du Christianisme, au milieu de
 ces influences, si contraires au progrès
 de la raison & aux efforts de la vertu.

A R T I C L E III.

*Etat du Christianisme dans les deux
 Empires, & chez les Barbares.*

LA foi catholique se soutenoit avec
 éclat dans l'Orient, malgré les attaques
 violentes & réitérées de l'erreur, qui se
 produisoit sous des formes nouvelles,
 & employoit contre elle des armes re-
 doutables, comme nous le verrons dans
 l'article suivant. Quoique les malheurs de
 l'Etat influassent nécessairement sur les
 destins de l'Eglise, elle conservoit tou-
 jours la même autorité, la même vigueur.
 La sainteté brilloit dans ses chefs & dans
 ses membres. On voyoit sous la pourpre

les plus éminentes vertus, unies aux plus rares talens, dans la personne de Sainte Pulchérie, sœur de Théodose le Jeune. Les déserts se peuploient de pénitens qui levoient les mains au Ciel, tandis que les Pasteurs combattoient l'hérésie, & poursuivoient le vice, par des écrits lumineux & des instructions pathétiques. La pureté du dogme étoit maintenue par des jugemens solennels, qui proscrivoient les nouvelles doctrines, & le relâchement étoit réprimé par des réglemens de discipline qui prévenoient ou retranchoient les abus. L'esprit de force & de magnanimité qui avoit fait les Martyrs, n'étoit pas anéanti. On vit encore une foule de généreux athlètes, marcher à la gloire du Ciel par des routes de sang, & la force de la grace n'éclata pas moins en eux, que dans les anciens héros du Christianisme, qui méprisèrent les tourmens & la mort.

La Religion chrétienne déjà établie en Perse, par le zèle de plusieurs hommes apostoliques, y fit de nouveaux progrès au commencement de ce siècle. Pendant tout le quatrième elle y avoit été dans un combat perpétuel. Les Souverains animés du même esprit, qui avoit fait allumer

V.

SIÈCLE.

V.
SIÈCLE. tant de bûchers autrefois dans l'étendue de l'Empire, pour la destruction des Chrétiens, avoient excité contre eux une des plus violentes persécutions, dont il soit parlé dans l'Histoire. Elle ne le céda point en fureur & en inventions cruelles, à celles dont les Néron & les Dioclétien avoient été les auteurs. Au cinquième siècle, le calme avoit reparu. Aux Sapons & aux Vararanes avoit succédé un Prince plein de douceur & d'humanité, aimé de ses sujets, & si favorable aux Chrétiens, qu'il leur avoit permis de bâtir des Eglises, & de faire publiquement l'exercice de leur Religion. Mais cette paix fut bientôt troublée par le plus furieux orage, qui se fût encore élevé dans ce Royaume, contre les adorateurs du vrai Dieu. Les Mages irrités de voir leur culte, & par conséquent leur crédit à la Cour & leur empire sur le peuple, diminuer de jour en jour, par la multiplication des Chrétiens, employèrent tous les moyens imaginables pour changer les dispositions du Prince à leur égard. Ils y réussirent à force de ruses & d'impostures. Le zèle imprudent d'un Evêque donna lieu à cette funeste révolution, en abattant un Temple où

les Perses adoroient le feu, qui étoit leur unique divinité. Le Roi, excité par les Mages, regarda cette entreprise contre la Religion du pays, comme un attentat contre lui-même & un outrage personnel. L'ordre fut donné de renverser les Eglises & de punir les Chrétiens par les châtimens les plus sévères. Les Mages n'attendoient que ce moment, pour donner un libre cours à leur vengeance. Leur rage ne connut point de bornes, & les supplices ordinaires ne pouvant contenir la joie qu'ils goûtoient à voir souffrir leurs victimes, on inventa des moyens de tourmenter les hommes, qui n'étoient pas venus à l'esprit des tyrans les plus cruels. Dieu qui vouloit montrer au monde que l'esprit du Christianisme est le même dans tous les tems, & que sa grace peut toujours, quand il le veut, produire les mêmes effets, proportionnoit le courage des Martyrs à la fureur implacable des persécuteurs, & à l'atrocité des supplices qu'on leur faisoit subir. Le nombre de ceux qui périrent pendant cette persécution est si grand, qu'on n'a pu le savoir au juste; les Ecrivains du tems le portent à plusieurs milliers.

V. **SIÈCLE.** L'Eglise, si féconde en Martyrs vers les extrémités de l'Orient, ne l'étoit pas moins dans la plupart des Provinces de l'Empire en Occident. Les barbares qui s'y répandoient sans cesse, comme des torrens impétueux, étoient presque tous payens; & ceux qui avoient embrassé le Christianisme, instruits par des Ariens, n'étoient pas moins ennemis de la foi. Les uns & les autres firent un horrible massacre des Chrétiens & des Catholiques, dans leurs courses meurtrières. Ils mettoient le feu aux Eglises où les fidèles étoient assemblés pour la prière & le sacrifice; ils entroient à main armée dans les maisons où les vierges chrétiennes vivoient en commun. Ils profanoient les lieux consacrés à la piété, & versaient impitoyablement le sang de tous ceux qu'ils connoissoient pour adorateurs de J. C., ou défenseurs de la consubstantialité. S. Jérôme & Salvien, témoins en partie de ces affreux spectacles, en ont tracé des tableaux qui excitent encore la douleur & la pitié.

Les Vandales ne causèrent pas de moindres maux à l'Eglise, & ne firent pas couler moins de sang en Afrique. Ils joignoient la fureur qu'inspire l'hé-

réfie, à la cruauté naturelle de tous les
 peuples barbares. Depuis qu'ils s'étoient
 rendus maîtres de cette belle portion
 de l'Empire, les Eglises privées d'Evê-
 ques avoient eu défense d'en élire, & le
 Clergé catholique ne pouvoit faire au-
 cune fonction sacrée, sans s'exposer aux
 traitemens les plus inhumains. Il suffisoit
 d'être orthodoxe pour devenir l'objet des
 vexations, des outrages, des violences &
 des atrocités par lesquelles ces hommes
 féroces faisoient gloire de signaler leur
 zèle destructeur. Les Payens des pre-
 miers siècles ne s'étoient pas portés à
 des excès de barbarie si cruels, & les
 tyrans les plus altérés du sang chrétien
 n'avoient pas montré des entrailles plus
 endurcies, quand ils faisoient livrer les
 fidèles à la fureur des bêtes dans les
 amphithéâtres, ou qu'ils les condam-
 noient à tant de supplices recherchés. Il
 y eut jusqu'à cinq mille de ces généreux
 Confesseurs de la foi, Evêques, Prêtres,
 Diacres, Clercs inférieurs, & autres
 Catholiques de tout sexe & de tout âge,
 entassés à la fois dans une prison étroite,
 où ils périrent la plupart de l'infection
 & des vers engendrés par les excréments :
 genre de supplice plus horrible & plus

 V.
 SIÈCLE.

Martyrs vers
 e l'étoit pas
 rovinces de
 barbares qui
 comme des
 presque tous
 embrassé le
 es Ariens,
 de la foi.
 n horrible
 s Catholi-
 trières. Ils
 à les fidè-
 prière &
 ain armée
 ges chré-
 Ils profa-
 biété, &
 sang de
 pour ado-
 rs de la
 Salvien,
 ux spec-
 aux qui
 pitié.
 pas de
 ne firent
 Afrique.
 e l'hé-

V. révoltant que le fer & le feu. Les Evêques & les Prêtres Ariens, plus irrités & plus impitoyables, à mesure qu'ils rencontroient plus de résistance & de courage, alloient de toutes parts à la poursuite des Catholiques, & animoient les exécuteurs des ordres qu'ils avoient sollicités, à se montrer inaccessibles comme eux à la compassion & à l'humanité. C'étoit en tourmentant ceux qui n'avoient pas la même foi qu'eux, ou en les exterminant, que ces furieux, non moins indignes du titre de Pasteurs que du nom d'hommes, travailloient à faire prévaloir leurs opinions.

Dans le cours de cette persécution dont Hunneric, Roi des Vandales, fut auteur, Dieu signala sa puissance par un miracle tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil. Il arriva en 484 à Typase, Ville de Mauritanie. Les habitans qui étoient presque tous Catholiques, s'embarquèrent en grand nombre pour se réfugier en Espagne, & se soustraire à la cruauté du Prince Arien. Hunneric l'apprit, & devenu furieux de voir que tant de victimes s'étoient dérobées à ses coups, il fit couper la main droite & la langue à tous ceux qui

n'a
la
tyr
Co
con
pas
l'in
pos
Il c
Die
en
ava
des
me
l'En
Co
bor
17,
hom
eux
leur
Il n
ne p
un
per
& c
gna
rach
verr

n'avoient pu s'échapper. Mais quelle fut la joie des fidèles & la confusion des tyrans, lorsqu'on entendit ces illustres Confesseurs faire usage de la parole comme auparavant! Ce prodige ne fut pas un de ces événemens passagers que l'incrédulité peut affoiblir par mille suppositions & mille conjectures arbitraires. Il dura autant que la vie de ceux en qui Dieu l'avoit opéré, parmi lesquels il y en eut qui parvinrent à un âge fort avancé. Des Historiens contemporains, des témoins oculaires l'ont attesté, comme un fait de notoriété publique; & l'Empereur Justinien rapporte dans une Constitution insérée au Code publié d'abord en 529, & ensuite en 534, Tit. 17, L. 1. *qu'il avoit vu plusieurs de ces hommes respectables, qui racontoient eux-mêmes leurs tourmens, quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine.* Il n'y auroit rien dans l'Histoire dont on ne put douter, si l'on pouvoit contester un fait de cette nature, que tant de personnes ont eu la facilité de vérifier, & qui se trouve appuyé sur des témoignages si authentiques. Quand ce miracle seroit le seul que la critique se verroit forcée d'admettre, il suffiroit

V.

SIÈCLE.

pour démontrer invinciblement la divinité de la Religion chrétienne.

V.

SIÈCLE.

Tandis que la férocité des barbares, & le zèle meurtrier des Ariens, renouvelloient en Occident les scènes sanglantes dont tout l'Empire avoit été témoin pendant les trois premiers siècles, l'Eglise d'Orient étoit remplie de troubles plus affligeans encore. Le ressentiment d'une femme puissante & vindicative, & la haine d'un Ministre absolu qui se croyoit offensé, poursuivoient le plus grand homme qui fût encore monté sur le Siège de Constantinople, devenu Patriarchal depuis le second Concile œcuménique. S. Jean Chrysofôme, le plus brillant génie de son tems, & l'orateur le plus éloquent qui ait jamais paru dans l'Eglise, étoit en butte à tous les traits dont le dépit & l'envie pussent armer le pouvoir souverain. C'étoit le prix de son zèle à tonner contre les vices des Grands & du Clergé, à réformer les abus, à ramener l'observation des saintes règles, & à réparer les brèches faites à la discipline ecclésiastique, dans les tems malheureux, où l'erreur protégée, avoit laissé croître les ronces & les épines dans le champ du Seigneur. La persécution

cution la plus opiniâtre, les traitemens les plus durs, & deux exils, dont le second fut terminé par la mort, furent la récompense de la sainte liberté avec laquelle ce généreux Evêque avoit exercé un ministère, qui ne doit jamais plier au gré de la politique & des intérêts humains. Tout l'épiscopat de l'Eglise d'Orient avoit pris parti dans cette querelle. Les uns, esclaves de la Cour & déclarés contre le saint Evêque, partageoient l'animosité de l'Impératrice Eudoxie & du favori Eutrope, c'étoit le plus grand nombre; les autres, foibles amis de la vertu, se contentoient de gémir en secret & de blâmer tout bas l'injustice. A peine en comptoit-on quarante, & peu d'entre eux eurent le courage de prendre ouvertement la défense d'un Collègue, qui souffroit pour la cause commune des Pasteurs.

Les hérésies de Nestorius, d'Eutychès & de Pélage, que nous considérerons plus spécialement dans les deux articles suivans, furent de nouvelles épreuves que l'Eglise eut à soutenir dans ce siècle. Heureusement le Pélagianisme né dans l'Occident, où il ne trouva qu'un trop grand nombre de sectateurs, ne causa

Tome II.

B

V.

SI È C L E.

point de troubles dans l'ordre civil : mais
 V. il n'en fut pas de même des sectes qui
 S I È C L E. se formèrent sous les deux autres hérésies
 siarques que nous venons de nommer.
 Elles agitèrent tout l'Orient, par le rang
 & le crédit de ceux qui en furent les
 auteurs, par la qualité & même les vertus
 de ceux qui les embrassèrent ou qui s'en
 firent les protecteurs ; & plus encore, par
 l'influence de l'autorité suprême, qui entra
 plus qu'elle ne devoit dans ces questions
 subtiles, qu'il falloit abandonner
 aux Théologiens pour les éclaircir, &
 au jugement de l'Eglise pour les terminer.
 Le zèle de la foi étoit devenu une
 qualité nécessaire à tous ceux qui avoient
 quelque vue d'intérêt personnel à suivre ;
 & soit qu'on désignât par ce mot l'amour
 sincère de la vérité ou l'opiniâtre attachement
 à l'erreur, cette vertu dispensoit de
 toutes les autres. Les ambitieux pour
 s'élever aux honneurs, les hypocrites
 pour s'attirer la réputation de sainteté,
 les envieux du mérite d'autrui pour nuire
 à leurs rivaux, les intrigans pour se
 donner de l'importance, en un mot,
 tous les hommes conduits par la passion
 ou par l'intérêt, se couvroient de ce voile,
 & prenoient parti dans ces disputes, se-

re civil : mais
 les sectes qui
 autres héré-
 de nommer.
 , par le rang
 en furent les
 me les vertus
 t ou qui s'en
 s encore, par
 me, qui en-
 ns ces ques-
 abandonner
 éclaircir, &
 r les termi-
 devenu une
 qui avoient
 nel à suivre;
 mot l'amour
 âtre attache-
 ispensoit de
 itieux pour
 hypocrites
 le sainteté,
 pour nuire
 s pour se
 n un mot,
 r la passion
 de ce voile,
 sputes, se-

lon que les Princes étoient déclarés en
 faveur des Orthodoxes ou des Novateurs.
 Il naissoit de-là des maux infinis. Les
 règles ecclésiastiques étoient violées par
 le poids que le pouvoir souverain mettoit
 dans les affaires de l'Eglise, qui exigent
 une parfaite liberté. Les objets essentiels
 de l'Etat étoient négligés, tandis que le
 Prince & son Conseil ne s'occupoient
 qu'à tenir des Conférences, avec les
 Chefs des différens partis, & à disserter
 des jours entiers sur le dogme; enfin les
 femmes, les eunuques du Palais, qui gou-
 vernoient des Monarques livrés à la dis-
 sipation & aux plaisirs, tournoient l'auto-
 rité du côté de ceux qu'ils protégeoient;
 & c'étoit ordinairement les partisans de
 l'erreur, parce qu'ils sont plus souples,
 plus insinuans, plus adroits à capter la
 faveur, plus féconds en ruses & en in-
 trigues.

Cependant la Religion étoit consolée,
 par les nouvelles conquêtes qu'elle fai-
 soit dans l'Empire, & au-delà de ses
 limites. Les peuples du Hainaut & de la
 Flandre furent éclairés des lumières de
 l'Evangile par les travaux de S. Victrice,
 Evêque de Rouen; ceux de l'Ecosse re-
 curent le baptême des mains de S. Pal-

lade; & les habitans de l'isle que nous
 V. appellons Irlande aujourd'hui, quittèrent
 S I È C L E. le culte des idoles à la prédication de S.
 Patrice. Ces deux Apôtres avoient reçu
 leur mission du Pape S. Célestin. S.
 Germain d'Auxerre, S. Loup de Troyes,
 & S. Sévère de Trèves, envoyés succes-
 sivement en Angleterre pour y combattre
 l'erreur de Pélage, prêchoient par-tout
 dans les Villes & les Bourgs qui se trou-
 voient sur leur passage, & convertissoient
 un grand nombre de payens. D'autres
 nations sorties du nord de l'Europe &
 des contrées septentrionales de la Ger-
 manie, embrasèrent le Christianisme;
 mais la plupart ayant eu des Ariens pour
 Apôtres, professoient leurs erreurs,
 comme nous l'avons remarqué. Cepen-
 dant, c'étoit déjà un grand avantage
 qu'elles se fussent avancées vers la vérité,
 en renonçant à l'idolâtrie. Dans la suite,
 de saints Evêques & d'autres Ministres
 Catholiques travaillèrent avec succès à
 les éclairer sur le vrai dogme, & l'Eglise
 eut la joie de les voir, unis de croyance
 avec ses autres enfans, adorer comme
 eux la divinité du Verbe éternel, égal en
 tout à Dieu son père.

La conversion la plus éclatante fut

cel
 de
 La
 ral
 for
 l'in
 de
 sa b
 Mé
 elle
 Gau
 Cel
 de l
 ayan
 détr
 Gau
 épou
 guig
 de la
 toit
 nism
 Reli
 toit,
 mom
 faire
 en g
 bellie
 Germ
 aux n

celle de Clovis, Roi des François, & de la plus noble portion de ses sujets. La nation dont ce Prince étoit le Général & le Chef, plutôt que le Souverain, sortoit de la Germanie, & donnoit de l'inquiétude aux Romains depuis près de deux siècles, par ses excursions & sa bravoure. Sous Pharamon, Clodion, Mérouée & Chilpéric, père de Clovis, elle avoit étendu ses conquêtes dans les Gaules, depuis le Rhin jusqu'à la Loire. Celui-ci ayant défait Siagrius, Général de l'Empire, près de Soissons, & lui ayant fait trancher la tête, acheva de détruire la puissance Romaine dans les Gaules, vers la fin de ce siècle. Il avoit épousé Clotilde, fille du Roi des Bourguignons, Princesse illustre par la pureté de sa foi & sa grande piété. Elle exhortoit souvent son époux à quitter le Paganisme où il étoit né, pour embrasser la Religion Chrétienne. Le Prince promettoit, & différoit toujours. Mais enfin le moment que Dieu avoit marqué pour le faire entrer dans l'Eglise, arriva. Il étoit en guerre avec les Allemands, peuple belliqueux, qui s'étoit établi dans la Germanie. Les deux armées en vinrent aux mains à Tolbiac auprès de Cologne.

V.
S I È C L E.

Au milieu du combat, Clovis vit ses troupes plier & la victoire sur le point de lui échapper : alors, ôtant son casque & levant les mains au Ciel, il s'adressa au Dieu que Clotilde adoroit, faisant vœu de l'adorer aussi & de se faire Chrétien, s'il venoit à son secours dans ce danger pressant. A peine eut-il parlé, que ses soldats reprirent courage, & la victoire tourna de son côté. Une protection du Dieu des Chrétiens si marquée, & si capable de faire impression sur une ame guerrière, acheva de le toucher, & il résolut de se disposer au baptême sans différer davantage. Saint Waast, depuis Evêque d'Arras, fut son premier Catéchiste. S. Remi, Evêque de Reims, continua de l'instruire, & quand il le jugea suffisamment préparé à recevoir le sacrement qui ouvre l'entrée de l'Eglise, il le baptisa, la veille de Noël en 496, avec une partie de son armée. Cette cérémonie se fit avec tout l'appareil qui pouvoit en rehausser l'éclat. Les rues de la Ville étoient tapissées, une multitude de flambeaux parfumés éclaireroient l'Eglise; & du baptistère, richement orné, s'exhaloient les odeurs des précieux aromates qu'on y brûloit. S.

Remi conduisoit par la main au chant des Pseaumes, son Catéchumène, suivi de l'armée & du peuple. Cette marche pieuse & militaire tout à la fois, étoit le triomphe de la Religion. *Baisse la tête, fier Sicambre*, dit Remi à Clovis en le baptisant, *adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré.* Le Prince François honora toute sa vie le saint Evêque comme son père. Clovis étoit alors le seul Prince Catholique qu'il y eût dans le Christianisme. C'étoit un présage heureux pour la Nation. Ainsi commença cette longue suite de Monarques à qui une foi toujours pure & un zèle toujours attentif à écarter l'erreur de leurs États, ont mérité le titre glorieux de Rois Très-Christiens & de fils aînés de l'Eglise. La France est le seul Empire du monde Chrétien, où jamais l'hérésie n'a monté sur le Trône ni dominé dans l'Etat; exemple unique dans l'Histoire de la Religion, & dont l'Eglise Gallicane partage la gloire avec ses Souverains.



V.
SIÈCLE.

ARTICLE IV.

*Hérésies qui s'élevèrent dans l'Orient.
Leur génération ; leurs effets : moyens
employés pour les détruire.*

ARIUS avoit nié la divinité du Verbe, en assurant qu'il n'étoit pas éternel comme le Père, ni consubstantiel à ce Dieu unique & suprême dont le Christianisme avoit répandu la connoissance dans le monde. Macédonius & ses disciples, avoient appliqué au S. Esprit, les raisonnemens & les textes dont les Ariens se servoient, pour attaquer les divins attributs de l'Homme-Dieu. La doctrine d'Arius conduisoit naturellement à celle qui reconnoît en J. C. deux personnes, divine & humaine, distinguées l'une de l'autre, de manière qu'il ne possédoit proprement aucun des attributs de la Divinité, & qu'on ne pouvoit l'appeller Dieu, qu'en conséquence d'une union morale à laquelle il avoit mérité d'être élevé, par le bon usage qu'il avoit fait de son libre arbitre. Ce dernier principe est un des fondemens de l'hérésie de Nestorius. On la vit naître du sein de

l'Arianisme, dont elle n'étoit en quelque sorte qu'une branche nouvelle. Ce principe étoit emprunté de Théodore de Mopsueste. Rempli des idées qui ont été poussées si loin dans ces derniers tems par les Sociniens, cet Evêque dont nous aurons lieu de parler plus au long dans la suite, soumettoit les dogmes de la foi aux lumières de la raison, & n'admettoit que les doctrines claires, intelligibles, & qui n'offrent à l'esprit humain rien qui soit au-dessus de sa portée. Un systême qui faisoit disparaître toutes les obscurités, devoit être saisi par tous ceux dont l'incompréhensibilité des Mystères blessoit l'orgueil, & qui cherchoient à concilier la foi avec la raison. Appliqué à l'Incarnation, & combiné avec les principes d'Arius, il enfanta le Nestorianisme. Transporté aux difficultés de la Prédestination & de la Grace, il donna naissance aux erreurs de Pélage, comme on le verra dans l'article suivant.

Nestorius reprit la trace encore récente des idées que les Ariens avoient semées dans l'Eglise; & comme Apollinaire avoit confondu les deux natures en refusant une ame humaine à J. C., pour mieux s'éloigner des disciples d'Arius.

V.
s l'Orient.
ts : moyens

du Verbe,
ernel com-
à ce Dieu
ristianisme
e dans le
disciples,
, les rai-
les Ariens
les divins
a doctrine
nt à celle
rsonnes,
l'une de
possédoit
ts de la
'appeller
ne union
ité d'être
voit fait
principe
ésie de
sein de

V.
SIÈCLE.

ni par conséquent que la Vierge Marie fût Mère de Dieu, comme l'Eglise l'avoit toujours dit. Par-là, il détruisoit l'union hypostatique, & la réduisoit à une union purement morale. Il n'y avoit donc plus de composé théandrique, & la sainte Vierge n'étoit plus que la Mère du Christ. Il prétendoit trouver du ridicule & même de l'impiété dans ces façons de parler consacrées par l'Ecriture & la tradition. . . . *Un Dieu né dans le temps, un Dieu souffrant & humilié, un Dieu pauvre & obéissant, un Dieu mort sur la croix & mis dans le tombeau.* Il prétendoit que c'étoit imiter le langage des payens, & faire passer dans le Christianisme les absurdités qu'on reprochoit avec tant de raison aux aveugles partisans de l'idolâtrie. Telle est exactement l'analyse des principes de Nestorius, & du système qu'il s'étoit formé sur le mystère de l'Incarnation : analyse qui résulte de ses écrits & de ceux qu'on a publiés contre lui.

Personne n'étoit plus propre que Nestorius, à faire valoir ces nouvelles idées sur la Religion, & à les mettre en crédit. Il avoit été élevé dans un Monastère voisin d'Antioche, & il avoit pris dans

V.
 SIÈCLE. la retraite le goût de la méditation, la gravité du maintien, l'extérieur austère & mortifié. Il s'étoit acquitté pendant quelque tems, & avec succès, des fonctions de Catéchiste. Il parloit avec noblesse & facilité. Ses talens & ses belles qualités l'avoient déjà fait connoître à la Cour, lorsque l'Eglise de Constantinople vint à perdre son Evêque, & Théodose le Jeune crut avoir trouvé en lui, l'homme le plus capable de remplir dignement le Siège de la Ville impériale. L'Empereur ignoroit qu'il joignoit à tout ce qu'on voyoit d'estimable en lui, une présomption qui lui faisoit regarder comme ennemi quiconque osoit le contredire; un attachement d'éducation & de choix aux principes de Théodore de Mopsueste dont il avoit été le disciple; une dissimulation profonde, & une opiniâtreté invincible à soutenir les opinions qu'il avoit une fois adoptées.

Son zèle pour la foi de Nicée, ses discours éloquens, sa modestie, son respect pour la mémoire de S. Jean Chrysostôme, qu'il se proposoit pour modèle, & les instances qu'il ne cessoit de faire auprès de l'Empereur pour l'expulsion des hérétiques, lui firent bientôt la ré-

pu
 zél
 la
 qu
 esp
 son
 rep
 sel
 roi
 à f
 ver
 en
 en
 nat
 attr
 tin
 heu
 ce
 fei
 qu
 me
 sion
 par
 ind
 vin
 fem
 ()
 No
 inte

putation d'un grand Evêque & d'un zéléateur intrépide de la vérité. Estimé à la Cour, honoré par le peuple, il crut qu'il pouvoit hasarder, pour sonder les esprits, quelques-unes des idées qui faisoient partie de sa doctrine, prêt à se replier, ou à se développer davantage, selon que cette première tentative auroit un succès plus ou moins favorable à ses vues. Il n'osa d'abord prêcher ouvertement les erreurs qu'il avoit réduites en système, ni enseigner qu'il y avoit en J. C. deux personnes, comme deux natures, incommunicables dans leurs attributs, de même qu'elles sont distinctes dans leur essence : ç'auroit été heurter de front les notions reçues. Mais ce qui revenoit au même pour son dessein, il attaqua le titre de Mère de Dieu qu'on donnoit à la sainte Vierge, comme un langage populaire, une expression peu exacte, & même une façon de parler dangereuse, en ce qu'elle pouvoit induire les simples à croire que la Divinité avoit reçu l'être dans le sein d'une femme.

Quelque précaution que l'artificieux Novateur eût prise pour déguiser ses intentions & glisser doucement son ve-

V.
S I È C L E.

nin, toutes les oreilles pieuses furent révoltées d'un langage si nouveau pour elles. Pourquoi refuser à la Vierge Marie la qualité de Mère de Dieu qu'on lui avoit toujours accordées, si J. C. son Fils étoit en effet Dieu & homme tout ensemble? On vouloit donc dépouiller le Fils de Marie de sa divinité, n'en faire qu'un pur homme, & détruire l'union personnelle de la nature divine avec la nature humaine, dans le Sauveur du monde. Ce fut-là le premier cri de la foi, contre la doctrine impie du Patriarche. On étoit en possession de la doctrine opposée, & l'on apperçut du premier coup-d'œil tout le danger de celle qu'il vouloit introduire. On murmura, on interrompit ses discours, l'indignation augmentoit à mesure qu'il s'efforçoit d'établir ses principes; enfin on se souleva ouvertement contre lui, & l'on cria de toute part à l'impiété.

Ce coup d'essai n'étoit pas flatteur pour l'amour-propre d'un hérésiarque, qui n'avoit risqué cette première attaque, en présence d'un peuple accoutumé à l'applaudir, que dans l'espérance du plus heureux succès. Mais la conduite

qu'i
ce c
suint
cara
de
que
Le
de f
touc
ger
l'au
ne
outr
rép
mur
sag
&
que
pou
qu'
les
s'él
qui
des
l'Er
C
mer
de:
affc

qu'il tint à cette occasion fit sentir tout ce qu'on avoit lieu de craindre pour la fuite, de son esprit opiniâtre & de son caractère emporté, sur-tout, si la colère de Dieu permettoit qu'il sortît vainqueur du combat qu'il venoit d'engager. Le cri de la foi qui s'élevoit avec tant de force contre la nouveauté, auroit dû toucher Nestorius, en lui faisant envisager tous les maux dont il alloit être l'auteur : mais la résistance qu'il éprouva ne servit qu'à l'aigrir. La prison, les outrages, les châtimens, furent la seule réponse qu'il employa, pour appaiser les murmures & justifier sa foi. C'étoit l'usage qu'il faisoit de son crédit à la Cour, & il ne voyoit pas que c'étoit avouer que la raison & la vérité n'étoient pas pour lui. Ces violences produisirent l'effet qu'on en devoit attendre. On s'irrita, les esprits s'échauffèrent, les plaintes s'élevèrent jusqu'au Trône, & le Clergé qui s'étoit séparé du Patriarche, présenta des requêtes véhémentes contre lui à l'Empereur.

Cependant les écrits de Nestorius commençoient à faire du bruit dans le monde; ses disciples qui étoient déjà en assez grand nombre pour former un

V.
SIÈCLE.

V.
S I È C L E R.

parti, les répandoient avec ce zèle remuant & audacieux, qui anime tous les jours les sectes naissantes. Ils étoient connus dans l'Orient, on les lisoit dans les Monastères d'Egypte, & ils avoient pénétré jusqu'à Rome. Par-tout le scandale & le soulèvement fut le même. Le Pape S. Célestin, que Nestorius avoit tâché de séduire par des lettres artificieuses, assembla un Concile, où ses écrits furent examinés, & comparés avec l'enseignement de l'Eglise, consignés dans les ouvrages des Pères. Sa doctrine fut condamnée, & on lui accorda dix jours pour la condamner lui-même, s'il vouloit se mettre à couvert de l'anathème dont on le menaçoit. S. Cyrille d'Alexandrie fut chargé de l'exécution de ce décret : c'étoit l'adversaire le plus zélé de la nouvelle erreur. Dès qu'elle avoit commencé à se manifester, il s'étoit armé pour la combattre, & depuis il n'avoit cessé de la poursuivre. Aussi Nestorius & ses partisans n'épargnoient rien pour le décrier dans sa doctrine, dans ses mœurs & dans ses intentions : ce sont les procédés ordinaires des Novateurs, à l'égard de ceux qui s'opposent à leurs projets de séduction.

« Cyrille étoit un homme ombrageux,
 » inconfidéré ; il voyoit l'erreur par V.
 » tout ; il suffisoit de ne pas penser S I È C L E .
 » comme lui pour être qualifié d'hé-
 » tique ; c'étoit par vanité qu'il cher-
 » choit à se faire une réputation , en
 » s'élevant contre un fantôme ; on n'igno-
 » roit pas combien les talens & l'auto-
 » rité du Patriarche de Constantinople
 » lui donnoient de jalouste ; son oncle ,
 » Théophile d'Alexandrie , n'avoit-il
 » pas été l'envieux & le persécuteur
 » de S. Jean Chrysofôme ? D'ailleurs
 » ne voyoit-on pas que Cyrille n'atta-
 » quoit la doctrine de Nestorius que par
 » attachement aux erreurs d'Apollinaire,
 » si justement proscrites ? » Langage de
 » sectaires, qui voudroient éviter la fou-
 » dre prête à les frapper , mais qui n'en
 » veulent pas prendre le vrai moyen , en
 » renonçant à leur doctrine. S. Cyrille
 » ne fut point intimidé par ces déclama-
 » tions odieuses ; il ne voyoit que le
 » danger de la foi ; & plus on monroit
 » d'animosité contre lui , plus il sentit qu'il
 » y avoit de réalité dans le péril qui causoit
 » ses alarmes.

Les choses étoient dans cet état , lors-
 que l'Empereur , à la sollicitation des

V. **S I È C L E.** Eglises, convoqua un Concile universel dans la Ville d'Éphèse. La Lettre circulaire de l'Empereur est du 19 Novembre 430, & le Concile est indiqué au mois de Juin 431. Il n'y avoit plus que ce moyen de rétablir la paix & de faire triompher la vérité. Tous les Evêques d'Orient & d'Occident y furent appelés. Nestorius prévoyant que S. Cyrille, déjà honoré de la confiance du Pape S. Célestin, seroit l'ame de cette assemblée, & sachant d'ailleurs que personne n'étoit plus instruit du fonds de la dispute, & ne connoissoit mieux les vrais principes de sa doctrine, travailla de tout son pouvoir à le rendre suspect. Il vouloit même qu'il ne fût parlé dans le Concile, ni du dogme sur lequel il prétendoit que tout le monde étoit d'accord, ni des erreurs qu'on lui imputoit, & qu'il traitoit de question de mots, ni du titre de Mère de Dieu, la sainte Vierge étant généralement reconnue pour Mère du Christ, & cette qualité suffisant à sa gloire. Mais l'objet dont il prétendoit que le Concile devoit s'occuper sérieusement, étoient les accusations faites contre Cyrille d'Alexandrie, dont le caractère brouillon, disoit-il, étoit la

cause de tous les troubles. Nestorius avoit réussi à inspirer ces préventions à l'Empereur ; & ce Prince convaincu que le Patriarche d'Alexandrie avoit raison pour le fonds, ce qui paroissoit vraisemblable, attendu le grand nombre d'Evêques qui pensoient comme lui, étoit néanmoins porté à croire qu'il avoit tort dans la forme & les procédés.

Dans cette disposition des esprits, les Evêques se rendoient à Ephèse, & déjà le jour indiqué pour l'ouverture du Concile étoit arrivé. Cependant les Prélats de ce qu'on appelloit le Diocèse d'Orient, à la tête desquels étoit Jean, Patriarche d'Antioche, ne venoient point. On soupçonnoit leur retardement d'être occasionné par les intrigues de Nestorius, qui vouloit avoir le tems de les mettre dans ses intérêts, pour les employer ensuite à ce qu'il avoit projeté contre S. Cyrille. Les Evêques qui étoient à Ephèse, se plaignoient de ce qu'on perdoit des momens précieux. Jean d'Antioche & ses Evêques, disoit-on, n'étoient pas plus nécessaires à l'ouverture du Concile, que les députés du Pape qui n'étoient pas non plus arrivés ; lorsqu'ils viendroient les uns & les au-

V.

SIÈCLE.

tres, on leur rendroit compte de ce qui
 V. auroit été fait jusques-là. D'ailleurs,
 S I È C L E. Nestorius intriguoit vivement; on favoit
 qu'il dispoit à son gré du Comte
 Candidien, Commissaire de la Cour,
 & on avoit tout à craindre de l'union
 de deux hommes si artificieux & si
 puissans. Ces raisons déterminèrent S.
 Cyrille à faire l'ouverture du Concile
 le 22 Juin, dans la grande Eglise d'E-
 phèse consacrée à la Vierge Marie. S.
 Cyrille y présida, au nom du Pape
 S. Célestin, qui n'avoit pu s'y transf-
 porter.

On commença par citer canonique-
 ment Nestorius à comparoître devant
 l'assemblée, pour y répondre sur sa
 doctrine. Il refusa de se rendre à cette
 sommation, sur la prétention qu'on ne
 devoit rien faire avant l'arrivée des
 Orientaux. Mais on n'eut aucun égard
 à ce foible subterfuge, dont on péné-
 troit bien le motif. La doctrine de
 Nestorius fut examinée dans ses propres
 écrits, & dans ceux que S. Cyrille avoit
 faits pour le réfuter. Il fut convaincu
 par cet examen, & par la déposition
 d'un grand nombre d'Evêques qui avoient
 été en liaison avec lui, d'avoir enseigné...

qu'il y a deux personnes en J. C., & par conséquent deux Fils, l'un qui est Dieu, engendré de Dieu, l'autre qui n'est qu'homme, né de Marie; laquelle n'est & ne peut être appelée Mère de Dieu, mais seulement Mère du Christ. Ces impiétés révoltèrent tous les membres du Concile; qui s'écrièrent unanimement: *Anathème à Nestorius; anathème à l'impie; que celui qui n'anathématise pas Nestorius, soit anathème.* On reconnut ensuite que les douze articles de doctrine connus sous le nom d'*anathématismes*, opposés par S. Cyrille aux écrits de Nestorius, exprimoient le dogme catholique sur l'objet de la contestation, & l'on prononça la Sentence de condamnation contre les écrits & la personne du Patriarche, qui fut privé de sa dignité & retranché de toute assemblée ecclésiastique. Les fidèles attendoient avec la plus vive impatience l'issue de cette première session: ils environnoient en foule l'Eglise où se tenoit l'assemblée. Lorsque les Pères du Concile sortirent, & qu'on eut appris la décision qui venoit d'être prononcée, le peuple transporté de joie, se jettoit aux pieds des Evêques & les baisoit avec

— respect ; comme pour les remercier
 V. d'avoir conservé la sainte Vierge dans
 S I È C L E. la possession du titre glorieux de Mère
 de Dieu.

Le décret du Concile fit une impres-
 sion bien différente sur l'esprit de Nes-
 torius & de ses partisans, mais il ne les
 déconcerta point. Jean d'Antioche étant
 arrivé avec les Evêques Orientaux qui
 l'accompagnoient, Nestorius qui les avoit
 déjà fait prévenir, alla au-devant d'eux
 avec ses adhérens, & tous ensemble, sans
 observer aucune forme, tinrent un pré-
 tendu Concile dans l'hôtellerie même où
 Jean & ses Evêques étoient descendus.
 Ils annullèrent ce qui s'étoit fait sans
 eux, & déposèrent S. Cyrille & Mem-
 non, Evêque d'Ephèse, comme auteurs
 de ce qu'ils appelloient, trouble & per-
 sécution. Démarche d'autant plus im-
 prudente de la part de Jean d'Antioche
 & des Evêques qui le suivoient, que
 le Concile leur avoit député, pour les
 inviter à venir prendre leur place dans
 l'assemblée, & les avertir de ne point
 communiquer avec Nestorius qui venoit
 d'être déposé.

Cependant les députés du Pape, Ar-
 cadius, Projectus, Evêques, & Philippe,

Prè
 le r
 cati
 la p
 avo
 can
 qui
 més
 aya
 tioc
 avo
 pre
 irrè
 ave
 de l
 ce c
 tion
 fut
 qui
 Juin
 par
 I
 faut
 Cor
 du
 rité
 les
 eût
 on

Prêtre de l'Eglise Romaine, étant arrivés le 10 Juillet, on leur donna communication de tout ce qui s'étoit passé dans la première session. Ils reconnurent qu'on avoit procédé dans l'ordre & suivant les canons. Le décret de la foi & celui qui dégradoit Nestorius furent confirmés; après quoi S. Cyrille & Memnon ayant présenté requête contre Jean d'Antioche & son Conciliabule, qui les avoient déposés sans formalités, sans preuves & sans pouvoir, cette déposition irrégulière fut déclarée nulle, & Jean avec les Evêques de son parti retranchés de la communion ecclésiastique, jusqu'à ce qu'ils eussent souscrit à la condamnation de Nestorius & de ses erreurs. Telle fut l'issue du Concile général d'Ephèse, qui avoit eu sept sessions, depuis le 22 Juin jusqu'au 31 Juillet. Il fut souscrit par cent quatre-vingt-dix-neuf Evêques.

L'Empereur, trompé d'abord par les fausses relations de Nestorius & du Comte Candidien, contredites par celles du Concile, ne pouvoit démêler la vérité, & penchoit à traiter également les deux partis, comme si leur conduite eût été également reprehensible. Mais on parvint à éclairer sa religion, par

V.
SIÈCLE.

remercier
ierge dans
x de Mère

ne impres-
rit de Nes-
ais il ne les
ioche étant
entaux qui
ui les avoit
evant d'eux
mble, sans
nt un pré-
e même où
descendus.
fait sans
& Mem-
ne auteurs
ble & per-
plus im-
Antioche
ent, que
pour les
lace dans
ne point
qui venoit

ape, Ar-
Philippe,

l'entremise du saint Abbé Dalmace ;
 V. homme d'une vertu généralement re-
 connue, pour qui Théodose & toute la
 Cour avoient la plus singulière vénération.
 Il déterminâ le Prince à recevoir les dé-
 putés du Concile & à les entendre. Inf-
 truit de la vérité des faits, Théodose
 révoqua les ordres qu'il avoit donnés
 contre S. Cyrille, & relégua Nestorius
 dans le Monastère d'où il avoit été tiré,
 pour être placé sur le Siège de Con-
 stantinople.

Cependant le schisme dont Jean d'An-
 tioche avoit été l'auteur par sa conduite
 imprudente, duroit toujours, & cette
 rupture ne s'entretenoit qu'aux dépens
 du bon ordre, de la paix & de la charité.
 C'étoit un scandale dans la Religion,
 & un sujet de triomphe pour les ennemis
 de l'Eglise. Théodose attribuoit le mau-
 vais succès de ses armes aux funestes
 divisions de l'Eglise. Il n'oublia rien
 pour les terminer, & jugeant que la paix
 dépendoit de la réconciliation de S. Cy-
 rille avec Jean d'Antioche, il employa
 tous ses soins & toute son autorité pour
 la procurer. « Enfin, dit un savant Auteur
 de nos jours : » après mille difficultés,
 » mille délicatesses, mille précautions
 » pour

» P
 » p
 » e
 M
 d'A
 vire
 & a
 retr
 régl
 qui
 sévé
 qu'o
 coup
 sans
 info
 que
 ueux
 long
 l'exil
 sans
 l'ébr
 dans
 une
 soure
 soure
 fait t
 défen

(1)
 To

» pour la Religion, pour l'honneur,
 » pour la vanité, la paix fut conclue
 » entre ces deux Evêques.» (1)

V.
 SIÈCLE.

Mais les Prélats qui avoient suivi Jean d'Antioche dans le schisme, ne le suivirent pas dans sa réunion avec S. Cyrille & avec l'Eglise. Nestorius du fond de sa retraite nourrissoit les animosités, & régloit toutes les démarches de son parti, qui étoit toujours nombreux, malgré la sévérité des anciennes Loix impériales qu'on faisoit tomber sur eux, & les coups d'autorité que Théodose frappoit sans cesse pour les extirper. L'Empereur informé de ses intrigues, & convaincu que c'étoit un homme remuant, factieux, opiniâtre, qui avoit médité dès long-tems de se faire chef de secte, l'exila dans la Thébaïde où il mourut, sans que rien eût jamais été capable de l'ébranler. Ainsi trouve-t-on quelquefois dans les partisans de l'erreur un courage, une fermeté, une conduite mâle & soutenue, qui auroient été pour eux la source d'une vraie gloire, s'ils eussent fait servir ces qualités estimables à la défense de la vérité. Mais quand on

(1) M. l'Abbé Plugnet.
 Tome II.

rencontre de ces exemples dans l'Histoire, il faut se souvenir que ce ne sont pas les souffrances qui font les Martyrs & les Confesseurs, mais la cause pour laquelle on souffre : *Martyrem non facit pœna, sed causa*, S. Cypr.

V.
SIÈCLE.

Le Nestorianisme ne finit pas avec ce siècle. Chassé de l'Empire par les rigueurs qu'on exerçoit contre ses partisans, il passa dans la Perse, où il fit des progrès rapides. De-là cette hérésie se répandit du nord au midi de l'Asie, depuis la Tartarie & l'Arménie jusqu'à l'Inde, & forma dans ces vastes contrées des Eglises nombreuses, qui subsistèrent avec éclat jusqu'aux conquêtes des Mahométans. Elles ne sont pas encore totalement éteintes aujourd'hui, mais ce ne sont plus que des sociétés obscures, plongées dans l'ignorance & méprisées des autres sectes. On les connoît sous le nom de Chaldéens ou Nestoriens d'Asie.

Ce furent encore l'imprudente curiosité de l'esprit humain, toujours avide de pénétrer & de comprendre ce qu'il doit se contenter d'adorer, & la subtilité inquiète des Grecs, qui donnèrent naissance à l'hérésie dont le Moine Eutychès fut l'auteur. On verra par ce nouvel

ex
ma
au-
deu
dan
crit
Ch
éto
tivi
erre
par
J. C
ture
acti
résu
dire
plif
gibl
glif
que
cipe
de c
autre
pas
de c
sens
faim
souff

exemple combien il est dangereux, en matière de dogme, de faire un seul pas au-delà des bornes posées par la foi.

Le germe de l'erreur qui confond les deux natures en J. C. étoit renfermé dans celles que l'Eglise avoit déjà profcrites. Apollinaire avoit supposé un Christ, dont la divinité du Verbe éternel étoit l'ame, le moteur, le principe d'activité. Nestorius, pour s'éloigner d'une erreur qui confondoit ce que la foi sépare, avoit imaginé deux personnes en J. C., tellement distinguées par la nature qui leur étoit propre, & par les actions qui en étoit l'effet, qu'il en résultoit deux Fils, & qu'on pouvoit dire dans ce système imaginé pour simplifier le dogme & le rendre intelligible, que le Christ étoit divisé. L'Eglise avoit défini contre Apollinaire, que l'humanité en J. C. avoit pour principe de ses actions une ame de la nature de celles qui animent & font agir les autres hommes, sans quoi il ne seroit pas un vrai homme; & l'on seroit obligé de dire que Dieu auroit été, dans le sens propre & physique, le sujet de la faim, de la soif, des infirmités, des souffrances & des autres accidens de

=====
 V.
 S I È C L E. l'humanité. Elle avoit pareillement défini contre Nestorius, qu'il n'y a qu'une personne dans le Fils de Dieu incarné, par l'effet de l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine, qui ne forme qu'un seul & même tout du composé théandrique. Telle étoit la foi catholique. L'Eglise l'énonçoit par des propositions claires, simples & précises, dont elle n'expliquoit point la raison, le *modus*, parce que c'est en cela que consiste le mystère, dont Dieu s'est réservé le secret.

Mais ce secret divin, ce *modus* du Mystère, l'intelligence humaine vouloit le découvrir, ce qu'elle ne pouvoit entreprendre, sans franchir les termes où elle devoit s'arrêter. La simplicité de la foi qui se borne à déterminer les objets de la soumission, & qui n'est point établie pour contenter la curiosité indiscrète, ne satisfaisoit pas ceux qui en vouloient savoir plus que l'Eglise, & qui ne condamnoient pas avec elle Apollinaire, Nestorius, tout hérétique, tout scrutateur des Mystères, par le motif d'une parfaite docilité. On s'efforçoit donc de combiner en mille manières différentes les idées de nature, de per-

fon
 à la
 rieu
 Tou
 res
 l'Ap
 expr
 qui
 deve
 Nest
 expr
 par
 ples
 erro
 reille
 Nest
 vers
 qui
 N
 marc
 main
 le pr
 faire
 où re
 qui
 pren
 de s
 attach
 "

sonne, d'union & d'unité, pour s'élever à la connoissance de cette raison ultérieure qu'on ambitionnoit de savoir. **V.**
SIÈCLE.
 Tout homme qui admettoit deux natures, étoit Nestorien, au jugement de l'Apollinariste, prévenu contre toute expression opposée à l'unité; & tout fidèle qui ne confessoit qu'une seule personne, devenoit Apollinariste au jugement du Nestorien, qui s'opiniâtroit à vouloir exprimer fortement la distinction. C'étoit par zèle contre Apollinaire & ses disciples, que Nestorius avoit conçu le système erroné dont il fut le père; & ce fut pareillement un zèle plein d'ardeur contre Nestorius & ses partisans, qui conduisit vers l'écueil opposé le nouvel hérésiarque qui va paroître.

Nous sommes toujours attentifs à remarquer cette marche de l'esprit humain, pour faire de plus en plus sentir le prix de ce milieu si précis & si nécessaire à tenir, mais si facile à excéder, où réside la vérité. C'est l'Eglise seule qui le fixe par ses décrets, & qui apprend aux fidèles, par l'enseignement de ses Pasteurs, à s'y tenir fortement attaché.

« Après la condamnation du Nesto-
 C iij

» rianisme , dit le judicieux Ecrivain
 V. que nous avons déjà cité , » tout étoit
 S I È C L E. » préparé pour l'hérésie opposée. Une
 » secte opiniâtre , fanatique , séditionneuse ,
 » étoit prête à se former dans l'Eglise ;
 » & pour la faire éclater , il ne falloit
 » qu'un homme qui eût beaucoup de
 » zèle contre le Nestorianisme , peu de
 » lumières , de l'austérité dans les mœurs ,
 » de l'opiniâtreté dans le caractère , &
 » quelque célébrité » : cet homme fut
 Eutychès , Supérieur d'un Monastère
 nombreux , & chef de tous les Moines
 qui vivoient réunis en plusieurs Com-
 munautés autour de Constantinople.

Il étoit en grande réputation de vertu
 à la Cour. L'Impératrice Eudoxie avoit
 une confiance presque aveugle en lui ,
 & protégea toujours son parti , même
 après sa mort. Le peuple , toujours porté
 à supposer la sainteté où il voit l'exté-
 rieur de la pénitence , une vie austère
 & des mœurs qui annoncent une ame
 pure , le regardoit comme un homme
 extraordinaire. Son zèle ardent contre
 les Nestoriens , qui alloit jusqu'à invo-
 quer sans cesse l'autorité pour les abat-
 tre , tandis qu'il n'eût fallu employer
 que la raison & la douceur pour les

instr
 les t
 rech
 hom
 l'Ég
 qui
 silen
 dist
 tou
 poi
 du
 poi
 pos
 deu
 fait
 & c
 il e
 nat
 laq
 n'av
 être
 s'é
 due
 d'ea
 n'eu
 I
 avo
 hon
 par

instruire, l'avoit rendu célèbre parmi les Catholiques. Par-là, il s'étoit vu recherché des Evêques, comme un homme qui pouvoit utilement servir l'Eglise; & contre les loix de son état qui le devoient à la retraite & au silence, il étoit parvenu à jouer un rôle distingué dans le monde. Il voyoit partout le Nestorianisme, & ne connoissant point les bornes où le défenseur éclairé du dogme doit s'arrêter, il ne trouvoit point d'expression trop forte, pour l'opposer au langage de ceux qui admettoient deux personnes dans le Fils de Dieu fait homme. A force de presser l'erreur & de vouloir être précis dans les termes, il en vint jusqu'à dire que les deux natures distinguées avant l'opération par laquelle le Verbe éternel s'étoit incarné, n'avoient plus formé depuis qu'un même être, une même substance, & qu'elles s'étoient unies l'une à l'autre, confondues, identifiées, comme deux gouttes d'eau qui s'approchant & se touchant, n'en forment plus qu'une par leur union.

Les Moines, sur lesquels Eutychès avoit un empire absolu, & dont il honoroit la profession par son crédit, par l'éclat de sa réputation, s'étoient

V. pénétrés de sa doctrine, & attachioient
 tellement l'orthodoxie aux expressions
 dont il les avoit accoutumés à se ser-
 vir, qu'ils les regardoient comme la
 seule pierre de touche, qui fût propre
 à discerner le Catholique du Nestorien.
 Ces hommes oisifs, que la solitude ren-
 doit opiniâtres & durs, avoient quitté
 le travail des mains & les autres exer-
 cices pénibles des anciens Moines, pour
 la contemplation & la dialectique. Ils
 se tenoient prêts à soutenir leur maître
 contre quiconque oseroit l'attaquer, au
 risque de mettre en feu l'Église &
 l'Empire, pour défendre des opinions,
 qui étoient dans leur estime, ce que
 la foi avoit de plus précieux & de plus
 sacré.

L'attaque ne tarda pas. La doctrine
 d'Eutychès fut dénoncée aux juges de la
 foi, dans un Concile tenu à Constan-
 tinople en 448. Cité plusieurs fois, &
 refusant toujours de comparoître, sous
 de faux prétextes, il se présenta enfin,
 & avoua sa doctrine, qu'il maintint saine
 & orthodoxe. Il fut condamné comme
 hérétique, déposé du sacerdoce, dépos-
 sédé du gouvernement de son Monas-
 tère, & excommunié. On peut imagi-

ner combien ce coup fut sensible aux Moines disciples d'Eutychès, les clameurs qu'ils répandirent, & les intrigues auxquelles ils se livrèrent. L'Empereur, (c'étoit Théodose le Jeune) prévenu en faveur d'Eutychès, & ne pouvant croire qu'un homme, en apparence si vertueux, fût un hérésiarque, lui accorda la révision de ce qui s'étoit fait contre lui au Concile de Constantinople, & convoqua à cet effet, pour le mois d'Avril de l'année suivante, un Synode universel à Ephèse.

Il faut considérer avec attention ce qui se passa dans cette assemblée. C'est peut-être la scène la plus horrible que l'erreur & le fanatisme aient jamais eu l'audace de jouer. On ne conçoit pas comment des hommes consacrés au Dieu de paix & de sainteté, dans le rang sublime de l'épiscopat, ont pu se porter aux atrocités qui s'y commirent. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, homme fier & violent, ami d'Eutychès & favorable à sa doctrine, y présida. L'eunuque Chrysaïre, premier Ministre de Théodose, autre ami du Moine proscrit, courtisan peu instruit des matières théologiques, & vain de son pouvoir,

V. en fut le modérateur. On cita S. Flavien, Patriarche de Constantinople, qui avoit condamné Eutychès, & Eusébe, Evêque de Dorylée, qui l'avoit dénoncé. On les déposa, sans qu'ils pussent se faire entendre, sans aucun égard aux demandes des Légats que le Pape S. Léon avoit envoyés, qui réclamoient l'observation des règles canoniques, & sans qu'on leur permît de faire lecture de la Lettre adressée au Concile, dont ils étoient porteurs. Eutychès ne rétracta point ses erreurs; ne justifia pas même sa doctrine; il se contenta de présenter une requête par laquelle il déclaroit qu'il s'en tenoit à la foi du Concile de Nicée, confirmée à Ephèse, & sans autre explication, il fut rétabli dans la dignité du Sacerdoce & dans les droits attachés au titre d'Abbé. Les Evêques ne vouloient pas signer des actes où toutes les règles étoient violées. On fit entrer, pour les y contraindre, des soldats armés qui les maltraitèrent, sans épargner les Légats du Pape. S. Flavien fut jeté par terre, foulé aux pieds, & mourut quelques jours après des coups qu'il avoit reçus. Telle fut la conduite & la fin de cette assemblée à jamais honteuse pour

ceux qui en furent les chefs, & qui n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom trop justement mérité, de *brigandage d'Ephèse*. Cependant Théodose, trompé par ceux qui l'environnoient, donna un Edit pour confirmer ce prétendu Concile, & prescrire l'observation de ses décrets.

Les circonstances d'un pareil événement ne pouvoient demeurer secrètes, & le triomphe de l'iniquité devoit cesser, dès qu'on connoîtroit les moyens odieux dont elle s'étoit servie. Le Pape S. Léon apprit ce qui venoit de se passer à Ephèse, par l'Archidiacre Hilaire, le seul de ses Légats qui avoit pu s'évader. Quelle douleur pour le chef de l'Eglise, qui voyoit la foi en danger, les saintes règles foulées aux pieds, & ceux qui devoient être l'ornement du Sacerdoce, exerçant contre leurs confrères des violences qu'on auroit peine à pardonner aux hommes les plus barbares! Quel parti devoit-il prendre dans une conjoncture si dangereuse & si nouvelle? Excommunieroit-il les auteurs du mal, gens accrédiés & furieux? Assembleroit-il un Concile de tout l'Occident, pour l'opposer à l'Orient qui paroissoit

V. **SIÈCLE.** entraîné dans l'erreur? Se contenteroit-il de faire un décret sur le dogme, pour fixer le vrai sens des termes, & en prévenir l'abus qui confond tout & perpétue les disputes à jamais? Il voyoit du danger à tout, dans le degré de chaleur où les esprits étoient parvenus. Il se défia de sa propre sagesse, & mit toute son espérance aux promesses de J. C., qui veille sur son Eglise, & qui ramène le calme quand il veut, au plus fort de la tempête. Dieu fut le guide de sa prudence. Il lui inspira d'assembler les Evêques d'Italie à Rome, & de se borner à mettre la vérité en sûreté, par une décision conforme à la tradition de l'Eglise Romaine. Il écrivit ensuite les Lettres les plus touchantes à Théodose, à sainte Pulchérie sa sœur, à Valentinien III, pour exciter leur piété, & les engager par les motifs les plus pressans, à venir au secours de l'Eglise, dans un tems où la foi étoit si vivement attaquée. Ce saint Pape desiroit un Concile œcuménique en Occident, où les passions & les rivalités qui troubloient l'Orient n'avoient pas pénétré; mais il ne put l'obtenir.

Marcien étant monté sur le Trône

imp
 Thé
 à ch
 à la
 zélé
 born
 tant
 Ana
 à te
 rial
 avec
 part
 Ils r
 thèr
 la c
 pré
 con
 45
 est
 ave
 I
 célé
 de l
 dist
 n'éc
 Evê
 fain
 mir
 bea

impérial d'Orient, après la mort de Théodose II, les choses commencèrent à changer de face, & le parti favorable à la vérité reprit courage sous un Prince zélé pour la foi, & qui connoissoit les bornes de son pouvoir. Ce premier instant de repos fut sagement employé par Anatolius, Patriarche de Constantinople, à tenir un Concile dans la Ville impériale, en présence des Légats du Pape, avec quelques Evêques qui avoient pris part comme lui au brigandage d'Ephèse. Ils réparèrent cette foiblesse, dirent anathème à Eutychès, & rentrèrent dans la communion du S. Siège. Ce Concile prépara les voies à celui de Chalcedoine, convoqué par l'Empereur Marcien en 451, & qui ouvrit le 8 Octobre. Il est important d'en suivre les opérations avec quelque détail.

La Ville de Chalcedoine, où il fut célébré, étoit une des plus florissantes de la Propontide, en face & à quelque distance de Constantinople, dont elle n'étoit séparée que par le Bosphore. Les Evêques s'assemblèrent dans l'Eglise de sainte Euphémie, renommée par les miracles que Dieu y opéroit, par la beauté de son architecture & l'étendue

de ses bâtimens. On n'est point d'accord sur le nombre précis des Pères dont ce Concile étoit composé; mais il résulte de plusieurs monumens de ce siècle, qu'il y en avoit plus de six cens, quoique les souscriptions n'en fassent connoître qu'environ trois cens cinquante. Le premier objet des Prélats qui composoient cette vénérable assemblée, fut de régler d'une manière irrévocable ce qui appartenoit à la foi. La Lettre de S. Léon à S. Flavian de Constantinople, fut la base de tout ce qu'on fit à cet égard. La matière de l'Incarnation y étoit traitée, avec toute la lumière, & toute la précision dont un Mystère si profond est susceptible. Elle fut lue en plein Concile dans la seconde session, & tous les Pères s'écrièrent plusieurs fois: *Pierre a parlé par Léon.* La définition de foi fut dressée par une commission de dix-sept Evêques, choisis à cet effet, & à la tête desquels étoient les Légats du Pape, avec Anatolius de Constantinople. Elle fut unanimement reçue & souscrite dans la sixième session, le 25 Octobre, en présence de l'Empereur Marcien, qui harangua le Concile, & se félicita d'avoir contribué au maintien

V.

S I È C L E.

de la
 l'usage
 l'exer
 défin
 Dieu
 aussi
 à D
 tanti
 qu'il
 chan
 deux
 perso
 l'une
 cette
 cette
 perso
 affect
 conf
 seule
 du V
 unio
 ratiq
 deux
 enge
 cles
 égal
 étern
 hom
 sanc

de la foi & au triomphe de l'Eglise, par l'usage légitime de son autorité, à l'exemple du Grand Constantin. Cette définition portoit que. . . J. C. Fils de Dieu, parfait en sa divinité, & parfait aussi en son humanité, est consubstantiel à Dieu selon la divinité, & consubstantiel aux hommes selon l'humanité; qu'il y a en lui deux natures unies sans changement & sans confusion; que ces deux natures subsistent dans une même personne, en sorte que les propriétés de l'une & de l'autre sont communes à cette seule & unique hypostase; que cette union des deux natures dans la personne du Verbe, n'est pas une simple affection de l'une envers l'autre, ni une conformité de volontés & de desirs, ni seulement une présence & une habitation du Verbe dans l'humanité, mais une union véritable, indissoluble & hypostatique; & qu'enfin il résulte de ces deux natures ainsi unies, un seul J. C., engendré de Dieu avant tous les siècles, & né de Marie dans le tems, égal en tout à Dieu par sa génération éternelle, & de même égal en tout aux hommes, excepté le péché, par sa naissance temporelle. Dans ce décret, le

V.

SIÈCLE

V. dogme est exposé en termes clairs & sans
 équivoque ; la foi est prononcée d'une
 manière simple, aisée à saisir ; & l'ana-
 thème lancé contre l'erreur frappe éga-
 lement sur le Nestorianisme qui suppose
 deux personnes, où il n'y en a qu'une ,
 & sur l'Eutychnisme qui ne veut re-
 connoître qu'une nature , où il y en a
 deux. S. Léon, quoiqu'absent, fut l'ame
 de cette auguste assemblée où il présida
 par ses Légats , & ce grand Pape eut
 toute la gloire du décret doctrinal, dont
 il avoit fourni la substance & les preu-
 ves dans son admirable Lettre à Saint
 Flavien.

On vit , après le Concile de Chal-
 cédoine , combien l'erreur d'Eutychès
 avoit fait de progrès parmi les Moines
 Orientaux , & combien ces hommes si
 respectables , tant que la prière , le tra-
 vail des mains , la fuite du monde &
 la simplicité chrétienne les avoient re-
 tenus dans l'humilité de leur état ,
 s'étoient déjà éloignés de l'esprit pri-
 mitif de leur institution. Non-seulement
 ils refusèrent de souscrire au jugement
 des Evêques , mais ils devinrent des
 prédicans séditieux , & portèrent de
 tous côtés par leur inquiétude & leur

fanat
 de fo
 tèrent
 que l
 les d
 E
 de f
 reur
 ou i
 & l
 pass
 extr
 touj
 niâti
 de l
 nant
 Thé
 sou
 qu'e
 sa p
 le t
 fana
 moy
 & c
 zèle
 répa
 Cha
 Il s
 sédi

fanatisme le scandale & la confusion ; de sorte que les maux de l'Eglise augmentèrent dans l'Orient, malgré le remède que les deux puissances employèrent pour les détruire.

V.
SIÈCLE.

Eutychès condamné, déposé, exclus de son Monastère, exilé par l'Empereur, étoit tombé dans l'oubli. Mort ou ignoré, l'Histoire n'en parle plus, & l'on ne fait pas s'il existoit encore, passé l'an 454. Mais son parti, qui étoit extrêmement nombreux, se rendoit toujours redoutable par cet esprit d'opiniâtreté, de violence, qu'il avoit reçu de lui, & qui étoit le caractère dominant de la secte. Eudoxie, veuve de Théodose II, retirée à Jérusalem, les soutenoit par une suite de la vénération qu'elle avoit eue pour leur chef; & sous sa protection, la Palestine étoit devenue le théâtre de leurs fureurs. Un Moine fanatique, nommé Théodose, trouva le moyen d'en imposer à cette Princesse, & de capter sa confiance par un faux zèle contre le Nestorianisme, dont il répandoit par-tout que le Concile de Chalcédoine avoit consacré les erreurs. Il soulevoit le peuple, l'excitoit à la sédition, & il en vint jusqu'à chasser

V. Juvénal, légitime Evêque de Jérusalem, pour se faire élire à sa place.

S I È C L E. Sous cet intrus, plus digne de commander à une troupe de brigands qu'à présider dans l'assemblée des fidèles, une foule de Moines séditieux se répandoient de tous côtés, forçoient les maisons de ceux qui adhéroient au Concile, pilloient, brûloient ce qui s'y rencontroit, & maltraitoient les maîtres. C'étoient les mêmes excès à Alexandrie, dans l'Egypte, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Orient. Les irruptions des Perses & des Barbares, qui se jettoient sur les Provinces de l'Empire, n'y commettoient pas des ravages plus affreux.

Marcien, malgré sa sagesse & sa fermeté, ne put arrêter les désordres du fanatisme. Ses successeurs ne furent pas plus heureux. Zénon imagina qu'en imposant silence aux défenseurs & aux adversaires du Concile de Chalcédoine, il parviendroit à ramener le calme. Ce fut dans cette pensée qu'il dressa la fameuse Loi connue sous le nom d'*Hénotique*, ou *Edit d'union*. Mais il ne contenta ni les Catholiques, qui vouloient que tout le monde signât ce Concile, ni

les
l'abo
nou
rigue
faire
deux
les C
soit
n'y f
les h
pas c
doin

A
mon
anné
tholi
& ce
depu
parg
au C
mett
arme
toier
de p
ensa
du I
L
siècl
l'En

les Nestoriens, qui en demandoient l'abolition. L'Hénotique fut même une nouvelle cause de troubles, par les rigueurs que Zénon exerça pour le faire recevoir, & par la résistance des deux partis qui le rejettoient également; les Orthodoxes, parce qu'il leur paroiffoit favorable à l'erreur, quoiqu'elle n'y fût pas formellement enseignée; & les hérétiques, parce qu'il ne condamnoit pas ouvertement le Concile de Chalcedoine, comme ils le desiroient.

Anastase I; Eutychéen décidé, qui monta sur le Trône impérial la dernière année de ce siècle, persécuta les Catholiques. Sûrs de son appui, les Moines & ceux dont ils avoient grossi leur parti, depuis que la Cour étoit pour eux, n'épargnoient aucun des fidèles attachés au Concile de Chalcedoine. Ceux-ci se mettoient en défense. On prenoit les armes, & dans les émeutes qui s'excitoient fréquemment, on se chargeoit de part & d'autre, avec une ardeur qui ensanglanta plus d'une fois les Temples du Dieu de paix.

L'Eutychianisme continua, dans le siècle suivant, de troubler l'Eglise & l'Empire, sous Justin le Jeune & Jus-

V.

SIÈCLE

V. **SIÈCLE.** tinien. Il prit même alors de nouvelles forces, & l'esprit de profélytisme s'étant emparé de quelques-uns de ses plus zélés partisans, il se répandit dans la Perse & les autres contrées de l'Orient, où il forma une secte long-tems puissante, qui subsiste encore, quoique sans éclat, sous le nom de Jacobites. Les Eutychéens de Perse & de Syrie ont pris ce nom de Jacques Baradée, dit Zangale ou Zanzale, Evêque d'Edesse, qui fut l'apôtre de leur secte, après avoir été chassé de son Siège, sous l'Empire de Justinien au sixième siècle.

Il résulte de tous les détails où nous sommes entrés au sujet du Nestorianisme & de l'Eutychianisme, que ces deux erreurs n'étoient point, comme quelques Modernes l'ont prétendu, de pures logomachies, des questions de mots, des mal entendus. Deux personnes, ou une seule personne résultante de deux natures unies dans une même hypostase, deux natures confondues, identifiées, qui n'en forment plus qu'une; ou deux natures réellement distinctes après l'union, comme auparavant, qui conservent chacune leurs attributs & leurs propriétés; voilà certainement des choses

très-
 rache
 persu
 tifs,
 Ils ex
 s'excl
 néces
 contr
 prop
 teme
 gage
 avec
 Verb
 donc
 à ces
 donc
 frapp
 tend
 donc
 tant
 soien
 avec
 Lect
 obser
 objec
 sur c
 léger
 en é
 on tr

très-différentes. Quelque sens qu'on at-
 tache aux mots, jamais on ne pourra
 persuader aux hommes les moins atten-
 tifs, qu'ils ont ici la même signification.
 Ils expriment évidemment des idées qui
 s'excluent l'une l'autre, ils forment
 nécessairement des propositions qui se
 contredisent. Or de ces idées, de ces
 propositions, les unes représentent exac-
 tement le dogme catholique & le lan-
 gage de la foi, sur l'union de la divinité
 avec l'humanité, dans la personne du
 Verbe incarné; les autres ne peuvent
 donc exprimer que les erreurs opposées
 à ces vérités orthodoxes. L'Eglise n'a
 donc pas combattu des fantômes, en
 frappant d'anathème des hérésies qui
 tendoient à détruire sa foi; elle n'a
 donc pas commis d'injustice, en rejet-
 tant de son sein tous ceux qui refu-
 soient opiniâtement de les condamner
 avec elle. Nous prions instamment nos
 Lecteurs, de ne pas perdre de vue cette
 observation. Elle répond à toutes les
 objections, que se sont permis de faire,
 sur ces questions abstraites, des critiques
 légers & superficiels, qui n'étoient pas
 en état de les entendre; & d'ailleurs,
 on trouvera plus d'une fois dans la suite,

V.

S I È C L E.

V. l'occasion naturelle d'en faire l'application à d'autres disputes, qui n'ont pas moins causé de troubles dans l'Eglise, que celles dont nous venons de tracer l'histoire.

S I È C L E .

A R T I C L E V.

*Hérésies qui s'élevèrent dans l'Occident.
Leur naissance, leurs progrès & leur fin.*

Les sectaires que les Pères des premiers siècles eurent à combattre, avoient emprunté des Payens & des Philosophes Polythéistes des idées de fatalité, contraires à ce que la raison & le sentiment intime nous apprennent touchant la liberté, qui est un des plus beaux privilèges de la créature intelligente. Mais on n'avoit point encore disputé sur la manière dont cette liberté agit, sur les forces dont elle est pourvue, & sur l'usage que la volonté humaine en fait dans ses déterminations. Aussi les anciens Théologiens occupés à réfuter l'erreur absurde & décourageante du fatalisme, se bornoient-ils à établir l'existence de

la lib
natur
des p
mora
gflat
les S
pensé
le vic
comm
gée p
cond
teur
culté
quer
Mais
aux
qu'il
mani
l'abî
plon
l'exis
deur
natur
lui a
cessit
vres
les é
égale
gion

re l'applica-
 qui n'ont pas
 dans l'Eglise,
 de tracer

la liberté par des raisons tirées de la nature de l'homme, de sa destination, des principes fondamentaux de l'ordre moral, de la pratique de tous les Législateurs, & de la constitution de toutes les Sociétés qui ont établi des récompenses pour la vertu, des châtimens pour le vice. Alors ils parloient de la liberté comme si elle eût suffi, sans être dirigée par aucun secours surnaturel, pour conduire l'homme à la fin que le Créateur s'est proposée, en l'ornant de facultés qui le rendent capable de pratiquer le bien ou de commettre le mal. Mais lorsqu'ils vouloient faire connoître aux hommes l'excellence du bienfait qu'il leur a accordé par J. C., de se manifester à eux, & de les tirer de l'abîme où toute la race humaine étoit plongée, ils s'appliquoient à prouver l'existence du péché originel, la profondeur de la plaie qu'il avoit faite à la nature de l'homme, la pente funeste qu'il lui avoit donnée vers le mal, & la nécessité de la grace pour toutes les œuvres surnaturelles. Il y avoit donc dans les écrits des Pères deux vérités qui sont également fondamentales dans la Religion & dans la morale chrétienne ;

V.

*l'Occident.
 grès & leur*

es premiers
 voient em-
 Philosophes
 alité, con-
 e sentiment
 hant la li-
 eaux privi-
 ente. Mais
 outé sur la
 git, sur les
 & sur l'u-
 n fait dans
 es anciens
 er l'erreur
 fatalisme,
 istance de

V. l'une, que l'homme est libre & a un pouvoir réel de se déterminer au bien ou au mal, suivant le choix de sa volonté; l'autre, que depuis le péché du premier homme, transmis à tous ses descendans, la volonté humaine ne peut rien dans l'ordre du futur, si elle n'est aidée, fortifiée d'un secours surnaturel. L'enseignement de l'Eglise étoit conforme à cette doctrine; ses prières & ses hymnes l'exprimoient clairement, & toutes les règles de sa morale, toutes les pratiques de son culte, la supposoient.

Telle étoit la possession de l'Eglise à l'égard de ces deux importantes vérités, lorsque la curiosité de l'esprit humain, qui se fatiguoit depuis trois siècles à creuser l'abîme des Mystères, tourna son activité vers de nouveaux objets. La Religion offroit dans les dogmes du péché originel, de la prédestination, du libre arbitre & de la grace, des questions encore plus intéressantes pour l'homme, & non moins incompréhensibles à la raison, que la Trinité des Personnes divines, la consubstantialité du Verbe, & l'union des deux natures. Comment l'homme en naissant est-il coupable

coupable
 comme
 transmi
 race h
 tirent
 Comm
 libre,
 ses pro
 grace
 Une p
 les un
 abando
 sans q
 fait po
 rente,
 notion
 justice
 est la
 pour c
 elle rè
 la faire
 tre? P
 raison
 que la
 vertes
 imposs
 dissip
 pire de
 Nou
 Ton

coupable d'un péché qu'il n'a point commis? Par quelle voie ce péché se transmet-il d'Adam & d'Eve, tiges de la race humaine, à tous les individus qui tirent d'eux une origine commune? Comment l'homme est-il vraiment libre, s'il ne peut opérer le bien par ses propres forces, sans le secours d'une grace qui l'excite, qui le fasse vouloir? Une prédestination gratuite qui appelle les uns au bonheur du Ciel, & qui abandonne les autres à la perte éternelle, sans que ceux-ci ni ceux-là aient rien fait pour mériter une destinée si différente, peut-elle s'accorder avec les notions naturelles que nous avons de la justice & de la bonté de Dieu? Quelle est la nature de cette grace nécessaire pour opérer le bien, & comment peut-elle régner sur la volonté, la mouvoir, la faire agir, sans blesser le libre arbitre? Profondeurs impénétrables, où la raison vouloit porter le jour, tandis que la Religion veut qu'elles soient couvertes de ténèbres, qu'il sera toujours impossible à toutes nos lumières de dissiper, tant que nous serons sous l'empire de la foi.

Nous avons déjà remarqué que Théo-

Tome II.

D

V.

SIÈCLE.

V. **SIÈCLE.** dore, Evêque de Mopsueste, homme subtil & jaloux de simplifier les vérités spéculatives de la Religion chrétienne, afin d'en rendre la foi moins coûteuse à l'esprit humain, avoit établi pour principe, qu'en matière de doctrine; on ne doit admettre que ce que la raison peut comprendre. Principe qu'on a poussé si loin depuis, & qui renverse tous les dogmes dont la révélation seule est le fondement. Théodore l'avoit puisé dans les écrits d'Origène, & avoit commencé, dès le siècle précédent, à l'appliquer aux questions profondes du péché originel, de la Prédestination & de la Grace. Ainsi, les ouvrages d'Origène & de Théodore de Mopsueste, doivent être regardés comme les sources de la nouvelle hérésie, dont l'examen nous occupe ici.

Un Moine Anglois fut l'auteur de cette hérésie, dont le but étoit de relever les forces de l'homme & d'augmenter son ardeur pour la vertu, en lui persuadant qu'il possède en lui-même tout ce qu'il faut pour atteindre le plus haut degré de la perfection. Il s'appelloit Pélage, & la secte dont il fut le père prit de lui le nom de Pélagianisme, sous

lequel
 lier
 enfan
 modè
 la mo
 la fo
 rable
 néant
 pren
 obser
 bizar
 huma
 Pé
 sectio
 pour
 pren
 auxq
 mêm
 Dieu
 avoit
 d'avo
 mœu
 dente
 prit l
 tentio
 nom
 les p
 de pa
 C'éto

lequel elle est connue. Il est bien singulier que ce soit le rigorisme qui ait enfanté une erreur que les Rigoristes modernes ont accusée du relâchement de la morale, & qu'ils ont regardée comme la source de toutes les maximes favorables à la corruption des mœurs. C'est néanmoins ce que l'Histoire nous apprend, & ce que nous croyons devoir observer, pour faire mieux sentir la bizarrerie & les contradictions de l'esprit humain.

Pélage s'étoit voué au genre de perfection le plus sublime, & son zèle pour la gloire de la vertu le portoit à prendre sous sa conduite les personnes auxquelles il avoit tâché d'inspirer le même désir, d'avancer dans les voies de Dieu. Flatté des premiers succès qu'il avoit eu, & que ne manquera jamais d'avoir tout homme qui, avec des mœurs austères & une imagination ardente, prêchera la vie parfaite; il entreprit le voyage de Jérusalem, avec l'intention, sans doute, de faire un grand nombre de prosélytes à la vertu, dans les principales Villes où il se proposoit de passer. Il se rendit d'abord à Rome. C'étoit un beau théâtre, & il pouvoit

Dij

V.

SIÈCLE.

V. **S I È C L E.** espérer d'y exercer avec fruit ses talens pour la direction. Il y fut bientôt connu, & sa réputation lui attira la confiance d'un grand nombre de personnes, qui se mirent sous sa conduite. Persuadé qu'on n'a qu'à vouloir pour être parfait, & que les répugnances de la nature, la vivacité des passions, les difficultés de la vertu, ne sont que des excuses frivoles dont se couvre la lâcheté, il excitoit par les plus vifs reproches ceux qui n'avançoient pas dans la carrière. On avoit beau lui dire que la volonté étoit foible, la nature corrompue, le cœur porté au mal, il n'admettoit point ces excuses. Rempli de tout ce que les Pères ont écrit de plus fort en faveur de la liberté, contre les partisans du fatalisme, & s'appuyant sur les puissantes exhortations à la sainteté, qu'on lit en tant d'endroits de l'Écriture, il soutenoit que l'homme, né juste & droit, a dans lui-même le principe du bien & le germe des plus héroïques vertus.

Cette doctrine n'étoit pas tout-à-fait nouvelle à Rome. Ruffin, homme d'un grand savoir & d'une conduite respectée, l'avoit apportée d'Orient où il avoit

séjou
 dier
 cipal
 tradu
 cette
 doit
 avoit
 nelle
 mité
 d'une
 Pélag
 la na
 oppo
 fatali
 dans
 ainsi
 dont
 faisan
 ancie
 côté,
 tifoie
 exerc
 vent
 qu'il
 rés,
 mens
 discip
 Ce
 d'hon

séjourner quelque tems. Occupé à étu- ~~di~~
 dier les Ouvrages des Grecs, & prin- V.
 cipalement ceux d'Origène, qu'il avoit SILEÈB.
 traduits en Latin, il s'étoit formé sur
 cette matière, un systême, qu'il regar-
 doit comme le résultat des écrits qu'il
 avoit fait passer dans sa langue mater-
 nelle. Pélage le connut, & la conformi-
 té des sentimens les unit bientôt
 d'une étroite amitié. Rufin instruisoit
 Pélage de la Théologie des Grecs sur
 la nature & les avantages de la liberté,
 opposée au dogme philosophique de la
 fatalité. Il lui faisoit lire leurs écrits
 dans sa traduction, & il l'affermissoit
 ainsi dans leur commune doctrine,
 dont il lui ouvroit les sources, en lui
 faisant remarquer combien elles étoient
 anciennes & respectables. Pélage de son
 côté, ardent à saisir tout ce qui le for-
 tifioit dans ses principes, & d'ailleurs
 exercé à la Dialectique, engageoit sou-
 vent la dispute sur ces matières, avec ce
 qu'il y avoit à Rome de gens plus éclairés,
 & se donnoit de grands mouve-
 mens, pour grossir le nombre de ses
 disciples:

Celui dont la conquête lui fit le plus
 d'honneur, & dont les talens contribuè-

rent le plus à la propagation de ses erreurs, fut le célèbre Célestius, autre Moine échauffé comme lui, par les idées d'une perfection outrée. Ce disciple, bien digne de son maître, avoit un genre d'esprit plein de ruse & de subtilité; il y joignoit une grande facilité à s'exprimer, un langage séduisant, & l'art utile pour un Novateur, de s'envelopper dans des équivoques si fines & si captieuses, qu'il échappoit aux plus pénétrants. Rome assiégée par les Goths & livrée à de continuelles alarmes, n'étoit pas un séjour tranquille. Les deux Novateurs, contents du troupeau qu'ils avoient formé, & du zèle qu'ils avoient inspiré pour leurs opinions à un grand nombre de personnes en crédit, passèrent ensemble en Afrique. Ils brûloient de répandre au loin, la doctrine qu'ils avoient communiquée avec tant de succès dans la Capitale du Monde Chrétien.

Ils arrivèrent d'abord à Carthage. Là, Pélage se sépara de Célestius, & continua sa route vers la Palestine. Cependant Célestius ne demeura point oisif dans la Métropole de l'Afrique. Mais il ne pouvoit travailler à répandre sa

doctr
fit du
Clerg
S. Au
S. A
apôtr
Celu
tius f
artifi
senti
pour

L
foixa
tête
ce
cont
S. In
que
qu'il
conf
juge
Mil
tin,
étoit

C
côté
les C
Jear
inté

doctrine, sans que cette nouveauté ne ~~fit~~ fit du bruit parmi les fidèles & dans le Clergé. Paulin, Diacre de Milan, que S. Augustin occupoit à écrire la vie de S. Ambroise, dénonça l'hérésie & son apôtre à Aurèle, Evêque de Carthage. Celui-ci assembla un Concile où Célestius fut cité. Il comparut, & quelques artifices qu'il employât pour déguiser ses sentimens, il en laissa connoître assez pour mériter l'anathème.

Le Concile de Milève, composé de soixante-un Evêques de Numidie, à la tête desquels étoit S. Augustin, confirma ce qui avoit été décidé à Carthage, contre les erreurs de Célestius. Le Pape S. Innocent I, à qui les Evêques d'Afrique avoient envoyé les actes des Synodes qu'ils avoient tenus à cette occasion, consacra par l'autorité du S. Siège, les jugemens prononcés à Carthage & à Milève; ce qui faisoit dire à S. Augustin, que Rome ayant parlé, la cause étoit finie.

Cependant Pélage travailloit de son côté, à se faire un parti nombreux parmi les Grecs, & déjà il avoit réussi à mettre Jean, Evêque de Jérusalem, dans ses intérêts. Par le crédit de ce prélat, &

V.
 S I È C L E. plus encore par les déguisemens & les subterfuges qu'il fut mettre en usage, il se fit reconnoître pour Catholique, par un Concile de quatorze Evêques tenu à Diospolis en Palestine : mais la doctrine qu'on lui attribuoit, & dont ce Concile exigea de lui une condamnation expresse, y fut unanimement proscrire. Cet événement étoit trop favorable aux chefs de la secte naissante, pour qu'ils ne se proposassent pas d'en tirer le plus grand avantage : aussi vit-on Célestius se hâter de revenir à Rome, après la mort de S. Innocent, dans le dessein de faire agir ses amis auprès du nouveau Pontife, & d'en obtenir son rétablissement dans les droits de la Catholicité.

Zozime, Grec de naissance, avoit remplacé Innocent sur le Saint-Siège. Ce Pape étoit modéré, pacifique, & pensoit que dans les conjonctures malheureuses où se trouvoient l'Eglise & l'Empire, il étoit de sa sagesse d'appaiser les disputes qui pourroient donner lieu à de nouveaux troubles. Zozime étoit dans ces dispositions, lorsque Célestius arriva à Rome, pour se justifier des erreurs dont on l'avoit accusé. Il présenta

au P
 due.
 Sym
 Réfu
 chac
 plus
 testa
 nem
 Péla
 pare
 dou
 entr
 à le
 anat
 frap
 fess
 per
 gag
 en
 part
 d'A
 exc
 écri
 s'ils
 leur
 dan
 à r
 don
 à l'

au Pape une confession de foi très-étendue. Il y parcouroit tous les articles du V.
 Symbole, depuis la Trinité jusqu'à la S I È C L E.
 Résurrection des morts, déclarant sur
 chacun sa doctrine, dans les termes les
 plus clairs & les plus orthodoxes, pro-
 testant du reste qu'il se soumettoit plei-
 nement au jugement du Saint-Siège.
 Pélage avoit présenté une déclaration
 pareille aux Evêques d'Orient, & sans
 doute cette conduite étoit concertée
 entre les deux chefs, pour en imposer
 à leurs Juges, & se soustraire au nouvel
 anathème dont ils craignoient d'être
 frappés. Zozime à la vue de la pro-
 fession de foi de Célestius, ne put se
 persuader qu'un homme dont le lan-
 gage étoit si pur & si catholique, fût
 en effet un hérétique & un chef de
 parti. Il crut donc que les Evêques
 d'Afrique avoient usé d'une rigueur
 excessive, & d'après ce préjugé, il leur
 écrivit en blâmant leur conduite, comme
 s'ils avoient trop écouté la vivacité de
 leur zèle, & mis trop de précipitation
 dans leur jugement. Il paroissoit porté
 à regarder comme orthodoxe, celui
 dont les expressions étoient si conformes
 à l'enseignement de l'Eglise, sur tous

les dogmes de la foi, & qui montrait
 V. une docilité si respectueuse envers le
 S I È C L E. Saint-Siège.

Les Evêques d'Afrique, en apprenant ces dispositions de Zozime, craignirent qu'il ne prononçât un décret contraire aux jugemens qu'ils avoient porté : ç'auroit été, en effet, le plus grand des malheurs pour l'Eglise, & peut-être la cause d'un schisme éternel. Ils se hâtèrent donc de lui écrire, en le priant de suspendre sa décision, jusqu'à ce qu'ils l'eussent instruit à fond de toutes les circonstances d'une affaire, qu'eux seuls pouvoient lui détailler, puisqu'elle étoit née sous leurs yeux, & qu'ils y avoient donné l'attention la plus sérieuse. S. Augustin, qui connoissoit mieux que personne le danger du Pélagianisme, dont il avoit approfondi les principes, persuada aux Evêques qui partageoient son zèle & sa sollicitude, d'assembler un Concile de toute l'Afrique, afin de porter le dernier coup à l'erreur, & de consommer par un jugement solennel, ce qu'on avoit déjà fait contre elle. On reverroit, disoit-il, dans ce Concile tout ce qui s'étoit passé dans les autres assemblées touchant la même

affair
 porté
 une c
 déta
 form
 que
 conc
 venti
 soit
 sage
 conj
 men
 L
 Con
 form
 ratic
 avoi
 l'affa
 orig
 trou
 régl
 bien
 dam
 à ce
 conf
 artic
 mes
 tion
 on-y

affaire ; on confirmeroit les décrets déjà portés ; on y ajouteroit, s'il étoit besoin, une censure de l'erreur plus nette & plus détaillée ; on enverroit le tout en bonne forme au Pape Zozime ; & on présu-
 moit que cette décision authentique, concert des Evêques détruiroit les pré-
 ventions que le chef de l'Eglise paroif-
 soit avoir. Comme rien n'étoit plus sage que ce plan de conduite dans les conjonctures présentes, il fut générale-
 ment adopté.

L'Eglise d'Afrique,assemblée en Concile National, l'an 418, se conforma de point en point, au plan d'opérations que le saint Evêque d'Hippone avoit tracé. On y fit la révision de toute l'affaire du Pélagianisme, depuis son origine jusqu'au moment présent ; on trouva que tout avoit été fait dans les règles, & que l'erreur bien constatée, bien connue, avoit été justement condamnée ; & pour donner plus de force à ces premières décisions, qui furent confirmées à l'unanimité, on dressa neuf articles de doctrine en forme d'anathèmes, qu'on opposa aux principales assertions des Pélagiens. En voici l'extrait ; on y condamne, 1^o. ceux qui enseignent

~~————~~ qu'Adam a été créé mortel, & qu'il
 V. n'est point mort en punition du péché,
 S I È C L E. mais par un effet des loix de la nature;
 2^o. ceux qui prétendent qu'on ne doit
 point baptiser les enfans, ou qui, con-
 venant qu'on doit leur donner le bapême
 pour les rendre Chrétiens, assurent qu'ils
 n'apportent point en naissant la tache du
 péché originel; 3^o. ceux qui entendent
 par ces paroles de J. C. . . . *il y a plu-*
sieurs demeures dans la maison de mon
Père, un lieu mitoyen qui n'est point
 le Royaume des Cieux, lieu où les en-
 fans morts sans bapême jouissent d'une
 félicité naturelle; 4^o. ceux qui disent que
 la grace qui nous justifie, ne sert que
 pour la rémission des péchés déjà com-
 mis, & non pour aider à n'en plus
 commettre; 5^o. ceux qui n'accordent
 à la grace d'autre effet, que de nous
 montrer ce que nous devons faire ou
 éviter, sans nous donner l'amour du
 devoir, & le pouvoir de l'accomplir;
 6^o. ceux qui disent que la grace ne nous
 est donnée que pour nous faire exécuter
 avec plus de facilité, ce que le libre
 arbitre pourroit accomplir de lui-même,
 quoique plus difficilement; 7^o. ceux qui
 veulent que ce n'est que par humilité,

& non dans un sens propre & véritable, que nous sommes tous obligés de confesser devant Dieu que nous sommes pécheurs; 8°. ceux qui prétendent que les Saints & les Justes ne disent pas à Dieu pour eux-mêmes, en récitant l'Oraison Dominicale. . . *pardonnez-nous nos offenses*, mais seulement pour les pécheurs qui sont dans leur société; 9°. enfin ceux qui enseignent que ces mêmes paroles ne sont dans la bouche des Justes qu'une expression d'humilité, & ne signifient pas qu'il y ait en eux un besoin réel d'obtenir la remission de leurs péchés.

Le Pape Zozime en recevant les actes de ce Concile, fut aisément détrompé sur la doctrine de Pélage & de Célestius. Il reconnut que ce dernier avoit cherché à le surprendre par un langage insidieux; & suivant le conseil des Evêques d'Afrique, il voulut le convaincre par ses propres aveux, en l'obligeant de répondre clairement & sans ambiguïté, aux questions relatives à ses erreurs. Mais le Novateur se voyant démasqué, n'osa risquer cet examen, & s'enfuit de Rome. Alors Zozime publia son décret, dans lequel il confirma les jugemens pronon-

~~————~~
 V.
 S I È C L E R. cés dans l'affaire du Pélagianisme, par les Evêques d'Afrique, & par le Pape Innocent son prédécesseur; réduisit Pélagie & Célestius à l'état des pénitens, s'ils rétractoient leurs erreurs, & les retrancha de la communion chrétienne, s'ils y persévéroient. Mais depuis ce tems, l'Histoire ne parle plus de ces deux ennemis de la grace, qui moururent oubliés, sans qu'on sache quelle fut leur fin.

Après Célestius & Pélagie, le plus ardent défenseur de leur système erroné, fut Julien, Evêque d'Eclane en Campanie. Il avoit été lié d'abord avec S. Augustin, mais la doctrine des Pélagiens que Julien adopta, fut le sujet de leur rupture. Il s'attacha particulièrement à combattre les principes des Catholiques, développés par S. Augustin dans ses Livres du mariage & de la concupiscence, sur le péché originel & ses suites. Il prétendoit y trouver les conséquences affreuses que Manès & ses disciples avoient osé en tirer, contre les dogmes essentiels de la justice & de la bonté de Dieu. Avec beaucoup d'esprit & d'éloquence, Julien sût donner à ses objections un tour imposant & capable

de
 ses
 adve
 ses
 fugi
 pour
 l'écl
 le c
 opin
 juge
 friq
 de l
 con
 gén
 Péla
 obli
 mor
 deu
 essa
 A
 l'Ég
 Péla
 arb
 de
 fuiu
 déc
 son
 qu'
 des

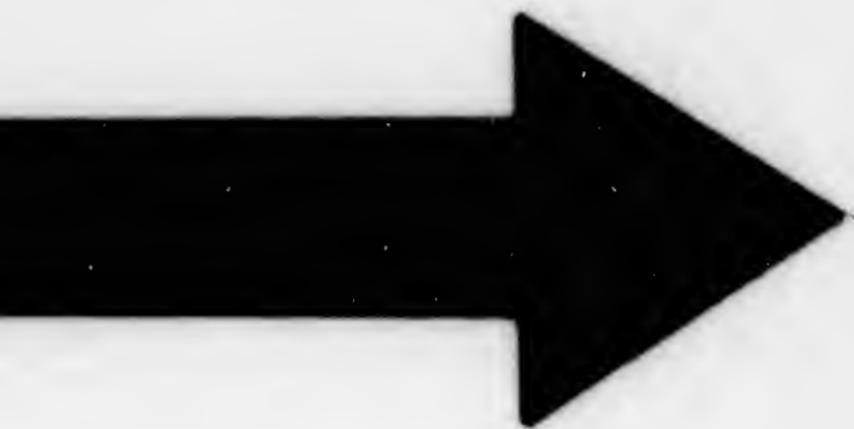
de séduire. S. Augustin ramassa toutes ses forces pour combattre ce redoutable adversaire, qui fut accablé du poids de ses raisons. Déposé de l'épiscopat & fugitif en Orient, il fit de vains efforts pour donner de la consistance & de l'éclat à la secte dont il s'étoit déclaré le chef. L'Eglise d'Orient rejeta ses opinions, & tout le monde s'en tint aux jugemens rendus par les Conciles d'Afrique & par les Papes, contre les erreurs de Pélagie, qui étoient les siennes. Il fut condamné de nouveau dans le Concile général d'Ephèse, proscrit avec la secte Pélagienne par les Loix impériales, & obligé de se cacher en Sicile, où il mourut obscur & ignoré, comme les deux premiers chefs du parti qu'il avoit essayé de ranimer.

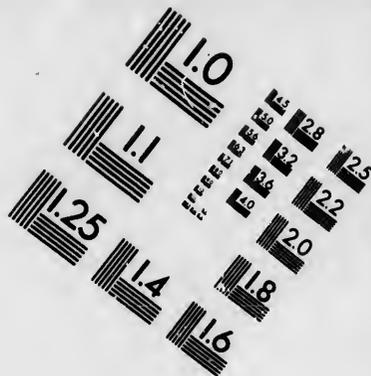
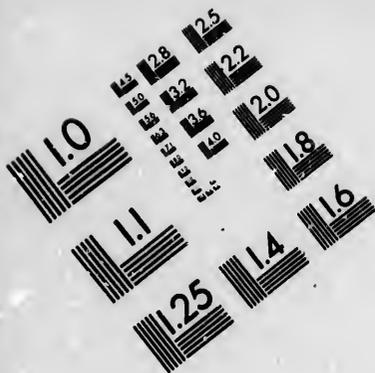
Ayons toujours soin d'observer, que l'Eglise, en condamnant les erreurs de Pélagie sur le péché originel, le libre arbitre & la grace, ne s'écarta point de la méthode qu'elle avoit toujours suivie. On ne la vit point, dans ses décisions, chercher à satisfaire la raison, en lui dévoilant ce que Dieu veut qu'on ignore. Ses décrets ne font point des discussions curieuses & philosophi-

V.

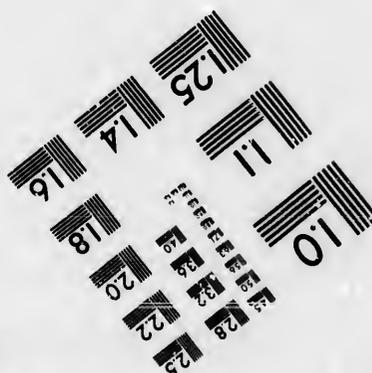
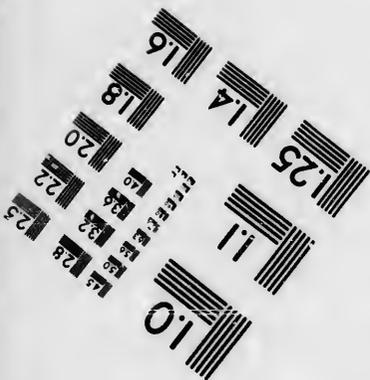
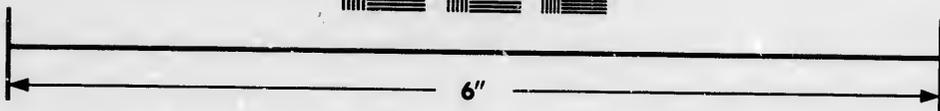
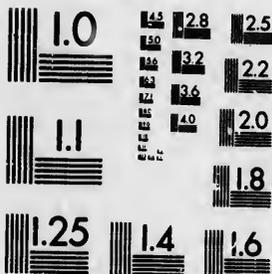
SICILE.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (M.T-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
15 28
16 32
18 36
20 40
22 45
25

10
15
20
25

V.
SIÈCLE.

ques, sur les voies par lesquelles le péché du premier homme se perpétue, & sur la manière dont la grace divine s'accorde avec la liberté. Elle dit simplement & sans recherches, ce qu'il faut croire touchant ces dogmes sublimes & humilians pour l'esprit humain; & quand la foi est décidée, quand la vérité est vengée par la stérilité imprimée à l'erreur, elle s'arrête, sans rien accorder de plus à la fausse sagesse de l'hérétique & de l'impie. Un plan de conduite si constamment suivi, une forme d'enseignement si parfaitement assortie aux besoins de la raison & à la nature de la foi, ne peut être l'ouvrage des hommes, & nous devons y reconnoître le caractère d'une sagesse supérieure, qui veille sans cesse à la conservation du précieux dépôt de la foi, & qui ne peut avoir d'autre principe que Dieu.

La décision de l'Eglise contre le Pélagianisme, laissoit subsister les ténèbres sacrées que la raison humaine s'efforçoit de faire évanouir, par les systèmes qu'elle imaginoit. Il sembloit même que les difficultés dont les matières de la grace sont hérissées de toute part, étoient

deven
plica
En c
lien
libre
l'hon
foibl
un ét
sans
l'ord
de la
le p
ture
faire
tous
par
rédu
dont
faill
imp
S. I
En é
tère
mai
de C
telle
part
sent
des

devenues plus embarrassantes; plus inex-
plicables dans le cours de la dispute. V.
En combattant Pélage, Célestius, Ju-
lien d'Eclane, qui accordoient tout au
libre arbitre & aux forces naturelles de
l'homme, quelques-uns exagéroient sa
foiblesse, & le réduisoient presque à
un état passif sous l'empire de la Grace,
sans laquelle on ne peut rien dans
l'ordre du salut. Suivant eux, l'opération
de la Grace étoit si absolue, qu'après
le péché, il ne restoit plus à la créa-
ture raisonnable, que le pouvoir de
faire le mal. Enfin ils vouloient que
tous les secours accordés aux hommes
par les mérites de J. C. son Fils, se
réduisissent à la seule Grace efficace,
dont l'effet est toujours certain & in-
faillible. Il en étoit de même du dogme
impénétrable de la prédestination, que
S. Paul appelle un abîme, *altitudo*.
En écrivant & en disputant sur ce Myf-
tère, écueil éternel de la curiosité hu-
maine, quelques adversaires de Pélage,
de Célestius & de Julien d'Eclane avoient
tellement insisté sur sa gratuité de la
part de Dieu, qu'ils sembloient repré-
senter l'indépendance de son choix sous
des couleurs propres à troubler les ames,

V. qui ne peuvent soutenir l'idée d'une
 S I È C L E. élection arbitraire & d'une destinée
 inévitable.

L'Eglise, & S. Augustin fidèle inter-
 prète de sa doctrine, étoient restés dans
 le juste milieu qui sépare la vérité de
 l'erreur. Mais ce poste, tout sûr qu'il
 étoit, ne put fixer l'esprit humain, tou-
 jours avide de connoître, & toujours
 ennemi des bornes qui ne lui paroissent
 posées que pour contenir son essor. Par-
 mi ceux qui étudièrent les écrits du saint
 Evêque d'Hippone, il y en eut un grand
 nombre qui ne firent attention qu'aux
 expressions fortes, & en apparence un
 peu dures, qu'il avoit employées pour
 établir le dogme catholique contre les
 partisans outrés des mérites de l'homme
 & de la liberté. Ils prirent à la rigueur
 les termes du défenseur de la prédesti-
 nation & de la grace, & ils en tirèrent
 des conséquences contraires à ses inten-
 tions, qui les jetèrent dans l'excès op-
 posé. On prétendit donc prouver par les
 écrits du saint Docteur, que la pres-
 cience de Dieu nécessite les hommes ;
 que ses décrets éternels prédestinent les
 uns à la vie & au bonheur du Ciel,
 les autres à la mort & à la damnation ;

que par le péché du premier homme le libre arbitre a été détruit; que l'homme péche par nécessité de nature; que J. C. n'est pas mort pour tous, mais seulement pour ceux qu'il sauve inévitablement, en leur appliquant le prix de sa mort. On érigeoit en dogmes ces propositions effrayantes; on les présentoit au nom de l'Eglise comme autant de vérités, & l'on intéressoit dans la dispute qu'elles occasionnoient, les principaux attributs de Dieu, sa toute-puissance, la liberté de ses déterminations, les décrets infailibles de sa Providence, & la gratuité de ses dons. Ainsi la doctrine de S. Augustin mal entendue, & plus mal expliquée, fut la source d'une nouvelle hérésie, qu'on ne doit point mettre au rang des erreurs imaginaires. Il est certain qu'elle eut pour auteur, vers la fin de ce siècle, un Prêtre Gaulois, nommé Lucile, homme obscur, qui fit peu de disciples; & qu'elle fut condamnée dans les Conciles d'Arles & de Lyon, qu'on place aux environs de l'an 476. Il ne l'est pas moins qu'elle fut renouvelée au neuvième siècle par le Moine Gotescalc, & qu'elle fit alors beaucoup de bruit dans l'Eglise, comme

V.

SIÈCLE.

nous le verrons lorsque nous ferons par-
V. venus à cette époque.

S I È C L E. Nous terminerons cet article, en ob-
servant, après un des plus judicieux
Ecrivains de notre siècle, que les dog-
mes de la liberté & de la prédestination
sont placés entre deux abîmes, & qu'en
s'appliquant avec trop d'ardeur à dé-
fendre les droits de la liberté, comme
en voulant presser trop rigoureusement
les effets de la prédestination, on court
risque de tomber dans les précipices qui
bordent, pour ainsi dire, cette matière.
Le Catholique, guidé par l'enseigne-
ment de l'Eglise, qui se borne avec elle
à confesser que Dieu est tout-puissant;
que ses dons ne dépendent que de lui;
que l'homme est libre dans le choix du
bien & du mal; que la Grace est né-
cessaire pour toutes les bonnes œuvres
méritoires du Ciel, & que Dieu a
suffisamment pourvu au salut de tous
les hommes, pour rendre inexcusables
ceux qui se perdent; ce Catho. que,
disons-nous, est le seul qui marche d'un
pas sûr & qui évite les écueils. C'est
la doctrine de S. Paul; & le raison-
nement qu'il fait dans son Epître aux
Romains, à l'occasion des sages du Pa-

gani
les
tous
fait
A
gilan
Gala
de B
contr
rend
les M
écrit
ses-e
qui
avon
ploie
men
cet l
nelle
reco
voya
juge
avili
fous
ces
plac
les p
qui
voul

ganisme, qui ont méconnu Dieu dans ses ouvrages, s'applique également à tous ceux qui ne profitent pas du bienfait de la Rédemption.

V.
SIÈCLE.

Au commencement de ce siècle ; Vigilance, Gaulois de Nation, natif de Galaguri près de Comminges, & Prêtre de Barcelone en Espagne, dogmatifa contre le culte des Saints, les honneurs rendus à leurs Reliques, la Prière pour les Morts, le Jeûne & le Célibat. Ses écrits ayant été perdus, on ne connoît ses erreurs que par ceux de S. Jérôme qui le réfuta dans un Ouvrage que nous avons encore. Le saint Docteur y déploie toute la vigueur de son raisonnement & toute l'âpreté de son style contre cet hérétique qu'il avoit connu personnellement & reçu avec bonté, sur la recommandation de S. Paulin, dans un voyage qu'il avoit fait en Palestine. A juger de cet hérétique si maltraité, si avili par S. Jérôme, d'après les traits sous lesquels il l'a peint, c'étoit un de ces hommes qui mettent la saillie à la place de la raison, qui croient renverser les plus fortes preuves par un bon mot, qui tourmentés de la manie d'écrire, & voulant parvenir à la célébrité sans qu'il

leur en coûte beaucoup, s'attachent aux
 V. sujets qui prêtent à la plaisanterie &
 SIÈCLE. à l'épigramme. On ne voit pas que
 ses erreurs aient eu de grandes suites
 de son vivant, & que ses partisans,
 s'il en eût, aient été en assez grand
 nombre pour former une secte; mais
 sa doctrine renouvelée dans ces derniers
 tems, a pris une faveur qu'elle ne put
 obtenir dans le sien. Les réformateurs
 du seizième siècle, & les prétendus
 Philosophes de nos jours, à qui il étoit
 réservé de rajeunir toutes les inepties
 des anciens ennemis de l'Eglise, se
 sont approprié les erreurs & les mauvais
 argumens du Prêtre de Barcelone. Que
 faut-il leur répondre? ce que S. Jérôme
 répondit dans le cinquième siècle à
 Vigilance. Il accabla ce Novateur, en
 lui opposant la foi des premiers tems,
 l'autorité des Pères, le témoignage des
 hommes les plus célèbres, la preuve
 authentique & populaire des miracles
 opérés sur le tombeau des Saints, ceux
 qui venoient de s'opérer à Milan par
 les Reliques des Martyrs S. Gervais
 & S. Protas, & en Afrique par celles
 de S. Etienne, premier Martyr, mi-
 racles dont les témoins vivoient encore;

enfin
 & fo
 tant,
 âge à
 Nous
 auteu
 sopho
 depou
 n'en f
 défen

Perfo

S
 de C
 cle,
 rieuf
 sa vi
 princ
 dent
 édifia
 che v
 guée
 qu'il
 Sa m

enfin la pratique universelle de l'Eglise, & son enseignement toujours subsistant, qui transmet sa doctrine d'un âge à l'autre par la voix des Pasteurs. Nous n'avons rien de plus à dire aux auteurs de la Réforme, ni aux Philosophes incrédules qui se parent de leurs dépouilles, & nous faisons profession de n'en savoir pas davantage que les anciens défenseurs de la foi.

V.
S I È C L E .

A R T I C L E V I .

Personnages illustres dans l'Eglise par les talens & la sainteté.

SAINT Jean Chrysostôme, Patriarche de Constantinople, appartient à ce siècle, parce qu'il y a consommé sa glorieuse carrière; mais les événemens de sa vie, dont nous allons rapporter les principaux traits, sont du siècle précédent, qu'il éclaira par ses talens & qu'il édifia par ses vertus. Il naquit à Antioche vers l'an 347, d'une famille distinguée. Il étoit encore au berceau, lorsqu'il perdit son père, nommé Second. Sa mère appellée Anthuse, résolue de

V. S I È C L E.
 passer le reste de ses jours dans la
 viduité, fit de l'éducation de son fils,
 qui étoit son unique espérance, le plus
 cher objet de ses soins. Il eut pour
 maîtres dans les sciences profanes les
 premiers hommes de son tems; Liba-
 nius pour la Rhétorique, & Adragan-
 tius pour la Philosophie. Avec les heu-
 reuses dispositions qu'il avoit reçues de
 la nature, & l'ardeur qu'il avoit à les
 cultiver, il fit des progrès si rapides, que
 ses talens & son génie lui auroient ou-
 vert la route des honneurs & de la for-
 tune, s'il n'eût pas renoncé aux sciences
 humaines, pour s'adonner tout entier à
 l'étude de l'Écriture sainte & à la science
 du salut. Il eut, comme presque tous
 les grands hommes de son tems, un
 attrait singulier pour la vie solitaire. Il y
 passa les plus belles années de sa jeunesse,
 s'exerçant à la prière, aux jeûnes & aux
 veilles, se nourrissant par la méditation
 des grandes vérités de l'Évangile, qu'il
 devoit prêcher un jour avec tant de suc-
 cès, & se déroband à la connoissance des
 hommes, dans la crainte d'être élevé
 malgré lui aux dignités de l'Église, dont
 il connoissoit les devoirs & redoutoit le
 fardeau.

Cependant

Ce
 vie tr
 oblig
 Patri
 dans
 après
 inféri
 lèce,
 de l'i
 rare c
 ques
 mes c
 douze
 sublin
 avec c
 imag
 dictio
 tout c
 & d'u
 tation
 encon
 foule
 de la
 lassoi
 terror
 mains
 qui e
 qui l'
 touch
 To

Cependant sa santé exténuée par une
 vie trop austère pour ses forces, l'ayant - V.
 obligé de revenir à Antioche, S. Mélèce, SIÈCLE.
 Patriarche de cette Eglise, le fit entrer
 dans son Clergé, & l'ordonna Diacre,
 après l'avoir fait passer par les Ordres
 inférieurs. S. Flavien, successeur de Mé-
 lèce, l'éleva au Sacerdoce, & le chargea
 de l'instruction du peuple, distinction
 rare dans ces premiers tems, où les Evê-
 ques étoient si exacts à remplir eux-mê-
 mes cette importante fonction. Jean passa
 douze ans dans l'exercice de ce Ministère
 sublime. Ses talens s'y développèrent
 avec éclat; & son éloquence mâle, son
 imagination brillante, la pureté de sa
 diction, la noblesse de son extérieur,
 tout cela soutenu d'une grande modestie
 & d'une vie exemplaire, lui fit la répu-
 tation du plus parfait orateur qui eût
 encore paru dans l'Eglise. On venoit en
 foule à ses discours de tous les quartiers
 de la Ville & des environs; on ne se
 lassoit point de l'entendre, & on l'in-
 terrompoit souvent par des battemens de
 mains & d'autres signes d'admiration,
 qui en auroient flatté bien d'autres, &
 qui l'affligeoient, parce qu'il cherchoit à
 toucher, à convertir, & non à plaire.

V.
S I È C L E.

Nectaire , Patriarche de Constanti-
nople , étant mort , l'eunuque Eutrope ,
premier Ministre , fit proposer Jean
Chrysofôme par l'Empereur Arcadius ,
pour remplir ce premier Siège de l'O-
rient. Le Clergé , les Grands & le
peuple l'acceptèrent comme un présent
que le Ciel faisoit à leur Eglise. Il
parut sur ce nouveau théâtre , avec
toute la gloire que ses talens & ses
vertus lui avoient acquise , dans le rang
inférieur qu'on lui faisoit quitter mal-
gré lui. Mais il y porta un zèle contre
le vice & les abus , un mépris du faste
& des richesses , un amour des règles
évangéliques , & une liberté vraiment
sacerdotale , qui ne convenoient point
au séjour corrompu qu'il venoit habiter.
Une Cour efféminée , un Clergé sans
discipline , un peuple dissolu , voilà ce
qui s'offrit aux yeux du nouveau Patriar-
che , en arrivant dans la Ville impériale.
Malgré le nombre & le crédit de ceux
qu'il voyoit engagés dans des voies si
peu chrétiennes , il résolut de faire son
devoir , & de se conduire en Evêque.
La réforme qu'il méditoit de porter
dans tous les ordres , qui en avoient
un égal besoin , commença par sa mai-

fon.
train
prin
crés
il m
frug
d'un
que
de l'
avec
besoi
défor
abus
dans
prédé
sans a
nuels
travai
voirs
la hai
aux m
règles
le fair
d'indis
des to
la Cou
son bo
lation
les pre

son. Il en bannit tout ce qui est contraire à la modestie, qui doit faire le principal ornement des hommes consacrés à Dieu. Il étoit vêtu simplement; il mangeoit toujours seul; sa table étoit frugale, sa retraite presque égale à celle d'un solitaire, & il ne paroissoit en public que pour remplir les diverses fonctions de l'épiscopat, auxquelles il se livroit avec un courage infatigable. Après les besoins spirituels de son peuple, les désordres publics des Grands, & les abus de tout genre qui s'étoient glissés dans son Clergé sous l'épiscopat de son prédécesseur, homme sans lumières & sans activité, étoient les objets continuels de sa sollicitude. Mais il ne put travailler à remplir à cet égard les devoirs de son Ministère, sans encourir la haine de ceux qu'il vouloit rappeler aux maximes du Christianisme, & aux règles canoniques. On murmura contre le saint Evêque; on accusa son zèle d'indiscrétion & d'excès; on lui chercha des torts pour le compromettre avec la Cour; & tandis que le peuple mettoit son bonheur à le posséder, sa consolation à l'entendre, les Courtisans & les premiers du Clergé concertoient les

V.
SI È C L E. moyens de le perdre. Ces ennemis puissans firent entrer dans leurs vues l'Impératrice Eudoxie, déjà prévenue contre le saint Archevêque, qui n'approuvoit pas toujours l'usage qu'elle faisoit de son pouvoir, sur le foible Arcade son mari.

Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit tous les vices qui déshonorent son état, sans les racheter par aucune vertu, parut aux ennemis de Chrysofôme, l'homme le plus propre à servir leur passion. On avoit présenté une requête à l'Empereur contre Théophile, homme impérieux & vain, qui vexoit les Solitaires de l'Égypte soumis à sa juridiction. Le Prince l'avoit mandé à Constantinople pour répondre sur les faits dont il étoit accusé, & avoit commis S. Chrysofôme pour examiner cette affaire. Les Courtisans qui connoissoient le caractère superbe de Théophile, & l'aversion qu'il avoit conçue depuis long-tems contre le saint Patriarche, dont le mérite & la réputation excitoient sa jalousie, n'eurent pas de peine à lui faire adopter le projet qu'ils avoient formé de le perdre. Les mécontents du Clergé s'unirent avec eux; l'Impératrice les ap-

puya
 évène
 Cours
 devin
 devoi
 dans
 appell
 Patria
 nés a
 Il of
 rendr
 Patria
 comp
 quelq
 déclar
 ne pr
 dépo
 feroit
 en ex
 gion
 délai
 qui f
 de la
 dura
 terre
 ébran
 Ville
 cet a
 geanc

paya de son crédit, & par un de ces événements qui n'étonnent point dans les Cours corrompues, Théophile d'accusé, devint accusateur & Juge de celui qui devoit le juger. Il s'assembla en Concile dans un fauxbourg de Constantinople, appelé *le Chêne*, avec les Evêques du Patriarchat d'Alexandrie qu'il avoit amenés avec lui, au nombre de trente-six. Il osa citer S. Chrysostôme de venir rendre compte de sa conduite. Le saint Patriarche répondit qu'il étoit prêt de comparoître, pourvu que Théophile & quelques autres qui étoient ses ennemis déclarés, ne fussent point ses Juges. On ne procéda pas moins contre lui; il fut déposé, & l'Empereur ordonna qu'il seroit chassé de son Eglise & conduit en exil. Ces ordres surpris à la Religion du Prince, furent exécutés sans délai, malgré la vigilance du peuple, qui faisoit la garde jour & nuit autour de la maison épiscopale. Cet exil ne dura qu'un jour; un tremblement de terre qui survint tout-à-coup ayant ébranlé les principaux édifices de la Ville & le Palais impérial, on regarda cet accident comme un effet de la vengeance divine. Le peuple armenté de-

—————
 V.
 S I È C L E .

mandoit son Evêque à grands cris , & l'Impératrice elle-même conjura l'Empereur de le rappeler. Les ordres furent donnés aussi-tôt , & dès qu'on le fut , les larmes , les murmures , firent place à la joie. Le jour qu'il rentra dans la Ville fut un jour de fête pour le peuple , & de triomphe pour lui. Chacun croyoit revoir son père & son ami. Ses ennemis seuls étoient humiliés : mais ils ne tardèrent pas à reprendre l'avantage qu'ils paroïssent avoir perdu. On ourdit une nouvelle trame , & l'on irrita plus que jamais l'Impératrice Eudoxie. Un second Concile composé comme le Brigandage du Chêne , & dirigé par les intrigues de Théophile , quoiqu'absent, condamna de nouveau le saint Evêque , sur des prétextes inventés par la calomnie & adoptés par la bassesse servile de quelques Evêques. Le foible Arcadius qui, loin de haïr saint Chrysostôme , voyoit avec peine les excès auxquels on se portoit , consentit néanmoins à tout. Par ses ordres , le plus grand homme & le plus vertueux qu'il y eût dans l'Eglise & dans tout l'Empire , fut exilé à Cucuse , petite Ville d'Arménie, où il manquoit de tout. De-là , transféré

à Pi
 fur l
 se v
 lites
 à la
 tem
 à un
 crim
 derr
 de t
 fain
 fran
 souf
 deu
 duç
 dan
 corp
 illu
 en
 Ma
 la r
 reur
 son
 pon
 rer
 cad
 Peu
 sem
 moi

à Pityunte, bourg désert & abandonné sur le bord oriental du Pont-Euxin, il se vit livré à la barbarie de deux satelites, dont l'un absolument inaccessible à la pitié, lui faisoit souffrir des traitemens, que l'humanité auroit épargnés à un scélérat convaincu des plus grands crimes. Il n'arriva point au lieu de ce dernier exil; & Dieu qui l'avoit averti de sa fin prochaine, couronna par une sainte mort, en 407, une vie de souffrances & de persécutions qu'il avoit souffertes pour sa gloire. Il mourut à deux lieues de Comane, où ses conducteurs avoient été obligés de s'arrêter, dans l'Eglise de S. Basiliſque, & son corps fut inhumé à côté de celui de cet illustre Martyr, qui avoit été mis à mort en confessant J. C. sous l'empire de Maximin, en 312. Trente-un ans après la mort de S. Chrysoſtôme, l'Empereur Théodose le Jeune fit transférer son corps à Constantinople, avec une pompe solennelle, comme pour réparer les outrages qu'il avoit reçu d'Arcade & d'Eudoxie. Les Grands & le Peuple, animés des mêmes sentimens, sembloient disputer entr'eux à qui témoigneroit plus de vénération aux cen-

V. **SIÈCLE.** dres de ce grand homme, & l'on voyoit le Prince lui-même, la tête inclinée sur le cercueil où les restes du saint Pasteur étoient renfermés, demander pardon des injustices que son père & sa mère avoient commises contre lui, en faisant servir leur autorité à satisfaire la haine de ses ennemis. Ainsi Dieu faisoit rendre à la mémoire de son serviteur, les honneurs que l'envie & la malignité lui avoient refusés pendant sa vie.

Les contemporains de S. Jean Chrysostôme, & les Auteurs ecclésiastiques qui ont écrit après lui, ne tarissent point sur ses louanges. Ils l'appellent la colonne de la vérité, le flambeau de l'Eglise, l'interprète des secrets de Dieu, la lumière de tout l'univers. S. Augustin le regarde comme l'esprit le plus élevé, l'ame la plus ferme, & le Docteur le plus profond qui eût écrit sur le dogme & la morale. Et le Pape S. Célestin ajoute, que si sa voix n'a pu se faire entendre que dans quelques endroits de l'Eglise, pendant sa vie, il n'y a point de lieux dans le monde chrétien, qu'il n'instruise par ses ouvrages, après sa mort; ensorte qu'on peut dire qu'il

préc
lit. a
ces j
vrai
la fo
on
Chr
teurs
une
doit
le ju
jour
les t
cont
sur l
sur l
S. M
Apô
gran
endr
veau
J. C
Réfu
cent
de r
Con
Juifs
Dan
fond

prêche par-tout, puisque par-tout on le
 lit avec succès. La postérité a souscrit à
 ces justes éloges; & tant que le goût du
 vrai beau, de la saine éloquence & de
 la solide piété subsisteront dans l'Eglise,
 on ne cessera de regarder saint Jean
 Chrysostôme comme le modèle des Ora-
 teurs chrétiens, & ses Ouvrages comme
 une mine riche, inépuisable, qu'on ne
 doit jamais se lasser de fouiller. C'est
 le jugement qu'en ont porté jusqu'à nos
 jours, tous ceux qui savent apprécier
 les talens. Le recueil de ses Ouvrages
 contient des Homélies ou Discours,
 sur les Livres de Moïse & des Rois,
 sur les Pseaumes & les Prophètes, sur
 S. Mathieu, S. Jean, les Actes des
 Apôtres, & les Epîtres de S. Paul; un
 grand nombre de Sermons sur divers
 endroits détachés de l'Ancien & du Nou-
 veau Testament, sur la Naissance de
 J. C., son Baptême, sa Passion, sa
 Résurrection, son Ascension, la Des-
 cente du Saint-Esprit, & plusieurs sujets
 de morale; & enfin divers Traités de
 Controverse contre les Gentils, les
 Juifs, & les Anoméens ou purs Ariens.
 Dans tous ces Ouvrages, il est pro-
 fond, lumineux, grand, sublime,

==== ennemi des vains ornemens , plein de
 V. choses , nourri du suc le plus pur des
 S I È C L E . saintes Ecritures , & du véritable esprit
 de la Religion qu'il avoit méditée toute
 sa vie.

S. Jérôme est de tous les Pères de l'Eglise celui que l'érudition , la connoissance des langues , & la critique sacrée ont rendu le plus célèbre. Il naquit à Stridon , petite Ville de Dalmatie , vers l'an 331 selon les uns , & en 340 selon d'autres , de parens riches & distingués par leur rang. L'éducation précieuse qu'il reçut tant pour la piété que pour les Lettres , développa de bonne heure les germes de talent qu'un heureux naturel avoit mis en lui. Les années de son bel âge ne furent pas exemptes des foiblesses auxquelles la jeunesse n'a que trop de penchant. Il les passa à Rome , où il y avoit beaucoup de corruption , comme dans toutes les grandes Villes. Mais bientôt il revint à un genre de vie plus sérieux ; & ses réflexions sur le vuide du monde & le danger de ses plaisirs , le rendirent totalement à la vertu. Son premier goût le porta vers les études profanes. Il faisoit ses délices des Poètes & des Ora-

teurs payens. Plaute & Cicéron étoient
 ses Auteurs favoris ; & après les avoir
 lus, il ne pouvoit s'accoutumer à la
 simplicité des saintes Ecritures. Mais
 dans la suite, son esprit devenu plus
 mûr & plus solide, lui fit trouver chez
 les Ecrivains sacrés cette énergie, cette
 majesté, cette élévation de pensées qu'on
 chercheroit envain dans les chefs-d'œu-
 vre de l'antiquité les plus vantés. Il en
 fit le reste de sa vie l'unique objet de
 ses études, & ayant appris la Langue
 Hébraïque, entièrement ignorée dans
 l'Eglise, il s'appliqua avec des peines
 incroyables à corriger le texte original,
 tant de l'Hébreu que des Septante, &
 à les épurer, par la comparaison des
 plus anciens manuscrits, d'une quantité
 presque innombrable de fautes, que la
 négligence ou l'inhabilité des Copistes
 y avoient glissées. Il avoit ramassé dans
 cette vue une Bibliothèque très-précieuse
 pour son tems, à force de soins & de
 dépenses. Le fruit de ses veilles fut la
 Version Latine appelée *Vulgate*, qu'il
 entreprit par les ordres du Pape saint
 Damase, & que toute l'Eglise Latine
 a depuis adoptée & déclarée authenti-
 que. Ces travaux, quelqu'utiles qu'ils

fussent à la Religion, lui attirèrent mille
 V. contradictions, dont l'autorité du chef
 S I È C L E. de l'Eglise ne put le mettre à couvert.
 C'étoit la jalousie, l'ignorance & la
 malignité, vices de tous les siècles,
 qui les lui suscitoient. Peut-être y fut-il
 trop sensible; ce qui lui fit perdre à
 les repousser, un tems qu'il auroit em-
 ployé plus avantageusement pour la
 gloire de l'Eglise & pour la sienne.
 Outre ses Versions de l'Ecriture & ses
 Commentaires sur les Prophètes, l'Ec-
 clésiaste, l'Evangile de S. Mathieu,
 dont il assure avoir vu l'original hébreu
 dans la fameuse Bibliothèque du Martyr
 S. Pamphile, & sur quelques Epîtres de
 S. Paul; nous devons encore à ses soins
 infatigables, plusieurs Traités dogmati-
 ques contre les erreurs de son tems, &
 un recueil de Lettres qui ont toujours
 été regardées, comme ce que les Pères
 Latins ont laissé de plus intéressant, par
 le choix & la variété des matières, &
 de mieux écrit.

La véhémence de son zèle a quelque-
 fois placé sous sa plume, sur-tout dans
 ses Ouvrages polémiques, des expres-
 sions dures qu'on excuseroit difficile-
 ment, dans tout autre qu'un Saint.

Les
 riqu
 gilar
 été
 fait
 mira
 fonde
 voya
 pute
 men
 ple
 nati
 tem
 être
 tuev
 dan
 qui
 détr
 tion
 arri
 dan
 fuit
 (C
 les
 dui
 sinc
 bea
 c'et
 que

Les traits qu'il a lancés contre l'hérétique Jovinien, contre le Prêtre Vigilance, & contre Ruffin qui avoit été long-tems son ami, ont toujours fait quelque peine aux plus grands admirateurs de ses talens & de son profond savoir. S. Augustin lui-même, se voyant sur le point d'engager une dispute avec lui, sur la matière délicate du mensonge officieux, effrayé de cet exemple, cessa de le combattre. Une imagination ardente, un esprit vif & un tempérament tout de feu, avoient peut-être quelque part à ces sorties impétueuses qu'il faisoit sur ses adversaires, dans la chaleur de la dispute; car la vertu qui adoucit & sanctifie la nature, n'en détruit pas toujours toutes les imperfections dans les plus grands Saints; & il arrive souvent que le zèle le plus pur dans ses motifs, reçoit l'empreinte & suit la direction du caractère.

Quoi qu'il en soit, on trouve dans les écrits de S. Jérôme & dans sa conduite plusieurs traits de l'humilité la plus sincère, qui font voir que s'il mettoit beaucoup de chaleur dans la controverse, c'étoit plutôt par amour de la vérité, que par le vain désir de faire valoir

son opinion. S'il eut contre lui les
 V. hérétiques, les Moines indisciplinés &
 S I È C L E. déréglés, parce qu'il attaquoit sans mé-
 nagement, ou leurs erreurs, ou leurs
 vices, il en fut bien dédommagé par
 l'estime & l'admiration des plus grands
 hommes de son siècle, & entr'autres
 de S. Augustin, qui honorèrent sa vertu,
 & qui applaudirent aux travaux immen-
 ses qu'il entreprit pour l'utilité de l'E-
 glise. En effet, ce saint Docteur joi-
 gnoit à l'application la plus constante,
 au travail le plus opiniâtre, une vie si
 pénitente, si pauvre & si mortifiée,
 que parmi les Solitaires les plus renom-
 més par leur austérité, on en trouveroit
 avec peine qui eussent porté plus loin
 que lui les vertus par lesquelles se sont
 illustrés les saints habitans des déserts.
 Il mourut dans son Monastère de Beth-
 léem en 410, âgé de quatre-vingts ans,
 s'il étoit né en 340, & de près de
 quatre-vingt-dix, s'il avoit reçu le jour
 en 331, comme quelques-uns le pré-
 tendent. Il en passa la plus grande partie
 dans les exercices de la vie monastique.
 Il avoit été ordonné Prêtre vers l'an
 376 ou 377, par Paulin, Evêque d'An-
 tioche, à condition qu'il ne resteroit

attaché à aucune Eglise particulière, & non, ainsi qu'il a plu à certains Auteurs de l'assurer, à condition qu'il n'exerceroit jamais les fonctions du Sacerdoce, ce qui n'a aucune vraisemblance. Il est même très-probable qu'il les exerça souvent dans le Monastère de Bethléem, dont il fut Supérieur pendant toute sa vie.

Tous les éloges que nous avons donnés aux grands hommes dont nous avons parlé jusqu'à présent, s'appliquent comme nécessairement à S. Augustin, puisque toutes les qualités brillantes & solides, par lesquelles nous avons caractérisé leurs vertus, leurs talens, leurs connoissances & leurs Ouvrages, se trouvent réunies en lui seul, dans le degré le plus éminent. Il naquit à Tagaste, Ville de Numidie, le 13 Novembre de l'an 354. Son père, nommé Patrice, d'une condition honnête, pouvoit prétendre à tous les emplois publics, mais il étoit peu favorisé des dons de la fortune. Sa mère Monique, qui l'enfanta deux fois, l'une au monde, & l'autre à la Religion, fut l'image de toutes les vertus, dans les états de femme & de veuve, où Dieu la fit passer. Augustin étoit né avec un esprit vif & pénétrant,

V.

SIÈCLE.

V. **S I È C L E.** une mémoire prodigieuse, un génie profond, étendu, qui le rendoit capable de toutes les Sciences, & qui les embrassa toutes avec succès. Le désir de savoir fut sa passion dominante, & le principe des erreurs qui égarèrent trop long-tems sa raison. Sorti de ses premières études, où il se distingua par les plus brillans succès, il se livra tout entier aux recherches les plus épineuses & aux sciences les plus abstraites. La carrière des connoissances humaines ne lui présentoit rien de trop vaste & de trop difficile. Il la parcourut toute entière, sans autre guide que lui-même. Il puisa dans Aristote l'art de la Dialectique, la méthode de discussion & d'analyse qui répandent tant de clarté sur les matières philosophiques; dans Platon, une métaphysique lumineuse & sublime; & dans Cicéron, l'ordre & le choix des idées, avec la netteté & la précision du langage. Ces qualités sont en effet ce qu'on remarque le plus dans les Ouvrages de S. Augustin, & sur-tout dans ses Traités théologiques; la force, la suite dans le raisonnement; la profondeur, la solidité dans les principes; la clarté, l'exactitude dans l'expression.

Ses grands talens le conduisirent de

 bonne heure à une grande réputation, & le firent choisir pour enseigner la Rhétorique à Milan, Ville riche, peuplée, où les Empereurs d'Occident avoient souvent fait leur résidence; & où les Lettres étoient cultivées. Augustin étoit alors engagé dans un double égarement; du côté de l'esprit, l'ardeur de tout connoître & de tout expliquer, l'avoit jetté dans les erreurs absurdes des Manichéens; & du côté du cœur, le penchant qu'il avoit toujours eu à la volupté, le tenoit assujetti à la passion humiliante qui dégrade l'homme en le plongeant tout entier dans les sens. Dieu, par des progrès insensibles de lumières, le conduisit à la vérité qu'il avoit cherchée en vain dans les systêmes de la Philosophie, & par un coup subit de la Grace, brisa les honteux liens qui l'attachoient aux plaisirs criminels. Sorti du double abîme, où l'orgueil de la science humaine, & le goût des voluptés sensuelles l'avoient plongé, il devint bientôt un autre homme. Humble, chaste, soumis à la foi, appliqué à la lecture des Livres saints & à l'étude de la Religion, il consola Monique des

V.

SIECLE.

— larmes qu'elle avoit répandues sur ses
 V. égaremens , & vérifia les heureuses
 S I È C L E E. espérances qu'Ambroife avoit conçues
 de lui , dans le tems qu'il paroiffoit
 le plus éloigné de la vérité & de la
 vertu. Purifié par les eaux sacrées du
 bapême , détrompé du monde , de ses
 erreurs & de ses plaisirs dans la re-
 traite , consacré à Dieu par le Sacer-
 doce , & dévoué au service de l'Eglise
 par son élévation à l'épiscopat , on ne
 le vit plus occupé que des intérêts de
 la Religion.

Les autres saints Docteurs que Dieu
 avoit fuscités jusques-là dans l'Eglise ,
 pour défendre les différens dogmes de
 la foi contre les hérétiques qui les atta-
 quoient , avoient successivement établi
 les vérités combattues sur les preuves
 que leur fourniffoient l'Ecriture , la tra-
 dition , l'enseignement ancien & per-
 pétuel de l'Eglise ; mais S. Augustin
 fut singulièrement destiné à les em-
 brasser toutes , parce que les erreurs
 qu'il eut à combattre , n'en épargnoient
 aucune. Il défendit l'unité de Dieu ,
 sa sainteté , sa providence & la pureté
 de son culte contre les Payens ; la bonté
 de ses œuvres , la sagesse de ses décrets

dans l'ordre moral, l'autorité des Ecritures, la réalité de l'Incarnation, & toutes les vérités qui en découlent contre les Manichéens; la divinité de J. C., son égalité, sa consubstantialité avec son Père, & les conséquences de ces dogmes fondamentaux contre les Ariens; l'unité, la visibilité, l'indéfectibilité de l'Eglise, & ses autres caractères contre les Donatistes; la nécessité, la gratuité, l'efficacité de la Grace contre les Pélagiens & leurs disciples. Non content séparément sur les divers ennemis de la foi, qu'il foudroya tour-à-tour, il voulut les combattre tout-à-la-fois, en réunissant dans un seul corps d'ouvrage les preuves démonstratives sur lesquelles le Christianisme est fondé. C'est ce qu'il exécuta dans son grand Traité de la Cité de Dieu, Ouvrage où la science de l'Ecriture, la force du raisonnement, les discussions de la critique & l'érudition profane, se prêtent un mutuel secours, & où les Apologistes modernes amassent encore les matériaux qu'ils savent employer avec tant de succès, pour réfuter la vaine Philosophie & l'incrédulité de notre tems. Quoi-

V.

qu'il y ait dans cet Ouvrage de saint Augustin, comme dans les autres fruits de sa plume, des beautés frappantes, des endroits véritablement nobles & sublimes, l'élevation, la chaleur & les images ne sont pas le caractère de ses écrits, plus recommandables par le fonds des choses, par l'enchaînement des principes, que par les graces de la diction. Son style est en général plus didactique qu'éloquent, plus solide que châtié. C'est ce qu'on remarque principalement dans ses Traités théologiques, genre qui demande plutôt un Ecrivain clair, méthodique, conséquent & précis, qu'élégant & disert. Consumé de travaux, couvert de gloire & plein de mérites, le saint Docteur mourut le 28 Août 430; sa carrière avoit été de soixante-seize ans, dont il en avoit passé quarante au service de l'Eglise, dans le Sacerdoce & l'épiscopat. Depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours, le nom de S. Augustin a toujours excité l'admiration des fidèles, & retracé l'idée des plus vives lumières, jointes à des travaux continuels pour la défense des vérités catholiques, & pour la prospérité de l'Eglise. Sa doc-

trin
fou
guit
la v
les
hér
qui
que
&
effo
tem
Ma
l'ex
me
pro
gag
de
à l
con
Pa
Ga
gra
éta
da
rét
n'e
pro
m

trine, consacrée par les Conciles & les souverains Pontifes, a toujours servi de guide aux Savans les plus éclairés, & la vénération qu'il a inspirée dans tous les tems a été si universelle, que les hérétiques eux-mêmes, sur-tout ceux qui ont porté leurs spéculations sur les questions si obscures de la Prédestination & de la Grace, ont fait les plus grands efforts, & les plus vains en même-tems, pour s'autoriser de son suffrage. Mais l'Eglise en rendant hommage à l'exactitude avec laquelle il a su exprimer le dogme, & en adoptant ses propres paroles pour en former son langage, l'a vengé des entreprises téméraires de l'erreur.

S. Paulin, Evêque de Nôle, naquit à Bordeaux à la fin de l'an 353, ou au commencement de l'an 354, de Ponce Paulin, Préfet du Prétoire dans les Gaules. Cette naissance illustre & de grandes richesses, mettoient Paulin en état d'aspirer aux postes les plus élevés dans le monde. Mais la sagesse de ses réflexions lui apprit de bonne-heure à n'estimer les avantages du siècle & les présens de la fortune, que ce qu'ils méritent de l'être. La Religion acheva

V.

S I È C L E.

V.
 S I È C L E .

ce que la Philosophie & des inclinations vertueuses avoient commencé. Plusieurs saints personnages avec lesquels il eut le bonheur d'être lié , tels que S. Ambroïse , S. Martin de Tours , & S. Delphin de Bordeaux , lui firent connoître J. C. & la sublimité de la Morale évangélique. Animé du désir de la perfection dont il venoit d'apprendre la route , il forma le projet de renoncer aux espérances du siècle. Thérasie , personne riche , belle , jeune , mais encore plus vertueuse , qu'il avoit épousée , l'exhortoit à exécuter ce généreux dessein. Ils vendirent leurs grands biens , en distribuèrent le prix aux pauvres , & se retirèrent auprès du tombeau de S. Félix de Nôle , où ils subsistoient d'un revenu modique qu'ils s'étoient réservé. Leur vie étoit si pauvre , si mortifiée , qu'ils trouvoient encore de quoi soulager les indigens. Paulin avoit été élevé au Sacerdoce malgré lui , par l'Evêque de Barcelone en 393 , mais à condition qu'il ne seroit point attaché à cette Eglise ; c'étoit afin qu'il n'y eût point d'obstacle au projet de retraite , & au plan de vie obscure & pénitente qu'il méditoit. Dieu qui vouloit rendre ses vertus utiles à l'Eglise , ne permit

pas
 lui -
 mor
 Sièg
 les a
 pen
 coup
 vert
 guèr
 & c
 gén
 don
 tem
 lui
 char
 noit
 pou
 mèn
 diso
 bien
 Cie
 égal
 vert
 cho
 S
 prit
 soim
 qu'i
 qui

pas qu'il ne fût occupé qu'à se sanctifier lui-même. L'Evêque de Nôle, étant mort, il fut choisi pour remplir ce Siège, l'an 409 ou 410. Les Goths & les autres barbares qui ravagèrent l'Italie pendant son épiscopat, donnèrent beaucoup d'exercice à sa charité. C'étoit la vertu qui le caractérisoit. On ne connoît guère de Saint qui l'ait portée plus loin, & qui l'ait signalée par des actions plus généreuses. C'est la matière des éloges dont les plus grands hommes de son tems l'ont comblé. Mais son humilité lui cachoit le prix des sacrifices que la charité le portoit à faire, & il s'étonnoit qu'on pût lui donner des louanges pour des actions, qui lui paroissent sans mérite. Peut-on trouver sujet de louer, disoit-il, un homme qui renonce aux biens de la terre pour acquérir ceux du Ciel? Il mourut l'an 431, après avoir égalé les plus illustres Evêques par ses vertus pastorales, & les plus saints Anachorètes par ses austérités.

S. Paulin étoit né avec beaucoup d'esprit, & l'on avoit cultivé avec un grand soin dans son enfance, les dispositions qu'il avoit pour les Lettres. Ausone, qui fut depuis Précepteur de l'Empereur

V.

SIÈCLE.

——— Gratien, avoit été son Maître, & sous
 V. lui, Paulin avoit montré des talens dis-
 SI È C L E. tingués pour l'Eloquence & la Poésie.
 Il parut d'abord avec éclat au Barreau,
 & les Anciens ont donné de grands
 éloges à un Panégyrique de l'Empereur
 Théodose qu'il avoit prononcé, & que
 nous n'avons plus. Lorsqu'il se fut donné
 tout entier à Dieu, il renonça aux
 Lettres profanes, pour ne s'occuper que
 des saints Livres & de la Religion. Il
 avoit composé plusieurs Ouvrages qui
 sont perdus. Ceux qui nous restent con-
 sistent en des Lettres écrites à différentes
 personnes sur des matières de piété,
 dans lesquelles il fait éclater son amour
 & sa reconnoissance envers Dieu. Celle
 qui est adressée à S. Sulpice Sévère,
 contient l'histoire de l'Invention de la
 vraie Croix du Sauveur. Elle est fort
 touchante & remplie de traits admi-
 rables. Ses autres ouvrages, sont un Dis-
 cours sur l'aumône, qui est écrit d'un
 style plein de douceur & d'onction;
 & des Poèmes où l'on trouve de belles
 pensées, des comparaisons nobles, &
 une versification agréable pour le tems
 où il vivoit.

S. Sulpice Sévère, contemporain de
 S.

S. P
 étoit
 fait
 Sa fa
 gran
 riage
 de te
 mon
 riche
 Dieu
 ploy
 allé
 répu
 dent
 plus
 vrain
 haute
 se re
 servi
 venu
 dans
 médi
 son
 Ouvr
 le fr
 rable
 quell
 mani
 mens
 T

S. Paulin de Nôle & son intime ami,

 étoit de la Province d'Aquitaine. On ne fait pas l'année précise de sa naissance. Sa famille étoit illustre & possédoit de grands biens. Il s'engagea dans le mariage; mais ayant perdu sa femme peu de tems après leur union, il quitta le monde. Il étoit alors fort jeune, très-riche & très-estimé. En se donnant à Dieu, il conserva ses biens, dont il employoit les revenus en aumônes. Etant allé voir S. Martin de Tours, dont la réputation remplissoit alors tout l'Occident, il conçut par les discours, & encore plus par les exemples de cet homme vraiment apostolique, l'idée d'une plus haute perfection. Pour s'y exercer, il se retira dans une solitude, avec ses serviteurs & ses esclaves qui étoient devenus ses frères. Il y vivoit comme eux dans la mortification, la prière & la méditation des vérités éternelles, dont son esprit étoit sans cesse occupé. Les Ouvrages que nous avons de lui sont le fruit de sa retraite. Le plus considérable est son Histoire sacrée, dans laquelle il peint avec force; & d'une manière très-concise, tous les événemens remarquables depuis la Création

du Monde jusqu'à l'an 400 de J. C.
 V. Cet abrégé d'histoire, le mieux fait
 S I È C L E. qui eût paru jusqu'à lui, & qu'on n'a
 pas même effacé depuis, est d'un style
 noble, élégant & parfaitement assorti
 à la dignité du sujet. Sa manière d'é-
 crire approche beaucoup de celle de
 Salluste, qu'il s'étoit proposé pour mo-
 dèle, ce qui l'a fait appeller le Sal-
 luste chrétien. Sa Vie de S. Martin,
 & ses Dialogues sur les vertus & les
 miracles de ce grand Evêque, font
 aussi beaucoup d'honneur à sa plume.
 Le tems précis de sa mort n'est pas bien
 certain; on la place communément
 vers l'an 420.

S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie,
 doit être compté parmi les plus grands
 hommes qui firent la gloire de l'Eglise,
 & qui combattirent pour sa foi, pendant
 le cinquième siècle. Il étoit né avec un
 esprit subtil, qui le rendoit propre à
 l'examen des matières abstraites. Il s'é-
 toit beaucoup appliqué à l'étude des
 anciens Pères, dont il possédoit parfai-
 tement la doctrine. Ses actions ne com-
 mencent à être connues, que depuis
 son élévation sur le Siège patriarcal
 d'Alexandrie en 412. Il succéda à son

onc
 Jean
 d'av
 de
 &
 cess
 nem
 parl
 cont
 où
 héré
 Cyr
 dans
 lui
 &
 créd
 des
 obst
 port
 rend
 à S.
 tanc
 ont
 & f
 pas
 rage
 la v
 repr
 actio

oncle Théophile , persécuteur de saint Jean Chrysostôme , & on lui reproche d'avoir imité sa hauteur dans l'exercice de la juridiction attachée à son Siège , & d'avoir donné l'exemple à ses successeurs de s'immiscer dans le gouvernement des affaires civiles. Nous avons parlé de son zèle & de ses travaux contre le Nestorianisme , dans l'article où nous avons tracé l'histoire de cette hérésie. Il est certain que ce fut saint Cyrille qui apperçut le premier tout le danger de cette erreur naissante , qu'il lui porta les coups les plus vigoureux ; & que sans lui elle auroit fait , par le crédit que Nestorius tiroit de sa dignité , des progrès qui auroient mis de grands obstacles à la victoire que l'Eglise remporta sur elle. Cet important service rendu à la Religion doit faire pardonner à S. Cyrille des fautes , où les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé , ont eu plus de part que son caractère & ses intentions. D'ailleurs , n'a-t-il pas racheté par sa fermeté , son courage , sa vie exemplaire , son amour de la vérité , ce qu'on pourroit trouver de reprehensible dans quelques-unes de ses actions ? Sa mémoire a toujours été en

V.
SIÈCLE.

V.
S I È C L E.

vénération dans les deux Eglises, Grecque & Latine; & les plus saints personnages de l'Orient & de l'Occident ont loué en lui la vigilance, la sagesse, la charité, en un mot, toutes les vertus d'un vrai Pasteur. Intrépide pour la défense des intérêts de Dieu & de l'Eglise, il ne fut point ébranlé, lorsqu'ayant été mis en prison par les intrigues des protecteurs de Nestorius, après le Concile d'Ephèse, il se vit sur le point d'être dépouillé de son rang, & relégué au fond des déserts. Cette grandeur d'ame, cette constance à l'épreuve des menaces & des craintes, l'approchent des Athanase & des Basile, si quelques légères taches l'empêchent de marcher en tout leur égal. Ses écrits, qui sont en grand nombre, contiennent des choses très-précieuses, parce qu'il établit les dogmes avec beaucoup d'exactitude, & qu'il expose très-savamment la tradition consignée dans les Ouvrages des Pères qui ont vécu avant lui. Les Anciens estimoient tellement ses Homélies, que les Evêques Grecs les apprenoient par cœur, pour les prêcher au peuple, Cependant il faut avouer que sa manière d'écrire est diffuse, obscure, em-

barrat
décou
terme
ses al
son s
pêche
Ouvr
roien
l'usag
l'an
d'Ale
ans.

S.

nom
& la
Rom
tenoi
fance
né a
avoie
éduc
féra
Rom
revêt
affair
com
crédi
le p
main

barrassée, qu'on ne peut pas toujours découvrir sa pensée & le vrai sens des termes qu'il emploie, & qu'en général ses allégories continuelles, sa subtilité, son style incorrect & peu précis, empêchent qu'on ne puisse tirer de ses Ouvrages toute l'utilité dont ils pourroient être, si les Savans en trouvoient l'usage moins pénible. S. Cyrille mourut l'an 444. Il avoit gouverné l'Eglise d'Alexandrie un peu plus de trente-un ans.

S. Léon, Pape, qui a mérité le surnom de Grand, par ses belles qualités & la gloire de son pontificat, étoit de Rome, mais on ignore le rang que tenoit sa famille, & l'année de sa naissance. On voit par ses écrits qu'il étoit né avec beaucoup de talens, & qu'ils avoient été cultivés par une excellente éducation. Le Pape S. Célestin lui conféra la dignité d'Archidiacre de l'Eglise Romaine, & du moment qu'il en fut revêtu, il eut la plus grande part aux affaires de l'Eglise. On s'adressoit à lui, comme à celui qui étoit le plus en crédit auprès du Souverain-Pontife, & le plus éclairé de tout le Clergé Romain. Il étoit absent de Rome, lorsque

V. le Pape Sixte III mourut, vers le milieu du mois d'Août 440. Il fut élu pour le remplacer, par les suffrages réunis du Clergé, qui montra dans ce choix, dit S. Prosper, l'estime qu'il faisoit du mérite, & comment il savoit l'honorer. Léon connoissoit toute la grandeur des obligations qu'il contractoit envers son peuple & envers toute l'Eglise, en montant sur le Saint-Siège: aussi mit-il tout ce qu'il avoit de capacité, de faveur & d'application à les bien remplir. Jamais les tems n'avoient été plus orageux & plus difficiles. Deux grandes hérésies troubloient l'Eglise, l'Eutychianisme en Orient, & le Pélagianisme dans l'Occident. On fait l'influence qu'il eut sur le Concile général de Chalcédoine, auquel il présida par ses Légats, & dont il fut le flambeau par sa Lettre à S. Flavien. Il ne travailla pas avec moins de zèle & de succès à éteindre les restes du Pélagianisme, & à venger la doctrine de S. Augustin qu'on osoit accuser d'excès. Il étouffa de même l'erreur des Priscillianistes, qui cherchoit à se ranimer en Espagne. Les Pères du Concile de Chalcédoine ayant fait, avant de se séparer,

un canon, par lequel ils confirmoient les prérogatives d'honneur accordées au V.
 Siège de Constantinople, dans le second SIÈCLE.
 Concile œcuménique, S. Léon montra la plus grande fermeté à maintenir la prééminence & les droits du Siège de Rome. Sa sagesse lui faisoit prévoir les conséquences que pourroient avoir un jour, les prétentions ambitieuses que les Evêques de Constantinople éleveroient sur ce fondement. Mais il fut distinguer avec prudence ce canon, qu'il regardoit comme injurieux au S. Siège, des autres décrets du Concile, dont personne ne soutint l'autorité avec plus de lumière & de vigueur que lui.

Attila, Roi des Huns, appelé le fléau de Dieu, à cause des maux qu'il fit à l'Empire & à la Religion, entra en Italie à la tête d'une armée victorieuse, sous le pontificat de S. Léon, après avoir dévasté tous les pays qu'il laissoit derrière lui. Il avoit traversé l'Europe comme un torrent qui détruit tout. Les Villes qui s'étoient trouvées sur son passage, avoient éprouvé sa fureur. Il ne lui restoit plus que Rome à soumettre, & à ravager. Ce redoutable vainqueur approchoit, & la Capitale du monde alloit avoir le sort

des autres Villes d'Italie, qui étoient
V. tombées sous sa puissance. S. Léon en-
S I È C L E. treprit de calmer le Prince barbare. Il
alla au-devant de lui, & le trouva
campé sur les bords du Mincio. Dès
qu'Attila le vit, il parut frappé de la
noble modestie & de la gravité majes-
tueuse du saint Pontife. Léon le voyant
disposé à l'écouter, & voulant profiter
de cette première impression, lui parla
de ses conquêtes, de sa gloire, de ses
vertus guerrières, de la terreur que répan-
doit son nom, & de Dieu qui mettoit à
ses pieds le peuple Romain, vainqueur
de tant de Rois. Il peignit ces grands
objets d'une manière si flatteuse pour
Attila, il mit tant d'art & d'éloquence
dans son discours, qu'il réussit à inf-
pirer la clémence à ce cœur nourri de
carnage, & qu'il l'engagea à faire la
paix avec les Romains. Événement bien
glorieux à S. Léon, & bien propre à
faire connoître quel est l'empire de la
vertu, qui foumet les ames les plus
dures, & qui rend les Conquérans
mêmes sensibles aux maux de l'humani-
té. Le saint Pontife en fit une nou-
velle épreuve, lorsque Genséric, Roi
des Vandales établis en Afrique, vint

pour s'emparer aussi de Rome & venger
 la mort de Valentinien III, sur le ty-
 ran Maxime qui l'avoit fait assassiner. V.
 La Ville étoit sans défense, & les per- SIÈCLE.
 sonnes les plus considérables s'en étoient
 retirées, aux approches du Prince bar-
 bare. Saint Léon, toujours intrépide
 lorsqu'il s'agissoit de sauver son peu-
 ple, se présente devant le vainqueur
 de l'Afrique, au moment qu'il alloit
 entrer dans la Ville, & lui parle avec
 tant de noblesse, tant d'éloquence,
 qu'il obtient de lui que, satisfait du
 pillage, il empêcheroit les meurtres,
 les incendies & les autres effets de la
 licence ordinaire du soldat.

S. Léon n'étoit pas moins zélé pour
 le maintien de la discipline ecclésiasti-
 que, que pour la conservation du dépôt
 sacré de la foi. Il fit à cet égard plusieurs
 réglemens très-utiles, & tint la main
 à leur observation avec fermeté. Il étoit
 très-exact à faire garder les interstices
 aux Clercs inférieurs, avant qu'ils fus-
 sent promus au Diaconat, ou au Sa-
 cerdoce, afin qu'ils eussent le tems d'ap-
 prendre ce qu'ils devoient enseigner aux
 autres. On remarque parmi ses régle-
 mens, celui par lequel il défend aux

 V. Evêques d'admettre dans leur Clergé ;
 S I È C L E. cèse , à moins que l'Evêque Diocésain
 n'y consente ; c'est peut-être l'origine
 des Dimissoires. Ce grand homme ,
 après avoir servi de rempart à l'Italie
 contre la fureur des barbares , & avoir
 travaillé sans relâche pour le bien de
 la Religion , pendant un pontificat de
 plus de vingt ans , mourut le 10 No-
 vembre de l'an 461. Jamais Pape ne
 s'est conduit avec plus d'humilité , de
 douceur , de charité , & jamais il n'en
 a été de plus considéré par les Souve-
 rains légitimes de l'Empire , & par les
 Princes des Nations étrangères. On peut
 même assurer que dans aucun tems que
 ce soit , l'Eglise Romaine , avec moins
 de faste , n'a eu plus de véritable gran-
 deur que sous le gouvernement de cet
 admirable Pontife. Il nous reste de lui
 soixante-seize Sermons sur les principales
 fêtes de l'année , & un grand nombre
 de Lettres. C'est le premier de tous les
 Papes de qui l'on ait un corps d'Ou-
 vrages. Son style est noble , élégant &
 assez pur pour son siècle. Il est rempli
 de ces pensées élevées , profondes &
 délicates , qui annoncent l'esprit réfléchi

& le cœur sensible. Personne parmi
 les Latins n'a mieux développé la mo-
 rale des Mystères, & l'objet des So-
 lemnités; personne n'a exprimé avec
 plus de précision & de netteté les effets
 de l'Incarnation & les caractères de
 l'homme-Dieu considéré dans tous ses
 rapports.

S. Prosper étoit d'Aquitaine. On ne
 fait ni le lieu, ni le tems précis de sa
 naissance. On conjecture qu'il vint au
 monde vers l'an 403. Il étoit Poëte,
 Orateur & Théologien; mais sa prin-
 cipale gloire est d'avoir été un des plus
 fidèles disciples de S. Augustin, & un
 des plus zélés défenseurs de sa doctrine.
 Il ne commença que vers l'an 428 ou
 429 à se faire connoître, & ce fut à
 l'occasion des troubles qui s'élevèrent
 parmi les fidèles de Marseille, au sujet
 des principes que S. Augustin avoit éta-
 bli dans ses Livres contre les Pélagiens.
 On trouvoit ces principes trop durs,
 & encore plus les conséquences aux-
 quelles on s'imaginoit qu'ils condui-
 soient. Le saint Evêque d'Hippone écri-
 vit ses Livres de la Correction & de la
 Grace, pour répondre aux difficultés
 que ses autres Ouvrages avoient fait

naître. Mais ce nouveau Traité ne satisfit pas tous les esprits, & ne fit pas disparaître tous les doutes. Rufin, ami de S. Prosper, & Cassien, Auteur d'un Livre célèbre, intitulé : *Collations ou Conférences des Pères du désert*, tous les deux, gens d'esprit, & en réputation de piété, étoient les plus opposés à la doctrine que S. Augustin avoit défendue contre les attaques de Pélage & de ses disciples. En même tems qu'ils s'éloignoient des principes du saint Docteur sur la prédestination, le libre arbitre & la grace, ils s'étoient fait sur ces matières un système, dont les opinions de Pélage, adoucies & modifiées, étoient le fondement. La plus grande partie du Clergé de Marseille étoit dans les mêmes sentimens. Mais ils ne s'exprimoient pas clairement sur la doctrine qu'ils substituoient à celle dont ils s'étoient déclarés les adversaires. Cassien étoit le seul qui se fût exprimé avec quelque netteté sur cet objet, dans ses Conférences & sur-tout dans la treizième. S. Prosper s'éleva contre ce Pélagianisme déguisé, quoiqu'il ne fût que laïc, suivant l'opinion la plus probable. Il écrivit en prose &

en vers, pour venger la foi outragée, & les ouvrages de son ami, qu'on alté-
 roit, afin de les rendre odieux. Il in- V.
 voqua l'autorité du Saint-Siège contre SIÈCLE.
 le Clergé de Marseille, & fit exprès
 le voyage de Rome. Le Pape S. Cé-
 lestin accueillit sa requête, & donna un
 décret où, en confirmant la doctrine
 de S. Augustin, il condamne les erreurs
 des nouveaux partisans de Pélage. On
 rapporte communément ce décret à l'an
 431 ou 432. Depuis ce tems S. Prosper
 s'occupa de divers écrits, qui ont tous
 pour objet les matières de la grace,
 & la doctrine catholique y est mise
 dans le plus beau jour. Le plus impor-
 tant & le plus connu, est son Poème
contre les ingrats, il appelle ainsi les
 ennemis de la grace. Quelque sec &
 abstrait que soit le sujet de ce Poème,
 S. Prosper a su le rendre agréable &
 attachant, par les beautés qu'il y a ré-
 pandues, & sur-tout par la force qu'il
 a mise dans l'expression. On pense qu'il
 passa les dernières années de sa vie à
 Rome, auprès de S. Léon, qui se
 l'étoit attaché dès le commencement
 de son pontificat, & qu'il mourut vers
 l'an 463.

S. Pierre, surnommé Chryfologue, c'est-à-dire, *qui parle d'or*, à cause des belles choses dont ses discours étoient remplis, ne commence à être connu que vers l'an 431, qui est à-peu-près le tems de son élévation sur le Siège de Ravenne. Il avoit passé toute sa vie jusqu'à cette époque, dans les exercices & l'obscurité des pratiques monastiques. On ne fait aucun détail de sa vie publique, si ce n'est qu'il se distingua par toutes les vertus pastorales, & que ce fut sous son épiscopat que Ravenne devint Métropole ecclésiastique. Il gouvernoit encore cette Eglise, lorsque S. Germain d'Auxerre fit le voyage d'Italie en 448. Il rendit à ce grand Evêque, pendant le peu de tems qu'il vécut à Ravenne, tous les devoirs de l'hospitalité, & après sa mort, tous les honneurs qui étoient dûs à son éminente sainteté. Il nous reste de S. Pierre Chryfologue un recueil de Sermons, au nombre de cent soixante-seize, rassemblés au huitième siècle par un de ses successeurs, nommé Félix. Il y a dans ces discours beaucoup de traits ingénieux & de pensées saillantes. L'antithèse y est peut-être trop commune, & dégénère souvent en jeux de mots affectés.

rés. Le style en est concis & coupé, ce qui nuit beaucoup à la netteté du sens & à la clarté du style.

V.
SIÈCLE.

Salvien, Prêtre de Marseille, né à la fin du quatrième siècle, descendoit, suivant l'opinion commune, de parens illustres par leur rang, des environs de Cologne ou de Trêves. Il paroît par ses Ouvrages qu'il s'étoit appliqué à l'étude des Belles-Lettres, & qu'il avoit nourri son esprit par la lecture des bons Ecrivains. Il étoit déjà en grande réputation dans les Gaules, vers l'an 430. On l'appelloit le Maître des Evêques, & l'on pense que c'étoit parce qu'il composoit des Homélie & d'autres Discours pour les Evêques, qui, faute de loisir ou de talens, ne pouvoient préparer eux-mêmes les instructions qu'ils devoient à leur peuple. On l'a aussi appelé le Jérémie du cinquième siècle, parce qu'il déplore sans cesse les maux de l'Eglise, auxquels il étoit extrêmement sensible, & qu'il invective avec force contre les mœurs dépravées de son tems, qu'il regarde avec raison, comme la cause des malheurs qui affligeoient la Société chrétienne. Son Traité de la Providence est rempli de pensées fortes & de traits du

V. plus grand pathétique. Son but dans cet Ouvrage éloquent, est de justifier la divine Providence, dans la conduite qu'elle tenoit sur les Chrétiens, accablés d'infortunes, tandis que les barbares, auteurs de leurs calamités, étoient dans la gloire & la prospérité. Son Traité contre l'avarice, & ses Epîtres, contiennent aussi des endroits fort instructifs & fort touchans. Tous ces Ouvrages sont écrits d'un style clair, orné, facile & agréable. Le talent propre de Salvien est d'attacher l'esprit du Lecteur, par le fonds des choses, & par la manière de les dire. On croit qu'il mourut à Marseille vers l'an 484.

Vincent, Moine de Lérins, peu connu par sa naissance & ses actions, s'est rendu célèbre dans l'Eglise par un Ouvrage qu'il publia vers l'an 434 : il l'intitula : *Mémorial ou Avertissement, Commonitorium*. C'est une suite de principes propres à faire discerner la véritable doctrine de l'Eglise d'avec celle des hérétiques, sur-tout dans les tems où l'erreur, par ses progrès & son étendue, obscurcit la vérité & semble prête à l'étouffer. Les maximes de conduite qu'il propose pour ces conjonctures

diff
 rai
 car
 son
 sali
 soli
 dor
 l'op
 tou
 gn
 esp
 ten
 rém
 l'au
 de
 qu
 err
 l'E
 l'or
 em
 av
 qu
 can
 ho
 tio
 l'a
 illu
 qu

difficiles sont dictées par la sagesse & la raison. Il développe admirablement les caractères de la vérité catholique, qui sont l'antiquité, la continuité, l'universalité. Rien de plus lumineux, de plus solide & de plus certain que les règles dont cet écrit précieux offre le développement. C'est un guide sûr pour tous ceux qui écrivent, & qui enseignent dans les tems où l'agitation des esprits rend la route plus difficile à tenir. Les principes qu'il établit sur le témoignage incorruptible de l'antiquité, l'autorité de la tradition, & la force de l'enseignement universel, s'appliquent à tous les tems & à toutes les erreurs. Les disputes qui s'élèvent dans l'Eglise seroient bientôt terminées, si l'on suivoit les sages raisonnemens qu'il emploie, pour montrer qu'il ne peut y avoir de prescription contre la foi, & que l'erreur est toujours marquée d'un caractère de nouveauté, qui fait sa honte, & qui prépare sa condamnation. Vincent de Lérins mourut vers l'an 450.

S. Sidoine Apollinaire, l'un des plus illustres Evêques des Gaules dans le cinquième siècle, naquit à Lyon en 430,

V. d'une famille où les premières dignités
 de l'Empire étoient héréditaires. Son
 père, qui se nommoit aussi Apollinaire,
 étoit Préfet des Gaules, sous le règne
 de Valentinien III. Il fut lui-même
 Préfet de Rome & Chef du Sénat,
 avec le titre de Comte, sous Majorin.
 Il étoit si distingué par la pureté de ses
 mœurs & sa piété, qu'il fut élu pour
 succéder à Eparque, Evêque de la Ville
 d'Auvergne, aujourd'hui Clermont,
 d'un consentement unanime de tous
 ceux qui avoient droit de concourir à
 cette élection, vers l'an 472, quoiqu'il
 fût encore laïc, & engagé dans l'état
 du mariage. Il se sanctifia dans l'épis-
 copat par sa charité qui étoit sans bor-
 nes, par l'austérité de sa vie, & par
 son zèle pour le salut de son peuple.
 Il visitoit son Diocèse avec soin. Il
 étoit si libéral envers les pauvres, que
 dans un tems de calamité, il en nourrit
 plus de quatre mille, tous étrangers,
 outre ceux de son Diocèse. Il eut beau-
 coup à souffrir, lorsque les Visigoths,
 sous la conduite d'Euric leur chef, se
 furent rendus maîtres de Clermont &
 de toute l'Auvergne, où ils commirent
 les ravages ordinaires aux barbares. Il

mourut l'an 482, âgé de cinquante dix ans. Les Ouvrages qui nous restent de lui, plus estimés de ses contemporains qu'ils ne l'ont été depuis le renouvellement des Lettres & du goût, sont sept Livres d'Epîtres & vingt-quatre pièces de vers. Il étoit regardé de son tems, comme le premier homme des Gaules pour l'érudition, l'éloquence & la poésie. En effet, il a de l'élevation dans les pensées, de la solidité dans le raisonnement, & quelquefois de la délicatesse dans l'expression : mais en général sa manière d'écrire a les vices de son siècle, les métaphores outrées, les antithèses & les jeux de mots.

Théodoret, Evêque de Cyr en Syrie, naquit à Antioche vers l'an 387. Son père & sa mère moururent lorsqu'il étoit encore jeune. Il vendit les grands biens qu'ils lui laissèrent, en distribua le prix aux pauvres, & se retira dans un Monastère situé à trente lieues d'Antioche. Il y vécut dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes & religieuses, jusqu'à l'an 423, qu'il en fut tiré pour remplir le Siège épiscopal de Cyr. Il travailla avec une ardeur infatigable à la conversion des Payens, des Juifs &

V.
S I È C L E.

des Hérétiques , jusques - là qu'il fut souvent exposé à perdre la vie. Ses travaux apostoliques & ses souffrances lui ont mérité le titre de Confesseur. Cependant son attachement pour Jean d'Antioche , partisan déclaré de Nestorius , qui alla jusqu'à le porter à écrire contre les anathématismes de S. Cyrille , fit une tache à sa gloire. Mais il l'effaça dans la suite , par le zèle avec lequel il combattit le Nestorianisme , & l'Eutychianisme dont il vit la naissance. Il mourut saintement , dans la paix & la communion de l'Eglise , vers l'an 438. Les Anciens ont témoigné une grande estime pour la personne & les écrits de Théodoret : ils le qualifient de Saint & de sçavant homme. Tous les Ouvrages qu'il a laissés , méritent d'être lus : on y trouve des choses admirables , des pensées ingénieuses , des réflexions solides , & un style comparable à celui des meilleurs Ecrivains de son tems. Son Histoire ecclésiastique , qui est une continuation de celle d'Eusébe , & un supplément à celle de Socrate & de Sozomène , est intéressante par les faits curieux qu'il rapporte , & par les pièces originales qu'il a conservées. Ses Com-

mentaires sur l'Écriture sont savans, clairs & solides. Dans ses Traités théologiques, il presse vivement les ennemis de la foi par des argumens sans réplique, & par des témoignages de la tradition puisés dans les meilleures sources. Ses écrits contre S. Cyrille sont les seuls qui fassent quelque tort à sa mémoire. Ils furent condamnés par le cinquième Concile œcuménique, avec ceux de Théodore de Mopsueste & d'Ibas d'Edesse; mais on ne prononça rien contre sa personne dans cette assemblée, parce qu'il avoit combattu depuis les erreurs de Nestorius, jusqu'à mériter la haine des sectateurs de cet hérésiarque, qui le déposèrent dans le Conciliabule d'Ephèse, & parce qu'il avoit été admis à la communion de l'Eglise par le Pape S. Léon & par le Concile de Chalcedoine.

Les autres Ecrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, dont nous ne ferons point d'articles particuliers, pour ne pas sortir des bornes qui conviennent à cet Ouvrage, sont : Pallade, Evêque d'Hélénople en Bythinie, qui a composé une Histoire ecclésiastique très-estimée; il l'intitula : *Laustique*, parce qu'il l'en-

treprit à la prière de Lausus son ami,
 V. Gouverneur de Cappadoce, à qui il la
 SIÈCLE. dédia : S. Eucher, Evêque de Lyon,
 qui joignoit une haute naissance à une
 éminente piété; nous avons de lui des
 Lettres & quelques Opuscules qui sont
 très-propres à inspirer le détachement
 du monde, l'amour de la solitude & le
 goût de la vertu : S. Isidore de Péluse;
 il reste de lui un grand nombre de
 Lettres, la plupart très-courtes, mais
 pleines de sens & de vérités; elles rou-
 lent sur des passages de l'Écriture &
 des questions théologiques, dont elles
 donnent l'explication : Rufin, Prêtre
 d'Aquilée, célèbre par ses démêlés avec
 S. Jérôme, dont il avoit été le meilleur
 ami, & par les Traductions Latines
 d'Origène, d'Eusèbe, de S. Grégoire
 de Nazianze, & de plusieurs autres
 Pères Grecs, qu'il a données : Jean
 Cassien, qui a écrit, à la prière de S.
 Castor, Evêque d'Apt, des institutions
 monastiques, divisées en douze Livres,
 où il trace l'idée des usages & des rè-
 gles qui se pratiquoient dans les Mo-
 nastères d'Orient; & des conférences,
 au nombre de vingt-quatre, où il rap-
 porte les entretiens spirituels qu'il avoit

eu a
 Seth
 com
 pour
 sieur
 n'av
 qu'u
 que
 litai
 sieu
 non
 viv
 les
 soli
 laïc
 les
 don
 des
 Pat
 de
 que
 im
 Lit
 teu
 qu
 d'E
 S.
 a é
 co

eu avec les Anachorètes du désert de ~~_____~~
 Sethé : S. Hilaire d'Arles, qui avoit V.
 composé un grand nombre d'HomélieS S I È C L E.
 pour toutes les Fêtes de l'année, & plu-
 sieurs Mémoires instructifs que nous
 n'avons plus. Il ne nous reste de lui
 qu'une exposition du Symbole & quel-
 ques Opuscules : S. Nil, Prêtre & So-
 litaire du mont Sinai, qui a laissé plu-
 sieurs Traités de piété, & un grand
 nombre de Lettres, écrites d'un style
 vif & concis; la plupart ont pour objet
 les devoirs & les pratiques de la vie
 solitaire : Marius Mercator, simple
 laïc, qui a fait quelques Traités contre
 les Pélagiens, les Nestoriens, & Théodore
 de Mopsueste, Maître commun
 des uns & des autres : S. Proclus,
 Patriarche de Constantinople & disciple
 de S. Jean Chrysostôme, dont on a
 quelques HomélieS, & un Ouvrage
 important sur la tradition de la divine
 Liturgie : Socrate & Sozomène, Au-
 teurs de deux Histoires ecclésiastiques,
 qui sont comme la continuation de celle
 d'Eusébe : Claudien Mamert, frère de
 S. Mamert, Evêque de Vienne, qui
 a écrit un Traité de la Nature de l'ame,
 contre Fauste de Riez, fameux semi-

V. Pélagien : Victor, Evêque de Vite en
 Afrique, qui a donné une Histoire inté-
 ressante de la Persecution des Vandales
 contre les Catholiques : Paul Orose,
 Auteur d'une Histoire qui s'étend de-
 puis le commencement du monde jus-
 qu'à l'an 416 de J. C. : enfin Victor
 d'Aquitaine, qui a dressé un Cycle
 pascal, depuis l'an 28 de J. C. jusqu'à
 l'an 559.

A R T I C L E VII.

*Mœurs générales. Disciplines. Pratiques
& usages.*

P L U S on s'éloigne de la source du
 Christianisme, en suivant le cours des
 siècles, plus on voit diminuer cette
 ferveur & cette innocence, qui fai-
 soient la gloire de la Société chrétienne,
 dans les premiers tems. Les mœurs
 générales dégénéroient sensiblement de
 l'ancienne pureté, & les passions, dont
 le germe subsiste éternellement dans
 le cœur humain, se reproduisoient à
 mesure qu'on étoit, ou moins convaincu,
 ou moins occupé des grands principes
 qui

Vite en
 oire inté-
 Vandales
 Orose ,
 tend de-
 nde jus-
 n Victor
 n Cycle
 . jusqu'à

qui leur servent de frein. Le désir de
 s'élever aux postes éminens dans l'Eglise
 & dans l'Etat, l'amour des richesses &
 du faste, le goût des commodités &
 des amusemens, qui sont une suite de
 l'opulence, la jalousie du crédit & de
 la domination, en un mot, tous les
 vices, tous les défauts, qu'une Religion
 sévère avoit réprimés, réparurent, lors-
 que les circonstances devinrent propres
 à les faire éclore & à les développer.
 La piété des Empereurs, leur zèle bien
 ou mal dirigé, l'influence qu'ils avoient
 sur les affaires de l'Eglise, en prenant
 parti dans toutes les disputes, la faveur
 & les dignités qui étoient le prix des
 complaisances qu'on avoit pour eux,
 ou pour ceux qui les gouvernoient, les
 haines engendrées par la diversité des
 opinions en matière de foi, & par la
 rivalité des sectes, toutes ces causes
 réunies & combinées en mille manières,
 concouroient à introduire dans le sanc-
 tuaire, des vues & des maximes incon-
 nues dans les tems heureux qui avoient
 précédé. Des Prélats impérieux & poli-
 tiques, tels que Théophile d'Alexandrie
 & Acace de Constantinople, qui bri-
 guoient les faveurs de la Cour, & s'en

V.
 SIÈCLE.

I.
 Pratiques

ource du
 ours des
 er cette
 qui fai-
 rétienne,
 mœurs
 ment de
 ns, dont
 ent dans
 isoient à
 nvaincu,
 principes
 qui

V.

C L E.

servoient pour opprimer leurs ennemis ; des ambitieux , tels que Timothée Elure , Pierre Monge , Pierre le Foulon , qui s'emparoit des grands Sièges par la ruse & la violence ; des Moines inquiets , ignorans & factieux , qui couroient par troupes & poursuivoient à main armée ceux qu'un zèle fanatique leur faisoit regarder , non comme des frères qu'il falloit ramener par la douceur , mais comme des ennemis qu'il falloit perdre ; tels sont les objets affligeans & nouveaux que l'Histoire nous présente dans ce siècle. Quoi de plus révoltant que les scènes quelquefois sanglantes , & toujours scandaleuses , qui furent les effets de l'esprit schismatique dont les Nestoriens & les Eutychiens étoient dominés ? Les places publiques & les Eglises en étoient souvent le théâtre. Catholiques , hérétiques , on s'attaquoit , on se chargeoit comme des armées ennemies , on se poursuivoit en furieux , on ne respiroit que la destruction du parti contraire à celui qu'on avoit embrassé ; le Clergé se confondoit avec le peuple ; & l'on combattoit avec tout l'acharnement des guerres civiles.

Les Monastères se multiplioient de

toute
tigue
tution
avoit
mens
cabal
affair
les d
à l'au
des
noien
avoie
troup
riale
porta
ecclé
comm
crut
Chal
de d
défer
le co
& c
Ville
à l'E
daleu
le P
Evêc
bien

toute part, mais la profession monastique, qui n'est après tout qu'une institution humaine, dégénéroit de ce qu'elle avoit été dans ses heureux commencemens. Les Moines entroient dans les cabales, ils s'immisçoient dans les affaires de l'Eglise, ils ambitionnoient les dignités, ils vouloient se soustraire à l'autorité des Evêques, ils s'occupoient des questions théologiques, & soutenoient avec chaleur les opinions qu'ils avoient adoptées. On les voyoit par troupes, au milieu de la Ville impériale & ailleurs, excitant le trouble & portant la confusion dans les assemblées ecclésiastiques. Ces désordres étoient si communs, que l'Empereur Marcien crut devoir proposer au Concile de Chalcedoine, entre autres réglemens de discipline, celui par lequel il seroit défendu de bâtir aucun Monastère sans le consentement de l'Evêque du lieu, & ordonné à tous les Moines des Villes & des campagnes d'être soumis à l'Evêque Diocésain. La révolte scandaleuse des Moines de Palestine, contre le Patriarche de Jérusalem & les autres Evêques de la contrée, prouve combien ce réglemeut étoit nécessaire. Les

V.
S I È C L E.

V.
S I È C L E.

Moines de Lérins, dont la régularité passoit pour si édifiante, élevèrent aussi des prétentions contre l'Evêque d'Arles de qui ils dépendoient, & il fallut qu'un Concile (le IV^e. d'Arles qu'on rapporte à l'an 460) assurât, par une décision canonique, les droits du Supérieur ecclésiastique sur ce Monastère.

La discipline se relâchoit aussi, par les dispenses, que les malheurs publics, & les ravages des barbares obligeoient d'accorder. Les Pasteurs zélés & les Souverains Pontifes veilloient au maintien des règles & à l'observation des canons. Mais on se trouvoit quelquefois contraint de s'en écarter, pour le bien même & le service de l'Eglise. C'est ainsi qu'en Afrique, la disette de Clercs pendant & après la persécution des Vandales, força les Evêques à être moins sévères dans le choix de ceux qui entroient dans le Clergé, & moins rigides à exiger qu'on gardât les interstices, entre les divers degrés de la Cléricature. De même, les Evêques des Gaules, au milieu des brigandages & des horribles violences qu'exerçoient les barbares, qui étoient Idolâtres ou Ariens, se rendoient plus faciles à

récon
les E
à leu
de fu
des t
cauti
qui c
qui f
ment
Evêc
moir
Rom
n'eût
aux t

Le
moir
guez
des C
Ils c
pénit
de le
de la
ce q
anci
les p
lors
des
récon
l'obt

réconcilier les pénitens ; & de peur que les Eglises ne manquassent de Pasteurs à leur mort, ou ne fussent livrées à de funestes divisions, ils se désignoient des successeurs avant de mourir : précaution sage dans les circonstances qui obligèrent d'y avoir recours, mais qui se changea bientôt en abus, tellement qu'on en seroit venu à léguer un Evêché par testament, comme un patrimoine temporel, si le Concile tenu à Rome en 465 sous le Pape Hilarus, n'eût condamné un usage si contraire aux saints canons.

Les loix de la pénitence, quoique moins sévères, étoient toujours en vigueur, comme on le voit par les canons des Conciles & les Décrétales des Papes. Ils ordonnent qu'on n'exigera pas des pénitens qu'ils fassent un aveu public de leurs péchés, & qu'on se contentera de la confession auriculaire & secrète, ce qui prouve combien l'usage en est ancien dans l'Eglise ; ils veulent que les pénitens soient réconciliés à la mort, lors même qu'étant privés de l'usage des sens, ils ne peuvent demander la réconciliation, ni montrer le desir de l'obtenir ; il suffit qu'on en soit assuré

V.
SIÈCLE.

par le témoignage des assistans : ils prescrivirent de n'imposer la pénitence publique aux personnes mariées, que du consentement des deux parties, parce que la continence étoit une des obligations des pénitens.

Les Rogations sont une des institutions de ce siècle. Les calamités publiques donnèrent lieu à ce pieux établissement en 468. Sans parler des maux innombrables que causoient les barbares, il y avoit des tremblemens de terre, des inondations, des stérilités, des incendies subites, des bêtes carnacières qui se répandoient en plein jour dans les Villes. Saint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, touché de ces fléaux, établit dans son Eglise des Processions, pour fléchir la colère de Dieu, par la prière, les larmes & les autres marques de la pénitence. Il les fixa aux trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension de N. S. Les autres Eglises des Gaules adoptèrent cette sainte pratique, qui fut ensuite reçue à Rome & dans tout l'Occident.

Le Carême étoit observé dans toute l'Eglise, mais les usages n'étoient pas

les mêmes par-tout pour sa durée,
 le nombre des jours qu'on devoit jeûner V.
 chaque semaine, ni la qualité des ali- S I È C L E.
 mens dont on se nourrissoit pendant ce
 tems de pénitence. Le jeûne du Samedi
 n'étoit pas non plus observé en tout
 lieu. S. Augustin consulté sur ces diffé-
 rences, prescrit une règle très-sage,
 c'est de suivre la pratique de l'Eglise
 particulière où l'on se trouve; & il
 décide que celui-là jeûne mieux, qui
 jeûne suivant l'usage établi dans le lieu
 où la Providence veut qu'il vive.

On voit par les Institutions Mo-
 nastiques de Cassien, qu'il y avoit quel-
 que diversité dans les différens Monas-
 tères, par rapport à la distribution des
 Offices qu'on a depuis appellés, *Heures*
Canoniales, & par rapport au nombre
 des Pseaumes qu'on y récitoit. La
 même diversité se trouvoit à cet égard
 entre les différentes Eglises, sur-tout
 en Orient; l'usage d'Occident étoit plus
 uniforme.

Malgré ces différences, ce qu'on pra-
 tiquoit alors revient assez à ce que nous
 observons encore aujourd'hui: c'est à
 peu de chose près la même division &
 le même ordre. Matines la nuit; Laudes

& Prime le matin ; Tierce, Sexte, &
 V. None dans le cours de la journée ; Vêpres
 S I È C L E. le soir.

Le Sacramentaire attribué au Pape
 Gelase qui monta sur le Saint - Siège
 en 492, est un des plus précieux mo-
 numens de ce siècle ; il a même des
 caractères d'une plus haute antiquité,
 & sans doute c'est parce que Gelase
 en a rassemblé les diverses parties, qu'on
 l'en a fait Auteur. Cette opinion est
 fondée sur ce que le Symbole de Nicée
 y est rapporté sans les additions qu'on
 y fit dans le second Concile œcumé-
 nique en 381, & sur ce que les fêtes
 de S. Pierre & de S. Paul, qu'on
 célébra dans la suite le même jour, y
 sont séparées. C'est un recueil de Messes
 pour tous les tems de l'année, & de
 formules pour l'administration de tous
 les Sacremens & pour toutes les céré-
 monies de l'Eglise. Il est divisé en trois
 Livres ; le premier contient l'Office
 des Dimanches & des Solemnités qu'on
 célèbre dans le cours de l'année ; le
 second, l'Office des Saints ; & le troi-
 sième, les Offices qui ne sont pas affi-
 gnés à des jours fixes, tels que les Messes
 Votives, les Messes des Morts, &c.

Sexte. &
e; Vêpres

au Pape
nt - Siège
ieux mo-
même des
ntiquité,
e Gelase
es, qu'on
inion est
de Nicée
ons qu'on
œcumé-
e les fêtes
l, qu'on
e jour, y
de Messes
e, & de
a de tous
les céré-
é en trois
t. l'Office
tés qu'on
année; le
c le troi-
t pas affi-
es Messes
ts, &c.

Sans entrer dans un plus grand détail sur cet Ouvrage liturgique, le plus ancien qui existe dans l'Eglise Latine, il suffit de dire qu'on y trouve à-peu-près tout ce que nous pratiquons encore aujourd'hui par rapport à la célébration des saints Mystères, à l'administration des Sacremens, & aux diverses parties de l'Office divin. Ce qui prouve combien le culte actuel de l'Eglise catholique & les pieux usages qui s'y rapportent, sont dignes de notre respect, & en même tems combien il y a d'ignorance & de mauvaise foi dans les censures que tant d'Ecrivains superficiels ont osé hasarder sur des pratiques si anciennes & si saintes.

Nous avons remarqué dans le tableau du quatrième siècle, que les Evêques consultoient les Souverains Pontifes sur toutes les difficultés qu'ils rencontroient dans l'exercice de leurs fonctions, & principalement sur les points qui intéressoient la discipline. Cet usage continua & devint même plus fréquent & plus étendu; ce qui produisit un grand nombre de Décrétales émanées des Papes qui montèrent sur la Chaire de S. Pierre pendant le cours de ce siècle.

V. Ainsi l'autorité du Saint-Siège augmentoit de plus en plus, & la confiance des Evêques fournissoit aux Papes les moyens d'attirer à eux toutes les affaires de l'Eglise, sans que personne eût lieu de se plaindre qu'ils donnassent trop d'étendue à leur juridiction. On voit par la manière dont s'expriment Zoizime, S. Léon & Gelase, l'idée qu'on avoit à Rome du pouvoir des Souverains Pontifes, relativement au gouvernement universel de l'Eglise, & rien ne nous apprend qu'on ait réclamé contre l'usage qu'ils faisoient de cette autorité, quand ils ne la portoient pas au-delà de ses bornes légitimes.

Parmi le grand nombre de Conciles qui furent tenus dans ce siècle & dont on trouvera ci-après la Table chronologique, celui que Gelase assembla à Rome l'an 494, mérite que nous y fassions une attention particulière. On y dressa un catalogue des Livres canoniques de l'Ancien & du Nouveau Testament, & il est semblable à celui que nous avons aujourd'hui. Le décret porte ensuite, que l'Eglise Romaine reçoit pour règle de sa foi, les quatre Conciles œcuméniques, & les Ouvrages

des Pères qui sont morts dans sa communion, entre lesquels on nomme spécialement S. Cyprien, S. Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Basile, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Hilaire de Poitiers, S. Jean Chrysostôme, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, S. Prosper & S. Léon. Après cela vient la liste des Ouvrages que l'Eglise catholique condamne ou rejette comme apocryphes, hérétiques, ou seulement favorables à l'erreur.

On se rappelle qu'à la mort de Marcien, arrivée en 457, Léon I monta sur le Trône impérial. Ce Prince trouva l'Eglise & l'Etat dans une grande agitation. Elle étoit causée par les cabales des Eutychiens, qui, suivant l'usage des sectes prosrites, faisoient tous leurs efforts pour anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine par lequel ils avoient été condamnés. Léon pensoit à convoquer un nouveau Concile général pour remédier à ces troubles; mais la situation des affaires de l'Empire n'étant pas favorable à l'exécution de ce dessein, il se contenta de consulter tous les Evêques de l'Orient,

— sur ce qu'il falloit penser du Concile
V. de Chalcedoine & de ses décrets. Les
S I È C L E. réponses des Evêques, quoique dispersés
dans leurs Sièges, furent regardées
comme autant de décisions canoniques,
& leur jugement tint lieu du Synode que
l'Empereur se proposoit d'assembler.



CHRONOLOGIE DES CONCILES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

*E*PHESINUM, de soixante-dix Evêques d'Asie, pour l'élection d'un Evêque d'Éphèse. Six Prélats simoniaques y furent déposés. V.
SIÈCLE.
AN de J. C.
401.

Carthaginense V, sous Aurèle, le 18 Juin. Ce Prélat y proposa de députer à l'Eglise de Rome. & à l'Empereur qui résidoit à Milan, afin d'obtenir leur approbation, pour mettre dans le Clergé les enfans des Donatistes convertis en âge de raison. 401.

Carthaginense, sous Aurèle, le 13 Septembre, de toutes les Provinces d'Afrique: on y députa à Rome, pour y faire voir au Pape Anastase, la nécessité de recevoir les Clercs Donatistes dans leur rang. 401.

Taurinense, de Turin; le 22 Septembre, sur les affaires des Gaules, & en particulier sur le différend des Evêques de Vienne & d'Arles touchant la Pri-

V. matie. Il n'a pu être tenu avant cette année. (*Pagi.*)

SIÈCLE. *Milevitanum I*, de Milève, pour la
 An de J. C. réunion des Donatistes. On y fit divers
 402. canons, dont le cinquante-sixième veut
 que les Lettres d'Ordination soient datées
 du jour & du Consulat. Ce Concile
 porte lui-même la date du Consulat
 d'Honorius & d'Arcade, le VI^e des Calendes
 de Septembre, (27 Août.)

403. * *Ad Quercum*, du Chêne, Bourg
 près de Chalcédoine, au mois de Juin,
 par Théophile d'Alexandrie & quarante-
 cinq Evêques, contre S. Jean Chryso-
 stôme. (*Pagi.*)

403. *Constantinopolitanum*, de Constanti-
 nople, en même tems que le précédent,
 de quarante Evêques pour S. Jean Chry-
 sostôme. Ce saint ayant été injustement
 déposé au Concile du Chêne, pour avoir
 refusé d'y comparoître, l'Empereur l'exila;
 mais son exil ne dura qu'un jour, & il fut
 ramené comme en triomphe à Constanti-
 nople.

403. *Carthaginense*, sous Aurèle, le 25
 Août, de toutes les provinces d'Afrique.
 Il y fut décidé qu'on inviteroit les Dona-
 tistes à se trouver avec les Catholiques,
 pour examiner les raisons qui les sépa-

roient de la communion de l'Eglise. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesia Africana*, depuis la pag. 911 C. jusqu'à la pag. 915 C. appartient à ce Concile.

V.
S I È C L E .
An de J. C.
404.

* *Constantinopolitanum*, de Constantinople. S. Jean Chrysostôme y fut déposé une seconde fois & chassé de la Ville cinq jours après la Pentecôte, qui en cette année tomboit le 5 Juin. Arface fut élu en sa place le Lundi 27 du même mois.

Carthaginense, sous Aurèle, le 26 Juin. On y implora le secours de l'Empereur contre les violences des Donatistes, & on y fit divers canons sur la discipline. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesia Afric.* depuis la p. 915 C. jusqu'à la p. 918 E. appartient à ce Concile.

Carthaginense, le 23 Août. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 918 E. jusqu'à la p. 919 B. appartient à ce Concile.

Italicum, d'Italie, par Innocent I, pour demander un Concile à Theffalonique en faveur de S. Jean Chrysostôme. (Tillemont, Mansi.)

Carthaginense, le 15 Juillet, par Aurèle, Evêque de Carthage. On y fit plusieurs canons sur les appels, sur les voyages des Evêques au-delà de la mer, sur les

V. **S I È C L E.**
 An de J. C. Evêques Donatistes qui se réuniroient à l'Eglise, sur les érections de nouveaux Evêchés. Enfin on y députa deux Evêques à l'Empereur, pour lui demander une loi confirmative du décret de ce Concile touchant les personnes répudiées, à qui l'on défend de se marier à d'autres. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afric.* depuis la p. 919 B. jusqu'à la p. 926 B. appartient à ce Concile.

408. *Carthaginensia duo*, l'un le 1 Juillet, l'autre le 13 Octobre. Dans le premier on députa l'Evêque Fortunatien à l'Empereur, avec pouvoir d'agir contre les payens & les hérétiques. Dans le second on donna une semblable commission aux Evêques Florent & Restitut, à l'occasion du massacre de Sévère & de Macaire.

409. *Carthaginense*, le 15 Juin. On y ordonna qu'un Evêque ne jugeroit point seul. C'est tout ce qu'on en fait.

410. *Carthaginense*, sous Aurèle, le 14 Juin. A la demande de ce Concile, l'Empereur Honorius révoqua aux Donatistes, la liberté qu'il leur avoit accordée auparavant, pour le libre exercice de leur Religion.

410. *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Jean, Métropolitain de Séleucie,

& q
 Noë
 disc

P

l'Evê
 And

& q
 à la

C

& l
 Mar

les C
 fure

com

C

rius
 [Pa

C

Zer
 écri

du

cou

été

dan

nat

que

féC

Ca

& quarante autres Evêques ; le jour de Noël. On y fit vingt-deux canons sur la discipline. [*Manfi, suppl. Conc. T. I.*] V.
S I È C L E .

Ptolemaïdense, de Ptolémaïde, où l'Evêque Synésius excommunia le Préfet Andronic, qui se conduisoit en tyran, & qui avoit fait afficher ses ordonnances à la porte de l'Eglise. [*Pagi.*] An de J. C.
411.

Carthaginense. Conférences le 1, le 3 & le 8 Juin, en présence du Comte Marcellin, par ordre d'Honorius, entre les Catholiques & les Donatistes. Ceux-ci furent condamnés ; mais plusieurs se convertirent & revinrent à l'Eglise. 411.

Carthaginense, sous Aurèle, où Céléstius, disciple de Pélage, est condamné. [*Pagi.*] Tillemont le rapporte à 411. 412.

Cirtense ou *Zertense*, de Cirte ou Zerte. S. Augustin, au nom du Concile, écrit aux Donatistes, pour les désabuser du faux bruit que leurs Evêques faisoient courir, que le Tribun Marcellin avoit été corrompu par argent pour les condamner. 412.

* *Africanum*, Conciliabule des Donatistes au nombre de trente. On y régla que les Evêques & les Prêtres de leur secte qui auroient communiqué avec les Catholiques, seroient reçus & conservés 414.

— dans leur rang, pourvu qu'ils n'eussent point offert ensemble le saint Sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du Ministère avec eux. (*Augustinus L. I. contra Gaudent. C. 27.*)

414. *Jerosolymitanum*, de Jérusalem, où Pélage est renvoyé aux Evêques Latins pour le juger. Ce Concile, suivant Orose, fut célébré quarante-cinq jours avant la Dédicace [de l'Eglise de la Résurrection] qui tomboit le 14 Septembre. Sa date précise est par conséquent le 1 Août.

415. *Illyricianum*, d'Illyrie, pour Périgène, ordonné Evêque de Patras. [*Tillemont.*]

415. *Diospolitanum*, de Diospolis, le 20 Décembre. Pélage y évita sa condamnation par sa dissimulation & ses mensonges. S. Augustin a souvent reproché aux Pélagiens que leur chef s'y étoit condamné par sa propre bouche. Il y avoit anathématisé ce qu'on y avoit rapporté de la doctrine de Célestius, son disciple.

416. *Carthaginense*, vers le mois de Juin. Soixante-huit Evêques y anathématisèrent Pélage & Célestius, s'ils s'obstinoient à ne pas condamner eux-mêmes clairement leurs erreurs, & ils en écrivent au Pape Innocent, afin qu'il scellât ce jugement de son autorité.

Millevitanum II, de Milève en Numidie, vers le mois de Septembre. Soixante-un Evêques écrivent, comme ceux de Carthage, au Pape Innocent. S. Augustin lui écrit une seconde Lettre au nom de cinq Evêques, où il explique plus au long l'affaire de Pélage.

Le Pape, dans ses réponses aux deux Lettres synodales, établit sommairement la doctrine catholique sur la Grace, & condamne Pélage, Célestius & leurs sectateurs, les déclarent séparés de la communion de l'Eglise, à la charge de les recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Dans sa réponse à la Lettre des cinq Evêques, il dit qu'il a lu le Livre de Pélage, qu'il y a trouvé beaucoup de propositions contre la Grace de Dieu, beaucoup de blasphèmes, rien qui lui ait plu, & qui ne doive être rejeté de tout le monde. Ces réponses sont du 27 Janvier 417.

Tusdrense, de Tusdre dans la Byzacène. On y fit lecture de la Lettre du Pape Sirice, écrite en 386 aux Evêques d'Afrique, après quoi l'on dressa deux canons sur la discipline. [*Baluze, Conc.*]

Carthaginense, vers le mois de Novembre, de deux cens quatorze Evêques.

V.

S I È C L E.

An de J. C.

416.

417.

417.

Ils écrivirent au Pape Zozime, qui s'étoit
 laissé tromper par Pélage & Célestius,
 que la sentence prononcée contre eux
 par Innocent, subsiste jusqu'à ce qu'ils
 confessent nettement que la Grace de J.
 C. nous aide, non-seulement pour con-
 noître, mais aussi pour faire la justice en
 chaque action : en sorte que sans elle
 nous ne pouvons rien avoir, penser,
 dire ou faire qui appartienne à la vraie
 piété, &c. Le P. Mansi renvoie ce Con-
 cile à la mi-Janvier 418.

418. *Suffetulense*, de Suffétula dans la
 Bysacène. On y défend d'élever un laïque
 à l'épiscopat, à moins qu'il n'ait passé
 pendant une année par tous les autres de-
 grés du ministère ecclésiastique. [*Baluze*,
Conc.]

418. *Macrianum*, de Macriane dans l'Afri-
 que. On y fit deux canons, dont le pre-
 mier porte, que le suffrage de l'Eglise
 matrice suffit pour l'élection d'un Evêque.
 [*Baluze, ibid.*]

418. *Septimunicum*, en Afrique. On y fit six
 canons sur la discipline. [*Baluze, ibid.*]

418 *Thenesinum*, de Thènes en Thénèse,
 Ville maritime de la Bysacène. Il nous
 en reste trois canons sur la discipline.
 [*Baluze, ibid.*]

Les dates de ce Concile & des trois précédens, ne sont pas absolument certaines. V.
SIÈCLE.

Carthaginense, le 1 Mai. Plus de deux cens Evêques y décident huit ou neuf articles contre les Pélagiens sous peine d'anathème. On peut les voir dans M. Fleury, de même que les canons que le même Concile fit touchant la réunion des Donatistes. An de J. C.
418.

Le Pape Zozime, mieux informé, condamna aussi Pélage & Célestius, & confirma les décrets du Concile de Milève en 416, comme avoit fait son prédécesseur Innocent I.

Ravennatense, de Ravenne, au mois de Février. Ce Concile, assemblé par l'Empereur Honorius, pour décider entre le Prêtre Boniface & l'Archidiacre Eulalius, tous deux nommés à la Papauté, ne put rien décider, faute d'unanimité. [*Edit. Venet. D. Cellier, T. XIII.*] 419.

Carthaginense VI, le 25 Mai & le 1 Juin. Ce Concile étoit général d'Afrique, & le Légat du Pape y assistoit après les deux Présidens. Pour soutenir l'appel du Prêtre Appiarius au Saint-Siège, le Légat y proposa les canons de Sardique, sous le nom de Nicée : ce qui causa

V. quelques contestations avec les Africains, qui ne connoissoient point ces canons prétendus de Nicée. Ils envoyèrent à Constantinople & à Alexandrie, pour en avoir les vrais actes. Ils firent aussi, ou plutôt ils renouvelèrent trente-neuf canons faits auparavant. Le vingt-quatrième contient le catalogue des Ecritures, attribué aussi au Concile tenu en 397, entièrement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui. Le P. Pagi, de ce Concile, en fait deux.

420. *Ctesiphontis*, de Ctésiphon en Perse, par Jaballa, Métropolitain de Séleucie. On y confirme les canons du Concile de Séleucie tenu l'an 410. (*Affemani, Bibl. Orient. tom. III. Mansi, tom. I.*)

422. *Hirponense*, d'Hippone, où Antoine, Evêque de Fussale, est déposé. Cet Evêque surprit le Primat, & ensuite le Pape Boniface. S. Augustin en a tant de douleur, qu'il est disposé à quitter plutôt l'épiscopat, que de voir Antoine rétabli. (*Gillermont, tom. XIII. Mansi, tom. I, p. 310.*)

423. *Ciliciense*, de Cilicie. Les Pélagiens y sont condamnés par Théodore de Mopueste, qui est regardé comme leur chef, & chez qui Julien s'étoit retiré quelque temps, pour y faire ses huit Livres contre S. Augustin.

Antiochenum, par Théodore, Evêque d'Antioché, contre les erreurs de Pélage.

V.

Prayle, Evêque de Jérusalem, que cet hérésiarque avoit d'abord prévenu en sa faveur, assista à ce Concile, où il reconnut l'illusion que Pélage lui avoit faite, & souscrivit à sa condamnation. Mansi (*suppl. Conc. tom. I. p. 298.*) place ce Concile en 418. L'Editeur de Venise, que nous suivons, le met en 424.

SIÈCLE.

AN de J. C.

424.

Carthaginense. Appiarius, mal établi par le Pape, y confesse enfin ses crimes.

425

ou environ.

Les Pères du Concile en écrivent à Célestin, en révoquant la permission accordée en 419 aux Africains d'appeler au Pape, étant résolu de juger & de finir en Afrique toutes les affaires qui y naissent, suivant les vrais canons du Concile de Nicée.

Constantinopolitanum, de Constantinople, le 28 Février, pour ordonner l'Evêque Sisinnius. On y défend de recevoir les Messaliens relaps.

426:

Hipponense, le 26 Septembre. S. Augustin y déclare Eraclius pour son successeur; mais en le laissant dans l'ordre de Prêtre jusqu'à sa mort. Deux Evêques, sept Prêtres & tout le peuple d'Hippone consentirent à cette déclaration.

426.

— V. *Trecense*, de Troyes en Champagne, dans l'automne, où l'on choisit, de l'avis du Pape Célestin, S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens. Ce Concile fut nombreux, suivant le Prêtre Constance, qui ne marque pas le lieu où il se tint. Mais les Bollandistes prouvent que ce fut à Troyes, dans leurs notes sur la première Vie de S. Loup.

430. *Alexandrinum*, au commencement de Février. S. Cyrille y écrit à Nestorius sa seconde Lettre, qui est très-belle. [*Tillemont.*]

430. *Alexandrinum*, vers le mois d'Avril. S. Cyrille ayant appris que Nestorius avoit écrit au Pape, en lui renvoyant ses Homélie, il lui écrivit de son côté contre Nestorius. [*Tillemont.*]

430. *Romanum*, le 11 Août. La doctrine de Nestorius y est condamnée, & lui déposé, s'il ne se rétracte dans dix jours. S. Cyrille est commis pour lui donner un successeur en cas de refus. Les Pélagiens y sont aussi condamnés. [*D. Cellier.*]

430. *Alexandrinum*, le 3 Novembre. S. Cyrille y fait douze anathêmes, & les envoie à Nestorius, avec la Lettre du Pape. [*D. Cellier.*]

Romanum,

Ma
per
du
A
Con
& t
com
S. C
du I
toris
de J
& f
le r
Les
Prov
faisc
par-
d'Ep
l'épi
Nest
Jean
ques
mun
*
d'An
des
d'Ep
Conc
T

Romanum, au commencement de Mai, à l'occasion de la Lettre de l'Empereur Théodose, pour la convocation du Concile suivant. [D. Cellier.]

EPHESINUM, d'Ephèse, troisième Concile général, commencé le 22 Juin, & terminé le 31 Juillet. A ce Concile, composé de plus de deux cens Evêques, S. Cyrille présida comme tenant la place du Pape, ainsi que portent les actes. Nestorius refusa d'y assister, avant l'arrivée de Jean d'Antioche. Il y fut anathématisé & sa doctrine aussi : ce qui fut confirmé le 11 Juillet, après l'arrivée des Légats. Les Pélagiens qui couroient toutes les Provinces, dit le Pape Célestin, & se faisoient connoître pour être condamnés par-tout, le furent encore par le Concile d'Ephèse. S. Prosper en conséquence fit l'épitaphe des hérésies de Pélage & de Nestorius, frappées d'anathème à Ephèse. Jean d'Antioche & les autres schismatiques y furent aussi retranchés de la communion de l'Eglise.

* *Ephesinum*, le 27 Juin, par Jean d'Antioche & les Orientaux, en faveur des Nestoriens. S. Cyrille & Memnon d'Ephèse furent déposés par ce prétendu Concile.

Tome II.

H

V.

SI È C L E.

An de J. C.

431.

431.

431.

- V. *Tarfense*, de Tarfe en Cilicie, au
 mois de Novembre, par Jean d'Antio-
 che, contre quelques Evêques attachés à
 S. Cyrille. (*Pagi, Tillemont, Baluze.*)
- S I È C L E.
 An de J. C.
431. * *Antiochenum*, par le même, contre
 d'autres Evêques partisans de S. Cyrille.
 (*Socrate, Baluze, Tillemont.*) Pagi
 révoque en doute ce Concile. Mansi en
 prouve la réalité.
432. *Antiochenum*, pour la paix entre S.
 Cyrille & Jean d'Antioche. Elle ne fut
 conclue que l'année suivante. (*Pagi,
 Tillemont.*)
433. *Zeugmatense*, de Zeugma en Syrie,
 où l'on reconnoît S. Cyrille pour ortho-
 doxe, sans vouloir condamner Nestorius,
 & sans rompre de communion avec Jean
 d'Antioche. (*Tillemont.*)
433. *Romanum*, par le Pape Sixte III, le
 31 Juillet, pour l'anniversaire de son
 Ordination. Il y reçut la nouvelle de la
 paix entre S. Cyrille & les Orientaux.
 (*Tillemont.*)
435. *Anazarbicum*, d'Anazarbe, par Maxi-
 min, Métropolitain de la seconde Cilicie.
 Les Evêques de cette Province, excepté
 Mélèce de Mopsueste, rentrent, à
 l'exemple de Théodoret, sous l'obéis-
 sance de Jean d'Antioche, & embrassent

la paix qu'il avoit fait avec S. Cyrille, sans néanmoins approuver les anathématismes de ce dernier. Baluze met ce Concile en 433 ; mais Pagi montre qu'il est de 435.

Tarsense, par Helladius, Métropolitain de la première Cilicie, où les Prélats de cette Province reçoivent solennellement le Concile d'Ephèse, anathématisent Nestorius, & adoptent la paix rétablie entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Pagi prouve contre Baluze que ce Concile appartient à l'an 435 & non à l'an 434.

Antiochenum, où l'on refuse de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste. (Pagi.) Le P. Mansi prétend qu'il faut distinguer ce Concile d'un autre tenu, selon lui, en 440, d'où Jean d'Antioche écrivit trois Lettres en faveur de Théodose, l'une à l'Empereur, la seconde à S. Cyrille, la troisième à Proclus de Constantinople.

Regiense, de Riez en Provence, le 29 Novembre, pour remédier aux désordres de l'Eglise d'Embrun. S. Hilaire d'Arles y présida, & Armentaire, qui avoit été mal élu Evêque d'Embrun, y fut déposé. (Tillemont.)

Arausicanum I, d'Orange, le 8 No-

H ij

V.
S I I C I E.
An de J. C.

435.

435.

439.

441.

— vembre, de trois Provinces seulement.
 V. Nous en avons trente canons importans
 pour la discipline.

SI È C L E.

An de J. C.

442.

Vasense, de Vaifon, le 13 Novembre.
 Nous en avons dix canons. Ce Concile
 est daté de l'Ere (d'Espagne) 480, sous
 le Consulat de Dioscore.

Arelatense II, d'Arles. Nous en avons
 cinquante-six canons. Le P. Pagi, qui
 place ce Concile immédiatement après
 celui de Vaifon, ne doute point qu'il
 n'ait été une occasion à S. Léon, de
 s'échauffer contre S. Hilaire d'Arles,
 qui s'attribuoit le droit d'assembler de
 grands Conciles dans les Gaules.

444.

Vesontionense, de Befançon & non de
 Vienne. Probablement S. Hilaire d'Arles
 & S. Germain d'Auxerre y assistoient; &
 l'on y déposa Célidonius, qui étoit peut-
 être Evêque de Befançon.

444.

Romanum, où S. Léon fait dresser
 les actes des abominations que des Ma-
 nichéens, qu'il avoit découvert, avoient
 avouées en présence du Concile. (*D.*
Cellier, tom. XIV.)

445.

Romanum, sous S. Léon. Célidonius
 y est rétabli, & S. Hilaire d'Arles re-
 tranché de la communion du S. Siège.
 On lui défend d'entreprendre sur les
 droits d'autrui, &c.

Antiochenum. Concile nombreux où Athanase, Evêque de Perrha, est déposé, & Sabinien mis à sa place.

V.

SIÈCLE.

An de J. C.

445.

447.

Toletanum, de Tolède. On y fit une confession de foi contre les Priscillianistes, qui se trouve parmi les actes de celui de 400, tenu dans la même Ville, & qu'on a faussement attribuée à S. Augustin. (*Dom Cellier, tom. XIV.*)

447.

Romanum, par le Pape S. Léon, 29 Septembre, où l'on défend aux Evêques de Sicile d'aliéner les fonds de leurs Eglises, sans le consentement de leurs collègues. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*)

448.

Antiochenum, d'Antioche, sous l'Evêque Domnus, aux fêtes de Pâques, où l'on oblige les accusateurs d'Ibas, Evêque d'Edesse, à se délistier de leurs poursuites. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*)

448.

Gallacia, de Galice, (on ne fait en quel lieu) convoqué par Toribius, Evêque d'Astorga, par ordre du Pape S. Léon, pour condamner les erreurs & les Livres des Priscillianistes. Les canons de ce Concile sont perdus. (*Ferréras, T. II.*)

448.

Constantinopolitanum, de Constantinople, depuis le 8 Novembre jusqu'au 22, par Flavien. Après qu'on y eut terminé un différend entre trois Evêques,

— Eufébe de Dorilée y présenta une requête
 V. contre Eutychès, qui fut condamné,
 S I È C L E R. malgré l'eunuque Chryfaphius, ennemi
 de Flavien.

AN de J. C.
 447).

Tyrium & Berytense, de Tyr, le 25
 Février, & de Bétyre un peu avant
 Pâques, & non pas au mois de Septem-
 bre, comme le prétend le P. Labbe.
 Dans ces deux assemblées, Ibas, Evêque
 d'Edesse, est absous du soupçon de Nes-
 torianisme.

449.

Constantinopolitanum, de Constanti-
 nople, le 13 Avril. On y vérifie les actes
 de la condamnation d'Eutychès, & on
 en reconnoît la sincérité.

449.

* *Ephesnum*, le 8 Août. Théodose le
 Jeune, qui avoit autant de zèle pour
 l'Eglise que peu de lumière pour con-
 noître ceux qui le trompoient, surpris
 par Chryfaphius & Eutychès, leur accorde
 un Concile œcuménique, & écrit au Pape
 que ce Concile est indiqué à Ephèse. S.
 Léon qui en craint les suites, y envoie ses
 Légats, & écrit cette belle Lettre à Fla-
 vien, qui est un des plus illustres monu-
 mens de l'antiquité. L'événement-justifia
 la crainte de S. Léon. Tout se passa dans
 le désordre à Ephèse sous Dioscore, Evê-
 que d'Alexandrie. La vérité y fut con-

damnée, l'hérésie approuvée, Eutychès =====
 absous, & Flavien condamné par les V.
 Evêques, environ au nombre de cent SIÈCLE.
 trente. Le trouble & la violence y regnè- An de J. C.
 rent tellement, que cette assemblée n'est
 connue que sous le nom de brigandage
 d'Ephèse, *Latrocinium Ephesinum.*

Romanum, au mois d'Octobre, d'un 449.
 assez grand nombre d'Evêques, pour
 représenter tout l'Occident. On y con-
 damne tout ce qui s'est fait au brigand-
 dage d'Ephèse.

Romanum, sur la fin de Juin, d'un 450.
 grand nombre d'Evêques d'Italie. S. Léon
 à leur tête va trouver à l'Eglise l'Empereur
 Valentinien, l'Impératrice Placidie sa
 mère, & Eudoxie sa femme; les prie
 avec larmes, & les conjure au nom de
 l'Apôtre S. Pierre, à qui ils venoient de
 rendre leurs respects, par leur propre
 salut, & celui de Théodose, de vouloir
 écrire à ce Prince, pour l'engager à faire
 réparer tout ce qui s'étoit fait contre l'or-
 dre à Ephèse, & à faire assembler un
 Concile général. Il leur représenta que
 c'étoit le véritable remède aux maux de
 l'Eglise, & qu'il étoit nécessaire, sur-
 tout à cause de l'appel de Flavien. St.
 Léon à genoux, obtint la grace qu'il
 demandoit.

- *Constantinopolitanum*, au mois d'Août.
- V. Anatole, successeur de Flavien, mort des
 S I È C L E. mauvais traitemens qu'il avoit soufferts
 An de J. C. à Ephèse, assembla ce Concile de tous les
 450. Evêques, Abbés, Prêtres & Diacres qui
 se trouvèrent alors à Constantinople. On
 y lut & on y approuva la Lettre de saint
 Léon & Flavien, & on anathématisa
 Nestorius, Eutychès- & leurs dogmes.
 Les Légats du Pape rendirent grâces à
 Dieu, de ce qu'ils trouvoient presque
 tout le monde uni dans la même foi.
451. *Mediolanense*. On y approuve la Lettre
 de S. Léon à Flavien.
451. *Gallicanum* ou *Arelatense*, comme le
 suppose M. de Tillemont. Quarante-
 quatre Evêques y approuvèrent la même
 Lettre de S. Léon, & ils lui en écrivirent
 avec de grands éloges. Le P. Mansi place
 ce Concile, sans beaucoup de fondement,
 à la fin de 451.
451. *CHALCEDONENSE*, quatrième Con-
 cile général, assemblé d'abord à Nicée,
 & ensuite transféré à Chalcedoine, où les
 Evêques arrivèrent à la fin de Septembre.
 Il y en avoit cinq cent vingt, ou même
 cinq cent trente-six, en y comprenant
 peut-être les absens, au nom desquels les
 Métropolitains signèrent la décision de

foi. Tous ces Evêques, excepté deux d'A-
 frique, & les quatre Légats du Pape, =====
 étoient de l'Empire d'Orient. La Lettre V.
 de S. Léon à Flavien fut lue dans ce Con- S I È C I E .
 cile avec approbation, S. Flavien justifié, An de J. C.
 & Dioscore anathématisé. On pardonna
 aux Evêques qui, au brigandage d'Ephè-
 se, avoient cédé à la violence & au tems.
 Théodoret y fut aussi reçu à la commu-
 nion de l'Eglise, après avoir condamné
 Nestorius. L'Eutychnisme & le Nesto-
 rianisme y furent également pros crits,
 & tous les Evêques signèrent le décret
 de la foi.

Romanum, de Rome, par S. Léon, 451.
 sur la fin de l'année. On y reçoit le Con-
 cile de Chalcédoine, & on y fait deux
 canons : l'un qui ordonne de baptiser les
 enfans revenus de la captivité, dans le
 doute s'ils l'ont été; l'autre qui défend de
 réitérer le baptême donné par les hérési-
 ques. Le P. Mansi met ce Concile au 29
 Septembre 451, jour consacré, dit-il,
 au Synode annuel de Rome. Mais le
 Concile de Chalcédoine n'étoit pas même
 alors commencé.

Andegavense, d'Angers, le 4 Octobre, 453.
 pour l'Ordination d'un Evêque. On y fit
 douze canons sur la discipline.

- =====
 V. *Jerofolymitanum*, des Evêques des trois
 SI È C L E. Palestines, après le rétablissement de
 Juvéna! & l'expulsion de Théodose.
 (Tillemont.)
 An de J. C. 453. *Arelatenfe III*, au fujet d'un différend
 455. entre Faufte, Abbé de Lérins, & Théodore,
 Evêque de Fréjus. Pagi le rapporte à l'an 455,
 Fleury à 461 au plus tard, & Manfi à 456.
 457 * *Alexandrinum*, par Timothée Elure,
 ou division. contre le Patriarche Protérius & le Concile
 de Chalcedoine. (*Edit. Venet. tome IV, ex Sydonico.*)
 458. *Romanum*, par S. Léon, pour réfoudre
 différentes difficultés, que les ravages des
 Huns avoient fait naître. (Tillemont.)
 459. *Constantinopolitanum*, par le Patriarche
 Gennade, contre les fimoniaques. Nous en
 avons la Lettre fynodale fans date. (Pagi.)
 461. *Turonenfe*, de Tours, le 18 Novembre.
 On y fit treize canons.
 462. *Romanum*, au mois de Novembre, en
 faveur d'Hermès, qui s'étoit emparé de
 l'Eglife de Narbonne.
 463. *Arelatenfe IV*, d'Arles, fur la fin de
 l'année, par Léonce, Métropolitain d'Arles,
 à l'occafion de l'Ordination d'un Evêque
 de Die; faite par S. Mainert de

Vienne, sans égard pour l'Ordonnance de S. Léon, qui avoit soumis en 450 cette Eglise à l'Archevêque d'Arles. Le Concile écrivit au Pape Hilaire pour se plaindre du procédé de S. Mamert, que le Pape désapprouva par sa réponse. (Edit. Venet. T. IV.)

V.
SI È C L E.
An de J. C.

Tarraconense, de Tarragone, au sujet de Silvain, Evêque de Calahorrye, qui ordonnoit des Evêques à l'insu d'Ascagne, Evêque de Tarragone, son Métropolitain. Celui-ci, à la tête de tous les Evêques de sa Province, en écrivit au Pape, pour savoir comment il falloit traiter Silvain.

464.

Venetense, de Vannes en Bretagne, par Perpétuus, Métropolitain de Tours, pour ordonner un Evêque à cette Eglise. On y fit seize canons.

465
ou environ.

Romanum, en Novembre, composé de quarante-huit Evêques, sur la discipline. Le Pape Hilarus, comme on le voit par sa réponse à Ascagne & aux autres Evêques de la Tarragonoise, du 30 Décembre, veut qu'on pardonne à Silvain tout le passé; & il leur refuse, par la même Lettre, ce qu'ils avoient demandé touchant Irénée, que tout le Clergé & le peuple de Barcelone désiroit avoir pour Evêque, comme son prédécesseur le leur avoit désigné.

465.

- V. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône ;
 par S. Patient, Métropolitain de Lyon,
 où l'on élit pour Evêque de Châlons un
 saint Prêtre nommé Jean.
- SI È C L E.
 Au de J. C.
470. * *Antiochenum*, d'Antioche, par Pierre
 le Foulon, où l'on fait au Trisagion l'ad-
 dition impie, *qui crucifixus es pro nobis.*
 (Edit. Venet. tom. IV, ex Synodico.)
471. *Antiochenum*, où Pierre le Foulon est
 déposé. Le Pape Gelase en fait mention
 & Libérat. *Brev. Cap. 18.*
472. *Bituricensis*, de Bourges, où Sidoine,
 Evêque de Clermont & Président de
 cette assemblée, proclama Simplicius
 Evêque de Bourges, & à cette occasion
 fit au peuple un discours que nous
 avons.
473. *Viennense*, par S. Mamert, Métro-
 politain de Vienne, où l'on établit le
 jeûne & les prières des Rogations, sui-
 vant la Chronique de Cambrai.
474. * *Constantinopolitanum*, par le crédit
 de Timothée Elure, faux Evêque d'A-
 lexandrie, contre le Concile de Chal-
 cédoine. Les hérétiques condamnés fu-
 rent remis dans leurs Sièges, entr'autres
 Pierre le Foulon.
- 375 *Arelatense & Lugdunense*, dans le
 premier desquels on prétend que le
 ou environ.

Prêtre Lucide rétracta des propositions outrées qu'il avoit avancées touchant la Prédetermination. Le second roula, dit-on, à-peu-près sur les mêmes matières. Ces deux Conciles ne nous sont connus que par les Ouvrages de Fauste de Riez : Ouvrages, dit le P. Pagi, qui contiennent tout le venin du fémi-Pélagianisme, & qui, comme tels, ont été mis parmi les apocryphes par le Concile du Pape Gelase & de soixante-dix Evêques, l'an 496. On a d'ailleurs des preuves du peu de délicatesse de Fauste sur l'article de la sincérité.

* *Ephesinum*, d'Ephèse, par Timothée Elure à la tête des Eutychiens, contre Acace de Constantinople & tous les Evêques qui s'étoient opposés aux Lettres encycliques de Basilius contre le Concile de Chalcedoine. (*Edit. Venet. tom. V.*) 476.

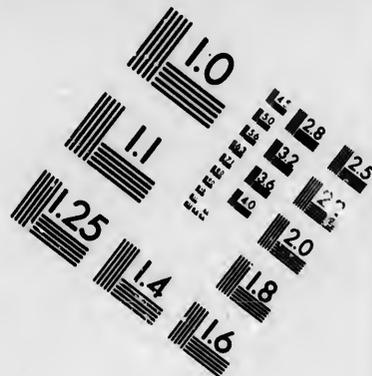
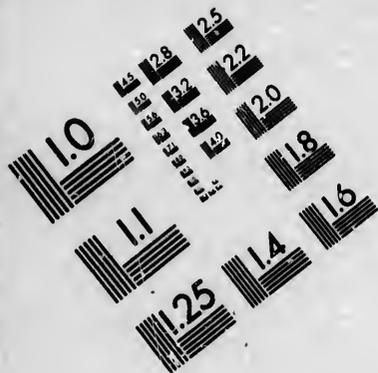
Alexandrinum, par Thimothée Elure, contre le Concile de Chalcedoine. (*Ibid.*) 477.

Constantinopolitanum, par le Patriarche Acace. Pierre le Foulon, Jean d'Apamée, & Paul d'Ephèse y sont condamnés & déposés. 478.

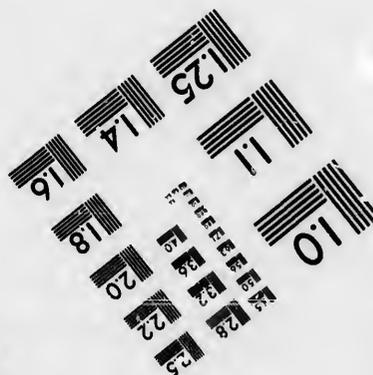
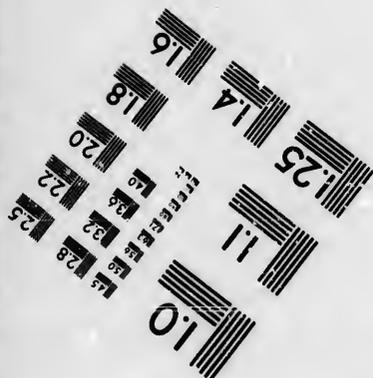
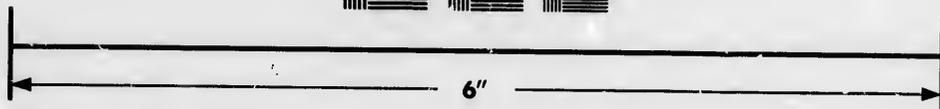
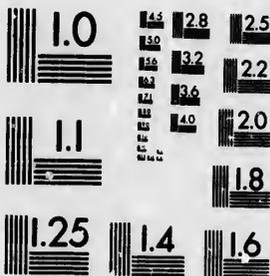
Le Pape Simplicie fit à Rome la même







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
01

V. chose dans un autre Concile ; mais l'Eglise d'Orient n'en put tirer aucun fruit, parce que le Patriarche Acace, de concert avec l'Empereur Zénon, trompoit le Pape, en favorisant sous mains les hérétiques qu'il affectoit de condamner. (*Pagi, Tillemont, Muratori, Saint-Marc*)

481. *Laodicenum*, de Laodicée, en faveur d'Etienne III, Evêque d'Antioche, accusé d'hérésie par les partisans de Pierre le Foulon. (*Edit. Venet. tom. V.*)

484. * *Carthaginense*. Conférence indiquée à Carthage par Hunneric, Roi des Vandales, entre les Catholiques & les Ariens, pour le 1 Février 484. Elle ne se tint point ; mais quatre cent soixante-six Evêques Catholiques qui s'y étoient rendus, y furent opprimés & relégués, quarante-six en Corse, trois cent deux ailleurs ; quatre-vingt-huit moururent, & vingt-huit s'enfuirent.

484. *Romanum I*, par Félix III à la tête de soixante-sept Evêques, le 28 Juillet. Vital & Misène, Légats à Constantinople, y sont déposés & excommuniés, pour avoir communiqué avec les hérétiques, & prononcé à haute voix dans les Dyptiques le nom de Pierre Monge,

faux Evêque d'Alexandrie. Sa condamnation y fut confirmée, & celle d'Acace de Constantinople prononcée pour la première fois. (*Pagi.*)

V.
S I È C I E .
An de J. C.

Tout l'Occident rejettoit hautement l'Hénoticon ou décret d'union de l'Empereur Zénon, ce qui fit avec l'Orient un schisme de trente-cinq ans. (*Pagi.*)

* *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Barsumas, Métropolitain Nestorien de Nisibe, où l'on permet le mariage aux Prêtres & aux Moines. (*Assemani, Biblioth. Orient. tom. III.*) 485.

* *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Babuée catholique, des Nestoriens, où l'on condamne la décision de Barsumas & de son Concile. (*Ibid.*) 485.

Romanum II, de soixante-dix-sept Evêques, le 5 Octobre. La condamnation d'Acace de Constantinople prononcée au Concile de Rome précédent, y fut confirmée. C'est apparemment le même Concile où Pierre le Foulon, Patriarche (intrus) d'Antioche, fut anathématisé. (*Pagi.*) 485.

Romanum III, le 13 Mars, de quarante Evêques, le Pape Félix à la tête, & de soixante-seize Prêtres tous nommés. On y lut la belle Lettre du Pape, 488.

touchant ceux qui avoient abandonné la foi dans la persécution en Afrique.

V.

S I È C I E.

(*Mansi.*)

An de J. C.

492.

Constantinopolitanum, où l'on confirme le Concile de Chalcédoine, sous l'Evêque Euphémus, qui l'avoit fait recevoir précédemment à l'Empereur Anastase, avant que de le couronner.

495.

Romanum, de quarante-cinq Evêques & cinquante-huit Prêtres. Misène, Légat prévaricateur en 484, y est absous par Gélase. Vital, son collègue, étoit mort auparavant. (*Pagi.*)

495.

* *Lapetense, Seleuciense, Adriense*, trois Conciliabules des Nestoriens en Perse, tenus par Barsumas, où l'on confirme l'hérésie & les décrets donnés en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (*Affemani, Bibl. Orient. T. III.*)

495
ou 496.

* *Constantinopolitanum*, où les Evêques eurent la lâcheté de déposer & d'excommunier le Patriarche Euphémus, en élisant Macédonius par une basse complaisance pour l'Empereur Anastase. Les Bollandistes mettent ce Concile en 496, (*tom. I. mens. Aug. p. 47.*) & non 494, comme le prouve le P. Pagi.

496.

Romanum, sous Gélase. On y fit un catalogue des Livres canoniques. Celui

des Ecritures est semblable au nôtre,

 excepté qu'il ne met qu'un Livre des V.
 Macchabées suivant la plupart des exem- SIÈCLE.
 plaires. Il nomme les quatre Conciles An de J. C.
 généraux & les autres autorisés dans
 l'Eglise. Il nomme ensuite les Pères, en
 commençant par S. Cyprien, & en finis-
 sant par la Lettre de S. Léon à Flavien.
 Entre les apocryphes, il nomme Fauste
 de Riez, comme on l'a déjà remarqué
 plus haut.

* *Perficum*, de Perse, par Hosée, 499.
 Métropolitain Nestorien de Nisibe, où
 l'on confirme les décrets donnés sous
 Barsumas, en faveur du mariage des
 Prêtres & des Moines. (*Assemani*,
Bibl. Orient. T. III.)

Romanum I, le 1 Mars, sous le 499.
 Pape Symmaque. Soixante-douze Evê-
 ques, le Pape à leur tête, y font plu-
 sieurs décrets, pour retrancher les abus
 qui se commettoient dans l'élection du
 Pape. On y déclara nul un décret du
 Pape Simplicie, portant qu'on ne procé-
 deroit à l'élection d'un nouveau Pape,
 qu'en présence du Prefet ou Prétoire,
 ou de tel autre député du Souverain de
 Rome. Baronius prétend que ce décret
 est supposé; mais les Evêques du Con-

V.
 S I È C L E.
 An de J. C.
 500
 ou 501.

cile ne le disent pas. Ce qui est constant , c'est que le Préfet Basile avoit assisté au nom du Roi Odoacre , à l'élection de Félix III. (*Muratori , ann. tom. III.*)

Lugdunensz , ou plutôt conférence des Catholiques avec les Ariens, le 14 & le 15 d'Octobre, en présence du Roi Gondebaud , Arien lui-même. Les Ariens furent convaincus d'erreur par S. Avit de Vienne, & plusieurs se convertirent ; mais le Roi, quoiqu'il aimât les Catholiques , demeura endurci.



CHRONOLOGIE

DES PAPES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

XXXIX. S. INNOCENT I.

 V.
 SIÈCLE.

INNOCENT I, natif d'Albane, fut ordonné aussi-tôt après la mort d'Anastase, par un consentement unanime du Clergé & du peuple; ce qui est arrivé, selon le P. Pagi, le 21 Décembre de l'an 401, & selon M. de Tillemont, le 27 Avril 402. Il a gouverné l'Eglise jusqu'au 12 Mars de l'an 417, qui est le vrai jour de sa mort, comme le prouve le Cardinal Noris. Le saint Pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de son tems, tels que S. Jérôme, S. Augustin, &c.; il les a mérités par les services importants qu'il a rendus à l'Eglise, en combattant les Novatiens, en travaillant à la réunion des Eglises d'Orient qui étoient divisées, en défendant généreusement S. Chry-

 An de J. C.
 402.

— V. précieuses vérités de la Grace, attaquées par les Pélagiens, qui commencent sous son pontificat à répandre leurs erreurs. Innocent mit le comble à ses grandes actions, par la condamnation solennelle de ces hérétiques, sur la fin du mois de Janvier de l'an 417.

XL. S. ZOZIME.

417. Zozime, Grec de naissance, successeur d'Innocent, fut élu & ordonné le Dimanche 18 Mars de l'an 417, & mourut le 26 Décembre de l'an 418, n'ayant tenu le Siège de Rome qu'un an neuf mois & neuf jours. Son pontificat, quoique très-court, est célébré par ce qui se passa dans l'affaire des Pélagiens. Surpris d'abord par les artifices de ces hérétiques, qu'il crut revenus à la foi de l'Eglise, il usa d'indulgence envers eux; mais cette surprise ne fut pas de longue durée, & ne servit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un décret solennel adressé à tous les Evêques, en forme de Lettre, au mois d'Avril de l'an 418. Il ne nous en reste que quelques fragments. Le 30 du même mois, il obtint

de l'Em
Rome

Bon
Jocou
peuple
Zozim
fut co
un D
blée
accom
quelq
qu'on
S. Zo
tran,
mais
mêm
& l'
rescr
Boni
ponti
4 Se
a dé
celle
Pélag

X

C

de l'Empereur un rescrit pour chasser de Rome les Pélagiens.

V.

SIÈCLE.

An de J. C.

418.

XLII. S. BONIFACE.

Boniface, Romain, fils du Prêtre Jocondus, élu par les Prêtres & le peuple deux jours après la mort de Zozime, le 28 Décembre de l'an 418, fut consacré le lendemain 29, qui étoit un Dimanche. Son élection fut troublée par Eulalius, Archidiacre, qui, accompagné de plusieurs Diacres & de quelques Prêtres, profitant du tems qu'on étoit occupé aux funérailles de S. Zozime, se saisit de l'Eglise de Latran, & se fit ordonner deux jours après; mais Dieu permit qu'Eulalius gâta lui-même ses affaires par sa précipitation; & l'Empereur ayant confirmé, par un rescrit du 3 Avril 419, l'élection de Boniface, il resta paisible possesseur du pontificat, & gouverna l'Eglise jusqu'au 4 Septembre de l'an 422. S. Augustin a dédié à ce saint Pape un de ses excellens Ouvrages contre les erreurs des Pélagiens.

XLIII. S. CÉLESTIN I.

Célestin, né à Rome, fut placé sur 422.

IV.
S I È C L E.
An de J. C.

le Saint-Siège immédiatement après la mort de Boniface, sans qu'il y eût aucun partage dans son élection. Sa consécration se fit le Dimanche suivant, 10 Septembre 422. Le P. Manli lui donna neuf ans dix mois & vingt jours de pontificat, fondé sur un ancien catalogue de Corbie, qui met sa mort au 30 Juillet 432. M. de Tillemont croit qu'on la peut mettre le 26 de Juillet de la même année. S. Célestin remplit dignement le Siège de Rome; il s'éleva avec force contre l'hérésie de Nestorius, la condamna le premier, dès sa naissance, vers l'an 430, sépara Nestorius de sa communion, & soutint le Clergé & le peuple de Constantinople contre cet hérésiarque par d'excellentes instructions. Il fit chasser d'Italie les Pélagiens, ôta aux Novatiens les Eglises dont ils étoient maîtres à Rome, reprima l'hérésie naissante des sémi-Pélagiens, & rendit un glorieux témoignage à la mémoire de S. Augustin, dans l'admirable Lettre qu'il écrivit aux Evêques des Gaules l'an 431.

XLIII. S. SIXTE III.

432. Sixte ou Xiste, Romain de naissance,

successeur de Célestin, étoit Prêtre de Rome sous Zozime, & souscrivit en cette qualité, l'an 418, le décret de ce Pape contre les Pélagiens. Il fut sacré le Dimanche 31 Juillet de l'an 432. En montant sur le Saint-Siège, il trouva l'Eglise victorieuse des hérésies de Pélage & de Nestorius, mais déchirée par la division des Orientaux. Sixte travailla, & réussit à faire cesser cette espèce de schisme, en réconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Suivant S. Prosper, qui donne à Sixte huit ans & dix-huit jours de pontificat, ce Pape mourut le 18 Août de l'an 440.

XLIV. S. LÉON LE GRAND.

Léon le Grand, né en Toscane, Diacre de l'Eglise Romaine, étoit dans les Gaules lorsque le Pape Sixte mourut. Cet éloignement ne servit qu'à faire connoître l'estime que faisoit de lui le peuple Romain, qui élut cet illustre Diacre pour Evêque, aussi-tôt après la mort de Sixte, & lui envoya une députation publique pour le prier de venir prendre soin de son Eglise. Il fut vraisemblablement ordonné le Dimanche 29 Septembre 440, & remplit le Saint-

440.

V. **SIÈGE** pendant vingt-un ans un mois & quatre jours, jusqu'au 3 ou au 5 Novembre de l'an 461, selon l'opinion la plus probable. En 443, il découvrit & fit chasser de Rome les Manichéens; en 444, il agit contre les Pélagiens; en 447, il ne s'acquitt pas moins de gloire contre les Priscillianistes. Mais ce qui a immortalisé S. Léon, c'est ce qu'il a fait contre Eutychès, & la part qu'il a eu à la victoire que l'Eglise a remportée sur cette hérésie l'an 451. Toutes ces grandes actions lui ont acquis le surnom de Grand.

XLV. S. HILAIRE.

461. Hilaire ou Hilare, *Hilarus*, natif de Sardaigne, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu, après la mort de S. Léon pour lui succéder, le 10 Novembre 461, & ordonné le 12 du même mois, qui étoit un Dimanche. Hilaire a tenu le Siège de Rome six ans trois mois & neuf jours, jusqu'au 21 Février de l'an 468, qui est celui de sa mort, selon plusieurs Martyrologes & Calendriers, rapportés par le P. Pagi, Bollandus & Bianchini. C'est le premier Pape qui ait défendu qu'un Evêque choisît son

son
 l'ob
 Nic
 à un

S
 de S
 23 F
 vern
 très
 deux
 Févr
 fes
 Mon
 le Fe
 faire
 Cath
 deno
 Con
 pren
 a été
 fâche
 ne fi

Fé
 mett
 occup
 7

son successeur. Il fut très-sévère pour l'observation du canon du Concile de Nicée , contre les translations d'un Siège à un autre.

V.
SIÈCLE.

An de J. C.

XLVI. S. SIMPLICE.

Simplice, natif de Tivoli, successeur de S. Hilaire, fut consacré le Dimanche 23 Février de l'an 468. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome dans des tems très-difficiles, pendant quinze ans & deux jours, il mourut saintement le 27 Février de l'an 483. Simplicite fit tous ses efforts pour faire chasser Pierre Monge du Siège d'Alexandrie, & Pierre le Foulon de celui d'Antioche, & pour faire mettre à leur place des Evêques Catholiques. Il démêla, par sa prudence, tous les artifices dont Acace de Constantinople se servit pour le surprendre. On voit dans ses Lettres quelle a été la source & l'origine de ce schisme fâcheux, qui divisa les deux Eglises, & ne finit que sous Hormisdas.

468.

XLVII. S. FÉLIX II.

Félix II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les Papes ce Félix qui occupa le Saint-Siège pendant l'exil de

483.

Tome II.

I

V. Libère) fut élu Evêque de Rome, sa
 patrie, le 2 Mars 483, en présence du
 S I È C L E. Préfet Basile, nommé par le Roi Odoac-
 An de J. C. cre, pour assister de sa part à cette élec-
 tion. Le 6 du même mois, qui étoit
 un Dimanche, il reçut l'Ordination.
 Félix gouverna l'Eglise huit ans onze
 mois & dix-huit jours, & mourut le 25,
 ou, selon le P. Pagi, le 24 Février de
 l'an 492. Ce Pape condamna dans un
 Concile du 28 Juillet 484, Acace &
 les Légats du Saint-Siège, qui, trompés
 par cet homme artificieux, & gagnés
 par ses promesses, ou abattus par ses
 menaces, avoient con-venu avec lui.
 Il refusa de communiquer avec les suc-
 cesseurs d'Acace, à moins qu'ils ne fis-
 sent satisfaction, & s'opposa généreu-
 sement aux efforts de l'Empereur Zénon
 contre la vraie foi, sans s'écarter du
 respect dû à la majesté royale. Félix est
 le premier Pape qui ait traité l'Empereur
 de fils. S. Grégoire le Grand l'appelle
 son bisaièul, par où l'on voit qu'il avoit
 été marié.

XLVIII. S. GÉLASE.

492. Gélase, né à Rome, comme lui-
 même nous l'apprend, quoique tous les

Auteurs le disent Africain, après avoir été Secrétaire de S. Félix, lui succéda l'an 492, le 1 de Mars, qui étoit un Dimanche. Il tint le Saint-Siège quatre ans huit mois & dix-neuf jours, & mourut le 19 du mois de Novembre de l'an 496. Ce saint Pape fit paroître beaucoup de fermeté & de prudence dans la défense de ce qu'avoit fait Félix, son prédécesseur, contre Acace. Car quoiqu'Acace fût mort dès la fin de l'an 489, le schisme subsistoit, & étoit autorisé par l'Empereur Anastase, protecteur déclaré de l'hérésie d'Eutychès. Gélasie étoit très-savant, comme le prouvent son Sacramentaire, son Décret sur les Livres authentiques, & sa Lettre à l'Empereur Anastase pour la défense du Concile de Chalcédoine. Il est le premier qui ait fixé les Ordinations aux Quatre-Tems.

XLIX. S. ANASTASE II.

Anastase, Romain, fut ordonné cinq jours après la mort de Gélasie, le 24 de Novembre de l'an 496. Les efforts de ce Pape pour finir le schisme d'Acace & retirer de l'hérésie l'Empereur Anastase, furent inutiles. Mais dès le com-

V. commencement de son pontificat , dans un
 monde ne faisoit profession de la foi
 Catholique, étant tous dans les ténèbres
 de l'hérésie ou du Paganisme , il eut la
 consolation de voir un des plus grands
 Rois de l'Europe embrasser la Religion
 chrétienne : ce fut Clovis , premier Roi
 de France chrétien , baptisé l'an 495.
 Anastase lui écrivit pour l'en féliciter ,
 au commencement de l'an 497. Il
 mourut le 19 Novembre (*Murat.*) de
 l'année suivante , n'ayant tenu le Siège
 de Rome qu'un an onze mois & vingt-
 quatre jours.

L. SYMMAQUE.

498. Symmaque, natif de Sardaigne , Dia-
 cre de l'Eglise de Rome , fut ordonné
 Pape le 22 de Novembre 498. Le Pa-
 trice Festus , pour parvenir à son but , de
 faire souscrire l'Hénotique , fit ordonner
 l'Archiprêtre Laurent , ce qui causa un
 schisme. L'affaire portée au jugement
 de Théodoric , il prononça que celui-là
 demeureroit sur le Saint - Siège , qui
 avoit été ordonné le premier , ou qui
 avoit pour lui le plus grand nombre.
 En conséquence de ce jugement , Sym-

maque fut confirmé ; mais il ne laissa pas d'avoir beaucoup à souffrir des schismatiques : on l'accusa même d'un grand crime , dont il fut obligé de se justifier dans un Concile. Il fit aussi son apologie au sujet d'un libelle publié contre lui par l'Empereur Anastase. Le Pape Symmaque mourut le 19 Juillet de l'an 514, ayant tenu le Saint-Siège quinze ans & près de huit mois.

=====

V.

S I È C L E.

An de J. C.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V.

XXXVII. PORPHYRE.

SIÈCLE.

An de J. C.
404.

PORPHYRE, Prêtre d'Antioche, fut ordonné furtivement Evêque de cette Eglise, peu de jours après la mort de Flavien. Rejeté par la plus grande partie du Clergé & du peuple, il se ligue avec les ennemis de S. Chrysoftôme. Cette conduite augmente l'aversion publique contre lui ; mais elle lui rend la Cour favorable. Loi de l'Empereur Arcade, qui ordonne de communiquer avec Théophile d'Alexandrie, Porphyre d'Antioche, & Arface de Constantinople. Les gens de bien sont persécutés à l'occasion de cette Loi. L'an 407, Porphyre obtient un ordre de faire transférer S. Chrysoftôme de Cucuse à Pithyunte. Il fut par-là, dit M. de Tillemont, le prin-

cipal auteur de la mort qui ravit le saint Patriarche à la terre dans ce voyage. V.
 Dieu différa néanmoins encore sa punition de quelques années, ajoute le même Ecrivain, & peut-être jusqu'en 413 ou 414, où l'on croit qu'il mourut. SIÈCLÉ.
 An de J. C.

XXXVIII. ALEXANDRE.

Alexandre, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes & monastiques, fut élu canoniquement pour remplacer Porphyre sur la Chaire d'Antioche. Il eut le bonheur d'éteindre le schisme de cette Eglise, en ramenant ce qui restoit d'Eustathiens à sa communion. Il eut aussi la gloire de rétablir en Orient la mémoire de saint Chrysostôme, ayant donné l'exemple aux Evêques de mettre son nom dans les Diptyques. A l'amour de la paix, il joignoit une grande charité pour les pauvres. Nicéphore ne lui donne que cinq ans d'épiscopat; mais Bollandus, Noris, Pagi & le Quien prouvent qu'il ne mourut qu'en 421. 413
 ou 414.

XXXIX. THÉODOTE.

Théodote fut placé sur le Siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. C'étoit un homme savant; selon Théodoret, 421
 ou 422.

~~————~~ mais peu ressemblant, à ce qu'il paroît, pour le caractère à son prédécesseur. Un des premiers actes de son épiscopat fut de retrancher des Diptyques le nom de S. Chrysostôme ; mais les murmures de son peuple l'obligèrent bientôt à l'y remettre. L'Auteur de la Vie de S. Alexandre, Patriarche des Acémètes, lui reproche des procédés forts durs envers ce vénérable solitaire. Jean Mosch fait néanmoins l'éloge de sa douceur. L'an 424, il parut à la tête d'un Concile où Pélage fut convaincu d'hérésie & chassé des lieux saints. Théodoret, dont l'Histoire ecclésiastique finit à l'an 428, dit y avoir mis la dernière main, l'année que Théodote d'Antioche & Théodore de Mopsueste moururent, c'est-à-dire, l'an 429 au plus tard. Théodote avoit ordonné Prêtre, & chargé de l'emploi de Catéchiste, le fameux Nestorius.

X L. J E A N I.

429. Jean, élevé dans le Monastère de S. Euprèpre, voisin d'Antioche, avec le fameux Nestorius & le célèbre Théodoret, est élu pour succéder à Théodote dans la Chaire d'Antioche. L'an 430, il écrivit à Nestorius, pour l'engager à rétracter

ses erreurs. Séduit par la réponse artificieuse de cet hérésiarque, il engagea Théodoret à réfuter les Anathématismes de S. Cyrille. L'an 431, invité au Concile général d'Ephèse, il diffère de s'y rendre, prie qu'on l'attende avec ses suffragans, n'est point écouté, malgré les remontrances de soixante-huit Evêques, & arrive enfin un Samedi 27 Juin, après la condamnation de Nestorius. Le même jour, il tient un Conciliabule avec les siens, où il dépose S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèse. Excommunié lui-même par le Concile légitime, il s'en retourne sur la fin d'Octobre. La même année, il tient deux nouveaux Conciliabules, l'un à Tarse, & l'autre à Antioche, contre S. Cyrille & ses partisans. L'an 433, au mois d'Avril, il fait sa paix avec S. Cyrille. L'an 435, pressé par ce Prélat & Procle de Constantinople de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste, il le refuse avec son Concile. L'an 442, il meurt dans la treizième année de son épiscopat. Quoique attaché à la personne de Nestorius, il conserva toujours la pureté de la foi. Le Concile de Chalcedoine l'appelle un sage Evêque, & saint Euloge d'Alexandrie le qualifie de saint.

V.

S I È C L E.

An de J. C.

I v

V.

XLI. DOMNUS II.

SI È C L E. Domnus, neveu de Jean & disciple de l'Abbé S. Euthyme, succéda au premier dans le Siège d'Antioche. **An de J. C.** 442. Ayant son évêché, il avoit fait preuve de son amour pour la paix, par les soins qu'il s'étoit donnés, pour réconcilier son oncle avec S. Cyrille. L'an 449, il fut une des victimes du brigandage d'Ephèse. Déposé par cette assemblée, Domnus se retira auprès de son maître, S. Euthyme, en Palestine. Il y termina saintement ses jours l'an 461.

XLII. MAXIME.

449. Maxime fut nommé par la Cour à la sollicitation de Dioscore, pour succéder à Domnus. Le Promoteur de sa nomination le fit ordonner, dans Constantinople par Anatole, Evêque de cette Eglise. Toute irrégulière que fût une telle Ordination, elle fut néanmoins confirmée par le Concile de Chalcédoine & par le Pape S. Léon, qui l'avoit d'abord hautement désapprouvée. Mais la pureté de la foi de Maxime, couvrit le vice de son entrée dans l'évêché. Nicéphore ne lui accorde que quatre années

de gouvernement ; mais le P. le Quien =====
 prouve qu'il faut lui en donner au moins V.
 six, & qu'il ne mourut au plutôt qu'en S I È C L E.
 455. An de J. C.

XLIII. BASILE.

Basile, successeur de Maxime, n'oc- 456.
 cupa le Siège d'Antioche qu'environ
 deux ans. Il mourut vers le milieu de
 l'an 458. (*Le Quien.*)

XLIV. ACACE.

Acace, que Victor de Tunone appelle 458.
 Alexandre, fut élu pour succéder à Ba-
 file. Sous son pontificat, la Ville d'An-
 tioche fut bouleversée par un horrible
 tremblement de terre. C'est événement
 date, suivant Evagrè, du 14 Septembre
 de la seconde année de l'Empereur Léon.
 Acace mourut vers la fin de l'an 459,
 après un an & quatre mois d'épiscopat.

XLV. MARTYRIUS.

Martyrius monta sur le Siège d'An- 460.
 tioche après la mort d'Acace. L'an 470,
 la paix de son Eglise fut troublée par
 l'arrivée de Pierre le Foulon, que Zé-
 non, gendre de l'Empereur Léon, avoit
 amené avec lui en Orient. Ce fanatique

souleva le peuple contre son Evêque ,
 V. l'accusant de Nestorianisme. Il étoit lui-
 SIÈCLE. même Eutychien , & Eutychien outré.
 An de J. C. Pour faire entendre que la Divinité
 avoit elle-même souffert, il ajouta au
 Trifagion, *Vous qui avez été crucifié
 pour nous.* L'an 471, Martyrius voyant
 son peuple divisé, sans espérance de
 pouvoir le réunir, fit publiquement
 son abdication, en se réservant l'hon-
 neur du Sacerdoce.

XLVI. PIERRE LE FOULON,
intrus.

471. Pierre le Foulon s'empara du Siège
 d'Antioche, après l'abdication de Mar-
 tyrius. L'Empereur Léon en étant inf-
 truit, ordonna aussitôt qu'il fût exilé
 dans l'Oasis. Pierre prévint cet ordre par
 la fuite.

XLVII. JULIEN.

471. Julien, après la retraite de Pierre le
 Foulon, fut mis canoniquement sur le
 Siège d'Antioche. L'an 475, Pierre le
 Foulon rentra dans Antioche, par la fa-
 veur du tyran Basilibus. Il y excita tant
 de troubles, que Julien en mourut de
 chagrin.

PIERRE LE FOULON,
pour la seconde fois.

V.
SIÈCLE.

Pierre le Foulon remonta sur le Siège d'Antioche, après la mort de Julien. Nicéphore dit qu'il l'occupa cette fois l'espace de trois ans, c'est-à-dire, jusqu'en 478. Un Concile l'ayant de nouveau déposé, Zénon le relégua dans le Pont.

An de J. C.
475.

XLVIII. JEAN II, dit CODONAT.

Jean, surnommé Codonat, que Pierre le Foulon avoit fait Evêque d'Apamée, fut mis à sa place. Il avoit contribué plus que tout autre à l'expulsion de cet intrus; mais il n'en étoit pas meilleur Catholique. Au bout de trois mois, il fut déposé, & chassé à son tour. (*Bollandus.*)

478.

XLIX. ÉTIENNE II.

Étienne fut donné pour successeur à Jean Codonat. La Chronique de Nicéphore & les Tables de Théophane lui donnent trois années d'épiscopat. Il mourut, par conséquent, l'an 481.

478.

L. ÉTIENNE III.

Étienne III monta sur le Siège d'An-

481.

Antioche après Étienne II. Baronius & V. d'autres modernes confondent mal-à-propos ces deux Prélats. Le gouvernement d'Étienne III ne fut que d'un an. An de J. C. Son attachement à la saine doctrine lui mérita la couronne du Martyre. L'an 482, les partisans de Pierre le Foulon s'étant élevés contre lui, le massacrèrent aux pieds des Autels. L'Eglise honore sa mémoire le 25 Avril.

LI. CALENDION.

482. Calendion, après la mort d'Étienne III, fut élevé & ordonné à Constantinople par Acace, pour l'Evêché d'Antioche. Son épiscopat fut de quatre ans commencés, pendant lesquels il ramena plusieurs hérétiques à l'unité de l'Eglise. Mais l'an 485, l'Empereur Zénon, à la sollicitation du perfide Acace, le chassa de son Eglise vers le mois d'Août, & rétablit Pierre le Foulon. (*Pagi*)

PIERRE LE FOULON,
pour la troisième fois.

485. Pierre le Foulon, replacé pour la troisième fois sur le Siège d'Antioche, renouvela ses ravages dans toutes les Eglises soumises à son Patriarchat. Sa mort arriva l'an 488, vers le mois d'Août.

LII. PALLADE, *hérétique.*

V.

Pallade, Prêtre de Séleucie en Isaurie, fut le successeur de Pierre le Foulon. Il étoit ennemi, comme son prédécesseur, du Concile de Chalcédoine. Pallade, suivant Théophane & Nicéphore, tint le Siège dix ans, & mourut l'an 498, après le mois d'Août.

SIÈCLE.

An de J. C.

488.

LIII. FLAVIEN II.

Flavien, Prêtre & Apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Anastase pour succéder à Pallade. Dans les commencemens de son épiscopat, il usa de dissimulation, touchant le Concile de Chalcédoine, par complaisance pour l'Empereur. Mais l'an 511, il empêcha qu'il ne fût profcrit au Concile de Sidon, où il assista. Les hérétiques devinrent alors ses ennemis. L'an 512, Ténaias, Evêque d'Hieraple, & d'autres Prélats opposés au Concile de Chalcédoine, le déposèrent dans un Conciliabule. L'Empereur Anastase le reléqua ensuite à Pétra, où il mourut au mois de Juillet 518.

498.

CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
D'ALEXANDRIE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V.

XXIV. S. CYRILLE.

SIÈCLE.
An de J. C.
412.

CYRILLE, neveu de Théophile, est élu le 18 Octobre, non sans de grandes contestations, pour lui succéder. L'an 417, à la sollicitation de S. Isidore de Péluse, il consent de mettre le nom de S. Chrysostôme dans les Dyptiques de son Eglise. L'an 429, il se déclare contre l'hérésie naissante de Nestorius, par une première Lettre à cet hérésiarque. L'an 431, il préside, comme Vicaire du Saint-Siège, au Concile général d'Ephèse, & y soufcrit le premier la condamnation de Nestorius. (*Voyez la Chronologie des Conciles.*) Condamné lui-même ensuite par le Conciliabule de Jean d'Antioche, il est, en conséquence de ce jugement, arrêté par le Comte Jean, qui peu de jours après, le remet en liberté. L'an

433
Cyril
S. C
ou 2

D
lexar
mor
au C
men
lenc
asser
étan
voq
néra
dan
com
Exc
Ch
exil
gre
Th
dor

T

d'

433, le 23 Avril, la paix se fait entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. L'an 444, S. Cyrille meurt le 3 du mois Epiphi, ou 27 Juin.

V.
S I È C L E .
An de J. C.

XXV. DIOSCORE E.

Dioscore, Archidiaque de l'Eglise d'Alexandrie, en devient le Pasteur, après la mort de S. Cyrille. L'an 449, il préside au Concile d'Ephèse, assemblé pour l'examen de la doctrine d'Eutychès : les violences qu'il y exerce, font tourner cette assemblée en brigandage. L'an 451, étant à Nicée, où l'Empereur avoit convoqué d'abord un nouveau Concile général, il force dix Evêques de sa dépendance, à prononcer une Sentence d'excommunication contre le saint Pape Léon. Excommunié lui-même au Concile de Chalcédoine, tenu la même année, il est exilé, par ordre de l'Empereur, à Gangres, où il meurt l'an 454, le 4 du mois Thoth, ou le premier Septembre, sans donner aucune marque de repentir.

444.

XXVI. PROTÉRIUS,
TIMOTHÉE ÉLURE, intrus.

Protérius, Archiprêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut élu pour succéder à

451.

=====
 V. Dioscore. L'an 452, il envoya, suivant
 l'usage, sa Lettre synodique au Pape S.
 S I È C L E. Léon. Elle satisfit pleinement le Pontife,
 An de J. C. qui le félicita sur la pureté de sa foi,
 par sa réponse du 10 Mars 454. L'an
 457, nouveaux troubles dans l'Eglise
 d'Alexandrie, occasionnés par le Prêtre
 Timothée & le Diacre Pierre Monge.
 L'Empereur Marcien les avoit bannis
 l'un & l'autre, à cause de leur attaché-
 ment à Dioscore. Ils reviennent après la
 mort de ce Prince. Le premier, au
 moyen d'une fourberie qui lui mérita
 le surnom d'Elure, ou de Chat, vint à
 bout de se faire sacrer Patriarche d'A-
 lexandrie par deux Evêques. Pour con-
 sommer le crime de son intrusion, il fit
 massacrer Protérius avec six autres per-
 sonnes, dans le baptistère de son Eglise,
 le Vendredi-Saint 29 Mars de la même
 année 457. Timothée, suivant Elutacin,
 resta maître du Siège d'Alexandrie jus-
 qu'en 460, qu'il fut chassé par l'Empe-
 reur Léon.

XXVII. TIMOTHÉE SOLOFACIOLE.

460. Timothée Solofaciolo, cinq mois après
 l'expulsion d'Elure, fut placé sur le Siège

d'Alexandrie. L'an 475, Elure, par la protection du tyran Basilisque, revient de la Chersonèse, où l'Empereur Léon l'avoit relégué. A son arrivée, Solofaciole est obligé de se retirer à Canope. Elure persuade au tyran de condamner le Concile de Chalcedoine. L'an 477, le 7 de Méfori, ou 31 Juillet, il s'empoisonne, suivant Libérat, ou meurt de vieillesse, selon d'autres. Il est remarquable qu'Elure anathématisoit également Eutychès & le Concile de Chalcedoine : le premier, parce qu'il nioit que J. C. fût de même nature que nous; le Concile, parce qu'il admettoit deux natures en J. C. Les hérétiques lui substituèrent Pierre Monge, son Archidiaque, que l'Empereur Zénon fit chasser trente-six jours après son élection. L'an 482, mort de Timothée Solofaciole, vers le mois d'Avril. Les Écrivains orthodoxes lui reprochent un excès de complaisance envers les ennemis du Concile de Chalcedoine.

XXVIII. JEAN TALAIA.

Jean Talaia, Prêtre de la Congrégation de Tabenne & Économe de l'Église d'Alexandrie, est élu par les Catholiques

482.

pour succéder à Timothée Solofaciole.
 V. Acace, Patriarche de Constantinople,
 S I È C L E. piqué de ce qu'il ne lui avoit point en-
 voyé de Lettre synodique après son élec-
 An de J. C. tion, le fait chasser de son Siège, & réta-
 blit Pierre Monge vers le mois d'Oc-
 tobre 482. Jean Talaia se retire d'abord
 à Antioche, d'où, par le conseil du
 Patriarche Calendion, il appelle à Rome,
 & s'y rend. L'an 491, après la mort de
 Zénon, il part pour Constantinople dans
 l'espérance d'obtenir son rétablissement
 d'Anastase, successeur de ce Prince,
 dont il étoit particulièrement connu. Le
 nouvel Empereur le condamne au con-
 traire à l'exil. Jean retourne à Rome.
 Le Pape alors ne voyant plus de jour
 à son rétablissement, lui donne l'Evêché
 de Nôle en Campanie. Jean Talaia,
 suivant Euty chius, ne tint le Siège d'A-
 lexandrie que six mois. Théophane dit
 qu'il l'occupa trois ans, en quoi il se
 trompe visiblement. (*Tillemont, le
 Quien.*)

XXIX. PIERRE MONGE.

482. Pierre Monge, après l'expulsion de
 Jean Talaia, demeure paisible possesseur
 du Siège d'Alexandrie. Il reçoit l'Hé-

noti
 mis
 cile
 enf
 de
 tion
 que
 fur
 ne
 Sév
 On
 lem
 Pie
 gy
 ou
 c'es

tes
 Pie
 Zé
 Ch
 ray
 dé
 cor
 rut
 17

notique de Zénon, comme il l'avoit promis; il reçoit en même tems le Concile de Chalcédoine, & le condamne ensuite. Les adversaires les plus ardens de ce Concile, choqués de ses variations & de son attachement à l'Hénotique, se séparent de sa communion. Ils furent appellés Acéphales, parce qu'ils ne reconnoissoient pas de Patriarche, & Sévériens, du nom de Sévère leur chef. On peut voir dans MM. Fleury & Tillemont le détail des persécutions que Pierre Monge fit aux Catholiques d'Egypte. Sa mort arriva l'an 490, le 2 ou le 4 du mois Athyr, suivant Elmacin, c'est-à-dire le 29 ou 31 Octobre.

XXX. ATHANASE II.

Athanase, surnommé par les uns Cérites, par les autres Abinas, succéda à Pierre Monge. Il reçut l'Hénotique de Zénon, & anathématisa le Concile de Chalcédoine. Mais le refus qu'il fit de rayer des Dyptiques le nom de son prédécesseur, empêcha les Acéphales de communiquer avec lui. Athanase mourut un Mardi 20 du mois Thoth, ou 17 Septembre de l'an 496. (Pagi.)

490.

X X X I. J E A N I I.

I V.

S I È C L E.

A n d e J. C.
496.

Jean, surnommé Hémula, Moine, Prêtre & Econome, est élevé sur le Siège d'Alexandrie après la mort d'Athanasie II. Il imita son prédécesseur dans l'acceptation de l'Hénotique & la condamnation du Concile de Chalcédoine: cependant il garda le silence sur ce dernier point, dans les Lettres synodiques qu'il écrivit aux Patriarches. Jean mourut un Vendredi 29 du mois d'Avril de l'an 505. (*Pagi.*)



P
la m
céd
cop
fon
Pél
ven
mi
de
Ch
aff
con
Li
fuc
pr
où
fa

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

CINQUIÈME SIÈCLE.

XLIII. PRAYLE.

V.
SIÈCLE.

PRAYLE fut élu peu de tems après la mort de l'Evêque Jean pour lui succéder. Au commencement de son épiscopat, il se laissa surprendre, comme son prédécesseur, par les artifices de Pélage & de Célestius. Mais bientôt revenu de son illusion, il chassa le premier de la Palestine. On n'est pas assuré de l'année de sa mort. Idace, dans sa Chronique, dit que son épiscopat fut assez court. Théodoret parle de lui, comme vivant, au 38^e. Chapitre du 5^e. Livre de son Histoire, & nomme son successeur au 40^e. & dernier. Ce qui prouve qu'il mourut au plus tard en 428, où finit cette Histoire. Le P. Pagi met sa mort en 425.

An de J. C.
417.

V.

XLIV. JUVÉNAL.

S I È C L E.

Au de J. C.
428.

Juvéнал succéda l'an 428 au plus tard à Prayle. L'an 437, il assista au Concile général d'Ephèse, où il concourut à la déposition de Nestorius, & ordonna lui-même Maximien, à la place de cet hérésiarque. L'an 449, il fit un personnage bien différent au brigandage d'Ephèse. Dans cette assemblée, il se rangea du parti de Dioscore, & souscrivit tous les actes que ce Prélat y fit dresser, tant contre la vérité orthodoxe, que contre les Evêques qui en prirent la défense. L'an 451, il répara cette faute au Concile de Chalcedoine : il fut même un de ceux que le Concile chargea de dresser sa formule de foi. Son crédit y fut tel, que dans la septième session il fit ratifier par tous les Pères, sans excepter le Légat du Saint-Siège, le Traité qu'il avoit fait avec Maxime d'Antioche ; Traité par lequel il étoit dit, que l'Evêque de Jérusalem auroit la Jurisdiction sur les trois Palestines, & que celui d'Antioche jouiroit du même droit sur les deux Phénicies & l'Arabie. C'est ainsi qu'il acquit le rang de Patriarche, pour lequel il avoit déjà fait des tentatives au premier Concile

cile
Egli
cile
vie,
son a
du t
453
dofe
l'Im
phon
de la
core
il n'
son
on l
meu
rem
fort
son

A
rion
succ
men
la ha
se ra
tres
ce C
T

cile d'Ephèse. A son retour, il trouva son V.
 Eglise en combustion au sujet du Con- SIÈCLE.
 cile de Chalcedoine. Craignant pour sa An de J. C.
 vie, il s'enfuit à Constantinople. Pendant
 son absence, le Moine Théodose, auteur
 du trouble, s'empare de son Siège. L'an
 453, il rentre dans son Eglise; Théodose
 prend la fuite. La même année,
 l'Impératrice Pulchérie, suivant Nicéphore,
 ayant demandé à Juvénal le corps
 de la sainte Vierge, s'il se trouvoit en-
 core, il répondit, que, selon la tradition,
 il n'existoit plus sur terre, & lui envoya
 son cercueil, avec les linges dans lesquels
 on l'avoit enseveli. L'an 458, Juvénal
 meurt, avec la réputation d'un Evêque
 rempli de zèle & de lumières, mais
 fort jaloux d'étendre les prérogatives de
 son Siège.

XLV. ANASTASE.

Anastase, d'abord Moine de S. Passa- 458.
 rion, ensuite Chorévêque de Jérusalem,
 succéda l'an 458 à Juvénal. Son attache-
 ment au Concile de Chalcedoine lui attira
 la haine des schismatiques, dont la fureur
 se ranima l'an 475, à l'occasion des let-
 tres encycliques du tyran Basileus contre
 ce Concile. Ils mirent à leur tête l'Archi-

~~mandrite~~ mandrite Géronce, & donnèrent beaucoup d'exercice au courage & à la patience du Patriarche. Son gouvernement finit avec sa vie au mois de Janvier 478.

V.
S I È C L E.
An de J. C.

XLVI. MARTYRIUS.

478. Martyrius, solitaire du mont de Nitrie en Egypte, puis ordonné Prêtre de l'Eglise de Jérusalem par Anastase, devint son successeur l'an 478. Les schismatiques, sous son épiscopat & par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Ce Prélat mourut le 13 Avril de l'an 486.

XLVII. SALUSTE.

486. Saluste succéda à Martyrius. Il eut la foiblesse de souscrire l'Hénotique de Zénon, par amour de la paix, & non par haine de la vraie foi. L'an 491, il ordonna Prêtre S. Sabas, dédia l'Eglise de sainte Laure, & l'établit Archimandrite de tous les Anachorètes de Palestine. Il donna la même intendance à S. Théodose, sur tous les Cénobites du ressort de son Eglise. Le gouvernement de Saluste fut de huit ans & trois mois. Il mourut, suivant le Moine Cyrille, Auteur de la vie de saint Sabas, le 23 Juillet, indiction II, c'est-à-dire, l'an 494. (*Pagi.*)

XLVIII. ÉLIE.

V.

SIÈCLE.

An de J. C.

494.

Élie, Arabe de nation & disciple de l'Abbé S. Euthyme, fut élu le 25 Juillet 494 pour succéder à Saluste. L'an 511, il assista au Concile de Sidon, où il empêcha qu'on ne condannât la foi de Chalcédoine, mais il seignit en même tems de ne pas recevoir ce Concile. L'an 513, il fut chassé de son Siège par l'Empereur Anastase, pour avoir dit anathème à Sévère, usurpateur du Siège d'Antioche. L'an 518, Élie mourut en Arabie, le 20 Juillet. L'Eglise Romaine honore sa mémoire le 4 Juillet.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V.

XIII. ARSACE, *intrus.*

SIÈCLE.

AN de J. C.

404.

ARSACE, frère de Nectaire, Prêtre de la grande Eglise de Constantinople & l'un des accusateurs de S. Chrysofôme, fut mis à sa place le 27 Juin de l'an 404, à l'âge de quatre-vingts ans. Le peuple refusant de communiquer avec lui, il emploie la violence pour se faire reconnoître. L'an 405, il meurt le 11 Septembre, après quatorze mois & seize jours d'épiscopat. C'est bien peu, dit M. de Tillemont, pour une éternité de peines qu'il avoit méritées par son ambition, ses parjures & ses autres crimes. Les Grecs font néanmoins sa fête au 11 Septembre.

XIV. ATTICUS.

406.

Atticus, Prêtre de Constantinople, autre calomniateur de S. Chrysofôme,

devient le successeur d'Arface, au mois de Février de l'an 406. Le peuple refuse encore de communiquer avec lui. Plusieurs Evêques en font de même. Persecution violente exercée contre ces Prélats & contre les adhérens à S. Chrysofôme. Après la mort du Saint, le Pape Innocent I presse les Orientaux pour le rétablissement de sa mémoire. L'an 417, Atticus, privé jusqu'alors de la communion du Saint-Siège, consent enfin par politique à remettre le nom du Saint dans les Dyptiques. L'an 421, il obtient de l'Empereur Théodose le Jeune une Loi, pour soumettre l'Illyrie à son Siège. Le Pape Boniface fait révoquer cette Loi l'année suivante. Atticus meurt l'an 425, le 10 Octobre, dans la vingtième année de son épiscopat. Les Grecs honorent sa mémoire, assez gratuitement, le 8 Janv.

XV. SISINNIUS I.

Sisinnius, Prêtre de Constantinople, fut ordonné le 28 Février, par un grand nombre de Prélats, Evêque de Constantinople, après une élection vivement débattue par le peuple. Il tint le Siège moins de deux ans, & mourut le 24 Décembre de l'an 427. Le Pape saint

==== Célestin pleura sa mort, comme par un
 V. pressentiment des maux que son succes-
 S I È C L E. seur devoit causer.

An de J. C.

XVI. NESTORIUS.

428. Nestorius, Prêtre de l'Eglise d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Théodose II pour succéder à Sisinnius. Son ordination se fit le 1 Avril, suivant Libérat, ou le 10 du même mois, selon Socrate. Dans le sermon qu'il fit à l'issue de cette cérémonie, il exhorta pathétiquement l'Empereur à poursuivre les hérétiques. Peu de tems après, il fait prêcher & prêche lui-même une nouvelle hérésie, en soutenant que le verbe n'étoit point né de Marie. Le peuple se soulève à cette nouveauté; plusieurs se séparent de sa communion. L'an 431, on assemble contre lui un Concile général à Ephèse. Il y est déposé le 22 Juin, après trois citations, auxquelles il avoit refusé de déférer. Au mois de Septembre suivant, il se retire dans un Monastère d'Antioche. L'an 432, il est exilé dans l'Oasis, d'où il passe en Thébaïde, & y meurt misérablement entre l'an 439 & l'an 440.

XVII. MAXIMIEN.

V.

Maximien, Prêtre & Moine, fut substitué à Nestorius le 25 Octobre 431. Son épiscopat fut de deux ans & cinq mois, pendant lesquels il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Eglise. Maximien mourut le 12 Avril 434, le Jeudi-saint.

SIÈCLE.

An de J. C.

431.

XVIII. PROCLUS.

Proclus, nommé l'an 426 à l'Evêché de Cyzique, sans avoir pu se mettre en possession de cette Eglise, fut élu pour succéder à Maximien dans celle de Constantinople, avant que celui-ci fût inhumé. L'an 438, le 27 de Janvier, il fit la translation du corps de S. Chrysostôme à Constantinople. L'an 447, après avoir assidûment travaillé à l'extirpation de l'erreur, & au rétablissement de la discipline, il mourut le 12 Juillet, au bout de treize ans & trois mois d'épiscopat. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 28 Octobre. (*Le Quien.*)

434.

XIX. FLAVIEN.

Flavien, Prêtre de Constantinople, fut le successeur de Proclus. L'an 448, il convoque un Concile qui s'ouvre le 8

447.

K iv

V. Novembre. Eusébe de Dorylée, le même
S I È C L E. qui avoit résisté en pleine Eglise à Nesto-
An de J. C. rius, y défère l'Archimandrite Eutychès,
 comme auteur d'une nouvelle hérésie. Le
 22 du même mois, Flavien prononce,
 avec le Concile, une sentence d'anathème
 & de déposition contre Eutychès, après
 l'avoir convaincu de confondre les deux
 natures en J. C. L'an 449, le 8 Août,
 Flavien fut lui-même déposé au brigandage
 d'Ephèse, foulé aux pieds, & enfin
 si cruellement maltraite, qu'il en mourut
 trois jours après, (le 11 Août) à Epiphe-
 ne en Lydie, sur la route du lieu où il fut
 envoyé en exil.

X X. A N A T O L E.

449. Anatole, Prêtre de l'Eglise d'Alexan-
 drie, est mis sur le Siège de Constanti-
 nople par Dioscore d'Alexandrie, après
 la mort de Flavien, & ordonné par le
 même sur la fin de Novembre 449. L'an
 450, il assemble un Concile à Constan-
 tinople, où il souscrit la Lettre de saint
 Léon à Flavien, & anathématise Euty-
 chès. L'an 451, il assiste au Concile de
 Chalcedoine, où il occupe le premier
 rang après les Légats du Saint-Siège.
 Il y soutient la cause de la foi, travaille

en même tems pour les intérêts de son ~~Siège~~ V.
 Siège, & vient à bout de faire dresser, S I È G L E.
 en l'absence des Légats, le vingt-huitième Canon, qui soumet à sa jurisdic- An de J. C.
 tion les Eglises de Thrace, d'Asie & de Pont, l'élève au-dessus des autres Patriarches d'Orient, & donne à son Eglise les mêmes prérogatives dont jouissoit celle de Rome. L'an 458, il meurt vers le mois de Juillet.

XXI. GENNADE.

Gennade, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur d'Anatole. 458.
 Baronius l'appelle un fidèle gardien & un zélé défenseur de la foi & de la discipline de l'Eglise. L'an 459, il tint un Concile contre les simoniaques. L'an 462, il favorisa la fondation du Monastère de Stude à Constantinople, qui devint si célèbre dans la suite. L'an 471, vers le 25 Août, Gennade mourut en odeur de sainteté. Les Grecs font sa fête le 25 Août.

XXII. ACACE.

Acace, Prêtre de Constantinople, 471.
 monte sur le Siège de cette Eglise après la mort de Gennade. L'an 475, il ré-

———
 V. **SIÈCLE.** Concile de Chalcédoine. L'an 476, il est déposé pour ce sujet, au Concile d'Ephèse, par Timothée Elure, faux Patriarche d'Alexandrie; mais cette déposition fut sans effet. L'an 482, par un changement étrange, il engage l'Empereur Zénon à publier son Hénétique, qui sappe l'autorité du Concile de Chalcédoine. Peu de tems après, il fait placer Pierre Monge sur le Siège d'Alexandrie. L'an 484, il est excommunié & déposé par le Pape Félix dans un Concile, pour s'être uni avec les ennemis de la vraie foi. Le Pape va plus loin, il sépare de sa communion tous ceux qui ne se sépareroient point de celle d'Acace; ce qui occasionne un schisme de trente-cinq ans. L'an 489, Acace meurt vers le mois d'Août: esprit fourbe, intrigant, altier, ambitieux, qui ne fut occupé qu'à flatter le Prince qu'il devoit instruire, qu'à vexer les Catholiques zélés qu'il devoit appuyer, qu'à composer avec les hérétiques qu'il devoit réprimer.

XXIII. FRAVITA.

Fravita, Prêtre Goth du fauxbourg de Sicques, fut mis sur le Siège de Constantinople, après la mort d'Acace. Il envoya ses Lettres synodiques à Pierre Monge, pour lui demander sa communion. Il en envoya de semblables au Pape Félix, qui le suspendit de sa communion jusqu'à ce qu'il eut effacé des Dyptiques les noms d'Acace & de Pierre Monge. Fravita mourut avant que de recevoir la réponse du Pape, trois mois & dix-sept jours après son élection, vers le mois de Mars 490.

V.
SIÈCLE.
An de J. C
489.

XXIV. EUPHÉMIUS.

Euphémus succède à Fravita. Il demande la communion de Rome, & ne peut l'obtenir, pour la même raison qui l'avoit fait refuser à son prédécesseur. L'an 495, selon Muratori, ou 496, suivant Pagi, l'Empereur Anastase, qui connoissoit son attachement à la vraie foi, le fait déposer, & l'envoie en exil à Euchaites. L'an 515, il meurt à Ancyre.

490.

XXV. MACÉDONE II.

Macédone; neveu, à ce qu'on croit, de Gennade, & Prêtre de Constantino-

495
ou 496.

V. ple, fut substitué par l'Empereur Anastase au Patriarche Euphémus. Il signa, comme les autres, l'Hénotique. C'étoit la porte unique en Orient pour entrer dans l'épiscopat. Macédone étoit néanmoins déclaré pour la foi catholique. L'an 507, Anastase fit de vains efforts pour l'engager à condamner le Concile de Chalcédoine. L'an 510, Macédone refusa de communiquer avec Sévère, chef des Acéphales, qu'Anastase avoit attiré à Constantinople. L'an 511, sur la fin du mois d'Août, il fut enlevé la nuit par ordre de l'Empereur, transporté dans le Pont, où il fut déposé dans un Conciliabule, & ensuite relégué à Euchaites, auprès de S. Euphémus son prédécesseur. Il mourut l'an 515 à Gangres où les ravages des Huns l'avoient obligé de se réfugier. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 25 Avril.



TIENS.
reureur Anaf-
s. Il signa,
ue. C'étoit
pour entrer
étoit néan-
catholique.
ins efforts
le Concile
Macédone
c Sévère,
stase avoit
511, sur
enlevé la
r, transf-
posé dans
relégué à
émius son
5 à Gan-
l'avoient
Grecque
il.

ONI
CIN

Tome II, p. 228.

SSANI^s.
PERSES

R DE FRANCE.

I, fils de S
ner l'an 39^s des

ERTISSEMENT.
Lesarchie Françoise, l'une

EMPEREURS D'ORIENT.

THÉODOSE LE JEUNE, fils d'Arcade & d'Eudocie, né au mois de Janvier ou d'Avril 401; déclaré Auguste en 402; succède en 408 à son père, & meurt à Constantinople d'une chute de cheval en 450.

MARCIEN, né en Thrace l'an 391, est élevé à l'Empire après la mort de Théodose l'an 450; il meurt l'an 457.

LÉON I, de Thrace, est proclamé Empereur par l'armée en 457; il meurt en 474.

LÉON II, dit **LE JEUNE**; **ZÉNON** & **BASILISQUE**.

LÉON II, fils de Zénon, né l'an 459, est déclaré César par Léon I son aïeul, sur la fin de 473. Mais à raison de son bas-âge, Zénon, son père, est établi pour gouverner en son nom après la mort de Léon I. Zénon ne se contente pas du titre de Régent, il prend la Pourpre, & se fait déclarer Empereur en 474. Le jeune Léon étant mort la même année, Zénon demeure seul maître de l'Empire. Il est chassé en 476 par Basilisque, qui s'étant emparé du Trône, en est renversé lui-même en 477, par celui qu'il avoit supplanté. Zénon meurt en 491.

ANASTASE DICORE, né en Illyrie, succède à Zénon en 491; meurt en 518.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

VALENTINIEN III, fils du général Constance & de Placidia, né en 419; déclaré César l'an 424 à Thessalonique: il est poignardé l'an 455.

MAXIME, né l'an 395, est déclaré Auguste à Rome en 455; il est massacré le 12 Juin de la même année.

AVITE, Préfet des Gaules, est proclamé Auguste à Toulouse l'an 455. Dépouillé de la Pourpre au bout de quatorze mois, il est ordonné Evêque de Plaisance. Le tems de sa mort est incertain.

MAJORIEN, est proclamé Empereur à Ravenne en 457. Surpris par les fourberies de Ricimer, à qui sa réputation donnoit de l'ombrage, il est déposé de l'Empire le 2 Août 461, & mis à mort cinq jours après.

SEVÈRE, est proclamé Empereur à Ravenne en 461: il meurt en 465.

L'Occident fut sans Empereur jusqu'au mois d'Avril 467.

ANTHÈME est choisi par le Sénat, l'armée & le peuple Romain, pour Empereur d'Occident. Déclaré César par Léon I, Empereur d'Orient, il est proclamé Auguste auprès de Rome en 467. Il est tué en 472 par le crime de Ricimer, qui meurt trois mois après lui.

OLYBRIUS, est proclamé Empereur en 472 par Ricimer même, contre qui Léon l'avoit envoyé. Il meurt au mois d'Octobre de la même année.

GLYCÈRE, prend de lui-même le titre d'Empereur à Ravenne en 473. Népos reconnu par l'Empereur Léon en Occident, l'oblige de renoncer à l'Empire, lui fait couper les cheveux & le fait ordonner Evêque de Salone en Dalmatie.

JULIUS NÉPOS, est déclaré César au mois de Février 474, par Domitien, Officier de l'Empereur Léon, & proclamé Empereur le 24 Juin de la même année. Glycère ne pouvant lui pardonner sa déposition, le fait assassiner en 480.

AUGUSTULE, est reconnu solennellement Empereur à Ravenne en 475, à la place de Népos qui n'avoit régné qu'un an. Odoacre, Roi des Hérules, l'ayant pris dans Ravenne ou dans Rome, l'oblige de renvoyer les ornemens impériaux à l'Empereur Zénon; puis le relègue au château de Lucullane en Campanie. Ainsi fut éteint en Occident l'Empire Romain, après avoir duré 507 ans moins quelques jours, depuis la bataille d'Adium.

ROIS SASSANIDES
DES PERSES.

ISDÉGERDE I, fils de Sapor III, commence à régner l'an 399; meurt l'an 420.

VARANANE IV, prend possession du Trône après la mort d'Isdégérde son père; meurt l'an 440.

ISDEGERDE II, occupe le Trône depuis la mort de Varanane son père, jusqu'à la fin que arrive l'an 457.

PÉROSE, s'empare du Trône au préjudice d'Hormoz son frère; périt dans un combat l'an 488.

BALASCÉS, fils de Pérose, parvint au Trône après la mort de son père. Les Satrapes mécontents l'obligent d'en descendre l'an 491.

CAVADÈS, second fils de Pérose, est substitué par les Satrapes à son frère Balascés. L'an 531 est l'époque de sa mort.

ROIS D'ITALIE.

ODOACRE, Roi des Hérules, dépouille Augustule de la dignité impériale, & se fait proclamer Roi d'Italie en 476. Théodoric étant venu fondre sur l'Italie à la tête des Ostrogoths, le défait en trois batailles, prend Ravenne où il s'étoit réfugié, & le tue en 493, malgré le serment qu'il lui avoit fait de lui conserver la vie.

THÉODORIC, premier Roi des Goths, fils naturel de Théodémir, né en Pannonie en 456, passe en Italie en 489 avec l'agrément de l'Empereur Zénon, pour faire la guerre à Odoacre qu'il renverse du Trône en 493. Il meurt l'an 526, après avoir régné trente-sept ans depuis son entrée en Italie, & trente-trois depuis la mort d'Odoacre.

ROIS DES HUNS

AVERTISSEMENT

Les Huns ont commencé connoître dans l'Empire sous le règne de Valens un nouveau peuple, que Dieu pour être l'instrument de géances, devenoit à l'Empire Palus Méotides. C'est de fortirent pour se répandre en Europe, où ils causèrent des finis. Ils avoient pour chef Balamir, sous la conduite s'emparèrent de tout le pays entre le Tanais & le Danube ils chassèrent les Goths, & autres barbares qui furent sur l'Empire.

ULDE ou **ULDIN**, Roi en 400 fait alliance avec les fous l'Empereur Arcade; de ennemi sous Théodose le place sa fin vers l'an 412.

CARATHON, étoit le chef des Huns. Théodose acheta de lui la paix par de On croit qu'il cessa de régner l'an 424.

ROILAS, chef des Huns dionaux, pénètre dans l'an 425; est tué de la foule qu'il marche vers Constantinople même année 425.

ROUA ou **RUGULA**, maître de la Pannonie entre & 432. On met sa mort en

ATTILA, surnommé le Dieu, devient chef des Huns la mort de Roua son oncle. l'irruption qu'il fit dans l'Europe & les maux qu'il y causa de 449 jusqu'en 453; qui fut la fin de sa mort.

ROIS DES HUNS.

AVERTISSEMENT.

Les Huns ont commencé à se faire connoître dans l'Empire Romain, sous le règne de Valens en 376. Ce nouveau peuple, que Dieu réservoit pour être l'instrument de ses vengeances, deuenoit à l'Orient des Palus Méotides. C'est de-là qu'ils sortirent pour se répandre dans l'Europe, où ils causèrent des maux infinis. Ils avoient pour chef en 376 Balamir, sous la conduite duquel ils s'emparèrent de tout le pays qui est entre le Tanais & le Danube, d'où ils chassèrent les Goths, les Alains & autres barbares qui se jetterent sur l'Empire.

ULDE ou ULDIN, Roi des Huns en 400 fait alliance avec les Romains sous l'Empereur Arcade; devient leur ennemi sous Théodose le Jeune. On place sa fin vers l'an 412.

CARATHON, étoit le principal chef des Huns. Théodose le Jeune acheta de lui la paix par des présents. On croit qu'il cessa de régner vers l'an 424.

ROILAS, chef des Huns méridionaux, pénétre dans la Thrace l'an 425; est tué de la foudre lorsqu'il marche vers Constantinople la même année 425.

ROUA ou RUGULA, se rend maître de la Pannonie entre l'an 427 & 432. On met sa mort en 433.

ATTILA, surnommé le Fléau de Dieu, devient chef des Huns après la mort de Roua son oncle. On fait l'irruption qu'il fit dans l'Empire, & les maux qu'il y causa depuis l'an 449 jusqu'en 453, qui fut le tems de sa mort.

ROIS DES VANDALES.

AVERTISSEMENT.

Les Vandales, peuples venus des bords de la mer Baltique, s'arrêtèrent d'abord dans l'ancienne Dace, & s'établirent ensuite dans la Pannonie, d'où Stilicon les appella dans les Gaules au commencement du cinquième siècle.

GODIGISELE, est le premier Roi connu des Vandales. Il est tué dans un combat contre les Francs en 406.

GONDERIC, fils de Godigisele, est élu Roi après la mort de son père; pénétre dans les Gaules, passe en Espagne où il établit sa résidence en 411; meurt en 428.

GENSERIC, frère de Gonderic, lui succède en 428; passe en Afrique l'année suivante, s'en rend maître en peu de tems, y établit son empire: meurt en 477, après trente-sept ans de règne.

HUNNERIC, succède à Genseric son père en 477; meurt l'an 484.

GUNTHAMOND, successeur d'Hunneric en 484; meurt en 496.

TRASAMOND, frère du précédent, lui succède en 496; finit ses jours en 523.

ROIS DES GOTHES EN ESPAGNE.

AVERTISSEMENT.

Les Goths, suivant la plus commune opinion, étoient originaires de la Scandinavie, qui comprend la Suède & la Norwège, & avoit peut-être pris leur nom de l'Isle de Gotland. Ils étoient divisés en plusieurs Tribus, dont les principales étoient celle des Ostrogoths ou Goths orientaux, & celle des Visigoths ou Goths occidentaux, parce que ces peuples étant sortis de leur demeure pour aller s'établir dans d'autres contrées, les uns prirent le côté de l'Orient, les autres celui de l'Occident.

ALARIC I, est élu Roi des Goths d'occident en 400. Après avoir pris & saccagé Rome, il se préparoit à passer en Afrique, lorsqu'il mourut en 410.

ATAULPHE, élu Roi des Visigoths en 410, après la mort d'Alaric I son beau-frère; meurt assassiné par un de ses domestiques en 415.

SIGERIC, monte par brigues & par violence sur le Trône des Visigoths en 415. Ses sujets le firent périr le septième jour de son règne.

VALLIA, beau-frère d'Ataulphe, est élu Roi en 415, après la mort de Sigéric; s'empare de Toulouse dont il fait sa capitale en 419, & de toute l'Aquitaine; meurt la même année.

THÉODORIC I, succède à Vallia par le choix des Goths en 419 ou 420; perd la vie dans une bataille contre Attila en 451.

THORISMOND, est élu à la place de Théodoric son père; est assassiné par deux de ses frères en 453.

THÉODORIC II, frère & meurtrier de Thorismond, lui succède en 453; est assassiné à son tour en 466, par son frère Euric.

EURIC ou ÉVARIC, succède à son frère qu'il avoit fait périr; meurt sur la fin de 484, ou au commencement de l'an 485.

ALARIC II, est reconnu Roi après la mort de son père Euric; il perd la vie dans la bataille que Clovis gagna sur lui près de Poitiers en 507.

ROIS DE FRANCE.

AVERTISSEMENT.

La Monarchie Française, l'une des plus anciennes de l'Europe, a pour fondateur un peuple dont l'origine n'est pas bien connue. Les Francs commencent à paroître en 241, sous l'Empire de Gallien. Ces peuples qui habitoient entre le Rhin, le Mein & le Weser, s'étoient ligués pour défendre leur liberté contre les Romains. Le nom de Francs qu'ils se donnèrent, signifioit libres de toute domination. Ils formoient plusieurs hordes indépendantes les unes des autres, qui avoient leurs chefs ou Rois particuliers, & qui se réunissoient dans le besoin contre l'ennemi commun.

PHARAMOND, est le premier dont le nom est connu dans l'Histoire. On place le commencement de son règne en 418 ou 420, & sa mort vers l'an 427, après sept ou huit ans de règne.

CLODION, fils de Pharamond, selon les uns, & de Théodemer, selon les autres, monte sur le Trône en 427; meurt en 448.

MÉROVÉE, fils, ou du moins proche parent de Clodion, lui succède l'an 448; meurt l'an 456. C'est de son nom que la première race des Rois de France a tiré celui de Mérovingienne.

CHILDERIC I, succède l'an 456 à Mérovée son père; est chassé du Trône l'année suivante, & rappelé en 464; meurt l'an 481.

CLOVIS I, succède l'an 481 à Childéric son père; meurt après un règne glorieux l'an 511. On le regarde comme le Fondateur de l'Empire François, qu'il étendit par ses conquêtes, & affermit par sa puissance.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



L

D

D

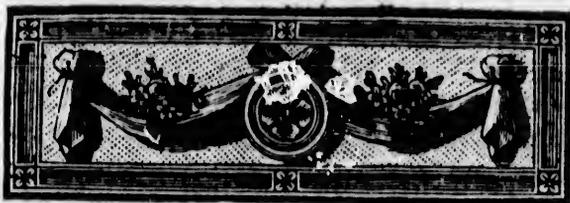
•

T

A

à

m



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME,
DANS SON ÉTABLISSEMENT ET
SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

SIXIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Tableau politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle.

VI.
SIÈCLE.

ANASTASE qui étoit parvenu au Trône à la fin du cinquième siècle, par des moyens peu honorables, étoit d'une

basse extraction, & n'avoit rempli que
 VI. des emplois médiocres dans le Palais.
 S I È C L E. Les qualités qu'il montra sous la pour-
 pre, ne démentirent pas son origine &
 son peu d'expérience dans les affaires.
 Il fut inappliqué, borné dans ses vues,
 léger, opiniâtre, & son entêtement pour
 les erreurs d'Eutychès, qu'il joignoit à
 beaucoup d'ignorance & de dureté, le
 rendit persécuteur des Catholiques. Il
 se mêla peu des affaires de l'Eglise pen-
 dant les premières années de son règne,
 parce que les Perses, les Isaures & les
 autres barbares qui attaquoient l'Empire
 du côté de l'Orient & du Nord, lui don-
 noient trop d'occupation, pour qu'il pût
 se livrer à d'autres soins. Il devoit son
 élévation à la Princesse Ariadne, fille de
 Léon I, & veuve de Zénon, avec laquelle
 il entretenoit un commerce secret, &
 cette femme passionnée avoit moins con-
 sulté l'intérêt de l'Etat, que celui de son
 cœur, en procurant à son amant les suf-
 frages du Sénat & de l'armée. Lorsque
 Anastase fut débarrassé des guerres étran-
 gères qu'il termina par quelques succès &
 beaucoup d'argent, il tourna toute son
 attention vers les troubles qui agitoient
 l'Eglise, & il les augmenta par la protec-

tion
 il avo
 de l'
 tre n
 vie à
 nonc
 à diss
 Conc
 statue
 tion,
 assez
 nom
 qui r
 aux f
 pour
 qu'il
 son r
 chés
 sa m
 fond
 qu'il
 peut
 d'aut
 étoit
 les f
 Favo
 lui-n
 noitr
 pens

tion qu'il accorda aux Eutychiens, dont il avoit adopté les erreurs. Les affaires de l'Empire ne pouvoient manquer d'être négligées par un Prince qui passoit sa vie à conférer avec des Moines, à prononcer des peines contre les orthodoxes, à disserter sur la foi, à convoquer des Conciles, & à les dissoudre, sans rien statuer. Les sous-ordres de l'administration, dont ce Prince ne surveilloit pas assez la conduite, commirent sous son nom des concussions & d'autres excès, qui rendirent son gouvernement onéreux aux sujets de l'Empire. Sa haine constante pour les Catholiques, & la persécution qu'il exerça contre eux, jusqu'à la fin de son règne, ont porté les Ecrivains, attachés aux défenseurs de la foi, à charger sa mémoire de plusieurs faits odieux, fondés sans doute sur la vérité, mais qu'ils ont probablement exagérés; & peut-être l'ont-ils accusé d'avarice & d'autres vices, sans examiner s'il n'en étoit pas soupçonné, plutôt parce qu'il les souffroit dans ses Ministres & ses Favoris, que pour s'y être abandonné lui-même. On doit à la vérité de reconnoître, qu'il fut magnifique à récompenser les gens de mérite, & qu'il montra

VI.

SICILE.

son équité, son amour pour le peuple, en abolissant l'impôt nommé *Chrysar-gire*, qu'on levoit sur tous ceux qui exerçoient le négoce, sans épargner les plus pauvres citoyens. L'Empire étoit plus troublé que jamais par les disputes de Religion, lorsqu'Anastase mourut l'an 518, sans laisser d'enfans & sans désigner son successeur.

Il en eut un digne des meilleurs tems de Rome, dans la personne de Justin I. Ce Prince étoit né dans la Thrace, & fils d'un homme de journée, qui gagnoit son pain en labourant la terre. Justin qui étoit d'une belle taille & qui avoit les inclinations martiales, quitta son pays pour s'enrôler. Il servit en qualité de simple soldat contre les Isfaures, & sans doute il se distingua par de belles actions, puisque l'Empereur Léon I le fit passer dans ses gardes, à moins qu'il n'ait dû cette première faveur de la fortune à sa haute stature. Il entra par adoption dans la famille des Anices, ce qui lui ouvrit le chemin à la dignité de Sénateur. Il parvint à l'emploi de Capitaine des gardes sous Anastase, & il remplissoit ce poste de confiance, lorsqu'il fut proclamé Empereur le 9 Juillet

de l'an 518. Son élévation est un de ces caprices de la fortune, qui ne sont pas rares dans l'Histoire des Gouvernemens despotiques. Malgré les maux auxquels l'Empire continua d'être en proie, par une suite des revers qu'il ne cessoit d'éprouver depuis si long-tems, le règne de Justin passa pour un tems de repos & de félicité. Il étoit juste, bienfaisant, ami du peuple; il ne faisoit rien sans consulter son Conseil, qu'il avoit composé d'hommes recommandables par leur sagesse & la droiture de leurs intentions. S'il commit une faute, ce fut de poursuivre les Ariens qui restoit encore, avec trop de rigueur. Sa conduite envers eux aigrit Théodoric Roi d'Italie, qui les protégeoit, parce qu'il pensoit comme eux, & l'autorisa à user de représailles envers les Catholiques. Ainsi le zèle de Justin devint funeste à l'Eglise, & il attira sur elle un orage violent, par les ordres sévères qu'il donna contre ses ennemis.

Justinien, neveu de Justin & son fils adoptif, monta sur le Trône impérial, que la mort de ce bon Prince laissa vacant l'an 527. Son règne, quoique toujours agité par des guerres sanglantes,

VI.
S I È C L E.

fut un des plus glorieux dont l'Histoire fasse mention, depuis le Grand Théodose. Il vainquit les Perses dans plusieurs batailles, & les obligea, par des traités utiles, à respecter les frontières de l'Empire; il força les nations barbares qui habitoient sur les bords du Danube, à reculer au-delà de ce fleuve qu'il leur donna pour barrière; il reconquit l'Afrique & l'Italie, rendit à Rome une partie de son ancienne splendeur, & rappella au monde, que le peuple sur lequel il régnoit avoit commandé à tout l'univers. Deux grands hommes dont il fut connoître & employer utilement les talens, s'il ne fut pas toujours assez juste pour en récompenser les services, firent de son règne un tissu de victoires. L'un étoit Bélisaire, le plus habile Capitaine de son tems & le plus heureux, qui égala César par son activité, sa bravoure, sa grandeur d'ame, & qui le surpassa peut-être autant par sa prudence, que par ses vertus patriotiques. L'autre étoit l'eunuque Narsès, Persan d'origine, qui gagna deux batailles sur les Goths, tua leur Roi Totila, défit les François, & balança par ces victoires mémorables, la réputation que Bélisaire s'étoit

acquise dans les armes; mais il lui céda dans tout le reste. Justinien devenu foible, inquiet, méfiant dans sa vieillesse, & facile à se prêter aux suggestions de l'envie, sacrifia Bélisaire à ses injustes soupçons, & fut ingrat par une fausse politique envers celui qui avoit été le soutien de l'Etat, & l'instrument de sa gloire. Cet illustre Général fut dépouillé de ses dignités, & mourut, sinon dans la misère, au moins dans l'abandon & l'obscurité. Narsès fut prêt d'éprouver le même sort sous le règne suivant; mais sa vertu, moins pure & moins sublime, ne put supporter l'idée de la disgrâce. Il s'unit avec les barbares, & se vengea sur l'Etat des caprices de l'Impératrice Sophie, femme de Justin II, qui le payoit de ses services, par des outrages d'autant plus offensans, qu'ils lui rappelloient ce qui lui manquoit pour ressembler aux autres hommes. Justinien avoit de grandes vues, des projets vastes; & son bonheur fut de trouver des hommes capables de les exécuter. Il conçut le dessein de réformer la Jurisprudence, où la multitude & la variété des Loix avoient jetté la confusion & l'incertitude. Il chargea Trébonien de

VI.

SIÈCLE.

VI. ~~_____~~ cette grande entreprise. C'étoit l'homme
 de son tems le plus versé dans la con-
 noissance des Loix. Le Code, les Pan-
 ductes & les Institutes, qui furent en
 peu d'années le fruit de ses veilles,
 sont le plus beau monument que Jus-
 tinien pût laisser à la postérité. Par
 l'éclat de ses victoires, il a pour égaux
 une foule de Conquérens; mais par le
 corps de Jurisprudence dont il forma
 le plan, il mérita d'être compté dans
 le petit nombre des bienfaiteurs de l'hu-
 manité, & il règne encore par-là sur
 la plupart des Nations. Ses dernières
 années eussent été plus dignes du reste
 de sa vie, s'il eût moins prêté l'oreille
 aux insinuations de l'Impératrice Théo-
 dora, qu'il avoit tirée d'un lieu de prof-
 titution, pour la placer sur le premier
 Trône du Monde. Ce Prince vécut plus
 de quatre-vingt-trois ans, & en régna
 près de trente-huit.

Justin II, neveu de Justinien par sa
 mère Vigilantia, fut proclamé Empe-
 reur en 565, le 14 Novembre, jour de
 la mort de son oncle. Il le fit inhumer,
 avec toute la magnificence qui étoit due
 à ses grandes qualités, & à son rang
 suprême. Ce Prince signala les premiers

jours
 de ju
 augur
 au pe
 ancien
 son c
 à leur
 les ex
 ceme
 bien
 vel E
 du pl
 publi
 échap
 peu c
 après
 toire
 & de
 pérat
 Gén
 barb
 l'Em
 rent
 détr
 forti
 & s
 péne
 les
 leur

jours de son gouvernement par un acte de justice & de bonté, qui fit bien augurer de son gouvernement. Il remit au peuple tout ce qui étoit échu des anciens impôts, il paya les dettes de son oncle, rendit les biens confisqués à leurs maîtres légitimes, & rappella les exilés. Mais de si beaux commencemens furent mal soutenus. On vit bientôt par toute la conduite de ce nouvel Empereur, que l'indolence, l'amour du plaisir, & l'indifférence pour le bien public, le caractérisoient : il laissa même échapper des traits de cruauté qui font peu d'honneur à sa mémoire. Narsès, après tant de services & tant de victoires, fut la victime de son ingratitude & de sa lâche complaisance pour l'Impératrice Sophie, qui jalousoit ce grand Général & redoutoit son mérite. Les barbares se jettèrent de tout côté sur l'Empire, & de nouvelles Nations vinrent remplacer celles que Justinien avoit détruites, ou chassées. Les Lombards sortis de la Pannonie, conquièrent l'Italie & s'y établirent, tandis que les Perses pénétroient en vainqueurs dans toutes les Provinces Romaines qui bordaient leurs Etats. D'autres peuples attaquèrent

VI.

SIÈCLE.

VI. les pays n'ail défendus qui étoient dans leur voisinage. Ces malheurs auxquels Justin ne donnoit pas la moindre attention, & qu'il ne vouloit pas même croire, le réveillèrent enfin, dans ses dernières années. Mais incapable de soutenir le poids du Sceptre, il se donna un Collègue, qui pût en remplir les devoirs. Ce choix fit pardonner en partie à Justin, les maux qu'il avoit causés ou soufferts, & il mourut moins odieux, parce qu'il laissoit à l'Empire un chef en état d'en retarder la chute, par ses vertus militaires & politiques.

C'étoit Tibère II, Prince qui auroit rendu au nom Romain une partie de son ancienne gloire; si le Ciel lui eût accordé un règne plus long. On ne connoît ni sa naissance, ni les actions de ses premières années. On sait seulement, qu'il avoit passé par tous les degrés de la Milice; & qu'il avoit mérité la confiance du soldat, l'amour du peuple & l'estime de son Maître, qui pour le tenir plus près de sa personne, lui donna la charge de Capitaine des Gardes. La beauté de sa taille, la régularité de ses traits, & la noblesse de tout son extérieur, annonçoient en lui une ame

active
cevoir
exécut
Turcs
Lomb
tonjou
il fut
succès
autres
conclu
mais
nécess
règné
jeune
corps
le m
voulu
besoin
succe
proje
lui p
choisi
de la
du C
du P
Eloge
qu'on
juger
après

active, ferme, élevée, capable de con-
 veoir les plus grands desseins, & de les
 exécuter. Il eut à la fois les Perses, les
 Turcs, les Avars, les Esclavons & les
 Lombards à combattre. S'il ne fut pas
 toujours vainqueur de tant d'ennemis,
 il fut au moins arrêter les uns par le
 succès de ses armes, & enchaîner les
 autres par des traités, qu'il n'eût pas
 conclu dans des tems plus heureux,
 mais que les circonstances rendoient
 nécessaires. A peine ce Prince avoit-il
 régné quatre ans, qu'il sentit, quoique
 jeune encore, sa santé s'affoiblir & son
 corps tomber dans un épuisement qui
 le menaçoit d'une fin prochaine. Il
 voulut, avant de mourir, pourvoir aux
 besoins de l'Etat, en se donnant un
 successeur qui fût propre à suivre les
 projets que la briéveté de ses jours ne
 lui permettoit pas de consommer. Il
 choisit Maurice, & le revêtit lui-même
 de la Pourpre impériale, en présence
 du Clergé, du Sénat, des Grands &
 du Peuple, qui fondoient en larmes :
 Eloge également glorieux, & au Prince
 qu'on alloit perdre, & à celui qu'il
 jugeoit digne de monter sur le Trône
 après lui.

VI.
S I È C L E.

Le nouvel Empereur que le bonheur & la victoire avoient toujours accompagné, tant qu'il fut dans un rang subalterne, sembla n'être parvenu au faite des grandeurs, que pour éprouver tous les revers, qui peuvent se réunir, sur la tête d'un Prince infortuné. Les commencemens de son règne furent beaux, & marqués par des événemens qui promettoient un avenir encore plus heureux. Ses Généraux eurent des avantages considérables sur les Perses & les Avars. Mais bientôt les choses changèrent de face. Les défaites, les révoltes, l'indiscipline des soldats, & la mauvaise conduite des Chefs, ouvrirent une carrière de malheurs, qui se termina par la plus affreuse catastrophe. Le désordre des élémens se joignit aux autres calamités, & les augmenta. Il y eut des tremblemens de terre qui renversèrent des Villes entières, des inondations qui ravagèrent les campagnes, & une peste qui enleva une infinité de monde en Asie & en Europe.

Le mécontentement de l'armée vint mettre le comble à tant de maux. Les soldats mutinés élisent Phocas, simple Centenier, pour Empereur. Cérébelle,
homme

hom
à Co
mau
tale,
neuf
Les
arrê
après
fils
père
tête.
qui
Ains
souti
sous
d'aut
mort
& q
Mais
la vé
plus
avec
heurs
qu'on
plain
mérit
ses fi
que c
êtes j
Te

homme féroce & cruel, marche droit à Constantinople. Maurice cède à sa mauvaise fortune, abandonne la Capitale, & s'embarque avec sa femme & neuf enfans, qui composoient sa famille. Les vents s'opposent à sa fuite; il est arrêté près de Chalcédoine, & le tyran, après avoir fait égorger les six Princes, fils de Maurice, en présence de leur père, donne ordre qu'on lui tranche la tête. L'Impératrice & les trois Princesses qui restoient, eurent le même sort. Ainsi finit Maurice, qui avoit été le soutien de l'Etat & le héros de son tems sous Tibère: Prince dont le sort fut d'autant plus déplorable, qu'après sa mort, on le jugea sur ses malheurs, & qu'on voulut le trouver coupable. Mais l'Histoire qui n'a d'autre guide que la vérité, doit le mettre au rang des plus grands Monarques. La constance avec laquelle il soutint ses derniers malheurs fut si héroïque & si touchante, qu'on ne pourroit s'empêcher de le plaindre, quand même il les auroit mérités. En voyant couler le sang de ses fils, il ne prononça d'autres paroles que ces mots du Pseaume 118. . . *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement*

est équitable. Nous terminerons par cette horrible scène, ce que nous avons à dire sur l'état de l'Orient, pendant le sixième siècle. Elle arriva en 602. Les règnes de Phocas & de ses successeurs dans le siècle suivant, nous en offriront beaucoup d'autres, qui ne seront pas moins affreuses. Jettons présentement un coup-d'œil rapide sur l'Occident, qui n'étoit ni moins agité, ni plus heureux.

L'Afrique continua d'être en proie aux Vandales, jusqu'à la conquête que Bélisaire fit sur eux de cette belle portion de l'Empire, avec les forces que Justinien lui avoit confiées. Alors on vit les peuples qui l'habitoient, reprendre pour quelque tems, leur ancien courage, & montrer des sentimens Romains. Mais bientôt après, elle retomba dans de nouveaux troubles, causés par l'ambition des Gouverneurs, & la foiblesse des Souverains, qui se trouvoient forcés par les conjonctures, de laisser aux subalternes, plus d'autorité que la bonne politique ne permettoit de leur en accorder. Cependant elle demeura sous la domination des Empereurs.

Les Rois Visigoths régnoient sur

l'Esp
avec
calat
l'Eur
siècl

L
heur
par
sous
men
qu'el
pour
merc
Géné
confé
qu'il
de la
pellé
entré
dans
le ter
mier
& les
après
Empe
toujo
& leu
usurp
Villes

l'Espagne, & les guerres qu'ils avoient avec leurs voisins, augmentoient les calamités auxquelles cette contrée de l'Europe étoit exposée, depuis plus d'un siècle.

VI.
SIÈCLE.

L'Italie ne jouissoit pas d'un sort plus heureux. Délivrée du joug des Goths, par les armes victorieuses de Narsès, sous Justinien I & Justin II, elle commençoit à respirer, après tant de revers qu'elle avoit éprouvés. Elle fit des efforts pour ranimer l'Agriculture, le Commerce & les Arts, tant que le grand Général, qui avoit rompu ses fers, y conserva le Commandement. Mais lorsqu'il eut été dépouillé par les intrigues de la Cour, & que les Lombards, appelés par son ressentiment, y furent entrés les armes à la main, elle retomba dans tous les maux qu'elle n'avoit pas eu le tems de réparer. Longin, qui, le premier, prit le titre d'Exarque de Ravenne, & les autres Généraux qui commandèrent après lui, sous le même titre, pour les Empereurs de Constantinople, furent toujours en guerre avec les Lombards; & leurs victoires mêmes sur ces nouveaux usurpateurs, ne servirent qu'à ruiner les Villes & dévaster les Campagnes.

VI. **SIÈCLE.** L'Allemagne & le nord de l'Europe étoient habités par des Nations féroces, qui ne fortoient de leurs forêts que pour piller & détruire, sans aucun dessein suivi, & même sans desir de former des établissemens durables, dans les contrées qu'elles venoient ravager, presque tous les ans. On vit cependant quelques-unes de ces hordes vagabondes & guerrières, qui avoient pris leur route vers le Midi, annoncer un projet de conquête. Mais le peu de discipline qui régnoit dans ces troupes errantes, & la légèreté naturelle à tous les barbares, les empêchoient de suivre leurs entreprises, quoiqu'ils dussent être encouragés par les succès.

L'Angleterre étoit soumise à l'Hep-tarchie : c'est ainsi qu'on désigne le Gouvernement des Anglo-Saxons qui pénétrèrent dans cette Île vers le milieu du cinquième siècle. Ils y établirent sept Principautés indépendantes, qui avoient chacune leur chef & leur administration propre. Elles étoient liées par un intérêt commun, & formoient entr'elles une confédération politique & guerrière, comme on a vu depuis celles des Cantons Suisses, & des Souverainetés qui

composent le Corps Germanique. En effet, sans une pareille union, ces petits Royaumes voisins les uns des autres, jaloux entre eux, & trop foibles pour résister séparément aux attaques du dehors, se seroient bientôt détruits. Malgré les victoires réitérées d'Arthur, surnommé le Grand, qui défendit long-tems la liberté de son pays avec un courage héroïque, il fallut céder à des étrangers, qui se renouvelloient sans cesse, par de nouveaux renforts. Une partie des anciens Bretons passa la mer, & se retira dans l'Armorique, ou Bretagne Française; l'autre se cantonna dans la Province de Cornouailles & le pays de Galles, & n'eût d'autre occupation que de pourvoir avec peine aux besoins de la vie, & de lutter contre la puissance des Heptarques, toujours armés pour soumettre ces restes de la Nation.

Les Bourguignons & les François, partageoient entr'eux les Provinces qui avoient formé les anciennes Gaules, de manière pourtant que la puissance des premiers, variant sans cesse dans son étendue, alloit toujours en s'affoiblissant, & que celle des seconds croissoit de jour en jour, par l'ascendant qu'ils

VI. S I È C L E. prenoient sur leurs voisins. Clovis, vainqueur de tous ses ennemis, redouté dans l'Europe entière, & recherché par les Souverains de Constantinople, qui avoient cru se l'attacher en le revêtant des Dignités de l'Empire, mourut couvert de gloire, dans les premières années de ce siècle. Il avoit étendu sa domination depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées. La Monarchie dont il étoit le vrai fondateur, & qu'il laissoit dans un état florissant, divisée entre ses enfans, réunie ensuite, partagée de nouveau, fut sans cesse déchirée par les querelles des Princes qui lui succédèrent, pendant tout le cours de ce siècle. Les haines réciproques de Frédégonde & de Brunehaut, l'une femme de Chilpéric I, l'autre de Childébert II, toutes les deux ambitieuses, violentes & familiarisées avec le crime, semèrent la discorde entre les différentes branches de la famille Royale, & rendirent les trahisons, les meurtres, les parricides mêmes, des événemens si communs, qu'on cessa presque d'en être touché. En général, on peut dire que les règnes des premiers Princes François, furent des tems d'honneurs & de calamités. Ainsi lorsqu'on

pron
 cide
 l'au
 vast
 par
 vag
 peu
 le p
 ils
 les

Éta

N
 l'es
 per
 avo
 bea
 Phi
 des
 dan
 au
 sec
 pou
 pro

promène ses regards sur l'Orient & l'Occident, on voit d'un bout du monde à l'autre, les Provinces qui formoient le vaste Empire des Romains, tourmentées par les crimes de l'ambition, & les ravages de la barbarie, de sorte que les peuples ne diffèrent entr'eux, que par le plus ou le moins de malheurs, dont ils font tour-à-tour les instrumens, ou les victimes.

A R T I C L E II.

État de l'esprit humain par rapport à la Philosophie & aux Lettres.

Nous avons vu dans le dernier siècle l'esprit humain dégénérer sensiblement, perdre par degrés les lumières dont il avoit encore brillé, même après les beaux jours de la Littérature & de la Philosophie. Nous l'avons vu s'éloigner des vrais principes du beau & du vrai dans tout ce qui a rapport à l'esprit, au goût, au sentiment, à mesure qu'on secouoit l'autorité des grands modèles, pour se frayer des routes inconnues. Les progrès de ce dépérissement vont devenir

— plus rapides de jour en jour, & depuis
 VI. l'époque où nous sommes arrivés, nous
 S I È C I E. verrons les hommes courir à grands pas
 vers l'ignorance, suite ordinaire de la
 barbarie.

L'Orient étoit plein de factions, de
 cabales, de brigues politiques & sédi-
 tieuses. Le Trône chanceloit sous ceux
 que la faveur, l'intrigue, le hasard,
 & souvent la rébellion & le crime, y
 faisoient monter. Les Souverains & leurs
 Ministres, toujours armés contre les en-
 nemis du dehors, ou occupés des mouve-
 mens intérieurs qui agitoient sans cesse
 la Cour & les armées, mettoient toute
 leur attention à se tenir en garde contre
 les ambitieux qui épioient le moment
 de les supplanter, à se garantir des
 pièges qu'on leur tendoit, & à prévenir
 les révolutions qui pouvoient éclore d'un
 instant à l'autre. Entourés de flatteurs,
 d'espions & d'esclaves toujours prêts à
 encenser leurs caprices, ou à servir leur
 goût pour la mollesse & les plaisirs,
 ils ne cherchoient pas le mérite, peut-
 être même le craignoient-ils comme
 dangereux, soit qu'il prétendît être en
 droit de les instruire & de les éclairer,
 soit qu'il se contentât de les juger. Le

méri-
 tile,
 remp-
 eunu-
 vent
 & d-
 élève
 cour-
 aux
 étran-
 les t-
 fuyo-
 délia-
 cenc-
 plus
 amu-
 la ve-
 N
 dire
 abso-
 nati-
 Trô-
 des
 disp-
 des
 son
 non
 con-
 étoit

mérite littéraire sur-tout eût été inutile, & même déplacé, dans une Cour remplie d'ames viles, maîtrisée par des eunuques, semée d'écueils, & trop souvent souillée par les crimes de l'infamie & de la cruauté. La Philosophie qui élève l'ame, qui donne de l'énergie aux courages, du ressort & de la vigueur aux sentimens, n'eût pas été moins étrangère dans un pareil séjour. Enfin les talens aimables, les arts d'agrément, fuyoiient des lieux où il n'y avoit plus ni délicatesse, ni goût, ni liberté, ni décence, ni gaîté, & où la débauche la plus grossière avoit pris la place des amusemens honnêtes, & des plaisirs que la vertu permet.

Néanmoins, nous ne voulons pas dire que les Sciences & les Lettres fussent absolument abandonnées, sous la domination des Princes qui occupèrent le Trône impérial. L'esprit actif & curieux des Grecs avoit besoin d'aliment. Les disputes de l'Eglise, & les manœuvres des différens partis qui s'agitoient dans son sein, fournissoient au plus grand nombre ce qu'il falloit pour les exercer, conformément à leur goût naturel, qui étoit le goût dominant. Mais il y avoit

toujours quelques hommes choisis qui
 VI. cultivoient dans le repos de la solitude,
 S I È C L E. la Philosophie & la raison. Ils ne pre-
 noient point de part aux affaires publi-
 ques & aux intrigues de la Cour. Jus-
 tinien leur permit de se retirer à Athènes,
 l'ancienne patrie des Arts & des Lettres.
 Ils y vivoient loin des brigues, des in-
 justices, des spectacles sanglans, & des
 révolutions dont la Capitale étoit si sou-
 vent témoin. L'objet de leurs médita-
 tions & de leurs veilles étoit de concilier
 Platon, Aristote, Pythagore entre eux
 & avec eux-mêmes. Mais cette étude
 stérile ne produisoit que des commen-
 taires, & nulle découverte impor-
 tante, nulle observation utile, rien de
 neuf, rien qui annonçât le génie, &
 qui pût contribuer aux progrès de la
 raison. L'Histoire fut cultivée avec plus
 de succès. Les Ouvrages justement esti-
 més d'Agathias, de Paul le Silencieux
 & de Procope, où nous puisons encore
 aujourd'hui la connoissance des événe-
 mens, de la politique & des mœurs
 de ce siècle, en sont une preuve. La
 Poésie languissoit, ses productions
 étoient foibles & rampantes, sans in-
 vention, sans verve & sans chaleur.

L'é
 que
 riles
 Let
 reco
 pou
 I
 bar
 dan
 qui
 que
 for
 n'a
 cla
 qu'
 doi
 les
 cor
 les
 &
 cre
 joi
 bo
 ma
 Fra
 les
 dan
 Le
 ph

L'éloquence ne voyoit parmi ses élèves que des Rhéteurs foibles, obscurs, pué- VI.
 riles & empoulés. Tel étoit l'état des SIÈCLE
 Lettres & des Sciences dans les pays qui
 reconnoissoient les Empereurs d'Orient
 pour maîtres.

Les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie s'épaississoient de plus en plus dans l'Occident. Les Nations grossières qui s'en étoient emparé, ne connoissoient que la guerre, les armes, la loi du plus fort. Elles méprisoient les Sciences, qui n'avoient pu servir à préserver de l'esclavage les peuples polis & cultivés qu'ils avoit subjugués. Ils les confondoient avec la mollesse & la lâcheté; ils les regardoient comme le principe de la corruption & des vices honteux auxquels les derniers Romains étoient adonnés, & qui les avoient rendus si faciles à vaincre. Ce jugement, tout faux qu'il étoit, joint au préjugé d'une éducation, qui se bornoit aux exercices du corps & au maniement des armes, entretenir les Francs, les Bourguignons, les Goths & les autres barbares établis en Europe, dans l'ignorance dont ils faisoient gloire. Les talens de l'esprit, l'éloquence, la philosophie, la science des Loix, ne

VI. ~~servant à rien pour s'avancer & parvenir~~
 S I È C L E. aux emplois, sous des gouvernemens
 informes & sans principes, où le ca-
 price, la force, l'occasion faisoient tout,
 les vaincus adoptèrent les idées des vain-
 queurs, & se livrèrent comme eux à la
 profession des armes, aux attaques,
 aux combats, les seuls exercices qui
 conduisoient à la considération & à la
 fortune. Les Lettres se concentrèrent
 donc dans le Clergé, qui étoit obligé
 par état d'instruire le peuple, d'attaquer
 les erreurs, de lire pour apprendre le
 dogme, & d'écrire pour réfuter ceux
 qui l'attaquoient. Les études se réfugie-
 rënt dans les Monastères. Le repos
 de ces asyles de la piété, le loisir dont
 on y jouissoit, & l'abondance que la
 libéralité des fondateurs y faisoit régner,
 les rendoient propres à servir de retraite
 aux Sciences & aux Arts. Mais elles
 manquoient du premier principe de la
 vie, & du seul ressort qui soit capable
 de les animer, l'émulation, l'espoir de
 la gloire. Aussi quelles études que celles
 des Cloîtres, depuis ce siècle jusqu'au
 renouvellement des Lettres! Nous en
 donnerons une idée juste & impartiale,
 lorsque nous parlerons des Ecoles qui

furent
 les M
 pour
 obse
 sous
 ront

L
 de l
 une
 activ
 sous
 mèn
 qu'e
 tous
 qu'e
 titie
 en t
 tifie
 pou
 nêtr
 Cie
 de
 plic
 d'un
 dan
 la
 rise
 rete
 cul

furent établies dans les Cathédrales & les Monastères. Nous réservons ce sujet pour le siècle suivant, afin de rendre nos observations plus utiles, en les plaçant sous l'époque des faits qui nous donneront occasion de les faire.

VI.

SIÈCLE.

La curiosité, qui est un des caractères de l'esprit humain, ou, si l'on veut, une de ses maladies, n'est pas moins active sous l'empire de l'ignorance, que sous celui de la raison éclairée; elle l'est même quelquefois davantage, parce qu'elle connoît moins ses bornes, & que tous les moyens lui sont bons, pourvu qu'elle se satisfasse. Les pratiques superstitieuses qui commencèrent à se mettre en faveur dans ce siècle, servent à justifier cette réflexion. On les employoit pour apprendre les choses cachées, pénétrer l'avenir, connoître les desseins du Ciel, & le rendre favorable aux intérêts de ceux qui le consultoient, ou complice de leurs passions. Elles devinrent d'un usage plus fréquent & plus étendu dans la suite. La Législation les adopta, la Religion elle-même parut les autoriser pendant quelque tems: mais le retour de la lumière en fit voir le ridicule & l'absurdité. Nous remettons

VI. aussi d'en parler plus au long, lorsque nous décrivons les formalités civiles & religieuses qui furent en usage dans ces étranges cérémonies, qu'on appella Epreuves judiciaires, & Jugemens de Dieu.

A R T I C L E III.

Etat de l'Eglise dans toutes les parties du Monde Curétien.

POUR se faire une idée juste de l'état où se trouvoit l'Eglise d'Orient au commencement de ce siècle, il faut rappeler un événement qui s'étoit passé dans les dernières années du siècle précédent, mais qui trouve ici sa place naturelle. L'Empereur Zénon avoit donné, comme on fait, en 485, le célèbre Edit de pacification, appelé Hénotique, par lequel il prétendoit concilier tous les partis qui s'étoient formés dans l'Eglise, à l'occasion de la doctrine d'Eutychès, & du Concile de Chalcedoine, où cette doctrine avoit été condamnée. Acace qui avoit succédé à S. Gennade dans le Siège patriarchal de Constantinople en 471, étoit

le véritable auteur de cette entreprise de Zénon. Il avoit saisi en habile Courtisan le foible de ce Prince, jaloux d'influer sur les affaires de la Religion, par des lumières qu'il n'avoit pas, & par une autorité dont il abusoit. Zénon persuadé par les insinuations du Patriarche, qu'il étoit si disposé à écouter, crut qu'il avoit le pouvoir de prononcer sur des disputes, que le Jugement des Pasteurs n'avoit pu faire cesser. Le plan qu'Acace lui proposoit fut agréé d'autant plus volontiers, qu'il flattoit son penchant, & que d'ailleurs, la chaleur des esprits & la durée des contestations apportoient un dommage sensible à l'Etat, par la division des citoyens de tous les ordres, qui prenoient part à ces démêlés, suivant les intérêts du parti auquel ils s'étoient attachés. L'Hénotique, loin de ramener la paix & l'uniformité, étoit devenu une nouvelle pierre de scandale. On se partagea pour ou contre cet Edit, comme on avoit fait en faveur des opinions d'Eutychès, ou du Jugement doctrinal qui les avoit proscrites. Nouveau sujet de disputer, d'accuser, de haïr; nouveau prétexte de déposer, d'exiler, de persécuter, lorsqu'on ne pouvoit obte-

VI.

SIÈCLE.

———
 VI. nir, par la ruse ou par la violence, l'ac-
 S I È C L E. ception de l'Edit qu'on vouloit mettre
 à la place de toute autre décision, sur
 l'objet qui troubloit l'Eglise. Le Pape
 Félix II, indigné contre Acace, qu'il re-
 gardoit avec raison comme l'auteur de
 l'Hénotique, & de tous les maux qu'il
 causoit dans l'Eglise, condamna ce Pa-
 triarche comme fauteur de l'hérésie. Son
 décret ayant été publié en Orient, Acace
 se sépara ouvertement de la communion
 du Saint-Siège, & entraîna un grand
 nombre d'Evêques dans son parti, même
 parmi ceux qui condamnoient les erreurs
 d'Eutychès, & qui étoient sincèrement
 attachés au Concile de Chalcédoine. Il
 naquit de-là un schisme, dont les parti-
 sans de l'hérésie profitèrent pour s'éten-
 dre, & s'emparer des Sièges qui venoient
 à vaquer, & où Acace, par son crédit,
 faisoit placer des Sujets favorables à sa
 cause. Sa mort arrivée en 488, ne ren-
 dit pas le calme aux Eglises d'Orient.
 Plusieurs fois elles tentèrent de se réunir
 à celle d'Occident, mais toujours de
 nouveaux incidens de la part des Empe-
 reurs, ou du côté des Papes, traversè-
 rent les négociations, & empêchèrent
 qu'elles n'eussent une heureuse issue. La

prin
 étoit
 qui
 moi
 moi
 des l
 dans
 mor
 les r
 gie.
 voye
 qui
 orth
 Sym
 reux
 batt
 & i
 519
 Siég
 me
 Mac
 la f
 d'ac
 tenu
 con
 & p
 plus
 tifes
 ferm

principale cause qui retardoit la réunion, VI.
 étoit l'inflexibilité des Pontifes de Rome, à S I È C L E .
 qui ne vouloient consentir à rien, à moins qu'on ne flétrît avec eux la mémoire d'Acace, & qu'on n'ôtât son nom des Dyptiques, ou Tables ecclésiastiques, dans lesquelles on inscrivoit les Evêques morts & vivans, dont on prononçoit les noms au milieu de la sainte Liturgie. Envain les Evêques Orientaux envoyoit à Rome des professions de foi, qui ne laissoient aucun nuage sur leur orthodoxie, les Papes Anastase, Gélase, Symmaque & Hormisdas, aussi rigoureux que Félix, ne voulurent rien rabattre de ce que celui-ci avoit exigé; & il fallut accorder à Hormisdas en 519, pour rentrer en grace avec le Saint-Siège, la condamnation d'Acace & même de ses successeurs, Euphémus & Macédone, qui étoient morts exilés pour la foi. Il seroit téméraire, ce semble, d'accuser de dureté cette conduite soutenue de cinq Papes, qui tous sont reconnus pour des hommes sages, éclairés & pleins de zèle. Il est plus naturel, plus équitable de croire, que ces Pontifes si respectables pensoient que leur fermeté dans cette occasion, tenoit de

VI. trop près aux intérêts de la Religion, pour qu'ils pussent en rien diminuer, S I È C L E. sans autoriser ceux qui, par indifférence ou par des vues humaines, prétendoient qu'on pouvoit se soumettre à une loi, qui paroissoit ne donner aucune atteinte à la foi. Leur intention, facile à pénétrer, étoit de soutenir l'autorité du Concile de Chalcédoine, dont les décrets étoient la règle certaine, le point fixe d'où l'on ne pouvoit s'écarter; de rejeter tout systême politique, tout accommodement qui mettoit la foi en compromis, & d'apprendre aux fidèles, qu'en matière de doctrine, il n'est point de parti mitoyen entre l'erreur & la vérité.

Le mal devint encore plus grand sous Anastase I, qui monta sur le Trône après Zénon. Ce nouvel Empereur qui étoit Eutychien, & qui joignoit tout le fanatisme d'un homme de parti à la puissance suprême, persécuta ouvertement tous ceux qui refusoient de condamner le Concile de Chalcédoine. Quantité d'Evêques furent assez foibles pour condescendre aux volontés du prince. Ceux que les caresses & les menaces ne purent ébranler, furent déposés, chaf-

sés d
& pl
teine
tase
écrit
rien
qui
de m
à ce
mess
l'imp
& q
l'hér
pire
mém
men
hum
qui
moir
senti
l'ora
que
dang
mé
renv
s'opp
vit
révol
aux

lés de leurs Eglises, envoyés en exil, & plusieurs y moururent de mauvais traitemens & de misère. Cependant Anastase avoit promis de vive voix & par écrit, avant son couronnement, de ne rien faire contre l'autorité du Concile qui avoit proscrit l'Eutychnisme, & de ne point inquiéter les Catholiques à ce sujet. Mais que peuvent les promesses & les sermens, pour modérer l'impétuosité de celui qui peut tout, & qui a dans le cœur le faux zèle de l'hérésie, exalté par tout l'orgueil qu'inspire la souveraine puissance? La crainte même de perdre l'Empire, ne put ramener ce Prince à des sentimens plus humains, envers ceux d'entre ses sujets qui ne pensoient pas comme lui : ou du moins, s'il parut s'adoucir, s'il consentit à ne plus persécuter lorsqu'il vit l'orage prêt à fondre sur lui, ce ne fut que pour un moment, & dès que le danger fut passé, il se montra plus animé que jamais à écarter des places, à renverser de leurs Sièges tons ceux qui s'opposoient à ses volontés. C'est ce qu'on vit lorsque plusieurs Provinces s'étant révoltées, & le Comte Vitalien étant aux portes de Constantinople avec une

VI.

SI È C L E.

armée, on se contenta de lui demander le rappel des exilés, & la liberté d'être orthodoxe, sans s'exposer aux effets de son courroux. Il promit tout, & fitôt qu'on fut défarmé, il persécuta plus violemment qu'il n'avoit encore fait. Telle fut la conduite de ce Prince jusqu'à sa mort qui arriva en 518.

L'Eglise d'Orient vit des jours plus fereins commencer pour elle, lorsque Justin I reçut la pourpre. Il rappella les exilés, confirma le Concile de Chalcedoine, & fit servir son pouvoir au rétablissement de l'ordre. Il eut la gloire de consommer la réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident. Son règne prépara celui de Justinien, qui fut si brillant par l'éclat des victoires, & qui auroit été un tems de prospérité pour la Religion, si ce Prince eût borné son zèle à protéger l'Eglise, & à procurer par des moyens pacifiques l'exécution des saints décrets, sans ambitionner le rôle de Théologien. Ce Prince avoit l'esprit vif & subtil, comme la plupart des Grecs, profond, pénétrant, capable d'une application forte, & propre aux discussions de la Métaphysique la plus abstraite. Il tourna ces qualités vers l'examen des ques-

tions
trop l
auroi
jet de
sonne
dans
conti
touro
cir,
resten
péné
reur
donn
reté
tré j
erreu
fat
nue
Myff
Corp
des
ture
meil
l'Inc
gina
nion
pou
des
la r

tions qui divisoient l'Eglise, & le poussa trop loin, même pour un particulier qui auroit été obligé par état, d'en faire l'objet de ses études. Cette subtilité de raisonnemens qu'il ne fut pas renfermer dans de justes bornes; ces méditations continuelles sur des matières qu'il est toujours si dangereux de vouloir éclaircir, parce qu'il est de leur essence de rester environnées d'une obscurité impénétrable, conduisirent Justinien à l'erreur des Incorruptibles, & lui firent abandonner, vers la fin de sa vie, la pureté de la foi pour laquelle il avoit montré jusques-là un si grand zèle. Cette erreur qui s'éleva tout à coup, & qui fut un nouveau fruit du peu de retenue de l'esprit humain dans l'examen des Mystères, consistoit à soutenir que le Corps de J. C. n'avoit été sujet à aucune des passions & des affections de la nature, comme la faim, la soif, le sommeil, la douleur; ce qui étoit réduire l'Incarnation à un état purement imaginaire. Justinien s'entêta de cette opinion, tellement, qu'il publia un Edit pour la faire recevoir, & qu'il accabla des peines les plus rigoureuses ceux qui la rejettoient. L'Eglise alloit éprouver

VI.

SIÈCLE.

VI.
S I È C L E.

de sa part une persécution d'autant plus cruelle, que ce Prince étoit plus fortement attaché à ses idées & plus absolu dans ses volontés, lorsque la mort l'enleva, comme nous l'avons dit, en 565. On ne peut disconvenir que Justinien ne fût véritablement attaché à la Religion, qu'il ne s'intéressât vivement à sa gloire, & qu'il ne lui ait rendu par ses Loix, par ses talens, par son autorité même, des services importants. Sa vie, dans l'intérieur du Palais, étoit celle d'un homme pieux, & même d'un Chrétien austère. Ses mœurs étoient irréprochables, sa table frugale, & son zèle pour la conversion des payens & des hérétiques, n'épargnoit aucun moyen de les attirer à la foi. Ce fut par ses soins que dans les premières années de son règne, Graitis, Roi des Hérules, & Gordias, Roi des Huns, embrassèrent le Christianisme avec la plus grande partie de leurs sujets. Il fit venir ces Princes à Constantinople pour y recevoir le Baptême, & les leva des fonts sacrés, avec tout l'appareil dont une telle cérémonie étoit susceptible. L'affaire des trois Chapitres, dont Justinien procura l'heureuse conclusion par un Concile œcu-

mén
rité a
une
Nou
méri
de l'
dispu
neste
So
rice,
rial j
princ
sein d
duiso
déplo
de C
jugea
de la
de se
Mais
de di
nous
l'Egli
par s
lieu d
à red
& or
fer e
la foi
l'Evan

ménique, & par l'union de son autorité avec celle du Souverain-Pontife, est une des plus importantes de ce siècle. Nous en parlerons avec le détail qu'elle mérite dans l'article suivant, ainsi que de l'Origénisme qui ne causa pas des disputes moins vives, & de moins funestes divisions dans l'Eglise d'Orient.

Sous Justin II, Tibère II, & Maurice, qui occupèrent le Trône impérial jusqu'à la fin de ce siècle, les mêmes principes de discorde agissoient dans le sein de la Société Chrétienne, & y produisoient des effets toujours également déplorable. Le second Concile général de Constantinople prit les moyens qu'il jugea les plus propres au rétablissement de la paix, & à la destruction de l'esprit de schisme qui souffloit de toute part. Mais il fut lui-même un nouveau sujet de dispute entre les orthodoxes, comme nous le dirons bientôt, de manière que l'Eglise, sans cesse agitée & déchirée par ses propres enfans, avoit souvent lieu de regretter les tems où elle n'avoit à redouter que la fureur des tyrans, & où le sang qu'elle versoit sous le fer ennemi, assuroit le triomphe de la foi, & favorisoit les conquêtes de l'Evangile.

VI.

SIÈCLE.

VI.
S I È C L E.

Dans l'Occident, toujours livré aux barbares, & toujours déchiré par des guerres opiniâtres, il étoit impossible que l'Eglise fût tranquille & florissante. En Italie, Théodoric, tout grand Prince qu'il étoit, persécutoit les Catholiques, faisoit mourir par la main du bourreau, Boëce & Symmaque, les deux plus grands hommes de leur tems, par des raisons de politique ou de vengeance, & portoit la tyrannie, jusqu'à punir le Pape Jean des honneurs qu'il avoit reçus à Constantinople, où il l'avoit envoyé lui-même pour les intérêts de l'Etat. La conquête de l'Italie par Bélisaire qui mit fin au Royaume des Goths, auroit dû rendre à l'Eglise plus de liberté, plus de force & de splendeur, par la protection des Chefs de l'Empire, qui avoient intérêt de s'attacher les peuples de cet ancien domaine, où ils venoient de rentrer avec tant de gloire. Mais ces Maîtres éloignés, avoient des mœurs & une politique trop différentes de celles qui convenoient aux besoins actuels de l'Italie, & au caractère de ses habitans. D'ailleurs ils s'étoient accoutumés depuis long-tems à ne plus regarder la patrie des premiers Césars, comme

comme
n'env
la glo
neurs
Const
tout s
deven
à eux
doien
les E
faveu
présen
faire
ces de
plutôt
pereur
çoient
dant.
ce qu'
Siège.
l'Eglis
sous l
time
tel qu
Comm
exilé
pable
celui-
connu
To

comme une portion de l'Etat, & ils n'envisagèrent dans cette conquête que la gloire de l'avoir faite. Les Gouverneurs nommés par les Souverains de Constantinople, avoient un pouvoir qui, tout subordonné qu'il étoit de sa nature, devenoit absolu dans le fait. Ils attiroient à eux les affaires ecclésiastiques, venoient leur protection, & procuroient les Evêchés à ceux qui achetoient leur faveur, par des complaisances ou par des présens. Telle fut la conduite de Bélisaire & de Narsès. On peut dire que ces deux Généraux règnèrent en Italie, plutôt qu'ils n'y commandèrent pour l'Empereur, tant la manière dont ils exerçoient leur autorité avoit l'air indépendant. Le premier le montra bien dans ce qu'il fit pour élever Vigile sur le Saint-Siège. C'étoit un scandale nouveau dans l'Eglise. Jamais on n'avoit vu, même sous les Princes Payens, un Pape légitime & irréprochable en tout point, tel que l'étoit Silvérius, arrêté par le Commandant, sous de vains soupçons, exilé sans qu'on prouvât qu'il fût coupable, & remplacé de son vivant par celui-là même qui étoit généralement connu pour auteur d'un si odieux com-

VI. ~~plot.~~ Ce qui rendoit Bélifaire plus condamnable, & Vigile plus indigne du rang où il s'élevoit par des voies si criminelles, c'est que celui-là se prêta aux vues ambitieuses de Vigile moyennant deux cents livres d'or, & que celui-ci acheta la Papauté de l'Impératrice Théodora, en promettant d'anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine. Un traité de cette nature suppose tout à la fois, & que les représentans de l'Empereur jouissoient d'un grand pouvoir, & que les règles canoniques étoient tombées dans un grand mépris. Cependant on doit remarquer ici pour l'honneur de la Religion & l'instruction des fidèles, que Vigile, ce Pontife qui n'étoit monté sur la Chaire de S. Pierre qu'à condition de sacrifier la vérité, soutint ses intérêts avec autant de courage que les Célestin, les Damase & les Léon, lorsqu'il agit comme chef de l'Eglise.

Lorsque les Lombards, appelés par le ressentiment & la trahison de Narsès, eurent élevé en Italie un nouveau Trône, leurs Princes, qui étoient Ariens, retracèrent toutes les violences dont les Rois Goths avoient été les auteurs; ils en causèrent même de plus grandes,

dan
pou
tion
ces
perf
assez
du f
de p
salut
sou
romp
Dieu
Les l
qu'au
ceux
étoie
qu'on
remo
qu'un
émin
pour
vigue
au mi
tout c
que c
confes
des fa
de ses
écrits,
rons à

dans les guerres qu'ils eurent à soutenir, pour étendre & affermir leur domination. L'Eglise catholique, dont tous ces Princes étoient ennemis, & souvent persécuteurs, n'étoit ni assez libre, ni assez révérée, pour s'occuper avec bien du succès à remplir son objet, qui est de procurer la gloire de Dieu & le salut des hommes. Ses Temples étoient souvent pillés, les saints Mystères interrompus, & les Vierges consacrées à Dieu, livrées à la brutalité du soldat. Les Loix canoniques, qui n'ont de force qu'autant qu'elles sont respectées par ceux dont elles répriment les défordres, étoient devenues impuissantes, depuis qu'on s'étoit accoutumé à les violer sans remords, & il fallut toute l'autorité qu'un grand mérite, joint à des vertus éminentes, donna au Pape S. Grégoire, pour faire reprendre à la discipline cette vigueur imposante qu'elle avoit perdue, au milieu de la confusion qui régnoit de tout côté. Nous ferons admirer tout ce que cet illustre Pontife entreprit pour la conservation de la foi & le rétablissement des saintes règles, lorsque nous parlerons de ses travaux, de ses talens & de ses écrits, dans l'article que nous consacrerons à sa mémoire.

VI. Nous avons vu l'Eglise d'Afrique éprouvée par le feu de la persécution, presque durant tout le cours du cinquième siècle. Elle eut quelques années de repos après cette violente tempête. Mais ce calme, dont les Pasteurs profitèrent pour ranimer la foi des fidèles, & les préparer à de nouveaux combats, finit avec le règne de Gontamond, qui étoit monté sur le Trône des Vandales après Hunneric. Trasamond son frère, qui lui succéda, ne marcha point sur ses traces. La persécution fut renouvelée dans toute l'Afrique, & devint plus cruelle que jamais. Il fit fermer les Eglises catholiques que Gontamond avoit permis de rouvrir, & défendit de consacrer des Evêques pour les Sièges qui n'en avoient point. Les Pasteurs crurent que les intérêts de la Religion qui leur étoient confiés, ne leur permettoient pas d'obéir à des ordres si manifestement injustes. Ils donnèrent donc des Evêques aux Eglises vacantes, dans la pensée que, si la persécution venoit à cesser, ces nouveaux Pasteurs serviroient leurs troupeaux par leurs instructions & leurs exemples, & que si Dieu prolongeoit l'épreuve, ils édifieroient les peuples

par
gui
d'un
un
deu
don
les
illu
Sarc
beau
gén
envo
habi
mon
mien
qu'A
& re
ils é
reco
le li
que,
foix
persé
révol
lorsq
l'Afr
534
dales
les E

par leurs souffrances, & seroient leurs guides au martyre. Trasamond irrité d'une conduite qu'il regardoit comme un attentat contre sa puissance, exila deux cens Evêques à la fois. S. Fulgence, dont nous ferons connoître les vertus & les écrits dans l'article des personnages illustres, étoit de ce nombre. L'Isle de Sardaigne fut leur asyle; ils y eurent beaucoup à souffrir, malgré les soins généreux du Pape Symmaque, qui leur envoyoit tous les ans de l'argent & des habits. Hildéric, qui remplaça Trasamond, mort en 523, montra des sentimens plus doux & plus humains. Quoiqu'Arien, il rappella les Evêques exilés, & rendit aux Catholiques les Eglises dont ils étoient dépouillés. Ainsi l'Afrique recouvra par la clémence de ce Prince, le libre exercice de la Religion catholique, dont elle avoit été privée pendant soixante - six ans, à compter depuis la persécution de Genséric. Cette heureuse révolution devint encore plus solide, lorsque Bélisaire eut fait la conquête de l'Afrique pour l'Empereur Justinien en 534, & mis fin au Royaume des Vandales, qui avoit duré cent sept ans. Alors les Evêques s'assemblèrent en Concile

VI.

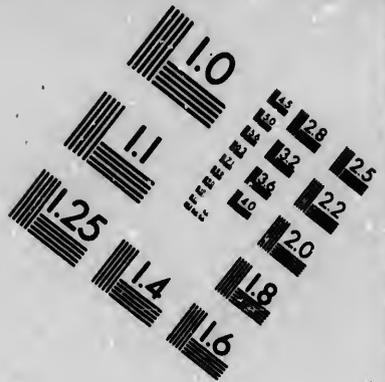
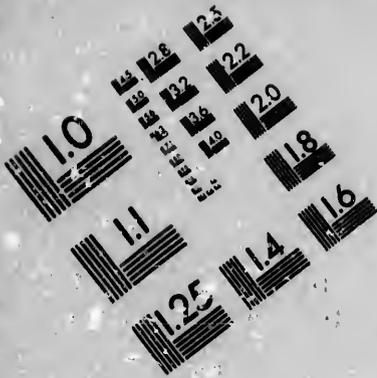
S I È C L E .

VI.
S I È C L E . national à Carthage , pour rendre grâces à Dieu qui leur redonnoit enfin la paix , & prendre connoissance de l'état des Eglises , qui n'avoient pas moins souffert dans le temporel que dans le spirituel , pendant le cours d'une tempête si rude & si longue.

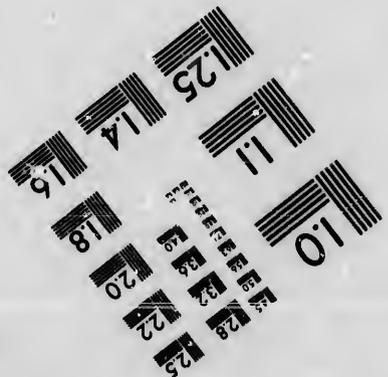
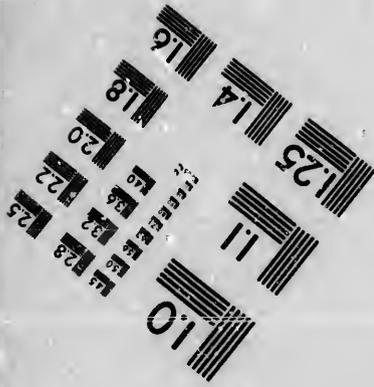
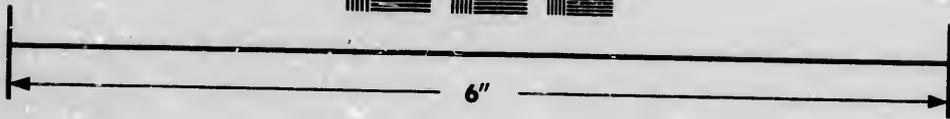
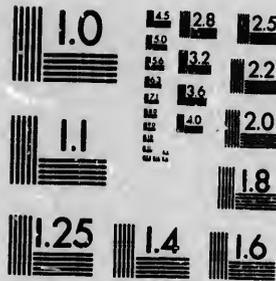
L'Arianisme continuoit de dominer en Espagne , sous les Princes Visigoths qui règnoient sur cette portion de l'ancien Empire Romain. Cependant Alaric , qui fut vaincu & tué par Clovis , dans la célèbre bataille de Vouillé en Poitou , traitoit les Catholiques avec beaucoup d'humanité. Les choses restèrent à peu près dans cet état , sous les Princes qui lui succédèrent jusqu'à Léovigilde , qui monta sur le Trône vers l'an 572. Il étoit Arien , comme ses prédécesseurs ; mais il avoit au-dessus d'eux un zèle ardent pour sa secte , & une forte animosité contre les Catholiques. Ses deux fils , Herménigilde & Récatède , avoient été nourris dans les mêmes sentimens. Néanmoins le premier , qui avoit épousé une Princesse Catholique , fille de Sigebert & de Brunehaut , ne refusa pas d'écouter les instructions de S. Léandre , Evêque de Séville. Le saint Evêque lui

démontra la fausseté de l'Arianisme, & le convainquit de tous les risques qu'il couroit par rapport au salut, en restant dans une communion séparée de l'Eglise. Le Prince se rendit & abjura l'erreur. Léovigilde ayant appris son changement, se mit en fureur, & persécuta violemment les Catholiques de ses Etats. Les Evêques furent les premiers objets de sa colère : il en exila un grand nombre. Les Suèves, peuple belliqueux, établis dans la Galice qui venoient aussi d'abandonner l'Arianisme, furent enveloppés dans cette persécution. Hermenigilde, pour éviter la vengeance de son père, dont il avoit tout à redouter, implora le secours des Grecs. La crainte l'avoit jetté dans la révolte, la regardant comme le seul moyen de conserver ses jours : conduite criminelle que rien ne pouvoit justifier. Hermenigilde le sentit, lorsqu'il fut tombé entre les mains de son père par la trahison des Grecs, & le repentir qu'il en eut contribua à la résolution qu'il prit de mourir, s'il le falloit, afin de laver sa faute dans son sang. Sa résistance aux volontés de son père, qui lui offroit la vie & lui assurait le Trône, s'il consentoit à rentrer dans





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10



la communion des Ariens, lui mérita
 VI. la palme du martyre. Léovigilde mourut
 S I È C L E peu de tems après. Pénétré de douleur
 d'avoir fait donner la mort à son fils,
 il reconnut la vérité de la Religion ca-
 tholique avant de terminer sa carrière,
 & recommanda à S. Léandre son second
 fils Récarède, qui alloit monter sur le
 Trône. Ce jeune Prince devenu Maître
 de l'Espagne, ne se contenta pas de
 quitter l'erreur, pour mettre son propre
 salut en sûreté; il se fit en quelque sorte
 l'Apôtre de ses sujets, qu'il eut la gloire
 de ramener à la vérité, par la douceur
 & la persuasion. Il avoit commencé par
 gagner les Evêques Ariens, & les peu-
 ples suivirent en foule l'exemple des
 Pasteurs. Ainsi l'hérésie fut bannie de
 l'Espagne, où elle étoit entrée avec les
 barbares, & où elle avoit duré près de
 deux cens ans. Un Concile assemblé à
 Tolède prit de sages mesures pour affer-
 mir cette heureuse révolution & rétablir
 la discipline, sous la protection & avec
 l'autorité de Récarède, dont le règne
 paisible & glorieux, s'étendit jusqu'à la
 première année du septième siècle.
 Il n'y avoit aucune portion de l'Eglise,
 où la Religion catholique fût plus flo-

riffante qu'en France. Clovis & les Princes
 qui lui succédèrent, malgré leurs mœurs
 encore grossières & un fonds de cruauté, fruit
 de leur éducation toute guerrière, honoroient
 les Evêques, protégeoient les Loix ecclésiastiques,
 & répandoient leurs bienfaits sur les Eglises
 & les Monastères, avec une magnificence
 vraiment Royale. Si la Religion & l'humanité
 eurent également en horreur la conduite
 des enfans de Clovis, qui massacrèrent
 impitoyablement leurs neveux pour s'em-
 parer de leur héritage; les vertus de
 Sainte Clotilde leur mère, l'esprit de
 retraite & de mortification qui éclata
 dans S. Cloud ou Clodoald, Prince de
 la Maison Royale; & la piété de sainte
 Radégonde, femme de Clotaire, Prin-
 cesse si humble, si libérale envers les
 pauvres, furent de grands sujets d'édi-
 fication pour l'Eglise. La sainteté émi-
 nente de l'illustre Vierge Gèneviève,
 que S. Germain d'Auxerre avoit consa-
 crée à Dieu dès l'âge de quinze ans;
 la patience avec laquelle on la vit sup-
 porter les calomnies qu'on répandoit
 contre son innocence, & les miracles
 que Dieu accordoit à ses prières, ne
 servoient pas peu à inspirer aux peuples

VI. des sentimens de respect & d'attachement, pour une Religion qui offroit de si grands modèles de vertu. Quoique l'impérieuse Brunehaut eût rempli toute la France du bruit & de l'horreur de ses crimes, la protection qu'elle accorda aux Missionnaires que S. Grégoire envoya en Angleterre, lui procura des éloges de la part de ce grand Pape. Il louoit en elle ce qui méritoit de l'être, sans approuver ses excès sur lesquels il se taisoit par prudence.

Les Anglo - Saxons s'étoient rendus maîtres de l'Isle célèbre, qui avoit été connue du tems des Romains sous le nom de Bretagne, & qui fut appelée Angleterre, depuis qu'elle fut soumise à ces nouveaux Conquérens. Le Christianisme y avoit pénétré dès les premiers siècles; il y avoit même fait des progrès, puisqu'on y voyoit des Monastères dans le cinquième siècle, & que le nombre des Chrétiens y étoit assez grand, pour que les Evêques des Gaules craignissent les ravages que le Pélagianisme pourroit causer parmi eux. Cette crainte les détermina à députer S. Germain d'Auxerre, pour y combattre une erreur qui pouvoit acquérir d'autant plus de crédit sur l'es-

prit des Bretons, qu'elle avoit pour auteur un de leurs compatriotes. S. Germain y avoit fait deux voyages, l'un avec S. Loup, Evêque de Troyes, & l'autre avec S. Sévère, Evêque de Trèves. Les miracles de ces vertueux Prélats furent encore plus efficaces que leurs exhortations, pour affermir les orthodoxes, ramener les hérétiques, & convertir les payens. Mais les fruits de cette mission furent bientôt détruits, par la fuite des anciens habitans, & par la multitude infinie des étrangers qui prirent leur place, & qui étoient tous plongés dans les ténèbres de l'Idolâtrie. L'Angleterre avoit donc besoin que de nouveaux Apôtres vissent lui apporter le flambeau de la foi. Cette pieuse entreprise fut un des principaux objets de la sollicitude du Pape S. Grégoire, & la conversion des peuples idolâtrés qui s'y étoient établis, un des plus glorieux événemens de son pontificat. Il y envoya des hommes éprouvés dans la vertu, & versés dans la science de l'Evangile, sous la conduite du saint Moine Augustin, Supérieur du Monastère de S. André, qu'il avoit bâti à Rome. Ces hommes apostoliques furent reçus très-favorable-

ument d'Ethelbert, Roi de Kent. Ce
 VI. Prince embrassa le Christianisme, &
 S I È C L E. une grande quantité d'Anglois se pré-
 sentèrent à son exemple, pour recevoir
 le baptême. A mesure que la moisson
 devenoit plus abondante par les travaux
 des premiers ouvriers, le saint Pape en
 envoyoit de nouveaux, pour défricher &
 cultiver ce champ que la Grace rendoit si
 fécond. Augustin, qui avoit reçu l'onction
 épiscopale, & qui faisoit sa résidence à
 Cantorbéry, étoit le chef de cette mis-
 sion. Le Ciel bénit tellement ses travaux,
 qu'en un seul jour de Noël, il donna le
 baptême à dix mille personnes. Son zèle
 infatigable, sa charité, son désintéres-
 sement, la sagesse avec laquelle il dirigea
 ceux qui travailloient sous ses ordres à
 répandre la foi chrétienne, & ses autres
 vertus, accompagnées du don des mi-
 racles, l'ont fait mettre au nombre des
 Saints. Il avoit commencé d'entreprendre
 la conversion de l'Angleterre en 596, &
 il mourut en 607.



ARTICLE IV.

*Affaire des trois Chapitres. Son origine ;
ses suites ; sa conclusion.*

L'AFFAIRE des trois Chapitres parut d'une si grande importance dans le tems qu'elle fut agitée, que les deux puissances, tantôt réunies, tantôt divisées, s'en occupèrent sérieusement durant plusieurs années, & que toute l'Eglise y prit part. Quoiqu'il se soit écoulé près de douze siècles, depuis que le Jugement de l'Eglise a fixé l'idée qu'on doit s'en faire, & que les circonstances ne soient pas les mêmes qu'elles étoient alors, cette affaire n'est pas moins intéressante aujourd'hui, que sous le pontificat de Vigile & le règne de Justinien, à cause de l'avantage que plusieurs Théologiens de ces derniers tems en ont voulu tirer, en faveur d'un système qu'ils se sont opiniâtrés à soutenir contre la décision de l'Eglise. Il est donc essentiel de mettre cette question célèbre dans le plus grand jour, & de ne rien omettre de tout ce qui peut servir à faire connoître l'objet

que les Pasteurs ont prétendu définir ,
 VI. & l'autorité qu'ils ont attachée à leur
 § I È C L E. Jugement. Remontons à la première
 époque de cette grande affaire , & sui-
 vons-en la marche jusqu'à la conclusion
 du cinquième Concile général , où elle
 fut terminée.

On se rappelle que les écrits d'Origène
 causoient déjà des disputes fort vives &
 beaucoup de chaleur , parmi les Moines
 de Syrie & de Palestine , tandis que les
 Nestoriens & les Eutychiens excitoient
 de leur côté les troubles les plus funes-
 tes , dans l'Eglise d'Orient. La grande
 réputation dont cet Ecrivain jouissoit
 dans toute l'Eglise depuis le troisième
 siècle , l'obscurité des expressions dont il
 s'étoit servi , la difficulté de s'assurer au
 juste de ses vrais sentimens , & l'extrême
 subtilité des matières sur lesquelles on
 l'accusoit de n'avoir pas suivi la doctrine
 de l'Eglise , étoient autant de motifs
 pour ceux qui se disoient ses disciples ,
 de prendre sa défense avec ardeur , & de
 mettre leur gloire à ne pas l'abandonner.
 Cependant les opinions que ses défen-
 seurs mêmes lui attribuoient & qu'ils
 foutenoient comme de lui , étoient ma-
 nifestement erronées. Mais c'étoit pré-

cifément la fauffeté de ces opinions, & le danger des conféquences qu'on en tiroit, que les partifans refufoient d'aveouer. Entêtés d'un vain fàvoir, dont ils fe montroient d'autant plus jaloux, qu'il étoit plus étranger à leur profeflion; échauffés par le climat, par le genre de vie qu'ils menoient, ils joignoient à l'opiniâtreté que donne prefque néceffairement la folitude, celle qui vient des grands efforts & de la contention habituelle de l'efprit. D'un autre côté, bien loin de fe regarder comme engagés dans une fecte oppofée à l'Eglife, ils témoignoient un grand zèle contre les erreurs qu'elle avoit condamnés, & fpecialement contre celles de Nestorius & d'Eutychès. Dans la vue de mieux marquer leur éloignement pour les doctrines anathématisées, ils fubtilifoient fans cefle fur les Myftères de l'Incarnation & de la Rédemption, & ils effayoient de faire paffer dans le langage ordinaire de la Théologie, les façons de parler qui leur paroiffoient les plus propres à exprimer le dogme fans équivoque. De-là venoient ces propofitions qu'ils avoient imaginées, & qu'ils regardoient comme la pierre de touche de l'Orthodoxie. . . .

VI.
SÈCLE.

VI. *Un de la Trinité s'est incarné; un de la Trinité a souffert.*

SIÈCLE. D'abord on rejetta ces propositions, dans la crainte que les Eutychiens n'en abusassent, pour établir leur système, touchant l'unité de nature en Jésus-Christ, comme si l'on eût enseigné que la divinité eût souffert. Mais ensuite on les approuva dans le sens propre & catholique, parce que les Nestoriens de leur côté, profitoient du refus qu'on faisoit de les admettre, pour autoriser leur hérésie sur les deux personnes. Car, disoient-ils, si l'on ne peut pas dire qu'un de la Trinité a souffert, qu'un de la Trinité s'est fait homme, il s'ensuit que l'Incarnation & la Rédemption ne se sont opérées, que dans la personne humaine que le Verbe divin s'est unie.

Les choses en étoient à ce point, lorsque Justinien crut devoir faire intervenir son autorité pour arrêter les scandales & les violences dont les Moines entêtés des erreurs attribuées à Origène, ne cessent de se rendre coupables. La Constitution qu'il fit à ce sujet, est plutôt une profession de foi, ou un Traité théologique, qu'une Loi impériale. C'étoit le foible de ce Prince, d'ailleurs si rempli

de grandes qualités. Il faisoit toutes les occasions d'attirer à lui les affaires ecclésiastiques, & ce qu'il aimoit sur toutes choses, étoit d'écrire sur les contestations qui s'élevoient par rapport à la Religion. Travail qu'il auroit dû, suivant l'ordre établi si sagement, abandonner aux Pasteurs à qui le dépôt de la foi est confié. Son autorité n'auroit elle pas été plus avantageusement employée pour l'Eglise & pour l'Etat, à réprimer l'inquiétude turbulente des Moines, ou à les rendre aux professions utiles qu'ils avoient quittées, s'il étoit impossible de les contenir dans les bornes de celle qu'ils avoient embrassée, en renonçant au monde? Quoi qu'il en soit, l'un d'entr'eux, partisan décidé d'Origène, qui étoit parvenu à se faire placer sur le Siège épiscopal de Césarée de Cappadoce, homme d'un caractère ambitieux, mais souple, adroit, insinuant, dissimulé, tel en un mot qu'il faut être pour réussir dans les Cours, s'étoit acquis un grand crédit auprès de Justinien, & de ceux qui l'environnoient. Il avoit souscrit par politique l'Edit de l'Empereur, qui condamnoit les opinions d'Origène. Mais il résolut de tirer

VI.

SIÈCLE.

VI.
 S I È C L E. parti des circonstances, pour faire retomber sur les adversaires de sa doctrine, les coups dont ils avoient voulu l'accabler. Ce Moine Courtisan, à qui la dignité d'Evêque donnoit une nouvelle importance dans le monde, s'appelloit Théodore. Il étoit soutenu par l'Impératrice Théodora, si puissante sur l'esprit du Prince son époux. Lié d'intérêts avec les ennemis du Concile de Chalcédoine, il imagina un moyen de se les attacher de plus en plus, en engageant l'Empereur dans une démarche conforme à son goût. Ce plan étoit si adroitement conçu, que, si Justinien l'adoptoit, comme il n'en doutoit pas, d'après la connoissance qu'il avoit de ses inclinations, le Prince se trouveroit conduit, sans qu'il pût s'en appercevoir, à porter la plus vive atteinte à ce Concile, l'objet de tant de plaintes & de clameurs. Il entreprit donc de persuader à l'Empereur que la seule chose qui choquoit ceux qui s'étoient opposés jusqu'alors aux décrets de Chalcédoine, étoit l'espèce d'approbation qu'on avoit donnée dans cette assemblée aux écrits de Théodore de Mopsueste, à ceux de Théodoret, Evêque de Cyr, contre S. Cyrille

d'Alexandrie, & à la lettre d'Ibas; que ces écrits contenoient manifestement le poison de l'hérésie Nestorienne; qu'en paroissant les approuver, les Pères de Chalcedoine avoient fourni un prétexte à quantité de personnes, d'ailleurs très-zélées pour la foi, de rejeter leur décision, dans la crainte de fournir un sujet de triomphe aux ennemis de la vérité, si justement anathématisés à Ephèse; & qu'enfin, le seul moyen de ramener tous les esprits à l'unité de croyance & d'enseignement, étoit de condamner les écrits connus sous le nom des trois Chapitres, écrits d'autant plus dignes de censure, qu'on s'étoit élevé contre eux dans le tems qu'ils parurent, & qu'ils étoient devenus depuis la cause d'un schisme scandaleux. Justinien étoit déjà trop disposé de son naturel à s'emparer de cette nouvelle occasion d'écrire sur la foi, pour ne pas entrer dans les vues de Théodore. Il n'aperçut en lui qu'un homme zélé pour la paix, qui cherchoit à concilier les esprits, à procurer une nouvelle lumière à ceux qui ne s'étoient séparés de l'Eglise que par une erreur de fait, & à rétablir l'uniformité du langage, en faisant connoître

VI.

S I È C L E.

les véritables intentions du Concile de
 VI. Chalcédoine.

S I È C L E. Plein de cette pensée, l'Empereur, qui travailloit à un Ouvrage contre les Acéphales, (on appelloit ainsi les Eutychiens mitigés qui ne reconnoissoient point de chef) quitta toute autre occupation, pour dresser un Edit de condamnation contre les trois Chapitres. Il est à propos d'en donner ici l'extrait en peu de mots, pour faciliter l'intelligence de ce que nous dirons dans la suite. Justinien commence par exposer sa propre doctrine sur le mystère de la Trinité. Il s'étend davantage sur celui de l'Incarnation, parce que c'étoit le principal objet des disputes présentes. En cet endroit, il prouve tant par le témoignage des Pères, que par le raisonnement, plusieurs propositions qui étoient alors contestées, spécialement celle-ci. . . . *que Jésus-Christ est un de l'adorable Trinité; & cette autre encore. . . . que J. C. est une seule Personne composée de deux natures, & non pas simplement, comme quelques-uns vouloient que l'on dît, une seule nature composée.* Il fait voir ensuite dans quels sens S. Cyrille avoit appliqué au Fils de

Dieu fait homme cette expression. . .

 VI.
une nature incarnée, & il montre par plusieurs passages de ce Père, qu'il entendoit par-là une *seule Personne*, qui est celle du Verbe revêtu de notre chair. SIÈCLE.
 Après cette exposition, suivent treize anathèmes contre les erreurs qui avoient alors le plus de partisans; de-là Justinien passe avec beaucoup d'adresse à la condamnation des trois Chapitres, qu'il exprime de cette manière. . . *Si quelqu'un persiste à défendre Théodore de Mopsueste, cet auteur de tant de blasphèmes, & refuse de le condamner, lui & ses adhérens, qu'il soit anathème; Quiconque persiste à défendre ce que Théodoret a écrit en faveur de Nestorius contre la foi catholique, qu'il soit anathème; Quiconque persiste à défendre, en tout ou en partie, la Lettre d'Ibas écrite à l'hérétique Maris, qu'il soit anathème.* Cette censure est suivie d'une réfutation méthodique & détaillée des objections proposées par les défenseurs de Nestorius & des trois Chapitres. Telle est cette célèbre Constitution: elle ne porte point de date, mais on convient qu'elle fut donnée en 546.

A peine cette Constitution eut-elle

VI. **SIÈCLE.** été publiée, que l'Empereur donna les ordres les plus précis pour la faire souffrire par tous les Evêques. Ils refusèrent d'abord, en disant que c'étoit attenter à l'autorité du Concile de Chalcédoine, & annuller indirectement ses décrets. Mais ensuite les Evêques des grands Sièges, tels que Mennas de Constantinople, Ephrem d'Antioche, Pierre de Jérusalem, Zoïle d'Alexandrie, & plusieurs autres, donnèrent leur sousscription, sur la promesse qu'on leur fit de la leur rendre, si le Pape ne l'approuvoit pas. Etienne, Diacre de l'Eglise Romaine & Légat du Saint-Siège à Constantinople, se retira de la communion de Mennas & de ceux qui avoient imité sa condescendance aux ordres de l'Empereur. Il fut suivi par Dacius, Evêque de Milan, & beaucoup d'autres qui se trouvoient alors dans la Ville impériale. Cette résistance ne fit qu'irriter Justinien, & ceux qu'il avoit chargé de veiller à l'exécution de sa Loi. La soumission des Prélats & des autres ecclésiastiques qui l'acceptoient, étoit magnifiquement récompensée. La disgrâce, la déposition & l'exil devenoient le partage de ceux qui ne croyoient pas devoir pré-

fère
 d'un
 en
 Ain
 paix
 caus
 veau

L
 perc
 pou
 fier
 exci
 jour
 le S
 ge,
 Il n
 voir
 diffi
 liber
 trou
 Prin
 abso
 sonn
 avan
 pas
 de l
 port
 ame
 L

férer un Edit du Prince, à la décision d'un Concile général. On les traitoit en rebelles & en fauteurs de l'hérésie. Ainsi cette Loi, qui devoit rétablir la paix & produire l'uniformité, fut la cause d'une nouvelle division & de nouveaux scandales.

Le Pape Vigile fut invité par l'Empereur à se rendre à Constantinople, pour délibérer sur les moyens de pacifier les troubles que cette affaire avoit excités, & qui croissoient de jour en jour. L'intérêt de l'Eglise exigeoit que le Souverain-Pontife entreprît ce voyage, quelque long & pénible qu'il fût. Il ne balançoit pas, quoiqu'il dût prévoir qu'il alloit s'exposer à de grandes difficultés, & peut-être même mettre sa liberté en danger, si son devoir ne se trouvoit pas d'accord avec les vues d'un Prince dont il connoissoit le caractère absolu, & qui seroit maître de sa personne. Si Vigile ne fit pas ces réflexions avant de se mettre en route, il ne tarda pas à sentir, après son arrivée à la Cour de l'Empereur, combien il lui eût importé de les faire, afin de préparer son ame à tous les événemens.

L'Empereur rendit de grands honneurs

VI. S I È C L E. au Souverain-Pontife, & le logea avec toute sa suite dans le Palais de Placidie, où il étoit traité avec toute la décence convenable à sa dignité. Cependant il ne fut pas long - tems sans s'apercevoir que les soins qu'on paroïssoit prendre pour qu'il ne manquât de rien, & la manière honorable dont on en usoit à son égard, ne servoient qu'à couvrir l'espèce de captivité où l'on étoit résolu de le tenir, jusqu'à ce qu'il eût fait ce que l'Empereur attendoit de lui. On le pressoit avec les plus vives instances, & l'on n'avoit pas même la politique de cacher l'espèce de passion que la Cour faisoit entrer dans cette affaire. Vigile auroit voulu procéder canoniquement à l'examen des raisons qu'on apportoit pour & contre les trois Chapitres, discuter cette matière à loisir, & sur-tout peser avec la plus mûre attention ce qui avoit été fait dans le Concile de Chalcédoine, relativement aux écrits dont on lui proposoit la censure, afin de ne se rien permettre qui pût exciter de nouveaux troubles. Mais la conduite qu'on tenoit à son égard, fut pour ce Pape un motif de hâter sa décision, plus que la prudence ne sembloit l'exiger. Il avoit d'abord

d'abord tenu un Concile avec quelques Evêques qui lui étoient unis, mais ensuite il rompit cette Assemblée, on ne fait par quelle raison, & pria les Evêques qui la composoient, de donner leur avis par écrit. Il donna lui-même le sien, qui fut nommé *Jugement, Judicatum*. Cette pièce est adressée à Mennas, Patriarche de Constantinople. Vigile y condamne les trois Chapitres, sans préjudice du Concile de Chalcédoine, & il impose un silence absolu sur cette question, dont on n'avoit déjà que trop parlé.

Le *Judicatum* ne contenta ni les partisans ni les adversaires des trois Chapitres. Les premiers étoient scandalisés d'un décret qu'ils croyoient injurieux au Concile de Chalcédoine, & les seconds murmuroient de la clause qui mettoit à couvert l'autorité de ce même Concile. Les Evêques d'Illyrie & de Dalmatie crurent l'honneur de l'Eglise tellement blessé dans cette affaire, qu'ils en vinrent jusqu'à se séparer de la communion de Vigile; ceux d'Afrique en firent autant. D'un autre côté, Théodore de Césarée, & les Prélats attachés à la Cour, ne dissimuloient pas

Tome II.

N

 VI.
 SIÈCLE.

leur mécontentement. Ils vouloient une
 VI. condamnation des trois Chapitres qui
 S I È C L E. ne fût modifiée par aucune restriction,
 & qui n'eût rien de relatif au Concile
 de Chalcédoine. Le Pape voyant la di-
 versité des sentimens qui s'étoient for-
 més à l'occasion de son *Judicatum*,
 résolut de le retirer publiquement, &
 proposa la tenue d'un Concile général,
 composé d'un nombre égal d'Evêques
 favorables, & opposés aux trois Cha-
 pitres. Ce parti fut accepté. L'Empe-
 reur fit expédier les ordres nécessaires
 pour la convocation du Concile, &
 en attendant, il fut convenu que les
 choses resteroient en surséance sans
 qu'on pût se prévaloir, de part ni d'au-
 tre, de ce qui avoit été fait pour ou
 contre les trois Chapitres. Malgré cette
 convention, qu'on devoit regarder com-
 me un préliminaire essentiel & un acheminement à la paix, on ne cessoit de
 solliciter & d'importuner Vigile, pour
 s'assurer qu'il donneroit un décret con-
 forme à la Constitution de Justinien,
 même dans le cas où les Evêques d'Occident, attachés à la défense des trois
 Chapitres, refuseroient de venir au Con-
 cile, ou continueroient à penser sur cet

ob
 in
 ve
 lan
 me
 da
 do
 em
 l'O
 teu
 se
 sui
 vic
 fan
 de
 la
 pil
 Di
 fen
 fac
 min
 tan
 sûr
 Cha
 triè
 reto
 à C
 invi
 avo

objet autrement que les Orientaux. Les instances qu'on lui faisoit étoient si vives, & le ton qu'on prenoit en lui parlant de cette affaire étoit si haut, si menaçant, qu'il ne se crut pas en sûreté dans le Palais de Placidie. Il se retira donc à S. Pierre, & comme on avoit envoyé des soldats, commandés par l'Officier chargé d'arrêter les malfaiteurs, pour l'arracher de cet asyle, il se réfugia sous l'autel. On l'y poursuivit, & on lui fit les plus indignes violences pour l'en tirer avec effort, sans respect pour son âge & sa dignité, de manière qu'il auroit été écrasé par la chute de l'autel, dont il tenoit les piliers étroitement embrassés, si les Diacres qui l'accompagnoient ne l'eussent garanti, en soutenant la Table sacrée. Ces traitemens inouis le déterminèrent à s'évader en secret de Constantinople, & à chercher un asyle plus sûr dans l'Eglise de S. Euphémie de Chalcedoine, où s'étoit tenu le quatrième Concile. Il n'en sortit & ne retourna prendre son premier logement à Constantinople, sur les pressantes invitations de l'Empereur, qu'après avoir reçu les satisfactions de Théo-

 VI.
 SIÈCLE.

— dore d'Antioche & des Evêques de son
 VI. parti.

S I È C L E. Cependant le Concile indiqué par les Lettres que l'Empereur avoit fait écrire aux Evêques, ouvrit ses séances dans la salle intérieure de la Cathédrale de Constantinople, le 4 Mai de l'an 553. Il étoit composé de cent cinquante-un Evêques, tous Orientaux, à l'exception de cinq Africains, les seuls de l'Occident qui eussent consenti à s'y rendre. Le Pape ne jugea point à propos d'y assister, parce qu'on n'observoit pas la convention faite avec lui, d'établir une commission d'Evêques Grecs & Latins, en nombre égal, pour discuter les divers points de fait relatifs à l'affaire des trois Chapitres; mais il déclara qu'il donneroit sa décision séparément. Il est nécessaire, pour mettre l'objet intéressant qui nous occupe, dans un plus grand jour, de rapporter avec exactitude, quoique sommairement, tout ce qui se passa dans ce Concile, en suivant l'ordre des Sessions qui sont appelées Conférences.

Dans la première, on ordonna qu'il seroit envoyé au Pape une députation de dix-huit Evêques, chargés de lui faire

une réquisition canonique, au nom du Concile, de venir y prendre séance. VI.

Mais cette démarche ne lui fit pas changer de résolution. On lut ensuite une nouvelle Constitution de Justinien au sujet des trois Chapitres, dans laquelle ce Prince expose la conduite qu'il a tenue depuis le commencement de cette affaire, & témoigne aux Evêques une grande confiance en leur prudence & en leurs lumières. SIÈCLE.

Dans la seconde Conférence qui fut tenue le 8 Mai, les Patriarches & les autres Prélats qui avoient été députés vers le Pape, rendirent compte de ce qui s'étoit passé entr'eux, & du refus qu'il leur avoit fait de venir au Concile. L'Empereur ayant aussi député à Vigile des Evêques & des Magistrats pour le même objet, le Patrice Constantin, l'un de ceux-ci, fit rapport à l'assemblée de la disposition où ils avoient trouvé le Pontife, de ne point accorder aux Orientaux ce qu'ils lui demandoient avec tant d'instances. La raison qui portoit les Evêques du Concile, & l'Empereur lui-même, à témoigner au Pape tant d'empressement pour l'engager à venir se mettre à leur tête, étoit la crainte assez

bien fondée qu'ils avoient qu'on ne leur
 VI. contestât la canonicité de leur assem-
 S I È C L E. blée ; attendu que , suivant les règles ,
 le Pape étant sur les lieux , c'étoit à lui
 seul qu'il appartenoit d'y présider , &
 que son refus persévérant d'y paroître
 dans le rang d'honneur qui lui convenoit ,
 étoit un acte par lequel il sembloit
 déclarer qu'il ne la tenoit pas pour
 légitime. C'est pour cela qu'on eut un
 si grand soin de constater toutes les
 démarches qu'on avoit faites afin d'obtenir
 de lui qu'il se rendît aux vœux du Concile ,
 & qu'on inséra dans les actes toutes les
 pièces qui prouvoient le consentement
 qu'il avoit donné à la convocation , &
 la promesse qu'il avoit faite de s'y trouver.

Le 9 de Mai , on tint la troisième
 Conférence. On y déclara qu'on adhéroit
 aux définitions des quatre Conciles généraux ,
 de Nicée , de Constantinople , d'Ephèse &
 de Chalcédoine ; qu'on n'avoit point
 d'autre foi que la leur ; que l'on condamnoit
 sans restriction tout ce qui pouvoit leur
 être contraire ou injurieux ; & qu'on
 admettoit ce qui avoit été enseigné par
 les Pères orthodoxes : savoir , S. Athanase ,
 S. Hilaire , S. Ba-

file, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nisse, S. Ambroise, S. Augustin, Théophile, S. Jean Chrysostôme, S. Cyrille, S. Léon & Proclus. VI. SIÈCLE.

La quatrième Conférence qui se tint le 12 Mai, fut spécialement consacrée à l'examen de la doctrine contenue dans les écrits de Théodore de Mopsueste. On la trouva impie, contraire à la foi de l'Eglise, infectée du venin de l'erreur, & digne de l'anathème. On rapportoit les propres paroles de cet Auteur, & l'on citoit les endroits de ses Ouvrages d'où chaque texte étoit tiré.

Pendant que le Concile étoit occupé de cet examen, le Pape donna son avis par écrit, comme il s'y étoit obligé. Ce nouveau décret, intitulé : *Constitutum*, pour le distinguer du premier nommé *Judicatum*, est adressé à l'Empereur, & commence par les deux professions de foi que le Patriarche Mennas & Eutychius son successeur avoient adressées au Pape. Passant ensuite à la discussion des trois Chapitres qu'il traite séparément, le Souverain-Pontife rapporte soixante articles extraits des écrits de Théodore de Mopsueste, tels à peu près que ceux qui avoient été cités par le Concile; il

VI. **SIÈCLE.** en détermine le mauvais sens, & il les frappe d'anathème. Mais quant à sa personne, il ne veut pas qu'on la condamne, se proposant de suivre en cela l'exemple du Concile d'Ephèse, qui ne prononça rien contre la personne de cet Evêque, quoiqu'il eût anathématisé le Symbole qui lui étoit attribué. Quant à Théodoret, après avoir également condamné les écrits qui portent son nom, Vigile trouve étrange qu'on veuille, au bout d'un siècle, flétrir la mémoire d'un Evêque qui a été reconnu pour orthodoxe par le Concile de Chalcédoine, où il fut admis avec les autres Pères qui composoient cette assemblée. Enfin, pour ce qui est de la Lettre écrite à Maris, Persan, sous le nom d'Ibas, le Pape observe que les Pères du Concile de Chalcédoine, après s'être assuré de la doctrine d'Ibas, & avoir exigé de lui qu'il rétractât ce qu'il avoit écrit d'injurieux à S. Cyrille, & qu'il reçut le Concile d'Ephèse, l'avoient déclaré Catholique : d'où il infère qu'on ne doit pas non plus imprimer à sa mémoire la tache d'une condamnation. Il conclut par ordonner que le Jugement du Concile de Chalcédoine subsiste en

son entier, & par défendre à qui que ce soit, en quelque dignité ecclésiastique qu'il soit constitué, de rien décider de contraire. Ce décret est daté du 14 Mai 553. Vigile espéroit calmer les esprits & terminer paisiblement la contestation, par le sage tempérament qu'il avoit pris de condamner les erreurs en épargnant les personnes. Mais l'effet ne répondit pas à son attente.

Le Concile continuoit toujours de s'assembler, & dans la cinquième Conférence du 17 Mai, on reprit l'examen des sentimens erronés de Théodore de Mopsueste; après quoi l'on traita la question, s'il est permis de condamner les morts, & l'on alléqua plusieurs exemples qui tendoient à prouver l'affirmative. De-là, on passa au second des trois Chapitres, qui concernoit la doctrine de Théodoret, Evêque de Cyr, & on lut plusieurs extraits de ses écrits, d'où il résulroit qu'il avoit combattu les sentimens de S. Cyrille d'Alexandrie, & penché vers les erreurs de Nestorius.

La Lettre d'Ibas, dernier chef des trois Chapitres, sur l'objet de la sixième Conférence tenue le 19 Mai. On y re-

connut la doctrine impie de Nestorius; **VI.** on examina toutes les pièces relatives à cet objet, & l'on montra qu'Ibas avoit lui-même reconnu dans le Concile de Chalcédoine les erreurs de cette Lettre, qu'il les avoit condamnées en disant anathème à Nestorius & à ses blasphèmes, & qu'enfin il n'avoit été reçu qu'en conséquence de cette rétractation, comme pénitent, & seulement par égard pour son âge avancé.

La septième Conférence, tenue le 26 Mai, fut remplie par la lecture de plusieurs pièces envoyées au Concile par l'Empereur. C'étoient des actes particuliers où Vigile anathématisoit les trois Chapitres, & le serment par lequel il s'étoit obligé de concourir à leur condamnation publique, & de ne rien faire pour les approuver. On prenoit cette précaution, afin de prévenir l'objection que les défenseurs des trois Chapitres auroient pu faire contre le Concile; & l'on montra par les écrits qu'on venoit de produire, que le Concile n'avoit fait que marcher sur les traces du Pape, & rendre plus authentique la condamnation que le chef de l'Eglise avoit déjà prononcée. Les matières dont le Con-

cile s'étoit occupé depuis son ouverture, étant suffisamment éclaircies par le travail des sept Conférences qu'on avoit tenues, ou remit à un autre jour, à statuer définitivement sur les trois Chapitres.

VI.

SIÈCLE.

Ce fut l'objet de la huitième Conférence, qu'on tint le 2 de Juin. On y apporta le décret du Concile tout dressé, apparemment parce que les Pères du Concile ayant assez fait connoître leurs sentimens dans les séances précédentes, on jugea inutile de recueillir les suffrages dans celle-ci. Ce sont les Evêques qui parlent dans ce décret. D'abord ils résument tout ce qui avoit été fait avant & pendant le Concile, touchant l'affaire des trois Chapitres; ensuite ils disent: Nous condamnons Théodore de Mopsueste & ses écrits impies; les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi; & la Lettre d'Ibas, qui contient aussi des blasphèmes contre le Mystère de l'Incarnation, & des choses injurieuses à la mémoire de S. Cyrille & au saint Concile d'Ephèse: Nous anathématisons ces trois Chapitres & tous ceux qui prétendent les soutenir par l'autorité du Concile de Chalcedoine. Ils

VI.
S I È C L E
 ajoutent enfin quatorze anathèmes qui contiennent la censure théologique des erreurs que le Concile avoit trouvées dans les écrits qu'il venoit de proscrire. On attribue encore à ce Concile quinze autres anathèmes contre les erreurs d'Origène ; ce qui fait croire à quelques Savans , qu'outre les huit Conférences dont nous avons donné l'extrait, il s'entint encore deux , où ces quinze anathèmes furent dressés. Ce qu'il y a de certain , c'est que l'Origénisme fut expressément condamné dans ce Concile , en conséquence d'une Lettre qu'il reçut à ce sujet de Justinien.

Telle fut la conclusion du cinquième Concile œcuménique. On voit par l'analyse que nous avons faite de son travail , & par toute la suite de ses opérations , que tout s'y passa dans le plus grand ordre ; que les règles canoniques y furent observées jusqu'au scrupule , & qu'il n'y a peut-être jamais eu d'assemblée ecclésiastique où les objets aient été discutés avec plus de soin , de recherches & de maturité : mais ses décrets n'acquiescent une autorité pleine & irréfutable , que quand le Pape Vigile l'eut fortifiés de la sienne. Ce Pontife laissa

écouler un tems considérable avant de faire une démarche qui devoit mettre le dernier sceau à cette grande affaire. VI.
SIÈCLE.

Mais enfin il se rendit aux desirs des Evêques, de l'Empereur & de tout ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Eglise d'Orient. Il manifesta son Jugement définitif, d'abord par une Lettre du 8 Décembre 553, adressée au Patriarche Euty chius, & ensuite d'une manière plus authentique, par une Constitution du 23 Février 554. Ainsi fut consommée la condamnation des trois Chapitres. Mais il fallut encore plusieurs années pour que les Evêques d'Occident y donnassent leur consentement, & ce ne fut que sous le pontificat de S. Grégoire qu'ils déposèrent enfin tous leurs préjugés contre le cinquième Concile : ce fut l'ouvrage du zèle & de la prudence de ce grand Pape. Quand le tems eut rendu les esprits plus calmes & moins prévenus, ses lumières & sa charité dissipèrent les doutes, écartèrent les nuages que la diversité des idiômes & la distance des lieux avoient répandus sur les faits, & firent cesser les motifs d'opposition des Occidentaux, qui n'hésitoient dans cette affaire, que par la crainte

d'affoiblir l'autorité du Concile de Chal-
 VI. cédoinne, auquel ils étoient fortement
 S I È C L E. attachés.

A R T I C L E V.

*Réflexions sur l'affaire des trois Cha-
pitres, & sur le Décret du Concile de
Constantinople.*

Nous avons déjà observé qu'il s'est
 trouvé de nos jours des Théologiens
 qui, pour l'intérêt des sentimens qu'ils
 avoient embrassés, ont prétendu mon-
 trer par l'affaire des trois Chapitres, &
 par la conduite que l'on a tenue à l'égard
 des Evêques Catholiques qui refusèrent
 long-tems de souscrire aux décrets du
 cinquième Concile, que l'Eglise n'érend
 pas son autorité, jusqu'à prononcer in-
 failliblement sur les faits, même lors-
 que ces faits ont une liaison essentielle
 & nécessaire avec les vérités qu'il faut
 croire, ou avec les erreurs qu'il faut con-
 damner. Ils considèrent les trois Cha-
 pitres, soit relativement au Concile de
 Chalcedoine qui sembla les approuver,
 soit d'après le Concile de Constantinople

qui les anathématifa, & ils soutiennent ~~que~~ que sous l'un & l'autre point de vue, VI. cette affaire fournit la preuve de ce SUBJECT qu'ils avancent. Nous suivrons cette division dans les courtes réflexions que nous allons faire. Il manqueroit quelque chose à ce que nous avons dit jusqu'à présent, & nous ne remplirions pas notre objet, qui est de ne nous jamais écarter du point indivisible où réside la vérité, si nous n'établissions pas ici les vrais principes sur une matière de cette importance.

Premièrement, si l'on considère les trois Chapitres du côté du Concile de Chalcédoine, on n'en peut rien conclure contre l'autorité que l'Eglise s'attribue, de prononcer irréfragablement sur les faits qui ont une liaison nécessaire avec la doctrine. En effet, il est incontestable que ce Concile n'a donné aucune sorte d'approbation aux écrits qui sont l'objet des trois Chapitres. C'est un point de la plus grande certitude, pour quiconque a consulté les actes de ce Concile & ceux du Concile de Constantinople. Il paroît inutile de remarquer avec quelques Auteurs, que les anciens mettoient une grande différence

entre les six premières Sessions du Concile de Chalcedoine, où la question de foi fut examinée & décidée selon les formes canoniques, & les dix autres où l'on ne traita que d'affaires particulières. L'autorité des Conciles, & la force de leurs décrets, ne dépendent point de la dignité plus ou moins grande des objets dont ils s'occupent. Ainsi l'on ne doit point distinguer, quant aux effets de la décision & au respect qui lui est dû, les dernières séances de ce Concile d'avec les premières; c'est toujours le même Tribunal, le même droit de juger, le même caractère de sagesse & d'autorité dans le Jugement. Accordons, c'est raisonner conséquemment, accordons aux dernières Sessions du Concile de Chalcedoine ce qu'on ne refuse pas aux premières, & voyons par l'examen de ce qui s'y est passé, si l'on peut en tirer quelque avantage en faveur du système qu'on voudroit introduire, touchant les Jugemens ecclésiastiques qui ont pour objet les faits appelés Doctrinaux, à cause de leur intime connexion avec la doctrine.

Ce fut dans la huitième Session du Concile de Chalcedoine, qu'on traita

l'affaire de Théodoret. Cet Evêque avoit ~~été~~ été déposé dans le faux Concile d'Ephèse, par la faction de Dioscore & des autres partisans d'Eutychès. Le prétexte de sa déposition avoit été son écrit contre les anathématismes de S. Cyrille, dans lequel on l'avoit accusé d'avoir pris la défense de Nestorius & de ses erreurs. Il réclama l'équité des Pères de Chalcedoine, contre une Sentence qui étoit l'ouvrage d'une assemblée où la foi avoit été trahie, & qui portoit l'empreinte de la prévention la plus marquée. Que fit le Concile sur cette requête? Demandait-il que l'écrit de Théodoret fût représenté? ordonna-t-il qu'il seroit discuté, analysé, afin de savoir s'il méritoit l'approbation ou le blâme? Non; il prit une voie plus courte & plus sûre. Il exigea de Théodoret une condamnation claire & manifeste des erreurs de Nestorius. Théodoret; qui étoit éloquent & d'un grand savoir, voulut haranguer l'assemblée, & entrer dans l'explication des sentimens contenus dans l'écrit dont on lui avoit fait un crime à Ephèse. On l'interrompit, & on le ramena, sans vouloir l'entendre plus longuement, à la déclaration nette & précise de sa foi.

VI. Il la donna, sans hésiter, dans des termes si formels & si éloignés de toute équivoque, que le Concile satisfait sur ce point, le seul dont il étoit important de s'assurer, releva cet Evêque de l'injuste Sentence portée contre lui, le rétablit dans les honneurs de son rang, & l'admit à signer avec les autres Juges de la foi.

L'affaire d'Ibas, Evêque d'Edesse, fut traitée sur le même plan, avec cette seule différence qu'on fit lecture de sa Lettre à Maris, traduite en Grec pour cet effet, sur l'original Persan ou Syriaque. Quelques Evêques dirent que cette Lettre étoit orthodoxe, & qu'il n'y avoit rien à y reprendre; mais ce fut un avis particulier, un mot lâché incidemment. On n'en délibéra point, & on se contenta d'exiger d'Ibas qu'il anathématisât la doctrine de Nestorius, comme on avoit fait à l'égard de Théodoret. Sa déclaration fut aussi claire & aussi nette que l'avoit été celle de l'Evêque de Cyr, & en conséquence il fut reçu au nombre des Catholiques.

Quant à Théodore de Mopsueste & à sa doctrine, il ne fut pas proposé à Chalcedoine d'en faire l'examen; & si

la Lettre d'Ibas qu'on venoit de lire , VI.
 n'eût point parlé de cet ancien Ecrivain ; SIÈCLE.
 on n'eût pas même prononcé son nom
 dans le Concile , parce qu'en effet il ne
 s'agissoit ni de lui , ni de ses Livres. Il
 seroit donc également & contre la vérité
 de l'Histoire , & contre les règles de la
 plus simple Logique , de dire que les
 Pères de Chalcédoine ont approuvé les
 Ecrits de Théodore , en donnant acte
 à Ibas de sa Catholicité , après qu'il eut
 anathématisé Nestorius & ses erreurs.

Il suit de cet exposé , que le Concile
 de Chalcédoine n'a donné aucune espèce
 d'approbation aux trois Chapitres , puis-
 que cet objet ne fut en aucune manière
 soumis à l'examen & aux délibérations
 de cette assemblée.

Si l'on envisage maintenant les trois
 Chapitres d'après le Concile de Con-
 stantinople , on trouvera que , bien loin
 d'en pouvoir conclure , que l'Eglise n'é-
 tend pas son autorité , jusqu'à prononcer
 irréfragablement sur les faits essentielle-
 ment liés avec la doctrine , le contraire
 est invinciblement démontré par tout ce
 qui se passa dans cette assemblée. En
 effet , quel fut l'objet de ses délibéra-
 tions ? d'examiner la doctrine des trois

VI. Chapitres, de l'approuver, si elle étoit reconnue pour saine & orthodoxe, de la censurer, si elle étoit jugée fausse & contraire à la foi. Quelle fut la manière de procéder, que suivirent les Evêques dans cet examen? Ils revirent avec soin tout ce qui avoit été fait relativement aux trois Chapitres, depuis le commencement de cette affaire; ils comparèrent la doctrine résultante des écrits dont il s'agissoit, avec celle de l'Ecriture, & l'enseignement de l'Eglise constaté par la tradition. Enfin, quelle fut la décision du Concile? que les écrits de Théodore contenoient tout le venin du Nestorianisme, dont en effet ils avoient été la source; que les anathématismes opposés par Théodoret à ceux de S. Cyrille, sont favorables aux erreurs de Nestorius, & contraires à la définition de foi dressée dans le Concile général d'Ephèse; & que la Lettre d'Ibas est infectée des mêmes erreurs. En conséquence, les ouvrages de ces trois Auteurs sont enveloppés dans une condamnation commune, & frappés également de l'anathème que méritent leurs mauvais principes sur la foi,

Or, si l'Eglise n'est pas en droit de

prononcer avec autorité sur des faits de cette nature, il s'ensuit que le Concile de Constantinople s'est occupé d'un objet frivole, qu'il a pris une peine inutile à discuter la doctrine des écrits qui lui étoient déferés; que son décret est une illusion, un acte ridicule; que les Evêques de cette assemblée ont joué une scène indécente; que le reste de l'Eglise, en accédant par succession de tems à leur décision, en la proposant comme un Jugement irréfornable, une Loi suprême & universelle, n'a fait que donner de la réalité à une pure chimère; & pour dernière conclusion, que l'Eglise ne connoît ni l'étendue ni l'usage de son pouvoir; qu'elle a indignement compromis son autorité véritable dans l'affaire des trois Chapitres, & qu'elle en a imposé à tous les siècles futurs, en donnant à cette affaire une importance dont elle n'étoit pas susceptible. Si le principe est vrai, il n'y a aucune de ces conséquences qu'on ne soit forcé d'admettre.

Mais il y a plus encore, & l'on ne fait pas attention, qu'en voulant soustraire à l'autorité des Jugemens infailibles de l'Eglise, les faits qui sont

 VI.
 SIÈCLE.

elle étoit
doxe, de
fausse &
à manière
Evêques
avec soin
tivement
commen-
parèrent
s dont il
ture, &
té par la
décision
théodore
torianif-
la four-
osés par
e, font
rius, &
dressée
se; &
ée des
e, les
ont en-
com-
l'ana-
s prin-
oit de

indivisiblement liés avec le Dogme , ce
 VI. système frappe également sur tous les
 S I È C L E . Conciles , & anéantit du même coup
 tous les décrets qui ont été faits contre
 l'erreur , toutes les décisions publiées
 dans tous les tems , par le jugement à
 jamais respectable de ces saintes assem-
 blées. Car il est évident que tous les
 points de doctrine examinés & définis
 par le Tribunal suprême de l'Eglise ,
 se réduisent à des questions de fait.
 Et pour ne parler que des Conciles an-
 térieurs à celui qui donne lieu à ces
 réflexions , de quoi s'agissoit-il à Nicée ?
 de savoir si le Prêtre Arius avoit enseigné
 que le Verbe divin n'est pas consubst-
 tantiel à son Père , & si cette doctrine
 n'est pas contraire à la vérité. Quel étoit
 le point intéressant que le premier Con-
 cile général de Constantinople avoit à
 examiner ? s'il étoit vrai , que l'Evêque
 Macédonius eût avancé dans ses ser-
 mons , & soutenu dans ses écrits , que
 le Saint-Esprit n'est point une troisième
 Personne en Dieu , égale aux deux au-
 tres , de même nature & de même sub-
 stance , mais seulement une simple déno-
 mination , propre à exprimer certains
 rapports de la Divinité , en tant qu'elle

est source de graces, de lumières, de sainteté, &c. & si une pareille assertion n'est pas opposée à la foi catholique. Que se proposoit-on à Ephèse? de savoir si le Patriarche Nestorius avoit affirmé de vive voix & par écrit, qu'il y a deux personnes en J. C., deux hypostases, comme deux natures; qu'on ne peut dire de lui que c'est un Dieu-homme, ni un homme-Dieu; que la sainte Vierge Marie n'ayant enfanté que la personne de l'homme répondante à la nature humaine, elle ne peut être appelée Mère de Dieu; & de juger si l'on peut soutenir ces propositions sans détruire le dogme orthodoxe. Enfin, qu'attendoit-on du Concile de Chalcedoine? qu'il examinât s'il étoit prouvé que le Moine Eutychès eût enseigné qu'il n'y a qu'une seule nature en J. C., de même qu'il n'y a qu'une seule personne, une seule hypostase; que l'humanité est absorbée par la divinité; que l'une & l'autre sont confondues par l'effet de l'union que le Verbe incréé a contracté avec nous en s'incarnant; & qu'il décidât si l'on peut tenir cette doctrine sans errer dans la foi. Or, ne sont-ce pas là autant de faits doctrinaux;

VI.

SIÈCLE.

VI. & comment l'Eglise a-t-elle pu les décider, si la discussion & le jugement des faits unis à la doctrine ne sont pas de sa compétence? C'est à ceux qui rejettent ce principe que nous le demandons, qu'ils répondent.

Il y a deux objections qu'il faut résoudre; car dans un point comme celui-ci, qui intéresse toutes les décisions doctrinales, & la nature même du Tribunal ecclésiastique, on ne doit rien dissimuler. On dit en premier lieu, que le Jugement du Concile de Chalcédoine en faveur de Théodoret & d'Ibas, emportoit approbation de leur doctrine, & même en particulier de celle qu'on attribuoit à Théodore de Mopsueste, citée avec éloge dans la Lettre à Maris: or ce Jugement & cette approbation ont été réformés par le Concile de Constantinople: d'où il suit évidemment que les Pères de Chalcédoine s'étoient trompés; & par une autre conséquence non moins évidente, que le Tribunal de l'Eglise est susceptible d'erreur, à l'égard des faits qui ont un rapport nécessaire avec la doctrine.

Le Concile de Constantinople a répondu pour nous à cette objection, qui

n'a

n'a pas même l'avantage d'être spécieuse. Par la révision exacte qu'on fit dans cette assemblée de tout ce qui s'étoit passé à Chalcedoine relativement aux trois Chapitres, on s'assura d'après les pièces originales, que la cause de Théodoret & d'Ibas n'avoit pas été discutée, encore moins celle de Théodore, dont il n'étoit pas question alors; que le doute des Pères de Chalcedoine ne tomboit que sur la catholicité de Théodoret & d'Ibas, qui étoient devenus suspects, & que ce doute ayant été levé, par la profession de foi claire & précise de ces deux Evêques, tout ce qui les concernoit se trouva terminé. Cette observation a paru si importante aux Pères de Constantinople, qu'ils la répètent souvent dans le cours de leur travail. La précaution qu'ils ont de redire plusieurs fois, que la doctrine contenue dans les écrits qui forment les trois Chapitres, n'avoit été ni examinée, ni jugée à Chalcedoine, fait voir clairement que leur intention étoit de prévenir la difficulté qu'on pourroit faire un jour contre leur décret, en lui opposant celui du Concile de Chalcedoine.

On dit en second lieu, que la con-

Tome II.

VI.
STICLER

VI. S I È C L E.
 duite de l'Eglise à l'égard des Evêques
 qui refusèrent si long-tems & si constamment de recevoir la décision du Concile de Constantinople contre les trois Chapitres, est une preuve qu'elle ne donnoit pas à cette décision la force & l'autorité d'un décret inviolable, auquel on ne peut s'opposer sans tomber dans le schisme, & sans mériter l'anathème. On ne les pressa point de souscrire à la condamnation des trois Chapitres; on ne fit contre eux aucune procédure juridique; on les laissa jouir en paix de leur dignité & de tous les avantages attachés à la communion ecclésiastique, on se contenta de travailler avec douceur & charité à dissiper leur prévention, à les instruire des faits dont ils étoient mal informés, & on attendit le reste du tems. On croyoit donc qu'on pouvoit être Catholique sans condamner les trois Chapitres, & que, même après le Jugement du Concile, cette condamnation n'intéressoit pas la foi.

Cette seconde objection n'a rien de plus imposant que la première, nous pouvons même dire qu'il est difficile de ne pas soupçonner de quelque mauvaise

foi
 sur
 qu
 éto
 un
 &
 se
 Ch
 la
 tab
 mu
 hér
 me
 qui
 ven
 Les
 à la
 Cor
 la f
 par
 mur
 ceu
 opin
 leur
 ram
 toie
 eut l
 & s
 men

foi ceux qui la proposent avec tant d'af-
 surance. Car ils reconnoissent eux-mêmes
 que les défenseurs des trois Chapitres. VI.
 étoient de trois espèces différentes. Les SIÈCLE.
 uns attachés aux erreurs de Nestorius;
 & n'osant les professer ouvertement,
 se couvroit de l'autorité du Concile de
 Chalcédoine, comme s'il eût approuvé
 la doctrine de cet hérésiarque, en ré-
 tablissant Ibas & Théodoret dans la com-
 munion ecclésiastique; ceux-là étoient
 hérétiques, & l'Eglise les regardoit com-
 me séparés d'elle, parce que tous ceux
 qui n'ont pas la foi de l'Eglise ne peu-
 vent être au nombre de ses enfants.
 Les autres qui étoient orthodoxes quant
 à la doctrine, rejettoient le Concile de
 Constantinople, comme opposé dans
 la foi à celui de Chalcédoine, & se sé-
 parèrent, sous ce prétexte, de la com-
 munion des Orientaux & des Papes;
 ceux-ci étoient schismatiques. On vit leur
 opiniâtreté avec douleur, on plaignit
 leur aveuglement, & on travailla à les
 ramener au sein de l'Eglise dont ils s'é-
 toient eux-même retranchés. S. Grégoire
 eut le bonheur d'y réussir par sa patience
 & sa charité. Les derniers enfin, forte-
 ment préoccupés de l'idée fausse que les

écrits connus sous la dénomination des
 VI. trois Chapitres, avoient été expressement
 S I È C L E. approuvés par les Pères de Chalcedoine,
 donnoient un sens catholique à ces écrits,
 & ne refusoient de souscrire au Con-
 cile de Constantinople que dans la crainte
 d'affoiblir le respect dû à la décision d'un
 Synode œcuménique. Ces derniers n'é-
 toient ni hérétiques, puisqu'ils condam-
 noient toutes les impiétés de Nestorius,
 ni schismatiques, puisqu'ils conservoient
 tous les liens de l'unité. Leur erreur
 n'étoit qu'une erreur de fait, un pré-
 jugé d'autant plus excusable, qu'ils ne
 s'éloignoient en ce point du reste des
 Pasteurs, que par la forte persuasion où
 ils étoient que les Jugemens de l'Eglise
 en matière de doctrine sont irréforma-
 bles. Ils méritoient des égards & de
 la condescendance. L'Eglise en usa tou-
 jours avec eux. Le tems les détrompa ;
 ils s'unirent à leurs collègues dans une
 même façon de penser, & ils reconnu-
 rent, après un examen réfléchi de tout
 ce qui s'étoit fait, que le cinquième
 Concile n'a rien décidé touchant les
 trois Chapitres qui soit contraire aux
 décrets de Chalcedoine. On doit être
 d'autant moins surpris de la conduite

pleine de sagesse que l'Eglise crut de-
 voir tenir à leur égard, qu'elle en usa
 de même dans la suite par rapport aux VI.
 Evêques qui refusoient d'admettre l'ad- SIÈCLE.
 dition *Filioque*, fait au Symbole de
 Nicée, addition qui s'introduisit dans
 ce siècle en Occident, & qui trouva un
 grand nombre de contradicteurs en
 Orient. Cependant il n'étoit pas seule-
 ment question alors d'un fait lié avec
 la doctrine, mais de la doctrine elle-
 même, séparée de toute espèce de fait;
 & d'un dogme qui appartenoit à la sub-
 stance de la foi.

Ce qu'il y a de plus remarquable ici,
 (& nous pensons que tout Lecteur im-
 partial sera frappé de cette réflexion,)
 c'est que dans les mêmes Ouvrages où
 l'on conteste à l'Eglise le droit de pro-
 noncer avec une autorité certaine, sur
 les faits qui ont une connexion néces-
 saire avec la doctrine, on convient que
 l'Eglise a reçu de J. C. l'autorité de
 condamner non-seulement les hérésies,
 mais encore les Auteurs qui les enseignent
 & les Ouvrages qui les contiennent.
 Comment accorder ces deux assertions?
 N'est-ce pas soutenir en même tems le
 pour & le contre? Peut-on se contre-

VI. dire plus ouvertement, que de dire d'un
 S I È C L E. côté : L'Eglise n'a pas le pouvoir de ju-
 ger définitivement les faits doctrinaux ;
 & d'avouer d'un autre côté que l'Eglise
 a le pouvoir de juger les hérésies avec
 les Auteurs & les Livres hérétiques ?
 Cet exemple doit nous convaincre de
 plus en plus , que la vérité seule est
 assise sur une base solide & des prin-
 cipes invariables.

S'il étoit vrai que l'Eglise n'a pas
 reçu le pouvoir de prononcer irréfra-
 gablement sur les textes , non plus que
 sur leur attribution aux Auteurs connus
 & avoués des Ouvrages d'où ces textes
 sont tirés ; il seroit également vrai
 qu'elle n'a pas aussi le droit d'approuver
 & d'autoriser les écrits qu'elle propose
 aux fidèles comme des sources pures ,
 où ils doivent puiser la vérité. En effet ,
 les promesses de J. C. sur lesquelles re-
 pose la certitude des définitions de l'E-
 glise , en matière de doctrine , ne ren-
 ferment pas plus évidemment l'un de ces
 deux privilèges que l'autre. Il ne faut
 pas être Théologien , pour voir jusqu'où
 ce principe dangereux pourroit conduire
 celui qui prendroit à tâche de le suivre
 dans toutes les conséquences. Que de-

viendrait alors l'autorité des Livres de S. Augustin sur la Grace, que l'Eglise a consacrés par son approbation, en déclarant qu'elle y reconnoissoit sa doctrine & la pureté de ses dogmes, attaqués par Pélage & ses disciples? Mais ne pressons pas ce raisonnement, tout le monde est en état d'en sentir la force.

Cependant, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer ici, qu'on interpréteroit mal notre pensée, & qu'on nous supposeroit gratuitement une opinion que nous n'avons pas, si l'on prétendoit que nous attribuons à l'Eglise une égale infailibilité pour prononcer sur les faits étroitement liés avec le dogme, que sur le dogme même, & que nous obligeons ses enfans à donner le même degré de soumission, aux décisions de l'un & de l'autre genre. Nous nous croirions en droit de nous élever contre une pareille imputation, qui ne pourroit être occasionnée que par l'idée fausse qu'on se seroit faite de nos principes en cette matière. Pour aller au-devant de cette accusation, que nous repousserions comme une injustice, & mettre notre pensée dans tout son jour,

VI.
S I È C L E.

nous distinguerons trois sortes de faits, qui peuvent être l'objet des Jugemens ecclésiastiques; 1^o. les faits révélés qui sont garantis par l'autorité des saintes Ecritures; 2^o. les faits purement humains, dont l'existence n'est fondée que sur le témoignage des hommes, & qui ne sont susceptibles que d'une certitude morale; 3^o. les faits qu'on appelle doctrinaux à cause de leur connexion intime avec les points de doctrine dont ils font en quelque sorte partie, & dont on ne peut les séparer, sans changer l'état de la question qu'ils présentent à discuter & à juger. On ne peut refuser sa créance aux premiers, sans manquer à la foi qu'exige de tout fidèle le sceau de la vérité divine, dont ils portent l'empreinte auguste. A l'égard des seconds, quoiqu'ils soient proposés sous le caractère infiniment respectable de l'autorité du chef de l'Eglise & des premiers Pasteurs, on ne leur doit qu'un degré de soumission proportionné à la force & à l'authenticité des témoignages qui les attestent. Mais pour les troisièmes, comme on ne peut les isoler du point de doctrine avec lequel ils sont liés, & que la forme du Jugement de l'Eglise les

enveloppe dans la même décision, la
 soumission due à cette décision, em- VI.
 brasse aussi ces sortes de faits, & on SIECLE.
 doit les croire, non d'une foi directe
 & proprement dite, fondée sur la révé-
 lation, comme le point de doctrine
 auquel ils sont unis, mais d'une foi
 secondaire & de conséquence, dont
 l'objet s'exprime dans le langage de la
 Théologie, par une proposition du genre
 de celles qui sont clairement & légi-
 timement déduites des vérités révélées.
 Rendons ceci plus sensible par un
 exemple.

Pélage & Célestius enseignent une
 doctrine qui paroît nouvelle & contraire
 à la foi. On la défère à l'Eglise, &
 on produit à l'appui de cette accusation,
 des textes tirés & des ouvrages, & des
 professions de foi où ces novateurs ont
 expliqué plus ou moins clairement leurs
 opinions erronées. Les Pasteurs qui com-
 posent le Tribunal suprême de l'Eglise,
 examinent, comparent, discutent, &
 reconnoissent qu'en effet la doctrine
 qu'on leur a dénoncée comme hérési-
 que, est contraire à cette foi de tous
 les tems, qui se trouve consignée dans
 l'écriture, la tradition, & l'enseigne-

ment unanime des saints Docteurs. La cause étant instruite, & les erreurs attribuées aux deux sectaires, notoirement constatées, les Juges prononcent; ils condamnent à la fois & les propositions hérétiques, & les écrits d'où elles sont extraites. Cependant, il n'est pas révélé que Pélage & Célestius soient les Auteurs de ces écrits, ni que le sens erroné qu'on y découvre, soit celui qu'ils avoient dans l'esprit en écrivant. Mais d'un côté il est certain par la révélation, que ceux qui soutiennent les propositions tirées de ces écrits, enseignent l'erreur; de l'autre côté, il est certain, par l'examen & la discussion des Juges de la foi, que ces écrits attribués aux deux novateurs, contiennent de ces assertions hérétiques. Il suit de-là que les Juges de la foi ont pu & dû frapper du même coup, & les erreurs, & les écrits, dont ils sont la source; en sorte qu'il n'est pas permis de séparer la condamnation du système impie que Pélage & Célestius vouloient introduire, de la proscription de leurs écrits, quoique l'une soit fondée sur la révélation, & que l'autre ne le soit que sur un témoignage humain. D'où cela vient-il, sinon de ce que, dans cette

cause, le fait se trouve indivisiblement uni avec le dogme?

VI.

SIÈCLE.

Il est inutile d'entrer ici dans la discussion épineuse d'une multitude de faits, allégués par les uns, réfutés, ou interprétés par les autres. Cela ne serviroit qu'à rendre plus étendu cet article déjà très-long, sans qu'il en résultât une plus grande lumière. Nous nous sommes bornés à poser les principes, & à les débarrasser de toutes les obscurités que quelques écrivains prévenus se sont plu à rassembler autour d'eux. Tout esprit judicieux, qui ne sera pas livré à des idées exclusives, & à des intérêts particuliers, dont on ne peut trop se défendre, pourra faire de lui-même l'application de ces principes ainsi développés, à tous les cas & à toutes les circonstances semblables qui se présenteront.

Finissons par une observation qu'il est essentiel de ne pas omettre, & qui nous paroît du plus grand poids; la voici.

Quand on accorderoit à ceux qui se montrent si jaloux de mettre des bornes étroites à l'autorité de l'Eglise, que les faits doctrinaux ne sont pas compris

~~VI.~~ dans le privilège de l'infailibilité, dont
 VI. elle jouit par la volonté de son divin
 S I È C L E. Auteur, il ne seroit pas moins certain
 que les Jugemens canoniques qui ont
 ces sortes de faits pour objet, émanent
 du Tribunal le plus respectable, de
 l'autorité la plus imposante, de la puis-
 sance la plus sacrée qui soit sur la terre.
 D'où il s'ensuit, de l'aveu des Théolo-
 giens les plus modérés, qu'il y auroit
 un orgueil extrême à préférer ses pro-
 pres lumières aux décrets qu'elle publie,
 & une témérité sans excuse à refuser d'y
 souscrire.

A R T I C L E VI.

Personnages illustres par leur sainteté.

ENTRE les saints Personnages qui ont
 illustré ce siècle par leurs vertus émi-
 nentes, nous croyons convenable de ne
 nous attacher particulièrement qu'à ceux
 que l'Eglise de France se glorifie d'avoir
 produits, ou qui ont eu des rapports
 considérables avec elle. Nous ne parle-
 rons que des plus distingués, pour ne
 nous pas écarter de notre plan, & nous

renvoyons les ames pieuses qui aiment à s'édifier par des particularités & des détails plus étendus, aux Livres qui ont été publiés pour leur usage, & spécialement à celui que nous avons indiqué dans le Discours préliminaire.

S. Césaire, Evêque d'Arles, fut un des hommes les plus célèbres de l'Eglise dans le sixième siècle. Il naquit l'an 470, aux environs de Châlons-sur-Saône. Ses parens étoient recommandables par leur piété; on ne dit point le rang qu'ils avoient dans le monde. Qu'importent les avantages de la naissance & la gloire des ancêtres, à l'homme vertueux, qui est parvenu au bonheur de la sainteté! Dès l'âge le plus tendre, Césaire donna des marques d'une sagesse prématurée. Quand il fut parvenu à sa dix-huitième année, il entra dans le Clergé. Mais le desir d'une plus grande perfection le conduisit à Lérins, où il se mit sous la conduite de l'Abbé Procaire, pour se former aux observances monastiques. Il y avoit passé quelque tems, & déjà ses vertus commençoient à le faire connoître, lorsqu'Eonius, Evêque d'Arles, dont il étoit parent, le fit sortir de sa retraite pour l'attacher à son Eglise. Il

VI.

S I È C L E.

VI. ~~SIÈCLE.~~ l'éleva d'abord au Diaconat, & quelque
 rems après au Sacerdoce. Eonius sentant
 sa fin approcher, & connoissant les ta-
 lens de Césaire pour tous les devoirs
 de la charge Pastorale, il déclara à son
 Clergé & à son peuple qu'il desiroit
 l'avoir pour successeur. Cet Evêque étant
 mort, Césaire s'enfuit & se cacha ;
 mais on le découvrit, & il fut ordonné
 en 501. Son premier soin fut de réta-
 blir la discipline ecclésiastique, & de
 faire chanter par ses Clercs les diverses
 parties de l'Office qui étoient alors en
 usage, afin que les Laïcs pussent s'unir
 avec eux & prendre part à la prière
 publique. Le saint Evêque s'étoit dé-
 chargé de tous les soins temporels sur
 quelques-uns de ses Diacres, pour ne
 s'occuper que du gouvernement de son
 Eglise & de l'instruction de son peuple.
 La prédication étoit la fonction qu'il
 remplissoit avec le plus d'assiduité, per-
 suadé que c'est principalement de-là
 que dépendent les bonnes mœurs des
 simples fidèles, & leurs progrès dans
 les vertus propres à leur condition.
 Son style étoit simple, naturel, pro-
 portionné à la capacité de ses auditeurs.
 Sa méthode étoit d'entrer dans les plus

grands détails sur tous les devoirs de la vie, & de combattre les vices qui régnoient le plus dans le peuple, par des retours fréquens sur les mêmes matières, sans craindre les redites.

Césaire se livroit tout entier à ces travaux du saint Ministère, & aux autres exercices de la charité Pastorale, lorsque la calomnie vint troubler son repos & l'arracher à son peuple. La Ville d'Arles faisoit alors partie du Royaume des Visigoths. On accusa le saint Evêque auprès des Souverains de cette Nation, d'avoir des intelligences avec les Bourguignons & les François, qui étoient leurs ennemis par politique & par Religion. Les Visigoths & leurs Rois professoient l'Arianisme. L'imputation étoit évidemment fautive, puisque le saint Evêque n'avoit jamais donné d'autres leçons par son exemple & ses discours, que celle de l'obéissance due aux Souverains légitimes, quelle que soit leur croyance. Cependant il fut exilé à Bordeaux; & quoique son innocence eût été reconnue, & que le Prince l'eût rendu à son troupeau, on renouvela deux autres fois les mêmes accusations. Il fut obligé, pour s'en laver, de paroître à la Cour de Théod-

VI.

S I È C L E

VI. **SIÈCLE** doric, Roi d'Italie. Ce Prince frappé de l'extérieur noble & respectable du saint vieillard, le traita avec beaucoup d'honnêteté, & le renvoya libre. On le desiroit à Rome, où l'éclat de ses vertus & le bruit de ses miracles lui avoient fait une grande réputation. Il y parut avec la dignité noble & simple qui accompagne le mérite. Le Pape Symnaque lui rendit les honneurs qui lui étoient dûs à tant de titres. Il lui donna le Pallium, & le mit à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques des Gaules & de l'Espagne. Après une vie consommée dans les travaux apostoliques, S. Césaire mourut entre les mains de son Clergé, le 27 Août de l'an 542, âgé de soixante-douze ans, dont il en avoit passé quarante-un dans l'épiscopat.

La Règle que S. Césaire écrivit pour l'usage du Monastère de filles qu'il avoit bâti à Arles, & dont il avoit fait Abbessé sa sœur Césaire, est un des monumens les plus précieux de l'ancienne discipline religieuse. Elle étoit si estimée à cause de sa sagesse & de sa douceur, que plusieurs Communautés l'adoptèrent. Voici ce qu'on y trouve de plus remarquable. La clôture y est si

exactement recommandée, qu'on ne ~~permet~~ permet à personne l'entrée du Monastère, ni même de l'Eglise, si ce n'est **VI.** aux Evêques, aux Abbés, à des Religieux d'une vertu connue, & seulement **SIÈCLE.** pour y faire leur prière. Un Prêtre, un Diacre & un Soudiacre, avec un ou deux Lecteurs en certains jours, peuvent y entrer aussi pour célébrer les SS. Mystères. Les visites nécessaires sont reçues dans un parloir destiné à cet usage. L'Abbesse ne doit y aller qu'accompagnée de deux ou trois Sœurs, & les autres Religieuses avec une ancienne. Le tems d'épreuve pour les nouvelles Religieuses est d'un an avant de recevoir l'habit. On peut admettre dans l'intérieur de la maison, les jeunes filles de six à sept ans, pour les élever dans la piété, mais sans pension. Il est sévèrement défendu de rien posséder en propre, & l'Abbesse même ne peut avoir de filles auprès d'elle pour la servir. Il n'est permis à personne d'avoir ni chambre, ni armoire, ni rien qui ferme à clef. Il est ordonné que toutes les Religieuses coucheront dans des chambres communes, & que les lits seront simples. Les anciennes & les infirmes ont une chambre

VI. ~~VI.~~ séparée. Il est aussi prescrit de distribuer chaque jour aux Religieuses une tâche, qu'elles doivent remplir. Tout leur travail doit être pour la consommation & l'utilité de la Maison, & il n'est pas permis de rien faire pour les personnes de dehors. Le nombre des jeûnes pour tous les tems de l'année, est déterminé par la Règle, aussi-bien que la qualité des alimens; elle ne prescrit rien d'austère à cet égard. L'usage de la volaille est permis aux infirmes. Il y a un Proviseur ou Intendant, chargé du temporel & de toutes les affaires du dehors. Les corrections sont les réprimandes, la séparation de la prière & des autres exercices communs, & enfin la discipline ou flagellation. Cette punition étoit déjà d'un usage ancien dans les Monastères. Le nombre des coups de fouet étoit borné à trente-neuf, suivant la Loi de Moyse.

Un des plus illustres Evêques de France étoit alors S. Médard, Evêque de Noyon & de Tournai. Il naquit, suivant l'opinion commune, à Salency, Village peu éloigné de Noyon, vers l'an 456. Selon cette date, il étoit déjà d'un âge avancé, lorsque S. Remy le consacra Evêque de Vermandois en 530. Le Siège de cet

Evê
qu'
dan
Qu
tran
plu
qui
coi
le
Ev
por
sen
per
ex
ver
qu
ju
de
un
de
&
fû
do
qu
m
ap
L
à
fû

Evêché étoit une Ville nommée Auguste, ~~_____~~
 qu'on croit avoir été située à peu près VI.
 dans le lieu où est aujourd'hui Saint- S I È C L E .
 Quentin. La résidence épiscopale fut
 transférée à Noyon, Ville plus forte &
 plus sûre, à cause des guerres continuelles
 qui s'allumoient entre les Princes Fran-
 çois, & dont ces cantons étoient souvent
 le théâtre. Après la mort d'Eleuthère,
 Evêque de Tournai, S. Médard fut élu
 pour lui succéder, d'un commun con-
 sentement du Clergé, du Roi & du
 peuple. Il fut donc contraint, par un
 exemple singulier, d'accepter le gou-
 vernement de cette seconde Eglise, sans
 quitter la première. Depuis cette époque
 jusqu'au douzième siècle, les Evêchés
 de Noyon & de Tournai demeurèrent
 unis, & le même Evêque gouverna ces
 deux Eglises, sans confusion de Diocèses,
 & sans que l'une des deux Cathédrales
 fût supprimée. S. Médard joignit le
 don des miracles aux grandes vertus
 qui le rendoient recommandable. Il
 mourut dans une extrême vieillesse,
 après quinze ans d'épiscopat, l'an 545.
 Le Roi Clotaire se fit honneur d'assister
 à ses funérailles. Ce Prince voulut qu'il
 fût transféré à Soissons, qui étoit la

VI. Capitale de son Royaume, & le fit
 inhumer dans une terre qu'il donna à
 S I È C L E. cet effet, & où l'on bâtit un Monas-
 tère qui subsiste encore, sous le nom du
 saint Evêque.

La noblesse du sang ne fut que le
 moindre mérite de ceux à qui S. Ger-
 main de Paris dut le jour; ils étoient
 encore plus distingués par leur piété que
 par leur rang. Ils élevèrent leur fils dans
 les sentimens dont ils étoient eux-mêmes
 remplis. Germain répondit à leurs soins,
 & dans l'âge des passions, il donnoit
 déjà des preuves d'une grande vertu. Il
 étoit entré dans le Clergé d'Autun, sa
 patrie. Agrippin, Evêque de cette
 Ville, l'ordonna Diacre, & l'éleva trois
 ans après au Sacerdoce. Il fut ensuite
 Abbé du Monastère de S. Symphorien
 d'Autun, & il exerçoit cette charge,
 lorsqu'on l'élut pour remplir le Siège de
 Paris, devenu vacant vers l'an 555. Le
 Roi Childebert convaincu de sa sainteté,
 avoit pour lui un respect infini & une
 confiance sans bornes. Ce Prince au re-
 tour d'une guerre qu'il avoit faite en
 Espagne avec Clotaire son frère, entre-
 prit de bâtir une Eglise pour y placer
 les Reliques de S. Vincent qu'il avoit

appo
 pieu
 éton
 lons
 les a
 fice,
 tenu
 voult
 l'inte
 tures
 de r
 doré,
 d'éta
 nast
 pour
 baye
 port
 Chi
 corp
 ente
 pho
 suite
 quat
 sa V
 rés
 été
 un l
 bon
 sent

apportées de Saragosse. Il exécuta ce pieux dessein avec une magnificence qui étonne, pour des tems que nous appelons barbares, & où il nous semble que les arts étoient si peu cultivés. Cet édifice, bâti en forme de croix, étoit soutenu par des colonnes de marbre, la voûte étoit revêtue d'un lambris doré, l'intérieur des murailles orné de peintures à fond d'or, le pavé fait de pièces de rapport, & le toit couvert de cuivre doré. Childebert chargea S. Germain d'établir une Communauté dans le Monastère qu'il fonda auprès de cette Eglise, pour la desservir. C'est la célèbre Abbaye de S. Germain-des-Près, qui porta d'abord le nom de saint Vincent, Childebert y choisit sa sépulture, & le corps de S. Germain qu'on avoit d'abord enterré dans un Oratoire dédié à S. Symphorien, y fut aussi transféré dans la suite. Il mourut en 576, âgé de près de quatre-vingts ans. Fortunat, Auteur de sa Vie, rapporte plusieurs miracles opérés par le saint Evêque, dont il avoit été lui-même témoin. S. Germain étoit un Pasteur trop charitable & un trop bon Citoyen, pour n'être pas infiniment sensible aux maux que les funestes dé-

VI.

SIÈCLE.

VI. **SIÈCLE.** mêlés de Sigebert & de Chilpéric cau-
soient à l'Eglise & à l'Etat. Il travailla
de tout son pouvoir à les réconcilier ;
mais ce fut sans succès. La haine réci-
proque de Frédégonde & de Brunehaut,
épouses de ces deux Princes, étoit trop
implacable. On fait qu'elle ne finit qu'a-
vec leur vie, & qu'elle donna pendant
long-tems à la France les spectacles les
plus affligeans.

Lorsque S. Germain d'Auxerre entre-
prit son second voyage d'Angleterre,
pour achever d'y détruire l'hérésie de
Pélage, il conduisit avec lui quelques-
uns de ses disciples, qu'il y laissa. Ils
bâtirent des Monastères, & formèrent
un grand nombre d'élèves aux vertus
dans lesquelles ils s'étoient affermis sous
un si grand Maître. Mais les Anglo-
Saxons, qui étoient idolâtres, ayant fait
la conquête de cette Isle, plusieurs Mo-
nastères furent détruits & pillés par ces
barbares. Les saints habitans de ces
maisons de retraite & de pénitence,
n'ayant plus d'asyle sûr & ne pouvant
jouir du repos nécessaire à la contem-
plation, passèrent avec un grand nom-
bre de Bretons dans cette partie des
Gaules qu'on appelloit alors Armorique.

Ils re-
patrie
confa-
devin
se ra-
breut
Ville
en Ev
de S
de S
Plusi
origi
faiso
tice
tituti
ancie
incul
pieu
& ab
ajou
nom
& fl
forêt
C
noît
dent
qui f
de M
nou

Ils reprirent bientôt dans cette nouvelle patrie le genre de vie auquel ils s'étoient consacré. Les Monastères qu'ils bâtirent devinrent des centres, autour desquels se rassemblèrent des habitations nombreuses, qui formèrent avec le tems des Villes si considérables, qu'on les érigea en Evêchés. Telle est l'origine des Eglises de Saint-Malo, de Dol, de S. Brieux, de S. Paul-de-Léon & de Tréguier. Plusieurs Villes de France ont eu la même origine. C'est une observation que nous faisons en passant, pour montrer l'injustice des modernes détracteurs de l'Institution monastique. Les lieux où les anciens Religieux s'établirent, étoient incultes & inhabités; les travaux de ces pieuses colonies les ont rendus fertiles & abondans. On doit donc se souvenir aujourd'hui que sans eux, un grand nombre de Contrées maintenant riches & florissantes, seroient couvertes de forêts & de brossailles.

C'est ici le lieu de parler de S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, & de faire connoître sa règle, qui fut adoptée par tous les Fondateurs de Monastères, jusqu'à l'introduction des nouveaux Ordres, qui ne se sont établis

VI.

SIÈCLE.

VI. que dans des tems bien postérieurs à ce siècle. Ce Saint naquit vers l'an 480, **SIÈCLE.** aux environs de Nurcie, petite Ville d'Italie, qui subsiste encore aujourd'hui dans le Duché de Spolète. Sa famille tenoit un rang considérable. On l'envoya de bonne heure faire ses études à Rome. Mais la jeunesse qui fréquentoit les écoles étoit si corrompue, que pour éviter la contagion des mauvais exemples, Benoît se retira dans un lieu désert nommé Sublac, à quarante milles de Rome. Il y demeura trois ans dans une caverne fort étroite, inconnu à toute la terre. Un Moine appelé Romain, qui l'avoit rencontré par hasard, fut le seul dépositaire de son secret. Il lui portoit du pain qu'il retranchoit sur sa portion, & qu'il attachoit à une corde, avertissant Benoît avec une clochette de le tirer à lui du haut de la roche où sa grotte étoit creusée. Dans cette profonde solitude, Benoît menoit une vie plutôt angélique qu'humaine, s'exerçant jour & nuit à la prière, aux jeûnes, aux veilles & à la plus austère mortification de l'esprit & des sens. Il sortit malgré lui de sa retraite pour prendre le gouvernement d'un Monastère dont
les

les
Bie
par
par
de
em
le f
selo
fan
vifa
le p
nou
enf
&
y re
y r
célé
sar
San
du
jett
qu'
un
plu
pan
l'Eu
mor
sain

les Moines le voulurent avoir pour Abbé. Bientôt ils se repentirent de leur choix, parce que Benoit entreprit de rétablir parmi eux la régularité. Ils résolurent de s'en défaire, & lui servirent du vin empoisonné. Le saint Abbé ayant fait le signe de la Croix en bénissant la table, selon l'usage, le vase se rompit. Connoissant alors ce que c'étoit, il leur dit d'un visage tranquille : Mes frères, Dieu vous le pardonne; je vous avois averti que nous ne pourrions nous accommoder ensemble; cherchez un autre Supérieur, & il se retira dans sa chère solitude. Il y reprit son premier genre de vie, & y resta jusqu'à l'an 529, qu'il bâtit le célèbre Monastère du Mont-Cassin, sur une montagne dans l'ancien pays des Samnites, qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Naples. C'est-là qu'il jeta les fondemens de son Ordre, & qu'il écrivit sa Règle. Il y rassembla un grand nombre de disciples, dont plusieurs devinrent illustres, & se répandirent dans les différentes parties de l'Europe chrétienne. Le saint Abbé y mourut en 543, quelque tems après sainte Scholastique sa sœur, qui gou-

lome II.

P .

VI.
S I È C L E .

VI. venoit un Monastère de filles, dans le voisinage du sien.

S I È C L E. Pour donner une idée suffisante de la règle de S. Benoît, sans entrer dans de trop longs détails, nous la rapporterons à quelques points principaux; l'Office divin, le travail des mains, la nourriture & l'habillement des Moines, les exercices particuliers, le gouvernement spirituel & temporel. Reprenons.

L'Office divin. Il est distribué en trois parties : savoir, les Noctures que nous appellons aujourd'hui Matines, qu'on chantoit la nuit & dont les heures varioient suivant les saisons; les Matines qu'on appelle actuellement Laudes, qui se disoient au point du jour; & les Heures qui étoient distribuées dans le cours de la journée, à peu près comme elles le sont maintenant. Il y avoit pourtant quelque différence à cet égard entre l'hiver & l'été, à cause du travail qui étoit toujours également long, & qu'il falloit placer autrement. L'Office de la nuit étoit composé de douze Pseaumes précédés d'une Hymne qu'on appelloit Ambrosienne, parce que la plupart de celles qu'on chantoit alors dans les Eglises

d'Oc
Après
çons
Pères
un R
Pseau
l'Apô
En é
un R
quatre
trois
& l'P
Saints
Leçon
l'Offi
toujou
de l'
sans
son.
d'abo
Canti
manç
que
& ap
appel
çoien
venu
des P
telle

d'Occident, étoient de St. Ambroise. ——— VI.
Après six Pſeaumes, on liſoit trois Leçons tirées de l'Ecriture ſainte ou des PÈRES, & à chaque Leçon on chantoit un Répons; on diſoit enſuite ſix autres Pſeaumes, l'*Alleluia*, une Leçon de l'Apôtre, la Litanie ou *Kyrie eleiſon*. En été on ne diſoit qu'une Leçon & un Répons. Les Dimanches on ajoutoit quatre Leçons du Nouveau Teſtament, trois Cantiques tirés des Prophètes, & l'Hymne *Te Deum*. Aux fêtes des Saints & aux Solemnités, il y avoit des Leçons & des Répons propres. Tel étoit l'Office de la nuit, qu'on terminoit toujours par le *Pater*. Les autres parties de l'Office ſe terminoient de même, ſans qu'on voie qu'il y eût d'autre Oraiſon. A Matines ou Laudes, on diſoit d'abord trois Pſeaumes, enſuite un Cantique tiré des Prophètes; les Dimanches c'étoit le Cantique *Benedicite*, que St. Benoît appelle *Bénédiſtions*, & après cela trois autres Pſeaumes qu'il appelle louanges, parce qu'ils commençoient par le mot *Laudate*, d'où eſt venu le nom de Laudes. La diſtribution des Pſeaumes pour chaque jour, étoit telle qu'on l'observe encore dans l'Ordre

de S. Benoît, de sorte que chaque semaine on disoit le Pseautier tout entier.

VI. S I È C L E. La règle ne prescrit pas d'autres prières; elle parle néanmoins de manière à faire penser que les Moines s'exerçoient à l'Oraison mentale, en silence, & chacun suivant son attrait. Quant à la Messe, il paroît que les Moines ne l'entendoient que le Dimanche.

Le travail des mains. Il y avoit sept heures de travail par jour dans tous les tems de l'année; mais la distribution s'en faisoit différemment, suivant les saisons. En été on travailloit quatre heures le matin, c'est-à-dire, depuis six jusqu'à dix & trois heures environ le soir. L'intervalle étoit rempli par la lecture, le repas & quelque tems de repos vers le milieu du jour, comme il se pratique dans tous les pays où les chaleurs sont grandes. En hiver, les sept heures de travail se prenoient de suite, c'est-à-dire, depuis huit du matin jusqu'à trois du soir. Pendant le Carême on ne commençoit qu'à neuf heures jusqu'à quatre. Ceux qui travailloient trop loin & qui par cette raison, ne pouvoient se rendre à l'Oratoire aux heures marquées pour les Offices du jour, récitoient les

Pseautier
étoient
vail,
rieur.
ne po
sion d
tage
Moine
ceux
l'éduc
autre
dant
étoien
moine
Tous
Règle
Prêtre
faire
nastè
aux
Frère
Supé
La
loger
Moine
faiso
des
purée
poiss

Pseaumes indiqués, dans le lieu où ils étoient. Personne ne choissoit son travail, mais il étoit imposé par le Supérieur. Ceux qui savoient des métiers, ne pouvoient les exercer sans la permission de l'Abbé, & seulement pour l'avantage du Monastère. Communément les Moines étoient de simples ouvriers; & ceux qui avoient de la naissance & de l'éducation, se rabaissoient au rang des autres, par humilité. On donnoit cependant des travaux plus faciles à ceux qui étoient plus délicats, plus foibles, ou moins habitués aux exercices pénibles. Tous les Moines étoient laïques. La Règle permet cependant de recevoir des Prêtres & des Clercs, & même d'en faire ordonner pour le service du Monastère; mais ils doivent être soumis aux mêmes observances que les autres Frères, & dépendre également des Supérieurs.

La nourriture, l'habillement & le logement des Moines. Les alimens des Moines étoient des légumes cuits & assaisonnés suivant l'usage de chaque pays; des graines réduites en bouillie ou en purée, & des fruits. On croit que le poisson y étoit compris, & que la volaille

n'en étoit pas exclue, au moins à certains jours. Mais la chair des animaux à quatre pieds étoit défendue à tous, excepté aux malades. On servoit deux portions cuites à chacun, avec une portion de fruits ou d'herbages, quand l'Abbé l'ordonnoit. On ne donnoit qu'une livre, c'est-à-dire, douze onces de pain par jour, & une hémine de vin, ce qui revient à un demi-septier de Paris, selon l'évaluation la plus probable. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on dînoit à l'heure de Sexte, c'est-à-dire à midi, & l'on soupoit le soir vers la nuit. On jeûnoit les Mercredis & les Vendredis, ce qui signifie que ces jours-là on ne dînoit qu'à l'heure de None, c'est-à-dire, vers trois heures après midi. Depuis le 13 de Septembre jusqu'au Carême, le dîner étoit aussi à l'heure de None, même les jours où l'on ne jeûnoit pas. Pendant le Carême, le repas étoit différé jusqu'au soir. On lisoit pendant le repas, & le Lecteur changeoit toutes les semaines, non par ordre, mais le Supérieur choisissoit ceux qu'il croyoit les plus propres à cet emploi. Les Moines se servoient les uns les autres, & faisoient tous la cuisine à

leur
 con
 pui
 près
 .C
 que
 gue
 une
 vail
 ver
 ord
 &
 qui
 cha
 la d
 cha
 le l
 pro
 I
 trib
 fem
 néc
 lin
 ferr
 les d
 voie
 étoi
 çoit
 nes.

leur tour , par semaine ; ce qui montre
 combien leur nourriture étoit simple , VI.
 puisque tous étoient capables de l'ap- SIECLE.
 prêter.

Quant aux habits , la Règle n'en marque ni la couleur , ni la forme , ni la longueur. Ils consistoient en une tunique , une cucule & un scapulaire pour le travail. L'étoffe étoit plus épaisse pour l'hiver , & plus rase pour l'été. C'étoit ordinairement la plus commune du pays , & qui coûtoit le moins. Du reste , ce qui concernoit le vêtement plus ou moins chaud , suivant les climats , étoit laissé à la discrétion de l'Abbé , qui fournissoit à chacun toutes les choses nécessaires , selon le besoin , pour ôter tout prétexte de propriété.

Les Monastères étoient bâtis & distribués de telle sorte , qu'ils renfermaient dans leur enclos toutes les choses nécessaires , comme le jardin , le moulin , la boulangerie , les granges pour ferrer les provisions , & les ateliers pour les différens métiers. Les bâtimens n'avoient rien de magnifique : l'intérieur étoit encore plus simple ; tout y annonçoit la pauvreté & l'humilité. Les Moines couchoient tous dans des salles com-

VI. munes : leurs lits consistoient en une natte ou paillasse piquée , un drap de serge , une couverture & un chevet. Ils couchoient vêtus , afin d'être plus prompts à se lever pour l'Office de la nuit. Une lampe brûloit toute la nuit au milieu du Dortoir. On y gardoit un profond silence , & toujours quelque ancien y couchoit , pour observer la conduite des autres.

Les exercices particuliers. Outre le travail des mains , les Moines avoient des heures de lecture & de recueillement : c'étoit une espèce de délassement après le travail. On leur donnoit de la Bibliothèque commune les Livres dont ils avoient besoin. Ils les lisoient de suite , & ils en rendoient compte au Supérieur dans des assemblées ou conférences qui se tenoient toutes les semaines : c'étoit ordinairement le Dimanche , ou même un autre jour , quand il plaisoit à l'Abbé. Pendant le tems destiné aux lectures particulières , un ou deux anciens visitoient le Monastère , pour voir si quelqu'un dormoit ou interrompoit les autres. Si quelque Frère ne pouvoit ni méditer , ni lire , on le faisoit travailler pendant ce tems-là. Ils

parl
men
dom
Frèr
aprè
des
Livr
fort
ce q
misl
aup
naut
prof
les l
faut
étoi
avoit
G
L'A
tère
naut
mér
non
de la
& d
n'êtr
Dan
toit
rès

parloient rarement , & la Règle ne fait mention d'aucune récréation ; elle ordonne seulement qu'en tout tems , les Frères se tiennent assis en un même lieu après souper , & qu'un d'entr'eux lise des Vies des Pères , ou quelque autre Livre d'édification. Lorsque quelqu'un sortoit pour les affaires du Monastère , ce qui ne se faisoit jamais sans la permission de l'Abbé , il se recommandoit auparavant aux prières de la Communauté , & à son retour , il demeurait prosterné dans l'Oratoire pendant toutes les heures de l'Office , pour expier les fautes qu'il pouvoit avoir commises : il étoit défendu de rien dire de ce qu'on avoit appris dehors.

Gouvernement spirituel & temporel. L'Abbé qui devoit gouverner le Monastère étoit choisi par toute la Communauté , ou par la plus saine partie : le mérite seul rendoit digne du choix , & non l'ancienneté. Il devoit être instruit de la Loi de Dieu , charitable , prudent & discret , donner l'exemple en tout , & n'être que l'exécuteur fidèle de la Règle. Dans les affaires communes , il consultoit les anciens ; dans les plus importantes il prenoit l'avis de tous les Frères ,

VI.
S I È C L E.

assemblés à cet effet ; mais la décision ne dépendoit que de lui , & tous étoient obligés de lui obéir. Au-dessous de l'Abbé il y avoit un Prieur ou Prévôt , *Prapostus* , établi par lui , comme une espèce de Vicaire , qui lui étoit entièrement soumis. Il y avoit encore des Doyens , *Decani* , pour veiller chacun sur dix Moines pendant le travail & les autres exercices. L'Abbé avoit un état de tous les meubles , habits & autres effets du Monastère , afin que rien ne se perdît. La propriété étoit sévèrement défendue. Les autres Officiers de la maison étoient le Célérier , l'Infirmier , l'Hospitalier & le Portier. Le Célérier avoit la garde de toutes les provisions & de tous les ustensiles. Il en faisoit la distribution sous les ordres de l'Abbé , & il veilloit à la conservation & au bon emploi de tout ce qui lui étoit confié. L'Infirmier avoit la charge des malades , des infirmes , des vieillards , dont on avoit un grand soin : les médicamens , les bains , & tout ce qui avoit rapport à la santé , lui étoit commis. L'Hospitalier étoit établi pour avoir soin des hôtes. On les recevoit avec beaucoup de respect & de charité. L'Abbé mangeoit avec eux , & pour être

en é
sans
sa cu
un le
sonn
qui l
tier
un v
l'Ab
nans
tère
qui
n'éto
épre
perfe
ques
puis
leur
quoi
perfe
fessie
prés
pron
lité,
fanc
de le
tel.
Mor
avoit

en état de les recevoir à toute heure , VI.
 sans troubler la Communauté; il avoit sa cuisine & sa table à part. Il y avoit SICILE.
 un logement exprès pour eux , & personne ne leur parloit que l'Hospitalier , qui les accompagnoit par-tout. Le Portier avoit la garde de la porte. C'étoit un vieillard sage & discret , choisi par l'Abbé , en état de répondre aux survenans , & d'empêcher l'entrée du Monastère à toute personne suspecte. Ceux qui se présentoient pour être Moines , n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. On les rebutoit d'abord. S'ils persévéroient , on les mettoit pour quelques jours dans le logement des hôtes , puis dans celui des Novices. Ensuite on leur lisoit la Règle , & on leur en expliquoit tous les points. Après un an de persévérance , on les admettoit à la profession qui se faisoit dans l'Oratoire , en présence de toute la Communauté. Ils ne promettoient autre chose que la stabilité , la conversion des mœurs & l'obéissance. Ils en faisoient leur cédule , écrite de leur main , & la plaçoient sur l'Autel. Alors on les revêtoit de l'habit du Monastère , & on gardoit ceux qu'ils avoient apportés , pour les leur rendre ,

s'ils venoient à se dégoûter & à retourner au siècle. Les moindres fautes étoient punies ; mais les peines étoient plus légères , quand le coupable s'accusoit librement. Les punitions étoient le jeûne , les coups de fouet , l'excommunication ou séparation d'avec les autres en tout ou en partie , suivant la gravité de la faute ; & enfin l'expulsion du Monastère. Un Moine ainsi chassé pouvoit rentrer , s'il promettoit de s'amender ; la Règle permet d'en user ainsi jusqu'à trois fois , après quoi le sujet étoit reconnu pour incorrigible , & on l'abandonnoit à son mauvais sort.

Telle est la Règle de S. Benoît , dont S. Grégoire le Grand a loué le sagesse & la discrétion. Il faut remarquer que le saint Patriarche prétend n'y rien prescrire de rude , ni de difficile , & qu'il ne la donne que comme un léger crayon de la vie monastique , bien éloigné de la perfection des anciens Moines dont on trouve l'idée dans les Ascétiques de S. Basile , & dans les Conférences de Cassien.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article , qu'en traçant le tableau abrégé des vertus d'une Vierge qui fut alors la

gloi
de
hon
Die
Gén
Elle
Par
mai
la t
ron
Evê
fa n
au t
le P
Il v
cre
du
fein
d'ar
lui
Cro
qu'
apr
voi
nie
qu'
ma
trè
foi

gloire de la France, & que la Capitale de ce grand Empire se fait encore honneur d'avoir pour Patrone auprès de Dieu. On voit que c'est de l'illustre GENEVIÈVE que nous voulons parler. Elle naquit à Nanterre, Village près de Paris, vers l'an 422, d'une famille Romaine, mais pauvre & obscure, suivant la tradition commune. Elle avoit environ quinze ans, lorsque S. Germain, Evêque d'Auxerre, passa par le lieu de sa naissance, la première fois qu'il alla au secours des Eglises d'Angleterre, où le Pélagianisme avoit repandu son poison. Il vit GENEVIÈVE & l'exhorta à se consacrer à Dieu. La jeune Vierge ayant répondu au saint Evêque que c'étoit son dessein, & qu'elle ne vouloit pas avoir d'autre époux que J. C., elle reçut de lui une pièce de monnoie marquée d'une Croix, comme un gage de l'alliance qu'elle contractoit; & peu de tems après, l'Evêque de Paris lui donna le voile de la Virginité, avec les cérémonies qu'on pratiquoit alors. Du jour qu'elle se fut ainsi consacrée à Dieu d'une manière spéciale, elle mena une vie très-austère, ne mangeant que deux fois la semaine, ne prenant pour nour-

VI.

SIÈCLE.

riture que du pain d'orge , des fèves
 cuites sans aucun assaisonnement , & ne
 VI. buvant que de l'eau. Sa prière étoit
 S I È C L E. continuelle , son humilité profonde ,
 & sa patience si généreuse , qu'elle ne
 répondit jamais que par sa douceur , aux
 accusations calomnieuses par lesquelles
 on chercha long-tems à noircir sa vertu.
 S. Germain la vengea de ses ennemis , en
 prenant hautement sa défense , lorsqu'il
 passa de nouveau à Paris , dans son se-
 cond voyage d'Angleterre. Attila , Roi
 des Huns , ayant déjà ravagé une partie
 des Gaules , vint mettre le siège devant
 Paris. Les habitans alarmés se préparoient
 à chercher un asyle dans des Places qui
 leur paroissoient plus fortes ; mais Gé-
 neviève les en détournoit , en les assu-
 rant que la Ville ne seroit point prise ,
 & qu'ils deviendroient la proie des bar-
 bares , s'ils se réfugioient dans celles où
 ils espéroient trouver plus de sûreté ,
 parce quelles seroient pillées & saccagées.
 On refusoit de la croire , & on la trai-
 toit de visionnaire ; mais on changea
 tout-à-coup de sentiment à son sujet ,
 lorsqu'on vit arriver l'Archidiacre d'Au-
 xerre qui lui apportoit des présens de la
 part de S. Germain. L'événement véri-

fia sa
 pour
 les f
 ratic
 racle
 réco
 se ré
 éloi
 de f
 son
 qui
 le r
 ses
 jusq
 dix
 pre
 Clo
 tild
 bea
 des
 de
 Egl
 des
 auj
 &
 une
 fait
 à c
 l'in

fia sa prédiction, & depuis on n'eut plus VI.
 pour elle, jusqu'à la fin de sa vie, que SIÈCLE.
 les sentimens de confiance & de véné-
 ration qu'elle méritoit. Le don des mi-
 racles & l'esprit de prophétie furent la
 récompense de ses vertus. Sa réputation
 se répandit jusques dans les pays les plus
 éloignés, & S. Siméon Stilite du haut
 de sa colonne s'inclinoit en prononçant
 son nom, & chargeoit les Marchands
 qui venoient des Gaules en Orient, de
 le recommander à ses prières. Malgré
 ses jeûnes & ses austérités, elle parvint
 jusqu'à l'âge de près de quatre-vingt-
 dix ans, n'étant morte que dans les
 premiers jours de l'an 511 ou 512.
 Clovis, à la persuasion de sainte Clo-
 tilde, commença d'élever sur son tom-
 beau une Eglise, qui devint aussi-tôt
 des plus célèbres par le grand nombre
 de miracles que Dieu y opéra. Cette
 Eglise d'abord connue sous les noms
 des Apôtres S. Pierre & S. Paul, porte
 aujourd'hui celui de sainte GENEVIÈVE,
 & ses Reliques y sont conservées avec
 une singulière vénération. Les bien-
 faits que le Ciel continue d'y accorder
 à ceux qui vont implorer sa bonté, par
 l'intercession de cette illustre Vierge,

VI. y attirerent encore un grand concours ;
 S I È C L E. malgré le refroidissement de la piété
 & les progrès de l'irréligion. Nos Rois &
 nos Magistrats, ont plus d'une fois donné
 au peuple l'exemple d'une confiance si
 juste, & d'une dévotion si légitime. On
 les a vu souvent prosternés aux pieds
 de *Généviève*, solliciter son secours
 auprès de Dieu, & ils n'ont pas
 craint d'exciter les clameurs de l'incrédulité,
 en décorant des témoignages de
 leur piété les murs du Temple où ses
 restes précieux reposent.

A R T I C L E V I I.

Auteurs Ecclésiastiques, &c.

LE sixième siècle fut bien moins fécond en Ecrivains célèbres, que ceux qui l'avoient précédé. On ne voit plus de ces grandes lumières qui répandoient leur éclat au loin, de ces hommes profonds, de ces génies puissans, qui pénétroient dans le secret des Écritures, qui paroissoient animés de l'esprit des Prophètes, qui embrassoient tout l'ensemble de la doctrine évangélique, pour

en développer les vérités aux fidèles, & en prendre la défense contre les hérétiques. On commence même à s'appercevoir qu'on a déjà fait quelques pas vers les tems d'ignorance & de barbarie, & l'on voit déjà s'avancer le nuage qui va bientôt tout couvrir. Recueillons avec soin le peu de richesses qu'on possédoit encore.

S. Fulgence, né à Carthage dans le cinquième siècle, éclaira le sixième par ses rares talens pour l'instruction & par ses écrits. Sa naissance étoit illustre, & son père, qu'il perdit de bonne-heure, lui laissa de grands biens. Il reçut une éducation conforme à son rang & à sa fortune. Avec ces avantages joints à beaucoup d'esprit & à un caractère fait pour lui gagner les cœurs, Fulgence pouvoit prétendre à tout dans le monde; mais il n'en estimoit pas assez les faveurs, pour les rechercher, & il n'attendit pas qu'il en eût éprouvé les injustices, pour le quitter. Il renonça donc à ce qu'il possédoit & à ce qu'il pouvoit naturellement se promettre, afin d'embrasser une vie austère & cachée en Dieu. Jeune, délicat, élevé dans l'abondance, les pratiques les plus dures de l'Institution mo-

VI.

SI È C L E.

VI. **SIÈCLE.** **VI.** **SIÈCLE.** nastique n'eurent rien qui l'effraya. Il se mit sous la conduite des hommes les plus consommés dans la science des Saints, & les plus expérimentés dans les voies de la piété. Il conçut même le desir de s'élever à une plus haute perfection; & dans cette vue, il se mit en chemin pour se rendre en Egypte, auprès de ces grands modèles de vertus dont Cassien parle avec tant d'admiration: mais il en fut détourné par les sages conseils d'un saint Evêque de Sicile, qui lui représenta le danger auquel il alloit s'exposer. En effet, les Moines dont il vouloit s'aller faire le disciple, étoient mortifiés & pénitens, il est vrai; mais ils avoient le malheur de vivre dans l'hérésie & dans le schisme, & d'être séparés de la communion du successeur de S. Pierre. C'en fut assez pour ôter à Fulgence le dessein de les prendre pour guides. Il résolut donc de retourner en Afrique, mais auparavant il voulut visiter le tombeau des Apôtres à Rome. Il fut ordonné Prêtre à son retour dans sa patrie, au moment qu'il y pensoit le moins. Il se croyoit à l'abri de la crainte d'être élevé, malgré lui, à une dignité supérieure par les circonstances où se trou-

voit
 où
 les
 Les
 fère
 glif
 foir
 par
 étoi
 la V
 fan
 l'en
 gré
 cop
 van
 com
 qu'i
 dre
 en
 exil
 pou
 tem
 reg
 toit
 étoi
 de l
 jour
 & t
 Ou

voit l'Eglise d'Afrique. C'étoit le tems où Trasamond défendit si sévèrement les Ordinations parmi les Catholiques. Les Evêques ayant résolu de ne plus déferer à des ordres si préjudiciables à l'Eglise , Fulgence se cacha avec tant de soin , qu'on ne put le découvrir. Il reparut quand il fut que tous les Sièges étoient remplis ; mais les habitans de la Ville de Ruspe , qui étoit demeurée sans Evêque , vinrent le surprendre , l'enleverent & le firent ordonner , malgré sa résistance. Il conserva dans l'épiscopat l'habit , les mœurs & les observances de la vie monastique. A peine commençoit-il à connoître son troupeau, qu'il en fut séparé violemment par l'ordre de Trasamond , qui le fit conduire en Sardaigne avec les autres Evêques exilés. Ces saints Prélats qui souffroient pour la foi avec un courage digne des tems apostoliques , attiroient sur eux les regards de toute l'Eglise. On les consultoit de toute part , & S. Fulgence qui étoit par son savoir & sa prudence l'ame de leurs délibérations , se trouvoit toujours chargé de répondre en leur nom : & telle est en grande partie l'origine des Ouvrages qui nous restent de lui. Pen-

VI.

SIÈCLE.

dant cet exil , Trasamond le fit revenir à
 VI. Carthage, pour lui ordonner de répon-
 S I È C L E. dre aux difficultés des Ariens , dont il ne
 lui donnoit qu'une communication rapi-
 de. Le saint Docteur les résolut avec tant
 de force & de solidité , que les Ariens
 confus engagerent le Prince à le ren-
 voyer dans le lieu de son bannissement.
 Il y resta jusqu'à ce que la paix eût été
 rendue aux Eglises d'Afrique. Depuis
 son retour , il ne cessa de travailler avec
 ses collègues à la conversion des Ariens
 & au rétablissement de la discipline. Il
 fut par sa sagesse & sa science consom-
 mée , ce que S. Augustin avoit été dans
 son tems , l'ame des Conciles , l'organe
 de la vérité , le bouclier de la foi , & le
 modèle de toutes les vertus. Tant de
 travaux furent terminés par une sainte
 mort le 1 Janvier de l'an 533. On re-
 marque dans ses Ouvrages beaucoup
 de sagacité , pour démêler les raisonne-
 mens subtils & artificieux des hérési-
 ques. Il a de l'ordre , de la force &
 même de l'élevation , quand il faut. Il
 étoit naturellement éloquent , & l'on
 voit par la clarté de son style , par le
 tour libre & facile qu'il donne à ses
 pensées , que dans un meilleur siècle ,

il au
 Ecriv
 conti
 ceux
 les c
 attac
 dans
 est c
 qui a
 qui l
 C

470
 gran
 logu
 Apr
 toire
 Roi
 avec
 dégo
 la fé
 ans.
 Mon
 sembl
 On
 ce t
 des
 d'ear
 ce q
 étoit

il auroit été un Orateur excellent & un

Ecrivain poli. Ses principaux écrits sont

contre les ennemis du Verbe divin & ceux de la Grace. Il connoissoit à fond les dogmes que ces hérétiques osoient attaquer. Il les avoit sur-tout étudiés dans les Ouvrages de S. Augustin, & il est de tous les disciples de ce Pere, celui qui a le mieux compris sa doctrine, & qui l'a exposée avec le plus de netteté.

Cassiodore, né en Calabre vers l'an 470, d'une famille très-illustre, fut un grand homme d'Etat, un savant Philologue, & un très-vertueux personnage. Après avoir été Consul, Préfet du Prétoire, principal Ministre de Théodoric Roi des Goths, & avoir servi sa patrie avec succès sous quatre Princes, il se dégoûta du monde, & se retira dans la solitude à l'âge de soixante-&-dix ans. Il bâtit dans une de ses terres un Monastère vaste & commode, où il rassembla un grand nombre de disciples. On y voyoit tout ce que la Physique de ce tems-là produisoit de plus curieux, des Cadrans solaires, des Horloges d'eau, des lampes perpétuelles. Mais ce qui s'y trouvoit de plus précieux, étoit une riche & nombreuse Bibliothèque,

VI.

SIÈCLE.

VI. que qu'il y avoit placée. L'autorité dont il avoit été dépositaire , & ses richesses qui étoient proportionnées à son rang & à ses emplois , lui avoient donné la facilité de rassembler des Livres de tout genre. Ce n'étoit qu'avec des soins extrêmes & beaucoup de dépense , qu'on parvenoit alors à se procurer des Livres. Cassiodore qui n'avoit pas possédé les siens , suivant l'usage des riches & des Grands , comme un meuble de vanité & d'ostentation , vouloit que ses disciples apprissent à s'en servir avec utilité. Il fut lui-même leur guide , & leur traça dans ses institutions une méthode qu'il jugea propre à les conduire dans leurs études. C'est son principal Ouvrage , & le meilleur fruit de sa retraite. Il y parcourt toutes les Sciences & tous les Arts, l'étude de l'Écriture sainte qui est son premier objet , auquel il rapporte tout le reste , la Théologie , l'Histoire , la Morale , la Grammaire , la Rhétorique , la Logique , l'Arithmétique , la Géométrie , la Musique , l'Astronomie & l'Agriculture. Il indique sur chaque matière les Livres qu'il faut lire ou consulter , & qui étoient dans la Bibliothèque du Monastère. A l'article

de l'
vrag
vues
phan
C'éto
riens
& TH
servir
qui a
sèbe
zième
vrag
l'Hist
glise.
dans
l'âge
Bo
placé
de ce
toujo
les A
ges t
bien
res et
Nesto
Trini
un se
Il nac
maisc

de l'Histoire, il fait mention d'un Ouvrage qui avoit été composé d'après ses vues, par un de ses amis, nommé Epiphane. Il l'appelle Histoire tripartite. C'étoit une traduction des trois Historiens ecclésiastiques, Socrate, Sozomène & Théodoret, faite sur le Grec, pour servir de continuation à celle de Rufin, qui avoit traduit les dix Livres d'Eusèbe, auxquels il en avoit ajouté un onzième. Ce fut depuis ce tems-là l'Ouvrage le plus connu des Latins pour l'Histoire des premiers siècles de l'Eglise. Cassiodore finit saintement sa vie dans le lieu de sa retraite en 565, à l'âge de 93 ans.

Boëce mérite à plus d'un titre d'être placé parmi les Ecrivains ecclésiastiques de ce siècle. Outre le zèle qu'il montra toujours pour la foi catholique contre les Ariens, il nous a laissé deux Ouvrages théologiques, très-savans & très-bien raisonnés; l'un sur les deux natures en J. C. où il combat les erreurs de Nestorius & d'Eutychès; l'autre sur la Trinité, où il prouve que la Trinité est un seul Dieu, & non pas trois Dieux. Il naquit à Pavie, d'une des plus illustres maisons de Rome. Il alla faire ses etu-

VI. des à Athènes, & se rendit habile dans
 S I È C L E, toutes les Sciences, principalement dans
 la Philosophie. Il embrassa les sentimens
 d'Aristote, & il est le premier des Latins
 qui ait essayé d'appliquer à la Théologie
 la méthode & les principes de ce Philo-
 sophes. Il excelloit dans l'éloquence,
 & on le choisit à cause de son talent,
 pour faire le panegyrique de Théodoric,
 au nom du Sénat, en 500, lorsque ce
 Prince entra dans Rome. Il ne réussif-
 soit pas moins dans la poésie, comme
 on le voit par les morceaux poétiques
 qu'il a inféré dans son Ouvrage intitulé:
De la Consolation de la Philosophie.
 Après avoir été trois fois Consul, il
 devint suspect au Roi Théodoric, qui
 le fit arrêter avec Symmaque son beau-
 père. Il étoit accusé auprès de ce Prince
 d'être en correspondance avec l'Empe-
 reur, & de travailler avec les principaux
 du Sénat à soustraire Rome au pouvoir des
 Goths, par le secours des Grecs. Il fut
 mis en prison, & au bout de six mois,
 il eut la tête tranchée par ordre de Théo-
 doric, en 524. Il composa son Ouvrage
 de la Consolation dans la prison, pour
 adoucir la rigueur de son infortune.
 C'est ce que le sixième siècle a produit
 de

de m
 pour
 man
 gnité
 ses p
 d'un
 ame
 D
 de sa
 la m
 il n'
 tère
 Etan
 cerd
 Mon
 dore
 fort
 favo
 rend
 diver
 dans
 la sc
 ment
 & il
 à tra
 Latin
 ce ta
 nons
 ampl
 T

de mieux pensé & de plus estimable, tant pour le fonds des choses, que pour la manière de les dire. Il y parle avec dignité de Dieu, de sa Providence & de ses principaux attributs. On y reconnoît d'un bout à l'autre, le langage d'une ame forte & d'un cœur vertueux.

Denis surnommé le Petit, à cause de sa taille, qui étoit fort au-dessous de la médiocre, naquit en Scythie, mais il n'eut rien de barbare dans le caractère, & ses mœurs étoient d'un Romain. Etant venu à Rome, il fut élevé au Sacerdoce, & chargé de la conduite d'un Monastère avec le titre d'Abbé. Cassiodore qui a été lié avec lui d'une amitié fort étroite, fait un grand éloge de son savoir. Selon le témoignage qu'il lui rend, ses connoissances embrassoient divers genres. Il étoit sur-tout très-versé dans la Dialectique, l'Astronomie & la science du Calcul. Il savoit parfaitement les langues d'Athènes & de Rome, & il s'exerçoit avec une extrême facilité à traduire sur le champ du Grec en Latin, & du Latin en Grec. On dut à ce talent une version du Code des Canons ecclésiastiques, plus exacte & plus ample que celle dont on se servoit avant

VI.
SIÈCLE.

VI. lui. Il traduisit aussi la Lettre que Proclus, Patriarche de Constantinople, écrivit aux Arméniens, sur cette proposition qui étoit alors si controversée. . . . *Un de la Trinité a souffert.* Denis le Petit y ajouta une préface dans laquelle il justifie cette proposition, & il en montre l'utilité dans le langage commun de la foi, contre les Nestoriens. Il fit encore un recueil de toutes les décrétales des Papes qu'il put rassembler, depuis Sircie jusqu'à Anastase. Mais l'ouvrage par lequel il est le plus connu, est le Cycle Pascal de quatre-vingt-quinze ans, qu'il dressa pour servir de continuation à celui de S. Cyrille, qui finissoit en 531. Mais au lieu que S. Cyrille avoit pris pour époque l'Ere de Dioclétien, Denis le Petit fit remonter son calcul à la naissance de J. C., qui est l'Ere de l'Incarnation dont nous nous servons aujourd'hui. Les Chronologistes, en vérifiant son calcul, ont reconnu qu'il s'étoit trompé, & qu'il a retardé ce grand événement de trois ans & six jours, de manière que, suivant lui, l'Incarnation tombe au commencement de l'an 4004 du monde, au lieu de l'an 4000, qui en est la véritable époque,

S.
gne
rang
sous
Evêq
heur
né D
crit p
te an
par u
qui a
Il é
parce
de de
suiva
la ré
scien
Le R
appar
ge qu
aussi-
Il do
fageff
les où
cléfiat
mi les
son H
le plu
puisfor

S. Grégoire de Tours , né en Auvergne d'une famille distinguée par son rang & sa piété , vers l'an 544 , fut élevé sous les yeux de S. Gal , son oncle , Evêque de Clermont. Il entra de bonne heure dans la Cléricature , & fut ordonné Diacre , quand il eut atteint l'âge prescrit par les Canons. Il avoit environ trente ans lorsqu'il fut élu Evêque de Tours , par un concours unanime de tous ceux qui avoient droit de faire cette élection. Il étoit connu dans cette Ville , soit parce qu'il y avoit fait quelque voyage de dévotion au tombeau de S. Martin , suivant l'usage du tems , soit parce que la réputation qu'il s'étoit faite par sa science & son mérite , y avoit pénétré. Le Roi Sigebert à qui la Ville de Tours appartenoit , le força d'accepter la charge qu'on lui imposoit , & le fit sacrer aussi-tôt , de peur qu'il ne prît la fuite. Il donna des preuves éclatantes de sa sagesse & de son savoir dans les Conciles où il assista , & dans les affaires ecclésiastiques auxquelles il prit part. Parmi les Ouvrages qui nous restent de lui , son Histoire divisée en dix Livres , est le plus connu. C'est la source où nous puisons la connoissance des premiers

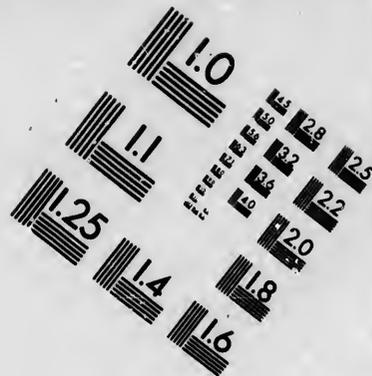
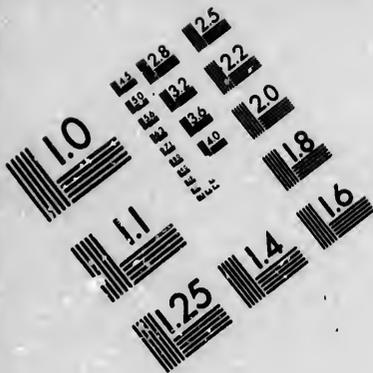
VI. **S I È C L E.** tems de notre Monarchie , & des faits qui ont rapport à l'histoire des Eglises répandues dans les diverses parties de la Gaule , & sur-tout de celles qui appartiennent encore aujourd'hui à la France. Malheureusement cette source n'est pas toujours aussi pure qu'il seroit à désirer. S. Grégoire de Tours manquoit de critique , ce qui lui faisoit admettre sans examen une quantité de faits douteux , ou même supposés , qui déparent son Ouvrage. Il suffit qu'une chose soit inarquée au coin du merveilleux , pour qu'il lui donne place dans son récit. Mais c'est moins la faute , que celle de son siècle. On en doit dire autant de son style , qui est d'un tour embarrassé & d'un mauvais Latin. Malgré ces défauts , Grégoire de Tours passe avec raison pour le pere de notre Histoire. Il mourut saintement l'an 595 , âgé de cinquante-deux ans , après vingt-deux d'épiscopat. Ses vertus & ses miracles l'ont fait mettre au rang des plus saints Evêques de son tems.

S. Jean surnommé *Climaque* naquit en Palestine , vers l'an 523. A l'âge de seize ans , il se retira dans le Monastère du Mont-Sina , mais il ne fut admis à

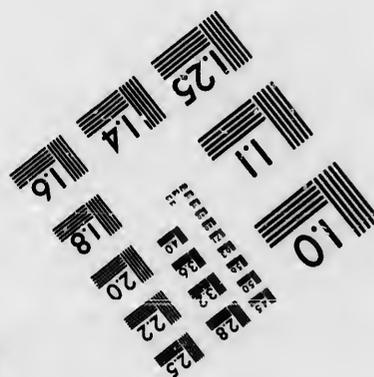
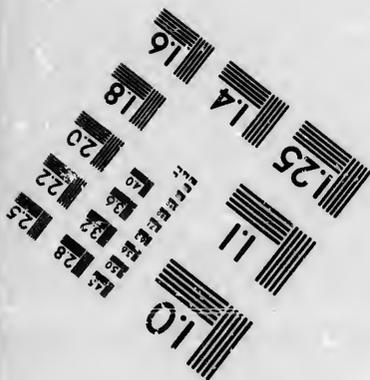
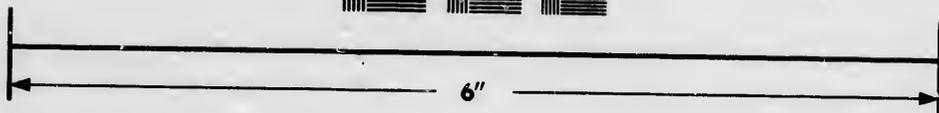
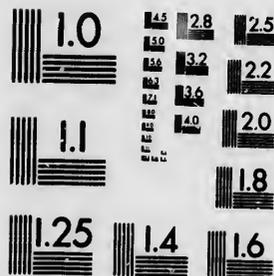
la pi
anné
dit sa
rien
tion.
xerç
bles
lut ,
ne ge
quatr
tour
prier
passé
On p
qu'il
L'Ec
venu
trepi
gouv
lui a
piété
Moi
degr
lons
subli
divis
depu
jusq
téris

la profession qu'au bout de quelques années. La sagesse des Supérieurs attendit sans doute que la raison & l'expérience l'eussent affermi dans sa résolution. Il y avoit quarante ans qu'il s'exerçoit dans les pratiques les plus pénibles de la vie cénobitique, lorsqu'on l'élut, malgré lui, Abbé du Mont-Sina. Il ne gouverna ce Monastère que pendant quatre ans, après lesquels il voulut retourner dans sa cellule, sans que les prières & les larmes de ses Religieux pussent lui faire changer de résolution. On pense que ce fut dans cette retraite qu'il composa son bel Ouvrage intitulé : L'Echelle, en Grec *Climax*, d'où lui est venu le surnom de Climaque. Il l'entreprit à la prière de l'Abbé Jean qui gouvernoit le Monastère de Raïte, & qui lui avoit demandé quelque Traité de piété, pour servir à l'instruction de ses Moines. Cet ouvrage est divisé en trente degrés, qui sont comme autant d'échelons, pour s'élever peu-à-peu aux plus sublimes vertus. Il parcourt sous cette division tous les états de la vie intérieure, depuis la première séparation du monde, jusqu'à la plus haute perfection. Il caractérise toutes les vertus par les traits qui





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
18 20 22 25
16 18 20 22 25
14 16 18 20 22 25
12 14 16 18 20 22 25
10 12 14 16 18 20 22 25
8 10 12 14 16 18 20 22 25
6 8 10 12 14 16 18 20 22 25

10
12 14 16 18 20 22 25
14 16 18 20 22 25
18 20 22 25

VI.
S I È C L E.

leur font propres. Il en marque les commencemens, les progrès & la consommation, qui consiste dans l'entier oubli de soi-même & l'union intime avec Dieu. Il appuie par-tout les préceptes par des exemples tirés de la vie des plus saints Moines, & de la pratique des hommes les plus consommés dans la science du salut. Il y a parmi ces traits d'histoire des choses plus admirables qu'imitables ; entre autres ce qu'il raconte du Monastère de la Prison. La peinture qu'il en fait est effrayante ; & si l'on jugeoit, d'après nos idées, les habitans de cet affreux cachot, on les prendroit plutôt pour des criminels livrés au désespoir, que pour des pénitens qui s'efforcent de satisfaire à la justice de Dieu, sans perdre la confiance qu'on doit toujours avoir en sa miséricorde. S. Jean Climaque ne mourut qu'au commencement du septième siècle, en 605, âgé de quatre-vingts ans.

Il y eut encore dans ce siècle quelques Ecrivains moins remarquables, & quelques autres dont les Ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Tels sont, S. Ephrem Patriarche d'Antioche, qui avoit écrit plusieurs Traités pour la

défense du Concile de Chalcédoine , de S. Cyrille & de S. Léon contre les Eutychiens , ou les défenseurs des trois Chapitres ; Saint Euloge , Patriarche d'Alexandrie , qui avoit pris la plume pour combattre les erreurs répandues en Orient , mais dont les ouvrages ne sont connus que par les extraits que Photius en a conservés ; Venance Fortunat , Prêtre , ou , comme d'autres le prétendent ; Evêque de Poitiers , qui a fait un Poëme en quatre Livres sur la vie de S. Martin de Tours , & d'autres poésies pieuses où il y a quelque harmonie , mais peu de verve , peu d'invention & encore moins de style ; enfin Procope de Gaze , qui a fait une chaîne des Pères Grecs & Latins antérieurs à son tems , sur les huit premiers Livres de l'Ecriture sainte. Ces sortes de recueils commençoient à devenir en usage , & annonçoient la stérilité des esprits. On ne s'occupe guère à compiler , que quand on ne se sent point en état de produire.



VI.

SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Mœurs générales. Usages. Discipline.

LES mœurs de ce siècle furent à peu près comme celles du siècle précédent, si ce n'est qu'elles tendoient toujours à une corruption plus marquée & plus universelle. En Occident le mélange des barbares avec les anciens habitans, les guerres continuelles, la diversité des cultes, le peu de liberté & d'autorité des Evêques sous des Princes Ariens, les compositions pécuniaires pour les crimes, étoient des causes trop actives, trop multipliées, pour ne pas produire les effets les plus funestes. Les Conciles s'assembloient avec peine; & leurs réglemens, tout sages, tout nécessaires qu'ils étoient, demeuroient ordinairement sans exécution, parce qu'on savoit s'y soustraire avec impunité. Des peuples qui pouvoient racheter une injure, un vol, un meurtre, moyennant quelques pièces d'argent, ne balançoient pas à les commettre, lorsqu'ils y étoient excités par la vengeance ou la cupidité.

On n'a pas un grand intérêt à connoître les vrais principes de la justice , quand on est accoutumé à se la faire soi-même ; & on ne s'occupe guère des devoirs essentiels de la société , quand on trouve sa sûreté dans la force ; ou dans les dispositions de la Loi , un moyen facile & autorisé d'acquérir le droit d'être injuste & cruel à prix d'argent. Ce sont les mœurs plus que les Loix qui rendent les hommes vertueux ; mais lorsque les Loix d'accord avec les mœurs favorisent les entreprises du ravisseur , du vindicatif , de l'oppresser violent , quel frein peut-on opposer aux passions , qu'elles ne rompent ou qu'elles ne bravent ?

Telle étoit la législation des peuples qui s'étoient établis dans les Gaules , sur les ruines de la puissance Romaine. Il fallut bien du tems pour adoucir leur caractère ; & les ramener à des principes de sociabilité qu'ils n'avoient pu apprendre de leurs ancêtres , féroces & vagabonds comme eux. Ce fut l'ouvrage de la Religion Chrétienne. Mais les changemens qu'elle produisit furent lents & progressifs. D'abord c'étoit beaucoup qu'elle arrêtât les fougues impétueuses de ces hommes indomptés ;

VI. qui ne dépendoient que de leur épée ;
 S I È C L E. qu'elle leur inspirât l'horreur de la rapine & du carnage , & qu'elle rendit moins fréquens les crimes qui font gémir l'humanité. Des idées plus justes , des préjugés moins favorables aux passions violentes , devoient produire des sentimens plus doux , & des actions plus modérées. Mais on ne vit pas tout d'un coup les effets de ces heureuses influences , & il fut nécessaire que plusieurs générations se succédassent , que les maux enfantés par la barbarie fissent désirer de meilleures Loix , & que les leçons de l'expérience vissent fortifier l'empire de la Religion. Nous verrons dans les siècles suivans combien de degrés il fallut parcourir avant d'arriver à ce terme désirable , & par combien de malheurs il fallut que les hommes fussent instruits , pour apprendre ce qu'ils se devoient les uns aux autres , comme Chrétiens & comme Citoyens.

Dans les tems où nous sommes , il s'en falloit beaucoup que tous les nouveaux peuples , qui remplissoient l'Occident , méritassent le premier de ces deux titres , quoiqu'ils l'eussent acquis pour la plupart par le Baptême. Leur entrée

dans l'Eglise fut sans doute un grand
 avantage pour eux-mêmes, en ne le VI.
 considérant que du côté des vertus socia- SIÈCLE.
 les, puisque les lumières du Christianisme & ses principes moraux domptèrent peu à peu leur férocité naturelle; mais on ne peut disconvenir que ces peuples encore plus vicieux que barbares, n'ayent causé de grands maux, pour un tems au moins, à la Société Chrétienne, où ils furent reçus avec des dispositions si contraires à son esprit & à ses maximes. Ils y porterent des esprits fiers & peu dociles, des cœurs accoutumés à suivre les transports des passions les plus ardentes, un amour excessif de l'indépendance & de la liberté, un grand mépris pour tout ce qui n'étoit pas conforme à leurs préjugés, & une légèreté de caractère qui ne les rendoit pas propres à vivre sous le joug d'une Loi gênante & uniforme. De pareils néophytes ne pouvoient être que des Chrétiens foibles & vicieux, quoiqu'ils fussent pleinement convaincus de la divinité du Christianisme, par la force des moyens que Dieu employa pour les appeller à la foi. Peu capables des raisonnemens qui demandent de la suite & de la com-

binaison dans les idées , il falloit les
 VI. prendre par les sens , & les frapper
 S I È C L E. par un genre de preuves indépendant
 des réflexions subtiles , & qui fût pro-
 pre à faire sur eux des impressions
 vives , profondes & durables. Telle fut
 aussi la voie que la Providence choisit
 pour les faire entrer dans l'Eglise , &
 le lien dont elle se servit pour les y
 retenir. Des faits extérieurs & sensibles,
 tels que les miracles , remplissoient
 parfaitement ce double objet. Dieu dé-
 ploya son bras , comme il avoit fait dans
 les premiers tems , lorsqu'il s'agissoit de
 confondre le Paganisme soutenu par les
 Maîtres du monde , & d'encourager les
 Martyrs à confesser J. C. au milieu des
 supplices. » Il se faisoit des miracles
 » sans nombre , disent les savans Au-
 teurs de l'Histoire Littéraire de France,
 » aux tombeaux de S. Martin de Tours,
 » de S. Hilaire de Poitiers , de S. Ger-
 » main d'Auxerre , & de tant d'autres
 » Saints. Ils étoient si éclatans & si
 » avérés , que les Evêques les propoisoit
 » comme une marque certaine & dis-
 » tinctive de la vraie Religion , & l'on
 » fait que ce fut ce qui déterminâ le
 » grand Clovis à l'embrasser. » Mais

si les nouveaux enfans de l'Eglise dont nous parlons étoient frappés de ces effets VI.
 naturels, s'ils adoroient le Dieu su- SIÈCLE.
 prême au nom duquel tant de prodiges
 s'opéroient tous les jours à leurs yeux,
 s'ils quittoient les Autels de Teutatés
 & le culte d'Odin pour le sien, on n'est
 pas moins en droit d'assurer que leur
 Christianisme ne fut encore pendant
 long-tems, qu'une ombre & un simple
 extérieur de Religion; car c'est moins la
 soumission de l'esprit à la foi des Mys-
 tères, que le changement du cœur, &
 la pratique des œuvres sanctifiée par la
 charité, qui font le vrai Chrétien.

En Orient on ne s'étoit pas moins
 écarté des mœurs primitives; mais la
 corruption avoit d'autres causes. Le des-
 potisme des Souverains, le pouvoir des
 eunuques, la bassesse des Courtisans,
 les divisions du Clergé, les haines reli-
 gieuses, la vie errante & dissolue d'un
 grand nombre de Moines, les variations
 continuelles de la Cour, qui tantôt pro-
 tégeoit le parti qui venoit d'être persé-
 cuté, & tantôt accabloit celui qui sor-
 toit d'être en faveur; les violences & les
 excès de tout genre qui étoient la suite
 de ces éternelles vicissitudes; des sectes

VI.
S I È C L E. qui se divisent en une infinité d'autres, toutes ennemies entre elles; des hérésies qui renaissent des cen'tres de celles qu'on a foudroyées; & les Chrétiens partagés en quantité de petites sociétés rivales, tour-à-tour persécutantes, ou persécutées, & qui ont sans cesse les armes à la main pour attaquer ou pour défendre: Voilà le tableau fidèle que l'Histoire nous trace de cette vaste portion de l'Eglise, qui fut d'abord si florissante & si féconde en grands modèles de sainteté.

Tandis qu'on attaquoit & qu'on défendoit l'autorité du Concile de Chalcedoine, qu'on proscrivoit & qu'on justifioit les trois Chapitres, les Nestoriens & les Eutichiens subtilisant toujours à l'envi les uns des autres, se divisoient & subdivisoient en une si grande quantité de petites sectes, que ce seroit une étude de vouloir, nous ne disons pas les faire connoître, mais seulement les nommer toutes. Echauffées, remuantes, pleines d'animosité, elles portoient en tout lieu le désordre & la confusion. Les Moines sortoient de leurs retraites furieux, & sans mettre de bornes à leur impétuosité, ils se répandoient au-dehors

comme des torrens qui ne font que ravager & détruire. Leurs clameurs & leurs violences étoient , dans la plupart des grandes Villes , des causes journalières de troubles & de sédition , que l'autorité des Magistrats ne pouvoit souvent appaiser. Origénistes , ennemis ou défenseurs du Concile de Chalcedoine , partisans ou adversaires des trois Chapitres , il y en avoit des multitudes de toutes les sectes , & les voies de fait étoient les moyens ordinaires qu'ils employoient , pour prouver que la justice & la vérité se trouvoient de leur côté.

La Cour , malgré les embarras que lui suscitoient chaque jour les ennemis de l'Etat , prenoit part à ces événemens , non pour les prévenir ou y remédier par une sage politique , comme il convenoit , mais pour en prendre occasion d'attirer à soi les affaires de l'Eglise , & d'entrer dans la discussion des matières théologiques. Les Pasteurs , presque tous foibles , craintifs , indécis , quittoient leurs Sièges pour venir dans la Capitale se mêler dans les intrigues , briguer la faveur , faire le personnage de Courtisans , si indécent & si ridicule pour des Evêques. Ils avoient sans cesse

VI. les yeux tournés vers le Palais, afin de régler leur conduite sur les mouvemens qui s'y faisoient, & sur les impressions diverses qu'ils en recevoient tour-à-tour. Le peuple oisif & corrompu, sur-tout dans les grandes Villes, n'étoit pas indifférent aux scènes dont il devenoit témoin. Léger, mobile, avide en nouveautés, comme il l'est par-tout, il se mêloit toujours dans les émeutes que l'esprit de secte excitoit fréquemment, & ce n'étoit jamais qu'en augmentant le trouble, souvent même en faisant couler beaucoup de sang, qu'il manifestoit l'intérêt qu'il prenoit aux disputes de Religion. Quelles mœurs pour des Chrétiens!

Les Conciles qu'on a tenu dans ce siècle, nous donnent une idée encore plus juste des abus qui règnoient, des usages qu'on suivoit, & des changemens que la discipline avoit déjà éprouvés. Sans les analyser en détail, il suffit d'en faire un relevé général, & de mettre sous les yeux des Lecteurs ce qu'on y régla d'essentiel.

1^o. Les Clercs qui servoient l'Eglise recevoient une rétribution proportionnée à l'importance de leurs services & à la

dig
com
l'Ég
Bér
end
l'Ev
de l
nat
fon
ou
&
ne
2
&
van
don
étoi
leur
3
ving
que
voit
4
gran
qui
des
ciét
qu'
Égl

dignité de leur ordre. Cependant on commençoit à leur donner des fonds de l'Eglise en usufruit ; (c'est l'origine des Bénéfices ecclésiastiques) ; dans plusieurs endroits ils donnoient aux Ministres de l'Evêque qui les ordonnoit, une année de leur revenu, (c'est l'origine des Anates.) Les Clercs qui négligeoient leurs fonctions étoient effacés de la matricule ou liste de ceux que l'Eglise nourrissoit, & traités comme des étrangers qu'elle ne connoît pas.

2°. Ils portoient les cheveux courts, & ceux qui les laissoient croître, suivant l'usage des barbares, pour se donner un air mondain & guerrier, étoient punis par l'Archidiacre qui les leur coupoit.

3°. On n'ordonnoit les Diacres qu'à vingt-cinq ans, les Prêtres & les Evêques qu'à trente, & on ne donnoit le voile aux Vierges qu'à quarante.

4°. Justinien, pour empêcher la trop grande multiplication des Ecclésiastiques qui surchargeoient l'Eglise, au préjudice des autres professions utiles de la société, avoit ordonné par une Loi sage, qu'on se conformeroit dans chaque Eglise pour le nombre des Clercs, à

celui que les Fondateurs avoient fixé,
 VI. sans les augmenter.

SIÈCLE. 5°. Ce Prince avoit aussi réglé que les Clercs & les Moines seroient d'abord poursuivis devant l'Evêque en matière civile; que si les parties acquiescoient au Jugement, le Juge impérial le mettroit à exécution; que si l'une des deux parties réclamoit dans le délai de dix jours, la cause seroit de nouveau examinée par le Tribunal séculier; & enfin qu'en matière criminelle, on pouvoit également porter la cause d'abord devant l'Evêque ou devant le Juge laïc, de manière pourtant que les deux Tribunaux en prissent connoissance tour-à-tour, & prononçassent chacun selon leur compétence, avec appel à l'Empereur, dans les cas où les deux Juges ne seroient point d'accord sur la réalité du crime.

6°. Les élections se faisoient suivant la forme établie en chaque Province; mais on y voyoit toujours le concours du Clergé local, des Evêques de la Province, & du peuple, avec l'agrément du Prince, même pour l'Electiion des Papes.

7°. Le jeûne du Carême étoit spé-

cialement ordonné à tous les enfans de l'Eglise, & l'on ne tenoit pas pour Catholiques ceux qui ne communioient point à Pâques, à la Pentecôte & à Noël.

VI.

S I È C L E .

8°. Les Abbés étoient fournis aux Evêques, qui avoient droit de les corriger, & même de les déposer, lorsqu'ils tomboient dans des fautes graves. Les Loix impériales étoient d'accord avec les Canons sur ce point. On ne connoissoit pas encore les exemptions qui s'introduisirent dans la suite.

9°. Les pénitens qui abandonnoient leur état, étoient excommuniés; mais on accordoit rarement la pénitence aux jeunes gens, à cause de leur légèreté.

10°. Il étoit défendu aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres d'avoir des chiens & des oiseaux pour la chasse. Le port d'armes, soit pour la défense, soit pour l'attaque, étoit également interdit aux Clercs.

11°. L'observation du Dimanche commençoit dans la plupart des Eglises d'Occident dès le Samedi, usage que l'Espagne a conservé.

12°. L'Office divin étoit composé de Pseaumes, à la fin desquels on chan-

VI. **S I È C L E.** *Sicut erat in principio*, &c. d'Antien-
 nes, de Leçons tirées de l'Écriture &
 des Homélie des Pères, de la Litanie
 ou *Kyrie eleison*, & de l'Oraison Do-
 minicale.

13°. Il étoit aussi prescrit de chanter
 à la Messe le Symbole de Constantino-
 ple, comme il se pratiquoit dans les
 Eglises d'Orient. Du reste, on suivoit
 dans chaque Province le rit de la Mé-
 tropole.

14°. On insistoit souvent sur la tenue
 des Conciles, qui étoient réglés à deux
 ou du moins à un par an, dans chaque
 Province ecclésiastique.

15°. Le travail étoit défendu le Di-
 manche, même aux esclaves. On dé-
 fendoit aussi les danfes & les festins dis-
 solus dans les assemblées qui se faisoient
 à l'occasion des Fêtes des Saints.

16°. On relâchoit de tems en tems
 quelque chose de la sévérité des anciens
 Canons pénitentioux, & on abrégeoit
 la durée des épreuves; mais on étoit
 attentif à conserver le fonds & la subst-
 tance de ces règles salutaires, & on
 veilloit à ce que la réconciliation ne

fit pas trop facile, ni la pénitence arbitraire.

 VI.

17°. L'espèce de divination qu'on S I È C L E. appelloit le Sort des Saints, qui se répandoit sous prétexte de Religion, étoit sévèrement défendue; ce qui n'empêcha pas qu'elle ne devint fort commune dans la suite, & qu'on n'y eût même recours dans les affaires ecclésiastiques, où il y avoit du doute & de l'obscurité.

18°. On jeûnoit, depuis la Saint-Martin jusqu'à Noël, les Lundis, Mercredis & Samedis; c'est l'origine de l'Avent.

19°. La continence des Clercs étoit l'objet de l'attention des Conciles, surtout en Espagne, où les Ariens, attachés au service des Autels, vivoient publiquement avec leurs femmes; attention qui prouve combien on jugeoit cette Loi importante pour la conservation des bonnes mœurs dans le Clergé.

Nous renvoyons à l'article du siècle suivant, où nous ferons l'histoire du pontificat de S. Grégoire, ce que ce grand Pape avoit commencé d'entreprendre dans les dernières années de celui-ci, pour le rétablissement de la discipline,

VI. la réformation du Clergé, l'institution
 du chant ecclésiastique, & la conservation
 S I È C L E. des prérogatives du Saint-Siège. D'après
 ce que nous venons de dire, on peut se
 former une idée assez exacte des mœurs
 générales de l'Eglise, selon les divers
 états par lesquels la Société chrétienne
 a passé, jusqu'au tems où Dieu fit
 monter ce grand homme sur la Chaire
 de S. Pierre, pour être la lumière de
 l'univers & le restaurateur de l'ancienne
 piété, dont toute sa vie fut une leçon
 si publique & si touchante.



D I
 R
 Sym
 Pierr
 Rom
 quali
 conte
 rent,
 ayant
 blée,
 confu
 Con
 Ra
 bre,
 Conc
 (Ibid
 Ra
 maris
 été te

CHRONOLOGIE

DES CONCILES.

SIXIÈME SIÈCLE.

ROMANUM II, sous le Pape SYMMAQUE, aux fêtes de Pâques, par Pierre, Evêque d'Altino, envoyé à Rome par Théodoric, Roi d'Italie, en qualité de Visiteur, pour terminer la contestation de Symmaque & de Laurent, au sujet de la Papauté. Symmaque ayant refusé de comparoître à cette assemblée, les choses restèrent dans la même confusion qu'auparavant. (*Mansi, suppl. Conc. T. I.*)

VI.
SIÈCLE.
An de J. C.
501.

Romanum III, au mois de Septembre, sur le même sujet que le précédent Concile, & avec aussi peu de succès. (*Ibid.*)

501.

Romanum IV, appelé *Sinodus Palmaris*, peut-être à cause du lieu où il a été tenu. Cent quinze Evêques y déclara-

502.

VI. **SIÈCLE.** **AN de J. C.** rent, le 6 Novembre, le Pape Symmaque déchargé devant les hommes des accusations intentées contre lui, laissant le tout au Jugement de Dieu. C'est probablement dans ce Concile qu'on lut & qu'on fit mettre au rang des Décrets apostoliques l'Apologie de Symmaque par Ennodius, Ouvrage où l'Auteur prétend que le Saint-Siège rend impeccables ceux qui y montent, ou plutôt que Dieu n'en permet l'entrée qu'à ceux qu'il a prédestinés pour être Saints. On doit encore rapporter à ce Concile le décret par lequel on déclare nulle l'ordonnance de Basile, Préfet du Prétoire, portant défense d'élire ou de consacrer l'Evêque de Rome, sans le consentement de l'Empereur ou du Préfet du Prétoire. (*Pagi, Mansi.*)

504. *Romanum V*, sous Symmaque, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ils y sont anathématisés comme des hérétiques manifestes, s'ils ne restituent. (*Pagi.*)

506. *Agathense*, d'Agde, le 11 Septembre, par vingt-quatre Evêques & dix députés. Ils y firent quarante-huit Canons sur la discipline, auxquels on en a ajouté depuis vingt-cinq autres tirés apparemment

app
vans
l'ori
met
les h
de l
les
aussi
Gau
pire
fiasti
est d
deux
Visig
*
che e
par l
ciles
d'Fpi
cédo
A
Juille
disci
lés M
à Clo
son a
*
sur la
vingt
To

apparemment de quelques Conciles suivans. On voit dans le douzième canon, l'origine des bénéfices, en ce qu'il permet aux Prêtres & aux Clercs de retenir les biens de l'Eglise avec la permission de l'Evêque, sans pouvoir néanmoins les vendre, ni les donner. On voit aussi par ce Concile, que quoique les Gaules ne fissent plus partie de l'Empire, on y datoit encore les actes ecclésiastiques par les Consuls Romains. Il est daté du Consulat de Messala, vingt-deuxième année d'Alaric II, Roi des Visigoths.

VI.
S I È C L E.
An de J. C.

* *Antiochenum*, d'où Flavien d'Antioche écrivit une grande Lettre synodale, par laquelle il déclaroit recevoir les Conciles de Nicée, de Constantinople & d'Éphèse, sans parler de celui de Chalcédoine. (*Le Quien, Or. Christ.*)

509.

Aurelianense I, d'Orléans, le 10 Juillet. On y fit trente-un canons sur la discipline, dont quelques-uns regardent les Moines. Les Evêques les envoyèrent à Clovis, le priant de les appuyer de son autorité.

511.

* *Sidonense*, de Sidon en Palestine, sur la fin de l'année, composé de quatre-vingts Evêques, contre le Concile de

517.

Tome II.

R

VI.
S I È C L E.
An de J. C.

Chalcédoine. Les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem empêchent qu'il ne soit formellement condamné; mais par une foiblesse coupable, ils feignent de ne pas le recevoir. (*Le Quien, Or. Christ.*)

512. * *Antiochenum*, par Xénaïas, Evêque d'Hiéraple. Sévère y est ordonné Patriarche d'Antioche après l'exil de Flavien. Evagre met l'Ordination de Sévère au mois Dius, de l'an 561, de l'Ere Césarienne d'Antioche, indiction VI, ce qui revient au mois de Novembre 512.

516. * *Constantinopolitanum*, par Timothée, Patriarche intrus, où l'on condamne le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. T. V.*)

516 *Illyriense*. Jean de Nicopolis & sept autres Evêques y marquent leur communion avec le Pape Hormisdas.

516. *Tarragonense*, de Tarragone, le 6 Novembre, où dix Evêques dressèrent treize canons, dont le septième ordonne que l'observation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où vient la coutume encore suivie en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le Samedi vers le soir.

517. *Gerundense*, de Gironne, le 8 Juin.

Sept Evêques y firent dix canons. Entre autres points de discipline, on y ordonna deux Litanies : la première, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi après la Pentecôte; la seconde, le premier Jeudi de Novembre & les deux jours suivans.

Lugdunense II, par onze Evêques, à l'occasion de l'inceste d'un nommé Etienne, avec une femme appelée Palladia; on y fit six canons. Le P. Mansi, pense que l'affaire d'Etienne fut jugée au Concile d'Albon, qui suit.

Epaonense, d'Albon, au Diocèse de Vienne, & non d'Yvèze, au Diocèse de Bellai, depuis le 6 jusqu'au 15 de Septembre, par S. Avit, Evêque de Vienne, à la tête, non des seuls Evêques de sa Province, mais de tous ceux du Royaume de Bourgogne, au nombre de vingt-cinq. On y fit quarante canons, dont le vingt-unième abolit la consécration des veuves, appelées Diaconesses. (*Charvet, Histoire de l'Eglise de Vienne, p. 118.*)

Constantinopolitanum, le 15 Juillet, sous l'Empereur Justin. A la requête des Moines & à la prière du peuple, on mit dans les Dyptiques Euphémus & Macédonius; tous ceux qui avoient été

VI.
S T É C L E.
An de J. C.

517.

517.

518.

VI. bannis pour la cause de ces deux Patriarches de Constantinople, furent rappelés & rétablis : les quatre Conciles généraux & S. Léon furent aussi mis dans les Dyptiques ; Sévère d'Antioche anathématisé. Jean de Constantinople envoya par-tout ce décret de quarante Evêques, avec un Edit de l'Empereur pour le faire exécuter.

§18. *Jerofolimitanum*, le 6 Août, où tout ce qui s'étoit fait à Constantinople, dans le Concile précédent, fut confirmé par trente-trois Evêques des trois Palestines. (*Labbe, Mansi.*)

§10. *Tyriense*, de Tyr, où la même confirmation se fit dans l'Eglise parmi les acclamations du peuple, le Dimanche après la lecture de l'Évangile.

Plusieurs autres Eglises, & en particulier le Clergé d'Antioche, se déclarèrent alors contre Sévère, & en faveur du Concile de Chalcédoine. On comptoit jusqu'à deux mille cinq cens Evêques qui avoient confirmé par leurs Lettres ce Concile, sous le règne de l'Empereur Justin. (*Fleury.*)

§19. Assemblée générale le Jeudi - Saint 28 Mars, où Jean de Constantinople reentra dans la communion du Pape,

après avoir déclaré qu'il recevoit les quatre Conciles, & qu'il condamnoit tous ceux qui avoient voulu de façon ou d'autre y contrevenir. Acace de Constantinople fut aussi effacé des Dyptiques avec Fravita, Euphémus, Macédonius, Timothée, & les Empereurs Zénon & Anastase.

VI.
S I È C L E.
An de J. C.

La même année, Sévère fut chassé d'Antioche, & Paul ordonné à sa place.

Britannicum, de Brévi dans le pays de Galles, où S. David, après avoir éteint, par un discours pathétique, prononcé dans ce Concile même, les dernières étincelles du Pélagianisme, est élu Archevêque du Pays. (*Mansi, suppl. Conc. T. III.*)

519.

Constantinopolitanum. Epiphane y est ordonné Patriarche de Constantinople, le 25 Février, à la place de Jean, mort au commencement de 520.

520.

In Sardinia, par les Evêques d'Afrique relégués en Sardaigne. Nous avons la lettre synodale où ils expliquent leurs sentimens sur le libre arbitre & la grace. Elle est de S. Fulgence, & se trouve parmi ses Œuvres.

521
ou en 518.

Agaunense, d'Agaune ou Saint-Maurice en Valais, le 14 Mai. La Psalmodie

523.

continue, établie dans ce Monastère
 VI. le 30 Avril précédent, par le Roi Sigif-
 S I È C L E. mond, est adoptée & confirmée par neuf
 Evêques & neuf Comtes.

An de J. C.

523.

Juncense, de Junque en Afrique, où
 S. Fulgence présida sur la fin de l'année.
 Le P. Pagi se trompe, en rapportant
 ce Concile à l'an 524. (*Mansi.*)

524.

Suffecanum, de Suffète en Afrique,
 où S. Fulgence, par modestie, fit prési-
 der l'Evêque *Quodvultdeus*, qui lui avoit
 disputé la préséance au Concile de Jun-
 que.

524.

Arelatense, le 6 Juin, où S. Césaire
 présida, assisté de douze Evêques. On y
 fit quatre canons.

524.

Ilerdense, de Lérida en Espagne, le
 8 Août. Huit Evêques y firent seize
 canons.

524.

Valentinum, de Valence en Espagne,
 le 3 Novembre. Six Evêques y firent six
 canons.

525.

Carthaginense, le 5 Février. Boni-
 face de Carthage, à la tête de soixante
 Evêques, y rendit grâces à Dieu de la
 paix rendue à l'Eglise d'Afrique. On
 y lut un grand nombre de canons, &
 l'on y ordonna en général que les Mo-
 nastères seroient libres & indépendans

des C
 été.

C

6 N

sida

ques

A

let.

S. C

sèren

qui l

touc

Ces

Que

men

qu'il

a pa

de l

qui

l'inv

& le

nen

que

ne p

qui

de l

péch

de l

J

des Clercs, comme ils l'avoient toujours été.

VI.

Carpentoraclense, de Carpentras, le 6 Novembre. S. Césaire d'Arles y présida, & il y avoit en tout seize Evêques, qui firent quelques canons. (*Pagi.*)

S I È C L E .

An de J. C.

527.

Arausicanum II, d'Orange, le 3 Juillet. Treize Evêques s'y trouvèrent, dont S. Césaire étoit le premier. Ils y proposèrent & souscrivirent vingt-cinq articles qui leur avoient été envoyés de Rome, touchant la grace & le libre arbitre. Ces articles se réduisent à ce qui suit: Que le péché d'Adam n'a pas seulement nui au corps, mais à l'ame; qu'il n'a pas nui à lui seul, mais qu'il a passé à ses descendans; que la grace de Dieu n'est pas donnée à tous ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que la purgation du péché & le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la grace; que par les forces de la nature, nous ne pouvons ni rien faire, ni rien penser qui tende au salut; que l'homme n'a de lui-même que le mensonge & le péché; que la persévérance est un don de Dieu, &c.

529.

Vasense, de Vaison, le 5 Novembre.

529.

R. iv

— Douze Evêques, compris S. Céfaire, y firent cinq canons. Ce fut dans ce Concile qu'on introduisit en France la Litanie simple ou le *Kyrie eleison*, à l'imitation des Eglises d'Orient & d'Italie. Il fut ordonné qu'elle se diroit à Matines, à la Messe & à Vêpres.

530. *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, au mois de Juillet ou d'Août, pour la défense des vérités de la grace, contre les sémi-Pélagiens. (*Pagi.*)

530 & 531. *Romana duo*. Dans le premier, tenu après le 12 Novembre, le Pape Eomiface II fait signer aux Evêques un Décret qui l'autorisoit à se choisir un successeur, & nomme aussitôt le Diacre Vigile. Mais s'étant apperçu qu'il avoit en cela manqué aux règles prescrites par les saints canons, il assembla un nouveau Concile, où il fit casser & brûler ce Décret. (*Labbe, Conc. tom. IV, p. 1690. Pagi.*)

531. *Toletanum II*, le 17 Mai. On y fit cinq canons.

531. *Constantinopolitanum*, par Epiphane, où l'on suspend de ses fonctions Etienne, Métropolitain de Larisse en Thessalie, pour ne s'être point fait ordonner par le Patriarche de Constantinople.

Romanum, le 7 Décembre, au sujet du même Etienne de Larisse, qui avoit appelé au Pape de son interdiction. La décision de ce Concile nous manque.

VI.
S I È C L E.
An de J. C.

Collatio, ou Conférence de Constantinople pendant trois jours, entre les Catholiques & les Sévériens. Ceux-ci furent confondus, & il y en eut plusieurs qui revinrent à l'Eglise.

531.
532.

Aurelianense II, d'Orléans, le 23 Juin. On y fit vingt-un canons contre la simonie & divers abus. Le P. Mansi se trompe, en rapportant ce Concile à l'an 536. V. Pagi.

533.

Romanum, où cette proposition: *unus è Trinitate passus est carne*, fut approuvée, & où les Moines Acémètes qui la combattoient, furent condamnés & excommuniés.

534.

Carthaginense, au commencement de l'année, de 217. Prélats, sous l'Evêque Réparat. On y demanda à l'Empereur Justinien la restitution des droits & des biens de l'Eglise d'Afrique, usurpés par les Vandales: ce qui fut accordé par une loi du premier Août de la même année.

535.

Arvernense, de Clermont en Auvergne, le 8 Novembre. Quinze Evêques.

535.

du Royaume de Théodébert y firent seize canons.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

536.

Constantinopolitanum, par le Pape Agapit. On y déposa Anthyme de Constantinople, & Mennas fut consacré à sa place par le Pape. Sévère, faux Patriarche d'Alexandrie, & d'autres Evêques hérétiques y furent aussi condamnés.

Après la mort d'Agapit, arrivée à Constantinople le 22 Avril, Mennas y tint un nouveau Concile le 2 Mai, qui fut continué jusqu'au 4 Juin. La déposition d'Anthyme y fut confirmée, & Anthyme anathématisé. On y prononça aussi anathème contre Sévère d'Antioche, & Pierre d'Apamée, déjà condamnés. Le même anathème fut prononcé contre Zoare, Moine Syrien, zélé Acéphale; & le tout fut confirmé par la Constitution de Justinien, donnée le 6 Août 536. Il y avoit plus de soixante Evêques dans ce Concile.

536.

Jerolimitanum, le 19 Septembre. Quarante Evêques y approuvèrent ce qui avoit été fait à Constantinople, dans le Concile précédent.

536.

* *Thevinense*, de Thévis en Arménie, par Niersès, Catholique des Arméniens, où l'on condamne le Concile

de Chalcedoine, & l'on adopte l'erreur ~~de l'unité de nature en J. C.~~ VI.
 de l'unité de nature en J. C. On y or-
 donne de plus que les fêtes de Noël & S I È C L E .
 de l'Epiphanie se célébreront le même AN de J. C.
 jour 16 Janvier. Ce Concile est l'épo-
 que du schisme de l'Eglise d'Arménie-
 (Edit. Venet. T. V.)

Aurelianense III, d'Orléans, le 7 538.
 Mai On y fit trente-trois canons. Le
 mois de Mai dans la date de ce Concile
 est appellé le troisième mois, d'où le P.
 Pagi conclut que les François commen-
 çoient dès-lors l'année à Pâques. Il en
 devoit conclure au contraire, qu'ils la
 commençoient avec le mois de Mars.
 En effet Pâques en 538 fut le 4 Avril :
 si donc l'année eût commencé à Pâques,
 Mai n'auroit été que le second mois &
 non le troisième.

Barcinonense, de Barcelone, par Ser- 540
 gius, Métropolitain de Tarragone. On ou environ.
 y fit dix canons sur la discipline.

Aurelianense IV, par Léonce, Evê- 541.
 que de Bordeaux. On y fit trente-huit
 canons, qui furent souscrits par trente-
 huit Evêques présens, & pour les absens
 par onze Prêtres & un Abbé.

Gazense, de Gaza en Palestine, dans 542.
 lequel Paul, Patriarche d'Alexandrie,

est déposé, pour son attachement à l'Origénisme, & pour le crime d'homicide. (Mansi, suppl. T. I. p. 428.)

VI.

S I È C L E

An de J. C

541.

Bysacenum, des Evêques de la Province Byzacène, en Afrique. Les Réglemens qu'on y fit & que nous n'avons plus, furent envoyés à l'Empereur Justinien, qui les confirma par un Rescrit de l'an 542, au desir du Concile. (D. Cellier.)

542.

Antiochenum, assemblé par Ephrem, Patriarche d'Antioche. On y condamne les erreurs d'Origène. (*Ibid.*)

543

ou environ.

Constantinopolitanum, de Constantinople, où Mennas & les autres Evêques approuvèrent l'Edit de Justinien, qui anathématisoit Origène, & les erreurs qui lui sont attribuées. La condamnation d'Origène fut une occasion à Théodore de Cappadoce, Origéniste & Acéphale caché, de demander la condamnation des trois fameux Chapitres tirés de Théodore de Mopsueste, d'Ibas & de Théodoret. Théodore faisoit espérer à l'Empereur que les Acéphales se réuniroient à l'Eglise, & recevroient le Concile de Chalcedoine, dès que ces trois Chapitres seroient condamnés.

* *Perficum*, de Perse, par Mar-
 Abas, Catholique des Nestoriens, qui VI.
 par son zèle mit fin au schisme qui SI È C I E.
 régnoit dans sa secte, où l'on voyoit Au. de J. C.
 ordinairement deux Evêques en chaque 544.
 Ville, l'un célibataire. & l'autre marié.
 Il paroît que dans ce synode les Evêques
 embrassèrent la continence. On y re-
 nouveilla plusieurs anciens canons sur la
 discipline. (*Assemani, Bibl. Orient.*
T. III.)

Herdense, de Lérida, par huit Evê- 546.
 ques, le 6 Août. On y fit seize canons
 sur la discipline.

Valentinum, de Valens en Espagne, 546.
 le 4 Décembre, par six Evêques. On y
 fit six canons sur la discipline:

Aurelianense V, d'Orléans, le 28 549.
 Octobre; cinquante Evêques & vingt-
 un Députés y firent vingt-quatre canons.
 C'est le premier Concile qui soit daté du
 règne de nos Rois.

Arvernum II, de Clermont, par dix 547.
 Evêques, où l'on adopta les canons du
 cinquième Concile d'Orléans. (*Manfi,*
suppl. T. I.)

Tullense, de Toul, le premier Juin, 550.
 par S. Nicet, Métropolitain de Trêves.
 On n'a point les actes de ce Concile,

VI. qui paroît avoir été convoqué à l'occasion de quelques insultes faites à S. Nicet
 S I È C L E. par des François, qu'il avoit excom-
 An de J. C. muniés pour des mariages incestueux.
 (*Hartzheim, Conc. Germ. T. I.*)

550. *Mopsuestenum*, le 17 Juin. On y fit voir que Théodore de Mopsueste n'étoit point dans les Dyptiques, & on en rendit témoignage au Pape & à l'Empereur.

551. *Constantinopolitanum*. Le Pape Vigile, assisté de treize Evêques Latins, y dépose Théodore de Césarée, & suspend de sa communion Mennas & les autres complices de Théodore. La Sentence est datée du 14 Août. Le Pape & les siens souffrirent une terrible persécution en ce tems-là.

557
 ou environ. *Parisiense II*. Vingt-sept Evêques, dont six étoient Métropolitains, y déposèrent Saffrac, Evêque de Paris, pour un crime considérable, & ordonnèrent Eusébe à sa place.

552. * *Tibenense*, de Tiben dans la grande Arménie; par le Catholique des Arméniens, où l'on confirme la condamnation du Concile de Chalcédoine, déjà prononcée au Concile de Thévis en 536.

553. * *Perficum*, de Perse, par Joseph, Patriarche des Nestoriens. On y dressa

vingt-trois canons sur la discipline.

(*Mansi, suppl. T. I.*)

VI.

CONSTANTINOPOLITANUM, cin-
quième Concile général, composé de
huit Conférences, tenues le 4, le 8,
le 9, le 12, le 17, le 19, le 26 Mai,
& le 2 Juin, au sujet des trois Chapitres;
cent cinquante-un Evêques y assistèrent.
Mais le Pape Vigile, qui étoit alors à
Constantinople, refusa de s'y trouver;
cependant il dressa son *Constitutum*,
où il condamnoit les erreurs des trois
Chapitres, sans toucher à la mémoire
des auteurs: dix-sept Evêques & trois
Diacres le souscrivirent. Il est daté du
14 Mai: cet écrit ne fit aucun effet. On
continua les Conférences, dans la der-
nière desquelles on reçut les quatre
Conciles généraux, & on condamna
les trois Chapitres. On y fit aussi quinze
canons, qui condamnent les princi-
pales erreurs d'Origène, & portent le
titre des cent soixante *Pères du cinquième
Concile général*. Le Pape Vigile se ren-
dit enfin à l'avis du Concile, comme
on le voit par une Lettre écrite six mois
après, (le 8 Décembre) au Patriarche
Eutychius, où il dit anathème à ceux
qui croient que l'on doit défendre les
trois Chapitres.

SI È C L E.
An de J. C.
553.

VI. S. Grégoire le Grand, instruit à fond de l'affaire des trois Chapitres, après avoir dit dans les Lettres synodales qu'il écrivit aux Patriarches de l'Orient après son élévation sur le Saint-Siège, qu'il révéroit les quatre premiers Conciles généraux comme les quatre Evangiles, ne fait pas difficulté d'ajouter qu'il a le même respect pour le cinquième.

553. *Jerofolimitanum.* Les Evêques de Palestine y approuvèrent le cinquième Concile, excepté Alexandre d'Abyle, qui pour cela fut déposé de l'épiscopat.

554. *Arelatense*, le 29 Juin. Onze Evêques & huit Députés y firent sept canons:

556. * *Aquileiense*, d'Aquilée, par l'Evêque Paulin I. On y condamne le dernier Concile de Constantinople, & l'on se sépare de la communion de ceux qui le reçoivent, sans excepter le Pape. Ce schisme fut embrassé par tous les Evêques de Vénérie, d'Istrie & de Ligurie, c'est-à-dire, par tous les Suffragans d'Aquilée & de Milan. Le Pape Pélage I excommunia ces Evêques à son tour, & pria le Général Narsès d'envoyer Paulin captif à Constantinople; ce qui ne fut point exécuté. (*Edit. Venet. tom. V. Muratori, Ann. d'Ital.*)

P
nons
emp
fes.

quin

L

de G
mun

pour

la p

sur

cond

Roi

son

juré

exco

Roi

son

ron

crim

finé

S

Evê

rius

Sain

Mé

Hér

Clou

les

En

Parifense III, où l'on fait dix canons, qui tendent particulièrement à empêcher l'usurpation du bien des Eglises. Ces canons furent souscrits par quinze Evêques.

VI.
SIÈCLE.
An de J. C.

557.
560.

Landavensia tria, de Landaff au pays de Galles. Dans le premier, on excommunie Mouric, Roi de Clamorgan, pour avoir tué le Roi Cynéta, malgré la paix qu'ils avoient jurée ensemble sur les saintes Reliques. Dans le second, on en use de même envers le Roi Morcant, qui avoit tué Frioc, son oncle, après lui avoir pareillement juré la paix. Dans le troisième, autre excommunication prononcée contre le Roi Guidnert, pour avoir mis à mort son frère, qui lui disputoit la Couronne. Ces trois Princes réparèrent leurs crimes par une pénitence éclatante & sincère.

Santonense, de Saintes, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y déposa Emérius, qui avoit été placé sur le Siège de Saintes par Clotaire I, sans l'avis du Métropolitain, & on mit à sa place Héraclius; ce que Chérébert, fils de Clotaire I, trouva très-mauvais. Il punit les Evêques de ce Concile, & maintint Emérius.

562.

VI. *Bracarense I*, de Brague, le 1 Mai, par Lucrétius, Archevêque de Brague, où se consumma la conversion du Roi Théodémir, & de toute la nation des Suèves à la foi catholique. On y publia dix-sept articles contre les Ariens & les Priscillianistes; après quoi l'on dressa vingt-deux canons, dont la plupart concernent les Cérémonies du culte public. (*Ferréras.*) Pagi met ce Concile en 560.

566. *Lugdunense II*, de Lyon, par saint Nicet. Quatorze Evêques, huit présents & six par députés, y firent six canons. Ce Concile est daté de la sixième année du Roi Gontran, de la huitième du Pape Jean III, & de l'Indiction XIV.

566
ou 567. *Turonense II*, de Tours, le 17 Novembre. Neuf Evêques y firent vingt-sept canons, & quelques Réglemens touchant la discipline & les cérémonies de la Religion. Ce Concile est daté de la sixième année du Roi Chérébert. Une Lettre circulaire, écrite par les Evêques après cette assemblée, paroît ordonner le paiement de la Dîme, mais comme d'une aumône.

569. *Lucense I*, de Lugo en Espagne, le 1 Janvier. Lugo y est érigé en Métro-

pole.
mise :

Br
Mart
gue.

canon
Conc

Lu

litain

divisi

prem

Pa

semb

mine

Prom

dun p

à la r

trafie

main

Evêq

nom

Métr

de C

gebe

*

par l

au m

cano

daté

pole. Cette Eglise est aujourd'hui soumise à Compostelle. (Pagi.)

VI.

Bracarense II, le 1 Juin, par saint Martin de Dume, Archevêque de Brague. Douze Evêques y dressèrent dix canons. Loyasa & Ferréras mettent ce Concile au 15 Décembre 571.

S I È C L E.

An de J. C.

572.

Lucense II, par Nitigius, Métropolitain de Lugo, où le Roi confirme la division des Diocèses, établie dans le premier Concile de cette Ville.

572.

Parisienne IV, le 11 Septembre, assemblé par le Roi Gontran, pour terminer un différend entre ses deux frères. Promotus, sacré Evêque de Châteaudun par Gilles, Archevêque de Reims, à la réquisition de Sigebert, Roi d'Austrasie, y fut déposé; mais Sigebert le maintint dans cette Ville, malgré les Evêques qui assistèrent à ce Concile au nombre de trente-deux, dont six étoient Métropolitains. Promotus ne fut chassé de Châteaudun qu'après la mort de Sigebert.

573.

* *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Ezéchiél, Catholique des Nestoriens, au mois de Février. On y fit trente-neuf canons sur la discipline. Ce Concile est daté, dans le Nomocanon Arabe, de

576.

l'an 45 de Chosroës. (*Manfi, suppl.*
 VI. T. I.)

SI È C L E.

An de J. c. 577. *Paristense V*, au printems, où le Roi Chilpéric fit déposer S. Prétextat, Archevêque de Rouen, par quarante-cinq Evêques, pour avoir, disoit-il, favorisé la révolte de son fils Mérouée. Saint Prétextat fut exilé, & l'on mit à Rouen Mélanius à sa place. Grégoire de Tours ne consentit point à cette déposition. (*Pagi.*)

578. * *Ægyptiacum*, peut-être d'Alexandrie, par Jacques Zanzale, Evêque Eutychien, où l'on dépose Paul Beth-Ucham, Patriarche Jacobite d'Antioche, pour avoir abjuré l'hérésie à Constantinople, quoiqu'il eût depuis révoqué son abjuration. Ce Concile, dans la Chronique du Patriarche Denis, est daté de l'an 889 des Grecs; ce qui revient à l'an de J. C. 578, avant l'automne. (*Assemani, Biblioth. Orient. T. III.*)

579. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône. Salonius d'Embrun & Sagittaire de Gap y furent déposés pour leurs mœurs. Ils furent ensuite rétablis par le Roi Gontran, à la demande du Pape, & enfin déposés de nouveau à Châlons, où il

paroît
année

* G

le Patr

l'on de

d'Aqu

parce

d'Aqu

d'Evêq

le Prê

du Pap

ment

mation

quillée

éclater

Concil

sister f

Bre

sonnoir

Grégoi

propres

le Con

lui le

Ale

Eulope

est ma

l'éditio

* Tc

Ariens

paroît qu'il y eut deux Conciles en cette année 579.

* *Gradenſe*, de l'Isle de Grado, par le Patriarche Elie, le 3 Novembre, où l'on détermine que le Siège patriarchal d'Aquilée ſeroit transféré à Grado, parce que les Lombards étoient maîtres d'Aquilée. A cette aſſemblée, compoſée d'Evêques ſchiſmatiques, on fit paroître le Prêtre Laurent, chargé de Lettres du Pape Pélage II, qu'on n'avoit sûrement pas demandées, portant confirmation de la translation du Siège d'Aquilée à Grado. Les Prélats y firent éclater leur oppoſition au cinquième Concile général, & Laurent n'oſa iſiſter ſur ſon acceptation.

Brennacenſe, de Braine dans le Soifſonnois, ſur la riviere de Velle, où Grégoire de Tours eſt juſtifié, par ſon propre ſerment, d'une accuſation que le Comte Leudaſte avoit portée contre lui le 23 Mai.

Alexandrinùm, d'Alexandrie, par S. Eulope, ſur la diſcipline. Ce Concile eſt mal-à-propos dit d'Antioche dans l'édition de Veniſe. (*Mansi.*)

* *Toletanum*, de Tolède, par les Ariens, où le Roi Leuvigilde fait de-

VI.

S I È C L E.

An de J. C.

579.

580.

581.

581

ou 582.

— fendre de rebaptiser les Catholiques qui passioient à l'Arianisme. (*Mansi, suppl.*)

VI. S I È C L E. T. I.)

An de J. C. *Matifconense I*, de Mâcon, le 1 Novembre. Vingt-un Evêques y firent dix-neuf canons. (*Mansi.*)

583. *Lugdunense III*, de Lyon, au mois de Mai. Huit Evêques avec douze Députés y firent six canons.

585. *Valentinum*, de Valence, le 23 Mai. Dix-sept Evêques confirment les donations faites aux Eglises par le Roi Gontran, la Reine sa femme, & ses deux filles qui s'étoient consacrées à Dieu.

585. *Matifconense II*, de Mâcon, le 23 Octobre. Quarante-trois Evêques y firent vingt canons, dont le premier, que le Roi Gontran appuya ensuite d'un Edit, ordonne la cessation de toute œuvre servile & de toute plaidoirie le jour du Dimanche : le second défend de baptiser en d'autre tems qu'à Pâques, hors le cas de nécessité ; le cinquième enjoint de payer la dîme aux Prêtres & Ministres de l'Eglise, sous peine d'excommunication. C'est le premier Concile qui fasse mention expresse de la Dîme ecclésiastique comme dette ; &

cepen
que t
exact
dépo
ordon
debau
quatr
Al
vêque
canon
objet
cédem
An
vergn
nocer
hors
l'un d
Co
nople
Patria
crime
Jeûne
triar
To
Evêq
Roi
de fo
les G
après

pendant il est dit dans le canon cité, VI.
 que tous les Chrétiens autrefois étoient
 exacts à la payer. Dans ce Concile, on SI È C L E.
 déposa Faustien de Dax, qui avoit été An de J. C.
 ordonné Evêque par l'autorité de Gon-
 debaud. Ce Concile est daté de la vingt-
 quatrième année du Roi Gontran.

Altissiodorensis, d'Auxerre, sous l'E- 586
 vêque Aunacaire, où il fit quarante-cinq ou environ.
 canons, qui semblent n'avoir eu d'autre
 objet que l'exécution du Concile pré-
 cédent.

Arvernensis III, de Clermont en Au- 587
 vergne. On y termine le différend d'In- ou environ.
 nocent de Rhodéz & d'Urficin de Ca-
 hors, touchant quelques Paroisses que
 l'un & l'autre s'attribuoient. (*Pagi.*)

Constantinopolitanum, de Constanti- 588.
 nople, vers le mois de Juin. Grégoire,
 Patriarche d'Antioche, y fut justifié des
 crimes dont on l'accusoit; & Jean le
 Jeûneur s'y fit donner le titre de Pa-
 triarche œcuménique. (*Pagi.*)

Toletanum III, de soixante-quatre 589.
 Evêques & huit Députés, le 6 Mai. Le
 Roi Récarède y fit une belle profession
 de foi en son nom & en celui de tous
 les Goths, qui abjurèrent l'Arianisme,
 après quoi l'on dressa, à la demande du

- Roi, vingt-trois canons sur la discipline. (*Pagi*)
 VI. *Narbonense*, le 1 Novembre. On y
 S I È C L E. faits plusieurs Réglemens de discipline.
 An de J. C. 589. *Alexandrinum*, à l'occasion du v. 15
 589. du Chap. 18 du Deutéronome, sur le
 sens duquel les Juifs & les Samaritains
 étoient divisés; les premiers l'appliquant
 à Josué, les seconds à un certain Dosi-
 thée, contemporain de Simon le Magi-
 cien. S. Euloppe, Patriarche d'Alexan-
 drie, choisi pour arbitre de la dispute,
 assembla plusieurs savans Evêques, à la
 tête desquels, après un mûr examen, il
 décida que ce v. regarde J. C. (*Photius*,
Cod. 227.)
 590. *Pictaviense*. Chrodielde & Basine,
 Religieuses de Sainte Croix de Poitiers,
 révoltées contre leur Abbessse Leubouë-
 re, y furent excommuniées.
 590. *Metense*, de Metz, au mois d'Oc-
 tobre. Gilles, Archevêque de Reims,
 y fut déposé & exilé, comme coupable
 du crime de lèze-majesté. Chrodielde
 & Basine y furent reçues à la commu-
 nion. Celle-ci rentra dans son Couvent.
 Chrodielde fut envoyée dans une terre
 que le Roi lui donna.
 590. *Gabalitanum*, du Gévaudan, à peu
 près

près ou
 vejois
 femme
 & deve
 du viv
 lui-ci,
 autant
 son, a
 aux en
 (*Vaisse*
 * M
 no, da
 Patriar
 l'Exarq
 damnat
 dans ce
 un acte
 signatur
 Evêque
 une Le
 exigeoi
 Chapitr
 ques de
 diction
 T. VI.
Hisp
 5 Nover
 Décrets
 Rom
 Tom

près où est aujourd'hui la Ville de Mar-
 vejols , où l'on condamna Tétradie ,
 femme d'Eulalius , Comte Auvergnac ,
 & devenue concubine du Comte Didier ,
 du vivant de son époux , à rendre à ce-
 lui-ci , sur ses propres biens , quatre fois
 autant qu'elle avoit emporté de sa mai-
 son , avec la note de bâtardise attachée
 aux enfans qu'elle avoit eu de Didier.
(Vaisfette , T. I , p. 317.)

* *Maranense* , de Marano ou Maria-
 no , dans l'Istrie ou le Frioul. Sévère ,
 Patriarche de Grado , ayant été forcé par
 l'Exarque de Ravenne à signer la con-
 damnation des trois Chapitres , présenta
 dans ce Concile assemblé pour le punir ,
 un acte par lequel il défavouoit cette
 signature. Ce Concile , composé de dix
 Evêques , écrivit à l'Empereur Maurice
 une Lettre , pour se plaindre de ce qu'on
 exigeoit d'eux la signature des trois
 Chapitres , & des entreprises des Evê-
 ques de France sur les droits & la jurif-
 diction de celui d'Aquilée. *(Edit. Venet.*
T. VI. Mansi , suppl. Conc. T. I.)

Hispalense I , de Séville , le 4 ou le
 5 Novembre. Huit Evêques y firent trois
 Décrets. *(Pagi.)*

Romanum I , de Rome , au mois de
Tome II.

VI
 SIÈCLE.
 An de J. C.

590.

590.

590.

S

VI. Décembre, où le Pape S. Grégoire le Grand, instruit de la rechûte du Patriarche de Grado, le cite, de l'avis de l'assemblée, à venir rendre compte de sa conduite. (*Mansi, suppl. T. I.*)

SIÈCLE,
An de J. C.

591. * *Istrium*, d'Istrie, par les Schismatiques, au commencement de l'année. Le résultat de cette assemblée fut une Lettre synodique, écrite à l'Empereur, pour le prier de faire cesser les poursuites du Pape contre le Patriarche Sévère, & lui promettre qu'il iroit plaider lui-même sa cause à Constantinople, dès que l'état des affaires d'Italie le permettroit. (*Ibid.*) Le P. Pagi se trompe, en confondant ce Concile avec celui de Marano, tenu l'année précédente. (*Mansi.*)

591. *Romanum II*, au mois de Février. S. Grégoire assembla ce Concile pour faire part aux Evêques qui le composoient, de la Lettre synodale qu'il écrivoit aux Patriarches d'Orient, à l'occasion de son élévation sur le Saint-Siège.

592. *Cæsaraugustanum*, de Saragosse, le 1 Novembre. Onze Evêques & deux Diacres députés y firent trois canons touchant les Ariens convertis.

594. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône,

où l'on
Marce
qu'on t
S. Den
des-Pro

Rom
5 Juill
vingt-c
allis co
débout
Jean,
appelle
Jean d
Jeûneu
Député
appel,

Tol
y firen
mais
soufcri
de Mi
Jean I
posé.
compr

Osc
de Tar
deux c
bat au
(Ferre

où l'on établit dans le Monastère de S. Marcel la même manière de psalmodier qu'on suivoit à S. Martin de Tours, à S. Denis en France, & à S. Germain-des-Prés. (*Aimon, l. 3.*)

Romanum III, sous S. Grégoire, le 5 Juillet. Il y proposa six canons que vingt-deux Evêques, trente-trois Prêtres aslés comme les Evêques, & les Diacres débout, approuvèrent. On y absout aussi Jean, Prêtre de Chalcédoine, qui avoit appelé au Pape de la condamnation que Jean de Constantinople, surnommé le Jeûneur, avoit portée contre lui. Les Députés du Patriarche qui suivoient cet appel, y furent déboutés.

Toletanum, le 17 Mai. Seize Evêques y firent deux canons, dit ce Concile; mais on n'en voit que treize dans les souscriptions, entre lesquelles est celle de Migèce, Archevêque de Narbonne. Jean Pérez tient ce Concile pour supposé. Pagi n'en parle pas. Ferréras le compte pour le IV^e. de Tolède.

Oscense, de Huefca, dans la Province de Tarragone. Il ne s'en est conservé que deux canons, dont l'un ordonne le célibat aux Prêtres, Diacres & Soudiacres. (*Ferréras.*)

VI.

S I C I L E.

An de J. C.

595.

597.

598.

VI. *Barcinonense II*, de Barcelone, le 1^r
 Novembre. Douze Evêques y firent qua-
 tre canons sur la discipline.

S I È C L E. *Romanum IV*, sous S. Grégoire, au
 An de J. C. mois de Novembre. Un imposteur Grec,
 599. nommé André, y fut condamné, & on
 600. y permit à *Dioscorus*, Abbé de S. André
 à Rome, de faire un testament.



CH

D

S

H

Frusino

en prés

Consul

pour c

consecr

Il envo

nées 5

nope p

le Sain

depuis

dernièr

L'an 5

Moine

faire a

de la

La mē

de Fau

libre a

CHRONOLOGIE

DES PAPES.

SIXIÈME SIÈCLE.

LI HORMISDAS.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

514

HORMISDAS, Diacre, (né à Frusinoë en Campanie) fut élu Pape en présence du célèbre Cassiodore, alors Consul, & député du Roi Théodoric pour cette élection, le 26 Juillet, & consacré le 27, qui étoit un Dimanche. Il envoya trois Légations (dans les années 515, 517, 519,) à Constantinople pour réconcilier cette Eglise avec le Saint-Siège, dont elle étoit séparée depuis la condamnation d'Acace. La dernière de ces Légations eut son effet. L'an 520, il reçut mal les députés des Moines de Scythie, qui vouloient lui faire approuver cette proposition : *Un de la trinité a souffert dans sa chair.* La même année il condamna les Livres de Fauste de Riez, sur la Grace & le libre arbitre. Hormisdas mourut le 6

S iij

VI. **AOÛT 523**, après un pontificat de neuf ans & onze jours, qu'il rendit illustre par la vigueur avec laquelle il soutint la bonne doctrine, par la réforme du Clergé, par la paix qu'il procura aux Eglises d'Orient, par les soins qu'il prit de chasser de Rome les Manichéens, par ses aumônes & ses libéralités envers les lieux saints. Les plus anciens privilèges accordés aux Monastères en Occident par le Saint-Siège, remontent à ce Pape.

LII. S. JEAN I.

523. Jean I, natif de Toscane, fut élu Pape le 13 d'Août de l'an 523, & ne tint le Saint-Siège que deux ans & neuf mois : il mourut le 18 de Mai de l'an 526, dans la prison où le Roi Théodoric l'avoit fait enfermer à Ravenne, au retour de Constantinople, où il étoit allé par ordre de ce Prince. L'objet de cette ambassade étoit, dans l'intention de Théodoric, d'engager l'Empereur Justin à rendre aux Ariens les Eglises qu'il leur avoit enlevées. Jean fit tout le contraire. C'est pour cette raison que l'Eglise l'honore comme Martyr.

Félix
 succé.
 choix
 mûre
 du Sé
 digne
 Septe
 Félix
 deux
 décé
 ceme
 sa m
 année

Bo
 mais
 Félix
 530.
 & or
 le sc
 core
 mén
 le 8
 le 1

LIII. FÉLIX III.

VI.

SI È C L E.

An de J. C.
526.

Félix III, du pays des Samnites, succéda, le 24 Juillet, à Jean, par le choix de Théodoric même, après une mûre délibération & avec l'agrément du Sénat, qui l'accepta comme très-digne : il fut ordonné vers la fin de Septembre, après la mort de ce Prince. Félix tint le Saint-Siège quatre ans deux mois & quelques jours, étant décédé, suivant Anastase, au commencement d'Octobre 530. Le P. Pagi met sa mort au 18 Septembre de la même année.

LIV. BONIFACE II.

530.

Boniface II, Romain de naissance, mais Goth d'origine, successeur de Félix III, fut ordonné le 15 Octobre 530. Le même jour un autre parti élu & ordonna un nommé Dioscore; mais le schisme ne dura pas long-tems, Dioscore étant mort le 12 Novembre de la même année. Boniface mourut l'an 532, le 8 Novembre, suivant Bianchini, ou le 16 Octobre, selon Pagi.

LV JEAN II.

VI.

SIÈCLE. Jean II, surnommé Mercure, Ro-
 main de naissance, Prêtre du titre de
 An de J. C. S. Clément, fut ordonné Pape le 22
 533. Janvier de l'an 533. Jean II approuva
 cette fameuse proposition des Moines
 Scythes, *Unus è Trinitate passus est
 carne*, qui avoit fait tant de bruit sous
 Hormisdas. Il mourut le 27 Mai de l'an
 535, après avoir tenu le Saint - Siège
 deux ans & quatre mois.

LVI. AGAPIT.

535. Agapit, Archidiacre, fils du Prêtre
 Gordien, fut ordonné le 3 Juin 535,
 & tint le Saint-Siège dix mois dix-neuf
 jours. Son pontificat, quoique si court,
 fut des plus glorieux. Agapit s'y montra
 ferme pour l'observation des canons,
 en refusant à l'Empereur Justinien ce
 qu'il lui demandoit en faveur des Ariens
 convertis : il fit le voyage de Constanti-
 nople par ordre de Théodat, Roi des
 Goths, pour détourner l'Empereur de
 porter la guerre en Italie, guérit un boi-
 teux en chemin, entra dans Constanti-
 nople le 2 de Février 536, ne voulut
 point voir Anthyme transféré de Trévis.

bond
 pereu
 lui-m
 tinopl
 le 22

Sil
 Pape
 placé
 appris
 donné
 Ce fu
 Pape.
 suite
 vère,
 Goths
 nom,
 peupl
 La ca
 séque
 voya
 Patara
 sa pla
 de Ju
 geoit
 l'enlè
 s'étoi
 son r

bonde à Constantinople, persuada l'Em-
 pereur de le faire déposer, ce qu'il fit
 lui-même dans un Concile à Constan-
 tinople. Agapit mourut dans cette Ville
 le 22 Avril 536.

VI.

SIÈCLE.

AN DE J. C.

LVII. SILVÈRE.

Silvère, natif de Campanie, fils du
 Pape Hormisdas, & Soudiacre, fut
 placé sur le Saint-Siège, dès qu'on eut
 appris à Rome la mort d'Agapit, & or-
 donné, suivant Pagi, le 8 Juin 536.
 Ce fut le Roi Théodat qui le fit élire
 Pape. Cette protection servit dans la
 suite de prétexte aux ennemis de Sil-
 vère, pour l'accuser de favoriser les
 Goths. On fabriqua des Lettres en son
 nom, par lesquelles il encourageoit ces
 peuples à faire la guerre aux Romains.
 La calomnie produisit son effet. En con-
 séquence Bélisaire enleva Silvère, l'en-
 voya, le 17 Novembre 537, en exil à
 Patara en Lycie, & fit mettre Vigile à
 sa place. Ces choses se passèrent à l'inçu-
 de Justinien, tandis que Vitigès assié-
 geoit Rome. L'Empereur instruit de
 l'enlèvement de Silvère & de ce qui
 s'étoit ensuivi, ordonna son rappel &
 son rétablissement. Mais par les intri-

536.

S. V.

VI. ~~VI.~~ gues de l'Impératrice Théodora, il fut conduit dans l'Isle Palmarin, où il mourut de faim le 20 Juin de l'an 538.

An de J. C.

LVIII. VIGILE.

537. Vigile, fils du Consul Jean, Diacre de l'Eglise Romaine, ordonné le 22 Novembre 537, du vivant de Silvère, fut reconnu pour Pape légitime depuis son Ordination, quoiqu'elle eût été faite contre les règles. La conduite incertaine & flotante qu'il tint d'abord dans l'affaire des trois Chapitres, fut réparée dans la suite par la condamnation qu'il en publia, & par son adhésion au cinquième Concile. Il mourut de la pierre à Syracuse, en revenant de Constantinople, le 10 Janvier de l'an 555, après avoir tenu le Saint-Siège dix-huit ans & demi.

LIX. PÉLAGE I.

555. Pélage, Diacre de l'Eglise Romaine, succéda à Vigile, après une vacance de trois mois, & fut consacré au mois d'Avril de l'an 555. Pélage, avant son pontificat, avoit été Apocrisfaire de Vigile à Constantinople, d'où ce Pape le rappella l'an 545. Il rendit de grands ser-

vices
soit
en o
prise
faveu
gnon
qu'el
Chap
mém
Mais
avoit
coup
mun
que
lem
sa c
Mar
Siég
quat

J
ma
étoi
le
vint
573
me

vices aux Romains assiégés par les Goths, soit en leur distribuant des vivres, soit en obtenant de Totila, l'an 546, à la prise de la Ville, plusieurs graces en faveur des citoyens. Il fut le compagnon, & non l'auteur de la persécution qu'essuya Vigile pour la cause des trois Chapitres. Pélage les condamna lui-même, après en avoir été le défenseur. Mais quand on sût à Rome qu'il les avoit défendus avant son élection, beaucoup de monde se sépara de sa communion. La désertion fut si grande, que de toute l'Italie, deux Evêques seulement avec un Prêtre se trouvèrent à sa consécration. Pélage mourut le 1 Mars 560, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans cinq mois & vingt-quatre jours.

VI.
S I È C L E.
A N de J. C.

LX. JEAN III.

Jean III, surnommé Catelin, Romain, fut consacré le 18 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 560. Il tint le Saint-Siège douze ans onze mois vingt-six jours, & mourut le 13 Juillet 573. (*Pagi, Muratori.*) Le P. Mansuet met sa mort au 25 Octobre suivant.

VI.

S I È C L E. **LXI. BENOIT BONOSE.**
 An de J. C. 574. Benoit Bonose, après une vacance de dix mois & vingt-un jours, occasionnée par les troubles qui régnoient en Italie, fut ordonné Pape le 3 Juin de l'an 574. Il mourut le 30 Juillet de l'an 578, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans un mois & vingt sept jours, au milieu de la persécution des Lombards.

LXII. PÉLAGE II.

578. Pélage II, Romain, fut consacré le 30 Novembre de l'an 578, après une vacance du Saint-Siège qui dura quatre mois. Les ravages des Lombards qui faisoient alors le siège de Rome, empêchèrent qu'on n'attendît le consentement de l'Empereur, selon la coutume établie dans le siècle précédent. Pélage travailla avec zèle, mais inutilement, à ramener à l'unité de l'Eglise les Evêques d'Istrie & de Vénétie, qui faisoient schisme pour la défense des trois Chapitres. Dès le commencement de son pontificat, il tira Grégoire du Monastère où il s'étoit retiré, pour le faire un des sept Diacres de Rome, l'envoya

à Con
 contre
 son A
 la pest
 avoir
 mois

LXI

Gr
 le fut
 ses lu
 toutes
 à Ro
 été P
 renom
 pour
 l'anné
 S. A
 Mais
 Pape
 un de
 l'envo
 d'Ital
 jusqu
 Pélag
 le C
 remer
 lui su
 de tou

à Constantinople demander du secours contre les Lombards, & l'y nomma son Apocrisiaire. Pélage II mourut de la peste le 8 Février de l'an 590, après avoir tenu le Saint-Siège onze ans deux mois & neuf jours.

LXIII. S. GRÉGOIRE LE GRAND.

Grégoire I, dit le Grand, & qui le fut véritablement par sa charité, par ses lumières, par sa modestie & par toutes ses éminentes qualités, étoit né à Rome d'une famille noble, & avoit été Préteur de cette Ville en 573 : mais renonçant au monde & à ses dignités, pour ne servir que Dieu, il se retira l'année suivante dans le Monastère de S. André, qu'il avoit fondé dans sa Maison. Il en étoit Abbé, lorsque le Pape Pélage II l'en tira pour le faire un des sept Diacres de Rome. Ce Pape l'envoya, vers l'an 579, pour les affaires d'Italie, à Constantinople, où il résida jusqu'en 584, avec le titre d'Apocrisiaire. Pélage étant mort le 8 Février 590, le Clergé & le peuple, d'un consentement unanime, élurent Grégoire pour lui succéder : Grégoire seul s'y opposa de toute sa force ; il s'enfuit, il se cacha,

& écrivit à l'Empereur, le priant de
 VI. ne point approuver ce choix; mais il
 S I È C L E. ne réussit pas. Grégoire fut donc ordonné
 An de J. C. Pape le 3 Septembre, qui étoit un Di-
 manche, l'an 590. Il se plaignit sérieu-
 sement à ses amis des complimens que
 quelques-uns lui firent sur sa nouvelle
 dignité. L'an 593, & non 596, comme
 le dit Baronius, il engagea le Roi des
 Lombards à lever le siège qu'il avoit
 mis devant Rome. Ce saint Pape défendit
 le cinquième Concile, tâcha de ramener
 les schismatiques, & fit rentrer dans
 la communion de l'Evêque de Milan,
 Théodelinde, Reine des Lombards, qui
 s'en étoit séparée. S. Grégoire exécuta,
 l'an 596, le dessein où il étoit depuis
 long-tems de porter la foi en Angle-
 terre; il y envoya des Missionnaires,
 dont S. Augustin, Prévôt de son Monas-
 tère de S. André, fut le chef. Ayant
 abordé l'an 597 en cette Isle, Augustin
 & ses compagnons furent bien reçus par
 Ethelbert, Roi de Kent, qui embrassa la
 foi, & fut baptisé avec un grand nombre
 de siens. Une des plus importantes ac-
 tions du pontificat de S. Grégoire, a été
 la réformation de l'Office de l'Eglise Ro-
 maine l'an 599. Ce grand Pape, consumé

de g
 rut
 après
 ans
 Pap
 des
 Cet
 fon
 succ
 con
 Ro

de glorieux travaux & de maladie, mourut saintement le 12 Mars de l'an 604, après avoir tenu le Siège de Rome treize ans six mois & dix jours. Il est le premier Pape qui ait pris la qualité de *Serviteur des serviteurs de Dieu* dans ses Lettres. Cette souscription, qui marquoit sa profonde humilité, est devenue sous ses successeurs une formule qui s'est toujours conservée dans le style de la Chancellerie Romaine.

VI.
SI È C L E.
An de J. C.
604.



**CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
D'ANTIOCHÉ.**

SIXIÈME SIÈCLE.

VI.

SIÈCLE.

LIV. SÉVÈRE.

An de J. C.

512.

SÉVÈRE, l'un des plus grands fléaux de l'Eglise d'Orient, fut substitué à Flavien dans le mois de Novembre 512, par ordre de l'Empereur Anastase. Il étoit de Sozople en Pisidie. L'an 475, étant en Egypte, il avoit embrassé le parti de Pierre Monge. Le trouvant ensuite trop modéré, il s'étoit séparé de lui, & avoit formé la secte des Acéphales ou Sévériens. Assis sur la Chaire d'Antioche, il ne cessa de vexer les Catholiques de sa dépendance, tant que l'Empereur Anastase vécut. L'an 518, Justin, successeur d'Anastase, le fit déposer dans un Concile tenu à Constantinople au mois de Juillet. Peu de tems après, il le condamna à avoir la langue cou-

pée,
ne ce
évita
prit a
année
& ex
tantin
Abul
(l'an
tard,
moni
trois

Pa
élu a
le Si
ordin
cédoi
hérét
indif
doxe
ple,
au m
après

E
subst

pée, en punition des blasphèmes qu'il ne cessoit de vomir contre la foi. Sévère évita ce châtement, par la fuite qu'il prit au mois de Septembre de la même année. Il reparut après la mort de Justin, & excita beaucoup de troubles à Constantinople & en Egypte. Sa mort, suivant Abulfarage, arriva l'an des Grecs 850, (l'an de J. C. 539) ou trois ans plus tard, (l'an 542) selon Sévère d'Aschmonin, plus ancien qu'Abulfarage de trois siècles.

VI.

SI È C L E.

An de J. C.

L V. PAUL II.

Paul, Prêtre de Constantinople, fut élu au mois de Mai 519 pour remplir le Siège d'Antioche. Aussi-tôt après son ordination, il rétablit le Concile de Chalcédoine. Son orthodoxie aliéna de lui les hérétiques; mais sa mauvaise conduite indisposa presque également les orthodoxes. Devenu odieux à tout son peuple, il prit le parti d'abdiquer l'an 521 au mois d'Avril. Il vécut encore trois ans après son abdication. (*Bolland.*)

519.

L VI. EUPHRASIUS.

Euphrasius, natif de Jérusalem, fut substitué à Paul dans le Siège d'Antioche.

521.

VI. Il commença son épiscopat, dit Théophrane, par retrancher des Dyptriques les noms du Pontife Romain & des Pères de Chalcédoine. La crainte, ajoute-t-il, lui fit publier ensuite les quatre Conciles. Les hérétiques s'étant soulevés à cette occasion, il y en eut plusieurs de tués. Un accident funeste termina l'épiscopat & les jours d'Euphrasius. Il périt dans un tremblement de terre, qui, ayant commencé le 29 Mai 526, dura un an entier, selon Théophrane.

LVII. ÉPHREM.

527. Éphrem, Comte d'Orient, dans le tems du tremblement de terre qui bouleversa la Ville d'Antioche, mérita, par le soin qu'il prit des habitans, d'être élu pour succéder à Euphrasius. La conduite qu'il tint dans l'épiscopat, justifia ce choix. Ses mœurs furent simples, sa vie frugale, sa doctrine pure, son zèle sage, actif & réglé. Il poursuivit avec vigueur les hérétiques dans ses discours & ses écrits. Ce digne Pasteur mourut l'an 545, vers le commencement de Mai.

LVIII. DOMNUS III.

VI.

Domnus, Thrace de naissance, fut SICILE.
 choisi par l'Empereur Justinien pour An de J. C.
 remplacer Ephrem sur le Siège d'An- 54).
 tioche. Il eut le même attachement que
 son prédécesseur pour la foi catholique.
 L'an 553, il assista au cinquième Con-
 cile général, dont il soucrivit les actes.
 Nicéphore & Théophane lui donnent
 quatorze ans d'épiscopat. Les Tables
 du dernier mettent sa mort en l'an de
 l'Incarnation 552, selon le calcul d'A-
 lexandrie; ce qui revient à l'an de notre
 Ere 559 avant le 29 Août, par où dé-
 bute l'année des Egyptiens.

LIX. ANASTASE I.

Anastase, Moine de Palestine, qu'il 559.
 ne faut pas confondre avec le Sinaïte,
 fut élu pour succéder à Domnus. Il sou-
 tint dans l'épiscopat la réputation qu'il
 s'étoit acquise par sa doctrine & ses ver-
 tus dans le Cloître. L'an 563, il résista
 courageusement à l'Empereur Justinien,
 qui vouloit faire ériger en dogme son
 erreur de l'incorruptibilité du Corps de
 J. C. avant sa Résurrection. Sa grande
 charité lui fit épuiser le trésor de son

VI. Eglise en faveur des pauvres. L'Empereur Justin II, irrité contre lui par d'autres motifs, lui en fit un crime, & le chassa de son Siège vers la fin de l'an 569. (*Le Quien.*)

LX. GRÉGOIRE.

569. Grégoire, Abbé dans la Palestine, fut mis à la place du Patriarche Anastase par l'Empereur Justin. La sagesse de son gouvernement couvrit le vice de son entrée dans l'épiscopat. Il signala sa prudence & sa charité pendant les incursions que les Perses firent en Syrie sous les règnes de Justin, Tibère & Maurice. Sa vertu ne le mit pas néanmoins à l'abri de la calomnie. Un Laïque l'accusa des crimes honteux dont il se purgea l'an 588, au Concile de Constantinople. L'an 593, il remit le Siège d'Antioche à son prédécesseur, & mourut la même année d'une attaque de goutte. (*Pagi.*)

ANASTASE I, pour la seconde fois.

593. Anastase remonta sur son Siège après vingt-trois ans d'exil. Il le tint encore cinq ans, & mourut l'an 598, en odeur de sainteté. (*Pagi, le Quien.*)

LXI. ANASTASE II.

VI.

Anastase II fut le successeur d'Anastase I. Son épiscopat fut vivement agité par les guerres des Perses contre les Romains. Les Juifs, à la faveur de ces troubles, attaquèrent les Chrétiens à force ouverte. Anastase voulant défendre ses ouailles, fut mis à mort par ces forcenés, vers le mois d'Août de l'an 598. Le Siège d'Antioche vaqua près de trente ans depuis sa mort. Les Grecs font sa fête le 21 Décembre.

SIÈCLE.

An de J. C.

598.



is.

près
core
leur

CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
D'ALEXANDRIE.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI.

XXXII. JEAN III.

SIÈCLE.
AN de J. C.
505.

JEAN, surnommé Nicéote, succède à Jean II en 505. Son aversion pour le Concile de Chalcédoine fut si grande, qu'il refusa de communiquer avec les trois autres Patriarches d'Orient, parce qu'ils se contentoient de recevoir l'Hénotique, sans s'expliquer sur ce Concile. Les Acéphales demeurèrent pareillement séparés de sa communion, à cause de son respect pour la mémoire de Pierre Monge, qu'il refusa de flétrir. Néanmoins l'an 513, Sévère, leur Chef, nouvellement élu Patriarche d'Antioche, lui ayant envoyé sa Lettre synodique, Jean ne fit point de difficulté de communiquer avec lui. Mais leur réunion n'éteignit point le schisme des Acéphales.

Jean mourut un Lundi 27 du mois Pa-
chon, ou 22 Mai de l'an 517.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

XXXIII. DIOSCORE II.

Dioscore, neveu de Timothée Elure,
517. monta sur le Siège d'Alexandrie le 22
Mai 517, non sans de grands troubles,
le jour même de la mort de Jean III.
Il réunit à sa communion les Acépha-
les, en condamnant hautement le Con-
cile de Chalcédoine, ainsi que la mé-
moire de Pierre Monge, sans néanmoins
rejeter l'Hénotique. Dioscore mourut
le 8 Octobre de l'an 519, comme le
prouve le P. Pagi, & non le 14 du
même mois de l'an 518, comme le
marque le P. le Quien.

XXXIV. TIMOTHÉE III.

Timothée remplaça, le 8 Octobre
519, Dioscore II sur le Siège d'Ale-
xandrie. Ce fut encore un ennemi du
Concile de Chalcédoine. Sévère, Pa-
triarche d'Antioche, chassé de son Siège
par l'Empereur Justin, trouva un asyle
auprès de lui avec Julien, Evêque d'Ha-
licarnasse, complice de son erreur &
compagnon de son exil. L'an 531,
ces deux hôtes excitèrent de nouveaux

troubles à Alexandrie, par leur dispute
 VI. sur la corruptibilité & l'incorruptibilité.
 S I È C L E. de la Chair de J. C. avant sa Résur-
 rection. Sévère étoit pour la corrupti-
 bilité, Julien pour l'incorruptibilité.
 An de J. C. Les sectateurs de celui-ci furent nom-
 més Incorrupticoles ou Phantasiastes.
 Du sentiment de Sévère, qui étoit le
 véritable, le Diacre Thémistius inféra
 que J. C. avoit ignoré quelque chose,
 & fonda la secte dite des Agnoètes.
 Timothée pencha, tantôt pour Sévère,
 tantôt pour Julien. Sa mort est rapportée,
 par M. Renaudot & le P. le Quien, à
 l'an 535.

XXXV. GAINAS ou GAIEN.

537. Après la mort de Timothée, il y eut
 deux partis dans l'Eglise d'Alexandrie,
 pour le choix de son successeur. Les uns
 élurent Gainas ou Gaien; les autres,
 Théodose, tous deux ennemis du Con-
 cile de Chalcédoine, mais celui-ci de
 la secte des Corrupticoles, & l'autre de
 celle des Phantasiastes. Le parti de Gai-
 nas étant le plus fort, prévalut, &
 obligea Théodose à se retirer. Mais ce
 triomphe fut de peu de durée. Gainas,
 après cent trois jours de jouissance,
 fut

fut cha
 de l'Im
 en exil
 suite e
 devint
 sa mor

XX

Thé

Siège

rival. M

commu

Gainas

sès entr

vant y

prit le

mes. L

Théodo

peur

cédoine

d'où il

& la V

secte na

rent po

Philipo

confond

Théodo

Paul

1ome

fut chassé le 22 Mai 537, par ordre de l'Impératrice Théodora, & envoyé en exil, d'abord à Carthage, & ensuite en Sardaigne. On ignore ce qu'il devint depuis, & quel fut le tems de sa mort.

VI.
S I È C L E.
An de J. C.

XXXVI. THÉODOSE.

Théodose demeura seul possesseur du Siège d'Alexandrie, par l'exil de son rival. Mais peu de personnes voulurent communiquer avec lui. Les partisans de Gainas s'étant soulevés, l'eunuque Narsès entreprit de les réprimer; & ne pouvant y réussir par la voie des armes, il prit le parti de livrer la Ville aux flammes. L'an 538 au mois de Novembre, Théodose, sur le refus qu'il fit à l'Empereur de recevoir le Concile de Chalcédoine, est exilé près du Pont-Euxin, d'où il infecte de ses erreurs la Cour & la Ville de Constantinople. De sa secte naquirent les Trithéites, qui eurent pour Chef le Grammairien Jean Philipon; & un autre parti opposé, qui confondoit les trois Personnes divines. Théodose mourut l'an 568.

537.

XXXVII. PAUL.

Paul, l'un des Abbés de Tabenne, 538.
Tome II. T

VI.
S I È C L E.
An de J. C.

est nommé sur la fin de 538, par l'Empereur Justinien, pour remplacer Théodose. Mennas, Patriarche de Constantinople, l'ordonne quelques jours après, en présence des Apocryphaires des autres Patriarches. Paul continua sur son Siège de professer la foi de Chalcédoine, dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors; mais sa conduite le déshonora. L'an 541, (*Mansi*) Paul est déposé au Concile de Gaza, pour crime d'homicide dont il est convaincu, & pour son attachement à l'Origénisme. De son tems les Monophysites, ou partisans de l'unité de nature en J. C., commencèrent d'être appelés Jacobites. Ce nom leur vint de Jacques Zanzale, dit Baradée, qui se qualifioit parmi eux d'Evêque universel.

XXXVIII. ZOILE.

543. Zoile fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par le même Concile qui avoit déposé Paul. L'an 544, il souscrivit l'Edit de Justinien contre Origène. L'an 551, ce Prince le fait chasser de son Siège le 14. Juillet, parce qu'il refusoit de condamner les trois Chapitres. (*Pagi.*)

XX
Ap
plus
xandr
il affi
dont
vers l
tin le
L'ann
qu'on
ayant
Patria
certai
Celui
ils s'ac
lui ful
Jarnie
gnité.
Théoc
née qu
XL
Jean
par les
pollina
par Je
fut att
lique.

XXXIX. APOLLINAIRE.

VI.

Apollinaire, dans le mois d'Août au SIÈCLE.
 plus tard, est mis sur le Siège d'Alexandrie à la place de Zoïle. L'an 553, An de J. C. 551.
 il assista au cinquième Concile général, dont il soucrivit les actes. Il mourut vers la fin de la quatrième année de Justin le Jeune, c'est-à-dire, l'an 569. L'année précédente, les Théodosiens, qu'on nommoit spécialement Jacobites, ayant appris la mort de Théodose leur Patriarche, élurent pendant la nuit un certain Dorothee pour lui succéder. Celui-ci étant mort peu de jours après, ils s'accordèrent avec les Gaianistes pour lui substituer le Moine Jean, que ces derniers traitèrent ensuite avec indignité. Après lui Pierre fut élu par les Théodosiens, & mourut la même année qu'Apollinaire.

XL. JEAN IV, *Catholique.*

Jean fut élu Patriarche d'Alexandrie par les Catholiques, après la mort d'Apollinaire, & sacré à Constantinople par Jean, Patriarche de cette Ville. Il fut attaché fermement à la foi catholique. Ce Prélat mourut l'an 579. 569.

T ij

 XLI. S. EULOGE, *Catholique.*

VI.

S I È C L E. Euloge, Prêtre & Moine de l'Eglise
 d'Antioche, fut substitué à Jean dans
 le Siège d'Alexandrie. Ce Prélat se ren-
 dit également recommandable par la
 pureté de sa foi & celle de ses mœurs.
 Il combattit les hérétiques de vive voix
 & par écrit ; il maintint la concorde
 parmi les Catholiques. S. Grégoire le
 Grand fut lié d'une étroite amitié avec
 lui. Euloge mourut l'an 607. Sa mé-
 moire est honorée dans l'Eglise le 13
 Septembre. (*Pagi.*)



 C
 D E

J E A
 au Pa
 Gouv
 vant
 En. m
 il avo
 cile d
 quer
 tallati
 ce ref
 plus,
 peu a
 voque
 foi. I
 pereu
 où il
 & an
 meurt

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

SIXIÈME SIÈCLE.

XLIX. JEAN. III.

JEAN, fils de Marcien, fut substitué au Patriarche Élie, par l'autorité du Gouverneur Olympius. Il étoit auparavant Evêque de Sébaste en Arménie. En montant sur le Siège de Jérusalem, il avoit promis d'anathématiser le Concile de Chalcédoine, & de communiquer avec Sévère; mais après son installation, il refusa l'un & l'autre. Sur ce refus, Anastase, successeur d'Olympius, le fait mettre en prison. Il en sort peu après en donnant des paroles équivoques, & continue de prêcher la vraie foi. L'an 518, après la mort de l'Empereur Anastase, il assemble un Concile où il fait recevoir celui de Chalcédoine, & anathématiser Sévère. L'an 524, il meurt le 22 Avril. (*Le Quien.*)

 VI.

SIÈCLE.

AN DE J. G.

513.

VI.

L. PIERRE.

SIÈCLER. Pierre, natif d'Eleutérople, succéda
 An de J. c. au Patriarche Jean. L'an 530, il députa
 524. S. Sabas à Constantinople pour deman-
 der du secours contre les Samaritains
 révoltés, qui mettoient tout à feu & à
 sang dans la Palestine. A ces mouve-
 mens succédèrent, l'an 532, ceux des
 Origénistes, qui par la mollesse du Pa-
 triarche, troublèrent son Eglise pendant
 toute la suite de son épiscopat. L'an
 536, le 19 Septembre, il tient un Con-
 cile où il anathématise Anthime, Pa-
 triarche de Constantinople, dont il avoit
 auparavant embrassé la communion.
 L'an 544, il souscrit avec les autres
 Patriarches, mais malgré lui, l'Edit de
 Justinien contre les trois Chapitres.
 Pierre mourut la même année : Prélat
 foible, mais bien intentionné. (*Pagi*,
Bollandus, *le Quien*.)

LI. EUSTROCHIUS.

544. Après la mort de Pierre, les Moines
 de la nouvelle Laure, attachés à l'Ori-
 génisme, placèrent Macaire, homme
 de leur secte, sur le Siège de Jérusa-
 lem. Mais l'Empereur cassa cette élec-

tion au
 caire,
 Econo
 lui-ci
 dans le
 Légat
 Const
 la mê
 Patria
 rigeni
 Ascid
 padoc
 génist
 dépo
 Pagi
 561.
 ce P

M
 troch
 sur le
 fit a
 men
 Eglis
 quel

J

tion au bout de deux mois, chassa Macaire, & lui fit substituer Eustrochius, VI.
 Econome de l'Eglise d'Alexandrie. Ce SIÈCLE.
 lui-ci tint le Siège dix-neuf ans, pen- An de J. C.
 dant lesquels il assista, l'an 553, par ses
 Légats, au second Concile général de
 Constantinople, dont il confirma les actes
 la même année dans un Concile de son
 Patriarchat. Son éloignement pour l'O-
 rigénisme le rendit odieux à Théodore
 Ascidas, Evêque de Césarée en Cap-
 padoce, fameux, puissant & adroit Ori-
 géniste, par les intrigues duquel il fut
 déposé l'an 563, & exilé. (Le Quien.)
 Pagi met la déposition d'Eustrochius en
 561. On ignore ce que devint ensuite
 ce Prélat.

LII. MACAIRE II.

Macaire, après la déposition d'Euf- 563.
 trochius, qui l'avoit supplanté, remonta
 sur le Siège de Jérusalem; mais on lui
 fit auparavant condamner solennelle-
 ment Origène. Ce Prélat gouverna son
 Eglise l'espace d'onze ans, au bout des-
 quels il mourut sur la fin de l'an 574.

LIII. JEAN IV.

Jean, Moine Acémète, succéda au 574.
 T iv

VI. Patriarche Macaire. Il tint le Siège dix-neuf ans, & mourut au commencement de l'an 594. (*Oriens Christ. T. III.*)

SI È C L E.
An de J. C.

594.

LIV. AMOS.

Amos ou Neamus fut élu vers la fin de 594 pour succéder à Jean IV. Il étoit Moine, & avoit gouverné quelque tems l'une des Laures de la Palestine. Lorsqu'il se rendit à Jérusalem, les Abbés des différens Monastères vinrent au-devant de lui pour le sauver. « Priez pour moi, mes Pères, leur dit-il, car on m'a imposé un grand & terrible fardeau. La dignité sacerdotale me fait trembler. C'est à Pierre & à Paul, ainsi qu'à leurs semblables, à gouverner les ames. Pour moi, je ne suis qu'un misérable pécheur. Mais ce que je redoute par dessus toute chose, ce sont les Ordinations ». Amos mourut vers la fin de 601, après environ sept ans d'épiscopat.



DE

D

T
l'Egl
au P
dont
ces,
Chal
que
voir
s'élev
ple,
que
thée
six an
suiva

Je

**CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
DE CONSTANTINOPLÉ.**

SIXIÈME SIÈCLE.

XXVI. TIMOTHÉE.

TIMOTHÉE, Prêtre & Trésorier de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Macédone. Cet intrus, dont la religion se plioit aux circonstances, tantôt condamna le Concile de Chalcédoine, & tantôt le reçut, suivant que ses intérêts l'exigeoient. On peut voir dans les Historiens les troubles qui s'élevèrent de son tems à Constantinople, au sujet de l'Hymne Trisagion, que les hérétiques interpoloient. Timothée jouit de son usurpation l'espace de six ans, & mourut le 5 Avril de l'an 517, suivant Victor de Tunone.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

517.

XXVII. JEAN II.

Jean de Cappadoce, Prêtre de l'Eglise

T v

527.

de Constantinople, fut substitué à Timothée, qui l'avoit désigné pour son successeur. Il fut ordonné la troisième fête de Pâques de l'an 517. Avant son ordination, l'Empereur Anastase l'avoit obligé de condamner le Concile de Chalcedoine. Mais l'an 518, sous Justin, successeur de ce Prince, il anathématisa Sévère dans un Concile qu'il tint le 20 Juillet, & rétablit la mémoire des Pères de Chalcedoine. L'an 519, il met fin au schisme, en retranchant des Dyptiques les noms d'Acace & de ses successeurs, suivant le formulaire qui lui fut apporté par les Légats du Pape. L'an 520, il meurt au commencement de Février.

XXVIII. ÉPIPHANE.

520. Épiphané, Prêtre de l'Eglise de Constantinople & Syncelle, fut élu pour succéder au Patriarche Jean. Il fut ordonné le 25 Février. L'an 528, l'Empereur Justinien lui adresse une Loi du 12 Février, portant défense aux Evêques de venir à la Cour sans un ordre particulier. L'an 535, il meurt le 5 Juin, avec la réputation d'un bon Prélat.

XXIX. ANTHIME.

VI.

Anthime, Evêque de Trébifonde, SIECLE.
 quitte ce Siègè pour passer sur celui de An de J. C.
 Constantinople après la mort d'Epipha- 535.
 ne. L'an 536, le Pape Agapit étant venu
 à Constantinople, le dépose au com-
 mencement de Mars, à titre d'héréti-
 que & d'intrus.

XXX. MENNAS.

Mennas, Prêtre, natif d'Alexandrie, 536.
 fut substitué à Anthime, & ordonné par
 le Pape Agapit le 13 Mars, un Jeudi. Le
 2 Mai suivant, il tient un Concile dans
 le vestibule ou la nef de Sainte-Marie,
 où il confirme & ordonne de mettre à
 exécution les décrets portés par Agapit,
 mort peu de tems auparavant, contre
 Anthime & les Acéphales. L'an 551,
 le Pape Vigile étant à Constantinople,
 le prive de sa communion, ainsi que
 Théodore de Césarée, le 22 Août,
 pour avoir souscrit la condamnation des
 trois Chapitres. L'an 552, Vigile met
 à la tête de son *Constitutum*, publié
 le 14 Mai, la profession de foi que
 Mennas & Théodore lui avoient donnée
 pour se réconcilier avec lui. La même

T. vi.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

552.

année, Mennas meurt le 25 Août, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire.

XXXI. EUTYCHIUS.

Eutychius, Prêtre & Moine d'Amasée dans le Pont, fut mis à la place du Patriarche Mennas. Il présida l'an 553 au Concile général de Constantinople, sur le refus que fit le Pape Vigile de s'y trouver. L'an 565, le 2 Avril, l'Empereur Justinien le chasse de son Siège, pour s'être opposé à l'Édit de ce Prince, en faveur de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible avant sa Résurrection.

XXXII. JEAN III,
dit le Scholaistique.

565.

Jean le Scholaistique, Syrien, Apocryphaire de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, est nommé successeur d'Eutychius, & reçoit l'ordination le 12 Avril 565. Huit jours après, il fait citer son prédécesseur dans une assemblée d'Evêques à Constantinople. Eutychius ayant refusé de comparoître, est condamné par défaut, puis relégué dans le Pont. L'an 577, Jean meurt le 31 Août.

Eut
fut ra
remon
L'an
Nonc
féren
que n
feroie
tracte
arrivé
me a
mém

Jean
tinop
der a
le lem
Conc
la cat
tioche
dans
de P
Pélag
lui fin
tueux

EUTYCHIUS rétabli.

VI.

Euty chius, après la mort de Jean, SIÈCLE.
fut rappellé, à la prière du peuple, & AN DE J. C.
remonta sur son Siège le 3 Octobre 577. 577.
L'an 582, S. Grégoire le Grand, alors
Nonce à Constantinople, entre en conférence avec lui, sur ce qu'il soutenoit
que nos corps, après la résurrection, ne
seroient point palpables. Euty chius ré-
tracte cette erreur peu avant sa mort,
arrivée un Dimanche 5 Avril de la même
année. L'Eglise Grecque honore sa
mémoire le 6 du même mois.

XXXIII. JEAN IV,

surnommé le Jeûneur.

Jean, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 11 Avril pour succéder au Patriarche Euty chius, & ordonné le lendemain. L'an 588, il indique un Concile général d'Orient, pour juger la cause de Grégoire, Patriarche d'Antioche, accusé faussement, & prend, dans ses Lettres de convocation, le titre de Patriarche œcuménique. Le Pape Pélage, & depuis, S. Grégoire le Grand lui firent des reproches sur ce titre fastueux, & voulurent, mais inutilement,

582

VI. l'obliger à s'en désister. L'an 595, il meurt le 2 Septembre, jour auquel les SIÈCLE. Grecs honorent sa mémoire. Sa grande An de J. C. abstinence lui fit donner le surnom de Jeûneur.

XXXIV. CYRIAQUE.

595 Cyriaque, Prêtre & Econome de l'Eglise de Constantinople, succède au Patriarche Jean. Il adopta les prétentions de son prédécesseur. S. Grégoire le Grand s'y opposa, comme il avoit déjà fait, mais avec aussi peu de succès. Cyriaque mourut le 29 Octobre de l'an 606.



N 5.

595, il
quel les
grande
nom de

E.

ome de
cède au
entions.
Grand
à fait,
yriaque
6.

uo sa mo
pu anarch
ATHAF
n 34; me
GILULI
t roclamé
ert en 61

SYNCHRONISME DES SIXIÈME SIÈCLE

EMPEREURS GRECS.

JUSTIN, né en 450, est reconnu Empereur en 518; meurt en 527, âgé de 77 ans.

JUSTINIEN I, neveu de Justin, né en 483, est déclaré Auguste en 427, le 1 Avril, & lui succède le 1 Août suivant; meurt en 565, après un règne de 38 ans & demi.

JUSTIN II, dit le Jeune, neveu de Justinien, est couronné Empereur en 565; meurt en 578, après un règne de près de 13 ans.

TIBÈRE II, est fait César en 574, couronné Empereur en 578 par Justin; meurt en 582.

MAURICE, né l'an 539; déclaré César par Tibère le 5 Août 582, est couronné Empereur le 13 du même mois; est égorgé par ordre du tyran Phocas l'an 602.

ROIS DES PERSES.

CHOSROËS, surnommé le Grand, troisième fils de Cavadès, est élu Roi de Perse en 531; meurt l'an 579.

HORMISDAS II, fils de Chosroës, lui succède en 579; est déposé l'an 590.

CHOSROËS II, fils d'Hormisdas, est mis à sa place en 590; est détrôné par Siroès, son fils aîné en 628; enfermé dans une prison, où il meurt de faim au milieu de ses trésors.

ROIS D'ITALIE.

ATALARIC, petit-fils de Théodoric, auquel il succède en 526; meurt de la peste en 534.

THÉODAT, neveu du Roi Théodoric, est placé sur le Trône en 534: est mis à mort l'an 536.

VITIGÈS, est élu Roi d'Italie en 536; est assiégé dans Ravenne par Bélisaire; fait prisonnier en 540, & transporté à Constantinople, où il meurt en 542 ou 543.

HELDIBADE ou **T**HÉODÉBALDE, est élu Roi en 540, après la prise de Vitigès; est tué dans un repas en 541.

ERARIC, est choisi pour régner après la mort d'Heldibade; a le même sort que lui cinq mois après son éléction.

TOTILA, est élu en 541 pour succéder à Éraric; est défait par Narsès, & perd la vie en 552.

TEIAS, est élu Roi, & succède à Totila en 552; périt à la guerre en 553. Ce fut le dernier des Rois Goths en Italie, où leur domination avoit duré 60 ans, depuis Théodoric, vainqueur d'Odoacre.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

ALBOIN, dixième Roi des Lombards, peuple sorti de la Scandinavie, qui s'étoit établi en Pannonie, où ils avoient subsisté l'espace d'environ 42 ans; entre en Italie en 568, où il fonde un nouveau Royaume, qu'il étend par ses conquêtes; meurt en 573.

CLEPH ou **C**LÉPHON, est élu Roi des Lombards en 573; ne règne que 18 mois. Sa mort arrivée en 575, est suivie d'une anarchie qui dure 10 ans.

AUTHARIS, fils de Cleph, est élu en 584; meurt de poison en 590.

AGILULPHE, parent d'Autharis, est proclamé Roi de Lombardie en 591; meurt en 615.

EXARQU

NARSÈS, avoir détruit

Italie, est cr

titre de Duc,

Constantinop

les plaintes d

même année.

LONGIN

Constantinop

en 568, est r

SMARAG

pour successe

Constantinop

ROMAIN,

est rappelé en

cussions, sur

le Grand.

CALLINIO

l'an 597. Sa

la Cour de Co

l'a 602.

ITALIE.

de Théodoric, meurt de la
 Roi Théodo-
 ne en 534 : est
 l'Italie en 536;
 par Bélisaire ;
 & transporté à
 eurt en 542 ou
 ODÉBALDE,
 la prise de Vi-
 as en 541.
 ur régner après
 le même sort
 n élection.
 541 pour suc-
 t par Narsès,
 & succède à
 guerre en 553.
 Rois Goths en
 on avoit duré
 e, vainqueur

LOMBARDS

es Lombards,
 avie, qui s'é-
 ù ils avoient
 42 ans; entre
 e un nouveau
 es conquêtes;
 , est élu Roi
 ègne que 18
 75, est suivie
 ans.
 eph, est élu
 en 590.
 d'Autharis,
 rdie en 591;

EXARQUES DE RAVENNE.

NARSÈS, Perfan de nation, après
 avoir détruit la Monarchie des Goths en
 Italie, est créé Général du pays sous le
 titre de Duc, par l'Empereur de Con-
 stantinople en 533. Destitué en 567, sur
 les plaintes du Sénat; meurt à Rome la
 même année.
 LONGIN, envoyé par la Cour de
 Constantinople pour succéder à Narsès
 en 568, est révoqué en 584.
 SMARAGDE, Patrice, fut donné
 pour successeur à Longin, est rappelé à
 Constantinople l'an 590.
 ROMAIN, est substitué à Smaragde;
 est rappelé en 597, à cause de ses con-
 cussions, sur les plaintes de S. Grégoire
 le Grand.
 CALLINIQUE, succède à Romain
 l'an 597. Sa mauvaise conduite engage
 la Cour de Constantinople à le rappeler
 l'a 602.

ROIS DES GOTHS
 EN ESPAGNE.

GÉSALIC, fils naturel d'Alaric, est
 élu par les Seigneurs de la Nation pour
 succéder à son père, l'an 508; tombe
 entre les mains des soldats de Théodo-
 ric, qui lui ôtent la vie l'an 511.
 AMALARIC, autre fils d'Alaric II,
 vit sous la tutelle de Théodoric, son aïeul
 maternel, jusqu'à l'an 526, époque de
 son avènement au Trône; est défait par
 Chilbert, Roi de France, & tué par
 un soldat Franc l'an 531.
 THEUDIS, est élu Roi en 531 ou
 532, après la mort d'Amalaric; est as-
 sassiné dans son palais à Barcelone vers
 l'an 548.
 THEUDISELE ou THEUDEGISIL-
 LE, est reconnu Roi après la mort de
 Theudis en 548; est assassiné dans un
 repas vers la fin de l'année suivante.
 AGILA, est élevé sur le Trône en
 550; défait & mis à mort par ses sujets
 rebelles en 554.
 ATHANAGILDE, élu Roi par les
 rebelles, succède à Agila en 554;
 meurt l'an 567.
 LIUVA I, est élu Roi vers la fin de
 567; meurt l'an 572.
 LEUVIGILDE, associé au Trône par
 Liuva son frère, dès l'an 568; lui suc-
 cède en 572; meurt l'an 586.
 RÉCARÈDE, succède à son père Leu-
 vigilde en 586; meurt au milieu de l'an
 601.

ROIS DE FRANCE.

Après la mort de Clovis, le Royaume
 est partagé entre ses quatre fils, qui ré-
 gnent à la fois; savoir THIERRY à
 Metz; CLODOMIR à Orléans; CHIL-
 DEBERT à Paris; CLOTAIRE à Soif-
 sons. Ce dernier survit à ses frères, réu-
 nit toute la Monarchie, & meurt au
 mois de Novembre 561.
 Il se fait un second partage du Royau-
 me entre les quatre fils de Clotaire I.
 CARIBERT règne à Paris; GONTRAN
 à Orléans & en Bourgogne; SIGEBERT
 I à Metz; & CHILPERIC à Soissons.
 Ce dernier reste seul maître de la Mo-
 narchie, & conduit sa carrière jusqu'à
 l'an 628.



LES

CH

H

DU C

DANS S

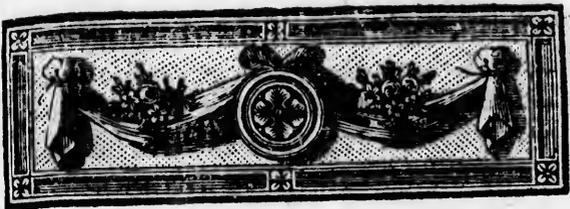
Depu

SEP

A

État poli

PHOCA
rice, &
les prem



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME,
DANS SON ÉTABLISSEMENT ET
SES PROGRÈS ;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

SEPTIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

*État politique de l'Orient & de l'Occident
pendant ce siècle.*

VII.
SIÈCLE.

PHOCAS, assassin de l'infortuné Maurice, & usurpateur de l'Empire dans les premières années de ce siècle, porta

sur le Trône tous les vices , qui avoient
 fait détester avant lui , tant de monstres ,
 VII. dont on ne peut encore aujourd'hui pro-
 S I È C L E . noncer les noms qu'avec horreur. Une
 figure ignoble & rebutante , un regard
 farouche , des manières dures & bru-
 tales , un langage grossier , en un mot
 tout son extérieur annonçoient une ame
 basse , dépravée & cruelle. Atroce dans
 ses vengeances , infame dans ses plai-
 sirs , vil & méprisable dans toute sa con-
 duite , il ne fit que du mal , & les hom-
 mes qu'il ne cessa de tourmenter , ne
 purent appercevoir en lui aucune bonne
 qualité , qui pût diminuer la haine & le
 mépris qu'il leur avoit inspiré. Il n'épar-
 gna pas plus le sang du peuple , qui mau-
 dissoit hautement sa tyrannie , que celui
 des Grands , dont il craignoit les com-
 plots. Narsès , le seul Général habile qu'il
 put opposer aux ennemis de l'Etat , étoit
 passé chez les Perses , pour se dérober à
 ses caprices. Il sacrifia tout pour le ra-
 voir , non dans le dessein d'employer
 utilement ses talens , comme il eût dû ,
 mais afin de le faire périr dans les sup-
 plices & l'ignominie. Il se voyoit vaincu
 de tout côté , abhorré de ses sujets ,
 exposé à tomber bientôt , par quelque

révolution
 monté pa
 fée arrêtâ
 de ses cr
 vre sous
 & on ap
 l'armée d
 lement d
 sa ruine ,
 étoient fo
 milieu de
 nouvelle
 que méch
 lais. Un
 la femme
 livra à H
 tête ; pei
 dont il s'

A son
 sars , Hé
 qualités
 grand Pr
 pli les c
 onze der
 autant de
 que dans
 la gloire
 des tems
 de Théo

révolution subite , d'un Trône où il étoit
 monté par le crime , sans que cette pen-
 sée arrêtât le cours de ses débauches &
 de ses cruautés. Enfin on se laissa de vi-
 vre sous les loix d'un tyran si odieux ,
 & on appella Héraclius , Général de
 l'armée d'Afrique , au secours , nonseu-
 lement de l'Empire , qui penchoit vers
 sa ruine , mais encore des Citoyens , qui
 étoient souvent égorgés par milliers , au
 milieu des fêtes & des spectacles. A cette
 nouvelle , Phocas qui étoit aussi lâche
 que méchant , fut se cacher dans le Pa-
 lais. Un homme dont il avoit outragé
 la femme , l'arracha de son asyle , & le
 livra à Héraclius qui lui fit couper la
 tête ; peine légère après tous les crimes
 dont il s'étoit souillé.

A son avènement au Trône des Cé-
 sars , Héraclius montra toutes les belles
 qualités , qui entrent dans l'idée d'un
 grand Prince & d'un héros. S'il eût rem-
 pli les devoirs du rang suprême , les
 onze dernières années de sa vie , avec
 autant de succès , de grandeur & d'éclat,
 que dans le cours des vingt premières,
 la gloire de son règne eût surpassé celle
 des tems mémorables de Constantin &
 de Théodose. Il trouva les affaires dans

 VII.
 S I È C L E.

l'état le plus déplorable. L'Empire étoit en proie aux armées victorieuses des Perses, qui s'étoient emparées de toutes les Provinces Romaines de l'Asie, avoient saccagé Jérusalem, pris Alexandrie, mis Antioche au pillage, & s'avançoient jusqu'aux portes de Constantinople. La famine désoloit tout ce que le fer & la flamme avoient épargné; & la peste enlevoit les restes malheureux des Citoyens, qui languissoient dans les Villes. Les peuples découragés par tant de calamités, & las de souffrir pour des Maîtres injustes & barbares, ne connoissoient plus de patrie. Que de talens Héraclius ne dut-il pas réunir? Quelles ressources ne lui fallut-il pas trouver en lui-même, pour relever l'Etat du profond abaissement où il l'avoit trouvé, réparer les malheurs passés, & abattre ce fier Chosroès, qui ne se proposoit rien moins, que de porter jusques dans Constantinople le culte du soleil.

Cependant Héraclius parvint à exécuter tout cela, malgré les obstacles de tout genre qu'il eut à surmonter. Son courage qui sembloit croître avec les difficultés, son activité qui le rendoit présent par-tout, son intrépidité qui ne

connoisso
 dence q
 événeme
 les hom
 capacité
 ger le C
 de tout
 & lui pr
 La fortun
 céder à
 dans tou
 forcée le
 & son fi
 contre l
 donnée
 fait la p
 dit tout
 règne &
 auroit r
 lieu de
 il se f
 contre l
 Mais l
 que lui
 néglige
 quirent
 devenu
 même
 dans se

connoissoit point les dangers , sa pru- VII.
 dence qui sembloit le rendre maître des S I È C L E.
 événemens , & son habilité à conduire
 les hommes , à les employer suivant leur
 capacité , à s'attacher le soldat , à ménager
 le Citoyen , l'éleverent au - dessus
 de tout ce qui s'opposoit à ses projets ,
 & lui procurerent vingt ans de victoires.
 La fortune de Chosroës II fut obligée de
 céder à la sienne. Ce despote si redouté
 dans tout l'Orient , expia par une mort
 forcée les maux qu'il avoit faits à l'empire,
 & son fils aîné Siroës , qu'il avoit armé
 contre lui , par la préférence qu'il avoit
 donnée à Mardasane , son cadet , ayant
 fait la paix avec les Romains , leur ren-
 dit tout ce qu'ils avoient perdu sous ce
 règne & sous le précédent. Héraclius
 auroit mis le comble à sa gloire , si , au
 lieu de s'oublier au sein des voluptés ,
 il se fût montré aussi grand homme
 contre les Sarrafins que contre les Perses.
 Mais l'amour du repos & la confiance
 que lui inspiroient ses lauriers , lui firent
 négliger ces nouveaux ennemis qui con-
 quirent la Syrie & l'Egypte. Héraclius
 devenu presque aussi différent de lui-
 même , qu'il l'avoit été de Phocas
 dans ses belles années , finit par être tri-

butaire des Musulmans dont la puissance, qu'il avoit vu naître, s'agrandissoit tous les jours aux dépens de l'Empire. Ce Prince mourut d'hydropisie en 641, dans la soixante-sixième année de son âge & la trente-unième de son règne.

La Perse, l'Egypte, la Syrie, la Palestine & plusieurs autres contrées de l'Orient, qui avoient fait partie de l'Empire, étoient au pouvoir des Sarrasins, lorsque Constantin III parvint au Trône, conjointement avec son frere Héracléonas, suivant les dernières dispositions d'Héraclius leur pere. Le premier de ces deux Princes vécut trop peu, pour qu'on puisse juger s'il étoit capable de soutenir le poids du sceptre; il mourut environ trois mois après son avènement à l'Empire. Les pleurs que le peuple versa sur son tombeau, annoncent qu'on auguroit bien de lui, & qu'on lui connoissoit des vertus. Héracléonas gouverné par l'Impératrice Martine, sa mere, perdit le cœur de ses sujets presqu'en commençant de régner, par la faute de sa tutrice, qui abusa du pouvoir, avant qu'il fût affermi dans ses mains. Le mécontentement fut général. Le Sénat, le peu-

ple & l'ar-
tre le fil-
déposé;
gue à M
tant II,
veu d'H
été forc
seul ma
aucune c
du Trôn
sible aux
des Sarr
la Relig
il oppri
Eglises p
Grands
son prop
dre l'Em
liques p
& sans
soit de
nouvelle
rasins. I
frique,
de Rhod
rent jus
voisines
naceren
Constan

ple & l'armée s'éleverent à la fois contre le fils & la mere. Héracléonas fut déposé; on lui coupa le nez, & la langue à Martine, & on les exila. Constant II, fils de Constantin III, & neveu d'Héracléonas, que celui-ci avoit été forcé de déclarer Auguste, resta seul maître de l'Empire. Il n'avoit aucune des qualités qui rendent digne du Trône. Foible, avare, cruel, insensible aux pertes de l'Etat & aux progrès des Sarrasins, il se livroit aux affaires de la Religion, à la mollesse & aux plaisirs; il opprimoit les peuples, dépouilloit les Eglises par avarice, faisoit périr les Grands dans les supplices, massacroit son propre frere, dans la crainte de perdre l'Empire, & persécutoit les Catholiques par faux zèle. L'Etat sans ressort & sans vigueur au-dedans, s'affoiblissoit de plus en plus au-dehors, par les nouvelles conquêtes des Arabes ou Sarrasins. Ils acheverent de soumettre l'Afrique, mirent les Isles de Chypre & de Rhodes sous leurs Loix, se répandirent jusques dans les Provinces les plus voisines du centre de l'Empire, & menacerent la Capitale même, sans tirer Constant de sa lâche indolence. Il avoit

VII.

S I È C L E.

VII. **SIÈCLE.** quitté Constantinople pour aller faire sa résidence à Rome. Mais il ne parut dans cette ancienne Métropole du monde, que pour en enlever tous les ornemens, qu'il fit transporter à Syracuse, où il résolut de s'établir. Odioux à tout le monde par ses extorsions & ses cruautés, il eut la fin des tyrans, comme il en avoit eu les vices. Il fut assommé dans un bain en 668, à l'âge de trente-huit ans, dont il en avoit régné près de vingt-sept. Tout le monde apprit sa mort avec joie; ce trait achevé de le peindre.

Constantin, surnommé Pogonat ou le Barbu, prit les rênes de l'Empire, sitôt qu'il eut appris la mort de Constant son père. Il marcha contre l'Arménien Mizizi que les conjurés avoient mis à leur tête, avec le titre d'Empereur. Il le joint en Sicile, l'attaque, le défait & le tue. Le calme fut rétabli, & Constantin affermit son autorité par cette victoire, qui lui gagna l'estime du peuple & l'attachement des troupes. Sans être habile, il étoit brave, & soutenoit avec patience les fatigues de la guerre. Il fit tête aux Sarrafins pendant presque tout son règne; & s'il ne reprit pas sur eux ce que

C
 leurs conquêtes, il fit
 leurs victoires, il
 da à l'Eglise
 lui ont mérité
 Catholique
 été plus dignes
 dont nous avons
 d'exemples
 reau de sa
 sûreté. C
 après un règne
 l'Empire à
 seize ans.

Le nou
 somptueux
 que, com
 mença son
 sur les em
 nua par de
 penfes rui
 & finit pa
 jets. Aven
 remportée
 toutes les
 vant lui,
 fins, qui
 ditions av
 comme un

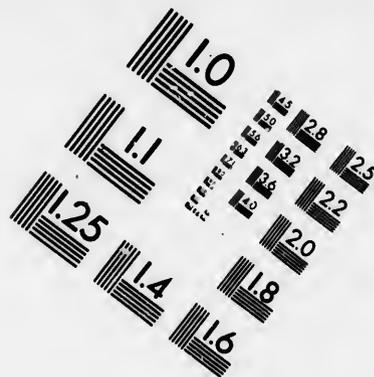
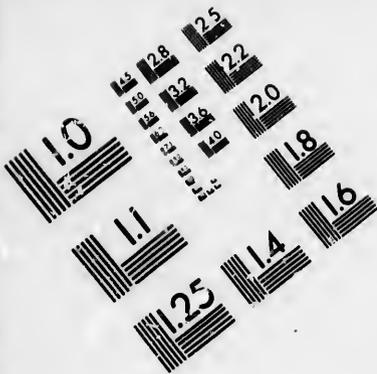
leurs conquêtes avoient enlevé aux Romains, il suspendit au moins le cours de leurs victoires. La protection qu'il accorda à l'Eglise, & son zèle pour la foi, lui ont mérité de la part des Ecrivains Catholiques, des éloges dont il auroit été plus digne, si une politique cruelle, dont nous verrons dans la suite tant d'exemples, ne se fût pas rendu le bourreau de ses freres, qu'il immola à sa sûreté. Ce Prince mourut en 685, après un règne de dix-sept ans, & laissa l'Empire à Justinien II son fils, âgé de seize ans.

Le nouvel Empereur, jeune, présomptueux, sans génie & sans politique, comme sans expérience, commença son règne par quelques avantages sur les ennemis de l'Empire; il continua par des fautes sans nombre, des dépenses ruineuses, des cruautés inouïes, & finit par être l'horreur de tous ses sujets. Aveuglé par la victoire qu'il avoit remportée sur les Slavons, il crut que toutes les Nations ailloient tomber devant lui, & regarda les offres des Sarrasins, qui demandoient la paix à des conditions avantageuses pour les Romains, comme un effet de leur crainte. Mais sa

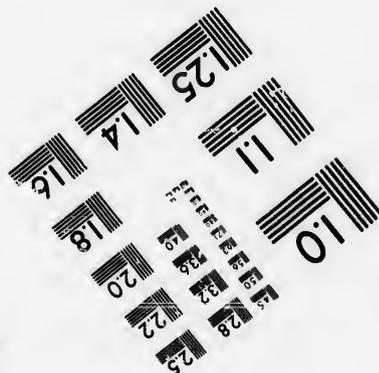
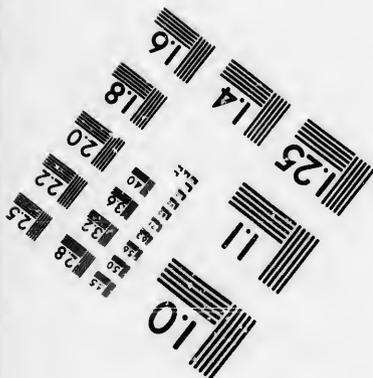
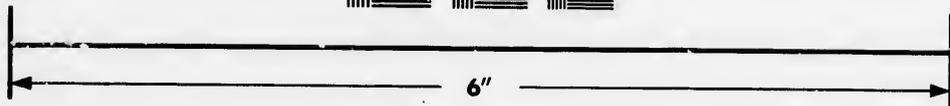
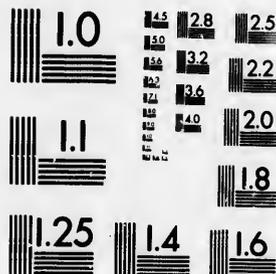
VII.

S I È C L E .





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



VII. préfomption le perdit , & ces conqué-
 rans dont il avoit rejetté les avances
 S I È C L E . avec tant de hauteur , reffererent de
 plus en plus les bornes de l'Empire par
 de nouveaux succès. Abhorré comme les
 Néron, les Caligula, & même plus exécra-
 ble qu'eux, il conçut un projet horrible,
 qui n'étoit pas venu à l'esprit de ces
 monstres si inventifs dans le crime : ce
 fut de faire périr dans une seule nuit
 tout ce qu'il y avoit d'habitans à Con-
 stantinople ; mais il fut prévenu. Léonce
 dont il méditoit la perte, souleva ce
 qu'il put trouver dans la Ville de gens
 propres à prendre les armes , marcha
 droit au Palais , s'empara de la personne
 du tyran dont on demandoit la mort à
 grands cris , lui fit couper la langue &
 le nez , le relegua à Chersoné dans la
 Crimée , & monta sur le Trône , aux
 acclamations du peuple , le jour même
 que Justinien devoit exécuter son abo-
 minable dessein. L'eunuque Etienne &
 le Moine apostat Théodose , ministres
 de ses exactions & de ses cruautés , fu-
 rent abandonnés au peuple qui les fit
 brûler vifs ; juste punition de leurs brig-
 andages & de leurs crimes.

Léonce avoit montré de grands talens
 pour

pour la
 pire :
 Justin
 la réfo
 défair
 human
 sur le
 fermi
 Mais
 cipita
 son ré
 être m
 nouve
 progrè
 rasins
 croiffa
 II. Ou
 il fut
 Dalma
 Si l
 calami
 cruelle
 de crim
 des sp
 manite
 guerre
 bards
 Exarqu
 pour
 Ton

pour la guerre , avant d'être élevé à l'Empire : c'étoit le motif de la jalousie que Justinien avoit conçue contre lui , & de la résolution qu'il avoit prise de s'en défaire. Il passoit pour sage , doux & humain. Il porta ces qualités estimables sur le Trône , & peut-être l'eût-il raffermi , s'il y fût resté plus long-tems. Mais une nouvelle révolution l'en précipita avant que la quatrième année de son règne fût accomplie. Il sembla n'y être monté que pour voir de plus près les nouveaux malheurs de l'Empire , & les progrès continuels que faisoient les Sarrasins , dont la puissance alloit toujours croissant. Léonce eut le sort de Justinien II. Outragé , mutilé , chargé de fers , il fut relégué dans le monastère de S. Dalmace.

Si l'Orient n'offroit qu'une suite de calamités , de révoltes , d'exécutions cruelles , de révolutions sanglantes , & de crimes , l'Occident ne présentoit pas des spectacles plus consolans pour l'humanité. L'Italie étoit déchirée par les guerres continuelles des Princes Lombards qui tendoient à s'agrandir , & des Exarques qui faisoient les derniers efforts pour conserver aux Empereurs le peu

VII.
S I È C L E.

qui leur restoit dans l'ancienne patrie des Romains. Les Souverains de Constantinople étoient trop éloignés , trop occupés chez eux des intrigues de la Cour , des guerres étrangères & de leurs plaisirs , pour veiller sur des Ministres , qui se trouvoient dans des circonstances, où la fidélité eût été un prodige de vertu. Aussi les Exarques , avec les dehors de la dépendance , étoient-ils des espèces de Souverains qui ne travailloient que pour leurs propres intérêts , & auxquels il ne manquoit que de tenir leur pouvoir de la naissance , & de transmettre l'Exarcat en héritage à leurs enfans , pour être de véritables Monarques. Si l'on juge d'eux par les traits sous lesquels S. Grégoire les a peints dans ses Lettres , ils étoient plutôt les tyrans que les défenseurs de l'Italie. Malgré leur autorité , ces Gouverneurs , qui réunissoient la puissance militaire à l'autorité politique , eurent beaucoup de peine à balancer la fortune des Lombards , qui seroient venu à bout de conquérir toute l'Italie , s'ils n'eussent pas eux-mêmes suspendu leurs progrès , par les divisions qui s'éleverent entr'eux , & les révolutions qu'elles entraînent. Ro-

tharis
non p
les Pla
Grecs
qu'à la
diger
mes i
bards
qui f
nérale
nir la

Ou
ques
en Ita
pondé
partie
netés
quoiqu
nemen
sédéral
nos jo
forme
quéro
On vit
éclat ,
de Bé
nise ,
la plu
fortes

tharis fut le plus célèbre de ces Princes, non parce qu'il fit la conquête de toutes les Places qui restoient aux Empereurs Grecs, depuis les Alpes Cottiennes jusqu'à la Toscane ; mais parce qu'il fit rédiger en un corps de Loix, les Coutumes informes & variables des Lombards, & qu'il en composa un Code, qui fut publié dans l'Assemblée générale de la Nation, pour être à l'avenir la règle des Tribunaux.

Outre les Rois Lombards & les Exarques qui avoient la plus grande autorité en Italie, & qui s'y disputoient la prépondérance, il y avoit de plus dans cette partie de l'Europe, de petites Souverainetés, dont les noms subsistent encore, quoique leur territoire & leur Gouvernement ayent subi des variations considérables, depuis cette époque, jusqu'à nos jours. Elles avoient commencé de se former dans le siècle précédent, & acquéroient peu à peu de l'importance. On vit donc paroître alors avec quelque éclat, des Ducs de Frioul, de Spolette, de Bénévent ; & la Seigneurie de Venise, qui devoit être un jour la Puissance la plus redoutable de l'Italie, par ses flottes, son commerce, & ses possessions

VII.

S I È C L E.

de terre-ferme ; se donnoit déjà un
 VII. Doge pour être le Chef de son admi-
 S I È C I E. nistration politique dans la paix , & son
 Général dans la guerre.

Au milieu de ces vicissitudes , qui
 modifioient en tant de manières les in-
 térêts publics & particuliers , la situation
 des Pontifes de Rome étoit pleine d'em-
 barras & de risques. Ils se trouvoient
 placés entre les Empereurs de Constan-
 tinople , Princes éloignés , presque in-
 connus , & qui n'étoient plus réduits
 qu'à de vaines prétentions sur l'ancien
 domaine de l'Empire en Italie ; les Exar-
 ques de Ravenne , qui , sans consulter
 leurs Maîtres , ne songeoient qu'à étend-
 re l'autorité de leur place , ou à jeter
 les fondemens de leur propre grandeur ;
 & les Rois Lombards , qui suivoient sans
 relâche le plan de conquête qu'ils avoient
 formé dès les premiers tems de leur in-
 vasion. Il étoit difficile de garder un
 équilibre toujours parfait entre ces Puif-
 sances rivales , d'autant plus que la con-
 fusion qui naissoit de cette même riva-
 lité , obligeoit les Papes d'entrer dans
 les affaires temporelles plus qu'ils n'au-
 roient fait sans doute , si les circonf-
 tances où ils se trouvoient , & l'intérêt

même
 forcés.
 trouble
 de l'Ex
 pour s
 que le
 l'un. o
 leurs c
 qu'au
 les tré
 à paye
 des ho
 implor
 goire
 Il, qui
 qui ne
 relles
 gagés
 laissoie
 ses à d
 la sage
 miers
 ce post
 compr
 facheu
 naïtre
 réunir
 séculiè
 que le

même de la Religion, ne les y eussent forcés. Les élections étoient souvent troublées, & les ambitieux s'étoient de l'Exarque, ou du Prince Lombard, pour s'emparer du Saint-Siège, selon que les conjonctures actuelles rendoient l'un ou l'autre plus propre à favoriser leurs desseins. Cela ne se pouvoit faire qu'au préjudice du bon ordre; & les trésors de l'Eglise étoient employés à payer la protection, que le desir des honneurs du Sanctuaire avoit fait implorer. Les Papes, tels que S. Grégoire, S. Martin, S. Agathon, S. Leon II, qui avoient l'esprit de leur état, & qui ne se méloient des choses temporelles qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagés par les besoins de l'Eglise, ne laissoient pas d'avoir des affaires épineuses à discuter. Ils avoient besoin de toute la sagesse que doivent posséder les premiers Pasteurs, pour se maintenir dans ce poste aussi glissant qu'élevé, sans se compromettre & s'attirer des démêlés fâcheux. Ce fut sans doute ce qui fit naître aux Pontifes de Rome l'idée de réunir dans leurs mains la puissance séculière à l'autorité spirituelle, lorsque les tems devinrent propres au dé-

— VII. — veloppement & à l'exécution de ce projet.

S I È C L E .

L'Afrique étoit encore soumise aux Empereurs de Constantinople au commencement de ce siècle ; ils la gouvernoient par un Exarque & un Préfet, elle dépendoit pour le spirituel du Pontife Romain, comme faisant partie du grand Patriarchat d'Occident. Nous avons déjà vu que les Sarrasins avoient porté leurs armes de ce côté-là , & qu'ils y avoient fait de grands progrès. D'abord ils paroissoient n'avoir d'autre dessein que d'amasser du butin & d'enlever des esclaves. Mais ensuite ils songerent à faire une conquête utile. Leurs victoires dans cette partie du Monde , furent plusieurs fois interrompues par des trêves avec les Empereurs , & reprises après de nouvelles ruptures. Ils y revinrent enfin sous le règne de Léonce , avec de si grandes forces, que les armées Romaines ne purent les empêcher de s'y établir pour toujours. Les Musulmans ont toujours possédé depuis cette belle portion de l'Empire , d'où ils ont chassé la politesse , les Arts & les Sciences , avec le Christianisme. L'ignorance & la rudesse y ont jetté de si profondes racines , que le nom

de B
cette
duisit
meux
célébr
main

A
tent c
sie &
se m
quill
On v
goths
l'Eur
rité
règne
qu'à
adm
douv
le T
naiss
forte
soit
fallo
pren
ou d
lieu.
lorsq
lorsq

de Barbarie est aujourd'hui celui de ~~ce~~
 cette malheureuse Région , qui pro- VII.
 duisit autrefois tant de Guerriers fa- S I È C L E V
 meux , d'Esprits cultivés , & d'Ecrivains
 célèbres dans les Lettres divines & hu-
 maines.

A quelques révolutions près , qui fu-
 rent ordinairement causées par la jalousie & l'ambition des Grands , l'Espagne se maintint dans une situation assez tranquille , pendant tout le cours de ce siècle. On vit l'ordre successif des Princes Visigoths qui régnoient dans cette partie de l'Europe , marcher avec assez de régularité , depuis Récarède qui termina son règne paisible & glorieux en 601 , jusqu'à Egica qui finit le sien , après une administration pleine de sagesse & de douceur , en 700. Ils montoient sur le Trône par le choix des Grands. La naissance étoit une recommandation forte auprès d'eux , mais elle ne suffisoit pas pour entraîner les suffrages. Il falloit qu'un fils de Roi joignût à ce premier titre , des talens & des vertus , ou du moins quelque chose qui en tînt lieu. S'il s'éleva quelques troubles , soit lorsque le Trône vint à vaquer , soit lorsque les Souverains exciterent contre

VII.
S I È C L E. eux des mécontentemens dont les suites pouvoient être fâcheuses. Comme le prétexte de la Religion en étoit ordinairement pour beaucoup dans ces événemens, l'autorité des Evêques rétabliroit bientôt le calme. Ces orages passagers produisoient même un bien, en ce qu'ils étoient presque toujours suivis d'assemblées ecclésiastiques, où les Grands de l'Etat étoient admis, & où l'on faisoit des réglemens utiles à la société. Ils avoient la plupart pour objet la réformation des abus, la manutention du bon ordre, la sûreté des Souverains, & la conservation des droits & franchises, tant des Grands que du peuple. Sous l'un de ces Rois, nommé Suintila, qui monta sur le Trône en 621, les Romains achevèrent de perdre le peu qui leur restoit au-delà des Pyrénées, & ce Prince fut le premier qui réunit l'Espagne entière sous sa domination: aussi son nom est-il un des plus célèbres, dans les Chroniques & autres anciens monumens de la Nation.

La France, partagée en plusieurs Royaumes, & ayant quelquefois jusqu'à trois & quatre Souverains, ne pouvoit jouir encore d'une administra-

tion
 Les
 Bour
 & n
 tinue
 dépo
 nuire
 la ve
 la se
 uns
 tragi
 orgu
 voir
 hifon
 règle
 tems
 neme
 encor
 le par
 la car
 de to
 bition
 fans
 s'instr
 depu
 s'étoi
 tre,
 acqui
 On

tion régulière, & d'un fort tranquille. ~~=====~~
 Les Rois de Neustrie, d'Austrasie, de VII.
 Bourgogne, quoique proches parens, S I È C L E .
 & même souvent frères, étoient continuellement en guerre, pour s'entredépouiller, ou seulement pour s'entretenir. Tantôt c'étoit l'ambition, tantôt la vengeance, & plus souvent encore la seule inquiétude, qui les armoit les uns contre les autres. Malgré la fin tragique de Brunéhaut, cette femme orgueilleuse & cruelle, coupable d'avoir fait périr dix Rois, l'esprit de trahison & de fausseté, qui avoit été la règle de toute sa conduite, fut longtemps la seule politique de ces Gouvernemens encore barbares. On n'étoit pas encore assez éclairé, pour sentir que le partage des intérêts & des forces étoit la cause des jalousies, des invasions, & de tous les maux qu'entraînent une ambition sans frein, & une administration sans principes. Cependant on auroit dû s'instruire par les événemens. Deux fois, depuis la mort de Clovis, la France s'étoit trouvée réunie sous un seul Maître, & alors le Gouvernement avoit acquis plus de vigueur & d'uniformité. On y dut remarquer un mouvement

— VII.
S I È C L E .

plus régulier , une marche plus égale & plus soutenue , en un mot , cet ensemble & cette harmonie , qui sont dans les Etats , comme dans les corps organisés , l'effet d'un seul & unique principe d'activité. Mais les esprits étoient trop grossiers , trop peu réfléchis , pour consulter l'expérience & l'observation. Il étoit plus court d'obéir à la coutume. On la suivit , & les partages , malgré les maux qu'ils causèrent , eurent lieu pendant toute la seconde race , chaque fois qu'un Roi , en mourant , laissoit plusieurs fils.

Dans cette foule de Princes qui occupèrent les divers Trônes des François pendant tout le septième siècle , Dagobert I , qui commença de régner en 628 , est le seul qui mérite de fixer les regards de la raison. Ce n'est pas qu'il fût plus grand homme & meilleur Roi que les autres , puisque l'Histoire lui reproche des cruautés , des débauches , des vexations & des pillages , qui le rendirent odieux à ses peuples ; mais c'est que par un effort de l'esprit humain , qui semble au-dessus d'un siècle aussi barbare , il sentit la nécessité de mettre en ordre les Loix confuses & souvent

con
çois
sava
l'ave
dan
Clo
ber
&
Cer
Rip
bea
où
éto

Fra
per
pa
ma
l'in
Ro
de
sur
foi
ha
&
tai
le
Er
aff

contradictoires, qui régissoient les François. Il chargea de ce travail les plus savans hommes qui fussent alors. On l'avoit commencé sous Childebert II, dans le siècle précédent, & continué sous Clotaire II, dans celui-ci. Mais Dagobert le fit reprendre sur un meilleur plan, & il eut la gloire de le voir terminé. Cette compilation des Loix Saliques, Ripuaires, Germaniques, est le plus beau monument de ces tems grossiers, où les vrais principes de la Législation étoient si peu connus.

Dès le milieu de ce siècle, les Princes François commençoient à laisser échapper une partie de leur puissance, qui passoit dans la main des Grands. Ce mal augmenta de jour en jour, par l'indolence où tombèrent les derniers Rois de la première race. Le pouvoir des Maires du Palais croissoit, à mesure que l'autorité des Souverains s'affoiblissoit. Ces Ministres ambitieux & habiles, qui dûrent leur établissement & l'origine de leur puissance à Clotaire II, ne laissèrent bientôt plus à leurs Maîtres que le vain nom de Rois. Enfin ils se trouvèrent assez grands & assez redoutés pour s'asseoir sur le Trô-

ne , dont ils soutenoient le poids & remplissoient les devoirs. Nous verrons VII. cette révolution , préparée vers la fin du septième siècle , éclater & donner naissance à un nouveau système de politique , au commencement du huitième.

La confédération des Anglo-Saxons , conquérans de la Grande - Bretagne , subsistoit toujours dans cette Ile sous le nom d'Heptarchie : mais malgré les loix de l'union , il étoit impossible que sept petits Princes voisins vécutent toujours en paix les uns avec les autres. Il se formoit des jalousies , il s'élevoit des prétentions , il se faisoit des entreprises , on prenoit les armes , l'équilibre étoit troublé , l'harmonie étoit rompue , & l'on ne conclusoit des traités , que dans l'intention de les rompre à la première occasion favorable qui viendroit à naître. D'ailleurs , la situation respectiue de ces Souverainetés foibles & circonscrites dans des bornes si resserrées , varioit souvent par la mort des Princes , par le caractère & les talens de ceux qui gouvernoient , par le plus ou le moins d'influence qu'ils avoient dans les intérêts communs , & par d'autres causes ; qu'il est facile d'entrevoir ,

& q
Ain
renfé
d'inc
des
indu
tans
de l'
à tou
nent
tenir
toien
peu
presé
succé
vern
L
vert
peut
touch
triste

& qu'il seroit trop long de détailler.

Ainsi cette forme de gouvernement VII. renfermoit peu d'avantages, beaucoup SIECLE. d'inconvéniens, & ne convenoit qu'à des peuples pauvres, sans arts, sans industrie, tels qu'étoient alors les habitans de l'Angleterre. Etrangers au reste de l'Europe, ne prenant aucune part à tout ce qui se passoit dans le Continent, & bornant leurs efforts à se maintenir dans les étroites limites qu'ils s'étoient données, tous ces petits Etats, peu dignes de notre curiosité, ne sont presque connus aujourd'hui que par la succession des Princes qui les ont gouvernés.

Le nord de l'Europe étoit encore couvert des plus épaisses ténèbres, & l'on ne peut rien dire d'intéressant ni de certain touchant les Nations qui habitoient ces tristes climats.



VII.

S I È C L E.

A R T I C L E I I.

*État de l'esprit humain par rapport aux
Sciences & aux Lettres.*

LA lumière des Sciences & des Lettres s'affoiblissoit de plus en plus, & l'esprit humain qui commençoit à dégénérer d'une manière si sensible dans le sixième siècle, tendoit visiblement à perdre toute élévation, toute fécondité, tout principe de chaleur & de vie. Quoique le goût du luxe & de la volupté régnât plus que jamais dans la Capitale de l'Empire Grec, & que les arts qui servent à la magnificence, au faste & à la mollesse fussent cultivés, la profession des Lettres étoit négligée, faute d'encouragement & d'émulation. La raison, loin de faire des efforts pour s'étendre & se perfectionner, perdoit la trace des vérités utiles & lumineuses que les Anciens avoient consignées dans leurs écrits, pour s'attacher à des idées frivoles & de vaines subtilités. Toute la Philosophie se réduisoit à quelque teinture superficielle de Métaphysique

& de l'
prunté
noit p
encore
timens
voit p
métho
sonner
prit en
la just
resse
le per
Grecs
penda
& d
mais
n'avo
physi
carac
autre
Le
& q
chalé
& l'
natur
les f
de l
ranc
avec

& de Morale , à quelques opinions empruntées d'Aristote , qu'on ne se don-
noit pas la peine d'approfondir , & VII.
encore moins de concilier avec les sen-
timens des autres Philosophes. On n'a-
voit pris de celui-ci que l'aridité de sa
méthode , & quelques formules de rai-
sonnemens plus propres à rétrécir l'es-
prit en le captivant , qu'à lui donner de
la justesse & de la précision. La sèche-
resse & la médiocrité dominant dans
le peu d'écrits philosophiques que les
Grecs ont produit pendant ce siècle. Ce-
pendant les Ecoles célèbres d'Athènes
& d'Alexandrie subsistoient encore ,
mais les hommes qu'elles formoient ,
n'avoient plus ces grands traits , cette
physionomie noble & intéressante , qui
caractérisèrent ceux qu'on en vit sortir
autrefois.

Les genres qui dépendent du génie ,
& qui exigent de l'invention , de la
chaleur , des images , tels que la Poésie
& l'Eloquence , étoient encore plus dé-
naturés par les écarts de l'imagination ,
les fausses lueurs du bel-esprit , le goût
de la singularité , le mépris ou l'igno-
rance des règles. On écrivoit encore
avec politesse & avec pureté , mais

VII.
SIÈCLE. on n'avoit que des pensées recherchées, subtiles, peu naturelles, ridicules même par la peine qu'on prenoit pour leur donner un faux air de grandeur & de finesse. Si le style avoit des graces & de la douceur, c'étoient des graces affectées, minaudières, & une douceur fade, où il entroit plus de cette mollesse qui annonce une ame sans vigueur, que de cette élégance qui vient d'une manière de sentir vive & délicate.

L'Histoire fut traitée avec plus de succès, ou, pour mieux dire, elle fut moins infectée des vices qui déparoiérent les autres genres, jusqu'à les rendre méconnoissables; mais elle en avoit d'autres plus essentiels peut-être, parce qu'ils renversent la première de toutes les règles, & qu'ils vont directement contre la destination des Ouvrages faits pour transmettre à la postérité le tableau du passé, sans mélange & sans altération: L'amour du merveilleux, les préventions passionnées & la partialité qui en est la suite inévitable, se glisèrent partout, & défigurèrent les récits, au point qu'il faut toute l'attention & toute la sévérité de la critique, pour discerner la vérité. C'est l'esprit de parti, l'adulation

ou le r
 des Hi
 qu'au
 les yeu
 est alté
 de pass
 che qu
 sous de
 il faut
 gés, l
 jamais
 parce
 D'aill
 esprit
 peigne
 mes;
 trent
 ses, d
 chaîne
 uns d
 ture
 aux m
 ni la
 tion
 dégen
 s'affoi
 leur
 l'escla
 che,

ou le ressentiment qui conduit la plume des Historiens. Ils ne voient les choses qu'au travers du voile qui leur couvre les yeux, & tout ce qu'ils rapportent est altéré dans leur imagination, avant de passer sous leur plume. On ne marche qu'avec une défiance continuelle, sous de pareils guides. Avant de les lire, il faut savoir quels étoient leurs préjugés, leurs intérêts, leur parti, & ne jamais perdre cela de vue, en les lisant, parce que c'est la clef de leurs Ouvrages. D'ailleurs leur touche est comme leur esprit, sans force & sans énergie. Ils ne peignent ni les évènements, ni les hommes; ils ne développent rien, & n'entrent jamais dans la recherche des causes, dans l'examen des motifs, & l'enchaînement des faits qui naissent les uns des autres. Cet état de la Littérature Byzantine tenoit au caractère & aux mœurs de la Nation, qui n'avoit ni la délicatesse des Grecs, ni l'élévation des Romains. Quand un peuple dégénère, quand son génie baisse & s'affoiblit, quand il passe de la grandeur à l'avilissement, de la noblesse à l'esclavage, de la volupté à la débauche, tout ce qu'il produit porte l'em-

VII.

SIÈCLE.

VII. **S I È C L E.** preinte de sa dégradation ; & les Ecrivains ne peuvent être dans aucune classe, que ce que sont les hommes de leur siècle.

Avant que de quitter l'Orient, il faut dire un mot de la perte irréparable que firent les Lettres, ou, pour mieux dire, toutes les Nations & tous les âges, par la ruine d'Alexandrie en 641. Amrou, Général du Calife Omar, entra dans cette Ville célèbre, après un siège de douze ans. Depuis Alexandre son fondateur, dont elle portoit le nom, elle avoit été le centre du commerce & le magasin de l'univers. La chute de Tyr fut la première cause de sa prospérité ; celle de Carthage fit dans la suite refluer chez elle toutes les richesses que le négoce avoit attirées dans la Métropole de l'Afrique. Les Ptolomées ses Souverains s'étoient plû à l'embellir ; mais le principal ornement qu'elle devoit à la magnificence de ces Princes, étoit sa fameuse Bibliothèque, le plus riche dépôt de Littérature que l'Antiquité ait jamais possédé, soit par le choix des Livres en tout genre, soit par leur nombre. On employa les prières & les offes les plus séduisantes pour

engage
monum
de l'et
Le Pa
chiens
pour l
répon
à ce su
Il écri
quelle
mar f
barba
forme
ziles ;
sont i
faut l
réplic
de la
l'une
Bibli
tant
gypte
en a
breu
chau
blics
le far
c'en
le p
l'hu

engager Amrou à conserver ce précieux monument, où toutes les connoissances de l'esprit humain étoient rassemblées. VII.

Le Patriarche des Jacobites ou Eutychiens Monosophites fit tous ses efforts pour l'obtenir de lui : mais ce Général répondit qu'il ne pouvoit rien décider à ce sujet, sans avoir consulté le Calife. Il écrivit donc à son Maître, pour savoir quelle étoit sa volonté. La réponse d'Omarm fut celle d'un enthousiaste & d'un barbare : *Si ces Livres, dit-il, sont conformes à l'Alcoran, ils deviennent inutiles ; s'ils n'y sont pas conformes, ils sont impies : dans l'un & l'autre cas, il faut les brûler.* L'ordre fut exécuté sans réplique. Les Califes étoient alors chefs de la Religion & de l'Etat, absolus dans l'une & dans l'autre. Ainsi périt cette Bibliothèque immense, qui avoit coûté tant de dépenses aux Souverains de l'Egypte, & tant de soins aux Savans qu'ils en avoient chargés. Elle étoit si nombreuse, qu'il y eut des Livres de quoi chauffer pendant six mois les bains publics, au nombre de quatre mille. Quand le fanatisme n'auroit pas causé d'autre mal, c'en seroit assez, pour le regarder comme le plus grand ennemi de la raison & de l'humanité.

Le flambeau des Sciences qui avoit
 éclairé l'Italie & les Gaules d'une lu-
 mière si vive, ne jettoit plus qu'une
 lueur foible & mourante. Cependant les
 Ecoles qu'on avoit établies dans les Ca-
 thédrales, & celles qu'on ouvrit dans
 les principaux Monastères, que les en-
 fans de S. Benoît & les disciples de S.
 Colomban avoient fondés, retardèrent
 la chute des études. Sans cela, il est
 sûr que le goût des Sciences se seroit
 entièrement perdu, & avec lui tous les
 chef-d'œuvres de l'Antiquité, tous les
 monumens de l'Histoire. Ainsi quoique
 la Littérature de ce siècle mérite peu
 ce nom, quoique ce qu'elle a produit
 de moins défectueux soit à peine sup-
 portable, & que l'ignorance, la cré-
 dulité superstitieuse & le mauvais goût
 eussent tout corrompu, il a néanmoins
 servi à continuer la chaîne des Sciences
 en conservant les Ouvrages où elles
 étoient comme en dépôt, & en les mul-
 tipliant par la transcription. C'étoit une
 des principales occupations des Moines
 dans les heures de repos que la Règle
 leur accordoit après le travail des mains;
 plusieurs même n'en avoient pas d'au-
 tre, soit que le talent de transcrire ne

permit
 ceux qui
 trouvasse
 aux Mon
 à copier
 terre, à
 nuscrits,
 s'en proc

Quelq
 ployé leu
 vaste éru
 moindre
 & stérile
 breuses c
 quelques
 ces ténèb
 tant de
 idée moi
 heureux
 à la fin d
 cours du
 le zèle c
 qu'ils se
 aux Let
 tés dans
 logistes c
 copales,
 dont l'ho
 conservo

permit pas les opérations manuelles à ceux qui le possédoient, soit que les Abbés trouvaissent qu'il étoit plus avantageux aux Monastères, d'appliquer les Moines à copier des Livres, qu'à labourer la terre, à cause du prix excessif des manuscrits, & de la difficulté extrême de s'en procurer. VII. S I È C L E.

Quelques Ecrivains modernes ont employé leurs savantes recherches & leur vaste érudition, à déterrer jusqu'aux moindres productions de ces tems ingrats & stériles, & à former des listes nombreuses des prétendus Savans qui jettèrent quelques foibles étincelles au milieu de ces ténèbres épaisses. Mais en se donnant tant de peine, pour nous laisser une idée moins désavantageuse de l'état malheureux où l'esprit humain languissoit, à la fin du sixième siècle, & dans tout le cours du septième, il est évident que le zèle de leur profession, & l'opinion qu'ils se sont faite des services rendus aux Lettres par leurs pères, les a jetés dans l'exagération. Passons à ces Apologistes complaisans, que les Ecoles Episcopales, & encore plus les Monastiques, dont l'honneur paroît leur être plus cher, conservoient encore quelque lustre; ne

retranchons rien au catalogue si enflé
 VII. des Littérateurs obscurs, qu'ils érigent
 S I È C L E. si gratuitement en grands hommes; en
 sera-t-il moins vrai que la barbarie &
 l'ignorance étoient arrivées à leur comble;
 que la profession d'homme de Lettres
 étoit tombée dans le mépris, à force
 d'être facile, puisqu'il suffisoit de savoir
 lire & écrire, pour se donner le titre
 de Clerc ou Savant; que les hommes
 les plus distingués par la naissance &
 les emplois se faisoient gloire de leur
 ignorance; & que les Nobles, les gens
 même d'une condition honnête, regar-
 doient comme une preuve de leur extrac-
 tion, & un titre attaché à leur état,
 le privilège de ne pouvoir pas signer
 les actes les plus intéressans pour eux
 & pour leur famille.

Si nous venons ensuite à examiner les
 études dont on s'occupoit dans ces Ecoles,
 l'unique asyle des Sciences, que trou-
 verons-nous? qu'on y étudioit une Gram-
 maire sans principes; une Dialectique
 aride & pointilleuse; une Rhétorique
 sans goût. Les écrits qui nous restent
 de ces jours ténébreux, sont une preuve
 malheureusement trop certaine qu'il n'y
 a rien de hazardé ni d'outré dans cette

assertion.
 les termes
 truction
 d'ordre
 point de
 les raisons
 ses, petit
 jours étr
 des pages
 triviales,
 choses r
 platement
 un trait
 fable, q
 qu'on a
 tante &
 milieu
 ronnée,
 pour la f
 des lan
 blessé d
 manifest
 yeux les
 par la m
 en fait
 des conn
 & du g
 sacrés à
 Arts; &

assertion. Le style en est barbare dans les termes, & souvent même sans construction dans les phrases. Il n'y a point d'ordre ni de liaison dans les idées, point de suite ni de conséquence dans les raisonnemens. Les pensées sont fausses, petites, alambiquées & presque toujours étrangères au sujet. Il faut dévorer des pages entières d'inepties, de maximes triviales, de digressions ennuyeuses, de choses mille fois redites, & toujours platement exprimées, avant de rencontrer un trait qui intéresse, un morceau passable, qui délasse un peu de la fatigue qu'on a prise. C'est une fleur languissante & qui s'épanouit avec peine au milieu des épines dont elle est environnée, & qu'il faut écarter avec effort pour la saisir. Lorsqu'on trouve au milieu des landes un canton cultivé, la faiblesse des plantes qu'on y a semées, manifeste la maigreur du terrain aux yeux les moins attentifs. De même, c'est par la nature des productions d'un siècle, en fait de Littérature, qu'on doit juger des connoissances, des talens, des lumières & du goût de ceux qui s'y sont consacrés à la culture des Sciences & des Arts; & si l'on voit que ces produc-

———— tions marquées en général au plus mauvais coin, se réduisent à des narrations VII. insipides, découfues, fans art, comme S I È C L E. fans vraisemblance, on est en droit de conclure que les règles étoient mécon- nues, les esprits viciés, les Lettres fans gloire, & qu'on ignoroit jusqu'au nom de goût & de génie.

La Littérature sacrée qui faisoit le principal objet des Ecoles épiscopales & monastiques, n'étoit ni plus riche; ni dirigée d'après un meilleur plan. On lisoit quelques Commentaires sur l'Ecriture, quelques Sermons des Pères & quelques recueils appelés *Chaines*, formés de passages & de Canons sur les principaux objets du dogme & de la morale. On apprenoit l'Arithmétique & l'Astronomie, qui se bornoient au Comput ecclésiastique, les Pseaumes & le chant de l'Eglise, & avec cette légère provision de connoissances, on passoit pour savant. Qu'on lise toutes les vies de cette foule d'Evêques, d'Abbés & de simples Moines, qui firent seuls l'honneur de ce siècle pour les Sciences & les Lettres, il n'en est aucun dont on ne vante le profond savoir, les progrès qu'ils avoient faits dans les Sciences

sous

sous d'e
reux pou
l'instruct
ensuite
féconde
avoient f
la liste
des vies
racles, d
de pieux
dont pre
à cause
pagne.
ridicules
écrit, qu
la curios
la lectur

Tels
ture, ou
& d'ab
nous av
Sciences
me siècle
de le cal
nous ven
été notr
de l'étre
qui pro
la lumi

Tom

sous d'excellens Maîtres, le zèle généreux pour l'éducation de la jeunesse & l'instruction des peuples. Qu'on ramasse ensuite tout ce qui est sorti de la plume féconde de ces Savans si vantés, qui avoient fait de si bonnes études, & dont la liste est si étendue, on n'aura que des vies de Saints, des relations de miracles, des visions, des légendes remplies de pieux menfonges, & des Chroniques dont presque tous les faits sont suspects, à cause du merveilleux qui les accompagne. Tout cela est si mal conçu, si ridiculement imaginé, si grossièrement écrit, qu'il faut tout le courage qu'inspire la curiosité, pour soutenir jusqu'au bout la lecture d'une seule de ces pièces.

Tels sont les monumens de Littérature, ou pour mieux dire, de barbarie & d'absurde crédulité, d'après lesquels nous avons à prononcer sur l'état des Sciences en Occident pendant le septième siècle. Nous n'avons point eu dessein de le calomnier dans les observations que nous venons de faire. La vérité a toujours été notre guide, comme elle ne cessera de l'être dans tout cet Ouvrage; & ce qui prouve que nous avons marché à la lumière de ce flambeau, dans l'exa-

VII.
 S I È C L E . men des productions littéraires de ces tems
 d'obscurité , c'est que nos assertions sont
 confirmées par les aveux de ceux-là même
 qui ont vu & représenté les choses
 par préjugé d'état, sous un aspect moins
 rebutant. Ils conviennent avec nous, qu'il
 n'y a rien parmi les écrits de ce siècle
 ténébreux, qu'on puisse lire sans dégoût,
 soit pour le choix des sujets, soit pour
 les pensées ou le style ; que le merveilleux
 le plus ridiculement imaginé en est le
 seul ornement ; & que les meilleures
 pièces, celles dont ils parlent avec le
 plus d'estime, ne peuvent soutenir les
 regards de la critique, ni ceux du goût.
 Nous n'avons rien dit de plus, & nous
 sommes arrivés au même résultat, quoi-
 que nous ayons pris une route plus natu-
 relle & plus courte. Nous devons aussi
 de notre côté convenir avec eux, que
 les Ecoles Episcopales & les Monastères,
 renfermoient toute la lumière qui sub-
 sistoit encore, au milieu des épaisses té-
 nèbres dont l'Europe entière étoit cou-
 verte. C'étoit dans ces asyles de la piété,
 que le peu d'ardeur qu'on avoit encore
 pour l'étude des Sciences divines & hu-
 maines, conservoit quelque activité. Le
 zèle des Evêques & des Abbés, qui

étoien
 Maîtr
 y entr
 il y a
 reux,
 favora
 vons c
 par eu
 vrai o
 fortun
 repris
 dont r
 virent
 jours p
 qui se
 rencon
 propre
 coup s
 déplor
 aucune
 encore
 que si
 disgrac
 moins
 s'ils eu
 des rap
 après e
 rope,
 disposi

étoient les Modérateurs, & souvent les

 Maîtres de ces espèces de Collèges, VII.
 y entretenoit une sorte d'émulation, & SIÈCLE.
 il y auroit produit des fruits plus heu-
 reux, si les circonstances eussent été plus
 favorables à leurs vues. Nous leur de-
 vons de la reconnoissance, puisque c'est
 par eux que les sources du bon & du
 vrai ont été transmises, jusqu'aux tems
 fortunés où les Lettres & les Arts ont
 repris une nouvelle vie. Si le siècle
 dont nous parlons & ceux qui le sui-
 virent, n'eussent pas conservé, pour des
 jours plus propices, ces germes précieux
 qui se sont développés, lorsqu'ils ont
 rencontré des principes de fécondité
 propres à les ranimer, nous serions à
 coup sûr dans un état d'ignorance aussi
 déplorable, & nous n'aurions peut-être
 aucune espérance d'en sortir. Disons
 encore avec le même esprit d'équité,
 que si les Littérateurs de ces tems de
 disgrâce fussent nés sous une époque
 moins contraire aux progrès de l'esprit,
 s'ils eussent été favorisés par le concours
 des rapports qui se réunirent long-tems
 après eux pour rendre la lumière à l'Eu-
 rope, plusieurs d'entre eux, par leurs
 dispositions naturelles, leur amour pour

VII.
SIÈCLE. les Lettres, & leur constante application à l'étude, auroient égalé, peut-être sur-passé, les Savans qui avoient paru avec le plus d'éclat avant eux, ou qui se sont formés depuis.

A R T I C L E III.

Etat du Christianisme dans les diverses Régions du monde.

Nous avons vu les Perfes armés contre l'Empire, portant la désolation de tous côtés & s'emparant des Provinces Orientales sous le règne de Phocas, & dans les premières années d'Héraclius. Les ravages & les cruautés qu'ils commirent dans la Syrie, dans la Cappadoce, l'Egypte, & sur-tout la Palestine, passent tout ce qu'on raconte des peuples les plus féroces. Héraclius, par une suite de triomphes, abattit leur orgueil, & les renferma, comme on l'a raconté, dans leurs anciennes bornes. Outre la paix que ce Prince rendit à l'Empire, par le traité avantageux qu'il conclut avec Siroës, fils & successeur de ce Chosroës II, l'implacable ennemi des

Romains, un des plus beaux fruits de ses victoires fut le recouvrement de la Croix du Sauveur. Le nouveau Roi de Perse la rendit à l'Empereur; dans le même état où elle étoit, lorsqu'elle avoit été enlevée de Jérusalem, sous le règne de son père. On ne l'avoit point tirée de l'espèce de châsse ou de boîte qui la renfermoit, ce que Zacharie, Patriarche de Jérusalem, reconnut à l'intégrité des sceaux qui se trouvèrent parfaitement conservés. Dieu n'avoit pas permis que ces idolâtres, dont la fureur n'épargna ni les Evêques; ni les Solitaires, ni les Vierges, pussent l'impiété jusqu'à profaner le bois sacré, sur lequel J. C. avoit sacrifié sa vie pour le salut des hommes. L'Empereur Héraclius voulut recevoir lui-même ce monument précieux, & se chargea de le rapporter à Jérusalem. Le jour qu'il exécuta ce pieux dessein, fut un jour de triomphe pour la Religion, & de joie pour les fidèles. Le Patriarche reçut la Croix des mains d'Héraclius, & après l'avoir adorée, il l'exposa solennellement à la vénération du peuple, & la replaça dans le lieu d'honneur qui lui étoit destiné. La mémoire de cet évé-

VII.
S I È C L E. nements s'est toujours célébrée depuis avec des cérémonies, qui en retracent les circonstances les plus intéressantes pour la piété.

Cependant la société chrétienne continuoit d'être agitée par les sectes diverses, qui se livroient depuis si long-tems une guerre cruelle dans le sein de l'Eglise. A ces maux, qui pour être anciens, n'en étoient que plus déplorables, par les racines profondes qu'ils avoient jetées, il s'en joignit encore de nouveaux, dont les effets ne furent pas moins funestes. Une erreur nouvelle, rejetton de celles qui avoient troublé l'Eglise dans les siècles précédens, vint répandre de nouveaux nuages sur les vérités qui avoient déjà coûté tant de combats. Nous l'examinerons en détail dans un article particulier, & nous y retrouverons, sous des couleurs différentes, les mêmes caractères que nous avons déjà remarqués dans les autres; parce que l'hérésie est toujours semblable à elle-même dans les traits essentiels, quelque habile qu'elle soit à varier les formes extérieures sous lesquelles elle se produit. Il suffit de dire ici que le Monothélisme mit, plus que jamais, le trouble & la division dans

l'Egli
de C
Pyrrh
buère
erreu
deux
tant,
sance
une f
ordre
rent
temp
nous
étend
sujet.

U
pour
pour
éclat
siècle
ligion
plus
lons
& de
mérit
articl
pour
achev
l'état

l'Eglise d'Orient. Plusieurs Patriarches de Constantinople, entr'autres Sergius, Pyrrhus, Paul II & Paul III, contribuèrent aux progrès de la nouvelle erreur par le crédit de leur place, & deux Empereurs, Héraclius & Constantin, l'appuyèrent de toute leur puissance. Faut-il s'étonner après cela, si une foule de Catholiques, de tous les ordres & de toutes les classes, se laissèrent entraîner à la violence de cette tempête ? Mais ne prévenons pas ce que nous devons dire bientôt, avec la justesse étendue que demande l'importance du sujet.

Un événement non moins funeste pour le Christianisme en général, & pour l'Eglise d'Orient en particulier, éclata dans les premières années de ce siècle, & ses suites enlevèrent à la Religion tout le pays où elle avoit été le plus florissante. On voit que nous voulons parler de l'imposture de Mahomet & de ses progrès étonnans : mais ce sujet mérite aussi d'être approfondi dans un article séparé. Nous n'en parlons ici que pour suivre l'ordre des matières, & achever de tracer une idée complete de l'état d'obscurcissement, où le Chris-

VII.

S I È C L E .

VII.
S I È C L E

tianisme tomba presque tout-à-coup ; dans ces belles contrées que les premiers siècles avoient vu briller d'une lumière si pure. Nous nous contenterons donc de remarquer, qu'en moins de cinq ans, trois des quatre grands Patriarchats de l'Orient tombèrent sous les loix Musulmanes, & furent couverts des ténèbres de l'Islamisme. Jérusalem, le berceau de la foi, céda la première aux armes des Califes en 636. Antioche eut le même sort en 638 ; & Alexandrie fut mise à son tour sous le joug de ces rapides Conquérens en 640. Ainsi Dieu punissoit les Orientaux de cet esprit raisonneur, inquiet & subtil à contre-tems, de cette curiosité téméraire, qui avoit donné naissance à tant d'hérésies, & de ces divisions cruelles, qui avoient rendu les Chrétiens plus nuisibles à leur Religion, plus destructeurs de leurs frères, que les payens & les barbares.

L'Eglise d'Afrique, qui avoit montré tant de courage & de patience dans les tems de persécution, sous les Empereurs idolâtres & les Princes Ariens, tant de sagesse & de charité pendant le schisme des Donatistes, tant d'attachement à la

foi &
l'affai
duit
genre
d'illu
célèb
qui f
aussi
tant,
diver
s'y é
du v
tout
plus
trace
éclair
prier
Il
d'Ita
sous
bard
nism
cont
avec
éten
des
plus
exp
tant

foi & de zèle pour sa défense dans l'affaire des Pélagiens, qui avoit produit tant de grands hommes en tout genre, tant de saints Evêques, tant d'illustres Confesseurs, tant d'Ecrivains célèbres, entre autres un S. Augustin qui seul en vaut une multitude, perdit aussi tout son éclat, comme en un instant, vers la fin de ce siècle. Après diverses tentatives, le Mahométisme s'y établit enfin l'an 695, & le fer du vainqueur ayant immolé ou soumis tout ce qui lui résistoit, on ne retrouve plus depuis cette époque funeste aucune traces des vives lumières qui avoient éclairé si long-tems la patrie des Cyprien & des Fulgence.

Il s'en fallut beaucoup que l'Eglise d'Italie fût dans une situation tranquille, sous la domination des Princes Lombards. Outre qu'ils professoient l'Arianisme, comme on le sait, ils étoient continuellement dans un état de guerre avec ce qui restoit de Romains, pour étendre leur puissance, & resserrer celle des Exarques dans des bornes toujours plus étroites. Comme on étoit sans cesse exposé à des incursions & à des ravages, tant d'une part que de l'autre, il falloit

être toujours armé, pour repousser les
 VII. attaques subites auxquelles on étoit exposé
 S I È C L E. tour-à-tour dans les deux partis.

Ces craintes, ces mouvemens, ces
 hostilités journalières, qui agitoient si
 violemment la Société civile, n'étoient
 pas moins contraires au repos de la So-
 ciété chrétienne. Cependant les Papes,
 parmi lesquels on en vit plusieurs vrai-
 ment dignes d'occuper le Saint-Siège,
 travailloient avec un zèle prudent &
 souvent heureux, à soutenir la gloire
 de la Religion. Leur sollicitude ne se
 renfermoit pas dans les étroites limites
 de l'Italie, ni même des Gaules Chré-
 tiennes; ils envoyoit des Missionnaires
 dans le nord de l'Europe, comme nous
 le dirons tout-à-l'heure, pour éclairer
 du flambeau de la foi, des Nations qui
 étoient encore adonnées au culte des
 idoles. Ainsi le Pape Sergius régénéra
 lui-même dans les eaux sacrées un Roi
 des Saxons occidentaux d'Angleterre,
 qui avoit embrassé la foi, à la prédi-
 cation des hommes apostoliques dont le
 Saint-Siège autorisoit les travaux. S'ils
 portoient leurs regards sur ces climats
 éloignés, ils ne négligeoient pas non
 plus de remédier aux maux qu'ils avoient

en qu
 le-Pa
 plus d
 que n
 nothé
 l'Egli
 foixan
 l'affair
 naître

Ma
 Franc
 d'abor
 Reine
 de ses
 des P
 ses pa
 fondé
 fainéa
 Maire
 contin
 de l'
 Elle a
 premi
 s'y fa
 tres c
 les-ho
 de fin
 fante-
 Chrét

en quelque sorte sous leurs yeux. Ainsi ~~le Pape~~ le Pape Honorius, dont nous aurons VII. plus d'une fois occasion de parler, lors-^{SIÈCLE.} que nous en ferons à l'histoire du Monothélisme, eut le mérite de réunir à l'Eglise toute l'Istrie, qui vivoit depuis soixante-dix ans dans le schisme que l'affaire des trois Chapitres avoit fait naître.

Malgré les troubles intérieurs dont la France fut déchirée pendant ce siècle, d'abord par un reste d'autorité que la Reine Brunéhaut conserva sous le nom de ses petits-fils, ensuite par la rivalité des Princes qui régnoient sur les diverses parties du Royaume que Clovis avoit fondé, enfin par la foiblesse des Rois fainéans, & la puissance usurpée des Maires du Palais, l'Eglise Gallicane continuoit d'être la plus belle portion de l'Empire Chrétien, en Occident. Elle avoit perdu quelque chose de son premier lustre, & le déclin des lumières s'y faisoit sentir, comme dans les autres contrées soumises à l'Évangile, où les hommes n'avoient plus ce caractère de simplicité noble, de gravité importante, qu'on admira chez les premiers Chrétiens de toutes les Nations. Néan-

moins, elle possédoit encore un grand
 nombre de saints Evêques, qui remplis-
 soient avec zèle & avec succès les de-
 voirs de la charge pastorale. Plusieurs
 avoient occupé dans le monde des postes
 importans, & la considération qu'ils s'y
 étoient acquise, le crédit qu'ils en avoient
 remporté, servoient à rehausser aux yeux
 du peuple la dignité sainte dont ils étoient
 revêtus, & à rendre leur ministère plus
 efficace. Tels furent S. Eloi de Noyon,
 S. Ouën de Rouen, S. Arnoul de Metz,
 S. Dizier de Cahors, S. Léger d'Au-
 tun, & plusieurs autres. La plupart
 étoient instruits dans les Sciences ecclé-
 siastiques, & hommes de Lettres, au-
 tant qu'on le pouvoit être dans les tems
 où ils vivoient. Le rang qu'ils avoient
 tenu à la Cour leur donnoit encore du
 crédit auprès des Rois, après leur élé-
 vation à l'épiscopat. Ces Princes les
 consultoient souvent sur les affaires de
 l'Etat, & ils en obtenoient fréquem-
 ment des graces en faveur des Eglises,
 des Monastères & des pauvres. Comme
 ils avoient été du nombre des Seigneurs
 les plus distingués & les plus opulens,
 ils disposèrent de leurs grands biens
 pour doter richement les Eglises dont

ils remp
 religieu
 l'avons
 d'Auxe
 dans le
 en part
 res titre
 pitres
 jouissen

Les
 quoiqu
 plupart
 montèr
 & Da
 ment
 ce qui
 ou leur
 souver
 pour
 beauc
 du po
 dont
 confes
 comm
 de J.
 jamais
 foible
 de su
 à la

ils remplirent les Sièges, & les maisons religieuses qu'ils bâtirent, comme nous l'avons déjà remarqué de S. Germain d'Auxerre & de S. Remi de Rheims, dans le cinquième siècle. De-là vinrent, en partie, les vastes domaines & les terres titrées que les Evêques & les Châpitres possédèrent, & dont plusieurs jouissent encore.

Les Rois de cette première race, quoique presque tous vicieux, & la plupart indolens, sur-tout ceux qui montèrent sur le Trône après Clotaire II & Dagobert I, se condoient ordinairement ces vertueux Prélats, dans tout ce qui n'intéressoit pas leurs passions ou leurs plaisirs. Cet appui de l'autorité souveraine, jointe au zèle des Evêques pour la pureté de la foi, contribua beaucoup à préserver l'Eglise de France du poison de l'erreur. C'est une gloire dont elle jouissoit dès-lors, & qu'elle a conservée dans tous les tems. Exposée comme les autres portions de l'héritage de J. C. au souffle impur de l'hérésie; jamais la nouveauté n'y a fait que de foibles progrès, & quelque apparence de succès qu'elle ait eu pour un tems, à la faveur de certaines circonstances

VII.

S I È C L E.

dont elle fut habilement profiter, bien-
 VII. tôt les deux puissances unies dans les
 S I È C L E. mêmes intérêts l'ont rejetée pour tou-
 jours de leur sein. On n'a vu d'autre
 différence à cet égard entre les siècles
 ténébreux & les siècles éclairés, que
 le plus ou le moins d'activité dans
 les mesures qu'on prit, selon les tems,
 pour extirper l'erreur, & de solidité
 dans les motifs sur lesquels on appuya
 les décrets que l'on porta contre elle.

La piété des Rois & des Grands de
 l'Etat, étoit excitée par les conversions
 éclatantes qui se faisoient quelquefois
 à la Cour, & par les faits miraculeux
 qui n'étoient point rares, malgré les
 exagérations qu'on reproche avec raison
 aux Légendaires. Ces événemens, dont
 l'impression étoit fortifiée par les pré-
 jugés du tems, dispoisoient ceux qui
 participoient au Gouvernement, à pro-
 téger la Religion contre tous les enne-
 mis de ses dogmes & de son culte.
 Vers la fin du siècle, les descendans de
 Clovis étant tombés dans l'indolence
 & dans l'oubli total de leurs devoirs,
 les Grands qui tendoient à s'élever sur
 leurs ruines, eurent des motifs per-
 sonnels de ménager les Evêques & de

se les
 étoient
 influoi
 la Nat
 que de
 tiroien
 l'ambit
 que ce
 ches,
 leurs a
 dans l'
 la disc
 ces ter
 confen
 tuelle
 En
 avoit
 règne
 femer
 étoit
 des p
 car l'
 toient
 faire
 les bi
 Princ
 été sa
 ses ve
 de co

se les rendre favorables , parce qu'ils étoient Grands eux-mêmes , & qu'ils influoient à ce titre sur les destins de la Nation. Ce n'étoient-là cependant que des considérations politiques , qui tiroient toute leur force des vues de l'ambition , & il s'en falloit beaucoup que ceux dont elles dirigeoient les démarches , fussent des Chrétiens édifiants par leurs actions , comme nous le verrons dans l'article des mœurs générales & de la discipline. Mais c'étoit beaucoup pour ces tems d'obscurcissement , que la foi se conservât pure , & que l'autorité spirituelle fût respectée.

En Espagne , le pieux Roi Récaredo avoit travaillé pendant tout le cours d'un règne paisible & glorieux , au rétablissement de la Religion catholique. Il étoit libéral envers les Eglises , à cause des pauvres dont elles étoient chargées , car l'ignorance & la corruption n'étoient pas encore arrivées , au point de faire oublier le droit des indigens , sur les biens ecclésiastiques. La fin de ce bon Prince fut aussi édifiante que sa vie avoit été sainte. Ses successeurs , sans avoir ses vertus & sa piété , ne laissèrent pas de concourir , avec les Pasteurs , à l'ex-

VII.

SIÈCLE.

VII. tinction de l'Arianisme, & à maintenir
 S I È C L E. par leur autorité les décrets prononcés
 contre l'erreur. On poussa même les
 précautions & le zèle à cet égard, jus-
 qu'à décider solennellement dans le
 sixième Concile de Tolède, qu'à l'ave-
 nir aucun Prince ne pourroit être élevé
 sur le Trône, qu'il n'eût promis en
 présence des Evêques & des Grands,
 de conserver la foi catholique. Ce sage
 règlement, & beaucoup d'autres non
 moins utiles, ont rendu célèbres jusqu'à
 nos jours, les Conciles qui furent assem-
 blés en Espagne pendant ce siècle, &
 principalement ceux de Tolède, Mé-
 tropole ecclésiastique des Provinces sou-
 mises à la domination des Visigoths,
 au-delà des Pyrénées. C'étoit l'ouvrage
 des saints Evêques qui remplissoient les
 principaux Sièges de l'Espagne, dans
 les tems dont nous parlons, & des au-
 tres Personnages illustres par leurs vet-
 tus, que cette Eglise possédoit. Saint
 Isidore de Séville, S. Eugène de To-
 lède, S. Hildéphonse & S. Fructueux en
 faisoient l'ornement, & leur sainteté
 concilioit la vénération des peuples à
 une Religion qui en étoit le principe.
 Rien n'est plus propre à nous faire con-

notre l
 Evêque
 avoient
 que la
 l'égard
 commi
 qu'il n
 l'en eût
 lade &
 état, l'
 pénite
 nastic
 la saint
 de rest
 même
 la Co
 qu'on
 cendre
 jugem

La
 que de
 Dorov
 dans.
 vriers
 son zè
 travail
 de cert
 saint
 fut un

notre le haut degré d'autorité dont les Evêques y jouissoient, & l'empire qu'ils avoient sur les esprits de leur Nation, que la manière dont on se conduisit à l'égard du Roi Wamba. Ce Prince avoit commis plusieurs fautes scandaleuses qu'il n'avoit point réparées, quoiqu'on l'en eût averti souvent. Il tomba malade & perdit connoissance. Dans cet état, l'Evêque de Tolède lui imposa la pénitence & le revêtit de l'habit monastique. Il revint à lui, & recouvra la santé; mais on jugea qu'il étoit obligé de rester dans cet état; il le crut lui-même, & il renonça pour toujours à la Couronne. C'est la première fois qu'on voit dans l'Histoire un Roi descendre du Trône, en exécution d'un jugement ecclésiastique.

La mission de S. Augustin Archevêque de Cantorbéri, qu'on appelloit alors Doroverne, avoit produit des fruits abondans. Son successeur & les autres ouvriers évangéliques qui avoient partagé son zèle pour la conversion des idolâtres, travaillèrent avec succès à l'accroissement de cette Eglise naissante. Si la mort du saint Roi Ethelbert, arrivée l'an 616, fut une perte sensible pour elle; si le

VII. retour d'Ebald son fils au culte des idoles, & la défection d'un grand nombre de nouveaux Chrétiens qu'il entraîna dans sa chute, fut un événement douloureux pour les hommes apostoliques, qui s'étoient consacrés à cette œuvre pénible & glorieuse, la conversion de ce Prince, & son attachement plein de zèle pour la Religion qui lui ouvrit une seconde fois son sein, consolèrent les Pasteurs & affermirent les peuples dans la foi qu'il venoit d'embrasser. Edvin, Roi de Northumbre, & le plus puissant des Princes qui régnoient alors en Angleterre, donna, quelques années après, un spectacle bien touchant, pour tous ceux qui s'intéressoient aux progrès du Christianisme. Sa conversion bientôt suivie de celle de presque tous ses sujets, fut accompagnée de circonstances qui en relevèrent l'éclat, & qui en firent un vrai triomphe pour la vérité. Edelburge, sœur du Roi Ebald, Princesse d'une grande piété, & S. Paulin, depuis Evêque d'Yorc, en furent les instrumens. Edvin demanda Edelburge en mariage; la Princesse & le Roi son frère acceptèrent cette alliance, à condition que le Roi de Northumbre se feroit Chrétien; le Prince

7 consent
qu'on lui
connue la
Dieu, pa
qui dispu
se fit, av
cette gran
les, qui f
du Pagan
par les ra
saint Mi
s'avouer
mage à
il déclara
la vanité
désiroit d
venoit de
cet aveu
sa Noble
son peup
pour la f
est de l'a
La F
avec une
Royaume
obstacles
côté des
une faul
Religion

y consentit, pourvu que la Religion

 qu'on lui proposoit d'embrasser, fût re- VII.
 connue la plus sainte, la plus digne de S I È C L E.
 Dieu, par des hommes sages & savans
 qui disputeroient avec Paulin. L'examen
 se fit, avec toute la maturité qu'exigeoit
 cette grande affaire. Le Pontife des ido-
 les, qui soutenoit contre Paulin la cause
 du Paganisme, fut convaincu le premier
 par les raisons fortes & lumineuses du
 saint Missionnaire. Il se fit gloire de
 s'avouer vaincu, & en rendant hom-
 mage à la divinité du Christianisme,
 il déclara qu'il sentoit depuis long-tems
 la vanité des idoles, & que son cœur
 désiroit de trouver la vérité que Paulin
 venoit de lui montrer. Edwin frappé de
 cet aveu, reçut le baptême, avec toute
 sa Noblesse & la plus grande partie de
 son peuple. Cet événement si glorieux
 pour la foi, & si consolant pour l'Eglise,
 est de l'an 627.

La Religion chrétienne s'étendoit
 avec une égale rapidité dans les autres
 Royaumes de l'Heptarchie, malgré les
 obstacles qu'elle rencontroit, soit du
 côté des Princes, qui craignoient, par
 une fausse politique, de recevoir une
 Religion que leurs voisins, ennemis na-

VII. ~~————~~ turels & rivaux de leur puissance, avoient
 VII. embrassée; soit du côté des peuples, qui
 S I È C L E R. tenoient à leur ancien culte, par un
 attachement d'habitude & un préjugé
 d'éducation. Ainsi les Provinces orientales,
 les habitans du milieu des terres, les peuples dont Londres étoit la
 Capitale, & plusieurs cantons de l'Ecosse se sou-
 mirent au joug de l'Evangile. La Nation des Mer-
 ciens, qui s'étoit montrée la plus opposée à la vérité,
 suivit ces beaux exemples, & plusieurs Rois,
 tels que Oswald, Osovin, Ercombert, Penda,
 Sigebert, Oswi, Edelwalt, Walfere, ne le cédoient pas
 aux Evêques même, par leur amour pour l'Eglise & leur zèle pour son accroissement.
 La plupart des Sièges d'Angleterre & d'Ecosse doivent leur origine à ces tems de grace & de fécondité. La Religion & la piété étoient florissantes en Irlande, & cette Isle fournissoit à ses voisins des hommes puissans en paroles & en œuvres, qui achevoient par leurs miracles, ce qu'ils avoient commencé par leurs discours.

Le Nord de l'Europe & la partie des Gaules, qui baignoient l'Escaut, la Meuse & le Rhin, étoient encore plon-

gés dans grand nombre dans les glèterre, vangile à n'étoit pas tels que de Terre S. Livin coup d'au lat. Leur gion les naut, de La Baviè & d'autr rent aussi rent les soit en Mahome ses secta

gés dans les ténèbres du Paganisme. Un grand nombre de Missionnaires formés dans les Monastères de France & d'Angleterre, portèrent le flambeau de l'Évangile à ces climats éloignés, où J. C. n'étoit pas encore connu. Des Evêques, tels que S. Wilfrid d'Yorc, S. Amand de Terrouane, S. Wulfrand de Sens, S. Livin & S. Kilien d'Irlande, & beaucoup d'autres se livrèrent à cet Apostolat. Leurs travaux conquirent à la Religion les peuples de la Frise, du Hainaut, de divers cantons de la Flandre. La Bavière, la Saxe, le Dannemarck, & d'autres contrées septentrionales, furent aussi appellées à la foi, & réparèrent les pertes que le Christianisme faisoit en Orient, par la séduction de Mahomet, & l'aveugle fanatisme de ses sectateurs.



VII.

SIÈCLE.

ARTICLE IV.

Pontificat de S. Grégoire le Grand.

Q UOIQUE ce siècle intervertisse un peu l'ordre des tems, nous avons cru devoir le placer ici, par la raison que le pontificat de S. Grégoire fait en quelque sorte une époque distinguée dans l'Histoire de l'Eglise, & qu'il sépare les beaux siècles, dont il fut comme le dernier moment de lumière, d'avec les tems d'obscurité que nous serons bientôt forcés de parcourir.

S. Grégoire, à qui des talens supérieurs, des vertus éminentes, des travaux continuels & un Pontificat glorieux ont si justement mérité le surnom de Grand, naquit à Rome d'une famille illustre & opulente, vers le milieu du sixième siècle. Gordien son père, qui étoit Sénateur, renonça aux honneurs du monde & se consacra au service de Dieu. Il entra dans le Clergé. On croit qu'il fut un des sept Diacres Régionnaires de l'Eglise Romaine. On les appelloit *Régionnaires* parce que Rome étant di-

visée e
chacun
pauvres
Région
fance a
blique,
& les A
jeunesse
concept
plicatio
surpasse
d'homme
dans la
adonné
jet, pa
nécessai
la Mag
progrès
fances
d'Etat,
de ses I
Lors
les Loi
public
teur de
Magistr
exerçoit
lumière
dit son

visée en sept Régions ou quartiers, chacun d'eux étoit chargé du soin des pauvres & des hôpitaux d'une de ces Régions. Grégoire, destiné par sa naissance aux premiers emplois de la République, fut instruit dans les Sciences & les Arts libéraux dès sa plus tendre jeunesse. La beauté de son génie, sa conception prompte & vive, & son application à l'étude, lui firent bientôt surpasser tout ce qu'il y avoit à Rome d'hommes habiles dans la Littérature & dans la connoissance des Loix. Il s'étoit adonné singulièrement à ce dernier objet, parce que c'étoit l'étude la plus nécessaire à ceux qui se préparoient à la Magistrature. Il avoit fait de grands progrès dans cette branche des connoissances qui conviennent à un homme d'Etat, comme on le voit par plusieurs de ses Lettres.

Lorsqu'il fut arrivé à l'âge fixé par les Loix pour entrer dans les charges publiques, il fut élevé à celle de Préteur de Rome. C'étoit le principal Magistrat pour les affaires civiles. Il exerçoit cette charge avec autant de lumières que d'intégrité, lorsqu'il perdit son père. Etant devenu par cette

VII.

SI È C L E.

VII.
S I È C L E

mort, unique possesseur des biens immenses qui étoient dans sa famille, il forma le dessein de quitter les grandeurs du siècle, & de se dévouer à une vie pénitente & retirée. Il employa donc ses richesses à fonder six Monastères en Sicile, auxquels il donna des terres & des revenus pour la subsistance des Religieux qui s'y rassemblèrent. Il en fonda un septième à Rome dans sa propre maison. C'est le Monastère de S. André qui subsiste encore, occupé par les Camaldules. On y conserve son portrait avec ceux de son père & de sa mère, qui furent peints de son tems. Il y choisit sa retraite, & y vécut dans la mortification, l'étude & la prière, jusqu'au tems où le Pape Benoît I l'en tira pour l'attacher au service de l'Eglise Romaine, en qualité de l'un des sept Diacres Régionnaires.

Pélage II, qui succéda à Benoît en 577, connoissoit trop le mérite de Grégoire, pour ne pas sentir combien il pouvoit se rendre utile à l'Eglise, & qu'on ne pouvoit mieux faire que de lui confier les intérêts les plus précieux du Saint-Siège. Il jeta donc les yeux sur lui pour l'envoyer à Constantinople, avec le

le titre
tolique
ce poss
déploy
duite
douce
l'estim
dans l
mes le
& par
l'Etat
amis.
lui un
tendre
les ple
avis,
que p
& les
rice à
Cepen
gré lu
du me
discut
avait
jours
Mais
gnoit
sacrifi
de lui
To

le titre d'Apocrisiaire ou de Nonce apostolique auprès de l'Empereur. Dans ce poste important & délicat, Grégoire déploya les talens qu'il avoit pour la conduite des affaires. Sa capacité jointe à sa douceur & à son humilité, lui gagna l'estime & la confiance de tous les ordres dans la Capitale de l'Empire. Les hommes les plus distingués par leur mérite & par leur rang dans l'Eglise & dans l'Etat, devinrent ses admirateurs ou ses amis. L'Empereur Maurice conçut pour lui un attachement qui avoit toute la tendresse de l'amitié. Dans les affaires les plus épineuses, on se rangeoit à son avis, autant par respect pour sa piété, que par déférence pour ses lumières; & les Courtisans même rendirent justice à ses belles qualités & à ses vertus. Cependant il gémissoit de se voir malgré lui, replongé dans les agitations du monde qu'il avoit quitté, & dans la discussion des intérêts temporels dont il avoit cherché à se débarrasser pour toujours, en se dépouillant de ses richesses. Mais les soins multipliés dont il se plaignoit, n'étoient encore qu'une partie des sacrifices que la Providence devoit exiger de lui.

Le Saint-Siège devint vacant en 590, par la mort de Pélage II. Le Clergé, le Sénat & le peuple assemblés pour lui donner un successeur, ne pouvoient choisir personne qui fût plus digne de ce rang sublime, que le Diacre Grégoire. Tous les suffrages se réunirent sur lui. Il eut beau résister, en alléguant son indignité, invoquer l'autorité de l'Empereur Maurice, dont il avoit tenu le fils sur les fonts du baptême, & prendre la fuite, pour se dérober aux honneurs du poste éminent dont il connoissoit les dangers, il fut contraint d'accepter le fardeau que lui seul pouvoit porter, dans les tems malheureux où l'on étoit. La peste ravageoit la Ville de Rome, & le reste de l'Italie étoit ravagé par les armées des Lombards & des Exarques, aussi funestes les unes que les autres aux peuples & aux Eglises, aussi insensibles aux malheurs publics dont elles étoient la cause. On ne peut lire, sans être attendri, le tableau touchant que le saint Pape faisoit dans ses Lettres, des peines, des embarras renaissans qui l'accabloient, dans la désolation générale des Villes & des Campagnes. Il disoit à ses amis, qu'il ne

VII.

S I È C L E.

voyoit
 douleur
 tranqu
 pouvoit
 milieu
 tourbill
 faisoient
 ceux q
 avec lu
 en par
 avoit tr
 étoit c
 que sa
 tempor
 il ajout
 duite d
 de la t
 le cond
 Quo
 sentit le
 attaché
 chrétien
 Sa vigi
 gards a
 & son
 brassoit
 parties
 affaires
 plus mi

voyoit autour de lui que des objets de douleur, qu'il ne cessoit de regretter la tranquillité qu'il avoit perdue, qu'il ne pouvoit trop gémir de se voir jetté au milieu d'une mer orageuse, & dans un tourbillon d'affaires dissipantes, qui lui faisoient perdre la vue de Dieu; que ceux qui l'aimoient, devoient pleurer avec lui son élévation à l'épiscopat; & en parlant de l'état déplorable où il avoit trouvé Rome, dont le destin lui étoit confié en partie, par l'influence que sa dignité lui donnoit sur les affaires temporelles de cette Capitale du monde, il ajoutoit, qu'il étoit chargé de la conduite d'un vieux vaisseau si usé, si battu de la tempête, qu'il doutoit de pouvoir le conduire au port.

Quoiqu'il parlât de la sorte, & qu'il sentit le poids immense des obligations attachées au premier Siège du monde chrétien, il ne s'en laissa pas accabler. Sa vigilance lui faisoit porter des regards attentifs sur les moindres objets, & son activité suffisoit à tout. Il embrassoit avec le même soin toutes les parties de l'administration, depuis les affaires les plus importantes jusqu'aux plus minces détails. Il voyoit & régloit

VII. **SIÈCLE.** tout par lui-même, le temporel comme le spirituel. L'Eglise Romaine possédoit en Italie, en Sicile & en Afrique, des terres considérables dont le soin étoit confié à des Clercs d'un rang inférieur. Il entroit avec eux dans l'examen des plus petits objets; il suivoit leur gestion de point en point, & se faisoit rendre compte de tout, comme s'il n'eût pas eu d'autres affaires. La distribution & l'usage de tous les revenus étoient réglés par lui, avec un ordre admirable, & son économie lui faisoit trouver des ressources, pour faire subsister des Villes & des Provinces entières que la guerre & les autres fléaux avoient ruinées. Son désintéressement égaloit sa bienfaisance. Il n'acceptoit jamais de présent, surtout de ceux qui étoient sous sa dépendance, & il disoit que l'Eglise Romaine étant plus riche que les autres, devoit donner beaucoup & ne rien recevoir.

Mais l'attention qu'il donnoit aux affaires temporelles, malgré sa répugnance pour tout ce qui ne tendoit pas directement à la gloire de Dieu & au salut des ames, n'étoit que la moindre partie de ses occupations. Son zèle & sa sollicitude embrassoient toute la So-

ciété c
 famille
 ne lui
 que li
 que fu
 tout,
 rien d'
 les clin
 les co
 formé
 étoien
 il rég
 besoin
 celles
 de lui
 inspec
 mauté
 la dor
 & les
 ordina
 tenir
 Il éto
 ses re
 & la
 jours.

Ce
 unive
 digier
 tité

ciété chrétienne. Aucune branche de la ~~_____~~ famille immense, dont il étoit le père, VII. ne lui devenoit indifférente, dans quel- SIECLE. que lieu qu'elle fût établie, & quels que fussent ses besoins. Il connoissoit tout, & pourvoyoit à tout. Il n'arrivoit rien d'intéressant pour la Religion, dans les climats les plus reculés, comme dans les contrées voisines, qu'il n'en fût informé. S'il s'agissoit des Eglises qui étoient sous sa juridiction immédiate, il régloit par son autorité ce qui avoit besoin de l'être; s'il étoit question de celles qui ne relevoient pas directement de lui, & sur lesquelles il n'avoit qu'une inspection générale, à raison de la primauté & de l'éminence de son Siège, la douceur & la charité, les conseils & les exhortations, étoient les moyens ordinaires qu'il employoit pour y maintenir le bon ordre & en bannir les abus. Il étoit rare qu'on ne déférât point à ses représentations, parce que la sagesse & la modération les assaisoient toujours.

Ce zèle infatigable, cette sollicitude universelle lui attiroient un nombre prodigieux de consultations, & une quantité de Lettres presque incroyable, de

VII. toutes les parties du monde. On s'ad-
 soit à lui dans les cas nouveaux & dou-
 SI È C L E. teux, non-seulement par une suite de
 l'usage établi dans tous les tems, de re-
 courir au Siège Apostolique, comme à
 la source des lumières, & à l'oracle tou-
 jours subsistant de l'Eglise, mais encore
 par un effet de la confiance qu'on avoit
 en sa haute sagesse & sa grande érudi-
 tion; & l'Orient pensoit en cela comme
 l'Occident. Il répondoit à toutes les Let-
 tres, quel qu'en fût l'objet, & c'étoit
 toujours avec une clarté, un fonds de
 science, une discussion de toutes les dif-
 ficultés, & une effusion de sentimens
 qui ne laissoit rien à desirer. Il profitoit
 de ces réponses pour ramener les Evê-
 ques à leur devoir, les avertir charita-
 blement de leurs fautes, inculquer les
 bons principes, inspirer le goût de la
 vertu, & souvent les instruire de ce qui
 se passoit dans leurs Diocèses & qu'ils
 ignoroient eux-mêmes. On ne peut lire
 ses Lettres, sans avoir occasion de faire
 cette remarque à chaque page. Indépen-
 damment de ses réponses, il en écrivoit
 encore une infinité de lui-même aux
 Souverains, aux Grands, aux Pasteurs
 des premiers Sièges, relativement aux

affaire
 jour e
 auxqu
 gleters
 lon ce
 d'occu
 s'y ser
 néglig
 portés

Pe
 pat,
 vue l
 réun
 qu'ils
 & m
 lui r
 les a
 & la
 mo-
 patif
 de la
 taire
 ou d
 le d
 plus
 à le
 gloir
 qui
 hant

affaires particulières qui survenoient de jour en jour, & aux saintes entreprises auxquelles il s'intéressoit. La mission d'Angleterre dont nous avons parlé, qui étoit son œuvre chérie, lui donnoit seule tant d'occupations, que tout autre que lui s'y feroit borné : mais elle ne lui fit rien négliger de tout ce qui demandoit qu'il portât ses regards ailleurs.

Pendant tout le cours de son épiscopat, ce grand Pape ne perdit jamais de vue la conversion des hérétiques, & la réunion des schismatiques à l'Eglise, qu'ils avoient quittée. Les moyens doux & modérés dont il se servit avec eux, lui réussirent toujours. Il vouloit qu'on les attirât par la persuasion, les égards & la bonté. Il donnoit l'exemple de la modération & de la charité la plus compatissante, envers ceux que le malheur de la naissance, ou des préjugés volontaires, avoient engagés dans l'erreur ou dans le schisme. Comme c'étoit par le desir de leur salut, par l'amour le plus pur de la vérité, qu'il travailloit à les éclairer, & non par la vaine gloire de triompher d'eux, son zèle, qui n'avoit rien d'amer, rien d'humiliant pour l'amour propre, savoit ménager

VII.
 S I È C L E. ger leur délicatesse, & les amener au but, comme s'ils y fussent allé d'eux-mêmes. Modèle admirable de prudence & de douceur, que ne doivent jamais perdre de vue ceux qui travaillent à détromper les hommes de leurs anciennes erreurs, & à leur faire connoître la vérité.

Malgré sa modération & sa profonde humilité, S. Grégoire étoit ferme quand il le falloit, & savoit défendre les droits de son Siège avec d'autant plus de force, qu'il n'exigeoit rien pour lui-même. C'est ce qu'il fit paroître dans son démêlé avec Jean le Jeûneur, Patriarche de Constantinople. Ce Prélat célèbre dans l'Histoire de son tems, par une abstinence & un jeûne qu'il portoit à un point qui étonne, affectoit de prendre dans tous les actes, le titre fastueux d'*Evêque universel*. Quelques-uns de ses prédécesseurs s'étoient déjà signalés par la même ambition. Le saint Pape, après l'avoir fait avertir en secret, sans qu'il parut rabattre de ses prétentions, lui écrivit à lui-même, de la manière la plus propre à lui faire sentir qu'il ne souffriroit pas cette entreprise. Il lui disoit entre autres choses, que les Pontifes de Rome, quoique successeurs de

S. Pie
 sur le
 voien
 auroit
 rorité
 leurs
 des i
 son A
 einop
 qu'il
 qui
 ses i
 suite
 si le
 auton
 che.
 nien
 reur
 tenti
 à l'a
 cont
 je m
 crai
 l'En
 d'un
 Patr
 qui
 resp
 S. C

S. Pierre, Prince des Apôtres, & placé sur le premier Siège de l'Eglise, n'avoient jamais osé s'attribuer un titre qui auroit semblé concentrer en eux l'autorité de l'épiscopat, & en dépouiller leurs frères. Il donna en même tems des instructions au Diacre Sabinien, son Apocrisaire à la Cour de Constantinople, pour lui prescrire la conduite qu'il devoit tenir avec le Patriarche, qui avoit su mettre l'Empereur dans ses intérêts. Le saint Pontife voyoit les suites que pourroit avoir cette affaire, si le Prince venoit à soutenir de son autorité les vues ambitieuses du Patriarche. Jean, disoit-il au Nonce Sabinien, espère, en faisant agir l'Empereur pour lui, autoriser sa vaine prétention, si je me rends aux instances & à l'autorité du Souverain; ou l'irriter contre moi, si je ne l'écoute pas; mais je marche dans la droiture, & je ne crains que Dieu seul. Il répondit à l'Empereur Maurice, qui lui avoit écrit d'une manière conforme aux desirs du Patriarche, sans s'écarter du respect qui est dû à la Majesté Souveraine, respect dont il donna toujours l'exemple. S. Grégoire, qui avoit pour ce Prince

VII.

S I È C L E.

les sentimens les plus tendres , lui parla
 VII. en cette occasion avec la liberté d'un
 S I È C L E. Evêque & l'autorité d'un Chef de l'E-
 glise, L'ame intrépide & noble de ce
 grand Pape , se déploya toute entière
 dans cette Lettre. Les raisons les plus
 fortes , les traits les plus touchans , la
 fermeté la plus imposante , il y mit
 tout en œuvre pour faire sentir à Mau-
 rice que le titre dont le Patriarche
 aimoit tant à se parer , non-seulement
 ne convenoit point à son Siège , mais
 encore qu'il étoit injurieux à tout l'or-
 dre épiscopal , & sur-tout aux anciens
 Patriarches , dont l'autorité étoit déjà
 généralement reconnue , lorsque les Pas-
 teurs de Constantinople n'étoient en-
 core que de simples Evêques. Jean le
 Jeûneur ne se rendit point , & tandis
 que le Pape ne se donnoit que l'humble
 titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu* ,
 l'ambitieux Patriarche continua jusqu'à
 sa mort à prendre le titre d'Evêque
 œcuménique. Saint Grégoire prévoyoit
 les suites funestes que l'ambition des
 Patriarches de Constantinople auroit
 un jour , & l'événement n'a que trop
 justifié ses pressentimens. Il n'alla pas
 plus loin , pour ne pas hâter des mal-

heurs
rémo

Le
 cat d
 qu'il
 Il le
 Géla
 l'Egl
 ques
 On y
 lique
 l'adm
 res &
 gnen
 les d
 dre
 des l
 de l'
 Anti
 com
 duel
 nion
 l'usa
 tout
 fait
 du S
 peut
 obse
 des

heurs dont les siècles suivans furent témoins.

VII.

Le plus beau monument du pontificat de S. Grégoire, est le Sacramentaire qu'il rédigea, & que nous avons encore. Il le fit sur le plan de celui que le Pape Gélase, son modèle, avoit donné à l'Eglise de Rome. S. Grégoire y fit quelques changemens & quelques additions. On y voit, à la satisfaction du Catholique & à la gloire de l'Eglise, que l'administration des Sacremens, les prières & les cérémonies qui les accompagnent, la célébration des SS. Mystères, les différentes parties de la Messe, l'ordre & la distribution des Oraisons & des Évangiles pour tous les Dimanches de l'année, enfin les paroles même des Antiennes que l'on appelle aujourd'hui comme dans ce tems-là, Introit, Graduel, Trair, Offertoire, Postcommunion, sont encore actuellement dans l'usage de l'Eglise Romaine, ce que tout cela étoit alors. Nous avons déjà fait une remarque semblable à l'occasion du Sacramentaire de S. Gélase. On ne peut revenir trop souvent sur de pareilles observations; elles fournissent aux fidèles des motifs de respect pour les cérémo-

VII. nies du culte public de l'Eglise ; cérémonies aussi anciennes dans leur institution ; que saintes & respectables dans leur objet. Saint Grégoire ne se contenta pas de régler l'ordre des prières qu'on devoit employer dans la célébration des SS. Offices , & d'en choisir les paroles , il en composa le chant , dans ses momens de loisir , car il savoit s'en ménager au milieu de ses occupations multipliées ; & pour former des sujets qui pussent remplir ses vues & les perpétuer , il établit une Ecole de chant ecclésiastique , à laquelle il présidoit souvent lui-même , & qui subsistoit encore dans le neuvième siècle , lorsque Jean , Diacre , écrivoit la vie du saint Pape.

S. Grégoire , considéré du côté de l'esprit & des talens , ne mérite pas moins nos éloges par ses écrits , que par les belles actions qui ont illustré son pontificat. C'est de tous les anciens Papes celui qui a le plus écrit. On faisoit une telle estime de ses Ouvrages , même de son tems , qu'on les lisoit publiquement dans les Eglises , comme les Homélies des anciens Pères , que les suffrages de la postérité avoient déjà consacrées. Sa modestie s'en affligeoit ,

& ce
 en au
 pour
 voit
 son v
 la rép
 tems

Le
 1^o.
 divis
 comm
 Mor
 a tou
 perfe
 c'est
 doit
 lui
 dont
 tions
 élevé
 Ezéc
 & c
 soit
 les
 enco
 nom
 en c
 ann
 Sain

& ces applaudissemens si mérités, qui en auroient flatté tant d'autres, étoient pour lui un sujet de plainte. Il ne pouvoit voir sans peine qu'on l'égalât de son vivant aux grands hommes, dont la réputation étoit scellée depuis si long-tems par la vénération de toute l'Eglise.

Les Ouvrages de ce saint Pape sont, 1^o. son grand Commentaire sur Job, divisé en trente-cinq Livres; il est communément désigné sous le titre de *Morales* de S. Grégoire, parce qu'il y a tout rapporté à la conduite & à la perfection des mœurs. 2^o. Le Pastoral; c'est un traité complet des qualités que doit avoir un Pasteur, des devoirs qui lui sont imposés, & de la manière dont il doit remplir toutes les obligations du Ministère sublime auquel il est élevé. 3^o. Des Homélies sur le Prophète Ezéchiél, au nombre de vingt-deux, & quarante sur les Evangiles qu'on lisoit à Rome dans le cours de l'année, les mêmes à peu près que nous lisons encore aujourd'hui. 4^o. Des Lettres au nombre de huit cent quarante, divisées en quatorze Livres, suivant l'ordre des années que ce grand Pape a tenu le Saint-Siège. C'est la partie la plus

VII.

S T È C L E.

VII. intéressante & la plus agréable de ses
 écrits, par la variété des choses, & par
 S I È C L E. une infinité de traits importans sur la
 discipline qu'elles renferment. Il s'y est
 peint lui-même, & on y retrouve ce
 caractère sage & modéré, cette ame
 ferme & élevée que nous avons admirée
 dans tout le cours de sa vie. 5°. L'An-
 tiphonaire & le Sacramentaire, où l'on
 a fait depuis lui quelques changemens,
 comme ces sortes d'Ouvrages en sont
 susceptibles. 6°. Enfin les Dialogues,
 que plusieurs critiques refusent d'attri-
 buer au saint Docteur, parce qu'ils n'y
 reconnoissent point le discernement &
 l'esprit éclairé qu'il fait paroître dans
 tous les écrits qui sont véritablement de
 lui. Son style en général est négligé,
 diffus, peu correct, sans chaleur &
 sans élévation : mais ces défauts se trou-
 vent compensés par la noblesse des pen-
 sées, la solidité des maximes, l'ordre
 & la clarté des raisonnemens. Dans
 l'explication du texte sacré, il s'attache
 au sens spirituel, parce que d'autres
 avant lui avoient suffisamment éclairci
 le sens littéral. Il donne peut-être un
 peu trop dans les interprétations allégo-
 riques & figurées; c'étoit son goût par-

ricol
 son
 L
 infir
 vau
 pus,
 nopl
 mina
 604
 Si l'
 temp
 & f
 on a
 pu f
 de t
 d'écr
 est
 qu'o
 plac
 talen
 beau
 sout

riculier, & ce goût plaisoit beaucoup de son tems.

VII.

Le saint Pontife, consumé par des infirmités habituelles, & par des travaux qui n'avoient jamais été interrompus, depuis sa Nonciature à Constantinople jusqu'à la fin de ses jours, termina sa glorieuse carrière le 12 de Mars 604 : il étoit âgé de soixante-quatre ans. Si l'on considère la délicatesse de son tempérament, sa santé toujours foible, & ses maladies presque continuelles, on aura peine à comprendre qu'il ait pu soutenir tant de fatigues, s'occuper de tant d'affaires, & composer tant d'écrits. Sa vie laborieuse & féconde, est un exemple bien frappant de ce qu'on est capable de faire, dans les places éminentes, lorsqu'on joint à des talens distingués, un grand courage, beaucoup d'ordre, & une application soutenue.



VII.

S I È C L E :

A R T I C L E V.

*Hérésie des Monothélites ; son origine ;
ses progrès ; sa condamnation.*

L'ERREUR des Monothélites qui troubla de nouveau l'Eglise & l'Empire dans ce siècle, étoit un rejetton de celle d'Eutychès. Cet hérésiarque avoit cru que, pour ne pas admettre deux personnes en J. C., unies seulement d'une union morale, comme l'enseignoit Nestorius, il falloit reconnoître que la nature divine & la nature humaine ne formoient plus qu'une seule & même chose, depuis l'Incarnation du Fils de Dieu. L'Eglise avoit également condamné ces deux hérésies ; & leurs partisans retranchés de la Société catholique, disputant, s'agitant sans cesse, avoient formé une infinité de sectes ennemies les unes des autres, qui ne se réunissoient que pour combattre la vérité. Leurs divisions entre elles, leur réunion contre l'Eglise, étoient également funestes à l'Etat, & à la Religion, par la chaleur qu'elles allumoient

dans l'
tretien
metton
cherch
calme
déford
ploysi
rité,
paix,
Les te
ver. C
des se
milieu
s'exclu
confid
tières
par la
crut e
choit.
dogm
une se
fois c
truire
prom
texte a
tychès
décou
si l'on
la foi

dans les esprits , les haines qu'elles entretenoient , & la confusion qu'elles mettoient dans la société. La politique cherchoit les moyens de ramener le calme , en faisant cesser la cause des désordres , & le zèle des Pasteurs employoit toutes les ressources de la charité , de la modération , pour rétablir la paix , sans blesser les intérêts de la vérité. Les tempéramens étoient difficiles à trouver. Qu'imaginer en effet pour concilier des sentimens contradictoires ; & quel milieu proposable entre des opinions qui s'excluent nécessairement ? A force de considérer sous différentes faces ces matières si profondes , à force de les creuser par la méditation , par la dispute , on crut enfin avoir rencontré ce qu'on cherchoit. On vouloit une explication du dogme catholique des deux natures dans une seule hypostase , qui pût tout à la fois contenter les orthodoxes , & détruire les craintes spécieuses de compromettre la foi , qui servoient de prétexte aux disciples de Nestorius & d'Eutychès , pour rester dans l'erreur. La découverte étoit impossible à faire , & si l'on eût bien réfléchi sur la nature de la foi , on se fût aisément convaincu que

VII.

SIÈCLE.

VII. ce qu'on desiroit, étoit une chimère en matière de dogme. La foi n'admet point de milieu entre le pour & le contre, point d'opinion intermédiaire qui ne soit ni contraire ni favorable à l'hérésie; & la lumière n'est pas plus inconciliable avec les ténèbres, que la vérité avec l'erreur.

Ce système mitoyen qu'on croyoit si propre à rapprocher les divers sentimens, & à devenir le centre commun de toutes les sectes, consistoit à dire, qu'en vertu de l'union substantielle des deux natures dans la personne de l'homme-Dieu, il n'y a plus en J. C. qu'une seule opération & une seule volonté. Sergius qui monta sur le Siège de Constantinople le 18 Avril de l'an 630, prévenu de tout tems en faveur de l'Euty-chianisme, fut auteur de cette nouvelle opinion. L'Histoire le représente comme un esprit subtil & délié, un caractère souple & artificieux, un homme de Cour qui savoit flatter le Prince & les Grands, & les conduire à son but en les prenant par leur foible; qui cachoit ses vues profondes sous l'apparence d'un vrai zèle pour la paix de l'Eglise, quoiqu'au fond il n'eût d'autre dessein que

de s
men
façon
l'unic
le C
duite
justifi
ce po
sans
Euty
dues
l'idée
loit t
qui n
de la
nière
résult
vinité
soit q
ce ter
le do
jamai
On n
adroit
tratio
de Se
propo
cupé
des es

de se faire un grand nom, soit en ramenant les différens partis à une même façon de s'exprimer sur les effets de l'union hypostatique, soit en devenant le Chef d'une secte nouvelle. Sa conduite dans l'affaire du Monothélisme justifie toutes les couleurs qui forment ce portrait. C'étoit pour faire adopter, sans qu'on s'en apperçût, la doctrine Eutychieuse des deux natures confondues & identifiées, qu'il avoit imaginé l'idée d'une seule opération qu'il appelloit *théandrique*, en abusant d'un terme qui n'avoit été admis dans le langage de la foi, que pour exprimer d'une manière courte & précise, le composé qui résulte de l'union personnelle de la divinité avec l'humanité en J. C. Il pensoit que, s'il parvenoit à faire adopter ce terme dans le sens qu'il y attachoit, le dogme d'Eutychès seroit consacré à jamais, & deviendroit la foi de l'Eglise. On ne pouvoit pas dresser de piège plus adroit; car il falloit une grande pénétration pour découvrir les vues secrettes de Sergius, & la fin ultérieure qu'il se proposoit, tandis qu'il ne paroïssoit occupé que du soin de procurer la réunion des esprits & de calmer le feu des dis-

VII.

SIÈCLE.

VII. **S I È C L E S.** putes, par une expression déjà reçue, qui ne pouvoit causer d'inquiétude à personne. Le moyen étoit simple, & paroïssoit sans danger. C'étoit ce que l'esprit de nouveauté avoit jamais imaginé de plus insidieux & de plus rusé. Il n'étoit guère possible d'inventer une manière plus sûre de masquer l'erreur, & d'en imposer à la droiture des amis sincères de la vérité.

Quand l'artificieux Patriarche eut dressé le plan de séduction qu'il avoit si profondément médité, il ne songea plus qu'à le présenter à l'Empereur Héraclius sous des couleurs capables de le lui faire goûter. Ce Prince qui, comme plusieurs de ses prédécesseurs au Trône impérial, aimoit trop à s'appesantir sur les matières théologiques, fut ébloui du projet de Sergius. Il ne s'agissoit de rien moins que de terminer toutes les disputes en un instant. Pour consommer un ouvrage aussi désirable, aussi glorieux au Prince qui l'appuieroit de son autorité, il suffisoit de fixer le langage de la foi, par des termes qui rendissent inutiles toutes les subtilités, dans lesquelles on s'étoit enveloppé jusques-là. Dès que de part & d'autre on auroit

adop
mém
tage
maux
roien
l'Etat
heure
plus
banni
l'autr
place
dogm
troub
concé
de l'E
théan
voit l
nissio
le sec
se ré
qu'un
lonté
de l'E
pouv
donne
me c
d'Eur
qu'on
avec

adopté la même façon de parler, les mêmes idées, on verroit cesser le partage des opinions qui caufoient tant de maux, & les sectes rivales ne formeroient plus qu'une société paisible dans l'Etat. Il étoit aisé de procurer cette heureuse révolution. Qu'on ne parlât plus ni d'une, ni de deux natures; qu'on bannît toute expression dont l'un ou l'autre parti s'offensoit; qu'on mît à la place de ces manières d'exprimer le dogme, qui avoient occasionné tant de troubles, des termes plus propres à faire concevoir sans équivoque, le résultat de l'Incarnation & l'essence du composé théandrique, toute difficulté se trouvoit levée, & tout le monde se réunissoit dans un point commun. Or tout le secret de cette théologie salutaire, se réduisoit à ne reconnoître en J. C. qu'une seule opération, une seule volonté, qui étoit l'opération, la volonté de l'Homme-Dieu. Le Catholique ne pouvoit s'alarmer d'un langage qui ne donnoit pas la moindre atteinte au dogme des deux natures; & le sectateur d'Eutychès ne pouvoit plus craindre qu'on admît l'erreur des deux Personnes avec les disciples de Nestorius. L'ex-

pédient qu'on proposoit, étoit donc
 le seul qui pût satisfaire en apparence
 VII. tous les partis, & les rappeler à la
 S I E C L E. même voie.

Tels étoient les dehors spécieux sous
 lesquels Sergius enveloppoit ses desseins
 & sa doctrine. Quand l'Empereur Hé-
 raelius n'auroit pas eu le penchant qu'on
 lui connoissoit pour les questions théo-
 logiques, il auroit eu peine à ne pas
 envisager ce projet de conciliation sous
 le jour le plus favorable. Un Prince qui
 voit avec douleur les maux infinis que
 les querelles religieuses causent dans
 l'Etat, & qui en a sous les yeux dans
 sa Capitale, dans son propre Palais,
 mille preuves déplorables, peut-il s'em-
 pêcher d'accueillir l'homme de paix,
 qui lui offre un moyen court & naturel
 de faire tout rentrer dans l'ordre? Hé-
 raelius avoit l'esprit élevé, les vues gran-
 des, il faisoit la pensée du Patriarche du
 côté le plus séduisant. L'adroit Prélat
 avoit mis dans ses intérêts tous ceux qui
 conservoient de l'attachement pour les
 principes d'Eutichès, & qui le dégui-
 foient comme lui, sous l'apparence d'un
 vrai zèle contre le Nestorianisme, &
 d'un grand desir de voir les prétextes

du sci
 étoit
 que le
 férer
 Colchi
 gypte.
 ment
 par sa
 rection
 D'aprè
 il trav
 des Eu
 dans u
 L'acte
 articles
 Trinite
 veau d
 ment
 l'appât
 les sch
 tendoit
 Les Eu
 mettre
 c'étoit
 qu'une
 cune d
 leur pr
 voyans
 plaudiff

du schisme anéantis. De ce nombre étoit Cyrus, Patriarche d'Alexandrie, que le crédit de Sergius avoit fait transférer de la petite Ville de Phacis en Colchide, sur le premier Siège de l'Égypte. Dès qu'il eut pris le gouvernement de sa nouvelle Eglise, il prouva par sa conduite qu'il méritoit la protection du Patriarche de Constantinople. D'après le plan dont on étoit convenu, il travailla sans relâche à la réunion des Eutychiens. Elle parut consommée dans un Concile qu'il tint vers l'an 533. L'acte qu'on y dressa contenoit neuf articles en forme d'anathèmes sur la Trinité & l'Incarnation. Le dogme nouveau de l'unité d'opération étoit clairement exprimé dans le septième; c'étoit l'appât qu'on employoit pour attirer les schismatiques, & le piège qu'on tendoit à la bonne foi des Catholiques. Les Eutychiens qui savoient que n'admettre qu'une seule volonté en J. C., c'étoit ne reconnoître non plus en lui qu'une seule nature, ne faisoient aucune difficulté de signer tout ce qu'on leur proposoit. Les fidèles peu clairvoyans y étoient trompés. Héraclius applaudissoit à cette réunion frauduleuse.

VII.

SIÈCLE.

VII.
S I È C L E. qui sembloit promettre la fin des disputes ; mais les Catholiques éclairés voyoient dans toute cette manœuvre , une conjuration tramée contre la vérité , qui alloit éclater par les plus tristes effets.

Ils en jugeoient en hommes pénétrans , qui ont étudié les ruses de l'erreur ; & qui savent démêler dans sa marche tortueuse , le vrai but où tendent tous ses pas. A peine Sergius & ses adhérens virent-ils leurs espérances soutenues de quelques succès , qu'ils se montrèrent plus à découvert , & répandirent le Monothélisme avec moins de ménagement. Cette erreur qu'on n'avoit présentée d'abord que comme une opinion indifférente , dont le seul mérite étoit de pouvoir servir à la conciliation des esprits , fut bientôt prêchée comme un dogme certain , qui appartenoit essentiellement à la foi. L'Orient ne tarda pas à se voir infecté de cette nouveauté. Mais ce n'étoit pas assez pour remplir les vues de Sergius ; il lui falloit dans l'Occident un suffrage qui fût propre à convaincre Héraclius & les Catholiques faciles à tromper , que cette moitié de l'Eglise pensoit comme lui sur l'unité d'opération & de volonté.

Ce

Co
 au Pa
 d'aut
 l'heur
 schif
 que l
 ployé
 Il se
 Cyrus
 rigeo
 à Ho
 Patria
 le sec
 vaux
 qu'à
 l'Orie
 phrôn
 & qui
 servi
 au se
 mond
 pu pr
 qui co
 lonté
 foule
 C'é
 adroit
 défent
 dans t
 To

Ce fut dans cette intention qu'il écrivit au Pape Honorius, sans qu'il parut avoir d'autre dessein que de lui apprendre l'heureuse nouvelle de la réunion des schismatiques, & le moyen innocent que la charité des Pasteurs avoit employé pour procurer cette bonne œuvre. Il se répandoit en éloges sur le zèle de Cyrus, & la prudence éclairée qui dirigeoit ses démarches; & pour donner à Honorius l'idée la plus favorable du Patriarche d'Alexandrie & de ceux qui le secundoient, il assuroit que leurs travaux étoient généralement applaudis, & qu'à peine s'étoit-il trouvé dans tout l'Orient un Moine obscur, nommé Sophron, qui s'opposât à cette entreprise, & qui blâmât l'expédient dont on s'étoit servi pour ramener tant de schismatiques au sein de l'Eglise; mais que tout le monde étoit contre lui, & qu'il n'avoit pu produire aucun témoignage des Pères qui contredît la doctrine d'une seule volonté, tandis qu'on lui en montrait une foule qui l'établissoient.

C'étoit ainsi que Sergius prévenoit adroitement le Pape contre l'unique défenseur que la vérité eût rencontré dans toute l'Eglise Grecque, tandis que

Tome II.

Z

VII.

SIÈCLE.

des. dif-
s éclairés
œuvre,
la vérité,
tes effets.
énétrants,
reur; &
rche tor-
tous ses
adhérens
venues de
ontèrent
t le Mo-
gement.
ntée d'a-
indiffé-
de. pou-
esprits,
dogme
ellement
à se voir
s ce n'é-
vues de
Occident
vaincre
faciles à
l'Eglise
opération

Ce

VII. tant de Pasteurs indolens ou séduits
 voyoient tranquillement l'hérésie s'étendre en liberté. Honorius prit la Lettre de Sergius du bon côté. Le bien qui résultoit de la réunion des errans, lui ferma les yeux sur le danger du moyen qu'on employoit. Il ne vit dans la réclamation de Sophrône, que l'entreprise d'un Moine inquiet ou prévenu, & dans la question d'une ou de deux volontés, qu'une dispute de mots, qu'il falloit renvoyer à l'oisiveté des Grammairiens. Sa réponse à Sergius fut conçue d'après ces idées, de même qu'une seconde Lettre qu'il écrivit à ce Patriarche. Celle qu'il adressa quelque tems après à Cyrus d'Alexandrie, étoit dans les mêmes termes, avec cette seule différence, que dans sa seconde Lettre à Sergius, il blâme fortement ceux qui ont élevé les premiers, la question d'une ou de deux volontés, comme une dispute scandaleuse & propre à exciter de nouveaux troubles, & qu'il y déclare qu'on admet en J. C. une ou deux opérations, selon que l'on reconnoît en lui une ou deux natures. Cette remarque est importante, & fournit aux défenseurs d'Honorius un moyen

de ju
 entiet
 les an
 laver
 nothé

Qu
 erreun
 rent n
 assure
 de plu
 en le
 laquel
 tems.
 miner
 présen
 avoit
 tion c
 dant c
 toit l
 Hérac
 Loi;
 recevo
 donné
 Evêqu
 tion. C
 de son
 thèse à
 que c
 chant l

de justification, qui, s'il ne l'excuse pas entièrement de s'être laissé tromper par les artifices de Sergius, peut au moins laver sa mémoire de l'accusation de Monothélisme.

VII.
S I È C L E.

Quand les partisans de la nouvelle erreur furent arrivés à ce point, ils crurent n'avoir plus qu'un pas à faire pour assurer leur triomphe. C'étoit d'engager de plus en plus l'Empereur Héraclius, en le portant à faire une démarche à laquelle on le préparoit depuis long-tems. On n'eut pas de peine à l'y déterminer; elle étoit dans son goût: Sergius présenta donc à ce Prince un Edit qu'il avoit rédigé sur l'objet de la contestation qui s'étoit élevée, en lui persuadant que tout seroit terminé, s'il y mettoit le sceau de l'autorité impériale. Héraclius ne refusa point d'adopter cette Loi; le Patriarche la confirma & la fit recevoir dans un Concile, où il fut ordonné qu'elle seroit soussignée par tous les Evêques, sous peine d'excommunication. Cyrus d'Alexandrie suivit les traces de son maître. On donna le nom d'*Ecthèse* à cet Edit publié en 639, parce que c'est une exposition de la foi touchant la Trinité, l'Incarnation, l'unité

de personne, & la distinction des natures. Sur tous ces points, elle ne contient rien que d'orthodoxe. Mais le but de Sergius, en la dressant, avoit été d'autoriser sa doctrine sur l'unité d'opération & de volonté; aussi l'Ecthèse enseignoit-elle clairement cette erreur. C'étoit en cela que consistoit le mal, & c'étoit aussi ce qui jettoit l'alarme & l'affliction parmi les Catholiques éclairés. Ils voyoient avec douleur que, sous prétexte de rappeler les errans au sein de l'Eglise, on introduisoit une erreur qui alloit causer de nouveaux malheurs, & enlever beaucoup d'ames à Dieu, par l'opiniâtreté, par le schisme, par l'intrigue & par la violence.

Cependant le Pape Jean IV, successeur d'Honorius, après Sévérin qui n'avoit siégé que deux mois, ayant appris le scandale que l'Ecthèse occasionnoit en Orient, & la plaie que ce dangereux Edit faisoit à la foi, assembla un Concile à Rome en 641, pour arrêter les progrès d'un mal dont il craignoit les suites. L'Ecthèse y fut condamnée, & le Pape eut le courage de faire part de cette décision à l'Empereur. Héraclius ouvrit les yeux, & connut tout le dang

de la
écrivit
pour
entière
de Pa
la pu
venin
bord,
de no
racliu
veu.
du m
foi,
& for
prime
noien
par l'
vérité
cette
décha
pos d
fense
veau
Mon
gnoit
volon
fomm
inter
qu'ils

de la démarche où il s'étoit engagé. Il écrivit aussi-tôt au Souverain-Pontife, pour désavouer son Edit qu'il rejettoit entièrement sur Sergius, se repentant de l'avoir souscrit & d'en avoir permis la publication, puisqu'il renfermoit un venin qu'il n'y avoit point apperçu d'abord, & qu'il pouvoit devenir une source de nouvelles divisions dans l'Eglise. Héraclius survécut peu de tems à ce désaveu. Le Pape Jean IV, toujours animé du même zèle pour la défense de la foi, écrivit à Constantin III, son fils & son successeur, pour l'engager à supprimer l'Écèse, dont les effets devenoient de jour en jour plus dangereux, par l'avantage que les ennemis de la vérité ne cessoient d'en tirer. Il y a dans cette Lettre un endroit qui tend à la décharge d'Honorius, & qu'il est à propos de remarquer, parce que les défenseurs de ce Pape y trouvent un nouveau moyen de justifier sa mémoire. Mon prédécesseur, dit Jean IV, enseignoit qu'il n'y a point en J. C. deux volontés contraires, comme en nous qui sommes pécheurs : mais quelques-uns interprétant ses paroles dans le sens qu'ils avoient intérêt de leur donner,

VII.

S I È C L E.

VII. **S I È C L E.** l'ont fait soupçonner d'avoir enseigné que la divinité & l'humanité dans l'homme-Dieu n'ont qu'une seule & même opération, & par conséquent une seule & même volonté, ce qui est absolument contraire à la vérité.

Constantin régna peu de tems, & ne put satisfaire aux instances du Pape. Ce jeune Prince laissa le Trône à son frère Héracléonas, qui fut bientôt contraint de l'abandonner à Constant II, troisième fils d'Héraclius. D'un autre côté, le Pape Jean IV fut enlevé à l'Eglise, qui espéroit tout de son zèle contre le Monothélisme. Théodore qui lui succéda, montra le même attachement à la vérité, & rassura les orthodoxes sur le péril où ils voyoient la foi, par la violence d'une tempête qui sembloit s'irriter de plus en plus, à mesure qu'on travailloit à la calmer. Mais le pontificat de ce nouveau Pape ne dura qu'environ six ans, & malgré toute son application aux affaires de l'Eglise, il ne put empêcher la séduction de prendre sans cesse de nouveaux accroissemens. Il eut même la douleur de voir un autre Sergius dans la personne de Paul, successeur de Pyrrhus sur le Siège de Constantinople. Ce Pré-

lat, M
 acqui
 Const
 tous
 d'Hér
 sans
 l'Eccl
 causé
 un no
 thélif
 route
 son p
 L'
 me,
 d'opé
 entre
 à qui
 mati
 été l
 Loi.
 tant,
 simp
 qu'un
 les n
 augm
 poin
 rachi
 Pobj
 ni l'

lat, Monothélite déclaré, s'étoit encore
 acquis sur l'esprit du jeune Empereur VII.
 Constant, plus de crédit que Sergius avec SIÈCLE.
 tous ses artifices n'en avoit eu sur celui
 d'Héraclius. Il y parut bien, puisque,
 sans être arrêté par la fâcheuse issue de
 l'Éthèse, & les troubles qu'elle avoit
 causés, il parvint à obtenir de ce Prince
 un nouvel Edit sur l'affaire du Mono-
 thélisme. Mais il lui fit prendre une autre
 route que celle où Sergius avoit engagé
 son père.

L'Éthèse avoit prononcé sur le dog-
 me, en enseignant ouvertement l'unité
 d'opération & de volonté. C'étoit une
 entreprise sur l'autorité des Pasteurs,
 à qui seuls il appartient de décider en
 matière de foi, & peut-être avoit-ce
 été la cause des mauvais effets de cette
 Loi. Celle que Paul fit adopter à Con-
 stant, se présentoit sous des dehors plus
 simples & plus modestes. Ce n'étoit
 qu'une loi de précaution, pour arrêter
 les maux, que la chaleur des disputes
 augmentoit de jour en jour. Elle n'étoit
 point dogmatique, comme l'Edit d'Hé-
 raclius, elle ne prononçoit rien sur
 l'objet contesté, ne favorisoit ni l'un
 ni l'autre parti, & se contentoit d'im-

VII. SIÈCLE. poser silence à tous deux. On nomma ce nouvel Edit impérial *Type*, c'est-à-dire, forme ou formulaire, parce qu'on y prescrivit la règle de conduite qu'il paroïssoit convenable de tenir dans un tems d'agitation, où les esprits étoient trop échauffés, pour qu'on pût discerner de quel côté se trouvoit la vérité. Le *Type* ne contenoit aucune disposition qui fût positivement contraire à la foi; néanmoins il avoit un vice essentiel, & ce vice qu'on ne tarda pas à relever, consistoit en ce qu'il ne faisoit point de différence entre l'erreur & la vérité, les mettant l'une & l'autre de niveau, & les couvrant en quelque sorte du même voile, par la défense égale de parler pour ou contre l'unité ou la dualité d'opération & de volonté en J. C. Cette Loi eut le même sort que l'Écthèse d'Héraclius, elle ne contenta personne. Les zélés partisans du Monothélisme, qui vouloient faire régner l'erreur, ne pouvoient se soumettre à garder le silence; & les défenseurs de la foi auroient cru trahir ses intérêts les plus chers, en demeurant indifférens sur un dogme qu'on ne pouvoit abandonner, sans dépouiller l'homme-Dieu d'une moitié de son être.

C
 esprit
 rans
 tous
 abso
 parû
 Mon
 perfe
 brass
 chala
 M
 l'Egl
 prop
 gran
 prép
 dans
 dign
 ses
 & la
 orag
 hom
 le c
 Con
 Mon
 dans
 & c
 vag
 mie
 fut

Constant qui avoit l'opiniâtreté des esprits bornés, avec la cruauté des tyrans, résolut de maintenir son Edit par tous les moyens violens, que le pouvoir absolu mettoit dans sa main. Quoiqu'il parût indécis pour le fonds entre les Monothélites & les Orthodoxes, il persécuta ceux-ci, comme s'il eût embrassé l'erreur avec la persuasion & la chaleur qui accompagnent le fanatisme.

Mais Dieu qui n'abandonne jamais l'Eglise au plus fort de l'orage, & qui proportionne toujours le remède à la grandeur du mal qu'il permet, s'étoit préparé un généreux défenseur de la foi dans le saint Pape Martin I. Il étoit digne du premier Siège de l'Eglise, par ses vertus, par l'activité de son zèle, & la fermeté de son caractère. Les tems orageux où il parut, demandoient un homme tel que lui. S'il n'eût pas eu le courage de résister à la puissance de Constant, & à ses volontés injustes, le Monothélisme auroit bientôt prévalu dans l'Occident, comme dans l'Orient, & cette hérésie auroit fait autant de ravages que l'Arianisme même. Le premier soin du saint Pontife, dès qu'il fut monté sur le Saint-Siège, après la

VII. Concile nombreux à Rome , pour dé-
 SIÈCLE. libérer sur les moyens les plus prompts
 & les plus efficaces de s'opposer aux
 progrès de l'erreur. Il s'y trouva plus
 de cent Evêques d'Italie , de Sicile , de
 Sardaigne & d'Afrique. Ce Concile eut
 cinq sessions depuis le 5 Octobre 649 ,
 que s'en fit l'ouverture , jusqu'au dernier
 jour du même mois , qu'il fut terminé.
 Après un examen sérieux , on y con-
 damna la mémoire de Théodore de
 Pharan , de Cyrus d'Alexandrie , de Ser-
 gius de Constantinople , de Pyrrhus &
 de Paul ses successeurs , principaux sec-
 tateurs du Monothélisme , de même
 que l'Ecthèse & le Type , avec la note
 d'impiété.

Le Pape envoya dans toute l'Eglise les
 actes de ce Concile , qui furent traduits
 en grec pour l'usage des Evêques d'Orient.
 Constant ne put voir sans colère qu'on
 eût flétri son Edit. C'étoit un affront
 d'autant plus sensible pour lui , qu'on
 sembloit attaquer tout à la fois son dis-
 cernement & son autorité. Pour s'en
 venger , il donna ordre à son Exarque
 d'enlever S. Martin. Ce chef de l'Eglise ,
 si digne de son rang , fut donc arrêté

com
 ainti
 Naxe
 ranti
 traité
 front
 arge
 dans
 col ,
 où il
 la pr
 ne f
 plus
 par
 faire
 dép
 Palt
 guic
 qu'i
 mar
 qui
 I
 &
 d'o
 lor
 tan
 Co
 pai
 dé

comme un coupable, abandonné, pour
 ainsi dire, sans secours dans l'île de
 Naxe pendant un an, transféré à Con-
 stantinople, enfermé dans une prison,
 traité en criminel d'Etat, interrogé, con-
 fronté avec des témoins subornés par
 argent, maltraité avec barbarie, traîné
 dans les rues avec un carcan de fer au
 col, enfin relegué dans le Cherfonèse,
 où il consumma dans les souffrances &
 la privation de tout, ce long martyre qui
 ne servit qu'à rendre son témoignage
 plus éclatant. C'étoit ainsi que Constant,
 par une vengeance qui n'étoit propre qu'à
 faire mieux sentir la foiblesse de sa cause,
 déployoit toute sa puissance contre un
 Pasteur qu'il auroit dû prendre pour
 guide dans les choses de la foi, tandis
 qu'il voyoit avec indifférence les Musul-
 mans enlever les plus belles Provinces
 qui restoient à l'Empire.

L'épreuve étoit portée à son comble,
 & l'erreur triomphante ne voyoit plus
 d'obstacle qui pût retarder ses progrès,
 lorsque Dieu mit dans le cœur de Con-
 stantin Pogonat, fils & successeur de
 Constant, le desir sincère de rétablir la
 paix dans l'Eglise & dans l'Etat, par une
 décision solemnelle. Il fut secondé avec

toute l'ardeur du vrai zèle, par le Pape
 VII. Agathon qui avoit été placé sur le Saint-
 S I È C L E. Siège, vers le milieu de l'an 679. Ce
 Pontife, doué des belles qualités qu'on
 avoit admirées dans S. Martin, & ani-
 mé du même esprit que lui, avoit fait
 part à toutes les Eglises d'Occident du
 jugement qui avoit déjà été prononcé
 à Rome contre le Monothélisme, de
 sorte que la foi se trouvoit sans nuages
 dans cette vaste portion de la Société
 Chrétienne. Le feu de l'hérésie n'avoit
 embrasé que l'Orient. Ce fut donc dans
 cette partie de l'Eglise, que l'Empereur
 jugea convenable d'assembler le Con-
 cile général, qui devoit fixer à jamais
 la doctrine & le langage de la foi, sur
 les questions qu'une subtilité malheur-
 reuse ne cessoit d'élever & de reproduire,
 sous tant de formes différentes.

Lorsque les Légats du Pape Agathon
 & les Evêques d'Orient furent arrivés à
 Constantinople, on fit l'ouverture du
 Concile le 7 Novembre 680. Le lieu
 de l'assemblée étoit un fallon du Palais
 impérial, nommé en latin *Trullus*, c'est-
 à-dire le Dôme. L'Empereur voulut y
 assister avec plusieurs grands Officiers
 de la Cour, pour y maintenir l'ordre

& la
 fions
 siège
 dans
 les L
 le plu
 poien
 étoien
 suivan
 couve
 vron
 point
 rapp
 porta
 s'agif
 yeux
 tions
 occup
 qu'ils
 l'exad
 quan
 nonc
 eût
 lité,
 texte
 leur
 Le
 un d
 lequ

& la liberté. Les onze premières sessions furent tenues en sa présence. Son VII.
siège étoit placé au fond de la salle, SIÈCLE.
dans l'endroit le plus distingué. Il avoit
les Légats à sa gauche ; (c'étoit le côté
le plus honorable) les Patriarches occu-
poient la droite, & les saints Evangiles
étoient placés au milieu de l'assemblée,
suivant l'usage, sur une espèce d'autel
couvert d'un riche tapis. Nous ne sui-
vrons pas l'ordre des sessions, pour ne
point trop allonger ce récit. Il suffit de
rappeller tout ce qui s'y passa de plus im-
portant, à l'objet principal sur lequel il
s'agissoit de statuer, & de mettre sous les
yeux du Lecteur le résultat des opéra-
tions dont les Peres de ce Concile furent
occupés, pendant les dix-huit sessions
qu'ils tinrent. On y procéda selon toute
l'exactitude des règles canoniques ; &
quand le jugement définitif eut été pro-
noncé, personne ne put se plaindre qu'on
eût manqué d'observer aucune forma-
lité, dont l'omission pût servir de pré-
texte aux esprits indociles, pour colorer
leur opiniâtreté dans l'erreur.

Les Légats ouvrirent la séance par
un discours adressé à l'Empereur, dans
lequel ils exposèrent la naissance & les

progrès de la nouvelle hérésie, ce qu'on
 VII. avoit fait pour & contre à Constanti-
 S I È C L E. nople, sous les Patriarches Sergius,
 Pyrrhus & Paul; à Alexandrie, sous
 l'Evêque Cyrus; à Rome, sous le Pape
 S. Martin, & sous Agathon. Ensuite on
 engagea les partisans du Monothélisme
 à rendre compte eux-mêmes de leur doc-
 trine, & à proposer les raisons sur les-
 quelles ils s'appuyoient pour n'admettre
 en J. C. qu'une seule volonté. Après les
 avoir entendus, on entra dans l'examen
 des autorités qu'ils alléguoient; on dis-
 cuta les passages qu'ils citoient; on réta-
 blit ceux qu'ils avoient falsifiés pour en
 tirer avantage; on analysa leurs raison-
 nemens; on déniela les équivoques, les
 sophismes; & on fut en état de pronon-
 cer la décision authentique dans la trei-
 zième session. Les écrits favorables au
 Monothélisme y furent unanimement
 condamnés, savoir, les Lettres de Ser-
 gius & celles d'Honorius, comme ren-
 fermant une doctrine contraire à celle
 des Apôtres, des Conciles & des Pères,
 impies & propres à corrompre les ames.
 Leur mémoire y fut également flétrie,
 avec celle des autres partisans de l'er-
 reur, & leurs noms bannis des Tables

ecclé-
 confi-
 l'Em-
 cent
 reur
 nitio
 volon-
 défer-
 sous
 & d'
 fut r
 tions
 éclat
 pher
 un c
 T
 œcur
 ple.
 les
 lang
 repr
 dépo
 dans
 & r
 peu
 hâta
 ses
 les
 orgi

ecclésiastiques. Ce jugement fut relu & confirmé dans la dernière session, où VII. l'Empereur fut présent, & où plus de STÈCLE. cent soixante Evêques assistèrent. L'erreur étant proscrire, on proposa la définition du dogme catholique des deux volontés & des deux opérations, avec défense d'enseigner une autre doctrine, sous peine de déposition pour les clercs, & d'anathème pour les laïcs. Tout cela fut ratifié de nouveau par les acclamations générales des Pères, qui faisoient éclater leur joie, en voyant la foi triompher d'une manière si glorieuse, après un combat si périlleux & si long.

Telle fut l'issue du sixième Concile œcuménique, troisième de Constantinople. Après cette décision qui levait tous les doutes & fixait irrévocablement le langage de la foi, la vérité victorieuse reprit bientôt son ancien éclat. L'erreur dépouillée de l'appui qu'elle avoit trouvé dans la protection de deux Empereurs, & réduite à elle-même, tomba peu-à-peu dans l'oubli. Constantin Pogonat hâta sa chute, en révoquant les Edits de ses prédécesseurs, auxquels elle devoit les succès passagers dont elle s'étoit enorgueillie. Ce Prince en publia un nou-

veau, pour autoriser le sixième Concile ;
 VII. & procurer l'exécution de ses décrets.
 S I È C L E. Le Pape Léon II, qui avoit remplacé
 Agathon sur le Siège de S. Pierre, reçut
 les actes du Concile par le retour des
 Légats. Après les avoir examinés, il en
 confirma la définition par une Lettre à
 l'Empereur, dans laquelle il dit ana-
 thème aux auteurs du Monothélisme,
 & à leurs adhérens. L'impartialité qui
 doit régner dans tout ouvrage histori-
 que, & principalement dans celui-ci,
 dont la vérité est l'unique objet, nous
 oblige de remarquer que dans cette
 Lettre dogmatique, Léon ne fait pas
 difficulté de joindre Honorius aux autres
 partisans de l'erreur qu'il anathématise.
 Rapportons les propres termes de Léon
 II, & laissons aux critiques la discus-
 sion du fait particulier d'Honorius, qui
 n'est point de notre sujet. Ce Pontife,
 dit le Pape Léon, au lieu d'illustrer ce
 Siège apostolique par une doctrine con-
 forme à la tradition des Apôtres, a
 souffert que son éclat fût souillé par une
 trahison profane. . . . *Qui Apostolicam
 Ecclesiam, non Apostolica traditionis
 doctrinâ illustravit, sed profanâ proditi-
 one, immaculatam, maculari permisi.*

L'Ev
 un de
 toire n
 siècles
 ne fav
 condit
 la fort
 avanta
 réussir
 me se
 nouve
 Polith
 & de
 culte
 de la
 Il ent
 Sa fen
 miers
 félices
 sonne
 foixan
 re, il
 il me

ARTICLE VI.

Mahomet & sa Religion.

L'Événement qui va nous occuper, est un des plus grands spectacles que l'histoire nous présente, dans tout le cours des siècles. Un homme ignorant, jusqu'à ne savoir ni lire ni écrire, né dans une condition médiocre, n'ayant du côté de la fortune & de l'extraction, aucun des avantages qui donnent l'espérance de réussir dans les grandes entreprises, forme seul le hardi dessein d'établir une nouvelle Religion, sur les ruines du Polithéisme qui domine dans sa patrie, & de soumettre par l'épée au nouveau culte qu'il a imaginé, toutes les Nations de la terre, à commencer par la sienne. Il entame son projet à quarante ans. Sa femme & son esclave sont ses premiers disciples; le nombre de ses prosélites est long-tems réduit à neuf personnes; la carrière de sa vie n'est que de soixante & trois ans, & avant qu'il meure, il a subjugué une partie de l'Orient, il menace le reste d'une conquête pro-

chaine, & il est généralement reconnu
 VII. Prophète, Monarque, Chef de la Reli-
 S I È C L E. gion & de l'Etat. Tel fut Mahomet ou
 Mohamed, comme prononcent les Orien-
 taux, le prodige du septième siècle, &
 peut-être de tous les âges.

Cet homme extraordinaire, que la Providence avoit destiné à changer la face de l'univers, vit le jour à la Mecque, Ville de l'Arabie Pétrée, le 5 Mai de l'an 571, suivant l'opinion la mieux fondée. Sa famille, quoique pauvre, étoit l'une des plus distinguées de la Tribu des Coriséhites ou Corisiens, qui prétendoient descendre en droiture d'Ismaël, par Cédar, l'aîné de ses enfans. Mahomet n'avoit que deux ans, lorsqu'il perdit son père nommé Abdalla. Sa mère étant morte six ans après, il se trouva sans appui & réduit à une grande pauvreté. Aboutaleb, l'un de ses oncles paternels, qui avoit la principale autorité dans la Mecque, le retira chez lui, & prit soin de son éducation. Le commerce étoit l'unique occupation des habitans de la Mecque & de toute l'Arabie Pétrée. Le terrain aride & maigre de cette contrée, se refusoit à toute espèce de culture, & le peuple devoit

supplé
 que l
 About
 me la
 son n
 voyag
 à la f
 jeune
 trant
 lui d
 avec
 férent
 avec
 desir
 eût d
 fortun
 d'autr
 procu
 geux.
 entra
 Cadi
 cond
 fait,
 dans
 gue,
 s'insu
 lités
 me
 il ne

suppléer par l'industrie à la subsistance que la nature ne lui accordoit pas. VII.

Aboutaleb qui étoit commerçant, com- SIÈCLE.

me la plupart de ses compatriotes, mit son neveu dans sa profession, & le fit voyager de bonne-heure dans la Syrie, à la suite de ses chameaux. L'esprit du jeune Mahomet, qui étoit vif & pénétrant, se développa dans ces voyages, qui lui donnèrent occasion de s'entretenir avec des Juifs & des Chrétiens de différentes sectes. Mais quoiqu'il fût né avec beaucoup d'ambition, & que le desir de se distinguer parmi les siens, eût déjà germé dans son cœur, étant sans fortune, il ne pouvoit encore former d'autre projet, que de travailler à se procurer quelque établissement avantageux. Etant âgé de vingt-cinq ans, il entra chez une riche veuve, nommée Cadighi, en qualité de facteur, pour conduire son commerce. Il étoit bien fait, d'une physionomie agréable, aisé dans ses manières, parlant bien sa langue, & doué du talent de plaire & de s'insinuer dans les cœurs. Avec ces qualités naturelles, qu'il favoit diriger comme son intérêt & ses vues l'exigeoient, il ne tarda pas à se faire aimer de Cadi-

VI. gha, qui l'époufa & le rendit maître de toute fa fortune.

SIECLE. Devenu riche par ce mariage, Mahomet fe livra aux penfées ambitieufes qui fermentoient depuis long-tems dans fon ame, mais d'une manière vague & confufe, qu'il n'avoit encore pu démêler.

De tous les moyens de fe rendre fameux, celui de fe faire Chef de fecte, en imaginant un nouveau plan de Religion, lui parut le plus propre à le conduire, par une voie sûre & prompte, à cette célébrité, qui étoit l'objet de fes vœux. Les circonftances étoient favorables à ce deffein. L'Orient étoit rempli de Nestoriens, d'Eutychiens & d'autres fectaires perfécutés par les Empereurs & bannis de l'Empire, qui avoient emporté dans leurs cœurs une haine égale pour l'Eglife Catholique, & pour le nom Romain. Tous ces hommes que le refentiment animoit, & contre la fociété religieufe qui les avoit rejettés de fon fein, & contre les Souverains de Conftantinople qui les avoient privés des droits de Citoyens, divisés fur le dogme particulier de chaque fecte, étoient d'accord fur deux points généraux, l'unité de Dieu, & l'état éternel de

bonne
mes a
loit de
routes
capita
qu'il n
pre à
Juifs,
les au
en A
des fo
fe réd
dogm
& en
fante
pas de
plus f
intéré
mêm

Ce
relati
foins
tes ch
Si M
tions
profé
prit;
penfé
Juif

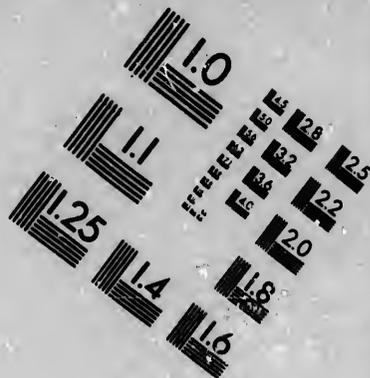
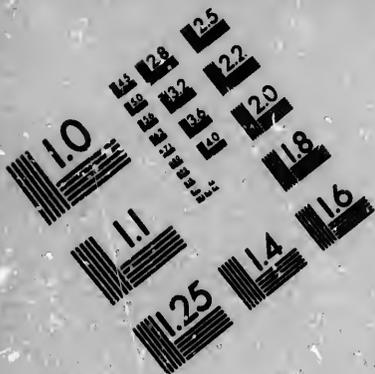
bonheur ou de malheur réservé aux hommes après la mort. Mahomet qui vouloit former sa secte de la réunion de routes les autres, fit de ces deux points capitaux la base de la nouvelle Religion qu'il méditoit, comme également propre à rassembler sous ses drapeaux les Juifs, les Nestoriens, les Eutychiens & les autres Chrétiens réfugiés en Perse, en Arabie, en Syrie, qui composoient des sociétés nombreuses. Il espéroit qu'en se réduisant à la croyance de deux seuls dogmes essentiels qu'ils professoient tous, & en leur offrant une protection puissante, un état sûr, ils ne manqueroient pas de se réunir autour de lui, pour ne plus former qu'un seul corps, dont les intérêts, comme la foi, seroient les mêmes.

Ce plan étoit simple & bien conçu, relativement aux dispositions & aux besoins où se trouvoient la plupart des sectes chrétiennes répandues dans l'Orient. Si Mahomet ne le dut qu'à ses méditations, on doit convenir qu'il joignoit la profondeur du génie à la justesse de l'esprit; & s'il fut aidé, comme on le pense, par un Moine Nestorien & un Juif, dans le développement de ses prin-

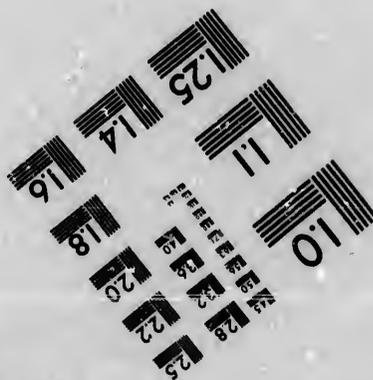
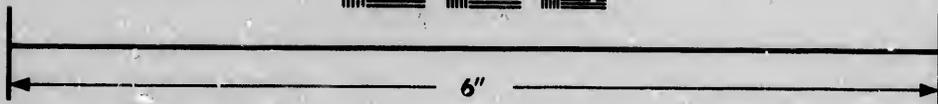
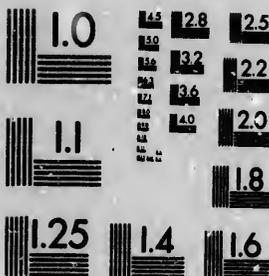
VII.

SIÈCLE.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 128
15 132
16 122
17 20
18

19
20
21

cipes, il n'est pas encore sans mérite, pour en avoir eu les premières idées.

VII. SIÈCLE. On voit par-là que dans l'origine, & avant le mélange des opinions accéssoires que cet imposteur fit entrer à diverses reprises dans son système, sa Religion n'étoit autre chose qu'un Théisme pur, ancienne Théologie des Sages de l'Egypte & de l'Orient. Dans la suite, Mahomet, pour rendre ses disciples plus prompts à exécuter ses volontés absolues, plus hardis dans les combats, & plus soumis aux événemens, adopta le dogme du fatalisme, dogme absurde, mais commode, qui épargne à la raison des recherches pénibles, des prévoyances accablantes, & au cœur des craintes qui arrêtent quelquefois, qui ralentissent du moins l'essor des grandes passions. Cette opinion, combattue par le sentiment de la liberté, fut cependant commune à presque tous les anciens Philosophes du Paganisme : c'est que le cours des événemens semble la justifier aux yeux de ceux qui ne font attention qu'à la suprême indépendance, à la force invincible de la première cause, sans considérer les loix que la justice & la bonté de Dieu lui ont prescrites,

dans
 déter
 tellig
 traire
 s'il et
 divin
 philo
 utile
 hom
 presc
 les o
 jours
 la ré
 Mah
 ment
 L
 met
 voul
 suré
 parti
 veill
 Ara
 dès
 der
 Die
 il se
 tion
 sent
 pab

dans l'application de sa puissance, aux détermi-
 nations libres des créatures intelligentes. Mais si ce principe est contraire aux droits de la liberté humaine, s'il est injurieux à la justice & à la bonté divine, & par conséquent s'il est peu philosophique, il est au moins très-utile aux despotes qui commandent à des hommes ignorans; il donne un poids presque infini à l'autorité, & leve tous les obstacles de l'obéissance, qui a toujours plus à perdre qu'à gagner avec la réflexion. C'en étoit assez pour que Mahomet en fit un des points fondamentaux de sa doctrine.

VII.

SIÈCLE.

La tête remplie de son projet, Mahomet se prépara sérieusement au rôle qu'il vouloit jouer, comme un homme assuré du succès. Il connoissoit le goût particulier de sa Nation pour le merveilleux, & le penchant naturel des Arabes vers le fanatisme. Il crut que, dès qu'il seroit parvenu à leur persuader que sa mission venoit du ciel, que Dieu l'avoit choisi pour son Prophète, il seroit aisé d'échauffer leur imagination, & de leur inspirer à la fois deux sentimens qui devoient les rendre capables des plus grandes choses, le zèle

de sa Loi, & l'ardeur des conquêtes. Il falloit d'abord établir l'opinion de sa propre sainteté & de ses communications avec le ciel. Pour cela, il rompit toutes ses anciennes liaisons, & se retira dans une caverne près de la Mecque, où il faisoit croire qu'il jouissoit de la vue & de l'entretien de l'Ange Gabriël, envoyé de Dieu pour l'instruire, & le disposer aux fonctions sublimes dont il alloit être chargé. Sa femme Cadigha, son esclave & sept autres personnes, parmi lesquelles étoient Ali, son cousin, & Aboubècre, riche habitant de la Mecque, qui jouissoit d'une grande considération parmi ses concitoyens, furent ses premiers disciples.

Avec de si foibles commencemens d'une secte, qui devoit être bientôt si nombreuse, Mahomet se livra sans délai à l'exécution de son dessein. Il se déclara ouvertement Prophète du vrai Dieu, & son Envoyé sur la terre, pour rappeler les hommes à la Religion primitive, qu'Adam, Sem, Abraham & les autres Patriarches avoient professée, que Moÿse & J. C. avoient enseignée, mais qui avoit été défigurée, corrompue
par

par l
matif
les
peup
s'attr
puren
ces &
eu c
noble
ses di
honn
vive,
traits
les e
Dieu
tur de
vie, u
cessite
aux d
Qu
faisir
ficulte
siers,
tems-
sage
prem
phète
fit-il
cette

To

par les Juifs & les Chrétiens. Il dogmatifioit en public, comme font tous les Prédicans qui veulent attirer le peuple & répandre leur doctrine. On s'atroupoit pour l'entendre; il parloit purement sa langue, l'une des plus douces & des plus expressives qui aient eu cours dans l'Orient. Son extérieur noble & gracieux venoit à l'appui de ses discours. Il avoit l'air & le ton d'un homme persuadé, son éloquence étoit vive, hardie, pleine de figures & de traits propres à remuer les ames, & à les enflammer. Il annonçoit l'unité de Dieu, l'immortalité des ames, un état futur de bonheur ou de malheur après cette vie, une prédestination absolue, & la nécessité d'un abandon total de nous-mêmes aux décrets éternels de la divine sagesse.

Quoique ces dogmes fussent aisés à saisir, & qu'ils présentassent peu de difficultés à des esprits ignorans & grossiers, tels qu'étoient les Arabes de ce tems-là, qui n'avoient pas encore l'usage des Lettres & de l'écriture, les premières exhortations du prétendu Prophète eurent peu de succès. A peine fit-il quelques nouveaux prosélytes, dans cette foule d'auditeurs qui se pressoient

Tome II.

A a

VII.

SIÈCLE.

autour de lui , attirés par la nouveauté.
 VII. Les autres le regarderent comme un
 S I È C L E extravagant ou un fourbe , & traiterent
 ses révélations de visions & de chimè-
 res. Cependant il ne se rebutoit pas , ses
 déclamations contre l'idolâtrie étoient
 toujours aussi vives , & ses promesses
 aussi magnifiques. La peinture qu'il fai-
 soit du Paradis , des plaisirs réservés dans
 l'autre vie aux vrais croyans , c'est-à-
 dire à ses disciples , étoit bien propre à
 exciter les desirs des hommes sensuels
 & voluptueux qui l'écoutoient. C'étoient
 des jardins délicieux , des bosquets , des
 guisseries , des lits de fleurs , des femmes
 célestes & d'une merveilleuse beauté ,
 l'abondance de tous les biens sensibles ;
 & pour en jouir sans cesse , des sens
 perfectionnés , incapables de s'éteindre
 & de s'éteindre ; d'un autre côté , il pei-
 gnoit l'Enfer , & les maux destinés à
 ceux qui refuseroient d'embrasser sa
 Religion , sous des couleurs si effrayan-
 tes , & il en parloit avec des expres-
 sions si fortes , si exagérées , qu'il rem-
 plissoit les cœurs de trouble & de ter-
 reur. Chaque jour il répétoit les mêmes
 promesses & les mêmes menaces , ac-
 compagnant toujours les discours du

réc
 pou
 tien
 env
 soie
 sa
 nou
 doi
 sion
 env
 mai
 inu
 été
 par
 C
 étoi
 larm
 fit c
 pour
 rent
 tout
 toit
 de l
 met
 cette
 prév
 enné
 dans
 chere

récit merveilleux de ses révélations, ou, pour parler comme lui, de ses entretiens avec l'Ange Gabriel, que Dieu lui envoyoit, toutes les fois qu'il avoit besoin d'ajouter quelque nouvelle pièce à sa machine, & de faire jouer quelque nouveau ressort. Lorsqu'on lui demandoit des miracles pour autoriser sa mission, il répondoit que les Prophètes envoyés avant lui, en avoient fait assez, mais que les hommes les ayant rendus inutiles par leur incrédulité, il lui avoit été ordonné de contraindre les infidèles par la force & par le fer.

Cette manière d'annoncer la vérité étoit si fière & si menaçante, quelle alarma les habitans de la Mecque, & les fit craindre autant pour leur liberté, que pour leur Religion. Ils rendirent & firent afficher un décret, qui défendoit toute société avec cet imposteur : c'étoit en quelque sorte le déclarer ennemi de la Religion & de la patrie. Mahomet sentit les suites que pouvoit avoir cette excommunication, & pour les prévenir, il se déroba secretément à ses ennemis. On le poursuivit; il se cacha dans une caverne; & quand ceux qui le cherchoient furent passés, il prit le che-

min d'Yatreb, Ville d'Arabie, à soixante
 VII. lieues de la Mecque, entre l'Egypte &
 S I È C L E. la Syrie. Il y avoit envoyé devant lui
 douze de ses disciples, pour disposer
 les habitans à le recevoir. Les Yatrébites
 lui firent un accueil favorable, & em-
 brassèrent sa Religion. Par reconnois-
 sance, il choisit leur Ville pour y faire
 son séjour, & changea son ancien nom
 en celui de *Medina-al-nabi*, que nous
 rendons par Médine, c'est-à-dire *Ville*
du Prophète. C'est à cette fuite de Maho-
 met que commence l'Ere des Musul-
 mans, qu'ils appellent *Hégire*, c'est-à-
 dire *fuite* ou *persécution*. Cette époque
 répond à l'an 622 de J. C., & com-
 mence le 16 de Juillet. Mahomet étoit
 alors dans la cinquantième année de son
 âge, & la dixième de sa prétendue mis-
 sion.

Reconnu pour Envoyé de Dieu par
 les citoyens de Médine, & assuré de
 leur dévouement, il forma une petite
 armée, prit un étendart, & mena ses
 disciples à la rencontre des Caravanes
 qui passoient dans les contrées voisines.
 Ses commencemens, assez semblables à
 ceux des Romains, n'étoient que des
 courses, des attaques subites, des com-

bat.
 pill.
 une
 d'A
 hon
 don
 ne
 au
 pre
 com
 la M
 & se
 des
 en 6
 com
 disci
 moir
 de la
 temp
 dans
 bâti
 & qu
 dres
 la pie
 tique
 accom
 domi
 lever
 progr

bats vifs & rapides, qui finissoient par le pillage & la captivité des vaincus. Dans une de ses expéditions, il défit une troupe d'Arabes qui montoit à plus de mille hommes, avec trois cent dix-neuf, dont il n'en perdit que quarante, qu'il ne manqua pas de placer dans le Ciel, au rang des Martyrs. Enhardi par ce premier succès, il osa conduire ses compagnons de fortune sous les murs de la Mecque, pour en faire la conquête, & se venger de l'affront qu'il avoit reçu des Coraschites. Il s'en rendit maître en 630, & pour se réconcilier avec ses compatriotes, il prescrivit à tous ses disciples le pèlerinage de cette Ville, au moins une fois en la vie, avec la visite de la Caaba, ou maison quarrée, petit temple qui étoit en grande vénération dans toute l'Arabie, parce qu'on le disoit bâti par Adam, réparé par Abraham, & que l'on croyoit y conserver les cendres d'Ismaël, dont un tombeau appelé la pierre noire. Ce fut un trait de politique de la part de Mahomet. Il savoit accommoder sa Religion aux préjugés dominans, pour ménager les esprits & lever les obstacles qui s'opposoient à ses progrès, en adoptant les pratiques &

~~—————~~ VII. les usages auxquels toute la Nation des Arabes étoit attachée, & sur-tout les habitans de la Mecque, qui tiroient un grand revenu de l'affluence des pèlerins, que la dévotion conduisoit dans leur Ville, pour visiter le temple de la Caaba.

SIÈCLE.

Du moment que Mahomet fut devenu maître de la Mecque, il crut que rien ne pouvoit plus retarder ses conquêtes. Il prit le titre de Roi des Musulmans ou vrais croyans, c'est le nom qu'il donna aux sectateurs de sa Religion. Après avoir soumis toutes les tribus des Arabes, il entreprit de subjuguier les Perses & même les Romains. S'il n'en vint pas à bout, il vit du moins que rien ne résistoit à ses armes, & que le vaste plan de domination qu'il s'étoit formé, depuis que la fortune avoit commencé de répondre à ses desirs ambitieux, seroit bientôt rempli par ses successeurs. Il emporta cette idée dans le tombeau. Sa mort fut l'effet d'un poison qu'une jeune fille avoit glissé deux jours auparavant, dans une épaule de mouton qu'on lui servit. Un de ses compagnons, qui en avala avidement quelques morceaux, mourut sur le champ. Mahomet en avoit aussi dans la bouche, mais soit

qu'il
qu'il
trent
river
que
man
Mu
& c
rôti
zièn
la
Chr
ans.
prin
deve
déci
pré
y fa
cor
urn
à c
lui-
long
que
tom
cere
me
être
I

qu'il le trouvât de mauvais goût, soit VII.
 qu'il eût assez de présence d'esprit pour SIECLE.
 tirer parti de l'accident qui venoit d'ar-
 river, il rejeta le morceau, en disant,
 que ce mouton l'avertissoit de n'en point
 manger. C'est un des miracles que les
 Musulmans ont attribué à leur Prophète,
 & ce qui leur a fait dire qu'un mouton
 rôti lui a parlé. Sa mort arriva la on-
 zième année de l'Égite, qui répond à
 la six cent trente-troisième de l'Ère
 Chrétienne. Il étoit âgé de soixante-trois
 ans. Après beaucoup de débats entre ses
 principaux disciples, sur le lieu qu'on
 devoit choisir pour sa sépulture, il fut
 décidé que ce seroit Médine, qu'il avoit
 préférée à la Mecque, sa patrie, pour
 y faire sa demeure. On y conserve en-
 core ses cendres renfermées dans une
 urne, & déposées dans une Chapelle,
 à côté de la Mosquée qu'il avoit bâtie
 lui-même. Ce qui détruit la fable si
 long-tems accréditée sur la parole de
 quelques voyageurs infidèles, que son
 tombeau est à la Mecque, & que son
 cercueil, qu'on suppose de fer, de-
 meure suspendu à la voûte, qu'on dit
 être de pierre d'aimant.

La doctrine de Mahomet & ses pré-

VII. rendues révélations, sont consignées
 dans un livre connu sous le nom d'Al-
 coran, mot Arabe, qui signifie *lecture* ou
 S I È C L E *écriture*. Ceux qui ont étudié la Lan-
 gue Arabe, & qui sont en état d'en
 apprécier les beautés, disent que ce li-
 vre, quant au style, est un chef-d'œuvre
 de délicatesse & de pureté. On peut
 ajouter que, quant aux choses, c'est
 aussi un chef-d'œuvre, mais d'extrava-
 gances & d'absurdités. S'il s'y rencontre
 quelques endroits qu'on a l'indulgence
 d'appeler grands & sublimes, on voit
 au premier coup-d'œil, sans être bien
 versé dans les écrits sacrés des Chré-
 tiens, que ce sont de foibles imitations
 des pensées vraiment grandes & subli-
 mes de Moïse & des Prophetes, pres-
 que toujours énervées & rétrécies. Du
 reste, l'Alcoran n'est qu'un assemblage
 de contes grossièrement tissus, de pué-
 rilités ridicules, de contradictions pal-
 pables, d'idées bisarres, absurdes, in-
 cohérentes, de discours sans ordre &
 sans liaison. L'imposteur qui avoit fait
 les premiers pas dans la carrière qu'il
 s'étoit ouverte, sans savoir où ils le con-
 duisoient, enfanta les différentes par-
 ties de ce livre monstrueux, suivant ses

he fois
 on qu
 aussi-r
 l'Alco
 le Ci
 surde
 scand
 lubric
 veaux
 der la
 mes c
 vilège
 ceste.
 posé.
 n'étoi
 taché
 les rev
 un co
 l'état
 prêter
 dans l
 nistre
 tie au
 que c
 Dieu,
 & qu
 même
 Ou
 rappo

besoins & son intérêt. Lui reprochoit-
 on qu'il ne faisoit point de miracles? VII.
 aussi-tôt il produisoit le Chapitre de S I E C L E.
 l'Alcoran, où il raconte son voyage dans
 le Ciel, la plus grossière & la plus ab-
 surde de toutes les fictions. Etoit-on
 scandalisé de ses débauches & de sa
 lubricité? on voyoit paroître de nou-
 veaux Chapitres, où il se faisoit accor-
 der la liberté de prendre autant de fem-
 mes qu'il lui plairoit, & même le pri-
 vilège exclusif de l'adultère & de l'in-
 ceste. C'est ainsi que l'Alcoran fut com-
 posé. Lorsque Mahomet mourut, ce
 n'étoient que des feuilles volantes & dé-
 tachées. Aboubècre, son successeur,
 les revit, les rassembla, pour en former
 un corps d'Ouvrage, & le publia dans
 l'état où nous l'avons. Les Musulmans
 prétendent que l'original de ce livre est
 dans le Ciel, d'où l'Ange Gabriel, Mi-
 nistre du Très-Haut, l'apporta par por-
 tion au Prophète; plusieurs même croient
 que ce divin original est incréé, que
 Dieu seul & Mahomet peuvent le lire,
 & que cette grace est refusée aux Anges
 mêmes.

Outre les dogmes que nous avons
 rapportés, Mahomet donna encore

VII. **SIÈCLE.** ceux qui embrassoient sa Religion, des préceptes moraux & des pratiques religieuses, dont il prescrivit l'observation, sous peine d'être privé dans cette vie & dans l'autre, des biens qu'il promettrait à ceux qui s'y rendroient fidèles. Sa morale, qui paroît clairement puisée dans les livres inspirés de l'Ancien & du Nouveau Testament, est assez pure, quoiqu'elle n'embrace pas tous les devoirs. Elle ordonne la justice, la charité, la bienfaisance, la concorde & la paix. Les pratiques dont il impose l'obligation, sont la prière cinq fois le jour, des purifications & abutions fréquentes, le jeûne pendant un mois, l'abstinence de porc, de viande étouffée, de vin & de toute liqueur forte, la célébration du Vendredi, le pèlerinage de la Mecque, & la circoncision. On ne doit pas faire beaucoup d'attention à ce qu'elles paroissent avoir de gênant à la première vue, d'abord, parce que la plupart étoient en usage de tems immémorial parmi les Arabes & les Nations voisines, & ensuite, parce que les sectateurs de l'Islamisme sont bien dédommagés de cette contrainte, par la licence que la loi Musulmane accorde

aux
 hupte
 futur

O
 l'on
 Mah
 facil
 répa
 Poly
 tiani
 nos
 n'on
 établ
 celu
 men
 de p
 a pa
 piété
 tion
 qu'e
 avec
 gile
 lieu
 relle
 hom
 d'un
 Con
 I
 touc

aux desirs, & la vie sensuelle & voluptueuse qu'elle promet dans la vie future. VII.

SIECLE.

On est quelquefois étonné, lorsque l'on considère la rapidité singulière du Mahométisme, dans ses progrès, & la facilité prodigieuse avec laquelle il se répandit en Orient, sur les débris du Polythéisme, du Magisme & du Christianisme. Il s'est même rencontré de nos jours des Écrivains hardis, qui n'ont pas craint d'opposer ce prompt établissement de la Loi Musulmane, à celui de la foi de J. C. Mais l'étonnement cesse quand on examine les choses de plus près, & l'on sent alors qu'il n'y a pas moins de mauvaise foi que d'impiété, à mettre en parallèle la propagation de l'Alcoran, quelque surprenante qu'elle paroisse au premier coup-d'œil, avec l'établissement divin de l'Évangile, & ses progrès miraculeux. Plusieurs causes, toutes également naturelles, concoururent aux succès de Mahomet, considéré comme fondateur d'une Religion nouvelle, & comme Conquérant.

La première, dont nous avons déjà touché quelque chose au commence-

ment de cet article , fut la multitude
 VII. des sectes également proscrites par les
 S I È C L E. Pasteurs de l'Eglise , & les Souverains
 de l'Empire , qui s'étoient dispersées
 dans les différentes contrées de l'Arabie ,
 & dans les pays voisins , pour y trouver
 la liberté de conscience & l'impunité.
 Elles avoient toutes dans le cœur , une
 haine irréconciliable pour les Romains ,
 qui les avoient forcés de quitter leur pa-
 trie , afin de conserver leurs opinions ,
 & dans l'esprit , une disposition au fa-
 natisme , qui n'avoit besoin que d'être
 mise en mouvement pour éclater. Le
 choc violent que les exhortations pathé-
 tiques & éloquentes de Mahomet don-
 nerent aux esprits , ses promesses bril-
 lantes , ses menaces terribles , le ton
 d'enthousiaste qui animoit ses discours ,
 étoient des amorces propres à exciter
 le feu de toute part. Les opinions que
 la foule des Chrétiens de toutes sectes
 répandus en Orient , y avoit portées ,
 étoient des matières combustibles , mé-
 lées depuis long-tems les unes aux au-
 tres , dont il suffisoit d'approcher le
 flambeau pour causer un incendie , aussi
 vaste que subit. Toutes ces sectes iso-
 lées , malheureuses , irritées par le

ressen-
 cation
 en fo-
 leur
 ceux
 mon-
 natur-
 se ra-
 les tr-
 duiso-

La
 du M
 rence
 vrés
 tout
 laisso
 d'eux
 puissa
 leur
 étoie
 l'Ori
 lorsq
 ple q
 peine
 crain
 rabie
 mes
 soum
 Pale

ressentiment , saisirent avec ardeur l'oc-
 casion de se venger. On les vit courir
 en foule au nouveau Législateur , qui
 leur mettoit le fer à la main , contre
 ceux qu'ils haïssoient le plus dans le
 monde. C'étoit donc par une impulsion
 naturelle , que tous ces fugitifs couroient
 se rassembler autour d'un homme , qui
 les tiroit de l'avilissement , & les con-
 duisoit à la victoire.

La seconde cause des rapides progrès
 du Mahométisme , se tire de l'indiffé-
 rence des Empereurs Chrétiens , qui li-
 vrés aux subtilités métaphysiques , &
 tout occupés des affaires de l'Eglise ,
 laissoient tranquillement se former près
 d'eux , se fortifier & s'étendre , une
 puissance qui devoit un jour renverser
 leur Trône. Mahomet & ses successeurs
 étoient déjà des Princes célèbres dans
 l'Orient , des Conquérans redoutables ,
 lorsque les Souverains de Constantino-
 ple qu'ils osèrent menacer , songoient à
 peine qu'ils eussent quelque chose à
 craindre de ces nouveaux ennemis. L'A-
 rabie , qui avoit toujours résisté aux ar-
 mes des Perses & des Romains , étoit
 soumise , la Syrie avoit reçu le joug , la
 Palestine étoit attaquée , l'Egypte voyoit

VII.

S I È C L E .

VII.
S I È C L E.

les troupes Musulmanes dans son sein ; & l'on disputoit à la Cour d'Héraclius , de Constant , de Constantin Pogonat sur les effets de l'incarnation , on faisoit des Edits pour ou contre les deux volontés , on tenoit des Conciles. Ainsi le feu des disputes théologiques , allumé dans le sein de l'Empire , attisé par les mains qui auroient dû l'étouffer , paroissoit à ces Princes plus important , plus digne de leur attention , que cet autre feu , non moins actif , qui devoit les plus belles Provinces.

La troisième cause du prompt établissement de la Religion Mahométane , est la simplicité de ses dogmes , faciles à saisir , & sans Mystères. Un Dieu unique , éternel , immuable , absolu , créateur du monde , rémunérateur de la vertu & vengeur du crime ; tel est le Symbole de Mahomet. S'il y ajouta l'opinion du fatalisme , & de l'entier abandon aux décrets irrévocables de la volonté divine , ce fut plutôt par raison de politique , que par d'autres vues plus élevées. D'ailleurs nous avons remarqué que , si cette opinion qui faisoit partie du Sabéisme , ancienne Religion des Arabes , a ses difficultés &

des c
espr
& la
elle
gros
est a
pou
prév
de la
& le
sible
L
éton
prof
lui ,
dité
relig
sect
jerti
nou
auto
qu'e
trari
mor
Liv
tien
tive
tim
nes

des conséquences révoltantes pour des esprits qui réfléchissent sur le principe & la moralité des actions humaines, VII.
 elle est commode pour des hommes grossiers, peu éclairés, dont la raison est aisée à satisfaire, & encore plus pour ceux qui les commandent. Elle prévient tout à la fois les inquiétudes de la curiosité si naturelles à l'homme, & les résistances de la volonté, si nuisibles à l'obéissance.

La quatrième cause de la propagation étonnante de l'Islamisme, qui fit tant de profélytes, & attira tant de peuples à lui, en si peu de tems, est la commodité de sa morale. Si les pratiques religieuses que Mahomet prescrivit à ses sectateurs, ont quelque chose d'assujettissant, outre qu'elles n'étoient point nouvelles, & que l'usage ancien les autorisoit presque toutes, il est évident qu'elles n'ont rien de sévère, ni de contrariant pour les passions. Ses préceptes moraux, évidemment puisés dans les Livres sacrés des Juifs & des Chrétiens, sont conformes aux idées primitives du juste & de l'injuste, aux sentimens naturels & aux notions communes de la raison, utiles à la société,

VII. ~~=====~~ propres à y maintenir l'harmonie & la
 concorde, & à procurer l'avantage du
 S I È C L E. public, sans nuire à l'intérêt des parti-
 culiers. Mais ce qui caractérise princi-
 palement la Loi Musulmane, relative-
 ment aux mœurs, c'est son indulgence
 pour les penchans corrompus de la
 nature, la liberté presque sans frein
 qu'elle accorde aux sens, les images
 voluptueuses dont elle les enivre, &
 les satisfactions de tout genre qu'elle
 leur permet, sans autre règle que l'in-
 constance naturelle du cœur; & la
 variété continuelle de ses desirs. Ma-
 homet donna lui-même à ses disciples
 l'exemple de cette vie licentieuse, & cet
 exemple étoit trop doux à suivre, pour
 ne pas attirer la foule des hommes après
 lui. C'est une méthode bien sûre de se
 faire en peu de tems un grand nombre
 de partisans, que d'autoriser les vices
 auxquels on est également porté par la
 nature & par le climat, & de proposer
 les voluptés sensuelles, comme des actes
 de Religion & des moyens de salut.
 Le Paganisme dans toute sa corruption,
 n'avoit rien de plus favorable aux pas-
 sions & aux dérèglemens du cœur.

Enfin la cinquième cause des grands

succè-
 dedit
 des a
 Un e
 qui,
 de fo
 en cr
 ou la
 quer
 piré
 gnon
 sous
 comm
 de tr
 faire
 Prop
 fulma
 s'exp
 avec
 d'exer
 perfu
 mom
 décre
 & s'i
 Relig
 pour
 des v
 pas e
 dont

succès du Mahométisme , & sans con-
 tredit la plus efficace , fut la terreur
 des armes & la rapidité des conquêtes.
 Un enthousiaste qui prend le fer , &
 qui , suivi d'une armée toute composée
 de soldats fanatiques , parcourt la terre
 en criant : *Choisissez entre ma Religion ,*
ou la mort & l'esclavage , peut-il man-
 quer de réussir ? Mahomet avoit ins-
 piré son enthousiasme à tous ses compa-
 gnons. Il n'y avoit pas un seul homme
 sous ses drapeaux , qui ne se regardât
 comme un Apôtre , chargé par le Ciel
 de travailler à soumettre la terre , & à
 faire recevoir en tous lieux la Loi du
 Prophète , au péril de sa vie. Le Mu-
 sulman se lançoit dans les combats ,
 s'exposoit aux plus grands dangers ,
 avec une intrépidité dont il n'y a point
 d'exemple , même parmi les Romains ;
 persuadé qu'il ne pouvoit mourir qu'au
 moment & au lieu marqué par les
 décrets éternels , il ne craignoit rien ;
 & s'il périssoit en combattant pour sa
 Religion , il étoit Martyr , & passoit
 pour toujours au sein du bonheur &
 des voluptés. Quelles conquêtes n'est-on
 pas en état de faire avec des armées
 dont chaque Officier , chaque soldat

VII.

SIÈCLE.

~~est~~ est poussé par de pareils ressorts ? Il n'y a rien que d'humain, disons mieux, rien que de violent & d'atroce, dans ce moyen d'établir une Religion ; & quand le Mahométisme n'auroit pas d'autres caractères de fausseté, celui-là suffiroit pour démontrer qu'il n'est après tout, que l'ouvrage de l'imposture, de l'ambition & de la force. Un Législateur qui désole la terre, qui massacre ou enchaîne tous ceux dont il ne peut faire des prosélytes, ne peut être. l'Envoyé du Ciel & le Ministre de Dieu. Quand Dieu se communique aux hommes, c'est toujours par des moyens qui portent les marques sensibles de sa puissance & de sa bonté. Telles ont été la révélation de Moïse & celle de J. C. Les incrédules eux-mêmes sont forcés d'en convenir.

A R T I C L E VII.

Auteurs Ecclésiastiques.

Nous n'avons fait que nommer S. Colomban, parmi les saints Personnages qui édifierent l'Eglise, tandis que

S. Gr
nous
plus
Nous
ecclési
ses P
& ses
style
parmi
tems;
goût
ces te
d'écri
Colom
magé
rendu
dont
siècle
doit
celui
haute
mêm
vers l
nelle
en co
sous l
qui lu
voies
dans

S. Grégoire le Grand la gouvernoit , ~~=====~~
 nous réservant de le faire connoître. VII.
 plus particulièrement dans cet article. **SIÈCLE.**
 Nous le plaçons à la tête des Ecrivains
 ecclésiastiques de ce siècle, parce que
 ses Poésies , quoique très-médiocres ,
 & ses Traités de piété , quoique d'un
 style incorrect & dur , sont comptés
 parmi les monumens littéraires de son
 tems; preuve trop sensible du mauvais
 goût & de la stérilité qui caractérisent
 ces tems malheureux. Mais si le talent
 d'écrire avec pureté manquoit à saint
 Colomban , il en étoit bien dédom-
 magé par les vertus éminentes qui l'ont
 rendu célèbre. A la place de ce mérite,
 dont on n'eut pas même l'idée dans le
 siècle barbare où il vécut , il en possé-
 doit un plus solide & plus précieux ,
 celui de conduire les autres à la plus
 haute perfection , en se sanctifiant lui-
 même. Ce saint homme , né en Irlande
 vers l'an 540 , quitta la maison pater-
 nelle , & renonça au monde , dès qu'il
 en connut les dangers. Il se mit d'abord
 sous la conduite d'un vertueux Solitaire ,
 qui lui fit faire les premiers pas dans les
 voies de Dieu. Il se présenta ensuite
 dans le Monastère de Banchor , le plus

VII.
S I È C L E.

célèbre de l'Irlande, où il fut reçu & passa quelques années, dans la pratique d'une vie très-austère. Au bout d'un certain tems, il se sentit inspiré de passer dans les Gaules, avec quelques compagnons, pour y travailler à la conversion des ames. Il le fit avec tant de succès, que sa réputation ayant pénétré jusques dans la Bourgogne, le Roi Gontran le pria de venir dans ses Etats, & d'y choisir tel lieu qu'il lui plairoit pour s'y fixer.

Le Saint préféra le désert des Vosges, & bâtit un Monastère sur les ruines d'un vieux Château qu'il trouva au milieu des rochers, dans un endroit nommé alors Amagrates, & aujourd'hui Anagrai. Le nombre des disciples que le bruit de ses miracles & de sa sainteté attiroit auprès de lui, ayant considérablement augmenté, il construisit un second Monastère, à trois lieues du premier, dans un lieu appelé Luxeu, & bientôt un troisième, qui fut nommé Fontaines, à cause des sources d'eau vive qu'on y trouvoit en abondance. Chacun de ces Monastères étoit gouverné par un Supérieur du choix de S. Colomban, qui les visitoit tour-à-tour. La Règle

qu'il
encon
suivi
de S.
de d
suite
ciden
plus
du M
vreté
teté,
intéri
cles
le plu
un P
de C
faute
punit
pline
un si
la R
S.
patri
le qu
que c
en fu
un C
fût r
prem

qu'il leur donna, & que nous avons encore, fut long-tems la seule qu'on suivit dans les Gaules, avant que celle de S. Benoît s'y fût répandue, au point de devenir, comme il arriva dans la suite, la loi universelle des Moines d'Occident. Cette Règle de S. Colomban est plus courte que celle dont le fondateur du Mont-Cassin fut l'auteur. La pauvreté, l'obéissance, l'humilité, la chasteté, le silence & la mortification tant intérieure qu'extérieure, sont les articles principaux sur lesquels elle insiste le plus. S. Colomban joignit à sa Règle un Pénitenciel, c'est-à-dire, une espèce de Code pénal, pour la correction des fautes commises par les Moines. Les punitions qu'il prescrivit, sont la discipline, des jeûnes extraordinaires, & un silence plus rigoureux que celui de la Règle.

S. Colomban suivoit l'usage de sa patrie pour la célébration de la Pâque, le quatorze de la Lune de Mars, lorsque ce jour n'étoit pas un Dimanche. Il en fut repris par les Evêques qui tinrent un Concile à ce sujet; mais quoiqu'il fût rempli d'un grand respect pour les premiers Pasteurs de l'Eglise, il ne vou-

lut se soumettre qu'à l'autorité du Saint-
 VII. Siège, & il écrivit à ce sujet une Lettre
 S I È C L E. à S. Grégoire le Grand, & une autre
 à Boniface IV, troisième successeur de
 ce Pontife. Il y expose ses raisons avec
 beaucoup de force & de liberté. On y
 voit qu'il connoissoit l'antiquité ecclé-
 siastique, & qu'il étoit instruit de la
 contestation qui s'étoit élevée sur ce
 point de discipline, dans le second siè-
 cle, entre les Eglises d'Asie & celle de
 Rome. Ce saint Fondateur étoit dans
 une autre erreur de fait touchant l'af-
 faire des trois Chapitres & le cinquième
 Concile où elle avoit été décidée. Sa lettre
 au Pape Boniface IV porte en plusieurs
 endroits l'empreinte de ce préjugé, qui
 lui étoit commun avec une grande partie
 de l'Occident.

Malgré la réputation de sainteté dont
 il jouissoit universellement, il devint
 suspect à Thierry, Roi de Bourgogne.
 Ce Prince l'exila, à la persuasion de
 la Reine Brunéhaut, qui craignoit l'ef-
 fet de ses avertissemens & de ses con-
 seils sur le cœur de son petit-fils, qu'il
 reprenoit librement de ses désordres.
 Cette persécution obligea S. Colomban
 à mener plusieurs années une vie errante

& pén
 pays p
 occide
 jusqu'
 Trône
 ses ve
 par-to
 se fixa
 où il f
 devint
 ban y
 quinze
 un ob
 le gra
 leuses
 Jea
 Palest
 Sophr
 monie
 des E
 siècle.
 tation
 est un
 & d'a
 massé
 avoit
 vertus
 rient.
 Chap

& pénible ; mais elle fut utile à tous les pays par où il passa. Depuis la France occidentale , où régnoit Clotaire II , jusqu'en Italie , où Agilulfe occupoit le Trône des Lombards , ses exhortations , ses vertus & ses miracles produisirent par-tout les plus grands biens. Enfin il se fixa dans une solitude de l'Apennin , où il fonda le Monastère de Bobio , qui devint célèbre dans la suite. S. Colomban y mourut en 615 , âgé de soixante-quinze ans. Son tombeau fut long-tems un objet de vénération & de piété , par le grand nombre de guérisons miraculeuses que Dieu y opéra.

Jean , surnommé Mosch , Moine de Palestine , contemporain & ami de S. Sophrône de Jérusalem , & de Jean l'Aumonier , Patriarche d'Alexandrie , est un des Ecrivains les plus renommés de ce siècle. L'Ouvrage auquel il dut sa réputation , & qu'il intitula *le Pré spirituel* , est un recueil de traits , de sentences & d'anecdotes édifiantes , qu'il avoit ramassées dans les différens voyages qu'il avoit fait , pour étudier les mœurs & les vertus des plus illustres Solitaires de l'Orient. Il contient deux cent dix-neuf Chapitres , divisés suivant l'ordre des

VII.

S I È C L E .

matières. Il est écrit d'un style simple & peu soigné; mais sa narration attachée & plaît, par l'agrément & la naïveté qui la rendent intéressante, quoique les faits qu'il rapporte ne soient pas toujours appuyés sur les règles de la critique. Indépendamment de ces taches légères, le Pré spirituel est un Ouvrage véritablement précieux, par un grand nombre de passages qu'il fournit aux Théologiens, en faveur des principaux dogmes de la foi, & particulièrement de l'Eucharistie. On y trouve aussi beaucoup de traits relatifs à l'ancienne discipline de l'Eglise, qui ne sont pas moins importants aux yeux de ceux qui aiment à connoître l'esprit & les usages de l'antiquité ecclésiastique. Jean Mosch mourut en 659.

Un autre Moine de Palestine, qui s'appelloit Antiochus, & qui servoit Dieu, dans la Laure de S. Sabas, a laissé un Abrégé de toutes les saintes Ecritures, réduites en trente Chapitres. Il entreprit cet Ouvrage à la prière d'un saint Abbé, nommé Eustathe, qui avoit été obligé d'abandonner son Monastère, avec tous ses disciples, pour éviter de tomber entre les mains des Perfes, qui ravageoient

ravage
l'emp
une v
que f
pieux
Ouvra
dans
Livres
tiel,
leur a
lut. C
posa,
sainte
mit à
lition
rante-
Sabas
quelq
fin de
longu
d'appa
tenir
dont l
S. M
famill
des S
tingu
son e
fances
To

ravageoient le pays vers l'an 610, sous l'empire d'Héraclius. Réduits à mener une vie errante, sans Livres, & pres- que sans autres secours spirituels, ces pieux Solitaires desirèrent d'avoir un Ouvrage court & portatif, qui contint dans un seul volume, tout ce que les Livres sacrés renferment de plus essentiel, pour la nourriture des ames, & leur avancement dans les voies du salut. C'est le but qu'Antiochus se proposa, dans l'extrait méthodique des saintes Ecritures qu'il fit pour eux. Il mit à la tête de cet Ouvrage une relation intéressante du martyre de quarante-quatre Moines de la Laure de S. Sabas, que les Arabes avoient massacrés quelque tems auparavant. On voit à la fin de cette compilation, une prière longue & touchante, dont l'objet est d'appaiser la colère de Dieu, & d'obtenir le recouvrement des Lieux saints, dont les Mahométans s'étoient emparés.

S. Maxime, né à Constantinople d'une famille illustre, fut élevé dans l'étude des Sciences & des Lettres, & se distingua dès sa jeunesse, par la beauté de son esprit & la variété de ses connoissances. L'Empereur Héraclius, qui sa-

VII.
 S I È C L E .

voit quelquefois honorer le mérite & les talens, se l'attacha en qualité de premier Secrétaire. Ce Prince le consultoit dans les affaires délicates, & souvent il éprouva que ses conseils étoient dictés par la sagesse & le désintéressement. Dégouté du monde, & trop vertueux pour la Cour, Maxime se retira dans le Monastère de Chrysopolis, près de Chalcedoine. Il s'y exerçoit depuis quelques années dans les pratiques de la vie la plus austère, lorsqu'il fut choisi pour Abbé, par le suffrage des Solitaires qui habitoient cette retraite, & qui le regardoient tous comme leur Maître dans la science du salut. Il parloit des choses spirituelles avec autant d'éloquence que de facilité, par le grand usage qu'il avoit de l'écriture & des Pères. Ses exhortations étoient animées de cette dévotion qui vient du cœur, & qui ne manque jamais son but. C'étoit le fruit d'une méditation profonde & d'un amour sincère pour la vérité.

Il le fit bien paroître, cet amour, lorsqu'il vit la foi catholique attaquée par le Monothélisme. Cette nouvelle doctrine, favorisée par le Prince, & soutenue avec tout l'artifice que le talent

& la
 faisoit
 de tro
 d'aill
 contin
 prit le
 pour
 de l'E
 Il s'an
 Patria
 nothéli
 intrig
 Siège
 ce Pré
 la que
 opérat
 l'évide
 la forc
 & par
 propre
 jura so
 Maxim
 rétracta
 Pontife
 Heureu
 bons s
 Siège d
 cédé de
 Cour !

& la subtilité puissent prêter à l'erreur, VII.
 faisoit tant de progrès & caufoit tant de troubles, que S. Maxime, inquiété S I È C L E.
 d'ailleurs dans sa solitude par les courses
 continuelles des Perses & des Arabes,
 prit le parti de se réfugier en Occident,
 pour ne pas voir de si près les maux
 de l'Eglise & la désolation de sa patrie.
 Il s'arrêta en Afrique, où il trouva le
 Patriarche Pyrrhus, qui, quoique Mo-
 nothélite, avoit été contraint, par des
 intrigues de Cour, d'abandonner le
 Siège de Constantinople. Il eut avec
 ce Prélat une conférence publique sur
 la question des deux volontés & des deux
 opérations, & il le convainquit, par
 l'évidence des Textes qu'il alléguâ, par
 la force des raisonnemens qu'il en tira,
 & par les aveux qu'il arracha de sa
 propre bouche. Pyrrhus détrompé, ab-
 jura son erreur, & accompagna saint
 Maxime à Rome, pour y renouveler sa
 rétractation en présence du Souverain-
 Pontife, Chef de l'unité catholique.
 Heureux, s'il eût persévéré dans ces
 bons sentimens, & si, rétabli sur le
 Siège de Constantinople, il n'eût pas
 cédé de nouveau aux influences de la
 Cour! Cette démarche de S. Maxime

————— déplut à l'Empereur. C'étoit Constant II
 VII. qui occupoit alors le Trône des Césars,
 S I È C I E. Prince plus favorable au Monothélisme,
 & plus déclaré contre les défenseurs de
 la foi, qu'aucun de ses prédécesseurs,
 quoiqu'il affectât la neutralité. S. Ma-
 xime enlevé de Rome par ses ordres,
 conduit à Constantinople, enfermé dans
 une prison, traîné en exil, ramené dans
 la Capitale, soumis à plusieurs interro-
 gatoires, condamné au fouet & à per-
 dre la langue & la main, promené igno-
 minieusement en cet état dans toute la
 Ville, & enfin relégué de nouveau dans
 un pays barbare où il manquoit de tout,
 termina ce long martyre par une mort
 glorieuse, le 13 d'Août 662. Ce géné-
 reux défenseur de la vérité a laissé un
 grand nombre d'Ouvrages sur toutes
 les parties du dogme catholique, &
 sur tous les objets de la Morale chré-
 tienne. On les trouve écrits d'un style
 dur, négligé, diffus & obscur. Il se
 livre presque toujours aux allégories &
 aux interprétations mystiques, dans les-
 quelles il entre nécessairement beaucoup
 d'idées arbitraires, & souvent forcées.
 Ce qu'il a écrit sur l'ordre de la Li-
 turgie Grecque dans sa Mystagogie,

où i
 toute
 qu'é
 moir
 les C
 core
 quoi
 forte
 est c
 l'exi
 la p
 qu'o
 & p
 S
 don
 pou
 du
 Sièg
 cett
 ans.
 par
 les
 inst
 fa c
 imm
 gne
 arri
 plei
 que

où il donne l'explication détaillée de toutes les cérémonies de la Messe, qu'on exécute dans le même goût, est néanmoins très-utile, en ce qu'on y voit que les Grecs d'aujourd'hui, pratiquent encore les mêmes rits que leur Eglise pratiquoit dans le septième siècle : preuve bien forte en faveur de l'ancienne foi, qui est celle de l'Eglise Romaine, touchant l'existence du Sacrifice non sanglant, & la présence réelle du Corps de J. C. qu'on y offre à Dieu ; pour les vivans & pour les morts.

S. Isidore étoit frère de S. Léandre, dont nous avons fait connoître le zèle pour la foi, en parlant de la conversion du Roi Récarède. Il lui succéda sur le Siège de Séville en 597, & gouverna cette Eglise pendant près de quarante ans. Durant le cours de ce long épiscopat, il ne cessa d'édifier son peuple par ses exemples, & de l'éclairer par ses instructions. Son zèle étoit infatigable, sa charité sans bornes, & ses aumônes immenses. Il fut la lumière de l'Espagne, & l'ame de ses Conciles. Sa mort arrivée en 636, fut digne d'une vie si pleine de bonnes œuvres. Ce saint Evêque a laissé plusieurs Ouvrages, dont

VII.
SIÈCLE. quelques-uns ne sont en partie que des extraits & des compilations, d'après les Anciens. Il y montre une grande érudition tant profane que sacrée, mais peu de goût dans le choix des morceaux qu'il rassemble, & dans l'usage qu'il en fait. Le plus important de ses écrits est son *Traité des Offices ecclésiastiques & de la Messe Mosarabique*, par les connoissances qu'il fournit sur l'ancienne Liturgie, & sur divers points de la discipline. On y voit que toutes les Heures, & toutes les parties de l'Office divin, étoient alors ce qu'elles sont encore aujourd'hui. La Liturgie Mosarabique expose les diverses parties de la Messe, telle qu'elle se célébroit dans les Eglises d'Espagne, au tems de S. Isidore; & même avant lui. Elle est divisée en deux parties principales, comme toutes les autres Liturgies plus anciennes, que nous connoissons. La première partie est la Messe des Catéchumènes, depuis l'Introit jusqu'à l'Offertoire; la seconde, depuis l'Offertoire jusqu'à la fin; c'est la Messe des fidèles. Elle renferme quelques cérémonies particulières, telles que la récitation du Symbole de Constantinople pendant la

confé
 de l'
 sacré
 me c
 dicti
 som
 des
 Le r
 prati
 Eglis
 Ouv
 étoit
 d'off
 de c
 ne f
 publ
 Sa
 d'au
 De c
 teur
 Hilo
 en 6
 ou c
 qui
 que
 les
 ce
 les
 jusq

consécration, l'adoration & la fraction de l'Hostie; la division de l'Hostie consacrée, en neuf parties, rangées en forme de Croix sur la patène; la Bénédiction donnée au peuple avant la consommation des espèces; & la mémoire des Morts faite dans le même tems. Le reste se rapporte assez à ce qui se pratiquoit à Rome & dans les autres Eglises. On remarque encore dans cet Ouvrage précieux, que l'usage universel étoit de recevoir l'Eucharistie à jeûn, d'offrir le Sacrifice pour les Morts, & de communier souvent, à moins qu'on ne fût dans les exercices de la pénitence publique ou secrète.

Saint Isidore avoit encore entrepris d'autres Ouvrages qu'il laissa imparfaits. De ce nombre étoit un Traité des Auteurs ecclésiastiques, continué par saint Hildefonse, Evêque de Tolède, mort en 667, & vingt Livres sur les origines ou étymologies des Sciences profanes; qui furent continués par Braulion, Evêque de Saragosse, à la prière duquel il les avoit commencés. Il parcourt dans ce Traité toutes les Sciences & tous les Arts libéraux, depuis la Grammaire jusqu'à la Géométrie; il donne de cha-

VII.
SIÈCLE. que-chose de courtes définitions, avec des étymologies qui ne sont pas toujours exactes, mais elles servent à fixer le vrai sens d'un grand nombre de mots grecs & latins, dont la propriété n'étoit pas encore totalement ignorée. Il avoit encore écrit une Règle monastique pour l'usage des Religieux qui vivoient dans le Monastère d'Honori. Elle a beaucoup de rapport avec celle de S. Benoît, & peut lui servir de commentaire en divers points. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, c'est qu'elle prescrit aux Moines six heures de travail, & trois heures de lecture par jour.

S. Théodore, Moine Grec du Monastère de Tarse, fut ordonné Evêque en 668, & envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien, pour gouverner l'Eglise de Cantorbéry. Arrivé au lieu de sa mission, il travailla avec un grand succès au rétablissement de la discipline parmi les Clercs & les Moines. Il se servit utilement pour cet effet des connoissances qu'il avoit acquises dans sa patrie, touchant les usages de l'Eglise Grecque, en les rapprochant de ce qu'il avoit vu pratiquer à Rome & dans les

autre
 vatic
 niter
 qu'il
 dans
 altér
 gem
 y on
 le p
 nous
 obse
 Lati
 les
 com
 Evê
 bles
 de t
 fidè
 teno
 clus
 on
 tion
 jeû
 I
 de
 ent
 for
 qu
 usa

autres Eglises d'Occident. Ces obser-
 vations ont donné naissance à son Pé- VII.
 nitenciel, monument précieux, quoi- S I È C L E.
 qu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous
 dans toute son intégrité, sensiblement
 altéré, par les additions & les chan-
 gemens que plusieurs mains étrangères
 y ont fait dans la suite. Tel que nous
 le possédons, il est très-utile, pour
 nous faire connoître la discipline qu'on
 observoit alors chez les Grecs & les
 Latins. Elle est contenue en abrégé dans
 les vingt-six articles qu'on regarde
 comme étant certainement de ce saint
 Evêque. Entre autres choses remarqua-
 bles, on y voit que la Communion
 de tous les Dimanches étoit prescrite aux
 fidèles, de sorte que ceux qui s'en abs-
 tenoient trois fois de suite, étoient ex-
 clus de la célébration des SS. Mystères;
 on y voit aussi que l'on faisoit des obla-
 tions pour les Morts, accompagnées de
 jeûnes.

Nous finirons cet article par la Notice
 de deux Compilateurs, dont les travaux
 entrepris pour l'utilité de leur siècle,
 sont encore d'un grand secours à ceux
 qui veulent connoître la discipline & les
 usages de ces tems reculés. Le premier

fut Cresconius, Evêque Africain, on
 VII. ne fait de quel Siègle, qui vivoit en 695.
 S I È C L E. Il est Auteur d'une Collection de Ca-
 nons, divisée en deux parties, dont la
 première contient l'idée sommaire des
 principes canoniques, suivant l'ordre
 des matières, avec la citation des Canons
 relatifs à chaque titre; & la seconde
 présente le texte même des Canons dans
 toute leur étendue. Ce recueil, le plus
 ample & le plus méthodique qu'on eût
 encore publié en Occident, est connu
 sous le nom de *Concordance des Canons*.

Le second Compileur dont nous
 avons à parler, est Marculfe, Moine
 François, qui vivoit à la fin de ce sep-
 tième siècle. Son Recueil de Formules
 est d'une grande utilité pour connoître
 l'ancienne Jurisprudence des François,
 la forme des Jugemens, & le style usité
 dans les actes publics & les conventions
 civiles, sous la première Race de nos
 Rois. Cette collection est divisée en deux
 parties; la première renferme les modè-
 les ou protocoles d'actes émanés de l'au-
 torité royale, qu'on désignoit sous la
 dénomination générale de *Præceptiones*
regales; la seconde a pour objet les
 actes passés entre particuliers, qu'on

appel
 fente
 ajout
 d'acte
 dans
 de g
 tion
 rigin
 les r
 judic
 man
 On
 gran
 fiast
 ting
 & a
 Egl
 Mé

Ma
 L
 dan
 Na
 les
 pe

appelloit *Charta pagenses*, dont elle présente également les formules. Marculfe ajouta à son recueil plusieurs modèles d'actes de sa façon, pour être employés dans les cas où l'usage ne pouvoit servir de guide. Ce qui rend cette compilation précieuse, c'est qu'on y trouve l'origine de nos anciennes coutumes, & les rapports de nos premières formes judiciaires avec les Loix Saliques, Germaniques, Saxones, Bavaoises, &c. On peut aussi tirer de cette source, de grandes lumières sur les antiquités ecclésiastiques de France. On y apprend à distinguer les vrais caractères des Chartres & autres monumens qui intéressent les Eglises & les Monastères, sous les Rois Mérovingiens.

VII.

S I È C L E.

A R T I C L E V I I I.

Mœurs générales. Usages. Discipline.

LES mœurs ont un rapport général dans chaque siècle avec l'état actuel des Nations; c'est le caractère dominant qui les détermine. Basles & viles chez les peuples esclaves, qui plient sous le joug

VII. S I È C L E. du despotisme ; fières & cruelles chez les Nations guerrières & voisines de la barbarie , que les Arts , les Sciences & l'esprit de société n'ont point encore humanisées ; elles offrent un mélange de grandeur , de mollesse & de férocité parmi les hommes dont le fanatisme est le principe d'activité , & qui sont tout à la fois religieux , corrompus & sanguinaires. Ce tableau est celui de l'univers pendant le septième siècle. On ne vit dans l'Orient que bassesse & avilissement ; les crimes mêmes que l'ambition , la vengeance & la cupidité y rendirent si communs , portèrent l'empreinte de la foiblesse & de la timidité. La ruse & la perfidie y tenoient lieu de politique. Le grand art des Souverains étoit de tenir les sujets dans la dépendance , en les chargeant d'impôts , en les dépouillant de tous les privilèges dont ils avoient joui comme Citoyens , dans le tems où l'on connoissoit encore une patrie , & en les rendant misérables , afin qu'ils n'eussent d'autre sentiment que celui de leurs maux. On appelloit cela savoir régner , & on croyoit le Trône d'autant plus affermi , que le peuple étoit plus indifférent au sort de

ses
mal
inq
&
que
&
de
am
la p
sien
con
prin
jou
du
s'él
de
si
mo
Gr
tan
à-t
con
dan
pa
qu
Qu
pu
on
va

ses Maîtres. Le peuple de son côté, malgré ces précautions barbares, étoit inquiet, séditieux, insolent, sans respect & sans attachement pour des Princes que la force ou l'intrigue lui donnoient, & qui ne lui faisoient sentir le poids de l'autorité que pour l'écraser; sans amour & sans intérêt pour l'Etat, dont la prospérité n'étoit plus liée avec la sienne; sans règle dans son obéissance, comme le Gouvernement étoit sans principes dans sa conduite; enfin toujours prêt à se ranger sous les drapeaux du premier ambitieux qui s'avançoit pour s'élever au rang suprême, tant par amour de la nouveauté, que par l'espérance si naturelle aux malheureux, de l'être moins sous un nouveau maître. Les Grands, plus vils encore & plus inconstans que la populace, se plioient tour-à-tour à toutes les circonstances, & ne consultoient que leurs intérêts propres dans tous les événemens, pour passer leurs démarches de la manière qui pouvoit leur devenir plus utile. Quand il n'y a plus ni amour du bien public, ni grandeur d'ame, ni vertu, on ne voit que soi-même, on ne travaille que dans les vues de l'égoïsme

VII.

SIÈCLE.

le plus exclusif, & l'on n'étudie dans les variations de la société, que les moyens de conserver ce qu'on possède, ou d'acquiesce qu'on desire, aux dépens de tous les autres. Les classes moyennes qui remplissent l'intervalle depuis les Grands jusqu'au peuple, participoient à la cupidité raffinée des uns, & à la corruption grossière de l'autre, comme c'est l'ordinaire, selon qu'elles s'en trouvoient plus ou moins rapprochées par la naissance, la fortune, les emplois & les fonctions journalières. Mais tous les ordres avoient cela de commun, qu'on n'y connoissoit plus ni le véritable honneur, ni les devoirs de l'état social, ni la décence & la modération dans l'usage du pouvoir, des richesses & des autres choses qui font le bonheur ou le malheur de la vie.

On voyoit dans le Clergé les mêmes vices dont les autres conditions étoient fouillées; l'envie, la dissimulation, l'artifice, la soif des honneurs & des richesses, le desir d'être en crédit à la Cour, pour dominer sur ses égaux, opprimer ses adversaires, élever ses partisans, & faire prévaloir le parti en faveur duquel on s'étoit déclaré. Souvent ces défauts,

si contr
& à la
étoient
dans S
grande
Jeûne
tagieur
quelqu
maux
comm
nothé
des br
voient
texte

Ma
état d
Greco
fut l'a
les P
unive
térêts
de to
Les h
loin
veno
& to
s'élev
jours
avoit

si contraires à la simplicité de l'Évangile

 & à la paix de la Société chrétienne, VII. étoient joints à de grands talens, comme SIECLE. dans Sergius de Constantinople, & à de grandes vertus, comme dans Jean le Jeûneur, & alors ils étoient plus contagieux & plus funestes: Il en résultoit quelquefois des scandales éclatans, des maux dont toute l'Église étoit infectée, comme on le vit dans l'affaire du Monothélisme, & toujours des rivalités, des brigues, des ressentimens qui servoient aux ennemis de l'Église de prétexte pour la décrier.

Mais l'effet le plus déplorable de cet état de trouble & d'agitation, où l'Église Grecque se trouvoit depuis si long-tems, fut l'affoiblissement du vrai zèle parmi les Pasteurs, & l'indifférence presque universelle des Chrétiens pour les intérêts de la Religion. Elle étoit attaquée de toute part au-dedans & au-dehors. Les hérésies, les schismes, les disputes, loin de s'éteindre ou de se calmer, devenoient tous les jours plus animées, & toutes les questions litigieuses qui s'élevoient sur le dogme, étoient toujours suivies d'une secte nouvelle qui avoit ses chefs, ses partisans, ses pro-

VII. recteurs à la Cour & dans le Clergé, ses prétentions & ses vues, qu'elle suivoit avec l'ardeur qu'inspirent ordinairement les opinions récentes & singulières, sur-tout quand elles sont contredites. Il arrivoit de-là, que la Société chrétienne se démembroit, & se divisoit en une infinité de petites sociétés particulières qui avoient leurs intérêts à part, & n'étoient plus gouvernées par cet esprit commun, qui apprend aux hommes à tout sacrifier pour le corps dont ils sont membres.

Les choses en étoient à ce point, lorsque le Mahométisme vint à paroître dans le monde. Personne ne lui résista, & de même qu'on vit le Gouvernement qui pouvoit le réprimer par les armes, lui abandonner les plus belles Provinces de l'Etat, on vit aussi les Pasteurs qui pouvoient le combattre par le raisonnement & la prédication, lui laisser envahir les plus riches portions du troupeau. Cependant le fanatisme régnoit plus que jamais à Constantinople & dans les autres parties de l'Empire; mais c'étoit un fanatisme de secte, un fanatisme destructeur, qui tend moins à s'agrandir & à développer son activité, qu'à resserrer & à

suppla
fanati
tre ge
nécess
tems
fanati
pour
à lui,
détru
de ce
de se
dispo
périto
les C
la ra
une p
divin
O
d'Or
viva
tures
arme
fend
man
si an
de p
par
pour
atta

supplanter ceux qui lui font obstacle. Le fanatisme des Musulmans étoit d'un autre genre, & l'esprit qui l'animoit devoit nécessairement le conduire en peu de tems aux plus grands succès. C'étoit un fanatisme créateur, qui n'agissoit que pour s'étendre, qui vouloit amener tout à lui, régner seul sur la terre, & qui ne détruisoit que pour s'élever sur les ruines de ceux qu'il avoit anéantis. Le bonheur de ses premières entreprises fortifia ces dispositions; & la continuité de ses prospérités les entretint, de manière, que les Califes donnoient leurs victoires & la rapidité de leurs conquêtes, comme une preuve sans réplique de la mission divine de Mahomet.

On ne voit pas que parmi les Evêques d'Orient, qui avoient montré tant de vivacité dans les disputes des deux natures & des deux volontés, aucun se soit armé du glaive de la parole pour défendre la Religion contre les Musulmans; on ne voit pas que ces Pasteurs si ardens & si subtils dans les questions de pure métaphysique, aient rien fait par des motifs de zèle & de charité, pour prémunir les fidèles contre les attaques de ces nouveaux ennemis, ou

VII. pour convertir à la foi chrétienne, des hommes dont le Synbole comprenoit un des points fondamentaux du Christianisme. Ainsi l'Islamisme, protégé par la force, soutenu par l'enthousiasme, & ne trouvant point d'obstacle, se répandit bientôt en Afrique, & passa même en Europe, après avoir subjugué la plupart des vastes contrées de l'Asie, où la foi de l'Évangile avoit été si florissante pendant plus de six siècles, & où tant de Martyrs l'avoient scellée de leur sang.

Dans l'Occident où le zèle des Pasteurs ne s'étoit point ralenti par rapport aux objets essentiels, & où l'ignorance même, toute contraire qu'elle est aux lumières qui rendent l'esprit ferme dans sa croyance, n'avoit point détruit la piété, la Religion n'éprouvoit pas des pertes si affligeantes. Ses Ministres avoient conquis à la foi les Nations qui, après avoir fait la guerre sans dessein, à la manière des aventuriers & des brigands, s'étoient enfin fixées dans les pays qu'elles avoient soumis, vivant sous des Loix grossières, mais uniformes, ayant un droit commun, un ordre judiciaire, & formant un corps de société. Les chefs de l'Em-

pire ay
domain
par l'i
face e
les ch
leur fa
gnèren
enseig
déjà
barbar
affoibl
par l'
mœur
desce
avec e
proté
noré;
d'avo
les de
beau
bus d
publi
Le
avec
chrét
chan
rable
s'étoi
sans

pire ayant cessé de défendre leur ancien

domaine contre ces peuples barbares, VII. par l'impuissance où ils étoient de faire SIÈCLE. face en même tems à tant d'ennemis, les chefs de la Religion travaillèrent à leur faire quitter leurs idoles, & les gagnèrent au culte spirituel dont ils leur enseignèrent les pratiques. Nous avons déjà remarqué que cette entrée des barbares dans l'Eglise, avoit beaucoup affoibli l'ancien esprit du Christianisme, par l'effet naturel des préjugés & des mœurs qu'ils y portèrent, & par la condescendance dont on fut obligé d'user avec eux. Mais d'un autre côté l'Eglise fut protégée, le Ministère ecclésiastique honoré; & la part que le Clergé commença d'avoir dans le Gouvernement civil & les délibérations nationales, contribua beaucoup à corriger insensiblement l'abus du pouvoir, & à diriger la puissance publique vers le bien.

Le mélange de ces nouveaux convertis avec les anciens membres de la Société chrétienne, n'auroit pas apporté des changemens si prompts & si considérables dans les mœurs générales, si on s'étoit contenté de les initier à la foi; sans les admettre aux Prélatures & aux

autres degrés du Ministère spirituel. **VII.** Mais cela étoit impossible, parce que **S I È C L E.** les nouveaux peuples qui dominoient par la force, & qui exerçoient le droit de conquête, étoient redoutables à l'Eglise qui leur avoit ouvert son sein, & parce que les Pasteurs, en invoquant l'autorité des Princes barbares, leur avoient fourni, sans le vouloir, un moyen d'influer dans les élections, & d'élever aux dignités ecclésiastiques ceux qui leur étoient agréables. Il arriva de-là, que les Clercs tirés d'entre les barbares, étant la plupart ignorans & grossiers, devinrent scandaleux, indociles, & communiquèrent leurs vices au reste du Clergé. Le mal ne faisoit qu'augmenter, lorsque des rangs inférieurs ils montoient aux Prélatures qui leur fournissoient les deux choses les plus propres à servir d'aliment aux passions, les honneurs & les richesses. Faut-il donc s'étonner si l'on vit des Prêtres débauchés, sanguinaires, sans mœurs & sans retenue; des Evêques guerriers, chasseurs, adonnés au luxe & à la bonne chère; des Abbés infectés des mêmes vices; & la dissolution, le mépris des règles, marcher à la suite de ces dé-

fordre
clamo
& em
nerf à
mais
corrup
est au
& qu
l'impu

Il n
que ne
du Cl
dans
plus la
y voy
vertu.
que la
cette l
gueur
de di
dans l
bons l
coup
gleter
avoier
pour
l'Egli
mais
règles

fordres? Les Conciles, il est vrai, ré-
 clamoient sans cesse contre ces abus, VII.
 & employoient tout ce qui restoit de SIÈCLE.
 nerf à la discipline pour y remédier :
 mais que peuvent les Loix contre la
 corruption devenue générale, quand elle
 est autorisée par l'exemple des chefs,
 & que les plus coupables jouissent de
 l'impunité, à l'abri de leur rang?

Il ne s'ensuit pas cependant de ce
 que nous venons de dire, que les mœurs
 du Clergé fussent entièrement dépravées
 dans l'Occident. Si l'on n'y admiroit
 plus la ferveur des premiers tems, on
 y voyoit encore de grands exemples de
 vertu. Le plus grand mal venoit de ce
 que la piété n'étoit pas accompagnée de
 cette lumière de l'esprit, & de cette vi-
 gueur de sentiment qui donnoient tant
 de dignité aux actions des Chrétiens
 dans les beaux siècles de la Religion. Les
 bons Evêques & il y en avoit alors beau-
 coup en France, en Espagne, en An-
 gleterre, & dans le reste de l'Europe,
 avoient encore un zèle plein de feu
 pour la pureté de la foi, la gloire de
 l'Eglise & la conversion des infidèles ;
 mais, soit faute de connoître les vraies
 règles, & , ce qui est encore plus im-

VII.
S I È C L E.

portant , l'esprit dans lequel elles ont été faites , soit faute de les savoir appliquer avec prudence selon les tems , les personnes & la nature des affaires , il arrivoit souvent que les remèdes employés par ces hommes si estimables d'ailleurs , causoient de plus grands maux que ceux dont ils gémissaient , par l'indocilité des coupables & le scandale de leur rébellion.

Tel fut en particulier l'effet des pénitences forcées , dont l'usage s'introduisit en Espagne & en France. On les imposoit d'autorité , & on prononçoit excommunication contre les pécheurs qui refusoient de s'y soumettre. Ce second point étoit conforme à l'ancienne discipline & à la nature des peines canoniques ; mais le premier excédoit visiblement les bornes de la puissance spirituelle , & ne pouvoit manquer de la faire tomber dans le mépris , à force de la compromettre , comme il arriva dans la suite. Un autre abus plus blâmable encore de la même puissance , fut celui dont le douzième Concile de Tolède , tenu l'an 681 , donna l'exemple dangereux. Les Evêques de cette Assemblée interdirent au Roi Wamba tout exer-

cice de
ses sujes
jurée ,
en pénit
il étoit
tions de
le cinqu
même c
avoit
Théodo
me ; c
& les b
qu'on p
en parti
reufeme
genre ,
agirent
Grands
& que
faux pr
tems té
les sièc
la pein
Une
tie ce si
les mên
Monast
point p
mièges

cice de la souveraineté, & dispenserent

 leurs sujets de l'obéissance qu'ils lui avoient VII. jurée, sous prétexte qu'ayant été mis SIÈCLE. en pénitence par l'Evêque de Tolède, il étoit incapable de remplir les fonctions de la Royauté. S. Ambroise, dans le cinquième siècle, n'avoit pas tiré la même conséquence de la sentence qu'il avoit prononcée contre l'Empereur Théodose, coupable d'un grand crime; c'est qu'il connoissoit la nature & les bornes de l'autorité pastorale. Ce qu'on peut dire de mieux pour excuser en partie cette entreprise, qui malheureusement n'a pas été la seule du même genre, c'est que les Prélats d'Espagne agirent plutôt en cette occasion comme Grands de l'Etat, que comme Evêques, & que leur conduite eut pour règle un faux préjugé, que l'ignorance de ces tems ténébreux avoit fait naître, & que les siècles de lumières ont eu bien de la peine à détruire.

Une dévotion qui caractérise en partie ce siècle, & qui eut sa source dans les mêmes ténèbres, fut la fondation des Monastères, qui se multiplièrent à un point presque incroyable. Luxeu, Jumièges, Fécamp, Fleury-sur Loire, S.

VII.

S I È C L E

Bertin , S. Vandrille , en un mot la plupart des grands établissemens de ce genre , qui subsistent encore , doivent leur origine aux tems dont nous parlons. Il sembloit qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus agréable à Dieu , ni donner une preuve plus certaine d'attachement à la Religion , que de consacrer sa fortune à élever de toute part de ces pieux asyles , & à les doter richement. Les Princes & les Grands ne connoissoient pas de meilleur usage de leur puissance & de leurs richesses , & les hommes de toutes les conditions ne croyoient avoir rien de mieux à faire dans ce monde , que d'aller vivre & mourir sous l'habit monastique. Ce goût étoit devenu si général , qu'il n'étoit point rare de voir jusqu'à trois ou quatre cens Moines rassemblés dans plusieurs de ces retraites : de sorte qu'on a peine à concevoir comment la société civile pouvoit subsister , malgré cette désertion prodigieuse d'hommes de tout état , qui abandonnoient le monde pour peupler les solitudes.

Des domaines immenses , des terres de la plus vaste étendue , devinrent ainsi le patrimoine des Abbayes ,
lesquelles

lesquelles
service
tieuse
revenu
dans l'E
grande
l'opulen
Vassaux
affaires
la guer
entre le
délibéra
blées m
armés ,
gîte au
impossib
silence
nulte ,
l'esprit
de simp
vreté &
fondem
doit cep
neur de
pectable
les vaste
chie da
toujours
la piété
Tom

lesquelles se trouvant par-là chargées du service militaire, de la Justice contentieuse & de l'administration d'un riche revenu, donnoient aux Abbés un rang dans l'Etat, avec tout l'appareil de la grandeur & toutes les commodités de l'opulence. Les Monastères avant des Vassaux, des Officiers de Justice, des affaires de toute espèce; prenant part à la guerre, aux querelles qui s'élevoient entre les Princes & les Seigneurs, aux délibérations publiques & aux assemblées nationales; étant remplis de gens armés, de valets, de chevaux; donnant gîte aux Rois & à leur suite, il étoit impossible que ces asyles de la paix & du silence ne devinssent pas des lieux de tumulte, de luxe, de dépense, & que l'esprit de recueillement, de prière & de simplicité n'en fût banni avec la pauvreté & l'humilité, qui sont les deux fondemens de la vie monastique. On doit cependant remarquer pour l'honneur de cette profession, d'ailleurs si respectable, que les dons magnifiques & les vastes possessions dont elle s'est enrichie dans ce siècle & les suivans, ont toujours été des concessions libres, dont la piété seule fut le motif. Si elles ont passé

VII.
SIÈCLE.

VII.
S I È C L E. les bornes que l'esprit de la Religion devoit prescrire à des hommes séparés du monde, cet excès de libéralité de la part des Fondateurs n'a point eu pour principe la cupidité de ceux qui profiterent de leurs bienfaits, mais plutôt l'ignorance, & même la bonne-foi grossière des uns & des autres.

La richesse des Monastères, la considération dont ils jouissoient, & le grand respect qu'on avoit pour la profession sainte de ceux qui les habitoient, donna encore naissance à une autre nouveauté, dont ce siècle est l'époque principale. Il s'agit des exemptions accordées aux Maisons religieuses & à ceux qui les habitoient, contre l'ordre commun qui s'étoit toujours observé. Les Princes & les Evêques concouroient ordinairement à la concession de ces privilèges, qui consistoient dans le droit de se gouverner sans dépendance, pour le spirituel & le temporel, & de n'être soumis à l'inspection d'aucune autorité étrangère; pas même à la Jurisdiction naturelle & primitive de l'Evêque. D'abord les exemptions ne furent accordées que postérieurement à la fondation des Monastères, & par des motifs particuliers; ensuite

elles furent établies
 Papes s'ordonner
 droit o
 consul
 tement
 ner à c
 qu'illir
 plus de
 me au
 dres en
 monde
 Nous
 d'abus
 contra
 vernem
 préten
 sur ce
 les pro
 dre de
 autorit
 dont l
 faut es
 & qui
 des vé
 s'accor
 les che
 Par

elles firent partie du titre même de l'établissement & de la dotation. Enfin les Papes s'attribuerent le pouvoir de les accorder arbitrairement , au préjudice du droit originaire des Evêques , & sans les consulter , ni avoir obtenu leur consentement. L'on en vint même jusqu'à donner à ces privilèges une étendue presque illimitée , & l'on en fit jouir , non plus des Monastères particuliers , comme au commencement , mais des Ordres entiers , dans quelque portion du monde chrétien qu'ils fussent établis. Nous verrons dans la suite combien d'abus ont résulté d'une discipline si contraire aux principes de l'ancienne gouvernance de l'Eglise ; combien de prétentions ambitieuses se sont élevées sur ce fondement , & combien de fois les premiers Pasteurs ont eu à se plaindre des entreprises faites contre leur autorité , & des révoltes scandaleuses , dont les privilèges ont été la source. Il faut espérer , qu'éclairés par l'expérience , & guidés par une connoissance plus sûre des véritables règles , les deux puissances s'accorderont enfin pour faire rentrer les choses dans l'ordre naturel.

Parmi les Conciles de ce siècle qui

VII.
SIÈCLE.

se sont occupés de la discipline, nous devons sur-tout remarquer celui qui fut tenu à Constantinople l'an 692, & que les Grecs ont appelé *Quiniesime*, pour faire entendre que c'étoit comme le supplément du cinquième & du sixième, qui n'avoient point fait de canons sur les mœurs. Il porte aussi le nom de Concile *in Trullo*, parce qu'il fut assemblé dans une Chapelle dont le toit étoit construit en forme de dôme. Ce Concile, convoqué par l'empereur Justinien II, comme nous l'avons dit, fut composé de deux cent onze Evêques, tous Orientaux; on s'y proposa pour objet de former un corps de discipline qui pût servir de règle à toute l'Eglise. Cette idée avoit quelque chose d'imposant, & l'exécution en pouvoit être utile, si effectivement toute l'Eglise y eût concouru. Cent cinq canons furent employés à exprimer les réglemens que ce Code universel devoit renfermer. Il en est dans ce nombre qui méritent une attention particulière; tels sont entre autres ceux qui concernent la continence des Clercs, & qui servent de règle à toute l'Eglise Grecque sur cette matière, depuis près

de onze
Clercs
peuvent
ques d
faite,
non;
& les
promu
leur f
avec e
s'en a
Saints
qu'à b
l'Eglis
libat d
en de
son us
si étra
encore
avec
Occid
du C
reçus
les m
ciden
voit
dressé
l'Ord
autre

de onze siècles. Il y est statué que les Clercs, élevés aux Ordres sacrés, ne peuvent plus se marier; que les Evêques doivent garder la continence parfaite, soit qu'ils aient été mariés ou non; & que les Prêtres, les Diacres & les Soudiacres, mariés avant d'être promus aux Ordres, peuvent garder leur femme, & vivre maritalement avec elles, à la charge seulement de s'en abstenir lorsqu'ils approchent des Saints Mystères. Le Concile alla jusqu'à blâmer la discipline observée dans l'Eglise Romaine, relativement au célibat des Clercs, & jusqu'à lui ordonner en des termes offensans, de changer son usage sur cet objet. Une disposition si étrange, & la manière plus étrange encore dont elle étoit exprimée, déplut avec raison au Pape Sergius I, & aux Occidentaux, tellement que les actes du Concile Quinisexte ne purent être reçus à Rome, malgré les instances & les menaces de l'Empereur, & que l'Occident les a toujours rejettés depuis. On voit encore dans les canons qui furent dressés par cette assemblée, qu'en Orient l'Ordre ecclésiastique étoit distingué des autres états par un habit particulier.

VII. **SIÈCLE.** On y trouve aussi l'origine des Evêques *in partibus infidelium*, puisqu'il y est décidé que les Evêques, dont les Eglises étoient sous la domination des Musulmans, & qui par cette raison ne pouvoient prendre possession de leurs Sièges, conserveroient les honneurs & la puissance de l'épiscopat.

Les Conciles tenus en Occident pendant ce siècle; ne contiennent rien de bien remarquable. Ceux qui s'assemblèrent à Tolède en Espagne, sont les plus célèbres. Ils n'ont rien qui caractérise la discipline de ce tems, par des traits plus particuliers que ceux dont nous venons de faire mention. Du reste, ce sont à peu près les mêmes réglemens que ceux du siècle précédent. On y voit seulement que la pénitence canonique, déjà fort adoucie dans sa rigueur, fut encore peu à peu abrégée dans sa durée. Malgré cet affoiblissement de la discipline, qui tenoit à celui des mœurs, il falloit contraindre, comme on l'a vu, les pécheurs scandaleux à faire usage du remède salutaire que la charité de l'Eglise leur proposoit; & souvent même les Pasteurs, forcés par le peu d'effet de leurs menaces & des peines qu'ils

avoient
autorité

Les Co
en four
en-trou
dans la

Les
France

A pei
compt

cours
quelqu
que c

convo
sur le
On p

la Mo
jaloux
autres
pas s

condu
nemis
eux c
dont

Cepe
plusie
le pe
de te
gré

avoient prononcées, recouroient à une ~~autorité étrangère~~ pour se faire obéir. VII.
 Les Conciles d'Espagne de ce siècle nous ~~Siècle~~
 en fournissent plusieurs exemples, & nous
 en trouverons encore beaucoup d'autres
 dans la suite.

Les Synodes furent plus rares en France, qu'ils ne l'avoient encore été. A peine les Critiques ont-ils pu en compter une vingtaine dans tout le cours de ce siècle, encore y en a-t-il quelques-uns qu'on ne doit regarder que comme des assemblées politiques, convoquées par nos Rois pour statuer sur les affaires publiques de la Nation. On peut attribuer cela au partage de la Monarchie entre plusieurs Souverains, jaloux & dangereux voisins les uns des autres. Leur politique timide ne voyoit pas sans inquiétude des assemblées qui conduisoient leurs sujets chez leurs ennemis naturels, ou qui attiroient chez eux des Prélats attachés à des Princes dont ils avoient toujours à se défier. Cependant on ne laissa pas de faire plusieurs réglemens sages & utiles, dans le peu de Conciles qu'on eut la liberté de tenir. Les Evêques de France, malgré le malheur des tems, ne man-

quoient pas tout-à-fait de zèle, ni même d'instruction acquise par l'étude; & si les circonstances eussent été moins contraires à leurs bonnes vues, les mesures qu'ils prenoient pour arrêter les progrès de l'ignorance & du vice, auroient produit l'effet qu'ils en attendoient. Ils sont louables au moins d'avoir fait le peu qu'ils pouvoient; & l'on doit reconnoître que, s'il est resté quelques lumières dans le monde; quelques idées de Justice; quelques sentimens de vertu, quelques principes de morale & de sociabilité, c'est à la Religion chrétienne & à la vigilance des Pasteurs qu'on en est redevable.

Parmi les monumens ecclésiastiques de ce siècle, il en est un que nous ne pouvons passer sous silence, tant à cause de sa singularité, qu'à cause de sa liaison avec les préjugés & les usages du tems. C'est un testament de S. Bertram, Evêque du Mans, mort en 623, par lequel ce Prélat institue légataire de tous ses biens, son Eglise du Mans, qui est qualifiée de Sainte dans l'acte dont il s'agit, & la Basilique de S. Pierre & S. Paul, qu'il avoit bâtie hors la Ville; c'est aujourd'hui l'Abbaye de la Cou-

ture. I
les ans
faire,
ture à
naire,
faire d
les eff
les Fo
le feu
riches
grand
Evêqu
tems.
sans
le Cl
succes
des C
& à l
geoit
mort
qu'ils
Ainsi
dens
de R
faire
qu'il
moir
mort
fon

ture. Il invite ses amis à se trouver tous =====
 les ans à la célébration de son anniver- VII.
 faire, & il exhorte l'Abbé de la Cou- S I È C L E .
 ture à mettre ce jour - là un beau lumi-
 naire, afin, dit-il, qu'on soit excité à
 faire du bien aux Eglises, en voyant
 les effets de leur reconnoissance envers
 les Fondateurs. Ce fait, qui n'est pas
 le seul de son espèce, prouve que les
 richesses de plusieurs Eglises viennent en
 grande partie de la libéralité des saints
 Evêques qui les ont gouvernées dans ces
 tems reculés, & qui étant riches & puis-
 sans dans le siècle, avant d'entrer dans
 le Clergé, laissoient leurs biens à leurs
 successeurs, pour servir à l'entretien
 des Clercs, au soulagement des pauvres,
 & à la dépense que le Service divin exi-
 geoit, afin qu'ils continuaissent après leur
 mort d'être employés au même usage
 qu'ils en avoient fait pendant leur vie.
 Ainsi a-t-on vu dans les siècles précé-
 dens, S. Germain d'Auxerre; S. Remy
 de Rheims, & d'autres saints Evêques,
 faire passer à leurs Eglises les terres
 qu'ils avoient possédées à titre de patri-
 moine. S. Pallade, Evêque d'Auxerre,
 mort en 636, fit une fondation dans
 son Eglise Cathédrale, moins riche à

la vérité, mais qu'il n'est pas inutile
 VII. de remarquer ici. Il ordonna que tous
 S I È C L E. les ans, à la fête de S. Germain, les
 Chanoines recevroient de la main de
 l'Evêque cent sols, monnoie du tems,
 qui vaudroient environ cinq cens livres
 aujourd'hui, & laissa des fonds destinés
 à cet objet. C'est le premier exemple
 des distributions manuelles dans les Cha-
 pitres.



C.
 D E

S E
 R O M
 5 Avri
 faveur
 vingt-

Sen
 la réfo
 & des
 Mansi
 que S.
 se trou
 questi
 Breton

* C
 par A
 Brund
 Evêqu
 de ses

Br
 béri y
 leurs
 fête d

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

SEPTIÈME SIÈCLE.

ROMANUM V, sous S. Grégoire, le 5 Avril. On y fit une Constitution en faveur des Moines, qui fut soufcrite par vingt-un Evêques. VII.
SIÈCLE.
An de J. C.
601.

Senonense, de Sens, où l'on traita de la réformation des mœurs, de la simonie & des Ordinations des Néophytes. Le P. Mansi conjecture que ce fut à ce Concile que S. Colomban fut appelé & refusa de se trouver, parce qu'on devoit y agiter la question qui divisoit les François & les Bretons, touchant le jour de Pâques. 601
ou environ.

* *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, par Arédius, Evêque de Lyon. La Reine Brunéhaut y fait déposer S. Didier, Evêque de Vienne, pour l'avoir reprise de ses désordres. (*Fleury, D. Cellier.*) 603.

Britannicum. S. Augustin de Cantorbéri y exhorta sept Evêques Bretons, avec leurs Docteurs & Savans, à célébrer la fête de Pâques le Dimanche après le 14 604
ou environ.

- de la Lune , à conferer le baptême suivant l'usage de l'Eglise Romaine , à précher de concert l'Évangile aux Anglois.
- VII. **SIÈCLE.** Ces Evêques & Docteurs schismatiques ayant refusé de quitter leurs anciens usages , S. Augustin leur prédit les malheurs qui leur arrivèrent quelque tems après. (*Béda , Hist. Angl. L. 2. C. 2.*) Dom Cellier met ce Concile à Worchestre.
605. *Cantuariense*, de Cantorbéry , pour confirmer la fondation de l'Abbaye de S. Pierre & S. Paul , la première qu'on ait bâtie en Angleterre.
- 605 ou environ. *Londinense* , de Londres , par S. Augustin de Cantorbéry , où l'on déclare nuls les mariages contractés au troisième degré de parenté , & avec des femmes qui avoient reçu le voile. (*Mansi , suppl. T. I.*)
606. *Romanum* , sous Boniface III , de soixante - douze Evêques , trente - quatre Prêtres , plusieurs Diacres & de tout le Clergé. Il y fut défendu , sous peine d'anathème , que du vivant du Pape ou de quelque autre Evêque , personne fût assez hardi pour parler de son successeur.
610. *Romanum* , le 27 Février , en faveur des Moines , contre ceux qui prétendoient

qu'éta
voient
rique.

Tole

Evêque
pour l

Ega

rasla ,

quatre

On y

d'Hue

bat de

(*Pagi*

Pa

des G

Roi C

y fire

plus

est ap

de l'a

Octo

Conc

cano

H

venm

ville

divi

(*D*

Con

qu'étant morts au monde, ils ne pou-
voient exercer aucun ministère ecclésiast-
rique. (*Béda, Hist. Angl. L. 2. C. 4.*)

Toletanum III, le 23 Octobre. Quinze
Evêques y reconnoissent celui de Tolède
pour leur Métropolitain.

Egarense, d'Egara, aujourd'hui Té-
rassa, dans la Province de Catalogue, à
quatre lieues de Barcelone, le 13 Janvier.
On y confirme les décisions du Concile
d'Huesca, tenu en 598, touchant le céli-
bat des Prêtres, Diacres & Soudiacres.
(*Pagi.*)

Parisense VI, de toutes les Provinces
des Gaules nouvellement réunies sous le
Roi Clotaire. Soixante-dix-neuf Evêques
y firent quinze canons. Ce Concile, le
plus nombreux des Gaules en ce tems-là,
est appellé général par celui de Rheims
de l'an 625. Le Roi Clotaire donna le 18
Octobre, jour même de la tenue de ce
Concile, un Edit pour l'exécution de ses
canons. (*D Cellier, T. XVII. p. 779.*)

Hispalense II, de Séville, le 13 No-
vembre. Huit Evêques, S. Isidore de Sé-
ville à leur tête, y firent des décrets
divisés en treize actions ou Chapitres.
(*D'Aguirre, Ferréras.*) Pagi met ce
Concile en 618.

VII.

SI È C L E.

An de J. C.
610.

615.

615.

619.

- VII.** *Charnense seu Theodosiopolitanum*, de Charne ou de Théodosiopolis en Arménie, par le Patriarche Jéser Nécaïn. On y révoque tout ce qui avoit été fait au Concile de Thévis, on y reçoit le Concile de Chalcédoine, & on supprime l'addition *qui crucifixus es pro nobis*, faite au Trifagion. (*Galanus*, *Conc. Arm. T. 1*, & *Edit. Venet. T. VI.*)
- 622.** *Matifconense*, de Mâcon, où le Moine Agrestin est confondu par S. Eustase, Abbé de Luxeu, sur les calomnies qu'il avançoit contre la Règle de S. Colomban. (*Mansi*).
- 624.** *Remense*, de Rheims, sous l'Archevêque Sonnace, avec plus de quarante Evêques. On y fit vingt-cinq canons, dont l'un dit qu'on observera ceux du Concile de Paris de 615.
- 625.** *Constantinopolitanum*, sous le Patriarche Sergius, où les Acéphales décidèrent qu'il n'y a qu'une volonté & une opération en J. C. (*Pagi*).
- 626.** *Clippiacense*, de Clichy près de Paris, le 26 Mai. Assemblée mixte, convoquée par Dagobert, pour y régler tout ce qui pourroit contribuer à la tranquillité de l'Etat, & à l'utilité de l'Eglise. (*Aimon*.) Les actes en sont perdus.

* Li
sujet d
continu
me pan
la Lun
che. C
s'accor
bration
Auteur
(*Edit.*
* A
Cyrus
Concil
Payni
(*Mans*
To
xante-
de Sé
quinz
crit en
ciles,
tradit
trouve
Jer
lestin
phrôn
pour
electi
les d

* *Liniense*, de Lénia en Irlande, au sujet de la Pâque. On y décide qu'on continuera de célébrer ce saint jour comme par le passé, c'est-à-dire, le 14 de la Lune, quand ce jour sera le Dimanche. C'est le seul point où les Hibernois s'accordoient avec les Juifs pour la célébration de la Pâque, quoique d'anciens Auteurs les appellent Quartodécimans. (*Edit. Venet. tom. VI.*)

* *Alexandrinum*, par le Patriarche Cyrus, en faveur des Monothélites. Ce Concile, dans l'original, est daté du mois Payni, qui répond à Mai & à Juin. (*Mansi.*)

Toletanum IV, le 9 Décembre. Soixante-deux Evêques, auxquels S. Isidore de Séville présidoit, y firent soixante-quinze canons, dont le quatrième prescrit en détail la forme de tenir les Conciles, qui venoit apparemment d'une tradition plus ancienne, mais qu'on ne trouve point auparavant.

Jerosolymitanum, des Evêques de Palestine. Ce fut de ce Concile que S. Sophroné écrivit sa belle Lettre synodale, pour donner aux Patriarches avis de son élection. Il y prouve les deux volontés & les deux opérations en J. C.

VII.
S I È C L E.
An de J. C.
630.

633.

633.

634.

- VII. *Aurelianense V*, contre un hérétique qu'on croit avoir été Grec & Monothélite.
- SIÈCLE. *Clippiacum*, de Clichy, près de Paris, le 1 Mai, où S. Agil fut établi premier Abbé de Rebais, Monastère nouvellement fondé par S. Eloi. (*Mabil fac. 2, Bened. P. 323.*)
634. *Toletanum V*, sous le Roi Cinthilla, qui fit faire neuf canons, lesquels regardent presque tous sa puissance. Vingt-deux Evêques y souscrivirent, & deux Députés d'absens.
- ou environ. 636.
- 636.
638. *Toletanum VI*, le 9 Janvier, la deuxième année du Roi Cinthilla. Quarante-deux Evêques d'Espagne & des Gaules y ordonnèrent, avec le consentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne monteroit sur le Trône, qu'il ne promît auparavant de conserver la foi catholique, &c.
639. * *Constantinopolitanum*. On y lut & on y confirma l'Ecclésiastique de l'Empereur Héraclius, composée par Sergius de Constantinople. Elle reconnoissoit deux natures en J. C.; mais elle défendoit de dire qu'il y eût deux volontés ou deux opérations. Elle déclaroit que c'est un seul & même J. C. qui opère les choses divines & humaines, & que les unes & les

autres
même
confu
Ron
damne
Ron
mois c
me. (
Au
certain
nothé
(Man
Ca
le 25
On y
crits p
six D
Co
nople
en A
fence
ques
qu'il
tions
preuv
rétrad
vant
opéra
comm
son a

autres de ces opérations procèdent du même Verbe incarné, sans division, ni confusion. VII.

Romanum, où le Pape Séverin condamne l'Échtëse. (*Pagi*) SIÈCLE.
An de J. C.
640.

Romanum, par le Pape Jean IV, au mois de Janvier, contre le Monothélisme. (*Pagi*) 641.

Aurelianense VI, d'Orléans, contre certains hérétiques (apparemment Monothélites) qui avoient pénétré en France. (*Mansi*.) Labbe met ce Concile en 645. 642
ou environ.

Cabilonense, de Châlons-sur-Saône, le 25 Octobre, par ordre de Clovis II. On y fit vingt canons, qui furent souscrits par trente-neuf Evêques présens, & six Députés d'absens, &c. (*Fleury*.) 643
ou 644.

Conférence de Pyrrhus de Constantinople avec S. Maxime Abbé. Elle se tint en Afrique au mois de Juillet, en présence du Patrice Grégoire & de quelques Evêques. S. Maxime y démontra qu'il y a deux volontés & deux opérations en J. C. Pyrrhus se rendit à ses preuves, & alla ensuite à Rome, où il rétracta ce qu'il avoit enseigné auparavant d'une seule volonté & d'une seule opération, & il y fut ainsi reçu à la communion; mais il retourna ensuite à son ancienne erreur. 645.

- VII.** *Africana.* Il y eut plusieurs Conciles en Afrique cette année contre les Mo-
S I È C L E. nothélites; un en Numidie, un autre
AN de J. C. dans la Byfacène, un troisième en Mau-
 646. ritanie, & un quatrième à Carthage dans
 la Province Proconsulaire.
646. *Toletanum VII.* Vingt-huit Evêques
 & onze Députés pour les absens y firent
 six canons:
648. *Romanum*, où l'on croit que le Pape
 Théodore déposa Paul de Constantino-
 ple, de même qu'il y anathématisa Pyr-
 rhus, dont il soucrivit la Sentence du
 sang même de J. C. mêlé avec de l'encre.
649. *Lateranense*, dont la première session
 se tint le 5 Octobre, & la dernière le
 31 du même mois. Il y avoit cent cinq
 Evêques, compris le Pape S. Martin.
 Tous soucrivirent la condamnation de
 Théodore, jadis Evêque de Pharan, de
 Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Conf-
 tantinople, de Pyrrhus & de Paul ses
 successeurs, & de leurs écrits hérétiques,
 ainsi que de l'Ecthèse & du Type qu'ils
 avoient autorisés.
650. **Thessalonicensia duo*, par Paul, Mé-
 tropolitain de Thessalonique. Dans le
 premier, ce Prélat infecté du Monothé-
 lisme, dressa une exposition de cette doc-

trine,
 avec u
 dre. L
 deux
 de fo
 la sig
 quoi
 Conci
 après
 tiel,
 Ro
 Mart
 de T
 ser un
 pour
 missi
 le t
 & to
 Conc
 et-dé
 CL
 l'Ab
 Clov
 daire
 22 J
 T
 de D
 Le F
 foi,

trine, qu'il envoya au Pape S. Martin, avec une Lettre fynodale pour la défendre. Le Pape, pour réponse, lui renvoya deux Députés chargés d'une profession de foi catholique, avec ordre à lui de la signer, sous peine d'anathème; sur quoi Paul ayant rassemblé un nouveau Concile, signa l'écrit de Martin, mais après l'avoir tronqué dans un point essentiel, & le remit ensuite aux Députés.

Romanum, de Rome. Le Pape S. Martin, indigné de la fourberie de Paul de Thessalonique, commença par imposer une peine canonique à ses Députés, pour s'être mal acquittés de leur commission; puis dans un Concile qu'il tint le 1^{er} Novembre, il anathématisa Paul & tout ce qu'il avoit fait dans les deux Conciles de Thessalonique, mentionnés et-dessus. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*)

Clippiacense, de Clichy. Privilèges de l'Abbaye de S. Denis, souscrits par le Roi Clovis II, par Béroalde, son Référendaire, & par vingt-quatre Evêques, le 22 Juin.

Toletanum VIII, commencé au mois de Décembre, & fini au mois suivant. Le Roi Récesuinte y lut sa profession de foi, où il recevoit les quatre Conciles

VII.

SI È C L E.
AN de J. C.

650.

653.

653.

- généraux. On y fit ensuite douze canons d'un style si diffus & si figuré, qu'il n'est point aisé de les entendre. Le dixième porte que l'élection du Roi se fera dans l'endroit où « son prédécesseur sera mort, & qu'elle sera faite par les Evêques qui s'y trouveront présens & par les grands (Officiers) du Palais. » Ce Concile fut souscrit par cinquante-deux Evêques.
655. *Toletanum IX*, le 2 Novembre. Seize Evêques y firent dix-sept canons, la plupart pour réprimer les abus que les Evêques commettoient dans l'administration des biens ecclésiastiques.
656. *Toletanum X*, le 1 Décembre. Vingt Evêques y firent sept canons.
659. *Mansoiacense*, de Malay-le-Roi, sur la rivière de Vanne, à une lieue de Sens, célébré par Emmon. On y fit quelques réglemens sur la discipline.
- 660 ou environ. *Nannetense*, de Nantes. On y fit vingt canons. Le P. Labbe renvoie ce Concile à la fin du 9^e. siècle; mais le P. Pagi prouve par Flodoard qu'il s'est tenu en ce tems-ci.
664. *Pharense*, en Angleterre. La question de la Pâque y fut agitée entre les Anglois qui suivoient l'usage de Rome, &

les Ecoles
 autre. C
 question
 dirent le
 Emer
 le 6 No
 vingt-tr
 Crete
 Archevê
 Concile
 un suje
 contre l
 pella au
 gardant
 révolte
 Jean s'
 d'arrive
 Rom
 Pape V
 que de
 de l'A
 D. Cel
 Aug
 riacum
 Bur
 sence c
 politain
 d'Aufc
 eiaux.

les Ecoſſois, *Scoti*, qui en ſuivoient un autre. On y ajouta auſſi quelques autres questions de diſcipline. Les Ecoſſois dirent leur cauſe. (*Pagi.*)

VII.
S I È C L E.
An de J. C.

Emeritenſe, de Mérida en Eſpagne, le 6 Novembre. Douze Evêques y firent vingt-trois canons. 666.

Cretenſe, de l'Iſle de Crète. Paul, Archevêque de cette Iſle, ayant cité à ce Concile Jean, Evêque de Lappa, pour un ſujet qu'on ignore, fit proncer contre lui une Sentence, dont Jean appella auſſi-tôt au Saint-Siège. Paul, regardant cet appel comme un acte de révolte, mit l'Evêque en priſon; mais Jean s'étant échappé, eut le bonheur d'arriver à Rome. (*Mansl, tom. I.*) 667.

Romanum, le 19 Décembre, par le Pape Vitalien, où l'appel de Jean, Evêque de Lappa, eſt reçu; & la procédure de l'Archevêque Paul caſſée. (*Mansl, D. Cellier.*) 667.

Auguſtodunenſe, voyez plus baſ *Chriftiacum*, à l'an 676. 670.

Burdigalenſe, de Bordeaux, en préſence du Comte Loup, par les Métropolitains de Bourges, de Bordeaux & d'Auſch, aſſiſtés de leurs Comprovinciaux. On y travailla au rétaſſement 673.

de la paix dans le Royaume, & à la réformation de la discipline. (*Vaissette*, VII. *SIÈCLE. tom. I. p. 361.*)

AN de J. C. *Herfordiense*, d'Herford, le 28 Septembre. Ce Concile d'Angleterre n'étoit composé que de six Evêques. S. Théodore de Cantorbéry y proposa dix articles extraits des canons, que tous les Evêques promirent d'observer. Le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier Dimanche après le 14 de la Lune. (*Wilkins, Mansi.*)

675. *Toletanum XI*, le 7 Novembre. On y fit seize canons, qui furent souscrits par dix-sept Evêques, deux Députés d'absens, par six Abbés, & par l'Archidiacre de Tolède. Ce Concile ordonne de corriger les pécheurs publiquement, & il ajoute, que si l'on condamne à l'exil ou à la prison, la Sentence sera prononcée devant trois témoins, & souscrite de la main de l'Evêque. Les Evêques condamnoient donc dès-lors à ces sortes de peines.

675. *Bracarense III*, de Brague. Huit Evêques y firent neuf canons, dont quelques-uns sont des plaintes contre les Evêques. On n'est point sûr de la date de ce Concile.

676. *Christiacum*, de Cressy ou Crécy dans le Ponthieu, suivant la conjecture du P.

Mabillo
assisté ;
à placer
ont été
ciles. C
en rappo
lieu de
être fa
ses Ann
T. I. p.
de ce C
la discip
donne q
par cœur
la prem
bole en

Marly
de Tou
Marly,
au mois
Neustri
ordre &
y dépos
de l'Ev
ses habi
(*Edit.*

* *Ge*
par or
Ebroin

Mabillon. S. Léger, Evêque d'Autun, y assista; ce qui a porté quelques Copistes à placer ce Concile à Autun, en quoi ils ont été suivis par les Editeurs des Conciles. Ceux-ci ont fait une autre faute; en rapportant ce Concile à l'an 670, au lieu de 676, que D. Mabillon prouve être sa vraie date. (Voy. le 16^e. Liv. de ses *Annales*, & ses *Œuvres posthumes*, T. I. p. 530.) Les Statuts qui nous restent de ce Concile, concernent presque tous la discipline monastique. Le premier ordonne que les Prêtres & les Clercs sauront par cœur le Symbole de S. Athanase. C'est la première fois qu'il est parlé de ce Symbole en France.

Marlacense, de Morlay, au Diocèse de Toul, suivant D. Mabillon; de Marly, près de Paris, selon le P. Pagi, au mois de Septembre. Les Evêques de Neustrie & de Bourgogne assemblés par ordre & en présence du Roi Thierry, y déposent Chramlin, qui s'étoit emparé de l'Evêché d'Embrun, & lui déchirent ses habits pour marque de sa dégradation. (Edit. Venet. T. VII. Mansi.)

* *Gallicanum*, des Gaules, assemblé par ordre du Roi Thierry & du Maire Ebrouin, dans un Palais Royal qu'on ne

VII.

SI È C L E.

AN de J. C.

677.

678

au plus tard.

VII. désigne point. On y presse S. Léger, Evêque d'Autun, de s'avouer coupable de la mort du Roi Childéric II; & malgré les protestations qu'il fait de son innocence, on le dégrade, puis on le livre au Comte du Palais pour le faire mourir.

679. *Mediolanense*, de Milan, par l'Archevêque Mansuetus, vers le commencement de l'année. Le Prêtre Damien, qui fut peu après Evêque de Pavie, composa une Lettre synodale de ce Concile à l'Empereur, où les deux volontés & les deux opérations en J. C. sont expliquées avec netteté, & défendues avec force. (*Muratorius, Annal. d'It. T. IV.*)

679. *Gallicanum*, vers le commencement de l'année, contre le Monothélisme.

679. *Romanum*, au mois d'Octobre. Saint Wilfrid, Archevêque d'Yorck, chassé de son Sièges par le Roi Egfrid & Théodore, Archevêque de Cantorbéry, y fut rétabli par un Jugement contradictoire, où l'on entendit les accusations alléguées contre lui par le Moine Coenvald, député de Théodore, & les défenses que le Saint y opposa; mais on ne tint pas compte de ce Jugement en Angleterre. (*D. Cellier*) Pagi met ce Concile en 678.

Romanum,

Rom
Mardi
cinq Ev
étoit de
Député
général
autre du
tantin P
reconn
rations

Ang
Hapfel
dore, A
l'erreu

CO
xième C
Novem

681. C
ment le
tes; ma
treiziè

leurs n
glise; t
que de
a com

Cyrus
& Pier
ple; d
Nous l

Tom

Romanum, sous le Pape Agathon, le Mardi de Pâques, 27 Mars. Cent vingt-cinq Evêques y assistèrent; Saint Wilfrid étoit de ce nombre. On y envoya des Députés à Constantinople pour le Concile général, avec une Lettre du Pape, & une autre du Concile, à l'Empereur Constantin Pogonat, où le Pape & le Concile reconnoissent deux volontés & deux opérations en J. C. (*D. Cellier.*)

Anglicanum, dans la Campagne de Hapfeld, le 17 Septembre, par Théodore, Archevêque de Cantorbéry, contre l'erreur des Monothélites. (*Pagi.*)

CONSTANTINOPOLITANUM. Sixième Concile général, commencé le 7 Novembre 680, & fini le 16 Septembre 681. Ce Concile ne rejetta pas seulement les dogmes impies des Monothélites; mais comme disent les Pères dans la treizième session : Nous croyons aussi que leurs noms doivent être bannis de l'Eglise; savoir, ceux de Sergius, jadis Evêque de cette Ville de Constantinople, qui a commencé d'écrire sur cette erreur; de Cyrus d'Alexandrie; de Pyrrhus, Paul & Pierre, aussi Evêques de Constantinople; de Théodore, Evêque de Pharan.... Nous les déclarons tous frappés d'anathème.

Tome II.

D d

VII.

SIÈCLER.

An de J. C.

680.

680.

680
& 681.

me. La mémoire d'Honorius ne fut pas non plus épargnée. Tous ces anathèmes furent renouvelés en la présence de l'Empereur à la dernière session, où l'on anathématisa aussi Macaire d'Antioche, & le Moine Etienne son disciple. Il y avoit à cette session plus de cent soixante Evêques.

681. *Toletanum XII*, depuis le 9 Janvier jusqu'au 25 du même mois. Trente-cinq Evêques, & à leur tête S. Julien de Tolède, y confirmèrent la renonciation du Roi Wamba au Royaume, déclarée solennellement, le Dimanche 14 Octobre de l'année précédente : ils assurèrent aussi le Royaume à son successeur Ervige, & à l'Evêque de Tolède le pouvoir d'ordonner tous les Evêques d'Espagne. Enfin on y fit treize canons.

683. *Toletanum XIII*, le 4 Novembre. Quarante-huit Evêques y firent treize canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. Ce Concile dura trois jours.

684. *Toletanum XIV*, depuis le 4 Novembre jusqu'au 20 du même mois, pour la réception du sixième Concile général, dans toute l'Espagne & la Gaule Gothique, à la demande du Pape Léon II, qui

leur en e
d'Espagne
vèrent le

* Man

sur les co
triarche
dogme d
l'usage d
l'Eucharis
gemens d
T. VII.)

Toleta

un Evêqu
positions
noît, &
du Roi E
ne l'étoie
disent les

soutenir l
autremen
cas qu'il
ment, fa
l'emporte
préférable

Le Roi E
nance, le

Rothor

Ansbert
Deo acce

leur en envoya les actes. Les Evêques d'Espagne les ayant examinés, approuvèrent le Concile en tout.

VII.
SIÈCLE.

* *Manaschiertense*, dans l'Arménie, sur les confins de l'Hircanie, par le Patriarche Jean d'Oznia. On y admit le dogme des Acéphales, on y défendit l'usage de l'eau & du pain levé dans l'Eucharistie, & on y fit d'autres changemens dans la discipline. (*Edit. Venet. T. VII.*)

An de J. C.
687
ou environ.

Toletanum XV, le 11 Mai. Soixante-un Evêques y expliquèrent quelques propositions qui avoient déplu au Pape Benoît, & y décidèrent que deux sermens du Roi Egica qui paroissoient contraires, ne l'étoient point. Il ne faut pas croire, disent les Evêques, qu'il ait promis de soutenir les intérêts de ses beaux-frères autrement que selon la justice. Mais en cas qu'il fallût choisir, le dernier serment, fait en faveur du peuple, devoit l'emporter, puisque le bien public est préférable à tous les intérêts particuliers. Le Roi Egica confirma, par son Ordonnance, les décrets du Concile.

688.

Rothomagensis, de Rouen, par saint Ansbert & seize Evêques, *ubi plurima Deo accepta & sanctæ Ecclesiæ utilitatibus*

689.

VII. *profutura, disputata sunt*, dit l'Auteur de la Vie de S. Ansbert. C'est tout ce qu'on fait de ce Concile, à la réserve d'un privilège de l'Abbaye de Fontenelle qu'on y confirma, (*Bouquet, tom. III.*)

S I È C L E
An de J. C.

691. *Casaraugustanum III*, de Saragosse, le 1 de Novembre. On y fit cinq canons sur la discipline.

691. *Constantinopolitanum*, dit *in Trullo*, ou *Quinisextum*, parce qu'il est regardé comme un supplément au cinquième & au sixième Conciles, où l'on n'avoit fait aucun canon pour la discipline & pour les mœurs. On en fit cent deux dans celui-ci, qui furent souscrits par deux cent onze Evêques & par les Légats du Pape Sergius III; mais le Pape défavoua les Légats. Entre ces cent deux canons, il y en a de fort bons, que les Papes ont approuvés, & d'autres mauvais qu'ils ont condamnés.

692. *Britannicum*, de presque toute la Bretagne, ou l'Angleterre, dit Bède. Il fut assemblé par le Roi Ina, pour réunir les Bretons avec les Saxons. Les premiers, quoique Chrétiens, différoient encore en plusieurs usages, comme sur la Pâque, &c. *Voyez Pagi.*

693. *Toletanum XVI*, le 2 Mai. Cinquante-

neuf Evêques d'Espagne, le Roi Egica, dix canons. Sisbert de Tolosa, contre le prisonnier de Tolosa.

On y fit huit canons. On ne trouve point de Concile les évêques assistèrent.

Bacaniense, en Angleterre. avec Tobie, Abbesses, Seigneur, assistèrent. ver la libération & des M

Trajectanum, broché. Omissionnaire de ce Concile nommé I, plusieurs en qualité de Mayeur de Berga

neuf Evêques, cinq Abbés & trois Députés d'Evêques absens y assistèrent, avec le Roi Egica & seize Comtes. On y fit dix canons de discipline, & on y déposa Sisbert de Tolède, comme ayant conspiré contre le Roi, qui le condamna à une prison perpétuelle.

Toletanum XVII, le 9 Novembre. On y fit huit canons sur la discipline. On ne trouve point dans les actes de ce Concile les souscriptions des Evêques qui y assistèrent.

Bacanceldense, de Bacanceld en Angleterre. S. Britoualde de Cantorbéry, avec Tobie de Rochestre, des Abbés, des Abbesses, des Prêtres, des Diacres, des Seigneurs, & Vitred, Roi de Kent, y assistèrent. Ce Prince y promet de conserver la liberté & l'immunité des Eglises & des Monastères.

Trajectense, d'Utrecht, par S. Wilbrod. On y résolut d'envoyer des Missionnaires dans les Provinces voisines. A ce Concile assista S. Winfrid, depuis nommé Boniface, qui, après avoir servi plusieurs années dans l'Eglise d'Utrecht en qualité de Prêtre, devint Archevêque de Mayence.

Bergamstedense, de Bergamsted en

————— Angleterre. S. Britoualde y présida, &
 VII. l'Evêque de Rochestre avec le Roi Vitred
 S T È C L E. y affila. On y fit vingt-huit canons,
 An de J. C. qui peuvent être aussi regardés comme
 Loix civiles, puisque les deux Puissances
 y concouroient, & qu'ils ordonnoient
 des amendes & d'autres punitions tem-
 porelles, outre les spirituelles.

693. *Aquileiense*, d'Aquilée, par le Patriar-
 che Pierre & les Evêques de son ressort.
 Ces Prélats, sur les remontrances du Pape
 Sergius, comme le dit Bède, (*Lib. de sex
 atatibus.*) renoncèrent unanimement au
 schisme qui les tenoit séparés de l'Eglise
 Romaine depuis le tems du Pape Pélage I,
 à l'occasion de la condamnation des trois
 Chapitres.

700 *Vormatiense*, de Worms. On y fait
 ou environ. douze cautions sur la discipline, dont le
 premier défend d'accorder la Commu-
 nion, même à la mort, à ceux qui n'au-
 ront pu prouver une accusation formée
 par eux, contre un Evêque, un Prêtre
 ou un Diacre. (*Hartzheim, tom. 1.*)



CH

D

S E

L

S A B I

Nonce

auprès

donné

M. Fle

mois &

que cin

Pagi m

Septem

vrier 60

le Bibl

neuf jo

marque

l'électio

ordina

sur un

les Di

la fois

étoient

aiséme

CHRONOLOGIE

DES PAPES.

SEPTIÈME SIÈCLE.

LXIV. SABINIEN.

SABINIEN, Diacre, qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Constantinople auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape le 1 de Septembre, selon M. Fleury, après une vacance de cinq mois & demi, & ne tint le Saint-Siège que cinq mois & dix-neuf jours. Le P. Pagi met l'Ordination de Sabinien le 13 Septembre 604, & sa mort le 22 Février 606, & lui donne, après Anastase le Bibliothécaire, un an cinq mois & neuf jours de pontificat. On peut remarquer ici avec M. Fleury, que dans l'élection du Pape, le choix tomboit ordinairement sur un Diacre plutôt que sur un Prêtre; ce qui venoit de ce que les Diares se trouvant chargés tout à la fois du temporel & du spirituel, étoient maîtres de tout, & se concilioient aisément les esprits.

VII.

SIÈCLE.

An de J. C.
604.

VII.

S I È C L E.

An de J. C.

606

ou 607.

LXV. BONIFACE III.

Boniface III, Diacre & Apocrifaire de l'Eglise Romaine, fut ordonné Pape le 25 Février 606, & ne tint le Saint-Siège que huit mois & ving-huit jours, jusqu'au 12 de Novembre 606, selon M. Fleury. Le P. Pagi met son Ordination le 19 Février de l'an 607, d'après Anastase, & sa mort le 10 de Novembre de la même année. Boniface obtint de l'Empereur Phocas ce que les Papes Pélagie II & Grégoire le Grand n'avoient pu obtenir de leur tems; savoir, que le Patriarche de Constantinople ne prendroit plus le titre d'œcuménique. Quelques Auteurs veulent que Phocas ne suivit en cela que son ressentiment contre le Patriarche Thomas, dont il étoit mécontent. Quoi qu'il en soit, les Evêques de Constantinople reprirent dans la suite ce titre.

LXVI. BONIFACE IV.

607
ou 608.

Boniface IV, natif de Valeric, au pays des Marfes, fut élu Pape, selon M. Fleury, après que le Saint-Siège eut vaqué plus de dix mois, le 18 Septembre 607, & le remplit un peu plus de six ans. Selon le P. Pagi, Boniface fut ordonné le

25 Août
Mai de
six ans
face ob
ple app
vingt-c
voir pu
il en fi
neur d
Martyr
Rome
la Rot
qu'est
premi

LX

De
Soudi
vemb
le P.
Siège
ans &
quent
met f
Pagi
M. F
dedit
C'est
Bulle

25 Août de l'an 608, & mourut le 7 ~~_____~~
 Mai de l'an 615, après un pontificat de VII.
 six ans huit mois & treize jours. Boni-
 face obtint de Phocas le célèbre Tem-
 ple appelé *Panthéon*, bâti par Agrippa
 vingt-cinq ans avant J. C. ; & après l'a-
 voir purifié des souillures de l'idolâtrie,
 il en fit une Eglise, qu'il dédia en l'hon-
 neur de la sainte Vierge & de tous les
 Martyrs. Cette Eglise subsiste encore à
 Rome, sous le nom de Notre Dame de
 la Rotonde : C'est de cette Dédicace
 qu'est venue la fête de tous les Saints le
 premier jour de Novembre.

LXVII. S. DEUSDEDIT.

Deusdedit, Romain, fils d'Etienne
 Soudiacre, fut ordonné Pape le 13 No-
 vembre 614 selon M. Fleury, & selon
 le P. Pagi le 19 Octobre 615. Il tint le
 Siège de Rome, suivant Anastase, trois
 ans & vingt jours. Il mourut par consé-
 quent, ou le 8 Novembre 618, si l'on
 met son Ordination en 615, avec le P.
 Pagi, ou le 3 Décembre 618, si l'on suit
 M. Fleury. L'éminente piété de Deus-
 dedit l'a fait mettre au rang des Saints.
 C'est le premier Pape dont on ait des
 Bulles scellées en plomb.

614
 ou 615.

VII.

LXVIII. BONIFACE V.

SIÈCLES. Boniface V, natif de Naples, succéda
 An de J. C. à Deudedit le 29 Décembre de l'an
 617, selon M. Fleury, qui lui donne
 ou 613. sept ans de pontificat : le P. Pagi ne lui
 en donne que cinq & dix mois, il met
 son Ordination le 23 Décembre de l'an
 619, après une vacance du Siège de
 Rome de plus d'un an, & place sa mort
 au 22 d'Octobre de l'an 625. Boniface
 écrivit peu avant sa mort à Edouin, Roi
 de Northumbre, en Angleterre, pour l'en-
 gager à se faire Chrétien, & à la Reine
 Edelburge, pour la féliciter de sa con-
 version. Il accompagna ses Lettres de
 présens; savoir, une chemise ornée d'or,
 & un manteau pour le Roi; un miroir
 d'argent & un peigne d'ivoire garni d'or,
 pour la Reine.

LXIX. HONORIUS.

625
 ou 626. Honorius, de Campanie, fils de Pé-
 trone Consul, fut ordonné le 14 de Mai
 626, selon M. Fleury, ou selon le P.
 Pagi, l'an 625, le 27 d'Octobre. Ce fut
 sous son pontificat que prit naissance la
 nouvelle hérésie des Monothélites. On
 fait la surprise qui lui fut faite par les

artifice
 tiques
 en gar
 l'an 6
 douze
 en y
 tion &
 d'illu
 & de
 qu'il

Sév
 du m
 29 se
 Siège
 sept
 deux
 quels
 douc
 Il m

J
 ordo
 640
 le 1
 Sain
 jour

C H R É T I E N S. 635

artifices & les déguifémens de ces hérétiques, contre lesquels il ne fut pas assez en garde. Il mourut le 12 Octobre de l'an 638, après avoir tenu le Saint-Siège douze ans onze mois & dix-sept jours, en y comprenant celui de son Ordination & celui de sa mort. Ce Pape laissa d'illustres monumens de sa magnificence & de sa piété, dans quantité d'Eglises qu'il fit construire ou réparer.

VII.

SIÈCLE.

An de J. C.

LXX. SÉVERIN.

Séverin, Romain, fut consacré le 28 du mois de Mai 640, selon Pagi, ou le 29 selon M. Fleury, après que le Saint-Siège eut vaqué un an sept mois & dix-sept jours. Son pontificat ne fut que de deux mois & quatre jours, pendant lesquels il se fit estimer par sa vertu, sa douceur & son amour pour les pauvres. Il mourut le 1 Août de l'an 640.

640.

LXXI. JEAN IV.

Jean IV, de Dalmatie, Diacre, fut ordonné Pape le 24 Décembre de l'an 640, suivant Pagi & Bianchini. Il mourut le 11 Octobre 642, après avoir tenu le Saint-Siège un an neuf mois & dix-huit jours. Dès la première année de son pontificat

640.

tificat, il condamna l'hérésie des Monothélites & l'Écèse ou l'Edir d'Héraclius.
 VII. Il écrivit aux Evêques d'Ecosse & d'Ir-
 S I È C L E. lande sur la célébration de la Pâque, &
 An de J. C. pour les prémunir contre l'hérésie de
 Pélage.

LXXII. THÉODORE.

642. Théodore, natif de Jérusalem, fut consacré Pape le 24 Novembre de l'an 642, selon Pagi & Bianchini. Le P. Mansi diffère l'exaltation de ce Pape jusqu'au 8 Décembre suivant. Théodore, après avoir essayé inutilement de ramener à la foi catholique Paul, Patriarche de Constantinople, prononça contre lui une Sentence de déposition l'an 648. Il condamna aussi Pyrrhus, qui, après avoir été convaincu d'erreur par S. Maxime, & y avoir renoncé, professa de nouveau le Monothélisme : Ce Pape se fit apporter le Calice, prit du sang précieux de J. C. & en soucrivit la Sentence. Il ne paroît pas que Théodore ait condamné dans aucun Concile, ni par aucune Sentence, le Type de Constant. Il mourut saintement le 13 Mai de l'an 649, après six ans cinq mois & dix-neuf jours de pontificat. Théodore est le pre-

mier Pa-
 rain Po-
 que, ter-
 Il est per-
 Evêque
 de Vict-
 l'appelle

LX

Mar-
 donné.
 Dimanc-
 tant fit
 approuv-
 bien loi-
 comme
 grand
 hérésies
 ment ce
 thèse d-
 tant. L-
 berté &
 seur de
 l'Eglise
 vaisseau
 à Const-
 tes d'in-
 calomn-
 Cherfo

mier Pape qu'on ait qualifié de Souverain Pontife. Ce fut un Concile d'Afrique, tenu en 646, qui lui défera ce titre. Il est peut-être aussi le dernier Pape qu'un Evêque ait appelé frère. On a une Lettre de Victor de Carthage à ce Pape, où il l'appelle ainsi.

VII.

S I È C L E .

An de J. C.

LXXIIL S. MARTIN.

Martin, de Todi en Toscane, fut ordonné Pape le 5 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 649. L'Empereur Constant fit tous ses efforts pour lui faire approuver son Type; mais ce saint Pape, bien loin de l'approuver, assembla dès le commencement de son pontificat un grand Concile, dans lequel toutes les hérésies furent condamnées, spécialement celles des Monothélites, avec l'Ecclésiastique d'Héraclius & le Type de Constant. Le zèle pour la foi coûta la liberté & la vie même; à ce digne successeur de S. Pierre. Il fut tiré par force de l'Eglise, ensuite de Rome, mis dans un vaisseau l'an 653, le 19 Juin, conduit à Constantinople où il essuya toutes sortes d'indignités, la prison, les fers, les calomnies; il fut après cela exilé dans le Chersonèse, et il y reçut la couronne

649.

du martyre, étant mort des mauvais traitemens qu'il avoit endurés pour la défense de la foi, le 16 Septembre 655, après plus de deux ans de captivité & de souffrances, & un pontificat de six ans deux mois & douze jours.

LXXIV. S. EUGÈNE.

654.

Eugène, Romain de naissance, & Archiprêtre, gouverna comme Vicaire-Général, l'Eglise de Rome, avec l'Archidiacre & le Primicier des Notaires, l'espace de quinze mois, depuis l'enlèvement de S. Martin. L'Empereur néanmoins aussi-tôt après cet événement, avoit donné ordre d'élire un nouveau Pape, regardant Martin comme un intrus, pour s'être fait consacrer sans attendre, suivant l'usage, qu'il eût confirmé son élection. Les Romains éludèrent, tant qu'ils purent, cet ordre. Enfin le 8 Septembre 654, ils élurent Pape Eugène, dans la crainte que fatigué d'un plus long délai, l'Empereur ne mît sur le Saint-Siège un Evêque Monothélite. S. Martin consentit à cette élection, lorsqu'il l'eut apprise, quoique faite à son insu, puisqu'il prie dans une de ses Lettres pour le Pasteur de l'Eglise de Rome.

Eugène
Pagi &
Saint-S
quatre

L
Vital
nie, fr
657,
suivant
plus re
servé d
vigueur
Archev
foit de
Saint-S
reur Co
moit da
Vitalier
chevèq
dre la p
les Egl

L
Adé
Moine
fut élu
Pagi;
Bianch

Eugène mourut le 1 Juin 657, suivant Pagi & Bianchini, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans huit mois & vingt-quatre jours. VII.
S I È C L E.
An de J. C.

LXXV. VITALIEN.

Vitalien, natif de Ségni en Campagne, fut ordonné Pape le 30 Juillet 657, & mourut le 27 Janvier 672, suivant Pagi & Bianchini. Le trait le plus remarquable que l'Histoire ait conservé de son long pontificat, c'est la vigueur avec laquelle il résista à Marc, Archevêque de Ravenne. Ce Prélat refusoit de se soumettre à la Jurisdiction du Saint-Siège, & avoit obtenu de l'Empereur Constant un Diplôme, qui le confirmoit dans cette disposition schismatique. Vitalien excommunia, l'an 666, l'Archevêque, qui eut la témérité de lui rendre la pareille. L'usage des orgues dans les Eglises, a commencé sous ce Pape. 657.

LXXVI. ADÉODAT.

Adéodat, Romain de naissance & Moine de S. Erasme au Mont-Cœlius, fut élu Pape le 22 Avril 672, suivant Pagi; le 11 du même mois, suivant Bianchini. Tous deux mettent sa mort 672.

au mois de Juin 676, le premier au 26^e.
 VII. jour, le second au 17^e.

SIÈCLE.

An de J. C.
 676.

LXXVII. DONUS ou DOMNUS.

Donus ou Domnus, Romain de naissance, fils de Maurice, succéda le 2 Novembre, au Pape Adéodat, après quatre mois & demi de vacance. L'an 677, il obtint de Constantin Pogonat la révocation de l'Edit de Constant, qui déclaroit l'Archevêque de Ravenne exempt de la Jurisdiction du Saint-Siège. Par-là finit le schisme de Ravenne. Pagi met la mort de ce Pape au 11 Avril 678. Le P. Mansi est de son avis à cet égard; mais il prétend qu'il faut avancer de quelques mois l'élection de Donus.

LXXVIII. AGATHON.

678
 au 679. Agathon, Moine, Sicilien de naissance, succéda à Donus le 26 Juin de l'an 679, & mourut le 10 Janvier de l'an 682. (*Bianchini.*) Selon le P. Pagi, il fut ordonné le 27 Juin de l'an 678, & mourut le 10 Janvier de l'an 682, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans six mois & quatorze jours. Ce fut sous son pontificat que se tint le 6^e. Concile général, l'an 680. Il obtint de l'Empereur

reut Cor
 ne donne
 se payoit
 par un a
 introduit

LX

Léon
 du mois
 ou, selo
 l'an 682
 niers,
 le Saint-
 jours. M
 mois de
 éloge de
 rité, fo
 éloquen
 Grecqu

LX

Beno
 sa patri
 684, a
 de onze
 le 7 M
 Chaire
 jours.
 qui fon

teur Constantin, que l'Eglise Romaine ne donneroit plus la somme d'argent qui se payoit à l'Ordination de chaque Pape, par un abus que les Rois Goths avoient introduit. VII.
S I È C L E.
An de J. C.

LXXIX. S. LÉON II.

Léon II, Sicilien, fut ordonné le 17 du mois d'Août, selon Pagi & Bianchini, ou, selon M. Fleury, le 19 Octobre de l'an 682, & mourut, selon les deux premiers, le 3 de Juillet 683, n'ayant tenu le Saint-Siège que dix mois & dix-sept jours. M. Fleury lui donne un an & sept mois de pontificat. Anastase fait un grand éloge de ce Pape, pour sa piété, sa charité, son amour envers les pauvres, son éloquence, son habileté dans les langues Grecque & Latine, dans le Chant, &c. 682.

LXXX. BENOÏT II.

Benoît II, Prêtre de l'Eglise de Rome, sa patrie, fut ordonné le 26 Juin de l'an 684, après une vacance du Saint-Siège de onze mois vingt-deux jours, & mourut le 7 Mai de l'an 685, n'ayant tenu la Chaire de S. Pierre que dix mois & douze jours. Benoît possédoit toutes les vertus qui font les bons Papes. Un des événe- 684.

mens remarquables de son pontificat , fut
 VII. la Constitution que l'Empereur Constan-
 S I È C L E. tin Pogonat joignit à la confirmation de
 An de J. C. son élection , par laquelle il permettoit
 de consacrer le Pape à l'avenir , aussi-tôt
 qu'il seroit élu.

LXXXI. JEAN V.

685
 ou 686. Jean V, Syrien de nation, fut ordonné,
 selon M. Fleury, le 10 Juin 686, &
 mourut le septième jour d'Août de l'an
 687. Ce Pape étoit savant, courageux
 & très-moderé. Il avoit été Légat du
 Pape Agathon au sixième Concile. Le
 P. Pagi met l'Ordination de Jean V le
 23 Juillet 685, & sa mort le premier
 Août 686.

LXXXII. CONON.

686. Conon, originaire de Thrace, né en
 Sicile, vieillard vénérable par sa bonne
 mine, ses cheveux blancs, sa simplicité,
 sa candeur, succéda à Jean V. Le Clergé
 avoit d'abord voulu élire l'Archidia-
 cre Pierre, & l'armée étoit pour un
 Prêtre, nommé Théodore. Comme ni
 les uns ni les autres n'étoient disposés à
 céder, les Evêques & le Clergé choisi-
 rent une tierce personne, savoir, le Prê-

tre Con
 le peup
 consac
 l'an 686
 bre de
 Siège q
 il fut to
 Rome f
 lui sa m
 infidèle

LX

Sergi
 che, né
 après u
 point d
 chidiac
 chiprèt
 Décem
 soumit
 cre le
 fut dép
 Archid
 692, l
 voyé à
 in Tru
 crire,
 ne daig
 irrité d

tre Conon, qui fut d'abord reconnu par le peuple & ensuite par l'armée. Il fut consacré, selon Pagi, le 21 Octobre de l'an 686, & mourut le 21 de Septembre de l'an 687, n'ayant tenu le Saint-Siège qu'onze mois, pendant lesquels il fut toujours malade. S. Kilien vint à Rome sous son pontificat, & reçut de lui sa mission pour prêcher l'Évangile aux infidèles.

VII.

SICILE.

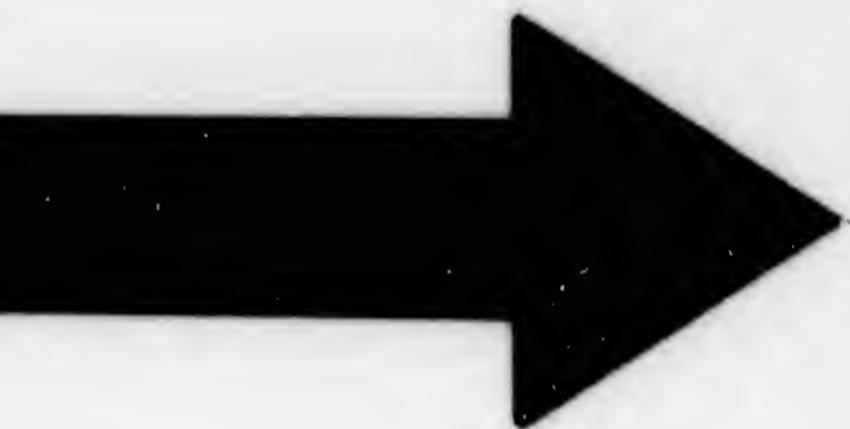
AN DE J. C.

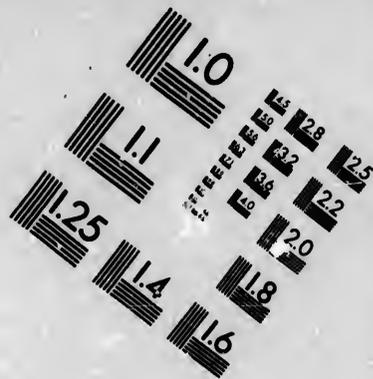
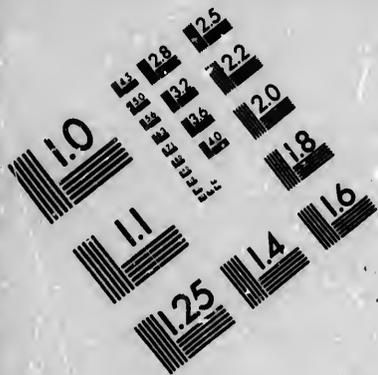
LXXXIII. SERGIUS.

Sergius, Prêtre, originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, fut élu Pape après une double élection, qui n'eut point d'effet, l'une en faveur de l'Archidiacre Pascal, l'autre en faveur de l'Archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 Décembre 687. Le Prêtre Théodore se soumit de bon gré à Sergius; l'Archidiacre le fit aussi, mais malgré lui, & fut déposé quelque tems après de son Archidiaconat pour crime de magie. L'an 692, l'Empereur Justinien II ayant envoyé à Sergius les canons du Concile *in Trullo*, ce Pape, loin de les soucrire, comme l'Empereur le souhaitoit, ne daigna pas même les lire. Justinien irrité de ce mépris, envoya, l'an 694,

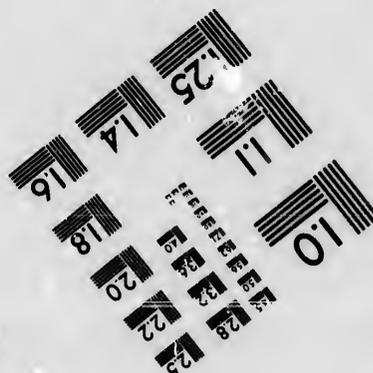
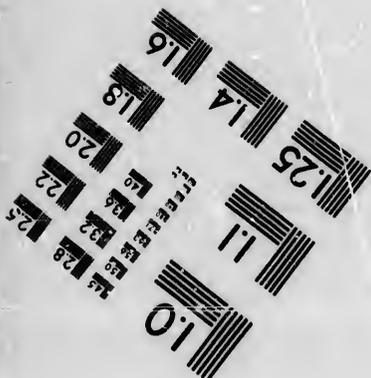
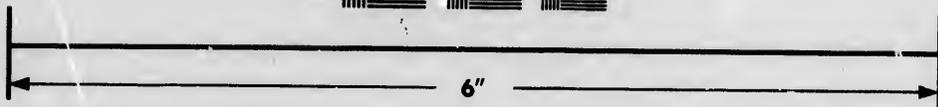
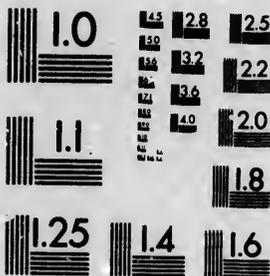
687.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
11

VII. Zacharie Protospathaire à Rome, pour
 arrêter Sergius, & l'emmener à Con-
 stantinople. Les soldats prirent la défense
 du Pape, dont Zacharie fut obligé d'im-
 plorer la protection pour se mettre à l'abri
 de leur fureur. L'an 698, Sergius eut le
 bonheur d'éteindre le schisme des Evê-
 ques d'Istrie, qui duroit depuis cent cin-
 quante ans. Ce Pape ayant tenu le Saint-
 Siège treize ans huit mois & sept jours,
 mourut le 8 Septembre 701. (*Bianchini.*)
 C'est lui qui ordonna qu'on chantât à la
 Messe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompt
 les Hosties.



C
 DES

S E

L

M A
 par l'E
 le Sièg
 à Con
 étoit e
 donius
 Patriar
 à l'Em
 Bollan
 mais l
 encore
 Consta
 être ar

I

Geo

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

LXII. MACÉDONIUS.

VII.
SIÈCLE.

MACÉDONIUS fut nommé l'an 640, par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siège d'Antioche. Il fit sa résidence à Constantinople, attendu que la Syrie étoit entre les mains des Arabes. Macédonius étoit Monothélite, comme le Patriarche Sergius, qui l'avoit proposé à l'Empereur, & ensuite ordonné. Les Bollandistes mettent sa mort en 650; mais le P. le Quien prouve qu'il vivoit encore du tems de Pierre, Patriarche de Constantinople. Ainsi sa mort ne peut être arrivée plutôt qu'en 655.

An de J. C.
640.

LXIII. GEORGE I.

George ou Jarith, fut élu & consacré

655
au plutôt.

VII.
 SI È C L E. à Constantinople pour succéder à Macédonius dans le Siège d'Antioche. Il étoit
 An de J. C. Monothélite, comme son prédécesseur. L'année de sa mort est incertaine.

LXIV. MACAIRE.

Macaire fut élu & consacré Patriarche d'Antioche à Constantinople après la mort de George. Son attachement opiniâtre au Monothélisme, le fit déposer le 7 Mars 681, dans la huitième session du sixième Concile général, auquel il assista. L'Empereur Constantin Pogonat le fit conduire ensuite à Rome, où il mourut.

LXV. THÉOPHANE.

681. Théophane fut élu dans le sixième Concile général pour successeur du Patriarche Macaire, & ordonné sur le champ. Il assista aux trois dernières sessions de cette assemblée, dont il soucrivit les actes. Théophane mourut vers le commencement de 685.

LXVI. ALEXANDRE II.

685. Alexandre, suivant les Bollandistes, fut le successeur du Patriarche Théophane. Les mêmes Critiques pensent qu'il

mourut
 même q
 chius.

LX

Georg
 après la
 il assista
 il souscr
 mettent

mourut l'an 686. C'est apparemment le même qui est appelé Thomas par Euty-
chius.

VII.

SIÈCLE.

LXVII. GEORGE II.

An de J. C.

George monta sur le Siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. L'an 692, il assista au Concile, dit *in Trullo*, dont il soucrivit les actes. Les Bollandistes mettent sa mort en 702. 686.



Macé-
Il étoit
esseur.

iarche
ès la
t opi-
époser
ession
uel il
gonat
où il

ième
Pa-
ur le
s sef-
scri-
ers le

I.

tes,
pha-
qu'il

**CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
D'ALEXANDRIE.**

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII.
SIÈCLE.

Année J. C.
607.

XLII. THÉODORE SCRIBON,
Catholique.

THÉODORE SCRIBON succéda à saint Euloge. La Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'il fut mis à mort l'an 609 par ses ennemis, c'est-à-dire, vraisemblablement par les hérétiques.

XLIII. S. JEAN L'AUMÔNIER.

609.

Jean, que sa grande charité à fait surnommer l'Aumônier, fut placé sur le Siège d'Alexandrie après la mort de Théodore Scribon. Il étoit natif d'Amathunte en Chypre, fils d'Epiphane, Gouverneur de l'Isle, & avoit été marié. Devenu veuf sans enfans, il se donna tout entier aux soins des pauvres. On l'élut Patriarche malgré lui. Sa charité redoubla dans ce poste

poste é
presqu'i
tans de
Chosro
cherche
Prélat l
pourvut
ne se b
rels; il
pour le
ques, p
sein de
son peu
Clergé.
parés de
l'Isle de
Novemb
Le Quie

XLIV

Georg
drie dan
misoit
On ne c
son histo
Vie de S
marquée

XLV

Cyrus
Tome

poste éminent : elle produisit des effets presqu'incroyables. L'an 613, les habitans de Palestine, obligés de fuir devant Chosroès, maître de leur pays, vinrent chercher une retraite en Egypte. Le saint Prêlat les reçut comme ses ouailles, & pourvut à tous leurs besoins. Son zèle ne se borna point à ces secours temporels ; il fut égal, & plus grand encore pour le salut des ames. Plusieurs hérétiques, par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Il instruisit assidûment son peuple, il extirpa la simonie de son Clergé. L'an 616, les Perses s'étant emparés de l'Egypte, Jean se refugia dans l'Isle de Chypre, où il mourut le 11 Novembre de la même année. (*Pagi.*) Le Quien met sa mort en 620.

VII.
SIÈCLE.
An de J. C.

XLIV. GEORGE, *Catholique.*

George monta sur le Siège d'Alexandrie dans un tems où cette Eglise gémissoit sous la domination des Perses. On ne connoît point d'autres traits de son histoire, sinon qu'il est Auteur d'une Vie de S. Jean Chrysostôme. Sa mort est marquée à l'an 630 de J. C.

XLV. CYRUS, *Melquite.*

Cyrus, Evêque de Pharis en Colchide, 630.
Tome II. E e

fut nommé par l'Empereur Héraclius
 VII. pour remplir le Siège d'Alexandrie,
 SI È C L E. après la mort du Patriarche George. Ce
 Au de J. C. choix fut l'effet des insinuations d'Anas-
 tase, Patriarche Jacobite d'Antioche.
 Cyrus avoit été entraîné dans le Mono-
 thélisme par Sergius, Patriarche de Con-
 stantinople. L'an 633, vers le mois de
 Juin, il tient un Concile, où il entre-
 prend de réunir les Catholiques & les
 ennemis du Concile de Chalcédoine, à
 la faveur de cette doctrine. Les Jaco-
 bites se moquent de cette fausse réunion,
 les bons Catholiques en gémissent. Le
 Moine Sophrône la combat de vive voix
 & par écrit. L'an 640, Cyrus est cité
 à la Cour impériale, comme coupable
 d'avoir livré l'Egypte aux Sarrasins. Il
 se purge de cette accusation, & néan-
 moins il est mis à la torture. L'an 641,
 il est renvoyé à son Eglise, où il meurt
 l'an 643. (*Pagi, le Quien.*)

XLVI. PIERRE, *Melquite.*

643. Pierre succède à Cyrus, & adopte son
 erreur. Il est compris dans les anathèmes
 que le Pape Martin lança l'an 649 au
 Concile de Latran, contre les chefs du
 Monothélisme. L'an 653, voyant les

Jacobite
 d'Alex
 tection
 Siège,
 gypte.
 Melqu
 ans.

Benj
 au Pat
 après l
 de l'Ég
 dépend
 3 Janv

XL

L'an
 de Ben
 pour l
 jours l
 mèrent
 vemen

XLIX

Jean
 drite,
 après l
 mandé
 (l'an 6

Jacobites maîtres de toutes les Eglises d'Alexandrie & d'Egypte, sous la protection des Sarrasins, il abandonne son Siègè, & se retire à Constantinople. L'Egypte, depuis lui, fut sans Patriarche-Melquite l'espace de soixante-quatorze ans.

VII.

SIÈCLE.

AN de J. C.

Benjamin, Jacobite, qui avoit succédé au Patriarche Jean, l'an 625, resta seul, après la retraite de Pierre, en possession de l'Eglise d'Alexandrie & de toutes ses dépendances, jusqu'à sa mort arrivée le 3 Janvier 661.

XLVIII. AGATHON, *Jacobite.*

L'an 661, Agathon, Prêtre & disciple de Benjamin, fut élu par les Jacobites pour lui succéder. Les Gaianistes, toujours séparés des Théodosiens, lui donnèrent beaucoup d'exercice par leurs mouvemens. Il mourut le 16 Octobre 677.

661.

XLIX. JEAN III, dit SEMNUDÉE, *Jacobite.*

Jean Semnudée, Prêtre & Archimandrite, fut mis sur le Siègè d'Alexandrie après la mort d'Agathon, qui l'avoit demandé pour son successeur. De son tems, (l'an 680,) se tint le sixième Concile

677.

~~VI.~~ général. Pierre, Vicaire-Général du Patriarchat d'Alexandrie pour les Melquites, se rendit à cette assemblée, dont il soucrivit toutes les définitions. Les Melquites d'Alexandrie renoncèrent dès-lors au Monothélisme, dont ils avoient été imbus par le Patriarché Cyrus. Jean mourut le 27 Novembre 686.

L. ISAAC, *Jacobite.*

686. Isaac, désigné par Jean Semnudée pour son successeur, fut placé sur le Siège d'Alexandrie par ordre d'Abdalaziz, Gouverneur d'Egypte, à l'exclusion du Diacre George, que le peuple avoit élu. Peu de tems après, accusé devant ce Gouverneur d'avoir écrit aux Rois d'Ethiopie & de Nubie pour les réconcilier, il fut sur le point d'être condamné comme traître à l'Etat. Il mourut l'an 688 ou 89.

LI. SIMON, *Jacobite.*

689. Simon, né en Syrie, & Moine du Monastère où Sévère étoit inhumé, fut nommé par le Gouverneur Abdalaziz pour remplir le Siège d'Alexandrie. Telle fut l'issue des débats qui s'élevèrent sur le successeur du Patriarche Isaac. Simon

tint un C
ques Me
On y tra
voyoient
time, &
termina
J. C. 7e

LII. A

Alexa
trie, fut
Simon.
métans fi
tificat,
pauvreté
calices d
après avo
son Egli
patriarch
les Agno
Il mouru
726.

tint un Concile auquel assistèrent quelques Melquites & quelques Gaïanistes. VII. On y traita de certains Chrétiens qui renvoyoient leurs femmes sans cause légitime, & en épousoient d'autres. Simon termina ses jours le 18 Juillet de l'an de J. C. 700.

SIÈCLE.
An de J. C.

LII. ALEXANDRE, *Jacobite.*

Alexandre, Moine du Mont de Nitrie, fut élu pour remplacer le Patriarche Simon. Les persécutions que les Mahométans firent aux Chrétiens sous son pontificat, le réduisirent à un tel excès de pauvreté, qu'il fut obligé de se servir de calices de verre pour les SS. Mystères, après avoir vendu toute l'argenterie de son Eglise. Dans le cours de ses visites patriarcales, il réunit à sa communion les Agnoètes & plusieurs des Gaïanistes. Il mourut le 4 Janvier de l'an de J. C. 726.



**CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
DE JÉRUSALEM.**

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII.

LV. ISAAC.

SIÈCLE.

An de J. C.
601.

ISAAC, vers la fin de l'an 601, fut élu pour remplir le Siège de Jérusalem. Aussitôt après son élection, il envoya, suivant la coutume, sa Lettre synodique au Pape S. Grégoire le Grand. La réponse de ce Pontife rend témoignage à la pureté de la foi d'Isaac. Elle nous apprend aussi que la simonie étoit commune en Orient, & qu'il rènoit des dissensions dans l'Eglise de Jérusalem. S. Grégoire exhorte Isaac à donner ses soins pour remédier à ces abus. Ce Patriarche tint le Siège huit ans, & mourut l'an 609.

LVI. ZACHARIE.

609.

Zacharie, Prêtre & Garde des Vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Isaac.

L'an 614
plus d'aff
la mi-Ju
emmené
multitud
Eglise l'
cesseur d
Héracliu
Croix q
Zacharie
replace a
charie m
Grecque

L
Model
de S. T
pendant
de Jérus
Son patr
met sa r
en 634
mémoire

LV
Soph
élevé su
Modest
bats qu'

L'an 614; Chosroès; Roi de Perse, ayant pris d'assaut la Ville de Jérusalem, vers la mi-Juin, le Patriarche Zacharie fut emmené captif en Perse avec une grande multitude de fidèles. Il est renvoyé à son Eglise l'an 628, par Siroès, fils & successeur de Chosroès. L'année suivante, Héraclius reporte à Jérusalem la vraie Croix que Siroès lui avoit rendue, & Zacharie l'ayant reçue de ses mains, la replace au lieu qui lui étoit destiné. Zacharie meurt l'an 631 ou 632. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui le 21 Février.

VII.

SI È C L E.
An de J. C.

LVII. MODESTE.

Modeste, Prêtre & Abbé du Monastère de S. Théodose, qui avoit gouverné, pendant l'absence de Zacharie, l'Eglise de Jérusalem, est élu pour lui succéder. Son patriarchat fut très-court. Le P. Pagi met sa mort en 633, & le P. Papebrok en 634. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 16 Décembre.

632.

LVIII. S. SOPHRONE.

Sophrône, Moine de Palestine, fut élevé sur le Siège de Jérusalem après Modeste. Sa vertu, sa science & les combats qu'il avoit soutenus contre les hérésies

634.

E e iv

tiques, lui avoient mérité cette place.
 VII. Dès l'an 614, il avoit été employé avec
 S I È C L E. Jean Mosch, Auteur du *Pré spirituel*,
 An de J. e. par Saint Jean l'Aumônier, Patriarche
 d'Alexandrie, pour ramener à l'unité de
 l'Eglise les Acéphales, & il y avoit réussi.
 L'an 633, il fit ses efforts, mais inutile-
 ment, auprès du Patriarche Cyrus, pour
 l'empêcher de publier sa doctrine sur
 l'unité de volonté & d'opération en J. C.
 Devenu Patriarche de Jérusalem, il
 assembla sans délai un Concile, où il fou-
 droya cette hérésie. Aussi-tôt après il en-
 voya ses Lettres synodiques au Pape Ho-
 norius, & à Sergius, Patriarche de Con-
 stantinople, qu'il croyoit encore Catho-
 lique. Les trouvant peu favorables l'un
 & l'autre à ses vues, il députa à Rome
 Etienne, Evêque de Dore, avec un long
 écrit, où il explique savamment le dog-
 me des deux volontés en J. C. L'an 638,
 les Musulmans ayant formé le Siège de
 Jérusalem, Sophrône traite de la capitulation
 avec le Général, & reçoit ensuite
 le Calife Omar, qui étoit venu d'Arabie
 pour prendre possession de la place. On
 ignore l'année de la mort de ce Patriar-
 che, dont Théophane dit qu'il emporta
 d'illustres trophées sur Sergius & Pyr-

rhus. B.
 638. L.
 reculent
 Quoi qu'
 jour auq
 l'Eglise

A
 pendant

Après
 le Siège
 705. C
 fiction d
 lem, &
 dont on
 actes du
 qu'alors
 Sièges é

I. É T

Sergi
 thélite,
 vacant p
 par l'aut
 clius, s
 Eglise,
 Pape T
 le soin,
 l'Eglise

rius. Baronius prétend qu'il mourut en 638. Le P. Papebrok & le P. le Quien reculent cet événement jusqu'en 644. Quoi qu'il en soit, il mourut le 11 Mars, jour auquel sa mémoire est célébrée dans l'Eglise Latine & l'Eglise Grecque.

ADMINISTRATEURS

pendant la vacance du Siège de Jérusalem.

Après la mort du Patriarche Sophrône, le Siège de Jérusalem vaqua jusqu'à l'an 705. Car il faut regarder comme une fiction cet Anastase, Evêque de Jérusalem, & ce Pierre, Evêque d'Alexandrie, dont on voit les souscriptions au bas des actes du Concile *in Trullo*. Il est certain qu'alors, c'est-à-dire en 692, ces deux Sièges étoient vacans.

I. ÉTIENNE, *Evêque de Dore.*

Sergius, Evêque de Joppé & Monothélite, voyant le Siège de Jérusalem vacant par la mort de Sophrône, s'ingéra par l'autorité de l'Empereur, soit Héraclius, soit Constant, de gouverner cette Eglise, & y fit plusieurs Ordinations. Le Pape Théodore en étant instruit, confia le soin, & proprement le Vicariat de l'Eglise de Jérusalem à Etienne, Evêque

de Dore, qui se trouvoit pour la seconde fois à Rome. Etienne usa de son pouvoir avec sagesse, & fit rentrer les rébelles dans le devoir. L'an 649, il se démit de ce Vicariat au Concile de Latran, entre les mains du Pape Martin.

VII.
S I È C L E.
An de J. C.

II. JEAN, *Evêque de Philadelphie.*

A Etienne, le Pape Martin substitua, l'an 649, Jean, Evêque de Philadelphie, pour l'administration de l'Eglise de Jérusalem. On ignore combien de tems il exerça cet emploi.

III. THÉODORE, *Prêtre.*

Après Jean de Philadelphie, le Prêtre Théodore fut chargé de l'administration de l'Eglise de Jérusalem. L'an 680, il envoya George, Prêtre & Moine, au sixième Concile général, pour y tenir sa place. On ne peut dire combien de tems il gouverna depuis cette Eglise, ni s'il eut un successeur jusqu'en 705. C'est le dernier administrateur connu de l'Eglise de Jérusalem.



CH
DES
DE

SE

X

T
HOM
succède
Mars de
sur les i
niface l
titre d'
le Quie

Sergi
rantino
Pâques
Thomas
l'Empe
Evêque
notre u
J. C.,

CHRONOLOGIE

DES PATRIARCHES

DE CONSTANTINOPLE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

XXXV. THOMAS I.

VII.

SIÈCLE.

THOMAS fut élu le 23 Janvier 607 pour succéder à Cyriaque. Il mourut le 20 Mars de l'an 610. L'Empereur Phocas, sur les instances redoublées du Pape Boniface III, l'avoit obligé de quitter le titre d'Œcuménique. (*Pagi, Bolland, le Quien.*)

An de J. C.
607.

XXXVI. SERGIUS.

Sergius, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 18 Avril, veille de Pâques, pour succéder au Patriarche Thomas. L'an 626, consulté au nom de l'Empereur Héraclius par Cyrus, alors Evêque de Phasis; si l'on devoit reconnoître une seule, ou deux opérations en J. C., il se déclare pour le premier sen-

610.

timent, & par-là donne naissance à l'hérésie du Monothélisme. L'an 634, il écrit au Pape Honorius, pour l'engager à autoriser le silence sur les deux opérations en J. C., & il y réussit. L'an 638, il déterminna l'Empereur Héraclius à publier son Ecthèse, qui impositoit la même loi. Il tint un Concile peu de tems après, pour la faire confirmer, & mourut au mois de Décembre de la même année.

XXXVII. PYRRHUS.

639. Pyrrhus, Prêtre & Moine de Constantinople, succède à Sergius l'an 639. La même année, il confirme dans un Concile l'Ecthèse d'Héraclius. L'an 641, accusé d'avoir contribué à la mort de Constantin, fils & successeur d'Héraclius, il est obligé de prendre la fuite.

XXXVIII. PAUL II.

641. Paul II, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, devient au mois d'Octobre le successeur de Pyrrhus. L'an 646, il écrit au Pape Théodore, qu'il suit le sentiment d'Honorius & de Sergius sur l'unité de volonté & d'opération en J. C. L'an 648, il substitue sous le nom de l'Empereur Constant, à l'Ecthèse d'Héraclius, un

autre Ec
 fense de
 opératio
 le 26 De

P

Pyrrh
 nople, f
 mois de
 S. Maxim
 rendit à
 erreur. M
 venne l'a
 ordre de
 rétracter
 venu à C
 son Sièg
 encore p
 mois de
Muraton

X

Pierre
 tinople,
 Dans la
 s'éloigne
 volontés
 une hyp
 nières vi

autre Edit appellé *le Type*, portant défense de parler, ni d'une, ni de deux opérations en J. C. L'an 654, il meurt le 26 Décembre.

VII.

S I È C L E.

An de J. C.

P Y R R H U S *de retour.*

Pyrrhus, après avoir quitté Constantinople, se retira en Afrique, où il eut au mois de Juillet 645 une conférence avec S. Maxime, touchant la foi. De-là il se rendit à Rome l'an 646, & y abjura son erreur. Mais l'an 648, l'Exarque de Ravenne l'ayant attiré auprès de lui, sur un ordre de l'Empereur, le contraignit de rétracter ce qu'il avoit fait à Rome. Revenu à Constantinople, il remonta sur son Siège après la mort de Paul, le tint encore près de cinq mois, & mourut au mois de Mai ou de Juin 655. (*Pagi, Muratori.*)

654.

X X X I X. P I E R R E.

Pierre, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda au Patriarche Pyrrhus. Dans la vue de paroître Catholique, sans s'éloigner des hérétiques, il imagina trois volontés en J. C., deux naturelles, & une hypostatique. Il eut part aux dernières violences qui furent exercées con-

655.

tre S. Maxime & son disciple Anastase.
 VII. Pierre tint le Siège, suivant Théophane
 S I È C L E. & Zonare, environ douze ans, & mou-
 An de J. C. rut l'an 666.

XL. THOMAS II.

666. Thomas, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Pierre. Il occupa le Siège environ trois ans, suivant Théophane, & mourut l'an 669.

XLI. JEAN V.

669. Jean, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succède à Thomas. Théophane lui donne six ans d'épiscopat; ce qui nous détermine à placer sa mort en 675.

XLII. CONSTANTIN I.

675. Constantin, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur du Patriarche Jean V. Nicéphore lui donne deux ans & trois mois d'épiscopat. Il mourut vers la fin de l'an 677.

XLIII. THÉODORE I.

678. Théodore, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda l'an 678 à Constantin. Les Papes ayant rejeté les Lettres

synodique peu orthodoxe. Il fut déposé.

XI

Georges, Patriarche de Constantinople, la fin de son Concile avec Théophane & Zonare, six ans de son épiscopat terminés.

683. (F)

T

Théodore, Patriarche de Constantinople, succède à Constantin I. Il adopta le schisme des Monothélites. (Le Qu)

Paul, Patriarche de Constantinople, sixième de son Concile Qu

synodiques de ses prédécesseurs, comme peu orthodoxes, il se dispensa d'en envoyer. L'année même de son élection il fut déposé, on ne fait pour quel sujet. VII.
S I È C L E .
An de J. C.

XLIV. GEORGE I.

George, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué à Théodore sur la fin de l'an 678. Il assista au sixième Concile général tenu l'an 680. Théophane & Nicéphore Calliste lui donnent six ans d'épiscopat, mais seulement commencés. Il mourut par conséquent l'an 683. (*Pagi, le Quien.*) 678.

THÉODORE *rétabli.*

Théodore remonta l'an 683 sur le Siège de Constantinople, qu'il tint encore l'espace d'environ trois ans. Le P. Pagi met sa mort en 686. Il paroît que Théodore adopta la doctrine du sixième Concile. (*Le Quien.*) 683.

XLV. PAUL III.

Paul, laïc, & l'un des Secrétaires du sixième Concile, remplaça le Patriarche Théodore. L'an 692, il présida au Concile *Quinisexte*, dit *in Trullo*, dont il 686.

664. SIÈCLES CHRÉTIENS.

— souscrivit les actes. Sa mort se rapporte à l'an 692. (*Pagi, le Quien.*)

VII.

SIÈCLE.

An de J. C.

692.

XLVI. CALLINIQUE.

Callinique, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Paul. L'an 705, dans l'automne, l'Empereur Justinien II, après lui avoir fait crever les yeux, pour s'être attaché au parti du tyran Léonce, le reléqua à Rome, où il mourut. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui au 23 Août.

Fin du second Volume.

O

S

ROIS

N S.

pporte

J E.

Conf-
riarche
l'Em-
bir fait
ché au
guà à
ecque

O N S. , p. 664.

S E

ROIS

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

EMPEREURS D'ORIENT.

PHOCAS, né à Chalcédoine, est couronné Empereur le 23 Novembre 602; perd l'Empire & la vie en 610.

HERACLIUS, fils d'Héraclius Gouverneur d'Afrique, né vers l'an 575, est couronné Empereur le 5 Octobre 610, meurt d'hydropisie le 11 Février 641, après un regne de trente ans quatre mois & six jours.

HERACLIUS-CONSTANTIN, né le 3 Mai 612, d'Héraclius & d'Eudoxie, est associé à l'Empire en 613; couronné seul Empereur après la mort de son père, auquel il ne survit que cent trois jours.

HERACLEONAS, fils d'Héraclius & de Martine, né l'an 626; succède à son frère aîné, sous la conduite de sa mère, en 641. Il est contraint d'associer à l'Empire Tibère, fils d'Héraclius, & Constantin, fils d'Héraclius-Constantin. Peu de tems après, le Sénat l'envoie en exil, où il meurt.

CONSTANT II, fils d'Héraclius-Constantin & de Grégoria; né en 630; reconnu Empereur avant l'exil d'Héracléonas; lui succède en 641. Il est tué en 668, à Syracuse, où il s'étoit retiré.

CONSTANTIN III, dit **POGONAT**, fils de constant; fait Auguste en 654; est reconnu Empereur avec ses deux frères Tibère & Héraclius: meurt en 685.

JUSTINIEN II, fils de Constantin-Pogonat & d'Anastase; né l'an 670; est fait Auguste en 681; succède à son père l'an 685: il est exilé par Léonce en 695.

LEONCE est déclaré Empereur aussitôt après l'exil de Justinien. Il subit lui-même le même sort en 698.

ABSIMARE TIBERE est fait Empereur l'an 698. Il est chassé sur la fin de 705 par Justinien II.

ROIS DES PERSES.

SIROËS ne reste que dix mois sur le Trône, après la chute de Chosroës son père, & meurt au commencement de l'an 629.

ADESER succède à Siroës son père, âgé de sept ans. Au bout de six mois, Sarbazas l'assassine, & se met à sa place.

SARBAZAS est tué dans le second mois de son usurpation.

TOURANDOKHT, fille de Chosroës II, est élue au défaut d'héritiers mâles: elle meurt empoisonnée au bout de seize mois. Cinq Princes se succèdent après elle, & ne font que paroître sur le Trône; ce qui conduit jusqu'à l'an 632.

ISDEGERDE III est proclamé Roi en 632, vaincu & détroné par les Sarrasins en 637 sous le Calife Aboubekre, est tué en 652; ce qui met fin à la Monarchie des Perses, dont les Etats deviennent une portion de l'Empire Musulman.

**CALIFES SUCCESEURS
DE MAHOMET.**

ABOUBECRE, premier Calife, succède à Mahomet l'an 632: il meurt l'an 634, à l'âge de 63 ans.

OMAR, beau-père de Mahomet, remplace Aboubekre sur le Trône l'an 634. Il est poignardé par un esclave Persan l'an 644, & meurt trois jours après.

OTHMAN est élu l'an 644 pour succéder au Calife Omar. Il est assassiné en 656, à l'âge de 82 ans.

ALI, cousin & gendre de Mahomet, est proclamé Calife par le peuple en 656. Il est assassiné en 661.

HASAN est élu d'une seule voix pour succéder à son père Ali l'an 661. Il abdique solennellement six mois après. Il meurt en 669 à Médine, où il s'étoit retiré.

MOAVIAS I est reconnu Calife l'an 661, après l'abdication d'Hasan. Il meurt à Damas l'an 680.

YESID I, fils de Moavias, lui succède l'an 680. Il meurt l'an 683.

MOAVIAS II succède à son père Yésid l'an 683. Il abdique au bout de six semaines: sa mort suit de près son abdication.

MERVANI est placé sur le Trône en 684: il meurt l'année suivante.

ABDOLMALEK, fils aîné de Mervan, lui succède. Il meurt à Damas l'an 705.

**ROIS DES LOMBARDS
EN ITALIE.**

ADALOALD, fils d'Agilulphe, né l'an 602, est associé par son père au Trône l'an 604; lui succède en 615, sous la tutelle de sa mère. Il est empoisonné en 626.

ARIOALD, gendre d'Agilulphe, s'empare du Trône l'an 625, sur Adaloald son beau-frère. Il meurt l'an 636.

ROTHARIS, Duc de Brescia, est proclamé Roi des Lombards l'an 636. Il meurt l'an 652, âgé de 47 ans.

RODOALD, fils de Rotharis, lui succède en 652. Il meurt en 653.

ARIBERT, Bavarois de nation, est substitué à Rodoald en 653. Il meurt en 661.

PERTHARIT & GODEBERT, tous deux fils d'Aribert, Princes Catholiques, partagent les Etats après sa mort. Godebert ayant été assassiné par Grimoald qui avoit appelé à son secours

Pertharit, prend la fuite à cette nouvelle, laissant sa femme & son fils à la discrétion de l'assassin de son frère.

GRIMOALD se fait proclamer Roi par la Diète des Lombards en 662. Il meurt en 671.

PERTHARIT remonte sur le Trône trois mois après la mort de Grimoald. Il meurt en 686.

CUNIBERT, fils de Pertharit, après avoir été neuf ans le Collègue de son père, lui succède en 686. Il meurt l'an 700.

LIUTPERT, encore enfant, succède l'an 700 à Cunibert son père. Il est dépouillé après huit mois de règne, l'an 701, par Ragimbert, fils du Roi Godebert, & Duc de Turin.

EXA

SMAL
602: il

Le P
voyé es
est mas

Le P

Lémigi

pourpr

couron

mort s

Le l

chère

PLA

est rap

Le

PAS p

il est r

Le

pour

il me

CA

der à

avant

Le F

liopas

Le

Grég

à Rav

Le

à Th

pellé

OMBARDS
LIE.

Agilulphe , né par son père auccède en 615, sous Il est empoisonné
Agilulphe , an 625 , sur Ada- Il meurt l'an 636.
de Brefcia , est ombards l'an 636.
gé de 47 ans.
de Rotharis , lui meurt en 653.
trois de nation , est en 653. Il meurt en
GODEBERT, tous Princes Catholi- États après sa mort. é assassiné par Gri- bellé à son secours à fuite à cette nou- mme & son fils à la in de son frère.
fait proclamer Roi ombards en 662. Il
monte sur le Trône mort de Grimoald.
de Pertharit, après le Collègue de son n 686. Il meurt l'an
core enfant, succède t son père. Il est dé- mois de règne , l'an ert, fils du Roi Go- Turin.

EXARQUES DE RAVENNE.

SMARAGDE remplace Callinique en 602 : il est rappellé en 611.
Le Patrice JEAN LEMIGIUS est en- voyé en 611 pour relever Smaragde. Il est massacré dans une sédition en 616.
Le Patrice ÉLEUTHÈRE succède à Lémigius l'an 616. Ayant usurpé la pourpre en 619, comme il alloit se faire couronner à Rome , son armée le met à mort sur la roue.
Le Patrice ISAAC succède à Eleu- thère en 619. Il meurt l'an 638.
PLATON remplace Isaac en 638 : il est rappellé en 648 au plus tard.
Le Patrice THÉODORE CALLIO- PAS prend la place de Platon en 648 : il est rappellé en 649.
Le Patrice OLYMPIUS est donné pour successeur à Calliopas en 649 : il meurt en 652.
CALLIOPAS est renvoyé pour succé- der à Olympius en 652. Il est destitué avant l'an 666.
Le Patrice GRÉGOIRE remplace Cal- liopas. Son Exarcat étoit fini en 678.
Le Patrice THÉODORE II remplace Grégoire l'an 678 au plus tard. Il meurt à Ravenne l'an 687.
Le Patrice JEAN PLATYN succède à Théodore en 687. Il meurt ou est rap- pellé l'an 702.

ROIS DES GOTHS
EN ESPAGNE.

LIUVA II, fils de Récarède , succède à son père en 601. Il est mis à mort en 603 , à l'âge de 22 ans.
VITTERIC, meurtrier de Liuva , se fait élire Roi par la nation en 603 : il est assassiné l'an 610.
GONDEMAR succède à Vittéric l'an 610 : il meurt l'an 612.
SISEBUT est élu Roi des Visigoths en 612 : il meurt l'an 620.
RÉCARÈDE II, fils de Sisebut, lui succède en 620. Il ne survit que quel- ques mois à son père.
SUINTILA est élu Roi en 621. Il af- focie au Trône son fils Ricimer en 625. Les Visigoths jugeant par- là que ce Prince vouloit rendre la Royauté héréditaire, se révoltent l'an 631, & l'obli- gent de descendre du Trône après dix ans de règne.
SISENAND, chef des conjurés, monte sur le Trône sur la fin de l'an 631. Il meurt en 636.
CHINTILA est élu pour succéder à Sisenand en 636. Il meurt à Tolède l'an 640.
TULCA, fils de Chintila, est élu Roi avant la mort de son père. L'an 642, il est détrôné par Chindasvinde, qui laisse la vie à ce jeune Prince, & lui fait cou- per les cheveux.
CHINDASVINDE, fils du Roi Suin- tila, après avoir détrôné Tulca, se fait élire Roi l'an 642. Il affocie au Trône son fils Recesvinde l'an 649, & lui aban- donne toute l'autorité. Il meurt l'an 653.
RECESVINDE, Collègue du Roi Chindasvinde son père, dès l'an 649, commence à régner seul en 653 : meurt en 672.
WAMBA, l'un des principaux Sei- gneurs de la Nation des Visigoths, est élu Roi le même jour de la mort de Re- cesvinde. Il abdique en 680, & meurt en 683.
ERVIGE, fils d'Ardabaste, Grec d'origine, est élu Roi en 680; il meurt en 687.
ÉGICA, désigné Roi par Ervige, est confirmé par toute la Nation en 687. Il meurt en 701.

ROIS DE FRANCE.

CLOTAIRE II, qui étoit devenu Roi de Soissons en 584, par la mort de Chil- péric I; réunit toute la Monarchie en 613; meurt en 628.
DAGOBERT I & CARIBERT, fils de Clotaire II, partagent entre eux le Royaume en 628. Caribert meurt en 631 : Dagobert, qui lui survit, règne seul jusqu'en 638.
L'autorité des Maires du Palais ab- sorbe la puissance royale sous les Rois Sigebert II, Clovis II, Childéric II, Clotaire III, Dagobert II, Thierry III qui règne seul, de même que Clovis III, dont la mort tombe à l'an 695. Pepin d'Héristel s'étant emparé de toute l'autorité, règne sur l'Empire François sans avoir le nom de Roi.

D E S

Conte

CIN

ART. I. *E*
Nations

quième s
ART. II. *E*
lofophiq
& les M

ART. III.
Empires

ART. IV. *L*
Leur gé
ployés p

ART. V. *H*
Leur na

ART. VI. *P*
les talen

ART. VII.
ques & r

Chronolog

Synchroni

T A B L E

D E S A R T I C L E S .

Contenus dans ce second Volume.

CINQUIÈME SIÈCLE.

ART. I. <i>ÉTAT</i> politique de l'Empire & des Nations barbares pendant le cours du cinquième siècle ,	1
ART. II. <i>État</i> du Polythéisme & des Sectes philosophiques : leur influence sur les Sciences & les Mœurs ,	10
ART. III. <i>État</i> du Christianisme dans les deux Empires & chez les Barbares ,	16
ART. IV. <i>Hérésies</i> qui s'élevèrent dans l'Orient. Leur génération ; leurs effets : moyens employés pour les détruire ,	32
ART. V. <i>Hérésies</i> qui s'élevèrent dans l'Occident. Leur naissance, leurs progrès & leur fin ,	70
ART. VI. <i>Personnages illustres</i> dans l'Eglise par les talens & la sainteté ,	95
ART. VII. <i>Mœurs générales. Discipline. Pratiques & usages</i> ,	144
Chronologie des Conciles ,	157
— des Papes ,	187
— des Patriarches d'Antioche ,	198
— des Patriarches d'Alexandrie ,	208
— des Patriarches de Jérusalem ,	215
— des Patriarches de Constantinople ,	220
Synchronisme des Souverains ,	228

 SIXIÈME SIÈCLE.

ART. I. Tableau politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle ,	229
ART. II. Etat de l'esprit humain par rapport à la Philosophie & aux Lettres ,	247
ART. III. Etat de l'Eglise dans toutes les parties du Monde Chrétien ,	254
ART. IV. Affaire des trois Chapitres. Son origine ; ses suites ; sa conclusion ,	277
ART. V. Réflexions sur l'affaire des trois Chapitres , & sur le Décret du Concile de Constantinople ,	302
ART. VI. Personnages illustres par leur sainteté.	324
ART. VII. Auteurs ecclésiastiques , &c.	352
ART. VIII. Mœurs générales. Usages. Discipline ,	368
Chronologie des Conciles ,	383
———— des Papes ,	413
———— des Patriarches d'Antioche ,	424
———— des Patriarches d'Alexandrie ,	430
———— des Patriarches de Jérusalem ,	437
———— des Patriarches de Constantinople ,	441
Synchronisme des Souverains ,	446

SEPTIÈME SIÈCLE.

ART. I. Etat politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle ,	447
ART. II. Etat de l'esprit humain par rapport aux Sciences & aux Lettres ,	470

DES ARTICLES. 667

ART. III. <i>Etat du Christianisme dans les diverses Régions du Monde,</i>	484
ART. IV. <i>Pontificat de S. Grégoire le Grand,</i>	502
ART. V. <i>Hérésies des Monothélites ; son origine ; ses progrès ; sa condamnation,</i>	520
ART. VI. <i>Mahomet & sa Religion,</i>	545
ART. VII. <i>Auteurs ecclésiastiques,</i>	570
ART. VIII. <i>Mœurs générales. Usages. Discipline,</i>	587
Chronologie des Conciles,	611
————— des Papes,	631
————— des Patriarches d'Antioche,	645
————— des Patriarches d'Alexandrie,	648
————— des Patriarches de Jérusalem,	654
————— des Patriarches de Constantinople,	659
Synchronisme des Souverains,	664

Fin de la Table

E.
 & de l'Occi-
 229
 rapport à
 247
 les parties
 254
 Son ori-
 277
 trois Cha-
 de Conf-
 302
 sainteté.
 324
 352
 Disci-
 368
 383
 413
 he, 424
 drie, 430
 alem, 437
 antinople,
 441
 446

E.
 de l'Occi-
 447
 rapport
 470



